



HAL
open science

”Est-ce pas ainsi que je parle ?” : la langue à l’œuvre chez Pey de Garros et Montaigne

Gilles Guilhem Couffignal

► **To cite this version:**

Gilles Guilhem Couffignal. ”Est-ce pas ainsi que je parle ?” : la langue à l’œuvre chez Pey de Garros et Montaigne. Littératures. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2014. Français. NNT : 2014TOU20106 . tel-01259019

HAL Id: tel-01259019

<https://theses.hal.science/tel-01259019v1>

Submitted on 19 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :
Gilles Guilhem COUFFIGNAL

le 29 novembre 2014

Titre :

« Est-ce pas ainsi que je parle ? »
La langue à l'œuvre chez Pey de Garros et Montaigne

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED ALLPH@ : Lettres modernes

Unité de recherche :

Laboratoire PLH

Directeur/trice(s) de Thèse :

Jean-François Courouau, Université Toulouse Jean Jaurès
Marie-Luce Demonet, Université François Rabelais – Tours

Jury :

Paul Cohen, University of Toronto
Jean-François Courouau, Université Toulouse Jean Jaurès
Marie-Luce Demonet, Université François Rabelais – Tours
Philippe Gardy, Centre national de la recherche scientifique (rapporteur)
Olivier Guerrier, Université Toulouse Jean Jaurès
Gilles Siouffi, Université Paris-Sorbonne (rapporteur)

THÈSE
EN VUE DE L'OBTENTION DU
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
DÉLIVRÉ PAR L'UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN JAURÈS



École doctorale allph@ — Laboratoire PLH

Lettres modernes

« Est-ce pas ainsi que je parle ? »

La langue à l'œuvre chez Pey de Garros et Montaigne

Présentée par Gilles Guilhem COUFFIGNAL

Dirigée par
Jean-François COUROUAU
et Marie-Luce DEMONET

Et soutenue le 29 novembre 2014 devant un jury composé de

Paul COHEN (University of Toronto)
Jean-François COUROUAU (Université Toulouse Jean Jaurès)
Marie-Luce DEMONET (Université François Rabelais – Tours)
Philippe GARDY (Centre national de la recherche scientifique)
Olivier GUERRIER (Université Toulouse Jean Jaurès)
Gilles SIOUFFI (Université Paris-Sorbonne)

Remerciements

Le travail du doctorant est réputé solitaire. Cette thèse, pourtant, n'aurait pas vu le jour sans la précieuse contribution de nombreuses personnes.

Je souhaiterais tout d'abord remercier mes co-directeurs, Jean-François Courouau et Marie-Luce Demonet, qui m'ont accordé leur confiance et accompagné ce projet pendant quatre ans, l'ont guidé par leurs observations et l'ont nourri par leurs travaux.

Ce projet de recherche est né de mémoires de master encadrés par Michel Jourde et Philippe Gardy. Qu'ils soient remerciés pour m'avoir lancé dans cette longue aventure, avec chaleur et exigence.

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à Paul Cohen, Philippe Gardy, Olivier Guerrier et Gilles Siouffi pour avoir accepté de participer à mon jury de thèse. Leurs travaux m'ont guidé tout au long de la conception de cette étude.

Ma reconnaissance va aux institutions et aux équipes qui m'ont accueilli. Ce projet a été rendu possible par un contrat doctoral qui m'a permis de profiter pleinement des structures du laboratoire Patrimoine, littérature, herméneutique (PLH) et du département de Lettres modernes, cinéma et occitan de l'université Toulouse Jean Jaurès. Ce fut l'occasion, et le demeure toujours, de nombreux échanges. Que soient ici remerciés Fabienne Bercegol, Pascale Chiron, Daniel Lacroix, Jean-Yves Laurichesse, Fanny Népote et tous les enseignants-chercheurs qui m'ont chaleureusement intégré à leur équipe. Mes remerciements vont également à tous les collègues du lycée Lapérouse, à Albi, qui m'ont amicalement accueilli et soutenu.

Un mercé particular a la seccion occitan del departament, que m'aculhiguèron coma ensenhaire. Joan-Francés Courouau, Joëlle Ginestet, Jacme Gourc e Patric Sauzet m'an integrat plan amistosament a la còla e m'an totjorn donat lo vam necite per seguir la dralha malaisida de la tèsi. Un grand mercé tanben a Francés Pic, per son ajuda tan menimosa e per son amistat.

Pour leur soutien, leurs conseils et leurs relectures, je tiens à remercier Benoît Autiquet, Bérengère Basset, Ariane Bayle, Felip Biu, Magali Couffignal, Hannes De Vriese, Marine Le Bail, Marc Lenormand, Bénédicte Louvat, Laurent Gerbier, Blandine Perona et Cécile Van den Avenne. Toute ma reconnaissance va également à Raphaële Andrault et Michel Jourde, qui ont considérablement nourri ce travail par leurs riches et amicales conversations. Je veux également exprimer toute ma gratitude à Fausta Garavini, qui m'a fait l'honneur de relire certaines parties et de m'encourager à suivre une voie qu'elle a grandement contribué à tracer.

Mes pensées vont aussi à ma famille et à mes amis, qui m'ont constamment épaulé et encouragé. Enfin, je remercie très vivement Gaëlle Loisel qui a eu l'incroyable patience de relire l'intégralité de cette thèse et d'en supporter les longs mois de rédaction.

A mon père.

Liste des abréviations

<i>ALG</i>	Jean SÉGUY, <i>Atlas linguistique de la Gascogne</i> , 1954-1973
<i>FEW</i>	Walther VON VARTBURG, <i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i> , 1922-2002
<i>GMF</i>	Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, <i>Grammaire méthodique du français</i> , 1994
<i>GOGC</i>	Maurice Romieu et André Bianchi, <i>Gramatica de l'occitan gascon contemporanèu</i> , 2005
<i>HLF 2</i>	Ferdinand Brunot, <i>Histoire de la langue française : le seizième siècle</i> , 1967
<i>TDF</i>	Frédéric MISTRAL, <i>Trésor dou Félibrige</i> , [1878] 1978
<i>TLF</i>	<i>Trésor de la langue française informatisé</i>
fcs	français
o. c.	occitan contemporain

Introduction

LE 16 prairial de l'an II, Henri Grégoire, député du Loir-et-Cher, présente à la Convention un *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*¹. Ce document est issu d'une grande enquête menée au moyen d'un questionnaire qu'il a envoyé à différents correspondants à travers la France, le 13 août 1790. Le 14 décembre de la même année, Pierre Bernadau, « homme de loi à Bordeaux, correspondant de plusieurs Sociétés littéraires et patriotiques² », achève un de ses courriers de réponse. Parmi les nombreux points évoqués, on trouve ceci :

GRÉGOIRE : Trouve-t-on dans ce patois des termes, des locutions très-énergiques, et même qui manquent à l'idiome français³ ?

BERNADAU : Oui ; voyez Montaigne et Goudouly⁴.

Cette réponse, extrêmement brève si on la compare aux autres parties du courrier, est, sous bien des aspects, étonnante. Derrière le nom de « Goudouly », un lecteur quelque peu curieux reconnaîtra, sans trop de difficultés, l'œuvre poétique de Pierre Goudouli ou Pèire Godolin (1580-1649), écrite en occitan à Toulouse. Le voir cité à propos du « patois » ne semble pas incohérent, même si nous désignerions le code linguistique utilisé par le poète comme étant de l'occitan, dans sa variété languedocienne. La présence du nom de Montaigne (1533-1592), en revanche, ne cesse de surprendre. À quel titre l'auteur des *Essais* peut-il être convoqué pour caractériser le « patois » de Bordeaux ? Certes, il est né et a vécu dans un territoire

1. Sur l'ensemble de cet épisode de l'histoire des langues en France, voir CERTEAU / JULIA / REVEL [1975] 2000.

2. *Ibid.*, p. 197.

3. *Ibid.*, p. 14.

4. *Ibid.*, p. 199.

occitanophone, mais son œuvre est bel et bien rédigée en français et fait même partie des œuvres les plus célèbres de la littérature française. De fait, l'étrangeté de la réponse de Bernadau tient en ces deux rapprochements inattendus : d'une part, un auteur francophone tout à fait canonique est mis sur le même plan qu'un auteur occitanophone méconnu, d'autre part, il ne semble pas gênant, pour parler du « patois » de Bordeaux, de mentionner une œuvre toulousaine.

Si Bernadau peut se permettre un tel propos, c'est parce qu'il considère Godolin et Montaigne comme des « Gascons ». Pourtant, si l'on s'en tient aux cartes linguistiques patiemment composées par les dialectologues aux XIX^e et XX^e siècles, les dialectes parlés à Saint-Michel-de-Montaigne et à Bordeaux ne sont pas strictement assimilables à celui de Toulouse. Bernadau désignerait-il par « gascon » ce que nous appelons aujourd'hui *gascon* et *languedocien*, compris comme deux variétés de la langue occitane ? Dans d'autres passages de sa longue réponse à l'abbé Grégoire, il prend garde d'opposer au « *gascon* que l'on parle dans le district de Bordeaux ⁵ » le « gascon » parlé « dans les départements des Landes et des Hautes-Pyrénées [...] celui de Bourg et de Bazas ⁶ ». Il dit avoir des « vues » bien précises sur ces nuances, mais, en même temps, il affirme qu'« il est comme impossible de [les] rendre sur le papier dans toute leur énergie ⁷ ». Cette difficulté disparaît, lorsqu'il s'agit de montrer les « locutions très-énergiques » du « patois », pris dans un sens beaucoup plus large ; il lui suffit de renvoyer à la lecture du Toulousain occitanophone Godolin et du Bordelais francophone Montaigne. Le compte rendu minutieux de la langue locale, telle qu'elle est parlée à Bordeaux, est, ainsi, nonchalamment continué par l'évocation d'auteurs littéraires. L'étiquette « gascon » semble renvoyer non seulement au « patois », entité multiple et malaisée à décrire, que l'on entend « au marché ⁸ », mais encore à une littérature lue et goûtée, qui s'étend dans le temps (au moins depuis le XVI^e siècle) et dans l'espace (au moins jusqu'à Toulouse).

5. CERTEAU / JULIA / REVEL [1975] 2000, p. 191.

6. *Ibid.*, p. 199.

7. *Ibid.*, p. 199.

8. *Ibid.*, p. 197.

On peut alors se mettre en quête de ces expressions « patoises » lisibles dans les *Essais*. Montaigne a, en effet, vécu dans un espace profondément diglossique, c'est-à-dire défini par la coexistence, au sein de la même communauté, de différents codes linguistiques dont l'emploi est déterminé par des rapports sociaux plus ou moins conflictuels. L'espace aquitain du XVI^e siècle connaît au moins deux codes radicalement distincts, le français et l'occitan. Cette situation a pu être décrite comme une diglossie *apaisée* ou *stabilisée*, c'est-à-dire que dans le long processus de substitution linguistique de l'occitan par le français, la période moderne marque une sorte de pause⁹. L'occitan est la langue d'échange commune, tandis que le français devient la langue d'usage écrit normale¹⁰. Une trace de ce fonctionnement diglossique peut se lire dans le chapitre « De l'usage de se vestir » du premier livre des *Essais* :

Je ne sçay qui demandoit à un de nos gueux, qu'il voyoit en chemise en plein hyver, aussi scarbillat que tel qui se tient ammitonné dans les martes jusques aux oreilles, comme il pouvoit avoir patience : Et vous monsieur, respondit-il, vous avez bien la face découverte : or moy je suis tout face¹¹.

Un ami bordelais de Montaigne, Florimond de Raymond annote ce passage dans son exemplaire des *Essais* de la façon suivante :

Ce fut moy qui fit ceste demande à ung jeune garson que je trouvais : la reponse qu'il me fit eust bien meilleure grace en nostre gascon, disant *nou soi tout care*¹².

Si l'on doit croire ce témoignage, on aurait rapporté à Montaigne un échange linguistique qui s'est déroulé en occitan et qu'il a choisi, sans surprise, de consigner en français. La langue « de nos gueux » est bien connue et comprise, mais le rapport social entre occitan et français ne lui laisse aucune place à l'écrit, ou alors de façon très localisée, dans un mot remarquable, « scarbillat », emprunté à l'occitan

9. LAFONT 1987 ; COUROUAT 2008c, p. 411-415.

10. Sur la mise au jour du conflit linguistique français / occitan voyez LAFONT et GARDY 1981 et sur les différentes étapes que prend le processus de substitution linguistique et la période de diglossie stabilisée LAFONT 1987. Pour une perspective plus large et une bibliographie complète de la question, BOYER 2001.

11. *Essais 1595*, I, XXXV, p. 231.

12. Nous lisons, en graphie modernisée, « *non, soi tot cara* [non, je suis tout face] ». Cité dans *ibid.*, n. 5, p. 1435.

*escarabilhat*¹³. Au demeurant, on trouve dans les *Essais* de nombreux passages consacrés aux langues qui l'entourent. S'il revendique une écriture française, il considère le latin comme sa langue « maternelle » et ne manque pas de mentionner les différentes variétés d'occitan qu'il entend et, particulièrement, le « gascon ».

Il y a ainsi des traces d'occitan dans les *Essais*, dues à l'expérience diglossique de Montaigne. Mais est-ce une raison suffisante pour expliquer le geste de Bernadau, quand il l'assimile à Godolin ? Il y a peut-être d'autres facteurs expliquant ce curieux rapprochement. Ce n'est pas la première fois, en effet, que Montaigne est désigné comme auteur « gascon ». Déjà, dans une lettre publiée en 1619, Pasquier parlait des « plumes gasconnes » qui se sont illustrées dans la seconde moitié du XVI^e siècle, bien qu'elle fussent logées dans un « arrière-coin de la France » : Montaigne, Monluc, Raymond. Mais ces deux derniers ont aussi écrit leur œuvre, à première vue, en français ou en latin. Le témoignage de Pasquier ne nous permet pas de comprendre la relation qu'il peut y avoir, au nom du « gascon », entre un auteur écrivant, jusqu'à plus ample informé, en français et un auteur écrivant en occitan. Il devient alors nécessaire de reposer les termes du sujet.

Soit un territoire, la « Gascogne ». Quelle définition lui donner ? Le *pays* d'Ancien Régime n'a pas la consistance qu'on veut parfois lui donner¹⁴. Il s'agit, pour reprendre les mots de l'historienne Anne Zink (2000), d'un enchevêtrement de circonscriptions, en perpétuelle reconfiguration, qui ne recoupent qu'imparfaitement diverses aires culturelles. De la rencontre de ces « pays officiels » avec des « pays vécus », peuvent émerger différents « sentiments d'appartenance », au sein de « pays voulus ». Est-ce que ce sentiment, qui permet à l'individu de se situer dans un territoire, est à prendre en compte dans l'approche de la littérature du XVI^e siècle ? Dans quelle mesure ce territoire permet-il de caractériser des œuvres littéraires ?

13. Voir la liste de traductions proposées par Mistral dans son dictionnaire : « éveillé, -ée, dégoûdi, -ie, vif, -ve, mièvre, sémillant, -ante, gai, -aie, allègre, égrillard, v. *esberi* ; orné, paré, -ée, pimpant, -ante, gentil, -le, bien mis, mise. V. *bèu*. Montaigne a employé ce mot sous la forme *escarbillat*. » (*TDF*, p. 986b).

14. « Il faut échapper à l'illusion que les pays auraient connu jadis une unanimité originelle qui se serait dégradée à partir d'un certain moment : le pays uni, comme le pays originel, est une vue de l'esprit, une abstraction qui permet, pour la commodité du raisonnement, d'isoler les aspects institutionnels, mais qui n'a jamais correspondu à une situation concrète. » ZINK 2000, p. 330.

Autrement dit : que peut être une « Gascogne littéraire » dans la seconde moitié du XVI^e siècle ? Il apparaît prématuré, à ce stade de l'enquête, de supposer que cette « Gascogne » correspond exactement à ce que nous appelons la *Gascogne linguistique* telle qu'elle a été délimitée, au XX^e siècle, par l'*Atlas linguistique de la Gascogne*¹⁵). De même, il n'est pas sûr que ce que nous appelons aujourd'hui le *gascon*, à savoir une variété linguistique de l'occitan décrite par les dialectologues des XIX^e et XX^e siècles¹⁶, soit exactement ce que Montaigne et ses contemporains appellent le « gascon » ou ce que Bernadau appelle le « patois ». Ce dernier terme est particulièrement problématique et source de confusion. Sa définition courante, extrêmement vague – un « parler essentiellement oral, pratiqué dans une localité ou un groupe de localités, principalement rurales » (*TLF*) – ne permet pas d'en faire un instrument métalinguistique efficace¹⁷. De façon symptomatique, c'est l'opacité et l'imprécision de la réalité qu'il recouvre qui permettent à Bernadau son rapprochement *a priori* indu entre Montaigne et Godolin, le dispensant de plus amples explications. L'oralité occitane bordelaise du XVIII^e siècle, l'écriture française des *Essais*, l'écriture occitane du *Ramelet moundi* par le poète de Toulouse, c'est tout un. Reconduire ce mot de « patois », aussi bien qu'utiliser, sans interroger son extension et sa pertinence, le mot de « gascon », nous empêcherait d'entrer plus avant dans une description détaillée des usages linguistiques de la « Gascogne ». À partir du sentiment de familiarité de Bernadau entre Montaigne et Godolin, à partir de l'« arrière-coin de la France » dont parle Pasquier, nous voudrions nous interroger sur le sens que peut prendre la prise en compte du « gascon » dans la littérature de la seconde moitié du XVI^e siècles. Nous voilà donc en quête d'une « Gascogne littéraire », dont les contours restent à dessiner, qui se structurerait autour du « gascon », faisant référence à plusieurs réalités linguistiques qui dépassent le cadre de ce que nous appelons aujourd'hui le gascon, *stricto sensu*.

15. Outre l'*ALG*, voir la carte de « *La Gasconha lingüística* » dans *GOGC*, p. 32.

16. Sur la description du gascon, voir, à titre de synthèse, MASSOURE 2012.

17. Pour un commentaire détaillé de l'apparition du mot *patois* et de ses sens, voir COUROUAU 2005a, 2005b et BOYER 2005.

Il se trouve qu'une œuvre peu connue, du moins peu citée par les travaux de recherche en littérature française, contemporaine des *Essais* de Montaigne, fournit un témoignage d'une grande qualité sur ce que peut représenter, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le « gascon » et la « Gascogne ». Il s'agit de deux ouvrages en occitan publiés par Pey de Garros (ca. 1525-ca. 1583¹⁸). Ce poète de Lectoure (actuel département du Gers) annonce sans ambages au lecteur de ses *Poesias gasconas* publiées 1567 :

Amy Lector, Noz deux langages principaux, sont le François celtique, et le Gascon : Je parleray du nostre. Il y a quelque dive[r]sité de langage, termination de motz, et pronuntiation, entre ceulx d'Aginois, Quercy, autres peuples de deça, et nous : non pas tele que nous n'entendions l'un l'autre : Aussi nostre langage par un mot general est appellé Gascon. Mais le celtique ne nous entend poinct, s'il n'est apiris, ny nous luy¹⁹.

Avec les noms de « François celtique » et de « Gascon », Garros fait clairement la distinction entre le français et l'occitan, les deux codes qui structurent sa communauté linguistique. Il s'agit de deux langues, définies par des critères complémentaires de compréhension interne et de non compréhension externe. Du côté occitan, la « diversité [...] entre ceulx d'Aginois, Quercy, autres peuples de deça et nous » n'empêche pas l'intercompréhension. Le français, en revanche, présente une forme d'altérité absolue : « mais le celtique ne nous entend poinct ». De façon peut-être moins manifeste, ce discours d'ordre métalinguistique sur les idiomes, dessinant deux domaines radicalement opposés (« il y a... et... nous... lui »), est complété par un discours d'ordre sociolinguistique. La question de l'apprentissage, d'abord, pointe l'aspect théorique, ou du moins contingent, de cette dichotomie (« s'il [le français] n'est apiris »). En même temps que qu'il définit les deux codes linguistiques, Garros énonce leur relation diglossique : en plus de la langue héritée, celle du « nous », il est possible d'apprendre la langue des autres (« luy »). Or cet apprentissage n'est pas fortuit ou marginal, puisqu'il aboutit à ce paradoxe : « *noz deux langages principaux* sont le François celtique, et le Gascon : Je parleray *du*

18. Nous employons systématiquement la graphie d'auteur du nom propre ; nous signalons toutefois que sa forme contemporaine est *Pèir de Garròs*, que l'on trouve dans de nombreuses publications, en français comme en occitan.

19. GARROS 1567, Av., f. A3r.

nostre ». Le « nous » est partagé entre l'affirmation d'un bilinguisme dans lequel les deux langues sont « principales », importantes, et la revendication d'une langue première ou spécifique, la « nostre ». Or, incidemment, Garros constate bien que les locuteurs occitanophones peuvent apprendre le français, mais il ne dit rien sur l'apprentissage de l'occitan. Parmi ces deux « langages principaux », le « gascon » apparaît, en fin de compte, dans une position subalterne.

Cette énonciation d'un fonctionnement diglossique peut encore se lire à un autre niveau, si l'on prend en compte l'adresse et la langue du texte. L'avis « au lecteur », en effet, est la seule pièce en français du recueil de poèmes occitans publiés en 1567. Quand Garros affirme à un lecteur francophone « noz deux langages principaux sont le François celtique et le Gascon », il peut désigner la situation linguistique du royaume de France dans son ensemble, résumée à une fracture entre langue d'oc et langue d'oïl. Ce premier pronom personnel, « noz », qui fait alors référence à l'ensemble des sujets du roi de France, entre en conflit avec le second pronom personnel de la phrase, « nostre », qui ne fait plus référence qu'aux seuls « Gascons ».

Au-delà de sa clairvoyance, dans la mise au jour de la diglossie occitan / français qui structure sa communauté linguistique, ce texte de Garros nous permet de cerner les enjeux d'une définition de la « Gascogne ». Le « nous » « gascon » représente une forme de centre, mais le rayon précis de la « Gascogne » n'est pas donné avec précision (« autres peuples deça »). De fait, comme le font remarquer certains historiens, l'époque moderne ne connaît pas notre conception de la frontière territoriale, se définissant par sa limite extérieure, en lui préférant celle de « juridiction²⁰ » ou de « ressorts²¹ », mobilisant plutôt la notion de centre directeur. Garros ne trace pas une ligne sur une carte linguistique, sa « Gascogne » n'est pas abstraitement bornée. Il affirme une identité, un principe « gascon ». Ce n'est donc pas tant l'extension géographique qui prime, dans son discours, qu'un certain processus d'identification :

20. SAHLINS 1996, p. 43-44.

21. ZINK 2000, p. 17-19.

(*suite*) De la nous sçaurons la cause pourquoy nous, et ceux qui sont outre Garone ayans avecq nous affinité de langue, estans hors de noz pais somes apelés d'un nom comun Gascons, et quant ilz s'en retournent en leurs maisons, ilz disent qu'ilz s'en retournent en Gascogne²².

Il y a une assignation d'identité extérieure, qui tend à englober l'ensemble sud-occitan, Provence généralement mise à part, sous le nom générique de « Gascogne ». Mais cette assignation entre en conflit avec différentes appellations indigènes, « gascon » dans un sens plus restreint, « toulousain » ou « *mondin* » etc. Garros éprouve ici la difficulté à concevoir, dans les mots et la pensée linguistique de son époque, les rapports d'unité et de variation de l'occitan. Il y a « diversité » aussi bien qu'« affinité ».

Ces déclarations d'identités ne sont pas sans annoncer les mouvements renaissancistes des XIX^e et XX^e siècles et, notamment, la revendication d'un glossonyme et d'un toponyme propres, *occitan*, *Occitanie*, face aux appellations de *patois* ou *Midi*, qui supposent une subordination au centre français. Cette rencontre explique l'engouement pour l'œuvre de Garros dans les milieux lettrés occitanistes. Mais, une fois de plus, le discours du poète « gascon » dépasse la simple énonciation du conflit de langues ou la description d'un domaine linguistique. Ce qui nous intéresse dans le propos de Garros, c'est sa façon de montrer le nœud du problème, d'entrer au cœur du système diglossique (« deux langages principaux », « s'il n'est appris ny nous de luy ») et des processus d'identification (« somes apelés », « ilz disent »), avant de rebattre les cartes du jeu :

(*suite*) La raison de la Geographie ne nous peult de rien servir en cecy : Seroit ce donq pour nostre excellence qu'ilz ayment d'estre nommés comme nous ? Je n'entre poinct en cete contestation, et sçay que par tout il y a des hommes preux et vallans, de gentil esprit, et de bon entendement. Mais pour ce que nous avons conformité de langage, noz nations sont apelées d'un mesme nom, pris du langage le plus excellent²³.

Le poète quitte la question des idiomes, de leur définition et de leur répartition géographique pour déplacer son discours sur un autre terrain, celui de l'« excellence ». Garros a le sentiment que la question des *faits* linguistiques n'est pas séparable de

22. GARROS 1567, Av., f. A3r.

23. *Ibid.*, Av., f. A3v.

leur *valeur* et il comprend que c'est sur ce second aspect que son œuvre peut avoir une influence. Le constat d'une situation de diglossie et les difficultés de nomination des langues qui en découlent deviennent l'occasion de fonder un discours littéraire. Pris dans un conflit linguistique entre occitan et français qui le dépasse, Garros prend le parti d'écrire une œuvre « gasconne », seul moyen à sa disposition de légitimer ce qu'il considère comme un langage « excellent ».

Les deux ouvrages de Pey de Garros, les *Psaumes viratz* (1565) et les *Poesias gasconas* (1567), ont été réédités en 1895 par Alcée Durrieux. Malgré ses nombreux défauts, tant dans la collation du texte que dans sa traduction, cette édition rend accessible un texte qui n'était alors que mentionné par quelques amateurs de littérature occitane, comme Léonce Couture dans sa *Revue de Gascogne* (1873). C'est encore dans cette édition que les éditeurs de l'*Anthologie de la poésie française du XVI^e siècle* (2005) donnent quelques extraits du poète occitan. Dès 1953, André Berry avait par ailleurs mis à la disposition du public l'édition critique d'une partie de l'œuvre, les *Eglogas*. Cette publication s'inscrivait dans la continuité de sa thèse consacrée à Pey Garros, soutenue en 1948²⁴. La lecture de Berry, marquée par le mouvement renaissantiste du Félibrige, est patrimoniale ; Garros devient un « petit Dante de sa petite patrie²⁵ ». En même temps, il s'interroge sur le statut d'une œuvre dont la principale caractéristique est d'avoir été rédigée en occitan²⁶. C'est cette question que vont approfondir les travaux ultérieurs, qui situent Garros dans un moment particulier de l'histoire de la culture occitane et en font un texte fondateur de la littérature moderne en occitan²⁷. Pey de Garros, et particulièrement ses *Eglogas* dont on possède maintenant trois éditions séparées²⁸, est ainsi devenu

24. La publication posthume de cette thèse (1997) ne reprend pas la « bibliographie des textes originaux de Pey de Garros » ni le chapitre « Succès, influence et place littéraire de Garros ». Berry les avait publiés à part (1962, 1968) et on pourra compléter ces références par PIC 1988 et ANATOLE 1976.

25. BERRY 1968, p. 440.

26. « Certes la littérature du Nord garde pour elle les grands transfuges du Midi : les Marot, les Du Bartas ; mais la littérature de la France aurait tort de faire fi de ceux qui sont restés fidèles au parler occitan. » *Ibid.*, p. 444.

27. LAFONT 1970 ; PENENT 1988b (collectif). Voir, à titre de synthèse, GARDY 1998, p. 89-108.

28. GARROS éd. Berry 1953, éd. Guilhemjoan et Labandés 2011 ; éd. Penent 2012.

un auteur particulièrement commenté dans les études occitanes et est régulièrement mis au programme du CAPES d'occitan-langue d'oc²⁹. La critique universitaire aborde Garros sous plusieurs aspects. Son témoignage sociolinguistique continue de faire l'objet d'investigations, que ce soit sous l'angle du « choix linguistique minoritaire³⁰ » ou parmi « cinq anti-lieux de mémoire pour une contre-histoire de la langue française³¹ », tandis que son œuvre est perçue soit au travers du foyer toulousain de création en occitan dont elle est issue³², soit par des analyses plus transversales ou thématiques qui embrassent l'ensemble de la production poétique occitane de l'époque³³. En fin de compte, ce qui a marqué ces quinze dernières années de recherche, et qui a rendu notre travail possible, c'est que les ouvrages de Garros sont désormais lus non seulement comme des documents de la culture occitane, mais aussi comme des monuments, des textes littéraires à part entière, que l'on peut interpréter en tant que tels³⁴.

L'articulation entre question linguistique et interprétation littéraire est moins évidente dans les nombreux travaux qui concernent l'œuvre de Montaigne. On peut distinguer deux traditions critiques qui s'opposent sur l'aspect « gascon » des *Essais*. La première, que l'on peut faire remonter à Pasquier (1619), en passant par Chaudon (1808), y voit une entreprise littéraire proprement *française* et considère les éléments la rattachant au « gascon » comme marginaux et relevant de l'incorrection grammaticale, en grande partie expliquée par l'état linguistique de son époque. Ferdinand Brunot, dans son *Histoire de la langue française*, oriente l'étude du « gascon » dans la langue de Montaigne, avec ses éventuels « gasconismes », de sorte à minorer son impact sur son rôle dans l'écriture littéraire. Ce qu'il peut y avoir d'étranger au français dans les *Essais* relève pour lui de la « faute » non

29. Voir le numéro 46 de la revue *Lengas* (1999), qui lui est entièrement consacré en mettant à disposition du public une série de communications issues d'une journée d'étude de préparation au CAPES.

30. COUROUAU 2008c.

31. COHEN 2011, p. 128-130.

32. GARDY 2005.

33. COUROUAU 2012.

34. GARDY 1999a, 1999b.

« intentionnelle³⁵ », de sorte que cette question de « langue » est déconnectée de la question du « style », qui ne peut être posée qu'à l'intérieur du français³⁶. La seconde tradition, au contraire, trouve dans le « gascon » un des éléments clé de la pensée de Montaigne sur la langue et son emploi littéraire. On ne sera guère étonné d'en trouver la source dans les écrits de Marie de Gournay, à laquelle s'oppose Brunot³⁷. D'autres commentateurs, tels que Droz et Le Clerc (1812), continuent à intégrer la question du rapport à la diversité linguistique (vernaculaires, latin) à l'étude de l'écriture des *Essais*. Mais la thèse de Maxime Lanusse qui, en 1893, relevait et commentait l'« influence du dialecte gascon » sur la langue des *Essais*, n'a pas trouvé beaucoup d'échos, surtout depuis qu'elle a été nuancée et même, implicitement, contredite par l'analyse de Ferdinand Brunot. Il faut attendre l'intervention dans le débat de Robert Lafont, spécialiste de littérature occitane et lecteur de Pey de Garros, pour que cette piste soit à nouveau mise en avant. Cette contribution, qui montre le lien entre pensée sur les langues et écriture littéraire dans les *Essais*, est prolongée par les analyses de Fausta Garavini, qui intègre la question du « gascon » à son exploration du texte et du sujet montaignien³⁸. Ces travaux, même s'ils ne sont pas souvent cités, ont permis d'appréhender la complexité du rapport de Montaigne au français, au latin et à l'occitan et invitent à réfléchir sur la façon dont cette question de la langue influe sur son écriture.

À la lecture de ces différentes études, il apparaît que Garros et Montaigne sont particulièrement conscients à la fois des langues qui les entourent, de leur fonction

35. « C'est donc par simple déférence qu'il [Montaigne] qualifie ses hardiesses d'imperfections. Mais en somme, ses provincialismes de syntaxe se réduisent, à l'analyse, à si peu de choses, qu'il n'est guère d'écrivains moins hardis en théorie, où l'on n'en puisse relever autant. En fait, chez presque tous ses contemporains, les gasconismes ou les normanismes qu'on cite sont des fautes, qui n'inquiétaient guère ceux qui les commettaient, je le veux bien, mais qui n'étaient pas non plus intentionnelles. » *HLF 2*, p. 182.

36. « Mais cette critique [des mauvais écrivains français, par Montaigne] si juste, si pénétrante, venait trop tard. Au reste, la fille adoptive de Montaigne elle-même [Marie de Gournay] ne la comprit pas, et, pendant tout le début du siècle suivant, elle a lutté pour défendre – au nom même de ce père qu'elle aimait tant – la grosse méprise des écrivains du XVI^e siècle, qui a consisté jusqu'au bout à chercher l'originalité surtout dans *la langue* au lieu de la chercher dans le style. » *Ibid.*, p. 173.

37. Cf. MILLET 1995, p. 79-128.

38. GARAVINI 1993, 1995.

sociale et, surtout, du rôle qu'elles peuvent jouer dans une entreprise littéraire. Persuadé que la confrontation de leurs écrits pouvait s'avérer fructueuse, nous avons souhaité lire conjointement ces deux auteurs qui entretiennent un rapport problématique au « gascon ». Notre propos sera, en premier lieu, de mener une enquête sur les représentations linguistiques dans le discours littéraire. Qu'est-ce qu'une langue pour un homme de lettres, au XVI^e siècle? Comment certaines images de la langue émergent-elles des textes, quelle est leur fonction littéraire? Il nous a semblé nécessaire d'adopter une démarche de sémantique historique, c'est-à-dire de quitter l'assurance des notions linguistiques contemporaines pour explorer le sens des mots du XVI^e siècle qui parlent de la langue. Nous ne partageons pas le vocabulaire métalinguistique de l'époque moderne (XVI^e-XVII^e siècles) et nous ne percevons pas les mêmes réalités linguistiques au travers de glossonymes dont la permanence est souvent trompeuse. Le « latin », le « français » et le « gascon » ne signifient pas la même chose pour nous et pour Garros et Montaigne. Or, à travers cette interrogation sur ce qu'est la langue pour nos auteurs, nous entendons mettre au jour le rapport entre langue et littérature que pose leur œuvre. Pour ce faire, nous avons voulu éprouver une notion empruntée aux sciences du langage, celle d'« imaginaire linguistique³⁹ », c'est-à-dire les représentations d'un sujet sur sa langue, en l'adaptant aux besoins de l'enquête littéraire. Il nous a semblé qu'un tel outil critique pouvait permettre d'articuler les deux faces de notre problème, linguistique et littéraire, sans se cantonner à une interprétation strictement déterministe (le texte occitan comme produit d'une situation diglossique) ou stylistique (le gasconisme, défini comme un écart à la norme linguistique française, devenant « stylème », signifiant dans le texte littéraire). C'est ainsi que la question du « gascon », en permettant une immersion dans la pensée linguistique de l'auteur, nous invite à redéfinir le lien fondamental qui unit une œuvre à la langue dans laquelle elle a été rédigée. Notre enquête portera donc simultanément sur ce que l'œuvre dit de la langue, ce que nous appelons son « discours épilinguistique »,

39. HOUDEBINE 2002a.

et sur les effets de ce rapport à la langue dans l'écriture littéraire. Nous partons du principe que le « gascon » chez Garros et Montaigne ne se réduit pas à un discours de légitimation linguistique ou des traces d'une expérience diglossique ; il semble se nouer, autour du « gascon », une image, ou plutôt un réseau de représentations, de figures et d'échos qui traversent l'œuvre et demandent à être mis en lumière. Derrière le masque de la langue, ce sont les fondements d'une écriture, les motivations profondes d'un sujet qui s'énonce dans son discours que nous voudrions découvrir. Ainsi, notre démarche n'est pas d'aborder un corpus dans le cadre de son territoire, une « Gascogne » aux contours indistincts, mais d'interroger les sens que peuvent prendre, en littérature, la référence à un territoire, dans les termes de l'imaginaire linguistique.

Afin de mener à bien cette recherche, nous commencerons par exposer les problèmes qu'ont pu susciter la constitution séparée de deux histoires littéraires, française et occitane, ainsi que leur difficile recoupement. Il s'agit de déterminer la légitimité de l'objet « littérature gasconne du XVI^e siècle », dans lequel nous choisissons d'inscrire Garros et Montaigne. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur un phénomène caractéristique de notre domaine d'étude, le *gasconisme*. La pertinence de cette catégorie, qui, jusqu'à présent, n'a pas permis de bâtir un discours critique suffisant sur le rôle du « gascon » dans les *Essais* de Montaigne, doit être interrogée. Ces deux premiers chapitres, l'un d'ordre historiographique et le second d'ordre épistémologique, nous permettront, dans un troisième temps, de préciser ce que nous entendons par « la langue à l'œuvre ».

Notre enquête se poursuivra en interrogeant, successivement, le discours de Garros et de Montaigne sur la « langue maternelle ». Autour de cette figure fondamentale, c'est tout un panorama de l'imaginaire linguistique des deux auteurs que nous entendons dresser. Cela nous permettra, dans la dernière partie de ce travail, d'approfondir la question de la valeur métalittéraire du « gascon », en montrant la densité thématique et poétique que concentre son imaginaire linguistique, telle qu'on peut la percevoir à l'œuvre dans les *Psaumes viratz*, les *Poesias gasconas*

et les *Essais*. C'est le travail souterrain de la langue, dans les soubassements de deux écritures littéraires particulières, que nous souhaiterions faire remonter à la surface du texte. En fin de compte, notre démarche peut être perçue comme le prolongement de ce que Bernadau notait laconiquement à propos de Montaigne et Godolin. Un sentiment confus permet au lecteur de rapprocher l'auteur des *Essais* avec un ou plusieurs auteurs occitanophones. C'est ce sentiment linguistique « gascon », qui permet une rencontre particulière entre un auteur et son lecteur, qui sera le fil rouge de ce travail.

Note sur le choix des éditions de référence

Les travaux de critique montaigniste utilisent le plus souvent l'édition des *Essais* donnée par Pierre Villey (1965) et basée sur une recension de l'exemplaire dit de Bordeaux, c'est-à-dire un exemplaire de l'édition de 1588 annoté par Montaigne lui-même. La numérisation, disponible en ligne et pourvue d'un moteur de recherche interne, du *Montaigne Project* de l'université de Chicago prend cette édition moderne pour référence.

Cependant, ses limites sont connues et régulièrement commentées. Le choix de montrer trois « strates » est biaisé, puisque si les ajouts sont clairement indiqués, le respect des corrections postérieures à 1588 ne permet pas toujours de rendre compte des états précédents. Par ailleurs, la présence de nombreuses ratures et la reconnaissance de plusieurs encres nous empêchent de considérer les ajouts manuscrits comme une seule strate. Enfin, selon les méthodes philologiques de son temps, Pierre Villey a retouché le texte original. Les ajouts de la main de Montaigne sont entièrement réécrits, masquant ainsi des traits graphiques qui peuvent être précieux pour l'étude de la langue de l'auteur. Le texte des parties imprimées est lui aussi modifié. Outre une réfection totale du système de ponctuation, adapté à des usages modernes, de nombreuses graphies sont changées, dans une double optique de rationalisation (généraliser des pratiques instables) et de distance maximale avec le français écrit contemporain. Face aux différentes formes que peut prendre un mot, dans les différents états du texte, Pierre Villey a tendance à choisir la plus archaïsante⁴⁰. Ainsi, bien que Montaigne ait écrit, à la main dans l'Exemplaire de Bordeaux, les formes <Turquie> et <emmitoné>, cette dernière étant même corrigée sur la forme imprimée <ammitoné> de l'édition de 1588, ces mots sont transformés en <Turchie> et <ammitoné> par Villey, sur le modèle de l'édition posthume de 1595⁴¹. Comme souvent, ce sont les formes les plus archaïsantes qui

40. Cette pratique est tout à fait propre à la philologie traditionnelle. Voir l'exemple de Gaston Paris, analysé dans CERQUIGLINI 2007, p. 62-63.

41. *Essais EB*, f. 95r.

sont arbitrairement sélectionnées, faussant notre perception globale de l'orthographe des *Essais*, de son polymorphisme et de ses évolutions.

Pour toutes ces raisons, si l'on veut commenter le processus éditorial d'écriture des *Essais*, il est nécessaire de recourir à l'ensemble des éditions princeps (1580, 1582, 1588), à l'Exemplaire de Bordeaux et à l'édition posthume de 1595. Au-delà des trois strates traditionnellement retenues depuis les travaux de Pierre Villey, A pour 1580 et 1582, B pour 1588 et C pour les ajouts de l'Exemplaire de Bordeaux, il est parfois nécessaire de distinguer toutes les phases d'écriture qui apparaissent au travers des quatre éditions et des différents moments d'annotation à la main.

Quant à l'édition de référence, que nous utilisons à chaque fois que le détail de l'évolution du passage ne nous semble pas pertinent et que nous voulons commenter un état complet des *Essais*, nous avons choisi celle Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin dans la « Bibliothèque de la Pléiade », qui procure, sans le modifier, le texte de 1595. Pour éviter toute confusion dans la numérotation des chapitres du premier livre, qui a été modifiée dans l'édition posthume suite au déplacement de « Que le Goust des Biens et des Maux Depend en Bonne Partie de l'Opinion que Nous en Avons », nous récapitulons ici les différences entre les éditions de 1580 à 1588 et celle de 1595 :

<i>Essais 80-88</i>	<i>Essais 1595</i>	<i>Essais 80-88</i>	<i>Essais 1595</i>
I, 15	I, 14	I, 29	I, 28
I, 16	I, 15	I, 30	I, 29
I, 17	I, 16	I, 31	I, 30
I, 18	I, 17	I, 32	I, 31
I, 19	I, 18	I, 33	I, 32
I, 20	I, 19	I, 34	I, 33
I, 21	I, 20	I, 35	I, 34
I, 22	I, 21	I, 36	I, 35
I, 23	I, 22	I, 37	I, 36
I, 24	I, 23	I, 38	I, 37
I, 25	I, 24	I, 39	I, 38
I, 26	I, 25	I, 40	I, 39
I, 27	I, 26	I, 14	I, 40
I, 28	I, 27		

Pour plus de clarté, les différentes éditions des *Essais* sont désignées par leur année de publication (ex. : *Essais 1580*) et l'Exemplaire de Bordeaux par *Essais EB*, selon l'usage établi par Philippe Desan (2014). Nous avons consulté les exemplaires suivants :

- *Essais 1580* est cité d'après la numérisation des *Bibliothèques virtuelles humanistes* (<http://www.bvh.univ-tours.fr>).
- *Essais 1582* est cité d'après le reprint donné par Philippe Desan en 2005 pour le compte de la Société française des textes modernes.
- *Essais 1588* et *Essais EB* sont cités d'après la numérisation du *Montaigne Project* (<http://montaignestudies.uchicago.edu/h/lib/OE.shtml>).
- *Essais 1595* est cité d'après l'édition établie par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin pour la Bibliothèque de la Pléiade (Gallimard, 2007).

Le texte du *Journal de voyage* est cité selon l'édition de Fausta Garavini (1983). La traduction de la partie en italien, due à Meunier de Querlon, étant particulièrement datée et présentant certaines faiblesses dans son vocabulaire métalinguistique, nous retraduisons les passages commentés.

Les citations de Garros sont données d'après les éditions originales, sauf pour la partie des *Poesias gasconas* (« Eglògas » et « Cant nobiau »), dont André Berry a donné une édition critique (1953). Toutes les traductions, sauf mention contraire, sont de notre fait. Liste des exemplaires consultés :

- *Poesias gasconas* : numérisation de l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France, à Paris, sous la cote Res. Ye. 863 (disponible sur le site gallica.bnf.fr). Les passages peu lisibles ont été comparés à la numérisation de l'université de Toulouse (tolosana.univ-toulouse.fr) et à l'exemplaire RocheGude de la médiathèque d'Albi, cote RocheGude 2436.
- *Psaumes viratz* : exemplaire BNF R16307.

Protocole de transcription

Pour l'ensemble des textes anciens, nous citons le texte, à chaque fois que c'est possible, dans sa graphie originale, ponctuation comprise, en dissimilant les lettres *i / j* et en développant les contractions. Par souci de clarté et de cohérence, nous dissimilons également les lettres *v / u* en occitan (« Daudid » > « David »), sans pour autant préjuger de la réalisation phonétique du /v/ intervocalique ([ʃ] ou [w]).

Selon l'usage moderne, nous réservons les caractères italiques au soulignement et aux citations en langues étrangères et en occitan. Par conséquent, les citations de Peletier du Mans sont transcrites en caractères romains, contrairement aux éditions *princeps*.

Selon les usages philologiques courants, les crochets droits [] signalent un ajout ou une correction de notre part, y compris dans les paginations ou foliotations fautives. Les chevrons <> signalent une erreur manifeste qu'il convient de retirer pour la compréhension du texte. Pour les citations propres à *Essais EB*, les annotations et retouches manuscrites sont transcrites en gras ; les ratures sont reportées à chaque fois qu'elles sont lisibles ; à défaut, nous signalons un passage biffé et non lisible par **rature illisible**.

Selon l'usage des grammaires de référence (*GMF* et *GOGC*), nous utilisons les conventions suivantes :

- Les phonèmes sont placés entre deux barres obliques // et les réalisations phonétiques entre crochets droits []. Seul l'alphabet phonétique international est utilisé. Les étymons sont transcrits en petites capitales.

Exemple : en occitan, /a/ post-tonique peut se réaliser en [ɔ], [a] ou [ə] ; la terminaison latine -OREM a évolué en /ur/.

- Les mots en autonymie sont écrits en italiques et leur définition est mise entre guillemets.

Exemple : le mot *escarabilhat* signifie « enjoué ».

À chaque fois que cela a été possible, nous avons harmonisé les citations issues de travaux de linguistique avec ces conventions.

Première partie

L'histoire des faits littéraires en
domaine gascon au XVI^e siècle et la
question de la langue

Chapitre 1

Les contours de la « Gascogne » littéraire

RÉUNIR Montaigne et Garros en tant qu’auteurs « gascons » n’est pas une opération nouvelle. La réponse de Bernadau à l’enquête Grégoire montre que lire d’un même geste une œuvre en français et une œuvre en occitan relève d’un sentiment tenace et ancien, sans pour autant avoir fait l’objet d’une justification complète¹. Ce n’est qu’avec la parution de *Renaissance du Sud*, en 1970, qu’une explication est proposée d’un tel rapprochement. En s’intéressant à la « littérature occitane au temps de Henri IV », Robert Lafont se pose en rénovateur de l’histoire littéraire occitane², et propose une façon d’aborder les *Essais* qui sera partiellement reprise par la critique montaigniste, ce dont témoigne sa présence dans quelques publications de ces dix dernières années comme le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, dirigé par Philippe Desan (2004), ou l’ouvrage de Giovanni Dotoli sur *La Voix de Montaigne* (2007). Nous nous proposons, pour exposer et reformuler cette articulation entre histoires littéraires française et occitane, de faire un parcours historiographique mettant en lumière les différentes façons dont l’objet « littérature

1. Voir Introduction, p. 1.

2. LAFONT 1970, version remaniée d’une thèse soutenue en 1964, voit le jour au même moment que la *Nouvelle histoire de la littérature occitane* co-écrite avec Christian Anatole (LAFONT et ANATOLE 1970).

gasconne », dans ses différentes applications linguistiques, a pu être inventé et manipulé par ses commentateurs.

Notre point de départ sera une contribution à une histoire critique de l'histoire littéraire du domaine « gascon », tant du point de vue français qu'occitan³, en nous attachant sur les transformations de l'histoire littéraire du point de vue occitan. Enfin, nous nous intéresserons au primat de la géographie dans ces différentes pratiques, qui semble être une spécificité de notre objet⁴.

1.1. Littérature et roman national

Alors que Montaigne est présent dans toutes les anthologies et manuels scolaires traitant de littérature française, Garros en est quasiment absent. Rien d'étonnant à première vue pour un poète du XVI^e siècle : dans l'ombre de Marot, Ronsard, Du Bellay et quelques autres, peu de poètes *mineurs* sont lus, édités, enseignés, comme en témoigne la différence entre les soixante-dix sept auteurs présents dans l'anthologie de Jean Céard et Louis-Georges Tin et ceux habituellement retenus par la tradition scolaire⁵. Pourtant Garros n'est pas un *poeta minor* pour tout le monde. Bien au contraire, depuis son exhumation par Léonce Couture et son édition par Alcée Durrieux⁶, il passe pour un prestigieux devancier du Félibrige, avant de devenir un champion de l'occitanisme moderne. Il est ainsi de tous les précis et autres ouvrages, savants ou non, qui traitent de littérature occitane, comme celui de

3. L'étude des ouvrages d'histoire littéraire et des notions qu'ils construisent ou transmettent a suscité de nombreux travaux ces dernières années. Nous nous appuyons essentiellement sur VAILLANT 2010.

4. Le problème de l'articulation entre dimensions historique et géographique a été posé dans VIALA et SAINT-JACQUES 1994 à propos de la définition du « champ littéraire » modélisé par Pierre Bourdieu. Nous remarquons que ce questionnement vient en partie d'un point de vue périphérique puisqu'il y est surtout question du rapport entre littérature française et québécoise.

5. Le parti pris de cet ouvrage, dont il sera à nouveau question plus loin, est précisément de bousculer les habitudes en retenant le plus grand nombre possible d'éléments relevant de la poésie : « tous ces éléments témoignent de la foisonnante diversité des pratiques poétiques en usage et donneront quelque idée de l'horizon littéraire du XVI^e siècle. Cet univers paraît parfois assez déconcertant, pour qui décide de le considérer dans son ampleur, et n'accepte pas de le conformer trop vite à ce que la tradition nous a habitués à tenir pour poétique. » CÉARD et TIN 2005, p. 48.

6. GARROS éd. A. Durrieux 1895.

Paul Fabre intitulé *De Pèir de Garròs à l'abbé Fabre : trois siècles de poésie occitane (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles)* (2013). Il faudrait donc parler plutôt d'auteur en langue *minoritaire*. Mais cela reviendrait, sans plus de formalités, à passer d'une caractérisation de son œuvre à la caractérisation de sa langue d'expression littéraire. De plus, le syntagme « langue minoritaire » est en concurrence avec d'autres comme « langue minorée » ou « langue dominée⁷ ». Quant au cadre institutionnel français et son appellation de « langue régionale », s'il permet d'identifier de façon univoque les différentes langues de France, il a été créé pour décrire l'état sociolinguistique de la France contemporaine. Il ne saurait donc, en toute rigueur, offrir de définition suffisante au chercheur en littérature du XVI^e siècle⁸. Littérature mineure, minoritaire, régionale ? Nous commencerons par décrire la situation du cas occitan dans les mots des histoires littéraires françaises.

1.1.1. La littérature française et ses marges

Si l'on prend les catégories employées par *L'Encyclopédie des littératures* de la Bibliothèque de la Pléiade, la « littérature de langue occitane » aurait un rapport de type « connexe » et / ou « marginal » à l'« histoire littéraire française⁹ ». De fait, les auteurs d'expression occitane sont systématiquement absents des histoires littéraires consacrées au XVI^e siècle ou, à la rigueur peuvent être sollicités pour la partie francophone de leur œuvre. C'est le cas d'Auger Gaillard, cité par Frank Lestringant dans le premier volume de *l'Histoire de la France littéraire* pour quelques vers de son *Apocalypse*, traduite en français, dont il ne nous reste que quelques fragments, introduits par un long paratexte en occitan et en français¹⁰. Du reste,

7. Une récente « étude des discours catégorisants sur les langues minoritaires » répertorie et classe pas moins de quarante notions apparentées ; LUXARDO, ROLLAN et VIAUT 2012.

8. Sur cette question on se reportera notamment à la discussion de la définition « territoriale » des langues visées par la *Charte européenne des langues minoritaires ou régionales* dans CERQUIGLINI 1999. Pour une critique des effets de cette taxinomie officielle dans l'approche du corpus occitan, voir KIRSCH 2004, p. 105-106.

9. QUENEAU 1958.

10. LESTRINGANT et ZINK 2006. Cette mention d'une partie de l'œuvre du *Rodièr* de Rabastens, par ailleurs peu lue par la critique occitaniste, trouve son origine dans un article que Frank Lestringant a consacré au thème de l'apocalypse dans la seconde moitié du XVI^e siècle ; LESTRINGANT 1998.

seule une *Histoire de la littérature française du XVI^e siècle* réserve une place à la « littérature occitane » dont la description a été confiée à Philippe Gardy¹¹. L'objet est traité dans un chapitre intitulé « le français et les langues », entre deux parties traitant des « réflexions sur la langue » et de « la traduction ». Nous sommes ainsi amené à constater que le seul moyen d'articuler le corpus occitan à la production francophone de son temps est de poser le problème linguistique de l'espace français dans toutes ses dimensions.

La principale tendance dans les ouvrages universitaires est de traiter de « la question de *la langue* », ce qui les amène à un modèle téléologique d'« émergence » ou encore d'« affirmation » de la seule langue française¹², en général par rapport au latin et ponctuellement par rapport à une altérité linguistique vernaculaire interprétée comme variation dialectale¹³. Or, il est difficile de nier que l'opposition binaire entre français et tout autre code linguistique relevant d'un usage restreint ou dépassé mène à une difficulté d'interprétation que résume pour nous une curieuse formule de Jean-Yves Boriaud dans sa *Littérature française du XVI^e siècle* : « [le latin] joue d'ailleurs encore, dans notre pays, son rôle de langue unificatrice : de langue d'oc, le Limousin Dorat sut le latin avant le français¹⁴. » Alors qu'il s'agit de préciser l'importance relative, dans les pratiques linguistiques du lettré Dorat, des deux langues expressément nommées (le français et le latin), la mention de la « langue d'oc » vient compléter un tableau réunissant trois éléments que l'on sait importants, mais dont on n'arrive à dégager ni le rôle ni la place exacts. L'occitan est ici convoqué dans un syntagme métalangagier¹⁵, « langue d'oc », introduit par un déterminant dénotant l'origine, « de ». C'est-à-dire que cette désignation met en jeu des représentations métalinguistiques (la « langue d'oc » ne saurait avoir le même rôle qu'une autre langue pourvue de son glossonyme) et identitaires. La

11. TOURNON, BIDEAUX et MOREAU 2004.

12. LESTRINGANT et ZINK 2006, p. 36 ; TADIÉ 2007, p. 254.

13. AULOTTE 1991, p. 247-272.

14. BORIAUD 1995, p. 52.

15. La désignation métalangagière est une périphrase employant des mots à teneur plus ou moins métalinguistique (langue, idiome, dialecte), par opposition aux désignations glossonymiques (français, italien, allemand) et épilangagières (jargon, charabia, patois, petit-nègre). BOYER 2005.

notion de « langue d'origine » semble en effet liée à celles de terroir, de langue maternelle ou naturelle et son emploi par la recherche professionnelle a pu être classé dans une analyse de type identitaire du contact de langues¹⁶. Dans notre cas, cette idée de nature s'oppose aux deux codes qui font l'objet d'un *savoir* : le latin, langue de culture, mais aussi le français, la langue de « notre pays », dans un sens patriotique et républicain, qui laisse entendre que cette langue nationale a vocation à remplacer le morcellement linguistique de l'Ancien Régime, évoqué dans le gentilé *limousin*. La tradition critique française est donc loin de méconnaître l'objet de notre étude. Il y a plusieurs langues en présence dans la culture de l'espace français au XVI^e siècle, mais rien ne vient expliquer leur articulation, ni décrire les apprentissages dont elles résultent ou les conséquences de leur coprésence.

Cette difficulté de perception exacte et de compréhension des phénomènes de plurilinguisme aboutit parfois à une mésentente sur le rapport entre langue et littérature en domaine français au XVI^e siècle. À l'occasion d'un colloque récent portant sur les liens entre *La France et les Lettres*, Françoise Argod-Dutard reprend à son compte les grandes caractéristiques de ce premier modèle d'interprétation de « la question de la langue ». On y retrouve en premier lieu une idée d'« expansion » du français, revenant à décrire successivement trois phénomènes, parfois en eux-mêmes discutables, et sans en expliquer la corrélation :

- l'apparition de textes relevant de la politique linguistique, tout particulièrement l'ordonnance de Villers-Coterêts ;
- une « renaissance des lettres » favorable au vulgaire qui lie la création littéraire au travail linguistique, comme peut l'incarner la *Deffence* de Du Bellay ;
- une « érosion des patois » ajoutée à l'affaiblissement du latin « cicéronien ».

À partir de là, toute la question de la langue française au XVI^e siècle est tournée en termes d'« enrichissement » – « dialectal » ou « au latin¹⁷ » – et est illustrée par la description des pratiques de traduction scientifique et de prose médicale. Ce rappel

16. LUXARDO, ROLLAN et VIAUT 2012, p. 12.

17. ARGOD-DUTARD 2012, p. 51. Le sens donné à la notion de dialecte n'est pas précisé et le latin est considéré comme un code linguistique global.

d'histoire littéraire ne sert finalement que de propédeutique à une « Renaissance des poétiques littéraires¹⁸ » : au bouillonnement linguistique qu'incarnerait Rabelais, vient correspondre une période d'innovations poétiques ; de ce chaos seule une partie est amenée à traverser les siècles, la poétique de la Pléiade. Enfin, l'ensemble de cette lecture repose sur le postulat, parmi d'autres, que seule l'élite intellectuelle est en situation de plurilinguisme. L'homme naturel est monolingue, « seul le peuple possède un idiome unique, réduit parfois à des rudiments oraux¹⁹ ». Ce préjugé de déficience linguistique, que ce soit pour les sociétés primitives ou les classes sociales défavorisées, a pourtant été dépassé par les différentes disciplines des sciences du langage²⁰. Enfin, dans cette mise à plat de « la question de la langue », la méconnaissance de la diversité linguistique, de ses mécanismes et de ses enjeux aboutit à l'étude d'une école poétique comme représentant d'un état linguistique. L'interprétation politique vient couronner le tout : « [la Pléiade] est un mouvement littéraire qui se calque sur le sentiment émergent d'une conscience nationale²¹ ».

À l'image de cette courte synthèse, nombre d'études butent sur le problème de la « question de la langue » au XVI^e siècle à cause de deux difficultés, souvent cumulées. La première est une forme de surdité à la linguistique et la sociolinguistique modernes, qui perpétue certaines idées préconçues sur le langage. Les travaux de linguistique générative, en termes de compétence linguistique, de langue interne, ainsi que les apports de la sociolinguistique montrant le caractère purement arbitraire et socio-politique de la notion de langue, devraient nous empêcher désormais de considérer les « langues » comme autant d'objets de connaissance circonscrits. Le mythe du locuteur naturel, réduit à oraliser quelques bribes de ce qui n'est pas vraiment, ou qui n'est plus, une langue (la « langue d'oc », ancien idiome littéraire devenu patois) ne permet pas de décrire un espace profondément bilingue, parfois décrit comme connaissant une situation de diglossie stable, tel

18. ARGOD-DUTARD 2012, p. 63.

19. *Ibid.*, p. 68.

20. Sur cette question, se reporter à PINKER 2013, p. 23 et suiv.

21. ARGOD-DUTARD 2012, p. 67.

que l'Aquitaine du XVI^e siècle. Du reste, « savoir » le français et / ou le latin est une expression relevant de la compréhension intuitive de ce qu'est une compétence linguistique mais ne nous apprend rien sur la nature et la fonction des productions linguistiques ayant été réalisées à telle époque, dans tel milieu, dans tel code. La seconde difficulté est l'interprétation *nationaliste* qui dérive de ce schéma : la langue « naturelle » est supplantée d'abord par le latin puis par le français. Comme le rappelle Benedict Anderson, la production littéraire du XVI^e siècle (poésie aussi bien que prose d'idées) a certes été un des matériaux de la construction identitaire nationaliste du XIX^e siècle mais, précisément, elle ne peut pas être tenue pour une forme de pré-conscience nationaliste²². Il est donc nécessaire de réviser le mythe du locuteur naturel monolingue et les schémas d'émergence linguistique qui y sont liés pour poser la question *des langues* de façon plus ouverte, c'est-à-dire en s'interrogeant sur les façons de percevoir et de penser l'activité langagière et sa diversité au XVI^e siècle.

1.1.2. Une littérature « restreinte »

De là nous en venons à l'idée que la question des « marges linguistiques » en littérature ne peut être traitée que globalement. Le sort de la littérature occitane est lié à celui de la littérature néo-latine, non seulement, en théorie, au XVI^e siècle, mais encore, aujourd'hui, dans la pratique de nos histoires littéraires. Si en, 2005, Jean Céard et Louis-Georges Tin ressentent le besoin de préciser au seuil d'une anthologie poétique consacrée au XVI^e siècle que « cette poésie néo-latine est loin d'être un phénomène isolé, marginal ou résiduel²³ », c'est parce qu'ils perçoivent la nécessité de penser l'ensemble des rapports linguistiques en présence. Le cas néo-latin est particulièrement révélateur car, contrairement à l'imprimé occitan, il représente une part non négligeable du marché du livre au XVI^e siècle – et au-delà – et bénéficie d'un certain prestige.

22. ANDERSON 2002, p. 53-55.

23. CÉARD et TIN 2005, p. 37.

L'analogie du « marché » nous ancre dans une vision socio-économique des productions linguistiques en général, et littéraires en particulier. Son application au problème concret de la diversité linguistique, entendue comme variation de langues ou en langue, a été l'objet de plusieurs études de Pierre Bourdieu. Alors que la linguistique contemporaine, incarnée par les travaux de linguistique générativiste de Noam Chomsky, tend à s'intéresser à un « locuteur idéal », unité permettant l'analyse des compétences langagières en neutralisant la dimension pragmatique des échanges internes propres à une communauté linguistique et son rapport à l'altérité²⁴, le sociologue français a rappelé l'importance d'une analyse partant du contexte dans lequel des locuteurs réels sont amenés à produire et échanger des énoncés linguistiques. C'est la prise en compte du changement et de la diversité linguistiques qui nous force à poser « la question des conditions économiques et sociales de l'acquisition de la compétence légitime et de la constitution du marché où s'établit et s'impose cette définition du légitime et de l'illégitime²⁵ ». Ainsi, si les productions occitanes et néo-latines du XVI^e siècle sont peu à peu perçues comme illégitimes par l'histoire littéraire française classique, cela relève d'un rapport social des langues qui informe l'idée que nous nous faisons de la littérature. Une littérature proprement française concentre un pouvoir symbolique qui relègue les autres expressions littéraires dans un rôle social résiduel ou peu à peu dévalorisé. Le néo-latin évolue dans une sphère considérée comme surélevée, *hyper-savante*, et ce malgré l'existence d'une littérature néo-latine basse, allant parfois jusqu'au macaronique²⁶, tandis que les littératures de langues « régionales » sont au contraire stigmatisées comme *populaires*, ce qui, là encore, revient à faire l'impasse sur les prétentions littéraires hautes d'un Pey de Garros ou d'un Jean de Nostredame, ou du rôle des langues au sein d'œuvres comme celles de Du Bartas ou Montaigne,

24. « Une grammaire générative idéale spécifie un couplage des représentations phonétiques et sémantiques sur un domaine infini ; elle constitue ainsi une hypothèse pour expliquer comment le locuteur-auditeur interprète les énoncés, *abstraction faite* des nombreux *facteurs* qui se mêlent à la compétence tacite pour déterminer la performance effective. » CHOMSKY 1969, n. 2, p. 16, nous soulignons.

25. BOURDIEU 2001, p. 68.

26. Sur les rapports entre littérature « dialectale » et littérature néo-latine, voir GARAVINI 1990, p. 42-47.

notamment dans l'énonciation d'un idéal littéraire et / ou stylistique²⁷. Autrement dit, en reprenant la dichotomie majoritaire / minoritaire, la langue française n'est pas majoritaire uniquement parce qu'elle est la plus représentée, mais parce qu'elle reçoit la plus grande force symbolique dans la culture du royaume de France dès le milieu du XVI^e siècle. Quelle que soit l'importance de ses *Pœmata* au sein de son œuvre, c'est la *Défense* de Du Bellay que l'on retient.

Cet impact social de certains codes linguistiques peut se mesurer à l'aune des catalogues de livres imprimés. Benedict Anderson a souligné à quel point l'accès à l'imprimerie était inégalitaire, de façon à faire de l'économie capitaliste du livre une des origines les plus structurantes du phénomène national²⁸. C'est au XVI^e siècle que s'instituaient des « langues d'imprimerie », amenées à conserver un rôle politique prépondérant. Les autres langues, dès lors, n'auraient qu'un accès limité, dans le temps et en volume, voire pas d'accès du tout à l'imprimerie. Ce premier constat peut être continué par les travaux d'histoire des idées linguistiques portant sur les processus de « grammatisation²⁹ », c'est-à-dire le fait d'outiller, d'un point de vue métalinguistique, un idiome, en le dotant d'un dictionnaire et d'une grammaire. Toutes les langues n'accèdent pas à cet état, ni n'y accèdent en même temps. Les cas du latin et de l'occitan, de ce point de vue, sont particulièrement complexes. Avec le néo-latin, on a l'exemple d'un code linguistique actif et pratiqué mais qui ne peut être jugé qu'au regard d'un état de langue antérieur. Il manque en quelque sorte une « regrammatisation » du latin tel qu'il se pratique au XVI^e siècle. Pour l'occitan, le phénomène du *trobar* et la réflexion métalinguistique qui l'a accompagné permet de parler d'une grammatisation précoce, suivie d'une perte de prestige social et politique dès la fin du XV^e siècle, moment clef du passage à l'imprimerie³⁰.

27. GARDY 1998, p. 73-88.

28. ANDERSON 2002, p. 49-58.

29. AUROUX 1994. Voir chap. 3, p. 137.

30. Sur le moment grammatical que constitue le *trobar*, SWIGGERS 2003.

<i>Période</i>	<i>Imprimeurs</i>	<i>Titres</i>	<i>latin</i>	<i>%</i>	<i>fran.</i>	<i>%</i>	<i>occ.</i>	<i>%</i>	<i>autres</i>	<i>%</i>
1500-1550	47	427	278	65,1%	121	28,3%	22	5,2%	6	1,4%
1551-1561	11	163	75	46,6%	75	46,6%	10	6,1%	3	1,9%
1562-1599	27	229	27	11,8%	196	85,6%	5	2,2%	1	0,4%
1600-1617	6	99	24	24,2%	66	66,7%	10	10,1%	1	1%
TOTAL	72	918	404	44%	458	49,9%	47	5,1%	11	1,2%

TABLE 1.1. – Distribution linguistique des ouvrages imprimés à Toulouse de 1500 à 1617

Le cas toulousain a fait l'objet d'un traitement statistique par Pierre Escudé, mettant en valeur les dynamiques propres aux trois principales langues en présence : latin, français, occitan³¹. On s'aperçoit alors que le binarisme *langue d'imprimerie / langue orale* demande à être affiné. Chaque langue a sa propre dynamique, qui ne correspond qu'à partir d'une certaine échelle historique au schéma général de progression du français, déclin du latin, apparition et disparition de l'occitan. Une mise en graphe rudimentaire de ces quelques données statistiques montre à quel point le milieu du siècle est un moment crucial où se joue une nouvelle distribution linguistique³². Tandis que l'imprimé en français semble échanger sa place avec le latin, l'imprimé occitan, quoique toujours minoritaire, ne semble pas céder de terrain et profite même, à la fin du siècle, de l'amplification générale des volumes.

Il n'est pas possible, à partir de ces seules données, de dresser des hypothèses expliquant de telles évolutions ; la question de la destination des ouvrages serait essentielle, notamment pour comprendre la répartition linguistique des productions à fonction liturgique. Nous renvoyons à un second article de Pierre Escudé pour les données disponibles, qui demanderaient à être poursuivies par une reprise du répertoire bibliographique de Desgraves et Mégret qui, complété d'une entrée linguistique et surtout d'une entrée générique, permettrait, une fois numérisé et encodé, de produire des représentations complètes du marché du livre toulousain au XVI^e siècle³³. Pour notre propos, c'est la stabilité de l'imprimé occitan et les

31. Voir la table 1.1, extraite de ESCUDÉ 2002, p. 34.

32. Fig. 1.1, p. 31. Il faut bien évidemment tenir compte de la distorsion créée par l'écart entre les durées envisagées (50 ans, 10 ans, 37 ans, 17 ans).

33. Une première tentative de prise en compte de la dimension générique a en effet été effectuée dans ESCUDÉ 2005. Le répertoire bibliographique le plus complet pour Toulouse reste DESGRAVES et MÉGRET 1975.

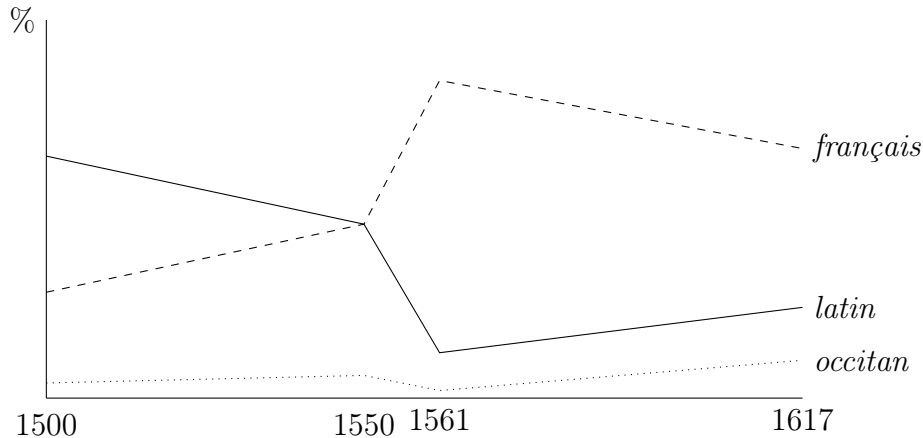


FIGURE 1.1. – Graphique de la distribution linguistique des ouvrages imprimés à Toulouse

trajectoires parfaitement symétriques du français et du latin qui sont particulièrement significantes. Il y a bien, entre ces deux dernières langues, un phénomène de substitution. Toutes deux sont présentes en quantité non négligeable au début du siècle, puis la production en français semble avoir permuté sa position avec la production en latin. Après l'équilibre symbolique des années 1550, se dessine peu à peu un nouvel ordre linguistique dans lequel les deux langues ont leur place, mais en des proportions nouvelles. Quant à l'occitan, son poids au début du siècle le positionne définitivement comme langue d'accès limité à l'imprimerie, mais il garde de façon surprenante sa part du marché, qui semble fluctuer avec le volume global de l'imprimé toulousain : chute dans les années 1550, puis reprise continue.

Si l'on en croit Franco Moretti, le traitement statistique relevant de la « lecture à distance [*distant reading*] » par le biais de la représentation en graphes permettrait de relativiser les corpus qui sont traditionnellement l'objet des études littéraires. Nous pouvons effectivement apercevoir que l'objet « littérature française », c'est-à-dire les genres pleinement reçus comme littéraires et d'expression haute et francophone, ne concerne qu'une partie de la culture écrite, et même de la littérature au sens propre, en France au XVI^e siècle³⁴. Dès lors on peut ressentir

34. De même, selon Franco Moretti, les études consacrées au roman européen du XIX^e siècle ne traiteraient, de fait, que de 2% de la production romanesque de la période ; MORETTI 2008, p. 35-39.

le besoin d'affiner les cadres d'interprétation usuels. Il ne s'agit pas de réécrire l'histoire linguistique du français : sur le long terme, il y a bien eu divers processus de substitution linguistique, à l'écrit et à l'oral, au profit d'une certaine forme de *français*, face aux expressions latine, occitane et dialectales. Comme le résume Paul Cohen, il n'est pas question de remettre en cause les faits, mais leur représentation³⁵. Pour reprendre un mot de Céard et Tin, le risque serait autrement de s'attacher à une vision « restreinte » de la littérature française du XVI^e siècle : « quitte à encourir le soupçon d'avoir le goût dépravé, [les auteurs] préfèrent, dans les limites d'une anthologie, tenter de proposer une vision aussi complète que possible de ce que fut la poésie française du XVI^e siècle. La poésie, toute la poésie, et non cette poésie restreinte que présentent trop souvent les manuels. Or, prendre en compte tout le champ de la poésie force à bousculer traditions et habitudes³⁶. »

Cette idée de « restriction » permet de dépasser la simple dichotomie majoritaire / minoritaire. Même dégagée de tout poids statistique et ramenée à une définition purement sociologique, est-elle suffisamment pertinente pour les pratiques d'histoire littéraire ? Accepter l'idée que les corpus en langues dites régionales et en latin sont minorisés, à la marge de la littérature française, revient à entériner les valeurs sociales qui émanent des productions culturelles françaises et non à les mettre en lumière, moins encore à les analyser. D'un point de vue strictement quantitatif, on peut bien parler du caractère minoritaire du texte occitan moderne. Mais cet aspect n'est pas exclusif d'une approche qui s'intéresse aux façons de concevoir l'acte littéraire et son rapport à la langue. Dans cette perspective, il est primordial d'appréhender l'ensemble des codes linguistiques en présence. C'est pourquoi nous nous proposons de prendre cet objet particulier qu'est la littérature pratiquée en « Gascogne » au XVI^e siècle. Les auteurs réputés « gascons », tels qu'ils peuvent être cités par Pasquier³⁷, ont écrit aussi bien en français qu'en latin (Florimond de Raymond) ou en occitan (Du Bartas) et posent même parfois des problèmes

35. COHEN 2011, p. 125.

36. CÉARD et TIN 2005, p. 37.

37. Voir chap. 2, p. 83.

de *code-mixing* (Monluc particulièrement³⁸). Il ne manque à cette première liste qu'un comparant d'expression exclusivement occitane, Pey de Garros.

Comment ont pu être reçus de tels auteurs par l'histoire littéraire ? Si c'est le rapport français-occitan qui nous préoccupera en premier lieu, nous gardons à l'esprit que le chemin de la littérature occitane moderne croise souvent celui de la littérature néo-latine, de sorte qu'une partie au moins des analyses ici proposées doivent être valables pour cette autre « marge ». Plutôt que de faire l'historiographie de la prise ou non prise en compte de la littérature définie *a priori* comme occitane dans l'histoire littéraire française, nous prenons un point de vue définitionnel, c'est-à-dire que nous cherchons à mettre en relation des définitions de la littérature française moderne avec les lectures des corpus d'expressions française et occitane qu'elles permettent.

1.1.3. Dezeimeris et l'histoire littéraire de type nationaliste

Reinhold Dezeimeris (1835-1913) est avant tout connu pour son projet d'édition critique des *Essais* et ses travaux paléographiques sur Montaigne. Il est en effet un des premiers à s'être intéressé aux annotations manuscrites de Montaigne lecteur, en marge et à la fin des livres de sa bibliothèque. Très fortement attaché au département de la Gironde, dont il a présidé le Conseil général, ses fonctions de conservateur de la bibliothèque de Bordeaux l'ont conduit à produire une œuvre d'exégète consacrée à la production littéraire de la région. Si ses travaux sur Montaigne, La Boétie ou encore Pierre de Brach sont parfois cités, nous nous intéressons à un ouvrage aujourd'hui oublié mais qui a pu représenter à l'époque le sens même de sa démarche d'historien et de critique littéraire, intitulé *De la renaissance des lettres à Bordeaux*³⁹. Dès les premières lignes, l'axe de sa réflexion est clairement défini ; il

38. Paradoxalement, le linguiste Jean-Christophe Pellat choisit d'étudier le texte imprimé des *Commentaires*, rejetant ainsi hors de son analyse la variable « gascon » plus manifestement présente dans les manuscrits, et ce malgré sa volonté affichée d'atteindre la compétence linguistique de l'auteur ; PELLAT 1977, p. 21 et 47-48.

39. DEZEIMERIS 1864.

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

s'agit de faire un récit téléologique qui prend, sans surprise chez ce républicain, la Révolution française comme point de mire :

Né avec Gringore et Villon, le XVI^e siècle, arrivé à sa fin, nous lègue Malherbe et Rénier ; mais là n'est pas toute son œuvre : les langues qui l'entravaient et le retenaient captif à son berceau, il a su les déchirer et en délivrer l'avenir : au lieu des liens étroits de l'intolérance et de la routine, il a donné à la postérité les ailes de l'indépendance et du libre examen. [...]

Dans cette guerre de l'indépendance intellectuelle, qui eut pour victoire décisive la rénovation de la pensée, à quel rang de bataille se plaça Bordeaux ; quel était son contingent de force morale ; quels furent ses plus glorieux soldats, ses premiers Girondins ? c'est ce que je voudrais rappeler sommairement ici ⁴⁰.

Le cadre général est celui d'une histoire de la transformation politique des provinces de l'Ancien Régime ⁴¹, sur la base d'un mouvement d'unification dont la première étape n'est autre qu'un XVII^e siècle perçu dans sa dimension centraliste et classique.

Comme le fait remarquer Alain Vaillant, l'histoire littéraire française de type nationaliste fait figure d'exception. Alors que l'ensemble des autres identités nationales européennes se construisent, depuis la révolution romantique, autour de la « double glorification d'une littérature primitive et d'une langue originelle », la France post-révolutionnaire ne trouve que le classicisme du XVII^e siècle comme « socle ⁴² ». Ce phénomène n'est pas étonnant si l'on considère le rôle du corpus médiéval occitan dans la construction identitaire de la littérature française : au lieu de trouver dans le Moyen Âge français une assise solide du discours nationaliste, les philologues du XIX^e siècle n'ont pu que constater l'existence d'une double littérature, d'oc et d'oïl. C'est pourquoi Bernard Cerquiglini parle de « masque de fer ⁴³ » pour désigner le problème que constitue la littérature occitane médiévale dans l'historiographie classique. Il est donc moins question, pour un lettré français du milieu du XIX^e siècle, de décrire l'antiquité d'une littérature que son rattachement, plus ou moins fort, à un état de culture particulier érigé en étalon. L'excellence et

40. DEZEIMERIS 1864, p. 14.

41. « Une des conséquences du mouvement intellectuel du XVI^e siècle fut de presser et d'unir entre elles les diverses parties de notre pays. Cette unité, que la Révolution française devait cimenter en développant l'esprit public, est passée maintenant à l'état de fait accompli : les provinces ont fait place à la nation ; et les mœurs actives et remuantes de notre temps font disparaître chaque jour les traces des divisions de l'ancienne France. » *Ibid.*, p. 19.

42. VAILLANT 2010, 33-36 et 42.

43. CERQUIGLINI 2007, p. 33.

l'universalité de la littérature française ne proviendraient pas d'une origine médiévale ou d'une antiquité fondamentales, mais seraient irrémédiablement liées à une vision progressiste de l'histoire. Ainsi, sous la plume de Dezeimeris, l'ensemble des évolutions propres aux « lettres bordelaises » est jugé par rapport à leur insertion dans une « culture littéraire ». Le XVII^e siècle, en ce qu'il peut être jugé comme classique, devient un critère de classement entre auteurs (Monluc et Montaigne par exemple), à mi-chemin entre le marqueur historique et la catégorie littéraire. Les expressions du « génie du lieu » sont aussitôt mesurées non pour leur valeur essentielle, mais pour leur apport médiatisé à la norme : ce n'est pas l'espace bordelais en soi qui retient l'attention du critique, mais son rapport à une certaine culture nationale en devenir :

[C]'est qu'il y a du Montaigne chez Monluc, ou plutôt il y a en eux deux le génie local plein de finesse et de perspicacité et poussant droit au but sans ambages. Monluc est le Gascon rude et inculte des anciens temps : Montaigne est le Gascon de la Renaissance, tempéré d'atticisme et poli par Horace. Et, chose singulière, le trait qui demeure saillant, après comme avant la culture littéraire, le don commun, c'est la qualité même que l'on a refusée depuis à la Gascogne. Sincérité de pensée, franchise d'expression, voilà ce qui étincelle partout dans les *Commentaires* comme dans les *Essais*, et voilà aussi le lien de parenté des deux chefs-d'œuvres⁴⁴.

Dezeimeris constitue ici un des « panoramas synthétiques » propres à la « protohistoire française de l'histoire littéraire » décrite par Alain Vaillant⁴⁵. Il nous permet de voir qu'avant même l'apogée de la conscience nationaliste – marquée par les œuvres de Renan et, pour l'histoire littéraire, de Lanson et Petit de Julleville –, la mise en récit de l'histoire littéraire française aboutit à la construction d'un canon littéraire national :

J'ai toujours apprécié beaucoup ces ouvrages où les savants d'autrefois s'appliquaient à recueillir, sous le titre de *Variæ lectiones*, leurs corrections de vieux textes... Pourquoi ne ferait-on point pour les auteurs français, *qui sont aussi des classiques*, ce que l'on a fait si souvent pour les grecs et les latins⁴⁶ ?

44. DEZEIMERIS 1864, p. 57.

45. VAILLANT 2010, 61 et suiv.

46. Dezeimeris, cité dans VALOIS 1913, p. 380-381. Nous soulignons.

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

Dans les lettres bordelaises et plus largement « gasconnes », l'œuvre de Montaigne laisse les autres productions littéraires soit dans l'oubli (Garros), soit dans un rôle de *poeta minor* (Monluc), intéressant dans le seul but d'expliquer et mettre en valeur le *poeta maior*.

L'histoire littéraire de type nationaliste n'a pas pour seule caractéristique de s'attacher à un canon de grands auteurs. Héritière de la querelle des Anciens et des Modernes qui a pu structurer le débat historiographique à l'époque moderne⁴⁷, elle la traduit dans les termes du positivisme ambiant. L'histoire littéraire est affaire d'évolutions et de progrès. Que l'époque contemporaine soit alors un aboutissement ou une décadence ne relève que du positionnement politique des historiens. Ce qui compte pour nous ici c'est de remarquer que « la littérature française », définie *a priori* et hypostasiée, peut être l'objet d'une histoire organiciste. Il y a des époques de naissance, de croissance, de maturité et, éventuellement, de décrépitude.

Pour que cette vision organiciste fonctionne pleinement, on opère implicitement une assimilation totale entre l'histoire de la langue et l'histoire de la littérature. Un tel projet historiographique nationaliste est incarné par *L'Histoire de la langue et de la littérature française [sic]* de Louis Petit de Julleville, publiée entre 1896 et 1900⁴⁸. L'aboutissement de cette histoire linguistico-littéraire peut se trouver dans *l'Histoire de la langue française* de Brunot, qui avait déjà participé au projet collaboratif de Petit de Julleville⁴⁹. Dans cette somme encore largement citée et utilisée, tout particulièrement par les seiziémistes, l'histoire de la langue est intimement liée à l'évolution de la littérature. L'objet s'appuie sur une distinction

47. Sur la question, comparer les contributions de Jean-Marc Civardi et Emmanuelle Blanc au volume *La France et les lettres* déjà cité (VIGNEST 2012).

48. Sur les conditions d'élaboration de l'ouvrage et l'épistémologie de la langue et de la littérature dont il relève, voir PORTEBOIS et SAINT-GÉRARD 2008.

49. Connu pour son *HLF*, Brunot a eu une activité de linguiste beaucoup plus large. C'est notamment un des premiers linguistes à s'intéresser aux corpus oraux, particulièrement en langues dites régionales. Sur son œuvre et ses présupposés, voir RAVELET et SWIGGERS 2010.

linguistique exclusivement française dont on trace l'évolution⁵⁰. La langue commune est pensée comme la synthèse des différentes langues d'auteur tandis que la langue dite administrative n'est abordée qu'en contrepoint.

Ce récit linéaire et téléologique, orienté autour de la langue supposée de Paris et de son évolution⁵¹, est scandé par une série de grandes dates, qui traverse l'ensemble des histoires littéraires et linguistiques de la France. L'historien Paul Cohen retient essentiellement les dates de 842 (Serments de Strasbourg), 1539 (Villers-Cotterêts), 1549 (*Deffence*), 1635 (Académie française), 1794 (enquête Grégoire), 1881-82 (lois Ferry) et 1992 (article 2 de la Constitution⁵²). Cette mise en série « suppose l'existence d'une longue continuité historique liant la III^e République à des époques plus ou moins lointaines, décomposant la centralisation politique, l'affirmation d'une langue et d'une littérature, et l'homogénéisation culturelle du territoire français comme les volets distincts d'un unique processus de construction nationale sur la longue durée⁵³ ». Un tel constat est général pour les littératures européennes. Comme le remarque Linda Hutcheon, le XIX^e siècle, en voyant l'émergence à la fois de l'histoire littéraire comme discipline et d'une nouvelle forme de conscience nationale, procède à une certaine écriture du passé [*story of the past*], dont la portée est forcément politique : « *Since the nineteenth century the identity has been national, and so the accounts of the history of the nation's literature have played a significant role in the formation of a certain national self-imaginings*⁵⁴ ». L'histoire

50. Sur l'exclusivité du français et le rôle laissé aux langues dites régionales, notons l'influence du discours sur « Les Parlers de France » de Gaston Paris en 1888, édité dans ROQUES 1907, p. 432-448. Ce point est abordé dans la description des « traditions historiographiques » de l'histoire du français donnée dans COHEN 2011.

51. Sur cette question, CERQUIGLINI 2007 et LUSIGNAN 2011 démontent patiemment la thèse philologique du « francien », dont on trouvera une nouvelle version, sous une formulation sociolinguistique dans LODGE 1997 et 2004.

52. Sur la citation constante et non critique de ces « lieux de mémoire linguistico-politiques » dans la littérature contemporaine, voir la bibliographie critique donnée dans COHEN 2011, n.3, p. 111-112 et 119 et COHEN 2000.

53. COHEN 2011, p. 112.

54. « Depuis le XIX^e siècle, l'identité est nationale, c'est pourquoi les récits retraçant l'histoire de la littérature de la nation ont joué un rôle significatif dans la constitution d'un certain imaginaire national. » HUTCHEON 1998, p. 402.

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

littéraire, dès lors, peut être considérée comme l'une des multiples formes de la conscience nationale comprise comme un mode de narration ⁵⁵.

Or l'échelle nationale semble particulièrement inadaptée pour décrire le XVI^e siècle européen. « L'Europe de la Renaissance » est « régionale, plus que nationale », et ce n'est qu'une mise en perspective téléologique qui nous pousse à plaquer le cadre *France* sur les réalités de l'époque ⁵⁶. C'est pourquoi on peut légitimement mettre en doute l'efficacité du modèle d'histoire littéraire classique. L'assimilation langue / littérature constitue une pétition de principe propre à la « narration de la nation » : la succession d'œuvres et d'auteurs choisis vient répondre aux besoins de donner une « autorité culturelle » à un modèle politique et identitaire ⁵⁷. Dans le domaine français tout particulièrement, cela nous amène à remettre en question la réception des principaux « événements » de l'histoire de la langue et de la littérature aux XVI^e et XVII^e siècles. « En s'interrogeant sur les origines des nationalismes et des politiques linguistiques contemporains, le récit traditionnel fournit la réponse à une question mal posée ; en prenant à témoin un corpus littéraire canonique, il s'appuie sur des textes écrits pour apporter une réponse à d'autres questions (Comment glorifier le roi ? Comment célébrer la langue française ?). Ce procédé ferme la porte à une véritable reconstitution historique, car les réponses se trouvent déjà inscrites dans la question et le choix des sources. Jeter les bases d'une histoire véritablement scientifique impliquerait non pas de rechercher les

55. Sur la construction nationale comme forme de récit, voir BHABHA 1990.

56. SIMONIN 1990, p. 3.

57. « *The versions of the story of the past that the present tells have always been associated with some kind of "identity" politics. [...] Giving precedence to the German romantic articulation of the issues, many would argue that, precisely because the concept of the modern nation-state and the discipline of literary history were born together, they have been mutually implicated from the start, thanks both to the politics of cultural nationalism and the rise of philology, which proved vital to the nineteenth-century sense of the specificity of the languages and therefore of peoples and nations* [Racontar l'histoire du passé, depuis le présent dans lequel on se trouve, est toujours lié à une forme de politique de l'identité. [...] Si l'on considère que la façon dont le romantisme allemand a associé ces deux dimensions est décisive, on peut même affirmer que, précisément parce que le concept de l'État-nation moderne et la discipline de l'histoire littéraire ont connu une naissance conjointe, ils sont depuis leurs origines indissociables, en raison à la fois des politiques qui se fondent sur un nationalisme culturel et de l'émergence de la philologie, laquelle s'est révélée centrale, au XIX^e siècle, dans la constitution d'une vision des langues – et donc des peuples et des nations – comme spécifiques] », HUTCHEON 1998, p. 402.

premiers balbutiements d'un nationalisme linguistique ou de discerner les premières traces d'un projet d'unification culturelle, mais plutôt de reconstituer le rapport entre politique et langue dans les termes que les habitants de la France moderne l'imaginèrent et le vécurent eux-mêmes⁵⁸. » Cette optique permet de reconstituer un cadre adéquat à l'étude du rapport aux langues au XVI^e siècle, même si ce n'est que par traces : « l'évolution politique ultérieure a gommé les particularités d'un moment ; au mieux elle les a intégrées. Aussi la première tâche, comme nous lirions un palimpseste, est d'en retrouver les traces, témoins, preuves⁵⁹ ». C'est en ce sens que peut être mobilisée, à titre de « contre-histoire⁶⁰ », l'œuvre de Pey de Garros.

1.1.4. Félibrige et occitanisme : une histoire littéraire interventionniste

Face à cette tradition d'histoire littéraire nationaliste, s'est peu à peu constituée une sorte de contre-histoire littéraire du point de vue occitan. Pour ce qui est de la « Gascogne » en particulier, le premier ouvrage complet à paraître sur la question est *La littérature gasconne de las hounts prumères à oey-lou-die*⁶¹. Michel Camélat (1871-1962) est un lettré qui a activement participé à la création et à l'animation d'une déclinaison gasconne, au sens dialectal du terme, du Félibrige, *L'Escolo Gastoû Febus*, et de sa revue *Reclams*⁶². De nombreux articles de Camélat et de ses camarades félibres ont eu pour objet la « littérature gasconne » et nourrissent l'ouvrage finalement publié en 1950⁶³. Il s'agit d'une histoire littéraire restreinte au « *parla dou nouste pòple* [parler de notre peuple⁶⁴] » dont le but est d'apporter

58. COHEN 2001, p. 124.

59. SIMONIN 1990, p. 3.

60. COHEN 2011, p. 128-130.

61. « La littérature gasconne des origines à nos jours », CAMELAT 1950. On peut citer, à titre d'avant-garde, MICHELET 1904, mais qui ne concerne que le département du Gers.

62. L'auteur signait ses écrits occitans *Miquèu de Camelat*. Nous emploierons ici la forme française de son nom. Sur le milieu félibre gascon et son œuvre, SARPOULET 2005.

63. Les personnes remerciées pour leur œuvre ou leurs éclaircissements sont : « *Leonce Couture e Edouard Bourciez, dînque à Louis Batcabe, J.-B. Laborde, Cesari Daugé, Simin Palay, Yan Bourciez, Andrèu Pic, Marcel de Saint Bezard.* » CAMELAT 1950, p. 7.

64. *Ibid.*, p. 8.

une pierre à l'œuvre renaissantiste du Félibrige⁶⁵. Nous sommes donc typiquement dans ce que Linda Hutcheon appelle une histoire littéraire de type interventionniste [*Interventionist Literary History*], c'est-à-dire relevant d'une construction identitaire collective ne coïncidant pas avec celle de l'État-nation⁶⁶, dans le but de créer un nouveau récit du passé propre à appuyer une action militante, en l'occurrence de reconnaissance linguistique :

La cause que prèsse. Qu'aperam au saubamént de la lénque, mounumént de l'Esperit gascoù, miralh d'aquère race qui, mourdènte e suberbalènte, e-s pod banta d'abé las soues payes immourtaus dens l'Istòrie dou mounde, que cridam : Ayude ! aus qui la parlen dab goust e maiestat, e aus qui aymen de broumba-s que « sènze lou gascoù, a [sic] Gascoùgne noù seré mey la Gascoùgne⁶⁷ ! »

Cela se traduit, chez Camélat comme chez d'autres auteurs félibres ou occitanistes similaires, et à l'opposé du modèle français déjà décrit, par une quête et une mise en relief des origines linguistiques et culturelles utilisées comme moteur d'un projet renaissantiste⁶⁸.

65. « *Dens las yeneracioûs qui's lhèben, de balents hilhots que bòlen plâ persequi l'obre dous pays-boûs* [Dans les générations qui se lèvent, de vaillants jeunes hommes veulent bien poursuivre l'œuvre des ancêtres] », CAMELAT 1950, p. 7

66. « *Today when we think of identity politics, however, we usually think of issues related to class, race, ethnicity, gender, sexuality, and a host of other categories with which people self-identity and which are not coincident with the boundaries of the nation-state* [Aujourd'hui, lorsque nous pensons aux politiques de l'identité, nous pensons généralement à des questions relatives à la classe, la race, l'ethnicité, le genre, la sexualité et tout un ensemble de catégories auxquelles les gens s'auto-identifient, et qui ne coïncident pas avec les contours de l'État-nation.] », HUTCHEON 1998, p. 403.

67. « Il y a urgence. Nous appelons au sauvetage de la langue, monument de l'esprit gascon, miroir de cette race qui, mordante et brave, peut se vanter d'avoir ses pages immortelles dans l'Histoire du monde ; nous crions à l'aide ceux qui la parlent avec goût et majesté et ceux qui aiment se rappeler que "sans le gascon, la Gascogne ne serait plus la Gascogne !" » CAMELAT 1950, p. 162.

68. « *The potent combination of the nostalgic impact of origins (the founding moment) and linear utopian projection (into the future) that informs this narrative model is one clear reason for its consistent appeal to any group that has felt oppressed by dominant powers – on the level of nation but also of gender, sexual choice, class, race, ethnicity, language or religion* [La puissante combinaison de la nostalgie pour les origines (le moment fondateur) et de la projection linéaire utopique (vers l'avenir) qui informe ce modèle narratif est un facteur évident de son attrait, qui ne se dément pas chez les groupes qui se sentent opprimés par les dominants au pouvoir – aussi bien en tant que nation qu'en raison de son genre, ses choix en matière de sexualité, sa classe, sa race, son ethnicité, sa langue ou sa religion.] », HUTCHEON 1998, p. 407, nous soulignons.

Cette histoire littéraire interventionniste reprend donc à son compte les moyens narratifs de l'histoire littéraire nationaliste et ses fins : créer un récit historique propre à fonder une autorité culturelle pour un groupe donné⁶⁹. Si nous prenons le soin de tant distinguer les modèles interventionniste et nationaliste au sens strict, sans parler de modèle nationaliste en général, c'est pour pouvoir examiner l'efficacité herméneutique des traditions historiographiques félibréennes et occitanistes et des catégories d'histoire littéraire alternatives qu'elles ont créées⁷⁰.

L'histoire littéraire du point de vue occitan s'est largement appuyée sur la caution historique qu'est le corpus des troubadours. Les origines littéraires du pays d'oc constituent aussi son état classique : de façon symptomatique, la graphie actuellement la plus utilisée pour écrire l'occitan, rationalisée à partir de certains graphèmes médiévaux entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e, est le plus souvent appelée « graphie classique ». Puisque l'objectif est d'appuyer une « renaissance » qui correspond avec la nouvelle conscience nationale du XIX^e siècle, le schéma général est nécessairement celui d'un Moyen Âge classique, d'une époque moderne décadente et d'une renaissance dix-neuviémiste. Nous retrouvons là aussi bien les trois parties de l'*Histoire de la littérature occitane* de Camproux (1953) que les catégories propres à Camélat : « *las Hounts gascounes* », « *lou Decadimén* » et « *la Rebiscoulade*⁷¹ ». Ici encore, l'évolution de la littérature suit l'évolution de la langue telle que la

69. « *Like the historical narratives of nations, those of the newer forms of identity politics create a sense of continuity between past and present, usually with an eye to promoting ideological consensus. In the double function of granting authority and creating continuity lies the core of their shared political agendas – or, more accurately, their shared interventionist agendas.* [À l'instar des récits historiques concernant les nations, ceux qui portent sur les formes plus récentes de politiques de l'identité créent un sentiment de continuité entre le passé et le présent, généralement afin de promouvoir un consensus idéologique. Cette double fonction – conférer de l'autorité et créer de la continuité – est l'enjeu central du projet politique qu'ils ont en commun – ou, pour être plus précis, du projet interventionniste qu'ils ont en commun.] » *ibid.*, p. 403.

70. Un moyen linguistique de noter cette différence aurait pu être d'emprunter aux études anglo-américaines la distinction « impérialisme » / « nationalisme ». Toutefois, l'application d'une telle terminologie à la France du XIX^e siècle nous a semblé, pour notre propos, apporter plus de difficultés que de clarté.

71. CAMPROUX 1953, p. 6, CAMELAT 1950, p. 8, 22 et 72. Pour le domaine « gascon », le schéma est compliqué par le fait que les troubadours aquitains ont écrit dans une langue littéraire aux traits pan-occitans qui n'a pas toujours été reconnue comme leur par les différents gasconistes. Le traitement de ce point précis, quoique d'importance, ne nous semble pas nécessaire à notre propos.

décrivent alors les philologues : un état classique définitionnel suivi d'une décadence synonyme de francisation avant une renaissance linguistico-culturelle⁷².

Mais l'histoire littéraire interventionniste du point de vue occitan, si elle s'articule autour d'une vision téléologique de l'évolution de la langue, ne se pose pas les mêmes questions définitionnelles. Sa première difficulté est, pour exister face à l'histoire littéraire nationale, de poser les limites de son objet, de réunir un corpus et d'en montrer l'unité. C'est le programme que se fixe Camproux : l'étude des « faits littéraires occitans » dans leur ensemble, qu'il définit par la langue⁷³. Cela pose immédiatement problème : comment peut-on faire l'histoire littéraire des productions culturelles faites dans une langue qui n'a pas de support national visible⁷⁴ ? Le premier réflexe est de transformer l'exclusion du champ national, cause de l'invisibilité des lettres d'oc, en facteur positif. La prétention de la citation suivante ne trompe personne, le premier titre de noblesse de la littérature occitane est d'être anti-nationale, de n'être pas du moins le produit ou le support d'un nationalisme explicite :

À la suite du mouvement romantique et de la reconnaissance du principe des nationalités, l'idée s'est répandue au XIX^e siècle que le signe le plus net d'une nationalité était l'existence d'une langue particulière. [...] Or, on peut le regretter ou s'en féliciter, jamais ou à peu près jamais, un nationalisme quelconque basé sur la particularité de langue ne s'est manifesté dans les lettres occitanes. [...] Il semble donc bien acquis que les lettres d'oc ne sauraient être à aucun titre considérées comme un phénomène de caractère national⁷⁵.

72. Cette thèse d'une époque moderne décadente, marquée par une francisation de l'occitan, se retrouve dans BEC 1963, continuellement cité depuis. SAUZET 2007 revient sur les conséquences de ce schéma dans l'interprétation de la langue du XVI^e siècle.

73. CAMPROUX 1953, p. 7.

74. « Le premier [problème] est celui de l'existence d'une littérature occitane et de son caractère propre. [...] la littérature de langue d'oc n'est, dans son ensemble, ni une littérature nationale, ni une littérature provinciale ou régionale. Elle n'entre donc point dans les cadres où nous sommes habitués à distribuer la matière littéraire. [...] En quoi consiste donc l'originalité propre de la littérature occitane ? Essentiellement en ce qu'elle est la littérature d'une langue. Le fait unique en qui réside son unité, c'est le fait de la langue. » *Ibid.*, p. 5 et 7.

75. *Ibid.*, p. 6.

Dans un deuxième temps, il est tout aussi nécessaire de refuser toute forme de définition relationnelle au champ national. L'histoire littéraire occitane nécessite un objet d'étude indépendant, capable de se définir par soi :

La littérature provinciale ou régionale est celle qui se cantonne volontairement dans la mise en valeur de ce qu'il y a de plus typique – donc de plus superficiel – dans la province ou la région. Une telle variété n'est concevable qu'à l'intérieur d'une littérature plus large qui lui abandonne ce canton. [...] Or, rien de tel ne se passe, en général, dans les lettres d'oc : y manque absolument la perspective habituelle à la littérature régionaliste ou provinciale. Les sujets qu'elles traitent, elles les appréhendent dans leur complexe vivant. Elle ne les posent pas « relativement à », elles les saisissent dans leur totalité en soi sans se soucier d'un point de comparaison quelconque : en un mot, elles s'affirment d'emblée par rapport à elles-mêmes⁷⁶.

La difficulté, dès lors, est de tenir un corpus qui apparaît, notamment pour la période moderne, de façon éclatée, relevant d'expressions dialectales qui ne s'identifient que rarement à une unité linguistique plus large. Camproux ne fait donc que répéter la démarche de Camélat en agrandissant son domaine d'étude. Cela a pour effet de rendre visible le corpus de langue occitane, mais en même temps essentialise l'idée de « littérature occitane », avec sa propre histoire téléologique. Si la problématique de départ et les démarches critiques sont profondément différentes, histoire littéraire nationale (Dezeimeris) et histoire littéraire interventionniste (Camélat, Camproux) aboutissent à des formes de récit similaires, essentialisant leur objet et imposant une catégorisation historique rigide.

Ce phénomène n'a rien de spécifique au domaine français, et se retrouve dans d'autres traditions d'histoire littéraire. La proximité linguistique, géographique et socio-linguistique rend le cas casillano-catalan tout à fait comparable au cas franco-occitan. La culture littéraire catalane de l'époque moderne a longtemps été analysée en terme de « *decadència* », cette décadence littéraire faisant suite à un Moyen Âge prestigieux et étant corrélée à un processus de « *castellanització*

76. *Ibid.*, p. 7.

[castillanisation] »⁷⁷. Faire correspondre au XVI^e siècle le terme de décadence n'est pas sans difficultés pratiques, comme le montre le choix terminologique, toujours en vigueur dans les manuels, de donner le nom de *Renaiement* à ce que nous appellerions la Renaissance, de façon à conserver le titre de *Renaiença* à la littérature catalane du XIX^e siècle⁷⁸. Mais si les histoires littéraires occitane et catalane butent sur le même problème de modélisation, cela ne semble pas les distinguer au sein de ce qu'il est convenu d'appeler, depuis l'essai de Pascale Casanova, la *République mondiale des lettres*⁷⁹. Bien au contraire, ces deux cas sont compréhensibles grâce au paradigme des « littératures combattives⁸⁰ ». Tout un ensemble de littératures, européennes et autres, sont assimilables non seulement par leur structuration sociale (expression en langue minorisée) mais dans le recours aux mêmes artifices empruntés au paradigme national / impérial (par exemple la « défense et illustration » d'une langue) et les mêmes tendances historiographiques. Pour l'Europe, on retrouvera inlassablement le poids du Moyen Âge, la dépréciation de la période moderne jugée comme décadente face à un XIX^e siècle reconquérant. Les failles d'un tel schéma, issu du courant de pensée nationaliste européen, sont particulièrement béantes dans le cas occitan puisque les sociolinguistes parlent plutôt d'une diglossie moderne stable et d'un processus de substitution linguistique accéléré à partir du XIX^e et surtout au XX^e siècles.

En tout état de cause, les paradigmes d'histoire littéraire nationaliste classique et d'histoire littéraire interventionnistes apparaissent comme dépassés. Leurs postulats sont toujours, à des degrés divers, présents dans les études littéraires françaises et occitanes. Cependant, les études littéraires du point de vue occitan ont comme spécificité, due au statut particulier des œuvres abordées, d'avoir très tôt posé la question de la légitimité des objets étudiés et de leur méthode.

77. La notion philologique de *decadència* semble naître avec Riquer 1934 ; on en trouvera un résumé dans Fuster 1974 et Comas 1980 ainsi qu'une première critique dans Rincón 1983. Sur la critique du rapport entre *decadència* et *castellanització*, voir Rossich 1997.

78. L'exploitation maximale de ce modèle se trouve dans Rubió i Balaguer 1964, dans lequel la fin du XV^e et le début du XVI^e siècles sont dits *renaiements*, notamment par l'ampleur de l'œuvre d'Ausiàs March, face à une seconde moitié du XVI^e siècle réputée décadente.

79. Casanova [1999] 2008.

80. Casanova 2011.

1.2. Les transformations de l'histoire littéraire du point de vue occitan

Successeur de Camproux, Robert Lafont a été la pièce maîtresse de l'académisation des études portant sur l'occitan et sur les pays occitans. Il n'est pas étonnant que Garros ait été un de ses centres d'intérêt. Mais comment un objet tel que les *Essais* de Montaigne a-t-il pu être intégré à de tels travaux ? Autrement dit : comment passe-t-on de la question de la défense linguistique (dont l'histoire littéraire interventionniste est une des émanations les plus directes) à l'établissement d'un cadre de pensée plus général permettant la réunion d'œuvres occitanophones et francophones ?

1.2.1. Une littérature diglossique

Dans un récent article, Jean-Pierre Cavaillé a décrit « les usages de la catégorie de baroque dans le syntagme “baroque occitan” et les opérations permises par “l'invention” de cette sous-catégorie » en reprenant les termes du débat qui avait opposé les deux spécialistes de la question, Robert Lafont et Félix-Marcel Castan⁸¹. Dans cette vaste question, notre attention se portera sur l'évolution de la catégorie de baroque, particulièrement chez Lafont, dans ce qu'elle dit du rapport du corpus occitan au corpus français. Il ne nous semble pas que cette catégorie ait toujours été, de 1956 à 1974, « inséparable chez Lafont d'une théorisation sociolinguistique des contacts de langue en termes de diglossie, c'est-à-dire de relations conflictuelles entre langue dominante et langue dominée ou subalterne⁸² ». Rappelons d'abord ce qui semble faire le centre de l'activité scientifique de Lafont dans les années 50 : l'étude de la langue occitane dans sa variété dialectale en synchronie et en diachronie. Son objectif est alors clair : maîtriser l'ensemble du corpus littéraire

81. CAVAILLÉ 2012, § 1.

82. *Ibid.*, § 1.

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

occitan, du Moyen Âge à nos jours⁸³. C'est donc en linguiste qu'il s'intéresse, pour la première fois, aux textes occitans de l'époque moderne. Ce n'est que dans un deuxième temps, nous apprend-il, qu'il se fait historien de cette littérature, ses travaux de critique littéraire ne s'étant portés jusque là que sur Mistral et la littérature contemporaine⁸⁴. De ce premier travail, fruit de la surprise du linguiste face à la poéticité d'un de ses corpus, naît le projet d'une anthologie⁸⁵. Il n'est alors question que d'interprétation interne d'un moment de la littérature occitane et, plus particulièrement, du plus étonnant des poètes de ce moment, Pierre Godolin. Le premier emploi, par Lafont, de la notion de baroque se fait dans une étude interne à la langue et littérature occitanes, en occitan, dans la revue *Oc* :

Avèm parlat dau barròc. Exactament siám amb Godolin a la crosiera d'un barròc que fai flòri e d'un classicisme dau lengatge que vòu nàisser. La lucha es dins lo domèni dau lengatge, non pas entre lengatge e significacion. D'un costat coma de l'autre plantejan la dignitat poètica dins lo dire, jamai dins çò que se ditz⁸⁶.

Le mot de *baroque* est saisi face à son contraire *clacissisme*. Nous sommes dans une critique littéraire traditionnelle, qui approche en occitan l'œuvre de Godolin comme on approcherait en français un poète francophone. La dimension européenne du baroque permet de l'adapter au corpus occitan. Les poètes occitans ne feraient que « refond[re] dans une autre langue » la « pensée poétique⁸⁷ » de l'époque, le baroque n'étant qu'affaire d'« *abandon au lengatge* [abandon au langage⁸⁸] ». Or, au fur et à mesure que l'intérêt de Lafont pour la littérature moderne va grandir, le champ d'application du terme *baroque* n'aura de cesse de s'accroître⁸⁹.

83. Ce travail de longue haleine trouve son aboutissement dans une thèse d'État consacrée à la syntaxe occitane, LAFONT 1967.

84. « Venu à nos poètes pour leur langue, en spécialiste, mais les ayant découvert poète... » Robert Lafont, dans PERSON 1973, p. 19.

85. Préparée pour le numéro des *Cahiers du Sud* de 1959, elle donne lieu à une publication autonome dans LAFONT 1960.

86. « Nous avons parlé du baroque. Nous sommes exactement, avec Goudouli, à la croisée d'un baroque fleurissant et d'un classicisme qui veut naître. La lutte est dans le domaine du langage, non entre langage et signification. D'un côté comme de l'autre ils posent la dignité poétique dans le dire, jamais dans ce qui se dit. » LAFONT 1958, p. 130.

87. TORTEL 1959, p. 3.

88. LAFONT 1958, p. 130.

89. Sur l'évolution de la notion de baroque occitan, CASANOVA 1998.

1.2. Les transformations de l'histoire littéraire du point de vue occitan

Comme le fait remarquer Jean-Pierre Cavallé, Lafont ne parle, dans un premier temps, du baroque que pour qualifier Godolin et, à sa suite, la « renaissance toulousaine » de 1610, et encore de façon non systématique. Le terme n'est pas alors pour lui une catégorie d'histoire littéraire satisfaisante et n'a pas à être préféré au terme de « renaissance⁹⁰ ». Vingt ans plus tard, le syntagme « baroque occitan » désigne « un corpus unifié et cohérent dans un vaste arc de temps » allant de 1520 à 1789, comme il en ressort de l'amplitude donnée à une anthologie co-écrite avec Philippe Gardy⁹¹. Pour comprendre ce grand saut, il faut s'arrêter sur le renversement de perspective que constitue la réédition, en 1974, de la première anthologie de 1960. Le corpus envisagé est étendu à l'ensemble des productions poétiques en occitan entre 1560 et 1660, et intitulée *Baroques occitans*. L'expression n'est plus utilisée dans son acceptation traditionnelle d'histoire littéraire européenne ni ne concerne le seul « *espaci dau lengatge* [espace du langage⁹²] », mais sert à donner au fait littéraire occitan moderne toute sa dimension sociale et politique :

Mais parler de baroque occitan n'est pas une opération simple. On peut dire que le baroque est occitan s'il s'exprime en langue d'oc. Mais pourquoi le fait-il ? Nous espérons suggérer qu'il y a entre 1560 et 1660 une « vocation baroque » de l'Occitanie, qui tient à des conditions spécifiques, dont la plus remarquable est de devoir élever en dignité une parole sociale qui commence à se sentir condamnée, ou à user de cette parole pour critiquer l'ordre imposé à la culture. En situation de combat, usant d'emphase ou de dérision, la création occitane de la Renaissance et de la première moitié du XVII^e siècle projette ses malaises dans le déséquilibre fonctionnel de l'art baroque⁹³.

Entre temps, *Renaissance du Sud* avait paru, dans lequel l'examen des œuvres littéraires se faisait en termes de « conscience linguistique des écrivains⁹⁴ ». C'était là la première étape du recours, par la suite théorisé et revendiqué, à la notion de diglossie. La littérature occitane est dès lors lue dans son déterminisme sociolinguistique : elle est fondamentalement marquée par le statut social de sa langue d'expression et devient alors un *contre-texte*. Cette littérature, donc, dont on n'avait

90. CAVALLÉ 2012, n. 43.

91. LAFONT et GARDY 1997.

92. LAFONT 1958.

93. LAFONT 2004, p. 7.

94. Voir chap. 3, p. 162 et suiv.

de cesse d'affirmer, depuis Camproux, la continuité et la dignité, des troubadours jusqu'au XX^e siècle, se trouve divisée en deux grandes périodes. Après un Moyen Âge autonome, où l'occitan est une langue littéraire à part entière face aux autres vernaculaires, la période moderne place la littérature occitane dans une situation de diglossie permanente. Même sérieuse, comme avec Pey de Garros, elle n'évolue plus que par rapport aux grands langages littéraires et, en premier lieu, par rapport au français. Cette période est à son tour divisée entre une littérature occitane d'Ancien Régime qui fait état d'une diglossie stable et apaisée – à chaque langue sa fonction et son registre – et une période contemporaine marquée par l'exacerbation du conflit linguistique et sa prise de conscience, amenant à divers mouvements renaissantistes (Félibrige, occitanisme), ou inversement à l'acceptation d'un statut dévalorisé et menacé (littérature « patoisante »)⁹⁵. Dans tous les cas, la littérature occitane post-médiévale fonctionne par antagonisme au texte français.

1.2.2. Les limites d'une contre-littérature monolingue

La modélisation en termes de « baroque » de la littérature occitane permet de trouver un sens et une unité au corpus tout en montrant son lien étroit avec la littérature française. Le projet interventionniste, en quelque sorte, s'accommode d'une description détaillée des processus propres à une littérature en langue minoritaire. Toutefois, au moment même où les études occitanes semblent avoir trouvé un modèle suffisant et propre à guider tout un domaine de recherche, une interrogation se fait jour. Comment continuer à justifier la distinction pratique entre auteurs français et occitans ?

C'est un appauvrissement certain du panorama littéraire occitan que de négliger Montaigne, Adrien de Montluc, Théophile, tant d'autres, et de présenter Du Bartas par une exception gasconne à son œuvre française. C'est aussi sans doute un gauchissement des perspectives que de retenir un seul registre linguistique alors qu'il y en a deux, qui sont dans un rapport constant⁹⁶.

95. Sur tous ces aspects, voir LAFONT 1987.

96. LAFONT 2004, p. 12.

1.2. Les transformations de l'histoire littéraire du point de vue occitan

La légitimation de la littérature occitane s'est faite au nom de la prise en compte de la réalité sociolinguistique, en bénéficiant de l'analyse en terme de diglossie. Or la diglossie naît de la confrontation de codes linguistiques. Étudier des auteurs *occitans* rend nécessaire, à plus ou moins brève échéance, d'étudier leurs confrères *français* évoluant dans les mêmes sphères. Il apparaît rapidement que l'on ne peut pas retenir que l'expression occitane dans l'approche de la littérature se faisant jour en Occitanie. L'emblème de ce « gauchissement » est certainement Du Bartas, qui a largement retenu l'attention de l'histoire littéraire occitane pour deux pièces, un poème trilingue et un sonnet en occitan rapporté par Pierre de Brach. Aborder un des auteurs majeurs du XVI^e siècle français pour une partie si infime de son œuvre, en laissant de côté la pièce maîtresse que constituent la *Semaine* et sa suite, ne peut pas être satisfaisant⁹⁷. Les études occitanes nourrissent donc une nouvelle ambition : parvenir à rendre compte de la littérature en français des auteurs occitans :

C'est un premier pas⁹⁸, très important dans la voie qui devra bien nous amener un jour à réécrire l'histoire de la littérature non pas sans tenir compte des frontières – ce qui signifierait nier l'histoire – mais sans les transformer en barrières ; non pas en oubliant, toutes choses confondues, les lignes de partage entre les langues, mais au contraire en assumant aussi les différences intra-linguistiques, de façon à réinterpréter les processus de la production littéraire à la lumière de la dialectique des idiomes. Dante ne s'explique pas sans considérer, en lui et autour de lui, l'opposition entre le latin « *perpetuo e non corruttibile* » et le vulgaire « *non stabile e corruttibile* », ni Montaigne sans envisager sa situation au carrefour du latin, du français et du gascon – ce qu'on a tendance à oublier en France⁹⁹.

C'est dans le sillage de telles réflexions que Fritz Peter Kirsch, à la suite d'un ouvrage axé autour de la notion de « carrefour des langues¹⁰⁰ », a esquissé un projet de *Nouvelle nouvelle histoire de la littérature occitane*, qui devait faire l'objet d'une élaboration collective au sein de l'Association internationale d'études occitanes¹⁰¹.

97. Sur une relecture du poème trilingue de du Bartas en regard avec sa poétique générale, voir l'analyse de Philippe Gardy résumée au chap. 6, p. 293.

98. L'auteur, Fausta Garavini, évoque ici la collaboration de Philippe Gardy à Tournon, BIDEAUX et MOREAU 2004 dont il a été question plus haut (p. 24).

99. GARAVINI 1992, p. 265.

100. KIRSCH 2000.

101. À ce jour, aucune autre contribution n'a été publiée.

Pour la période qui nous intéresse, Fritz Peter Kirsch part du même constat du manque d'une vision complète des moyens linguistiques de la littérature occitane moderne :

Quant à la Renaissance occitane de Nérac, Toulouse et Aix-Marseille, elle fascine par son ambivalence. D'une part elle confirme l'impact des stratégies de l'oubli et de la standardisation qui sont à l'œuvre dans l'élite provincialisée du Midi, d'autre part, elle témoigne de la vitalité d'une "nature" somme toute très raffinée. Philippe Gardy a retracé cette trajectoire du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, mais en ne montrant que le volet occitan. Il faudrait sans doute compléter le tableau en décrivant le jeu dialectique qui s'installe dans ces périodes-là entre la culture dominante et la culture dominée¹⁰².

Le but affiché est de sortir de « l'essentialisme ethnociste » de ce que nous avons appelé l'histoire littéraire interventionniste, qui, au mieux, aboutit à la juxtaposition « des productions littéraires selon le procédé panoramique du comparatisme traditionnel¹⁰³. » L'histoire littéraire occitane doit donc bénéficier d'un apport mesuré des avancées dues à l'émergence des *Cultural* et *Postcolonial Studies* pour devenir « interculturelle¹⁰⁴ ». Cette notion de dimension « interculturelle » est précisée dans un article ultérieur qui souhaite dépasser « les études particularisantes des productions littéraires pour s'interroger sur d'éventuels rapports de réciprocité qui les rattacheraient l'une à l'autre » en se donnant comme postulat une définition renouvelée de « la culture envisagée comme création permanente d'une communauté humaine constituée par des individus impliqués à la fois dans des rapports de dépendance réciproque et des rapports de pouvoir qui les opposent les uns aux autres, tout en les contraignant à chercher des compromis viables et féconds¹⁰⁵. » La méthode envisagée n'est pas d'étudier des processus originaux de création en eux-mêmes,

102. KIRSCH 2004, p. 116.

103. *Ibid.*, p. 107.

104. Fritz Peter Kirsch oppose radicalement l'*interculturel*, entendu comme dépassement d'une vision essentialiste de la culture, au *multiculturel*, qu'il définit, de façon assez vague, nous semble-t-il, comme une « prolifération des différences » : « une Histoire de la littérature d'oc qui s'ouvrirait de façon inconsidérée au *mainstream* de la post-modernité poststructuraliste risquerait fort de voir son objet dilué dans la prolifération des différences [...] En prenant congé d'un statut de patrimoine national que l'historiographie littéraire du type Lafont/Anatole/Camproux tendait à lui conférer, l'histoire de la littérature occitane doit éviter un piège multiculturaliste. » *Ibid.*, p. 105. Pour un examen plus éclairant de l'apport des *Postcolonial Studies* au domaine occitan, voir LAGARDA 2014.

105. KIRSCH 2009.

1.2. Les transformations de l'histoire littéraire du point de vue occitan

comme ont pu le faire un Glissant pour les Antilles ou Lafont et Philippe Gardy pour l'Occitanie, mais de mettre en relation différentes cultures. L'histoire littéraire interculturelle selon Fritz Peter Kirsch devient alors une sorte de *Vies parallèles* à la Plutarque qui permet de « méditer les différentes conceptions théoriques à la lumière d'instantanés pris dans deux ou plusieurs histoires littéraires que l'histoire globale des sociétés et de leurs cultures a rapprochées¹⁰⁶ ». Le cas retenu dans l'article est celui de Rousseau et Jean-Baptiste Fabre, qui « soulève forcément nombre de questions concernant la formation, la structure et l'évolution de rapports interculturels favorables à cette opposition entre la civilisation et la barbarie, qui semble inspirer les deux auteurs du XVIII^e siècle travaillant dans le contexte de l'État français, mais faisant apparaître deux univers culturels qui s'excluent l'un l'autre¹⁰⁷ ». On remarquera cependant qu'une telle démarche, très inspirée de l'histoire culturelle de Norbert Elias, reste dans une interprétation de l'œuvre dans son contexte intellectuel et social, tandis qu'au même moment Philippe Gardy, dans *L'Ombre de l'occitan*, propose une lecture proprement littéraire de certains grands noms de la littérature contemporaine française du point de vue occitan¹⁰⁸. En tout état de cause, nous pensons pouvoir affirmer que, contrairement au diagnostic établi par Jean-Pierre Chambon¹⁰⁹, il nous semble que les études universitaires occitanes ont tiré profit de nombreuses années de recherche et de réflexion sur l'objet littérature et sur la singularité du corpus occitan.

106. « En faisant le tour des “grands auteurs” de la littérature française et de sa voisine d'oc, par exemple, on peut dégager sans peine des noms qu'aucun manuel n'associe l'un à l'autre, mais dont les analogies et les dissemblances promettent des confrontations fécondes. » *Ibid.*

107. *Ibid.*

108. GARDY 2009, voir chap. 3, p. 166 et suiv.

109. La « conception continuitiste de la “littérature occitane” », relevant de ce que nous appelons l'histoire littéraire interventionniste, prédominerait encore et certains auteurs « entend[raient] en rester à une vision totalisante, se contentant de l'appréhension naïve d'un objet fondé sur une langue une (et ne travaillant pas, cela va sans dire, à acquérir l'indispensable recul critique à l'égard du point de vue et du “combat” renaissantiste) ». CHAMBON 2013, p. 200.

1.2.3. Le choix linguistique

Le paradoxe est bien là : comment faire l'histoire et l'analyse d'une littérature occitane sans la caractériser par sa langue ? Une première réponse se lit dans les travaux de Jean-François Courouau qui affine les définitions du corpus occitan qu'avaient pu donner ses prédécesseurs. Plutôt que de partir de la dialectique des langues et de la reconnaissance du conflit linguistique français / occitan, il s'agit d'appréhender ce que le choix d'une langue implique dans l'écriture littéraire à l'époque moderne. C'est là mettre les apports de la sociolinguistique au service d'une description du champ littéraire global plutôt que d'un cadre de pensée définissant un contre-texte particulier. Le domaine étudié évacue la question d'un « baroque occitan » et de son fonctionnement diglossique pour s'intéresser au « choix linguistique » dans son ensemble. C'est ainsi que l'ouvrage intitulé *Moun lengatge bèl*¹¹⁰, d'une citation de Godolin, s'ouvre sur une description détaillée des « langues du royaume de France » : latin, français, dialectes d'oïl, francoprovençal, occitan, breton, basque, hébreu, parlers judéo-romans et langues tsiganes¹¹¹. La description de cet espace de langues permet de poser deux questions, celle du choix linguistique majoritaire, c'est-à-dire l'histoire de l'institution du français, et celle du choix minoritaire. Dans les deux cas, il s'agit d'étudier le rapport qu'entretiennent les différents praticiens de l'écrit, et au premier chef, les auteurs littéraires, avec le langage choisi. C'est donc une approche globale, comportant une forte dimension anthropologique¹¹². La question de la langue est ainsi intégrée à une réflexion sur ce qu'est l'œuvre littéraire, son usage social et ses processus de création.

Cela permet en outre de reconfigurer le corpus occitan, cette fois par rapport à l'ensemble des littératures de France et non seulement par rapport au français. Cette vue en archipel, qui montre différents foyers de création à rayonnement plus au moins local, permet d'aborder sous un angle nouveau les textes occitans. De

110. COUROUAU 2008c.

111. *Ibid.*, p. 25-64.

112. Il est à ce titre très révélateur que l'article présentant les données du problème, « La plume et les langues. Le choix linguistique à l'époque moderne » (COUROUAU 2006), soit publié dans *L'homme. Revue française d'anthropologie*.

fait, c'est à une prise en compte nouvelle du facteur géographique que nous mènent toutes ces recherches.

1.3. Une géographie historique de la littérature

Tracer une frontière n'est pas un geste moins anodin que retracer une histoire. Or parler de littérature « gasconne » du XVI^e siècle n'est pas seulement faire de l'histoire littéraire, c'est aussi faire référence à un « pays », dont les contours ne sont pas toujours clairement définis¹¹³. Dans quelle mesure une telle entité, qui relève de l'imaginaire collectif, au sens des *imagined communities* de Benedict Anderson (2002), peut-elle devenir un cadre pertinent de recension et d'analyse d'œuvres littéraires ? Nous nous proposons ici d'examiner trois approches du fait littéraire « gascon », appartenant à des époques et à des perspectives différentes, qui ont explicitement mis en avant un critère géographique.

1.3.1. Les études provinciales : l'abbé Léonce Couture

Ce parcours commence avec l'abbé Couture (1832-1902), un curieux personnage. Clerc tonsuré, il ne reçoit cependant jamais les ordres, tout en parvenant à devenir professeur de lettres, histoire et théologie à la Faculté catholique de Toulouse¹¹⁴. Pilier de la *Revue de Gascogne*, qui succède à son *Bulletin du comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*, il a une très grande influence sur tous les milieux érudits méridionaux. Son œuvre prolixe prend, entre autres, la forme de séries d'« esquisses d'une histoire littéraire de la Gascogne » des origines jusqu'au XVI^e siècle¹¹⁵, encadrées par un texte programmatique intitulé « Le génie gascon¹¹⁶ ». Son projet général se formule ainsi :

L'histoire littéraire d'une province ne doit pas être une série de notices biographiques et bibliographiques, mais le récit aussi continu que possible

113. Cf. introduction, p. 4.

114. BATTIFOL 1902.

115. COUTURE 1860, 1861.

116. COUTURE 1882.

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

des faits qui marquent l'état de la culture intellectuelle du pays aux diverses époques, des institutions qui la développent, des hommes qui la personnifient, des monuments écrits qui l'attestent encore. Les races, les langues, la religion sont le point de départ ¹¹⁷.

L'histoire littéraire de la province devient ainsi le but et la raison d'être d'une grande partie de son activité d'érudit, habituellement constituée d'articles biographiques ou monographiques sur des hommes de lettres « gascons » du Moyen Âge jusqu'à la période contemporaine ¹¹⁸.

Le cadre est donc celui du « pays », d'abord défini dans les limites de la « province ecclésiastique ». Mais l'évêché d'Auch n'est que le centre d'une recherche sur un espace « gascon » pris sous différents angles. La « race », imaginée dans le cadre de la « Novempopulanie ¹¹⁹ », est donnée comme fondamentale :

Il me semble que l'éthnogénie novempopulaniennne a besoin d'être encore étudiée. [...] Il paraît prouvé, néanmoins, que la race ibérienne dominait dans notre province avant la conquête, et l'on ne connaît rien d'antérieur ¹²⁰.

Viennent ensuite les critères linguistique (Couture s'intéresse tant aux *fueros* euskariens qu'aux textes latins, occitans et français), et religieux. Car c'est bien l'évolution de la « Gascogne » dans le monde de la chrétienté qui intéresse Couture. La distinction entre périodes « druidique », « romaine », « barbare », « romane » puis « renaissante » montre le choix d'une téléologie culturelle radicalement différente du républicain Dezeimeris. La Renaissance « gasconne » ne constitue plus les prémices de l'âge des Lumières et de la Révolution considérés comme point de mire de l'histoire des idées, mais comme la réconciliation entre culture païenne et culture chrétienne, dernière étape avant le XVII^e siècle pris non plus comme étape normative, mais comme état de culture accompli, dans lequel se révèle pleinement

117. COUTURE 1860, p. 151.

118. Voir la bibliographie donnée dans COUTURE 1902a, p. XXXIX-XL.

119. Couture part du principe qu'il y a une « Gascogne », incarnée par neuf peuples identifiés durant l'Antiquité tardive. Il s'agit d'un « pays éternel », selon le cadre d'analyse développé dans ZINK 2000, p. 107. Le découpage, sujet à reconfigurations, en diocèses, qui recoupe en partie les listes de peuples dressées par l'Empire romain, est en effet à la source de nombreuses définitions essentialistes du « pays » (*ibid.*, p. 112-121).

120. COUTURE 1860, p. 151-152.

1.3. Une géographie historique de la littérature

« la grande directrice du mouvement de la Renaissance littéraire, je veux dire l'Église romaine ¹²¹ ».

C'est là une prise de position claire face à Dezeimeris, qu'il cite volontiers (« [Le XVI^e siècle] a donné à la postérité les ailes de l'indépendance et du libre examen ») afin de s'en démarquer : « non, ne cherchez au début de cette étrange époque aucune déclaration des droits de l'homme ¹²² », « la Renaissance littéraire fut simplement une rénovation et un redoublement de vie. [...] L'Europe chrétienne absorbe alors avec une effrayante avidité la substance de l'antiquité païenne ¹²³ ». Cette histoire littéraire qui prend pour objet la province religieuse et non plus la nation républicaine change son terminus idéal :

Ce qu'il y avait d'excessif et de faux dans l'archaïsme de cette époque s'est corrigé, lentement il est vrai, incomplètement peut-être, mais enfin s'est corrigé sûrement par le travail du bon sens national et de l'esprit chrétien, qui vivaient sous l'épais badigeon de paganisme dont on les avait couverts. On a pu dire que notre dix-septième siècle, si classique et si religieux à la fois, n'est que la « Renaissance régularisée et chrétienne » ¹²⁴.

Christian Anatole, qui a rappelé les positions politiques et scientifiques de Couture (son rapport ambigu au déterminisme de Taine, par exemple), fait remarquer l'enjeu identitaire de la démarche de l'abbé qui, « en étudiant avec grand soin l'histoire littéraire de la Gascogne, ne fait que chercher les preuves, les arguments qui montrent que loin d'appartenir à une race inférieure, loin d'être un peuple de seconde catégorie, les Gascons et la Gascogne dont ses fils auraient honte, la Gascogne mérite au contraire tout l'amour de ses enfants, tout l'amour des érudits ¹²⁵ ». La cohérence de son œuvre est une « quête d'identité gasconne dont il faut bien voir qu'elle rentre dans le grand courant de recherche des racines des nationalités en Europe et au-delà de l'Europe même ¹²⁶ ». Nous rajouterions à cela que pour pouvoir mener à bien cette construction identitaire régionale face à l'écriture d'une histoire

121. COUTURE 1873, p. 7.

122. *Ibid.*, p. 8. La citation originale se trouve dans DEZEIMERIS 1864, p. 14.

123. COUTURE 1873, p. 9.

124. *Ibid.*, p. 9.

125. ANATOLE 1985, p. 18.

126. *Ibid.*, p. 18.

littéraire nationale, Couture prend les mêmes outils de la philologie naissante et du comparatisme linguistique et ethnique alors florissant, mais doit changer le cadre de sa recherche. Là où l'historiographie nationale essaye de tenir son discours dans une histoire des idées incarnée par l'histoire d'une langue et de sa littérature, l'abbé gasconiste, partant de l'universalisme chrétien, choisit de prendre en compte la diversité des pratiques culturelles associées à un lieu.

Assurément, la démarche de Couture est, et se veut, réactionnaire et, surtout, place l'histoire littéraire et la littérature elle-même, dans un rôle ancillaire par rapport à l'histoire de l'Église romaine et à la théologie. Cependant, cette perspective lui permet trois innovations de taille. La première est d'avoir une conception ouverte du champ littéraire. Son point de départ est ecclésiastique, la province d'Auch, qu'il continue cependant à voir dans ses limites d'Ancien Régime, regroupant les diocèses d'Aire, Bayonne, Bazas, Comminges, Couserans, Dax, Lectoure, Lescar, Oloron et Tarbes. Il tient également compte des différentes dynamiques territoriales propres à chaque époque, ce dont témoigne son attachement aux mythes ibérien et novempopulanien pour la période la plus ancienne. Pour l'époque moderne, c'est le poids des nouveaux centres économiques et culturels que sont Bordeaux et Toulouse qui retiennent son attention, quoiqu'ils soient hors-cadre ou du moins à la marge de son champ d'investigation :

Les deux premières [publications] [...] ne sont pas à proprement parler gasconnes, puisqu'elles regardent directement Toulouse et Bordeaux ; mais je ne crois pas que la Renaissance puisse être étudiée dans les limites de notre province sans une attention très particulière accordée à ces deux villes. À tous égards, mais surtout au point de vue littéraire, ni Auch ni aucun autre centre gascon n'a eu sa vie propre, en dehors des influences de ces capitales voisines, plus avancées que nous, et qui d'ailleurs nous tenaient en tutelle par l'organisation judiciaire, laquelle eut sa bonne part dans le mouvement érudit du XVI^e siècle¹²⁷.

La deuxième innovation est de prendre en compte l'ensemble des expressions linguistiques du territoire concerné. « Il sait qu'en Gascogne, puisqu'il s'est donné ce champ spatial comme champ d'étude, [en Gascogne] si au Moyen Âge il y a

127. COUTURE 1873, p. 8.

1.3. Une géographie historique de la littérature

eu une expression littéraire occitane qui n'était alors même pas majoritaire, il y a toujours eu une expression latine – et ce jusqu'au XVIII^e siècle –. [...] Léonce Couture sait aussi l'arrivée massive des écrivains français à partir du XVI^e siècle. Il ne veut pas négliger, occulter le phénomène. D'où cette volonté d'éclairer la production française en faisant appel à la production latine ou occitane, avec en retour même bénéfice. Les trois moyens d'expression linguistique se complètent d'ailleurs à ses yeux : il constate que bonne part des auteurs étudiés sont bilingues ou trilingues, et qu'il serait sot ou vain de séparer dans la production d'un auteur les textes latins des textes français ou gascons¹²⁸. »

Enfin, cette perspective lui permet de s'intéresser à l'ensemble de la production écrite sans critère de valeur :

Après avoir étudié les collèges, l'histoire littéraire de la Renaissance doit aborder la vie et les œuvres des écrivains, mais surtout des poètes. [...] Bons ou mauvais, les poètes d'alors sont avant tout des *renaissants*. De là, l'intérêt très vif que leurs œuvres, réussies ou non, présentent aux chercheurs curieux¹²⁹.

Dans le même temps, il intègre à son champ de recherche des productions culturelles dites « populaires », généralement écartées des histoires littéraires, comment en témoignent ses articles sur « La littérature populaire en Gascogne » (1867) ou sur des « Cantiques gascons inédits du XVI^e et du XVII^e siècles » (1879). Ce sont tous ces éléments qui font de Léonce Couture un personnage important, non seulement pour l'histoire intellectuelle de la « Gascogne » et de l'Occitanie, mais encore de l'histoire littéraire en général.

1.3.2. Thibaudet : une géographie de la valeur littéraire

Sous l'impulsion d'Antoine Compagnon, qui l'avait abordée dans ses travaux sur les *Anti-modernes*, la figure d'Albert Thibaudet (1874-1936) a fait l'objet d'une certaine activité éditoriale ces dernières années¹³⁰. C'est en tant que critique

128. ANATOLE 1985, p. 17.

129. COUTURE 1873, p. 13.

130. Le premier article de ce renouveau est COMPAGNON 2002. Outre les rééditions de l'œuvre de Thibaudet, citons particulièrement un numéro de revue dédié à Thibaudet « critique » : KOPP et al. 2008.

de Montaigne que le personnage nous intéressera ici. Dans son essai *Montaigne*, publié de façon posthume et fragmentaire par Floyd Gray, Thibaudet fait œuvre d'exégète en abordant les *Essais* aussi bien sur un plan philosophique que littéraire et stylistique¹³¹. C'est ainsi qu'il met en parallèle le fait que Montaigne ait un idéal stylistique éloigné de sa pratique effective, son idéal philosophique et son rapport aux langues :

Son idéal c'est précisément le style qu'il n'a pas, qui est d'habitude le contraire du sien – celui de Salluste, de César, de Sénèque. Cette brièveté nette, substantielle, succulente, lui est interdite. [...] Montaigne s'exprime tel qu'il est, écrit comme il parle. [...]

Cf. l'homme. Entre le Montaigne pyrrhonien et le Montaigne stoïcien – le Montaigne qui se considère lui-même et celui qui a l'idée de l'homme parfait – il y a la même antithèse. Style réel et style idéal, homme réel et homme idéal.

Cf. ce qu'il appelle au même endroit le gascon des montagnes « bref, signifiant »¹³².

Ces remarques faites comme critique, dans des notes destinées à devenir une monographie, s'accompagnent de fragments d'histoire littéraire. Thibaudet aborde ainsi la question du « gascon » dans la culture française : l'axe Gascogne-Paris serait parmi les principaux éléments structurant la littérature française du XVI^e siècle alors que l'époque classique évacue le Midi et fait du « Gascon » un personnage ridicule¹³³. Le lien avec la critique montaigniste semble à première vue assez distendu mais s'éclaire quelque peu si l'on tient compte de certains thèmes de la critique littéraire propre à Thibaudet.

Ce qui lui permet de parler d'un axe Gascogne-Paris, c'est sa lecture des Romantiques jointe à celle des Félibres, qui l'amène, à propos de l'amitié et des convergences entre Lamartine et Mistral, à dessiner un axe contemporain de la poésie française, entre Châlons et Arles :

131. THIBAUDET 1963.

132. *Ibid.*, p. 490.

133. « Jusqu'au règne de Louis XIV l'existence tenace et vivante du Gascon assure à la France sa circulation normale... l'existence d'un Midi. Malgré les affaires d'Italie et d'Allemagne, le grand chemin de la France va de la Gascogne à Paris. La littérature classique sera une littérature sans Midi. Le Midi ne rentrera qu'avec Théophile Gautier – la deuxième moitié du XIX^e siècle. » *Ibid.*, p. 500.

1.3. Une géographie historique de la littérature

Et le rôle du Bosphore de l'Occident¹³⁴ entre Châlons et Arles, c'est encore, pour Lamartine, de bénir deux sangs, d'unir deux langues, d'associer deux poètes, de créer une fédération. Cette société qu'il imagine entre son prétendu patois mâconnais et la langue de Mireille (linguistiquement d'ailleurs, elle serait vraie) il n'y faut voir que le symbole d'une nature indivise lamartino-mistraliennne, et, dans le tableau de la poésie française, l'équivalent de cette coupure droite, de cette vallée-route qui ne fait de la Saône et du Rhône, comme du Nil, qu'un méridien visible¹³⁵.

Le recours à la métaphore picturale, à l'idée de « tableau » recouvre un discours critique qui cherche à donner une figuration explicite des échanges de la « République des Lettres ». C'est en effet une constante chez Thibaudet que le souhait d'une géographie historique de la littérature française :

Il est agréable et peut-être utile d'envisager parfois une littérature comme un paysage, un paysage humain où tout nous sollicite, des images de montagnes ou de coteaux, de fleuves et de lacs, de terre et de mer. Dans la rêverie de la promenade ou du chemin de fer, je vois fort bien le passé de la littérature française se dessiner exactement comme une forme de la terre ; je la tiens sous un regard non pas attentif, mais sommaire et voluptueux, comme on regarde un beau visage, ou, assis sur une colline, une face harmonieuse et spacieuse de la terre. Les mêmes chaînes, les mêmes sommets, les mêmes vallées subsistent, mais varient selon la pureté de l'atmosphère, la lumière du soleil, les colorations d'un nuage qui flotte ou d'un couchant qui se déploie. Ces paysages de la durée qu'on porte avec soi ne lassent pas plus que les paysages de l'espace. Eux aussi nous permettent de passer insensiblement et capricieusement de la simple promenade à la géographie ou même à la géologie [...]

On pourrait, en usant de métaphores géographiques, écrire tout un livre sur la littérature française¹³⁶.

Cette question d'une géographie de l'activité littéraire articule en fait deux points. D'un côté, il s'agit de continuer l'idée de représentation propre à l'histoire littéraire, en filant la métaphore du « tableau », d'abord historique comme le *Tableau historique et critique de la poésie française du XVI^e siècle* de Sainte-Beuve¹³⁷, qui permet d'introduire la notion de paysage. La composition, par le critique, d'une histoire littéraire est la mise en couleurs, ombres et lumière de différents éléments

134. Lamartine, né à Mâcon, appelle ainsi la Saône, considérée dans son prolongement qu'est le Rhône jusqu'à Arles. Albert Thibaudet, pour sa part, est né à Tournus, en Saône-et-Loire.

135. THIBAUDET éd. Pradeau et Compagnon 2007, p. 1361.

136. Thibaudet, cité dans PRADEAU 2013, § 1.

137. SAINTE-BEUVE 1869.

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

à assembler et nuancer. D'un autre côté, la métaphore géographique peut devenir plus concrète lorsqu'elle fait référence à l'ancrage de tel ou tel écrivain dans tel ou tel pays. La critique littéraire peut alors passer par une sorte de catégorisation des auteurs selon la portée de leur œuvre ramenée à leur lieu d'expression. Ainsi, à propos de Lamartine et Mistral, en Provence, Thibaudet parle d'une « communauté profonde », du « rayonnement social des deux poètes citoyens ¹³⁸ ». Ils ont tous deux une portée maximale dans le champ social qu'est la République des Lettres. Mais ils ne sont pas seuls : aux côtés de Mistral se trouve Roumanille, « écrivain provincial local ¹³⁹ ». Le schéma est transposable à d'autres situations, comme celle de la Suisse romande :

[...] ces livres [de Töpffer et Monnier] dont l'agrément ne se transplante guère [...] Ce sont là des écrivains suisses locaux au sens et dans la mesure où Roumanille est un écrivain provençal local, qu'il faut lire en Avignon ou dans l'esprit d'Avignon. [...] Mais, comme à côté d'un Roumanille la Provence a produit un Mistral, la Suisse romande, au-dessus de sa riche littérature locale, élève une grande littérature européenne, gloire spirituelle et couronne du Léman, pareille aux Alpes roses qui l'entourent le soir. C'est celle des Rousseau et des Staël, des Constant et des Amiel. De caractère suisse très autochtone, elle s'incorpore à la littérature française et rayonne sur elle, avec elle, dans la culture universelle ¹⁴⁰.

On ne peut que remarquer l'ethnocentrisme qui justifie une littérature européenne, on pourrait même dire française, considérée implicitement comme universelle. Mais ce trait de pensée pose surtout le problème du passage du local à l'universel. Il manque ici un troisième terme : Paris et l'universalisme français. De là naît une dernière catégorie, après l'écrivain local et l'écrivain universel, qui ne connaît aucune forme de rupture avec la littérature française :

Les vrais agents de liaisons, la vraie littérature de liaison, sont représentés par ces Genèveois, devenus parisiens, voire académiciens, cette monnaie d'un Necker littéraire que sont les Schérer[?], les Cherbuliez, les Rod[, qui] ont été au contraire exactement des Rousseau et des Staël, des Constant et des Amiel, accueillis et élevés par les forces de conservation sociale ¹⁴¹ [...]

138. THIBAUDET éd. Pradeau et Compagnon 2007, p. 1361.

139. *Ibid.*, p. 450.

140. *Ibid.*

141. *Ibid.*, p. 452.

1.3. Une géographie historique de la littérature

Thibaudet ne cherche pas à caractériser plus amplement ces écrivains, mais leur simple mention, sert à compléter une hiérarchie et, par là, lui permet de résoudre, à sa façon, le problème de la définition de la littérature française :

Peut-être cette classification, dont je ne me dissimule pas le caractère fragile, nous aiderait-elle [...] à éclairer ce problème souvent discuté : s'il y a une littérature suisse romande ou si les écrivains romands sont simplement des écrivains français vivants dans un pays indépendant politiquement de la France, mais français de langue et de lettres aussi bien que la Lorraine ou la Comté. En réalité il y a bien une littérature helvétique de langue française, avec une délimitation et une originalité qui ne peuvent se comparer à celles d'aucune province de l'unité française. Cette originalité consiste dans l'existence et les rapports de ces trois littératures, l'une à tendance locale, la seconde à tendance européenne, la troisième à tendance française. La première est maintenue dans une situation excentrique à l'égard de la France, qui l'ignore à peu près ; la seconde traverse la littérature française pour se jeter dans la littérature européenne tout en gardant la couleur propre de ses eaux ; la troisième, au contraire de la première, s'incorpore à la littérature française et lui apporte – modestement jusqu'ici – certains éléments protestants¹⁴².

La métaphore, ici, est avant tout fluviale, qui figure à la fois des flux de valeurs socio-culturelles (les belles-lettres), des « paysages littéraires » (la « littérature romande », comme le « Midi littéraire¹⁴³ ») et passe par l'incarnation des relations interpersonnelles et des foyers de création dans des lignes naturelles, telles que les chaînes de montagnes et les fleuves. Aux Alpes helvétiques répond le Rhône provençal.

Le cadre est désormais posé pour peindre différents pans du tableau de la littérature française à travers les âges. Plusieurs pôles sont à distinguer, qui permettent de rapprocher, dans un geste de lecture critique qui s'affranchit des strictes conditions de création, différents auteurs.

Quand nous maintenons sous notre regard l'ensemble de nos grands écrivains, le paysage de notre littérature, nous voyons que ces écrivains vont généralement par couples : Rabelais-Montaigne, Ronsard-du Bellay, Corneille-Racine, Bossuet-Fénelon, Voltaire-Rousseau, Victor Hugo-Lamartine, Balzac-George Sand. [...]

Qu'on m'entende bien. Il ne s'agit nullement ici d'une classification littéraire. Il saute aux yeux que ces couples peuvent être vus d'un certain côté comme

142. *Ibid.*, p. 453.

143. *Ibid.*, p. 667.

des figures bien arbitraires et conventionnelles : Rabelais et Montaigne ne vivent pas à la même époque [...]

Mais précisément ce qui nous intéresse, ce n'est pas la réalité en partie illusoire de ces couples, c'est la tendance des contemporains et de la postérité à créer ces couples, c'est la disposition subjective de la critique spontanée à aimer cette vision ou cette idée du couple. Cette idée, cette vision est en partie donnée dans la figure vraie de notre littérature, mais en partie seulement. C'est de notre propre fonds que nous l'achevons ; nous sollicitons la réalité dans le sens vers lequel la réalité déjà penchait. De loin la prose du XVI^e siècle nous apparaît dans le couple Rabelais-Montaigne, et notre esprit trouve un équilibre gaillard en mettant le *Pantagruel* sous un bras et les *Essais* sous l'autre¹⁴⁴.

À ces couples en synchronie (relative), viennent s'ajouter de grandes lignées historiques, comme l'axe Montaigne-Descartes-Pascal-Voltaire-Rousseau-Chateaubriand, le tout prenant appui sur une inscription, ne serait-ce que métaphorique, des auteurs dans leur lieu de création, permettant de dégager de grands ensembles (Gascogne-Paris) et échanges (local-parisien-universel). Nous sommes bien devant l'invention d'une façon nouvelle de penser l'histoire littéraire, sous la forme d'une « géographie littéraire »¹⁴⁵.

1.3.3. Fausta Garavini : une géographie historique de la littérature

Cette perspective d'une géographie historique et critique de la littérature française, nous la retrouvons dans les travaux d'une autre critique montaigniste, Fausta Garavini. Peu de temps après la publication de sa traduction intégrale des *Essais*, l'universitaire italienne marque profondément le champ des études sur la littérature occitane avec *Empèri dòu soulèu : la ragione dialettale nella Francia d'oc* et *La letteratura occitanica moderna*¹⁴⁶. D'emblée sa contribution peut étonner, notamment par le regard périphérique qu'elle constitue dans un domaine déjà en lui même périphérique. La situation linguistique de l'Italie, qui donne un statut historique et sociologique particulier aux *dialetti*, offre un point de vue original sur ce que

144. Thibaudet, cité dans PRADEAU 2013, § 8, 9 et 10.

145. THIBAUDET éd. Pradeau et Compagnon 2007, p. 1277.

146. GARAVINI 1967 et 1970.

1.3. Une géographie historique de la littérature

l'on englobe sous le nom de *patois* en France. En même temps, se noue autour de Pasolini un courant de pensée d'orientation marxiste qui, en récupérant les acquis de l'esthétique de Croce et de la critique culturelle de Gramsci, commente abondamment les changements sociolinguistiques de la péninsule. Le cadre d'analyse de la littérature occitane en termes de « dialectique culturelle », amorcé par Robert Lafont, s'en trouvera complété et affiné¹⁴⁷.

Les différentes études de Fausta Garavini sur la littérature occitane sont – en partie – reprises et – dans l'ensemble – continuées dans *Parigi e Provincia : scene della letteratura francese*¹⁴⁸. Le modèle annoncé dès l'introduction est la *Geografia e storia della letteratura francese* de Dionisotti¹⁴⁹, qui prend en compte l'important facteur régional dans son approche de la littérature italienne. Mais la situation française, marquée par un centralisme politique et culturel ancien et profondément ancré, n'est en rien comparable à ce que connaît l'Italie. L'ouvrage, dès lors, se définit comme « *un capitolo della storia culturale francese redatto ponendosi da un angolo visuale periferico, e implicitamente denunciando i guasti della centralizzazione*¹⁵⁰ ». Il s'agit, en les intégrant à un tableau global de la littérature française, de rendre lisible une littérature en langue régionale¹⁵¹, ainsi qu'une dimension régionale des textes canoniques jusqu'alors non prise en compte. C'est là toute la valeur du regard décentré : en constatant l'étrangeté de la notion de « patois » et du silence entourant une littérature qu'elle appellerait volontiers « dialectale », selon les habitudes italiennes, Fausta Garavini étudie des textes peu lus tout en montrant pourquoi ils sont peu lus.

Ce tableau, ou plutôt ces « scènes » pour reprendre le sous-titre de l'ouvrage, est axé autour de l'antagonisme Paris / Province et du moment de bascule que

147. Voir l'introduction de LAFONT 1964 et LAFONT 1970, p. 282-288.

148. GARAVINI 1990.

149. DIONISOTTI 1967.

150. « Un chapitre de l'histoire culturelle française, rédigé en prenant un point de vue périphérique et, implicitement, en dénonçant les dégâts de la centralisation. » GARAVINI 1990, p. 7.

151. Voir par exemple l'étude sur Frédéric Mistral, *ibid.*, p. 117-133 (repris de GARAVINI 1981, en français).

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

constitue le XVII^e siècle classique, où « *finisce l'ère des dialectes* » e comincia l'ère des patois » (*per riprendere la terminologia di Gilliéron*)¹⁵² ».

En-deçà de ce point de référence, Rabelais incarne une époque où l'expérimentation linguistique n'est pas encore réfrénée par une telle culture dominante. Montaigne, de façon symptomatique et provisoire, nous semble-t-il, constitue un « *intermezzo*¹⁵³ » au cœur de l'ouvrage. Molière a un statut plus ambigu, étant à la fois au service de la centralisation culturelle à l'œuvre autour de Louis XIV et ayant eu une sorte de formation en pays occitan¹⁵⁴. Dès lors, la littérature française peut se lire, pour une grande partie de ses auteurs, à partir de la dialectique Paris / Province. La thèse était déjà exposée en 1982 :

On devrait alors tenir compte, dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler une *Géographie et histoire de la littérature française*, de l'importance et de la signification, pour Monluc, Cramail ou Du Bartas, d'une origine méridionale ; signaler tout ce que le parisien Molière doit à son apprentissage provincial ; et ainsi de suite, de la Suisse de Rousseau à la Grenoble de Stendhal, à la Plassans de Zola, à la Nîmes de Daudet, à la Normandie de Maupassant, etc. On n'arriverait sûrement pas à remettre en discussion l'unité de la littérature française, mais on obtiendrait un tableau fort instructif des réactions mutuelles, nationales et régionales, et des forces centripètes et centrifuges qui agitent et animent cette littérature¹⁵⁵.

Cette histoire de l'émergence d'une dialectique Paris / Province est superposable aux changements de régime propres à la littérature en occitan :

Avant, dans sa phase que je dirais dialectale, la littérature d'oc moderne (qui continue ou plutôt recommence après l'âge d'or des troubadours) avait produit des textes dans l'ordre du « sérieux ». [...]

Le XVIII^e siècle occitan, qui nous occupe ici, semble par contre (pour autant qu'on puisse juger cette période encore si mal connue d'une littérature mal connue dans son ensemble) avoir produit surtout des œuvres massivement et explicitement hypertextuelles, dans le régime ludique ou satirique, notamment des travestissements « burlesques » : ce qui est à mettre en rapport avec le statut désormais patoisant de la langue (et de la culture au sens large). Autrement dit : l'hypertextualisation massive de la littérature en oc est le produit du déclassement linguistique et culturel¹⁵⁶.

152. « [...] finit l'ère des dialectes » et commence l'ère des patois » (pour reprendre la terminologie de Gilliéron) », GARAVINI 1990, p. 8.

153. *Ibid.*, p. 59-72.

154. « Il Midi di Molière : fantasia verbale e mimesi dialettale », *ibid.*, p. 89-101.

155. GARAVINI 1982, p. 87.

156. GARAVINI 1983, p. 101.

1.3. Une géographie historique de la littérature

Ainsi, se trouvent articulées l'étude de la littérature occitane et celle de la littérature française. L'histoire autonome de la première (sous forme d'histoire littéraire interventionniste) n'est pas simplement intégrée, de façon secondaire, à la seconde (histoire littéraire nationale). L'étude des processus sociaux expliquant l'invisibilité de la littérature en occitan ou le mépris entourant la littérature dite régionale devient un moyen puissant de rénover la compréhension globale de la littérature et de la culture françaises¹⁵⁷.

Conclusion

Le sous-titre *Renaissance du Sud* de Robert Lafont était « la littérature occitane au temps de Henri IV¹⁵⁸ », le souverain navarrais devenu roi de France faisant office de fil rouge. Le propos avait quelque chose de novateur, si ce n'est provocateur, en prenant une figure du récit classique de l'histoire de France pour mettre en valeur le corpus occitan. De fait, la trajectoire d'Henri IV croise souvent celle de la littérature occitane ; sa célébration par un poète tel que Guillaume Ader offre un point de vue nouveau sur la littérature du début du XVII^e siècle et son rapport au pouvoir.

Plus de trente ans plus tard et dans un tout autre contexte, Serge Grunzinski relève le fait que Domingo Francisco de Santón Muñón Chimalphain Cuauhtlehuantzin, au Mexique en 1610, enregistre la nouvelle de la mort de Henri IV dans sa chronique, en langue aztèque¹⁵⁹. L'historien remarque qu'« une culture historiographique et une longue tradition d'ethnocentrisme n'incitent guère [...] à prendre en compte le regard des autres, moins encore celui d'un chroniqueur indien du Mexique espagnol [...] L'angle mexicain se révèle pourtant aussi instructif que

157. Voir particulièrement, outre l'étude sur Mistral déjà citée, la lecture de *Jacquou le Croquant* de Le Roy dans GARAVINI 1975b et 1970, p. 163-180.

158. LAFONT 1970.

159. GRUZINSKI 2004, p. 17-18.

Chapitre 1. Les contours de la « Gascogne » littéraire

l'angle français ou européen¹⁶⁰. » C'est là le point de départ d'une étude sur la mondialisation et ses réseaux savants à l'époque moderne.

L'intérêt commun pour Henri IV dans ces deux ouvrages est peut-être fortuit, mais il n'en est pas moins riche d'enseignements. Dépasser les historiographies nationales classiques ouvre la voie à une histoire globale, soucieuse d'étudier toutes les sources possibles, y compris celles issues de situation minoritaire ou dominée et de ce fait le plus souvent invisibilisées¹⁶¹. Ainsi, faire l'histoire littéraire de la « Gascogne » de la seconde moitié du XVI^e siècle revient à choisir une région particulière pour en explorer les différents ressorts culturels. Au travers des figures exemplaires de Pey de Garros et Montaigne, nous voudrions donner une image de ce qu'a pu être la littérature dans un lieu et une époque donnés, en évitant autant que faire se peut les distorsions liées à notre propre histoire. Il s'agit non seulement d'éviter une exclusivité linguistique qui restreindrait le domaine étudié, mais encore de s'affranchir des valeurs sociales et esthétiques qui, de nos jours, rendent plus ou moins légitimes la présence des *Poesias gasconas* de Garros ou les *Essais* de Montaigne dans une histoire littéraire française.

160. GRUZINSKI 2004, p. 20.

161. Voir par exemple BERTRAND 2011 qui fait l'histoire de la colonisation en confrontant les écrits hollandais aux écrits malais et javanais.

Chapitre 2

Les *gasconismes* : historicité du rapport entre langue et littérature

L'HISTOIRE linguistico-littéraire de type nationaliste décrite dans le premier chapitre a eu pour conséquence non seulement de rendre invisibles les parties non francophones de la production littéraire du territoire français, mais encore d'orienter l'interprétation de certaines œuvres préclassiques¹. Ainsi, à l'heure de juger le rôle du latin dans les *Essais*, Floyd Gray lie l'étude de la langue de Montaigne à sa place dans le récit consacré de l'autonomisation du français :

Écrivant en français, il tenait à ce que le latin s'y reconnaisse partiellement. [...] La prose de Montaigne est une première étape vers une écriture continue ; elle reste encore hachée, fragmentaire, faite de « lopins », sans cesse alertée par le nouveau et l'insolite, mais elle présente tout de même une masse homogène².

Cette idée d'« étape », la dernière avant une prose classique proprement française, donne des « lopins » emblématiques de l'écriture des *Essais* une interprétation entièrement externe, qui empêche une réflexion plus large sur ce qu'est une langue pour Montaigne et sur ses emplois littéraires possibles. On peut

1. Nous retenons la catégorie d'époque préclassique qui, malgré un premier aspect téléologique, a précisément été l'objet d'un effort de description historicisée, notamment dans son rapport aux régionalismes lexicaux, dans un numéro de la revue *Français préclassique* ; MESSIAEN 2004 et BURIDANT 2004.

2. GRAY 1991, p. 2.

Chapitre 2. Les gasconismes : historicité du rapport entre langue et littérature

même parler de pétition de principe dans la mesure où le postulat « écrivant en français », que rien ne vient étayer, annonce déjà la « masse homogène ». Il y a pourtant une notion, fréquemment employée dans la critique philologique et littéraire, qui pourrait prétendre à décrire une des caractéristiques de cette langue, en synchronie et dans une dimension sociolinguistique. Il s'agit du « gasconisme », entendu comme l'introduction d'un élément occitan dans l'idiome national. Les *Essais* sont même donnés comme exemple canonique de la définition du mot :

GASCONISME. n. m. Façon de parler et d'écrire empruntée du dialecte gascon et qui constitue une incorrection en français. *Il y a de nombreux gasconismes dans les "Essais" de Montaigne*³.

Pourtant les exégètes sont fort divisés sur le sujet. Pour les uns, le *gasconisme*, bien présent, est un symbole résumant le projet philosophique et littéraire de Montaigne :

La langue difficile de Montaigne, son bilinguisme ou son multilinguisme, le contre-point des citations latines, le jeu avec les gasconismes, ses obscurités qu'il déploie sans les corriger, son parler nerveux et serré, son style coupé, sont les formes que prend chez lui le grand langage⁴.

À l'opposé de cette lecture des « gasconismes » comme forme d'un « grand langage », on peut citer à nouveau Floyd Gray :

Une autre question du même ordre se présente au sujet de la langue de Montaigne : son emploi des gasconismes. Quand il nous dit que le gascon ira, sous sa plume, là où le français ne peut aller, il ne fait pas allusion à son vocabulaire, car celui de Montaigne appartient strictement à l'Île-de-France. [...] Le gascon des *Essais* correspond à peu près à l'auvergnat des *Pensées*, à ce qu'il y a de très individuel dans un homme réagissant contre ce qu'il y a de trop uniforme dans la langue⁵.

En note, Gray allègue les philologues Brunot et Villey pour contredire Maxime

Lanusse qui « exagère considérablement la part des gasconismes dans les *Essais* », ce qui lui permet de conclure paradoxalement que « tous les critiques modernes s'accordent pour dire qu'il y a très peu de gasconismes dans la langue de Montaigne.⁶ » Ainsi description linguistique (les relevés de « gasconismes »),

3. *Dictionnaire de l'Académie française* 1932-1935, t. 1, p. 590.

4. SÈVE 2007, p. 23. Cf. chap. 8, p. 439.

5. GRAY 1958, p. 40.

6. *Ibid.*, p. 40.

attention au discours épilinguistique (« Quand il nous dit que le gascon... »⁷) et comparaison, pour le moins obscure, à l'origine de Blaise Pascal (« l'auvergnat des *Pensées* ») sont réunis pour disqualifier la place du « gascon » dans la langue de Montaigne, sans même chercher à savoir si le gasconisme est un emprunt direct à l'occitan ou à un français régional. Et pourtant, quelques lignes plus bas, Gray affirme que « s'il n'y a pas de gascon dans le vocabulaire de Montaigne, le gascon en lui se révèle à tout moment dans son style.⁸ » Il y aurait une sorte de dialectique du « gascon » dans les *Essais*, absent du lexique, quoique mentionné, et présent dans le « style⁹ ».

Ces appréciations diverses ne peuvent s'entendre que dans une mise à plat des diverses analyses pratiquées, de leurs moyens et de l'épistémologie dont elles relèvent. La forme et le rôle du « gasconisme » dans une *description de la langue de Montaigne* changent du tout au tout selon que l'on parle d'emprunts au gascon au sens strict (variété de l'occitan¹⁰), d'« influence du dialecte gascon sur la langue française¹¹ », en s'intéressant aussi français régional, ou de « mots dialectaux¹² », du point de vue de la langue nationale. Toujours d'un point de vue strictement linguistique, il est évident que l'on ne peut porter un discours cohérent, en-deçà même de la distinction entre emprunt, influence allophone ou variation diatopique, que si l'on s'entend sur les forces en présence. Selon que l'on distingue le « gascon » comme un dialecte ou « patois » de l'idiome national, comme langue à part entière ou bien comme variété de l'ensemble occitan, les analyses s'en trouvent largement modifiées¹³. Force est de constater qu'un monde sépare Pasquier lorsqu'il commente le « ramage gascon » de Montaigne, plus ou moins harmonieusement

7. Pour une définition du discours épilinguistique, chap. 3, p. 160 et suiv.

8. GRAY 1958, p. 40-41.

9. On rapprochera cette tendance à l'analyse de Robert Lafont, détaillée plus bas, selon laquelle il y aurait peu de *gasconismes* lexicaux dans les *Essais*, mais une syntaxe toute occitane.

10. « Des occitanismes relevés dans les *Essais*, un seul "bihore" (c'est-à-dire *via-hòra*) est spécifiquement gascon. [...] Les autres ont aussi bien le périgourdin pour responsable. » LAFONT 1970, p. 198.

11. LANUSSE 1893.

12. VOIZARD 1885.

13. Cf. p. 142.

intégré à la langue du roi, et Robert Lafont interprétant la « dualité linguistico-culturelle » français / occitan de la Renaissance « comme dialectique des classes dans une société globale¹⁴ ». À bien regarder la succession des discours portés à la fois, et souvent simultanément, sur l'origine, les particularités et la portée du lexique et de la syntaxe de Montaigne, de 1619 à 2008¹⁵, il semble impossible d'en tirer le récit linéaire de la constitution progressive et cumulative d'une liste de « gasconismes ». Chaque relevé est plutôt l'expression de façons diverses, et la plupart du temps inconciliables, d'envisager la langue et son emploi littéraire ; de sorte que l'appréhension de l'élément « gascon » dans l'écriture des *Essais* a obscurci la compréhension et l'interprétation du texte au lieu d'en constituer un moyen d'explication. Seule une vue cavalière des commentaires successifs sur la langue de Montaigne peut créer l'impression d'un discours toujours plus affiné sur une même question.

Ainsi, après une approche historiographique des histoires littéraires française et occitane du domaine « gascon » (chap. 1), il semble nécessaire de faire l'histoire de cette catégorie de « gasconisme » au sens large, c'est-à-dire du rapport entre français et gascon au sens propre en littérature, tel qu'il est perçu par les différents critiques. Ce parcours commence avec Étienne Pasquier, souvent convoqué comme l'origine du discours sur les « gasconismes », même s'il n'a jamais employé le mot. Cela nous permettra d'avoir un aperçu du rôle de la critique linguistique dans la première réception des *Essais*. La période qui suit, que l'on qualifiera par convention de classique et post-classique, est particulièrement marquée par un discours puriste, celui des auteurs de *Remarques*, qui mobilise régulièrement la figure du « gascon ». C'est dans ce contexte qu'il convient de situer les jugements sur la langue de Montaigne. Enfin, les philologues de la fin du XIX^e siècle instituent de nouvelles descriptions linguistiques qui déterminent encore aujourd'hui notre façon de percevoir « le gascon dans Montaigne ».

14. LAFONT 1970, p. 282. Sur son interprétation globale de l'histoire littéraire occitane, se reporter au chap. 1.

15. Soit d'une lettre familière de Pasquier (éd. Thickett 1956) à la thèse de Maria Proshina sur *La consistance matérielle de la langue chez Rabelais et Montaigne* (PROSHINA 2008).

2.1. Pasquier et le « ramage gascon »

2.1.1. Pasquier et la première réception des *Essais*

Pasquier, dans sa lettre familière à Claude Pellejay, est le premier à relever des exemples de ce qu'on a souvent appelé par la suite les « gasconismes » de Montaigne, mais sans employer le terme¹⁶. Il est à la fois le contemporain de la création des *Essais* et de l'institution de la dite « doctrine de Malherbe »¹⁷. Afin d'éviter toute distorsion dans cette longue histoire du « gasconisme » en littérature française, il faut commencer par détacher au moins deux moments dans ce que nous donne à lire Pasquier. Dans sa lettre publiée – de façon posthume – en 1619, il rapporte un fait remontant à l'été 1588 :

Nous estions, luy [Montaigne] et moy, familiers et amis, par une mutuelle rencontre des lettres; fusmes ensemblement en la Ville de Blois, lors de ceste fameuse assemblée des Trois Estats, de l'an 1588, dont la fin produisit tant de malheurs à la France¹⁸.

Entre la rencontre des deux hommes et la date supposée de rédaction de la lettre, entre 1602 et 1605, onze ou quatorze années se sont écoulées. Il s'agit donc de distinguer dans ce discours ce qui peut, d'un côté, nous renseigner sur l'époque de création des *Essais* et, de l'autre, ce qui relève d'une réception posthume à Montaigne.

Le but explicite de la lettre de Pasquier est de porter un « jugement » sur Montaigne et son œuvre. La reconstitution d'un moment passé avec l'auteur vient compléter un discours axé sur sa lecture des *Essais* : le temps présent de la critique

16. Lettre « A Monsieur de Pelgé, Conseilleur du Roy et Maistre en sa Chambre des Comptes de Paris », publiée pour la première fois en 1619 (PASQUIER 1619, livre XVIII, lettre 1, 377 et suiv.), cf. la bibliographie générale THICKETT 1956. Selon Dorothy Thickett, elle est antérieure à 1604 (date de la résignation par Claude Pellejay (1542-1613) de sa charge à la Cour des comptes) et remonterait à 1602 (PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 43-52). Olivier Millet la date cependant de 1605 (MILLET 1995, p. 143). Voir aussi l'édition au XIX^e siècle par Léon Feugères (PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 389-398). Elle a été très tôt (avant le XVIII^e siècle semble-t-il) intégrée au paratexte éditorial des *Essais*. Villey, à son tour, la restitue en annexe de son édition (MONTAIGNE éd. Villey 2004, p. 1323-4).

17. BRUNOT 1891.

18. PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 45.

a posteriori est secondé par l'anecdote qui offre une vue sur ce qui a été l'élaboration des *Essais*, en se concentrant notamment sur le fameux « ramage Gascon » :

Et comme nous nous promenions dedans la cour du Chasteau, Il m'advint de luy dire, qu'il s'estoit aucunement oublié de n'avoir communiqué son œuvre à quelques siens amis, avant que de la publier ; d'autant que l'on y recognoissoit, en plusieurs lieux, je ne sçay quoy de ramage Gascon, plus aisément que Pollion n'avoit autrefois faict le Padouan de Tite-Live ; chose dont il eust peu recevoir advis, par un sien amy.¹⁹

Selon Léon Feugère, on peut trouver « un souvenir de la conversation de Pasquier avec Montaigne » dans un passage du chapitre *Sur des vers de Virgile* où il est question d'écrire « chez [s]oi, en pays sauvage²⁰ » :

Quand on m'a dict, ou que moy-mesme me suis dict. †Tu es trop espais en figures ; †Voilà un mot du creu de Gascoingne ; †Voilà une phrase dange-reuse, (je n'en refuis aucune de celles qui s'usent emmy les rues françoises ; ceux qui veulent combattre l'usage par la grammaire se moquent) †Voilà un discours ignorant ; †Voilà un discours paradoxe, en voilà un trop fol : †**tu te jouës souvant, [o]n estimera que tu [di]es a droit, ce que tu [die]s a feinte. Oui** fais-je, mais je corrige les fautes d'inadvertence, non celles de coustume. Est-ce pas ainsi que je parle partout ? †Me représenté-je pas vivement ? †Suffit. J'ay faict ce que j'ay voulu ; †Tout le monde me reconnoit en mon livre, et mon livre en moy²¹.

Certes, Montaigne fait, à ce moment précis des *Essais*, référence à sa situation linguistique immédiate (« où je ne hante communément homme, qui entende le Latin de son patenostre ; et de François un peu moins ») et admet l'absence de relecture par un tiers (« où personne ne m'aide, ny me relève »)²². Mais faut-il pour autant charger l'anecdote racontée par Pasquier d'expliquer certains propos ajoutés par Montaigne à partir de 1588, comme l'ont voulu Feugère et d'autres commentateurs ? Nous sommes assez bien renseignés sur la période en question. Montaigne est venu à Paris en 1588 à la fois pour faire éditer son livre et pour des raisons politiques²³. Il suit le roi à Chartres et à Rouen, avant de revenir à Paris en

19. PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 45.

20. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, 393 n. 1.

21. *Essais EB*, III, v, f. 383v-[391v]-384r[392r].

22. *Essais 1595*, III, v, p. 918. Sur les différents types de publics que se donnent les *Essais* et la question des « familiers » et de la relecture, voir BLUM 1983.

23. SIMONIN 1989 et FRAME 1960.

2.1. Pasquier et le « ramage gascon »

juillet, où il est embastillé suite à un événement ligueux²⁴. Il séjourne ensuite dans le domaine picard de Marie de Gournay, dont il vient de faire la connaissance, avant d'aller à l'assemblée de Blois²⁵. Or il se trouve que la troisième édition *princeps* des *Essais* est déjà imprimée : le privilège est daté du quatre juin, et l'« Avis au lecteur » du douze²⁶. En tout état de cause, au moment de la conversation rapportée par Pasquier, l'édition de 1588 est déjà achevée²⁷ et Montaigne a même commencé à l'annoter dans ce qui deviendra *Essais EB*²⁸ : il ne peut donc pas avoir modifié le texte de 1588 suite à l'intervention de Pasquier. C'est ce que confirment enfin les travaux biographiques de Donald Frame : « [Montaigne] composa donc cette nouvelle version [1588] en deux étapes de moins d'un an chacune : de la fin de son mandat de maire jusqu'au siège de Castillon (août 1585-juin 1586) et de son retour chez lui après la peste jusqu'à son départ pour Paris (avril 1587-janvier 1588)²⁹. » Seuls les ajouts postérieurs au texte de 1588 sont donc susceptibles d'être lus comme une forme de réponse possible à cette conversation de Blois, mais ils ne proposent aucun écho probant.

Au rebours de la tentative d'explication de passages des *Essais* par la référence à la lettre de 1602/1605, on peut émettre l'hypothèse que Pasquier, dans un geste

24. Montaigne note dans son *Beuther*, à la date du 10 juillet : « 1588 entre trois et quatre apres midi estant logé aus faubours s. germein a Paris et malade d'un espece de goutte qui lors premierema[n]t m'avoit sesi il y avoit justemant trois jours je fus pris prisonier par les capitenes et peuple de Paris c'estoit au temps que le Roy en estoit mis hors par monsieur de guise fus mené en la bastille [...] sur les huit heures du soir du mesme jour un maistre d'hostel de sa magesté [la reine] me vint faire mettre e[n] liberté ». MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 96.

25. Sur « Montaigne aux États de Blois », GRÜN 1855, p. 364-371. Les mentions du passage à Gournay et à Blois diffèrent entre *Essais EB*, *Essais 1595* et le *Pourmemoir de M. de Montaigne* de Marie de Gournay. Selon Philippe Desan : « En fait, Montaigne effectua probablement trois voyages à Gournay-sur-Aronde. Deux lors de son séjour à Paris et un dernier après un bref séjour à Blois. » DESAN 2014, p. 507.

26. Si l'on considère l'ensemble des éditions connues des *Essais* il faut aussi mentionner le *reprint* parisien de 1587 et une édition rouennaise perdue citée par La Croix du Maine, ce qui explique la mention « cinquième édition » de l'édition L'Angelier 1588. Sur la datation de l'avis et sa correction manuscrite apportée en cours d'édition, voir DEMONET et LEGROS 2013.

27. Tous les faits relevés par Pasquier sont déjà présents dans l'édition de 1580. On ne peut donc pas déterminer quelle édition (1580, 1582, 1587) il détenait « en [s]a chambre ».

28. Montaigne aurait commencé son travail d'annotation chez et avec Marie de Gournay, ce qui explique la présence de l'écriture de cette dernière dans l'*Essais EB*. Voyez SCHIFF 1910, p. 6, *ibid.* et LEGROS 2003.

29. FRAME 1994, p. 268.

Chapitre 2. Les gasconismes : historicité du rapport entre langue et littérature

de reconstruction, s'appuie sur une lecture plus récente des *Essais* pour rédiger son discours. Les effets de « réponse » se font donc dans les deux sens. Il ne fait aucun doute que Montaigne, et non seulement par l'intermédiaire de Pasquier, ait reçu des remarques sur sa langue, et en fasse état dans le dernier état de son texte, comme en témoigne la suite du fameux passage :

Or j'ai une condition singeresse et imitatrice : [Q]uand je me meslois de faire des vers, et n'en fis jamais que des Latins, ils accusoient evidemment le poete que je venois dernièrement de lire : [E]t de mes premiers essays, aucuns puent un peu [a] l'étranger. [A Paris je parle un langa<ge> aucunement aut<re> qu'a Montaign<e.>]³⁰

Montaigne *répond* effectivement à des critiques provenant de la première réception des *Essais*. Mais lorsque Pasquier revient sur le sujet quatorze ans plus tard, il ne nous livre pas une clé d'interprétation en la liant à une situation particulière. La formulation qu'il emploie, « fut par luy faict à dessein » semble être motivée par l'affirmation de Montaigne « J'ai fait ce que j'ai voulu ». La lettre du début du XVII^e siècle n'est pas le strict rapport d'une conversation réelle qui se serait déroulée à Blois en 1588, elle est avant tout le récit d'un lecteur inlassable des *Essais* qui discourt sur l'ensemble de l'œuvre sans l'habitude moderne d'en distinguer les diverses « strates ». Le dialogue entre Montaigne et Pasquier autour des gasconismes a en quelque sorte bien eu lieu, même si l'on ne peut pas réduire certains passages des *Essais* à une conversation historiquement référencée. Il a eu lieu dans le sens où les reproches sur la langue de l'œuvre faisaient partie du débat de sa première réception ; mais il nous semble particulièrement peu prudent d'avoir recours à la lettre de Pasquier comme facteur de correction ou de clarification des *Essais*. Elle ne peut être lue que comme représentante d'une réception critique posthume.

Si dialogue direct il y a, il est plutôt entre Pasquier et Gournay. Dès la préface de *Essais 1595*, la « fille d'alliance » de Montaigne ressent le besoin de défendre la langue de l'œuvre.

30. *Essais EB*, III, v, p. 384.

2.1. Pasquier et le « ramage gascon »

Premierement, [quelques esprits] reprennent au langage quelque usurpation du Latin et la fabricque de nouveaux mots ; je responds que je leur donne gaigné s'ils peuvent dire pere, ny mere, frere, soeur, boire, manger, veiller, dormir, aller, veoir, sentir, ouyr, et toucher, ny tout le reste en somme des plus communs vocables qui tombent en nostre usage, sans parler Latin³¹.

En 1595 la défense de la « la fabrique de nouveaux mots » se concentre sur le latin et s'intègre dans une réflexion générale et assez commune sur l'innovation lexicale et les emprunts dans une langue littéraire qui se considère comme nouvelle : « Je sçay bien qu'on a rendu les plus excellens livres en nostre langue, où les traducteurs se sont rendus plus superstitieux d'innover et puiser aux sources estrangeres »³². Marie de Gournay soutient une position intermédiaire, se réjouissant de l'emploi de « gladiateur » comme d'« escrimeur à outrance » et revendiquant une liberté d'usage adaptée aux propos :

On ne peut représenter que les conceptions communes par les mots communs. Quiconque en a d'extraordinaires doit chercher des termes à s'exprimer. C'est, au reste, l'impropre innovation qu'il faut blâmer et non l'innovation aux choses qu'on peut rendre meilleures³³.

L'argument n'a rien d'original et ne fait que reprendre les données d'un débat qui court tout au long du XVI^e siècle et perdure au-delà. Ce qui est plus surprenant, c'est de voir apparaître en 1625 l'élément « gascon » lorsqu'à la « fabrique des mots nouveaux » s'ajoute le fait « d'employer quelques phrases nonchalantes ou Gasconnes³⁴ ». Marie de Gournay semble prendre de plus en plus au sérieux la question de la diversité linguistique. Dans la préface aux *Essais 1595*, la « maniere de parler Gasconne » n'est qu'une ultime réponse³⁵. Le passage est développé en 1617 :

[...] pour huict ou dix motz qui leur sembleront estrangers ou hardis ou pour trois manieres de parler Gasconnes et six bizarres s'ils veulent, ce que non, qu'ils copieront en cette piece si digne partout et mesmement au langage ; n'y trouveront à parler que pour mesdire ? Et mesdire certes en nostre saison,

31. Cité dans MILLET 1995, p. 88-89.

32. *Ibid.*, p. 89.

33. *Ibid.*, p. 88.

34. *Ibid.*, p. 88.

35. «Pour huict ou dix motz qui leur sembleront estrangers ou hardis ou quelque maniere de parler Gasconne », *ibid.*, p. 91.

d'une toute nouvelle, testue et revesche maladie d'esprit. Remettons le surplus de ce discours du langage en un traité séparé³⁶.

L'annonce du « traité séparé », abandonnée dans les éditions suivantes, montre que la question du « gascon » gagne de l'importance. D'abord mentionné, en 1585, en fin d'argumentaire, dans un passage ironique (« quand je le [= cet ouvrage] deffens de telles charges, je me mocque ») qui sépare la question de l'emprunt (« motz [...] estrangers ou hardis ») et celle de l'incorrection (« maniere de parler Gasconne »), il est ensuite intégré, en 1617, à la question linguistique dans son ensemble, rejoignant la question du latin. Le problème ne se réduit plus à une manière de parler, mais interroge la langue de l'auteur : « je deffends mon pere des charges de l'idiome³⁷ ». Or, au XVII^e siècle, l'hellénisme *idiome* est donné comme synonyme de « manière de parler », autant, si ce n'est plus, que de « langage particulier, langue³⁸ ». Le gascon est au carrefour de la question linguistique (dialecte) et stylistique (manière de parler) qu'englobe le terme métalinguistique *idiome*. C'est à ce titre qu'il prend peu à peu place au cœur du dispositif de défense de la langue des *Essais*. Au vu de la chronologie, on est en droit de se demander si Marie de Gournay ne formule pas ici une réponse à Pasquier et Camus qui ont tous deux abordé le sujet³⁹. Ainsi, replacée dans ce contexte du début du XVII^e siècle, et non ramenée à l'année 1588 dont elle prétend témoigner, la lettre de Pasquier semble plus être représentatrice du débat avec Marie de Gournay que des conditions de création des *Essais*.

36. MILLET 1995, p. 91.

37. Variante 1625 : « je deffends mon pere des charges du dialecte ». *Ibid.*, p. 91.

38. Voir les exemples donnés dans SIOUFFI 2012, p. 122.

39. Camus a un sentiment mitigé sur la langue de Montaigne, dont il loue les vertus mais qu'il ne peut admirer, voir la « Lettre à Achante », MILLET 1995, p. 163-192. Sur les stratégies de Marie de Gournay face à Camus et Pasquier, *ibid.*, p. 17-18.

2.1.2. Le double jugement de Pasquier sur les *Essais*

Après l'avoir replacé au sein d'un réseau de lecteurs des *Essais*, on aborde Pasquier en tant qu'auteur d'une œuvre de « critique littéraire⁴⁰ » cherchant à énoncer un « jugement⁴¹ » sur l'œuvre de Montaigne. Ce jugement repose sur deux axiomes. Le premier consiste à voir dans l'œuvre le reflet de la disposition d'esprit de l'écrivain. C'est ce qui explique notamment le passage soudain et dénué de connecteur logique entre le jugement sur les *Essais* et la description du personnage Montaigne : « Je vous le diray en un mot ; Rien ne me desplaist en iceux, encores que tout ne m'y plaise. Il estoit personnage hardy, qui se croyait, et comme tel se laissoit aisément emporter à la beauté de son esprit⁴². » Le second axiome est que l'on juge d'un écrivain par son influence possible et souhaitable sur les nouvelles générations. Cela a pour conséquence de juger de l'écriture en termes d'usage et de postérité. Autrement dit, il s'agit de déterminer un degré d'exemplarité⁴³.

On voit là dans quelle mesure Pasquier et Montaigne participent d'une même génération, par-delà la divergence de leurs œuvres. Pasquier ne cautionne ni ne cherche à excuser le projet montaignien – selon lui incongru – de peinture de soi⁴⁴, mais chemin faisant il montre à quel point cette entreprise littéraire est en totale continuité avec ses choix linguistiques et naît d'un contexte postulant que l'auteur se présente devant un public critique après avoir utilisé et infléchi ses ressources linguistiques et culturelles. L'idée de *consubstantialité* du livre des *Essais* à son auteur (« Je n'ay pas plus fait mon livre, que mon livre m'a fait.

40. Sur cet aspect de l'œuvre de Montaigne, voir l'étude d'Emmanuelle Mortgat-Longuet (2006), p. 106 et suiv, qui s'appuie sur l'anthologie de Roger Fayolle (1978) et prolonge les travaux de Claude Longeon (1990). Sur le sens – tout à fait courant – qu'Emmanuelle Mortgat-Longuet donne au mot « critique », la note 60 p. 106.

41. « Vous desirez sçavoir de moy, quel jugement je fay des *Essais* du feu seigneur de Montaigne, amy commun de nous deux quand il vivoit. » PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 43.

42. *Ibid.*, p. 43.

43. « Pour Pasquier, l'érudition et le jugement critique doivent contribuer à former des écrivains aptes à prendre la relève. » MORTGAT-LONGUET 2006, p. 110.

44. « J'adjousteray à tout cecy, que pendant qu'il fait contenance de se desdaigner, je ne leu jamais autheur qui s'estimast tant que luy [...]; chose que j'attribuë aucunement à la liberté de sa vieillesse, quand il le composa. » PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 46.

Livre consubstantiel à son auteur⁴⁵ ») suit une réflexion sur les responsabilités de l'écrivain qui a recours à la langue commune :

Tout le commerce que j'ay en cecy avec le publicq, c'est que j'emprunte les utils de son escripture, plus soudaine et plus aisée : En récompense, j'empescheray peut estre, que quelque coin de beurre ne se fonde au marché.

*Ne toga cordyllis, ne penula desit olivis,
Et laxas scombris sæpe dabo tunicas*⁴⁶.

Les versions postérieures à 1588 insistent sur le devenir de l'objet des *Essais* et, ironiquement, sur son mauvais succès qui en fera une source de papier d'emballage. Des *Essais 1580* aux *Essais 1588*, l'ensemble du passage, à l'exception du second vers de Catulle, est en place. Mais alors c'était bien la transaction avec le public au moment de mettre au jour un livre qui était au centre du propos. Le recours à la langue commune s'y conjuguaient au passé composé, à valeur d'accompli du présent : « j'ay esté contraint d'emprunter les utils de son escripture, plus soudaine et plus aisée », ce qui était cohérent avec la mise en avant du moment de l'impression : « il m'a fallu jeter en moule cette image, pour m'exempter la peine d'en faire faire plusieurs extraits à la main⁴⁷. » Montaigne se soumet aux nouveaux paradigmes de création et de réception apportés par les technologies de l'imprimé et sa commercialisation. En cela il se place dans la même optique que Pasquier : l'écriture est un acte de mise en public qui attend de façon inéluctable un jugement tout aussi public.

Les moyens que se donne le critique littéraire ne sont pas originaux. La référence à Pollion nous renvoie explicitement à Quintilien, dont les catégories servent ici à nommer et interpréter les faits de langue des *Essais*⁴⁸. Parmi les trois vertus (*virtus*) d'une oraison (*oratio*), – correcte (*emendata*), claire (*dilucida*) ou ornée (*enata*) –, la première doit l'emporter : « le premier devoir du grammairien [est] de

45. II, XVIII. Il s'agit d'un ajout postérieur à 1588, commun à *Essais EB* (f. 293r) et *Essais 1595* (p. 703.)

46. Traduction des vers latins : « Afin que les thons ne manquent pas d'emballage, ni les olives d'enveloppe ». *Ibid.*

47. *Essais 1580*, II, XVIII, p. 574 [477].

48. *Institutio oratoria*, I, 5. La tradition donne parfois le titre de *De virtibus et vitiis orationis* à ce chapitre (voir QUINTILIEN 1829, p. 76-77).

2.1. Pasquier et le « ramage gascon »

parler correctement [*emendate loquendi regulam : grammaticus prior pars est*] » ; et l'aspect le plus important de cette correction vient du bon emploi des mots (*verba*). Par définition, les mots sont soit du pays, soit étrangers (*aut nostra aut peregrina*) et n'ont aucune valeur en eux-mêmes, sauf peut-être phonétique (*vocalitas*). Leur bon emploi dépend donc uniquement de leur convenance dans la phrase, c'est-à-dire de leur *appropriation* aux choses⁴⁹. Par ailleurs, ils sont soit dans l'usage (*usitata*), soit nouveaux (*nova*). Une fois posées ces définitions, l'examen des vices et vertus de l'*oratio* se fait en trois temps : les mots sont-ils bien employés ? sont-ils recevables comme nôtres ? sont-ils en usage ?

C'est avec ces catégories et cette méthode de lecture que Pasquier aborde la prose de Montaigne. Il opère tout d'abord deux séries de faits en distinguant ce qu'il considère comme « faict à dessein » du reste. Le premier type contient des considérations sur la disjonction courante entre titre de chapitre et contenu et, d'une manière générale, sur la « liberté de sauter d'un propos à l'autre », sur l'emploi peu courant de certains mots ou locutions⁵⁰ et sur l'emploi du jargon juridique⁵¹. Cette première liste est traitée sur le mode de la licence d'auteur. Montaigne a pris des libertés envers les moyens de clarté habituels, s'est « dispensé » de suivre strictement l'usage. Dans les termes de la rhétorique de Quintilien, il a fait preuve d'audace linguistique (*audendum*) en s'écartant des usages conventionnels. Il joue en cela son rôle de force d'innovation, en proposant des *verba nova*, non par le seul emploi de néologismes, mais par :

49. « *Uni uerbo uitium saepius, quam uirtus, inest. Licet enim dicamus aliquid proprium, speciosum, sublime, nihil tamen horum, nis in complexu loquendi serieque, contingit; laudamus enim uerba bene rebus accomodata.* [Un terme isolé est plus souvent susceptible de défauts que de qualités. En réalité, même si nous employons un mot propre, brillant, noble, ces qualités n'apparaissent que dans la trame et la continuité d'une phrase : si nous louons les mots, c'est, en effet, parce qu'ils s'adaptent bien aux choses.] » QUINTILIEN éd. Cousin 1975, I, v, 3, p. 87.

50. « Tout de ceste mesme façon s'est-il dispensé plusieurs fois d'user de mots inaccoustumez, auxquels, si je ne m'abuse, malaisément baillera-il vogue : *gendarmer*, pour braver ; *abrier* pour mettre à l'abry ; *silence parler*, réduit en *enfantillage*, pour ce que nous disons, au rang d'enfance ; *asture*, pour à cette heure, et autres de mesme trempe : pour le moins ne voy-je point, que jusques à huy ils soient tombez en commun usage. » PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 43-44. On remarquera la substitution de « silence parler » à « taire parler ».

51. « Toutesfois en son Chapitre *des Noms*, il a, par une forme de guet-apens, pris plaisir de faire commencer trois ou quatre clauses, par ce mot de *Item*, réservé spécialement à la pratique. » *Ibid.*, p. 44.

- le détournement ou le suremploi de certains lexiques (vocabulaire juridique) ;
- la *désappropriation*, pour ainsi dire, de certains mots qui ont pour « coutume » de correspondre à d'autres réalités (« gendарmer » pour « braver »).

La question, dès lors, est de savoir si cette nouveauté est acceptable par le public. Il faut pour cela pouvoir gagner un certain prestige dans le temps, la *vetustas* : l'innovation ne peut être valable que si elle peut prétendre intégrer l'usage à moyen terme. Comme il s'agit ici d'un discours quasi contemporain, c'est précisément l'objet du critique Pasquier que d'être juge de ce qui va pouvoir être accepté par la langue. C'est sur ce point que porte son observation et qu'il opère son expertise (*sentio*).

La démarche est rigoureusement identique pour les termes issus considérés comme « gascons ». De fait, selon la terminologie de Quintilien, ils ne s'agit pas exactement de barbarismes (mots étrangers à la langue), mais de solécismes. Pris individuellement ils peuvent être tout à fait acceptables mais une fois dans la phrase, une faute apparaît. C'est principalement un problème d'accord en genre. Or les exemples donnés par Pasquier sont peu probants : quatre occurrences de *debte* sont au masculin, deux au féminin et une indécidable ; quinze occurrences de *rencontre* sont indécidables, treize au masculin et quatre au féminin⁵². L'avis de Pasquier relève avant tout d'un sentiment linguistique qui lui fait dire de quel genre les mots doivent être. Dans ce cas précis, il s'agit donc de réduire une forme de liberté dans le choix du genre. Cette mise à distance de la créativité individuelle dans le langage passe par l'introduction d'un étalon : le « nous » : « [dire] réduit *enfantillage* pour ce nous disons au rang d'enfance ». Le pronom semble à première vue renvoyer à « nous locuteurs et scripteurs francophones ». Il s'intègre cependant dans un discours qui identifie un « nous » aux lecteurs des *Essais* : « il nous a servi d'un bien long chapitre », « il s'est voulu [...] moquer de nous », « notre

52. Voir les relevés en annexe. Sur le mot *rencontre*, cf. p. 122 et p. 128.

Montaigne ». Pasquier suppose une communauté homogène de lecteurs / locuteurs idéaux pour fonder son jugement linguistique.

Or le groupe *Français* est présenté comme englobant le sous-groupe *Gascons*, qui peut donc avoir un *usage* exclusif mais non indépendant : « et surtout je lui remontrai que je le voyais habiller le mot de *jouir* du tout à l'usage de Gascogne, et non de notre langue française⁵³. » Le connecteur logique « et surtout » insiste sur le passage du solécisme de genre au solécisme de construction, considéré par Quintilien comme plus fautif. Le reproche tient moins au substrat linguistique occitan, qui demeure implicite et non analysé, qu'au choix d'une construction syntaxique déviant de la norme spontanée incarnée par « nous » ou « notre langue française⁵⁴ » : « je lui montrai plusieurs manières de parler familières non aux Français, ains *seulement* aux Gascons⁵⁵ ». Pasquier ne parle pas de *gasconisme*. Plus encore, le fait qu'il critique un aspect « gascon » de la prose de Montaigne n'inclut pas qu'il distingue radicalement un code linguistique « gascon » d'un code linguistique français, condition nécessaire pour parler d'emprunt d'un code à un autre. C'est ce qu'on peut lire dans la métaphore de l'habit : « habiller le mot [...] à l'usage de Gascogne ». L'usage / habit « gascon » est inclus dans la langue française. La question de l'usage dialectal, jugé interne, relève de la surface (accord, solécisme) et ne change en rien la nature de la langue française.

2.1.3. Les « plumes gasconnes » entrent dans l'histoire

Pasquier, en fin de compte, tient-il vraiment un discours sur la nature et / ou l'origine de la langue française dans son rapport aux autres langues du royaume ? C'est moins la nature « gasconne », la reconnaissance d'un code externe, qui lui cause souci, que son intégration au bon usage en construction. Pour balayer le spectre critique dans lequel se situe cette critique de Montaigne, comparons-la avec

53. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 392.

54. La notion de « norme spontanée » est issue de TRUDEAU 1992.

55. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 392.

une seconde lettre adressée à Pellejay, consacrée à Monluc et qui fait directement suite à celle traitant des *Essais* :

Au regard du sieur de Montaigne, je vous ai amplement écrit par unes dernières quel jugement j'en faisais ; je veux vouer cette-ci au maréchal de Monluc : voyons-le donc maintenant entrer sur l'échafaud pour jouer son rôle⁵⁶.

La métaphore théâtrale sert ici à nommer l'activité du critique et historien littéraire. Il s'agit de prendre de la distance vis-à-vis d'auteurs connus afin d'exercer son jugement, et cette critique prend la forme d'une distribution de rôles. L'auteur concerné est jugé selon son adéquation ou son exemplarité dans un ou plusieurs domaines :

Paraventure serons-nous bien empêchés de juger auquel des deux il excella de plus, ou au bien faire ou au bien écrire : l'un et l'autre provenant en lui d'un même fonds et estoc de son naturel⁵⁷.

À Monluc revient immédiatement le rôle du capitaine « gascon », superbe dans ses actes comme dans sa faconde. Et c'est dans cette optique que réapparaît la question du ramage « gascon » :

Vous trouverez dedans ses *Commentaires* un style soldatesque, entremêlé du langage de Gascogne, de laquelle il était extrait : chose non à lui malséante, pour être le gascon naturellement soldat⁵⁸.

En quoi le gasconisme peut-il laisser une ambiguïté quant à sa régularité, ou du moins à la bienséance, de son usage ? Le solécisme peut-il s'interpréter aussi bien comme faute (Montaigne) ou figure (Monluc) ? La rhétorique de Quintilien incite plutôt à parler de convenance à la nature. C'est donc un choix stratégique qu'opère Pasquier lorsqu'il juge inconvenant le « gascon » dans Montaigne et loue Monluc pour ses gasconismes.

S'opère alors un glissement moral dans cette distribution des rôles, que signale l'adjectif « malséant ». Pasquier crée deux rôles distincts d'écriture « gasconne ». L'un est entièrement déterminé par sa nature et peut donc librement s'exprimer à

56. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 399.

57. *Ibid.*, p. 400.

58. *Ibid.*, p. 400. Sur la question du « soldatesque », se reporter au chap. 6, p. 297.

2.1. Pasquier et le « ramage gascon »

la manière « gasconne », tandis que l'autre doit s'extraire de son naturel « gascon ». Dans son optique de faire de Monluc le parfait soldat, serviteur de la royauté, Pasquier ne peut que mettre à profit la question de la convenance du « gascon » en le distinguant de Montaigne⁵⁹.

Ainsi, le reproche d'incorrection par Pasquier ne relève pas du malentendu ou d'une lecture partielle, erronée, des *Essais*. Nous assistons plutôt à l'instauration progressive d'une nouvelle épistémologie du langage et de la littérature. Pasquier, se faisant « critique », se fait aussi « historien » de la littérature en comparant et distinguant les œuvres et les écrivains et en les inscrivant dans une chronologie événementielle⁶⁰. Dans notre cas, cela passe par l'intégration de Montaigne au groupe des « plumes gasconnes » :

[...] mais eussiez-vous estimé que la Gascogne, qui est logée en un arrière-coin de la France, nous eût pu produire quatre plumes françaises telles que celles des seigneurs de Montluc, Montaigne, Raimond, et du Bartas⁶¹[...]

En n'héritant, dans son choix de lettres de Pasquier, que la première pièce du livre XVIII de l'édition de 1619, Dorothy Thickett rompt l'unité que forment ces deux lettres à Pellejay. C'est dans leur continuité que peut se lire la dimension historique du jugement de Pasquier. C'est bien sur la scène (« échafaud⁶² ») de l'histoire que les auteurs sont considérés comme des personnages. Chacun des personnages censés représenter l'évolution historique des lettres françaises se voit logiquement attribuer un rôle particulier. C'est donc sur le plan de l'ontologie et de l'éthique que sont distingués Montaigne et Monluc : « Paraventure serons-nous bien empêchés de juger auquel des deux il excella le plus, ou au bien faire ou au bien dire : l'un et l'autre provenant en lui d'un même fonds et estoc de son naturel⁶³. » La « chose non à lui malséante » commentée plus haut ne peut viser que Montaigne. Son rôle est différent de celui de Monluc car leur nature est différente. Là où Pasquier voit

59. Sur la dimension politique de la figure de Monluc comme soldat dans cette lettre de Pasquier, CARABIN 2002.

60. MORTGAT-LONGUET 2006, p. 106- 117.

61. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 398.

62. *Ibid.*, p. 399.

63. *Ibid.*, p. 399.

dans Monluc un naturel soldat, il voit dans Montaigne un naturel licencieux ou libre, que seul l'âge a pu nuancer :

C'est en quoy il s'est voulu de propos deliberé mocquer de nous, & paraventure de luy-mesmes, par une liberté particuliere qui estoit née avec luy⁶⁴.

Et je ne trouve rien en tout cecy de mauvais, sinon que luy, qui sur sa primeverre avoit fait gloire de nous braver, par ces contrepontes et piaffes ; toutefois en quelque endroit de son troisieme Livre, par luy composé longtemps apres les deux premiers, il s'en voulut aucunement excuser : chose que j'impute à la foiblesse de son aage, qui emportoit lors à la balance, la force de son naturel⁶⁵.

[...] son troisieme livre, qui semble estre une histoire de ses mœurs & actions ; chose que j'attribuë aucunement à la liberté de sa vieillesse, quand il le composa⁶⁶.

Pasquier s'efforce de faire endosser aux deux écrivains un rôle déterminé, quitte, dans le cas de Montaigne, à être sourd à un pan pourtant essentiel de l'œuvre. Le fondement ontologique de chaque grand homme doit être suffisamment sûr pour pouvoir définir leur place dans l'histoire récente de la langue française ; Monluc laisse éclater sa nature soldatesque là où Montaigne incarne un nouveau Sénèque :

Et quant à ses *Essais* (que j'appelle chef-d'œuvre) je n'ay Livre entre les mains que j'aye tant caressé, que celuy-là. J'y trouve tousjours quelque chose à me contenter. C'est un autre Seneque en nostre langue. A toutes ces manieres de parler de Gascongne et autres mots inusitez, que je ne puis faire passer à la monstre, j'oppose une infinité de beaux traits françois et hardis ; une infinité de belles pointes, qui ne sont propres qu'à luy, selon l'abondance de son sens [...] ⁶⁷

La référence à la Gascogne est prise dans une distribution des rôles. Celui du soldat « gascon » étant pris, il ne peut plus être qu'un repoussoir pour décrire l'œuvre de Montaigne. Pour clore l'affaire, il ne reste plus à Pasquier qu'à lever la dernière ombre qui entachait le « naturel » de Montaigne, sa propension à parler de soi :

(*suite*) et ne me puis offenser, quand il se desbonde à parler de luy. Cela est dict d'un tel air, que j'y prens autant de plaisir, comme s'il parloit d'un autre⁶⁸.

64. PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 44.

65. *Ibid.*, p. 44-45.

66. *Ibid.*, p. 46.

67. *Ibid.*, p. 46.

68. *Ibid.*, p. 46-47.

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

Avec la morale, le gasconisme. Pour veiller au bon fonctionnement de la scène ainsi dressée, il faut que chacun joue son rôle. C'est ainsi que le « je ne sçay quoy de ramage Gascon » est non seulement un repoussoir de ce que doit *représenter* Montaigne, mais peut constituer une faute morale (« à lui malséant »). C'est sur cette brèche que va s'installer le discours autour des « gasconismes ».

2.2. Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »

2.2.1. L'« ethnotype gascon » en question

Le premier critique à avoir fait la synthèse des différentes formes d'apparition de l'élément gascon dans la littérature française moderne est Robert Lafont. Dans un geste qui cherchait à embrasser d'un seul mouvement le phénomène littéraire occitan, l'écriture française d'auteurs occitans et le recours à des personnages, parfois à des propos, occitans de la part d'auteurs français, il a proposé la notion d'« ethnotype gascon ». Son cadre de pensée est celui de la « colonisation intérieure » : la « Gascogne », prise dans un processus de francisation administrative et littéraire, subit une forme d'aliénation et d'acculturation⁶⁹. Cette assimilation aux procédés colonisateurs permet au critique de s'inspirer des penseurs de la décolonisation (Fanon, Memmi, Pasolini), pour décrire certaines pratiques de l'époque moderne. La Boétie devient par exemple le symbole de l'« "aliénation" ethnique » complète et heureuse, puisqu'il est totalement « assimilé⁷⁰ » à la culture française malgré son appartenance au territoire « gascon ». Au contraire, la situation de Montaigne est « malheureuse », dans la mesure où sa pratique littéraire, aux prises avec la diversité linguistique, reflète « une conscience ethnique [...] déchirée, distribuée en

69. « En suivant l'évolution du siècle, nous avons vu tant en Provence qu'en Gascogne, l'acculturation moderniste prendre le visage d'une francisation administrative et littéraire. Si nous voulons utiliser une terminologie que cette époque ignore, nous parlerons de colonisation. » LAFONT 1970, p. 188. Sur la dimension politique de la notion de « colonisation intérieure », voir LAGARDE 2012.

70. LAFONT 1970, p. 192-193.

éléments qui s'opposent et où le sentiment de l'identité se perd⁷¹ ». Or ce « drame » des « consciences linguistiques » en pays dominé se continue dans la description de l'image du colonisé du point de vue du colonisateur. Toutes les références au gascon semblent découler d'un sentiment d'« hostilité ethnique⁷² » et les Gascons participent « eux-mêmes⁷³ » à cet ethnotype, ce qui ne fait que renforcer leur similitude avec les portraits de colonisés du XX^e siècle.

Si cette analyse a pu constituer une grande avancée épistémologique dans l'approche de la littérature française moderne⁷⁴, son application nous semble aujourd'hui limitée pour plusieurs raisons. La première est qu'elle trouve avant tout sa cohérence dans l'interprétation globale que Lafont donne de la littérature occitane moderne. À la « renaissance » opérée par les auteurs occitans, caractérisée par une « conscience linguistique » minoritaire, correspond le refus de cette renaissance, sous forme d'« hostilité ethnique » et moquerie linguistique. L'une s'explique par l'autre. Cette interprétation est tout à fait légitime lorsqu'elle s'applique à l'ensemble de la période et sa pertinence épistémologique tient avant tout dans l'articulation entre un moment de « renaissance du Sud » et la « naissance d'un Midi ». Ainsi, à propos du poème épique en occitan *Lou Gentilome gascon*, Lafont commente : « la construction idéologique d'Ader ressemble à un adré lumineux dont le baron de Fæneste serait l'ubac grimaçant. Le “midi” s'éblouit de lui-même à l'heure où le “Nord” le ridiculise⁷⁵. » En revanche, on peut s'interroger sur la fonction d'une telle catégorie dans la lecture particulière des textes de l'époque. Le risque est alors d'opérer une pétition de principe puisqu'il est malaisé de distinguer ce qui, dans l'apparition d'un élément gascon, participe de la construction de l'« ethnotype » ou au contraire d'une certaine forme de résistance. Lafont lui-même insiste sur le

71. LAFONT 1970, p. 200.

72. « Cette boutade [de Malherbe] révèle l'irritation et, dans l'irritation, l'hostilité ethnique. Cette hostilité, il est possible de la voir se développer dans la mentalité française si l'on suit l'aventure de l'ethnotype gascon. » *Ibid.*, p. 208.

73. GARAVINI 1975a.

74. Voir notamment les « scènes de la littératures françaises » peintes dans GARAVINI 1990.

75. LAFONT 1970, p. 242-243.

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

fait que les textes font rarement état d'un sentiment hostile explicite, à commencer par les *Avantures du baron de Fæneste* : « L'argument de d'Aubigné est habile, qui sépare une Gascogne haute d'une Gascogne ridicule. [...] La gloire de Fæneste, qui n'est que la gloriole, étant classée aussitôt "gloire de barbier", celle du noble et vrai Gascon est préservée⁷⁶. » Les analyses récentes sur des textes du XVII^e siècle mettant en scène des personnages « gascons » arrivent bien souvent à la même conclusion : le « Gascon » n'est pas toujours la seule cible de la satire et constitue au contraire une stratégie littéraire précieuse⁷⁷. Aussi nous semble-t-il nécessaire de revenir sur les différents modes d'apparition du *gascon* dans la littérature française à l'époque classique, non pas en reprenant la notion lafontienne d'« ethnotype », mais dans une perspective de sémantique historique, afin de dégager les différents sens qui se construisent, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, autour de ce terme « gascon ».

2.2.2. **Dégasconner**

Dès que l'on parle des idées et de l'action de Malherbe sur la langue, on se situe dans une nébuleuse de commentaires et d'anecdotes rassemblés pour l'occasion⁷⁸. On trouve dans les œuvres de Guez de Balzac ainsi que dans les biographies, par ailleurs fort semblables, de Racan et de Tallemant, plusieurs micro-récits qui vont devenir de véritables lieux communs de la critique linguistique et littéraire classique et post-classique⁷⁹. L'enseignement scolaire a jusqu'à très récemment perpétué le principal de ces lieux communs, tel qu'il a été – tardivement – formulé par Boileau (« Enfin Malherbe vint...⁸⁰ »). C'est cependant à Guez de Balzac que l'on doit la stabilisation d'un certain nombre de thèmes et d'un réseau lexical et métaphorique

76. *Ibid.*, p. 218.

77. Voir notamment CAVAILLÉ 2007, ou encore VIENNOT 1992 qui, comme nous le verrons plus bas, conteste l'attribution d'une œuvre à Marguerite de Valois en montrant que le personnage « gascon » mis en scène n'en est pas la cible principale.

78. Voir la *Doctrine de Malherbe selon son « Commentaire sur Desportes »*, BRUNOT 1891. Pour une synthèse plus récente, voir GEMMINGEN 1980 et SIOUFFI 2013.

79. Sur la notion de lieu commun appliqué à la critique littéraire au XVII^e et XVIII^e siècles, voir FAISANT 1977.

80. *Art poétique*, I, v. 131 et suiv., BOILEAU éd. Menant 1969, p. 90.

qui font de Malherbe le pivot central de l'histoire de la poésie française⁸¹. Un autre lieu commun qu'il institue est celui de la Cour *dégasconnée*, au point de devenir une épithète figée, « Malherbe qui se vantoit d'avoir dégasconné la Cour⁸² », parfois sujet à raillerie : « Malherbe qui se vantoit d'avoir dégasconné la Cour, ne l'avoit pas dégasconnée pour ces façons de parler⁸³ ». Or, il se trouve que le propos initial, ou du moins tel qu'il nous est rapporté, n'a pas eu l'aspect péremptoire qui lui est couramment attribué.

Nous le trouvons d'abord dans le *Socrate chrétien* de Guez de Balzac, chargé d'une forte charge ironique :

Ce Docteur en langue vulgaire, avoit accoustumé de dire que depuis tant d'années, il travailloit à dégasconner la Cour, et qu'il n'en pouvoit venir à bout. La Mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une Periode, et l'an climaterique l'avoit surpris, délibérant si *Erreur* et *Doute* estoient masculins ou féminins. Avec quelle attention vouloit-il qu'on l'escoutast, quand il dogmatisoit de l'usage et de la vertu des Particules⁸⁴ ?

L'antithèse du « docteur en langue vulgaire », celle du « dogmatisoit de l'usage » et la mention d'une mort dans une année climactérique suffisent à donner à ce passage une tonalité ironique⁸⁵. Si l'on devait encore se convaincre, la suite ne permet aucun doute :

Suivons le conseil que le Pere Leonard Lessius donnoit à son ami Juste-Lipse : C'EST ASSEZ FAIRE L'ENFANT, ET S'AMUSER À CE JEU DE MOTS ET DE SYLLABES ; IL FAUT VIEILLIR PLUS SERIEUSEMENT, ET DANS DE PLUS GRAVES ET DE PLUS IMPORTANTES PENSÉES. La propriété, la regularité, la beauté mesme du langage ne doit pas estre la fin de l'homme⁸⁶.

81. « Balzac n'est assurément pas le premier à opposer Malherbe et Ronsard, bien que l'on continuât encore assez souvent à réunir leurs noms dans une commune admiration. [...] Ce qui distingue néanmoins le propos de Balzac de tous ceux qui l'ont précédé, ce n'est pas seulement qu'il donne une forme plus dense ou plus brillante à des idées rebattues, c'est qu'il en opère la synthèse sur un plan conceptuel et qu'il en dégage ainsi un schéma exemplaire. » FAISANT 1977, p. 145-146.

82. BOUHOURS 1692, p. 518.

83. MÉNAGE 1675, p. 491.

84. BALZAC 1652, p. 268.

85. Sur la croyance dans la fatalité de la soixante-troisième année (« climactérique ») à la Renaissance, dépassée, donc, au temps de Balzac, ENGAMMARE 2013.

86. BALZAC 1652, p. 268-269.

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

Est-ce à dire que Balzac rejetterait l'œuvre de critique linguistique de son maître, dénoncée comme enfantillage ? C'est sans compter sur un autre passage, qui nous laisse mieux entrevoir ce qu'a pu être le propos de Malherbe sur la dégasconisation de la Cour :

Feu Monsieur de Malherbe m'a dit plusieurs fois, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû pour degasconner Monsieur de ***, mais qu'il n'en avoit jamais sceû venir à bout : Tant il est difficile de se bien purger des taches de sa naissance, et de perdre entierement la marque de son pays⁸⁷.

L'action de dégasconisation est formulée comme un échec⁸⁸. De plus, le récit de cet échec prend place dans un discours sur la difficulté de corriger la langue orale. C'est ce qui semble avoir échappé aux nombreux commentateurs de l'action de Malherbe : ses propos sur l'impossibilité de réformer le langage des « Gascons » de la Cour est une des preuves de la force de l'usage. C'est ainsi que l'entend Guez de Balzac, qui considère l'effort de dégasconisation comme une « dogmatisation de l'usage ».

Cela nous est encore confirmé par une autre anecdote, telle qu'elle est rapportée par Racan :

Il y eut une grande constestation entre ceux qu'il appelloit du pays d'*Adieusias*, qui étoient tous ceux de delà la Loire, et ceux du pays de deçà, qu'il appelloit du pays de *Dieu vous conduise* : savoir s'il falloit appeler le petit vase de quoi l'on se sert pour manger du potage une *cuiller* ou une *cuillère*. [...] Enfin cette dispute dura si longtemps qu'elle obligea le Roi à en demander l'avis à M. de Malherbe, lequel ne craignit point de contester, et lui dire qu'il falloit dire *cuiller*, et non pas *cuillère*, et le renvoya aux crocheteurs du port au Foin, comme il avoit accoutumé ; et comme le roi ne se sentoit pas condamné du jugement de M. de Malherbe, il lui dit ces mêmes mots : « Sire, vous êtes le plus absolu roi qui aye jamais gouverné la France, et si vous ne sauriez faire dire deçà la Loire une cuillère, à moins que de faire défense, à peine de cent livres d'amende, de la nommer autrement⁸⁹. »

87. Lettre 61 BALZAC 1665a, p. 462.

88. Ce que semble ne pas voir Ménage, voir plus haut.

89. Racan, *Vie de Malherbe*, dans MALHERBE éd. Lalanne 1862, p. LXXVIII-LXXIX. La version de Tallemant, légèrement tronquée, donne une chute plus équivoque qui montre à quel point le mot attribué à Malherbe pose problème et est bien réinvesti dans un débat linguistique contemporain ; TALLEMANT éd. Monmerqué 1834, p. 165-166.

On voit ici Malherbe, fin connaisseur du contact de langues entre français et occitan⁹⁰, utilisant, peut-être le premier, ce qui sera une appellation commune : les pays d'*Adieusias* et de *Dieu vous conduise*⁹¹. Ce qui nous importe est la pointe qui clôt l'anecdote mettant en avant une sorte de loi linguistique de la « doctrine Malherbe » : pour ce qui est du langage, l'usage seul est souverain. Que le français des « Gascons » ne soit pas le meilleur usage est une question subsidiaire. Certes, les « crocheteurs », figure du langage populaire parisien, sont une fois de plus brandis comme source de la norme linguistique⁹² et le passage est suivi d'un exemple d'usage gascon à bannir :

Un jour M. de Bellegarde, qui étoit, comme l'on sait, gascon, lui envoya demander lequel étoit le mieux dit de *dépensé* ou *dépendu* ; il répondit sur-le-champ que *dépensé* étoit plus françois, mais que *pendu*, *dépendu*, *rependu*, et tous les composés de ce vilain mot qui lui vinrent en la bouche, étoient plus propres pour les Gascons⁹³.

Mais cette question du degré de *francité* (qu'est-ce qui est « plus françois » ?) est tout à fait secondaire lorsqu'il s'agit d'affirmer que l'usage est maître : il y a un langage « propre pour les Gascons », de sorte que l'usage de deçà la Loire ne peut s'implanter au-delà, et vice-versa (« vous ne sauriez faire dire deçà la Loire »). On aurait tort, nous semble-t-il, d'attribuer à Malherbe l'institution d'une définition normative du français excluant toute variation régionale. Comme le rappelle Gilles Siouffi, la pensée de Malherbe ne se réduit pas à un discours sur l'usage et ses

90. Malherbe a fait une partie de sa carrière en Provence, et semble avoir été en contact avec Bellaud de la Bellaudière qui lui écrit un poème en occitan provençal. Voir BRUNOT 1891, p. 57-58. Sur l'inscription du poète occitan dans un réseau d'amitiés provençal, BELLAUD éd. Chabaud 2010, p. 41-48.

91. Cette appellation sera très largement reprise. On la trouve, traduite en occitan, dans la bouche de Colombine, personnage « gascon » de Fatouville : « *lou parla del nostro Pays d'Adieusias* », cité dans MARTY-BAZALAGUES 1977, p. 47., PARINGAUX 2013. Voir plus loin la citation de Guez de Balzac, p. 110.

92. Encore ne faut-il pas exagérer cet autre lieu commun de la critique linguistique classique, comme le rappelle Brunot : « Le mot vaut juste ce que vaut un mot de combat, une phrase de ralliement électoral qu'on lance parce qu'il faut aux jours de discorde une formule tranchante, nette, que personne n'adopte du reste comme définitive, ni celui qui la trouve, ni ceux qui s'y rangent, étant bien entendu qu'en pratique on en rabattra la moitié. [...] Du reste il est temps de raisonner autrement et de montrer que, la formule eût-elle été pesée, réfléchie, elle ne correspond pas à la doctrine. » BRUNOT 1891, p. 224. Le slogan est au centre d'une étude plus récente de la « doctrine Malherbe » dans CHAUVEAU et WENTZLAFF-EGGEBERT 1983.

93. Racan, dans MALHERBE éd. Lalanne 1862, p. LXXIX. Cf. TALLEMANT éd. Monmerqué 1834, p. 166.

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

commentaires linguistiques sont associés au discours élevé, non à la langue dans son ensemble⁹⁴. Il y a d'abord une réflexion sur ce qui détermine les formes de la production langagière : la « marque du pays » est toute puissante. C'est dans un second temps que Malherbe dessine l'espace de sa critique, où il lui revient de « contester », tel un conseiller linguistique⁹⁵. C'est alors qu'entrent en jeu les crocheteurs, qui ne sont que la figuration d'un imaginaire linguistique de référence.

2.2.3. Gasconisme

Il est en effet incontestable que l'époque classique a vu naître un imaginaire linguistique définissant ce qui devait être considéré comme usage proprement *français*. Si l'on a pu imaginer *dégasconiser* des locuteurs, c'est qu'ils prononçaient des *gasconismes*. Le mot lui-même n'est attesté qu'une seule fois avant le milieu du XVII^e siècle⁹⁶, dans une lettre française de Joseph Juste Scaliger à Jacques-Auguste de Thou :

Si vous avez fait honneur à Antoni La Coste que de lire son livre⁹⁷, vostre gentil et bel entendement pourra bien juger que le dit La Coste est de mon advis, et croi que vous aussi rendrés pareil tesmognage. Quant au livre, il me suffist que vous l'aiès veu. Tant y a qu'il ne s'imprimera poinct. J'avois prié le sieur Estienne de corriger les gasconismes, s'il y en a, comme il y en peust avoir, mais il allègue merveilles⁹⁸.

La famille de Scaliger, d'origine italienne par son père Jules-César, est installée à Agen, au cœur de la Guyenne. Joseph-Juste a lui-même mis en scène les talents linguistiques de la famille, très éloquente en occitan. Son père le parlait tel un natif, quant à sa mère, d'origine occitane, elle y excellait particulièrement :

Mon Pere estoit estranger, et parloit bon Gascon. Il n'y a François, quoy qu'il ait demeuré 50 ans en Gascogne, qui puisse conjoindre quatre mots sans

94. SIOUFFI 2013, p. 441-445 et 452. Sur l'évolution de la notion de l'usage du XVI^e au XVII^e siècle, voyez TRUDEAU 1992 et MARZYS 2004. Pour sa définition au XVII^e siècle, AYRES-BENNETT et SEIJIDO 2011, p. 63-71 et VAUGELAS éd. Marzys 2009, p. 15-44.

95. Sur la figure du conseiller linguistique, du Philalèthe mise en scène par Estienne à la louange du « *saber malherbin* », voir TRUDEAU 1992, p. 155-156.

96. Le terme apparaît alors dans DUPLEIX 1651 et BALZAC 1665a, p. 462, puis dans la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, 1762.

97. Pseudonyme désignant Scaliger lui-même. L'ouvrage en question ne nous est pas parvenu.

98. SCALIGER éd. T. de Larroque 1879, p. 465.

faillir et sans faire incongruité. Ma Mere estoit fort eloquente en Gascon. Mon Pere disoit que si elle eust esté un homme, il la fallo[i]t faire Advocat, et qu'elle eût gagné les mauvaises causes⁹⁹.

Le « gascon » est un idiome à part entière, dont on peut désirer et remarquer la pleine maîtrise, surtout de la part d'un « étranger » – c'est-à-dire non seulement d'un non-gascon, mais encore d'un non-français. Si la langue n'est pas maîtrisée, il y a risque d'« incongruité ». Et c'est bien là ce qui peut expliquer le désir de correction de Scaliger avant de se faire publier. S'il est louable de parler un bon « gascon » à Agen, il serait incongru d'avoir des tournures « gasconnes » dans un ouvrage destiné à la communication savante, mis sur le marché de l'imprimé. Du reste, nous n'avons aucun indice pour savoir ce que désigne précisément Scaliger sous le nom de gasconisme. Il s'agit peut-être de graphies typiques qui, pour être courantes à l'état manuscrit, sont systématiquement transposées à l'état imprimé. On pense aux différences de graphies entre le manuscrit et l'édition posthume des *Commentaires* de Monluc, ou encore entre les annotations de la main de Montaigne dans *Essais EB* et leur pendant dans *Essais 1595*¹⁰⁰.

Il n'en demeure pas moins que durant l'époque classique se forme l'idée que le gasconisme est une faute de français, comme en témoigne l'entrée du terme dans la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie* :

GASCONISME. s. m. Construction vicieuse dans la langue, et qui est tirée de la manière de parler des gascons. *Cela n'est pas françois, c'est un gasconisme*¹⁰¹.

C'est à Vaugelas que l'on doit le succès de cette réduction. Ses *Remarques* incriminent plusieurs fois des tours provinciaux et particulièrement « gascons » :

Quand il faut prononcer le D aux mots qui commencent par Ad, avec une autre consone apres le D.

[...] *Admirer, admiration, admirable*, et toute sa suite, il se prononce. Il n'y a que les Gascons qui disent *amirer, amirable*, etc.¹⁰²

99. SCALIGER 1695, p. 361, cité dans COHEN 2005, p. 17. Notons que les propos rapportés dans les ouvrages relevant du « genre des -ana » peuvent être plus ou moins apocryphes. Cf. WILD 2001.

100. Cf. chap. 5.

101. *Dictionnaire de l'Académie française* 1762, p. 808.

102. VAUGELAS 1647, p. 440/400 ; VAUGELAS éd. Marzys 2009, p. 689.

2.2. Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »

Les « Gascons » sont ainsi montrés du doigt comme sujets à commettre des « barbarismes », à savoir le « premier vice contre la pureté¹⁰³ ». Toutefois, une expression « gasconne » telle que « et donc » est acceptée car, malgré son origine, elle s'est implantée dans l'usage¹⁰⁴. Par ailleurs, les « Gascons » sont souvent mis en première ligne alors que les Parisiens eux-mêmes usent du tour fautif. Une première raison de cette primauté de la faute aux « Gascons » peut être l'idée de contagion :

Aller au devant.

Voicy comme il se faut servir de cette phrase, par exemple il faut dire, *il est allé au devant de luy, il faut aller au devant de luy*, et non pas *il luy est allé au devant, il luy faut aller au devant*, comme parlent les Gascons, et mesme quelques Parisiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des Provinciaux¹⁰⁵.

Mais la métaphore virale est parfois continuée dans une optique plus linguistique. Les « Gascons », collectivement, ne feraient qu'exploiter un tour qui pourrait tenter tout locuteur, fût-il parisien :

Sortir.

Ce verbe est neutre, et non pas actif. C'est pourquoy, *sortez ce cheval*, pour dire, *faites sortir ce cheval*, ou, *tirez ce cheval*, est tres-mal dit, encore que cette façon de parler se soit renduë fort commune à la Cour, et par toutes les Provinces. On accuse les Gascons d'en estre les auteurs, à cause qu'ils ont accoustumé de convertir plusieurs verbes neutres en actifs, comme *tomber, exceller*, etc. jusques là, qu'ils disent mesmes *entrez ce cheval*; pour dire, *faites entrer ce cheval*, ce que j'ay ouï dire aussi à des Courtisans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui se peuvent introduire dans la langue, il n'y en a point de si aisée à establir, que de faire un verbe actif, d'un verbe neutre; parce que cét usage est commode, en ce qu'il abregé l'expression, et ainsi il est incontinent suivy et embrassé de ceux qui se contentent d'estre entendus sans se soucier d'autre chose; on a bien plustost dit, *Sortez ce cheval*, ou *entrez ce cheval*, que, *faites sortir ce cheval*, ou *faites entrer ce cheval*¹⁰⁶.

Il y a des erreurs « aisées à établir » et les « Gascons » ne sont coupables que d'être particulièrement sensibles aux mauvaises expressions. Quels qu'en soient les

103. VAUGELAS 1647, p. 569. La définition par Vaugelas du barbarisme, très générale, est vertement critiquée par Scipion Dupleix, qui se réfère rigoureusement à Quintilien et en profite pour démontrer que le gasconisme donné en exemple n'en est pas un. DUPLEIX 1651, p. 168.

104. VAUGELAS 1647, p. 488/448.

105. *Ibid.*, p. 331; VAUGELAS éd. Marzys 2009, p. 607. On retrouve le terme de contagion, dans le même contexte, p. 384 de l'édition originale.

106. VAUGELAS 1647, p. 38; VAUGELAS éd. Marzys 2009, p. 176-177.

ressorts, ce sera désormais un point fixe de l’imaginaire linguistique français que d’associer le gasconisme au mot ou au tour vicieux, rompant avec le bon usage.

Thomas Corneille poursuit sur la lancée du pionnier des *Remarques* :

La crainte que M. de Vaugelas a eüe que la mauvaise prononciation de *satisfaire* sans *s* ne l’emportast sur celle de *satisfaire* avec une *s*, se trouve fort mal fondée puisqu’on la condamnoit de son temps, et que personne aujourd’huy ne prononce ce mot sans *s*, c’est ce qui ne peut estre permis qu’aux Gascons qui retranchent plusieurs lettres, et qui prononcent *amirable* au lieu d’*admirable* sans faire entendre le *d*¹⁰⁷.

La réalité de l’observation linguistique devient douteuse lorsque le reproche en gasconisme devient ainsi un lieu commun qui s’auto-justifie, le seul argument avancé par Corneille étant directement tiré de la remarque de Vaugelas citée plus haut. Plus on avance dans le temps, plus le mot de gasconisme est brandi comme un repoussoir linguistique commode. Il suffit à un Pierre de La Touche, pour condamner une expression, d’affirmer qu’elle « sent un peu le gasconisme¹⁰⁸ », sans autre forme de procès.

Malgré cette dynamique de désémantisation du *gasconisme*, qui perd son attachement précis à une variété linguistique particulière, la tendance est toujours à remarquer des tours employés à tort par « les Gascons », sur le modèle : « C’est un Gasconisme. Il faut dire, pour parler François...¹⁰⁹ ». Le genre des substantifs, comme déjà chez Pasquier, est particulièrement observé¹¹⁰, suivi de près par les défauts de prononciation¹¹¹. Cependant, quelques espaces d’expression nouveaux sont laissés aux « Gascons ». Comme déjà chez Vaugelas, un mot ou une expression peut être « gasconne », elle reste à employer si elle a intégré le bon usage¹¹². On

107. CORNEILLE 1704, p. 177.

108. LA TOUCHE 1730, p. 426.

109. MÉNAGE 1675, p. 524.

110. *Ibid.*, p. 139, 140, 148, 151-152, 153, 161, 166, 520. On rapprochera ce phénomène de l’établissement progressif d’un imaginaire genré de la langue française, notamment au sujet de l’accord du participe passé. Cf. VIENNOT 2014.

111. MÉNAGE 1675, p. 241, 493, 494 ; BOUHOURS 1692, p. 521.

112. « Cependant malgré M. de Balzac, *cavalier* et *cavalièrement* se sont établis à la Cour ; peut-être que les Gascons, qui y sont en assez grand nombre, n’ont pas peu contribué à établir ces deux mots ; peut-être aussi que cela est venu de ce que les cavaliers sont ordinairement fanfarons, et de ce qu’ils ont l’air libre. Quoi qu’il en soit, un stile *cavalier*, une éloquence *cavaliere*, est toute autre chose qu’un stile, et une éloquence de *Gentilhomme* ; l’un est en usage, et l’autre n’y est point. » *ibid.*, p. 201.

2.2. Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »

pourrait même être tenté de distinguer un *bon usage gascon* du *gasconisme*, si l'on ne trouvait chez Bouhours l'adoubement d'un gasconisme :

Mile gens parlent de la sorte dans le discours familier, qui abrège tout. *Il m'a dit d'aler, il m'a dit de faire*, est plus court et va plus vite ; *il m'a dit que je fisse, il m'a dit que j'alasse*, traîne davantage. Ainsi dans la conversation, je croi qu'on peut user de ce gasconisme ; mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant, comme fait un Auteur célèbre¹¹³.

Ce qui permet, chez Bouhours, d'accepter des tours propres aux « Gascons », c'est la distinction de plusieurs registres et contextes d'écriture, de sorte que le gasconisme n'est pas entièrement fautif¹¹⁴, de la même façon que Malherbe modulait la portée de ses remarques en les associant au discours élevé et non à la langue¹¹⁵. Encore au XVIII^e siècle, Desgrouais doit justifier son dictionnaire de *Gasconismes corrigés* aux yeux de ses amis qui revendiquent le fonctionnement diglossique des variétés de français : bel et bon français à l'écrit, et français avec gasconismes à l'oral¹¹⁶.

C'est pourquoi on aurait tort de penser que le *gasconisme* n'est que le strict équivalent de *tour ou mot vicieux* à l'époque classique. L'identité gasconne est toujours à mettre en rapport avec son degré d'intégration dans le bon usage (comme le mot *cavalier*) ou parfois dans son usage particulier (comme le mot *certes*). Mais surtout on peut distinguer chez les remarqueurs certaines figures qui étonnent par leur connaissance, et la mise en avant de ces connaissances, de l'occitan. Si l'on peut penser que Vaugelas ou Corneille usent du gasconisme comme d'une étiquette pratique sans chercher son lien avec une quelconque réalité linguistique ou sociolinguistique, ce n'est absolument pas le cas pour Dupleix et Ménage. Ce dernier multiplie des observations que l'on pourrait qualifier de grammaire comparée, dans lesquelles il décrit les différentes formes romanes d'un étymon latin :

113. BOUHOURS 1693, p. 554.

114. « CERTES Ce mot ne se dit plus dans la conversation que par les Gascons : mais il se dit encore dans les histoires, dans les discours d'éloquence, dans tous les ouvrages dogmatiques ; et il a quelque chose d'énergique qui soutient et qui anime les endroits passionnez ou raisonnez. » *Ibid.*, p. 83.

115. Voir plus haut, n. 94, p. 91.

116. « Plusieurs disent : il est vrai, nous faisons des fautes en parlant, il nous échappe des *Gasconismes*, mais nous sçavons les éviter lorsque nous écrivons. Cette façon de se justifier est insuffisante. N'est-on obligé que de bien écrire ? » DESGROUAI 1766, p. xvi-xvii.

Chapitre 2. Les gasconismes : historicité du rapport entre langue et littérature

Les Espagnols disent de mesme *sarga*, les Gascons *sargue*, et les Italiens *sargia*. [...]

De *sapêre*, les Espagnols ont dit de mesme *saber*, et les Gascons *sabé*¹¹⁷.

Il va même jusqu'à intégrer la prononciation « gasconne » du type *estupide* à l'histoire de la langue en évoquant le recours ancien à ce que l'on appellerait un *e* prosthétique :

Les Gascons disent aussi *estupide* et *estatuts*, au lieu de *stupide* et de *statuts*. C'est tres-mal parler. Nos Anciens ont mit une *E* devant la pluspart de nos mots François, dérivez, ou des Latins, ou des Italiens, qui commencent pour une *S*, suivie d'une consone. *Species*, ESPÈCE, ESPICE : *spada*, ESPÉE : *stomachus*, ESTOMAC : *studium*, ESTUDE : *spina*, ÉPINE, etc. mais ils ne l'ont pas mise devant tous, comme il paroist par ces mots, *statuts*, *studieux*, *stomacal*, *stupide*¹¹⁸.

Celui qui va le plus loin dans cette direction reste sans conteste le Condomois Scipion Dupleix¹¹⁹. Tout comme Ménage, il s'intéresse de près aux langues romanes dans leur diversité et dans leur histoire. Dans le débat de l'étymologie du pronom personnel *on*, entre *omnis* et *homo*, il choisit la première hypothèse en s'appuyant sur l'occitan *òm*¹²⁰. Ce qui le distingue des autres remarqueurs, outre le fait qu'il est lui-même gascon, c'est qu'il se réfère sans cesse à l'équivalent occitan des mots et tours étudiés, pour les juger ou non comme gasconismes. C'est ainsi qu'il reprend fréquemment Vaugelas. Ainsi, à propos de la remarque sur *aller au devant*, citée plus haut :

Si cete mauvaise locution que nostre Auteur impute icy aux Gascons, estoit un Gasconisme, ils en useroient ainsi en leur langue. Ce qu'ils ne font pas en ce sens-là. Car ils disent, *qu'ez anat au déüant d'ét, qué fail ana au déüant d'ét*, de mesme que les François : *il est allé au devant de luy, il faut aller au devant de luy* : Mais en un autre sens ils disent *qué l'y ez anat au déüant, que l'y fail ana au déüant* : Et en François, *il luy est allé au devant, il luy faut*

117. MÉNAGE 1675, p. 43 et 104.

118. *Ibid.*, p. 494. Cette question du *e* prosthétique taraudait les esprits curieux de linguistique depuis longtemps. Cf. PASQUIER éd. Demonet et al. 1996, p. 1506.

119. Sur sa formation intellectuelle, d'abord au collège de Condom puis au collège de Guyenne à Bordeaux, LAVERGNE 1901.

120. « Mais ce qui me fait croire qu'au contraire cete etymologie est la meilleure, c'est que les Gascons disent *om he, om dits*, etc. au mesme sens que les François *on fait, on dit* : et que cete particule *om* marque mieux sa derivation d'*omnis* qu'on. » DUPLEIX 1651, p. 374[384].

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

aller au devant, pour dire, il l'a devancé, ou il le faut devancer en l'exécution de quelque dessein ¹²¹.

C'est la première fois, à notre connaissance, que le *gasconisme* est défini explicitement comme étant un rapport entre deux idiomes distincts ; le syntagme « idiotisme gascon » est même employé, à propos de la double négation *que non pas* ¹²². Le tour, d'ailleurs, est jugé « vicieux en la langue Française ». Car si Dupleix reprend Vaugelas, il ajoute lui-même quelques gasconismes qui doivent être bannis de l'usage français ¹²³.

Quant aux *Gasconismes corrigés* de Desgrouais, il sont à la fois la fin d'une période, en ce qu'ils closent une tradition de discours sur le gasconisme propre au « genre » des « Remarques et observations sur la langue française ¹²⁴ » et en ce qu'ils lancent un nouveau genre, les « gasconismes » ou autres « périgourdinismes corrigés », qui perdure jusqu'à la fin du XIX^e siècle ¹²⁵. Il donne dès les premières pages de sa préface une explication très linguistique du phénomène en soulignant le rôle de l'occitan et allant jusqu'à parler d'interlangue :

Tout Gasconisme vient du patois, ou langage du Pays. [...] Dominé par l'habitude, on ne fait que le traduire, lorsqu'on parle français. [...] Le service que je veux leur rendre, c'est de tourner leur attention sur ces phrases demi-françaises et demi-patoises ¹²⁶.

Mais, contrairement à Dupleix, il n'est pas un fin connaisseur de l'occitan. Bien au contraire, originaire du Nord de la France, son point de vue revendiqué est celui du déplacé linguistique qui, par ce statut même, est habilité à reprendre les

121. *Ibid.*, p. 138. Voir d'autres corrections du même type p. 168 et 277, 576[586], ainsi qu'une précision pour le *Et donc*, rapproché du *ergo* de la rhétorique latine, p. 239-240.

122. *Ibid.*, p. 499[500]-500[501].

123. « On dit fort bien *toutes fois et quantes* : mais *quantès fois* sans relation ne vaut rien, ny en vers, ny en prose [...]. C'est un pur Gasconisme *quantès còps* : comme *quantès còps t'ay jou endrétiat* ? c'est à dire, *combien de fois t'ay je corrigé* ? et (pour le mieux exprimer) *remis au droit chemin* ? » *Ibid.*, p. 496/506. L'édition électronique des Classiques Garnier note *endrétint*, le <a> étant quasi illisible.

124. AYRES-BENNETT et SEJIDO 2011.

125. Voir la bibliographie donnée dans DINGUIRARD 1981.

126. DESGROUAI 1766, p. v-vi.

« Gascons », trompés par leur habitude¹²⁷. Hormis la rapide explication en début d'ouvrage, le « patois » n'est jamais convoqué pour une quelconque démonstration ou comparaison. Il s'agit en fait de décrire la variété de français parlée par l'élite méridionale et de la corriger selon le bon usage¹²⁸. Le reproche ne vient donc pas de l'aspect dialectal, ni même populaire puisque la langue du peuple est laissée de côté, mais bien d'un problème de civilité¹²⁹. C'est pour cela que l'excuse avancée par la distinction entre une parole avec des gasconismes et une écriture en beau français est refusée. Tout est question, pour l'élite, d'avoir un langage poli, en toutes circonstances. Il est moins question de réflexion sur la langue que de manipulation de signes de distinction sociale désormais bien établis. Le « gasconisme » peut être même mis sur un pied d'égalité devant le « parisianisme »¹³⁰. La violence symbolique particulière qui frappe le parler provincial est noyée dans un discours proclamant sa neutralité linguistique. Tous les *-ismes* ne sont que des étiquettes pratiques pour démontrer, négativement, le bon usage français. Même si référence est faite aux Remarqueurs du siècle précédent, l'infléchissement est certain et de nouvelles perspectives sont ouvertes. L'une est la dimension de politique éducative (l'ouvrage est dédié au Bureau de l'administration et vise un public de pédagogues) et l'autre la très forte charge moralisatrice, puisque le lecteur est invité à parcourir le livre comme il irait « à confesse¹³¹ ».

127. « Lorsque j'arrivai de Paris » ; « au pays que je devois habiter » ; « Une Ville bâtie de *tuiles* au lieu de *briques*, auroit fait rire à Paris ; mais cela ne fit pas de sensation à Toulouse » ; « propre au pays que j'habite » DESGROUAI 1766, p. iii, iv, xv, xix. Sur la figure du transfuge linguistique, cf. n. 6, p. 177.

128. Les *gasconismes* visent ici principalement le parler de Toulouse, mais encore, l'ensemble du français méridional. « Lorsque l'occasion s'en est présentée, j'ai ajouté à ces *Gasconismes*, à ces fautes propres aux Gascons, quelques mauvaises façons de parler qui leur sont communes avec d'autres Provinces ». Un propos rapporté dans la préface précise : « J'ai reconnu plusieurs façons de parler qui sont communes à Marseille, comme à Toulouse. Cet ouvrage sera très-utile dans les Pays méridionaux. » *Ibid.*, p. xvii et xii.

129. Sur l'exclusion du parler populaire, *ibid.*, p. xvi.

130. « [Vaugelas et Bouhours] firent connoître à Paris les *Parisianismes*, comme je fais connoître à Toulouse les *Gasconismes* », *ibid.*, p. xiii.

131. *Ibid.*, p. x.

2.2.4. Français à la gasconne

Tandis que le *gasconisme* relève du discours sur la langue, deux autres modes d'apparition du phénomène « gascon » prédominent dans les œuvres de fiction : l'insertion de paroles en occitan et l'emploi de formes occitanisées. On peut trouver une origine de cette double pratique dans un passage du *Tiers Livre* de Rabelais mettant en scène pour la première fois un soldat gascon, Gratianauld, et son langage :

*Pao cap de bious hillotz, que mauix de pippe bous tresbyre : ares que pergudes sont les mies bingt et quouatte baguettes, ta pla donnerien picz, trucz, et patactz. Sey degun de bous aulx, qui boille truquar ambe iou à belz embis*¹³² ?

La parole est ici pleinement occitanophone et fait référence à la langue des capitaines qui se sont illustrés durant les campagnes d'Italie¹³³. L'altérité au français est totale et se trouve prise dans une série de paroles allophones structurant l'anecdote, entre une longue incise en latin et une réponse de lansquenets germanophones :

Ne respondent persone, il passe on camp des Hondrespondres, et reïteroit ces mesmes parolles, les invitant à combatre avecques luy. Mais les susdictz disoient. « *Der Guascongner thut schich usz mitt eim jedem ze schlagen, aber er ist geneigter zu staelen darumb lieben fravven hend serg zu inuerm hausraut.* » Et ne se offrit au combat persone de leur ligue¹³⁴.

La parole « gasconne » peut rester, par sa brièveté et son excès, transparente au lecteur, du moins tout autant que la parole allemande¹³⁵. Cependant, elle est mise en échec :

132. « Tête-bœuf, mes gars, que le mal du tonneau vous fasse tordre ! Maintenant que j'ai perdu mes vingt-quatre vachettes, je n'en donnerai que mieux des coups, des horions et des taloches. Y a-t-il quelqu'un de vous autres qui veuille se battre avec moi de franc jeu ? » *Tiers Livre*, I, XLII RABELAIS éd. Huchon et Moreau 1994, p. 484.

133. On retrouve la même expression *Harem a pics e patacs* chez Monluc. Voir COUTURE 1902b, p. 19.

134. RABELAIS éd. Huchon et Moreau 1994, p. 484.

135. Puisqu'il est malaisé de reconstituer les compétences linguistiques du lectorat de Rabelais, la question de la compréhension est affaire de « rôles » attribués aux différentes langues, ou de cohérence narrative. Ainsi, Philippe Gardy juge que l'extrait en occitan est « parfaitement transparent dans le discours rabelaisien (le gascon n'y joue pas le rôle d'un parler incompréhensible, voire ésotérique) » et Jean-François Courouau, devant l'absence de traduction ou de glose, estime que « Le flot de la narration permet [...] de suivre le récit sans que la compréhension générale ne soit véritablement gênée par cette irruption du parler "naturel". » GARDY 1998, p. 20 ; COUROUAU 2012, p. 131.

Pourtant passe le Guascon au camp des aventuriers François, disant ce que dessus, et les invitant au combat guillardement, avecques petites guambades Guasconiques. Mais persone ne luy respondit. Lors le Guascon au bout du camp se coucha près les tentes du gros Christian chevalier de Crissé, et s'endormit¹³⁶.

Le morceau de bravoure linguistique est découpé et plusieurs fois mis en avant (« reïteroit ces mesmes parolles », « disant ce que dessus ») mais ne trouve aucun écho (« ne se offrit persone [...] persone ne luy respondit ») et aboutit au sommeil. Pour que l'action soit relancée, il faut l'apparition d'un « aventurier » qui vienne s'adresser au « Gascon » en veillant à truffer son français d'éléments occitans :

Adoncques lui dist : « Sus ho Hillot de tous les Diables, leve-toy : j'ay perdu mon argent, aussi bien que toy. Allons nous battre guillard, et bien à point froter nostre lard. Advise que mon verdun ne soit point plus long que ton espade¹³⁷. »

Cette fois nous avons un propos francophone, dans lequel surgissent des interjections (« Sus ho ! »), mots (« hillot », « espade ») propre au langage des capitaines « gascons¹³⁸ ». Pour la première fois la parole occitane trouve une échappatoire. Alors qu'elle est condamnée à l'échec lorsqu'elle brille pour elle-même, son intégration à la parole française sous les traits du *soldatesque* lui donne une nouvelle dimension comique. C'est dans cette chute de l'anecdote et le mouvement d'une parole française vers le gascon que nous lisons l'origine du « français à la gasconne », plus que dans l'éclat de parole occitane de Gratianauld lui-même.

Ce phénomène de « français à la gasconne » prend une nouvelle dimension dans *Les Actes du synode universel de la Sainte Réformation*, pamphlet protestant de Guillaume de Reboul, publié de façon anonyme à Montpellier en 1599¹³⁹. Un capitaine « gascon » au nom de fou, Triboulet, est mis en scène parlant « en son Gascon, un peu réformé, et à la soldatesque¹⁴⁰. » De fait, « le langage que [l'auteur]

136. RABELAIS éd. Huchon et Moreau 1994, p. 484.

137. *Ibid.*, p. 484.

138. Sur l'emprunt *hilhòt* et son rôle dans l'image du « Gascon » voleur, COUROUAU 2012, p. 136-137. Le mot « espade » est considéré comme un italianisme dans HUGUET élec. mais relève de l'influence « gasconne » par le biais de l'occitan *espada*. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'oppose ici, le choix des mots reflétant la situation, au *verdun* français.

139. REBOUL 1599 ; les parties intéressantes de notre propos ont été publiées dans ANATOLE 1968.

140. REBOUL 1599, p. 124, ANATOLE 1968, p. 381.

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

prête à son personnage n'est pas un pur gascon : plutôt un français tellement mêlé de gascon qu'il en est difficilement reconnaissable¹⁴¹ ». Il faut cependant attendre d'Aubigné et ses *Avantures du baron de Fæneste* pour que le « français à la gasconne » soit stabilisé dans ses caractéristiques et devienne le ressort principal d'une œuvre littéraire, puisque tout repose alors sur l'antagonisme entre le baron gascon et son partenaire français¹⁴². « D'Aubigné donne à Fæneste exactement le langage de Triboulet, un français coloré de gascon jusqu'à l'amalgame », ce qui se lit dans la notation « de la prononciation gasconne : confusion de *v* et de *b*, confusion de *j* et de *y*, confusion des *e* ouverts et des *e* fermés, usage de *u* pour *eu*²¹³. » C'est par rapport à ce modèle que tous les emplois de « français à la gasconne », en prose narrative et au théâtre, se situeront. D'Aubigné, en réalisant une synthèse entre type linguistique et satire sociale du petit noble « gascon », crée un véritable genre. Avec De Reboul, ils ne font que développer l'idée rabelaisienne d'une conversation inégale. L'occitan seul face à l'allemand ou au français amène au silence, mais l'effort de communication qui passe par un autre état linguistique peut produire un véritable ressort comique.

Il est à remarquer que cette apparition d'une nouvelle parole entre français et occitan a rejoint sans difficulté une tradition bien établie, celle du mélange des langues et autres jeux linguistiques propres au théâtre¹⁴³. Même si nous n'avons à notre disposition qu'un faible échantillon de l'ancien théâtre français, *La Farce de Maître Pierre Pathelin* et son exubérance linguistique attestent de la vitalité de ce procédé au XV^e siècle¹⁴⁴. C'est donc sans surprise que le « français à la gasconne », puis par extension tout un panel de personnages à *l'occitane*, vont jouir

141. LAFONT 1970, p. 211.

142. Sur l'interprétation d'ensemble des rapports entre Fæneste et Enay, D'AUBIGNÉ éd. Mérimée 1855.

213. lafont-1970

143. GARAPON 1957, LEWICKA 1971, mis en perspective dans GARDY 1995, p. 209. Par ailleurs, le « mélange de langues » est tout aussi établi dans la prose de XVI^e siècle (DUBOIS 1982).

144. LEJEUNE 1961 ; GARAVINI 1990, p. 45-48.

d'une certaine notoriété dans le théâtre des XVII^e et XVIII^e siècles¹⁴⁵. Jacqueline Marty-Bazlagues a décrit les flux et reflux de cette intrusion de l'« ethnotype gascon » dans le théâtre français¹⁴⁶. La première apparition serait *La Ruelle mal assortie*, attribué à Marguerite de Valois et daté de 1610. L'épouse du Béarnais, qui a dû assister peu après son mariage, à la victoire de la muse « gasconne » célébrée en occitan par Du Bartas¹⁴⁷, tiendrait en quelque sorte sa revanche dans la description d'un « Cavalier gascon, plus beau de corps que d'esprit » et la mise en scène de sa parole ridicule. On retrouve en effet toutes les caractéristiques stabilisées par le modèle Fæneste : « Bous me semblez la velle Benus¹⁴⁸ ». Cependant, il faut attendre 1653 et les pièces de Nicolas Poisson pour que la mode du « français à la gasconne » soit effectivement lancée. Or il se trouve que le texte de *La Ruelle*, qui n'est publié pour la première fois que dans le Recueil Sercy de 1644, a été mal attribué et analysé¹⁴⁹. La pièce ne ridiculiserait pas tant le Cavalier qui s'exprime dans son parler maladroit, que la dame Uranie et l'étalage de son savoir néo-platonicien. L'incompréhension du « Gascon » ne vient qu'accentuer le pédantisme de la femme savante qui, malgré ses hautes conceptions d'amour pur, sombre *in fine* dans la luxure. Parmi les hypothèses d'attribution de cette charge contre l'ancienne reine, deux noms ressortent particulièrement. Il s'agit de Charles Sorel, qui édite la pièce en 1644, et surtout de Scipion Dupleix, auteur d'autres attaques de Marguerite de Valois. Nous avons vu à quel point Dupleix non seulement connaissait parfaitement l'occitan, mais encore était particulièrement intéressé par les phénomènes linguistiques procédant du contact de langues. Quoi qu'il en soit de ce problème d'attribution, il est remarquable que *La Ruelle* date

145. On peut voir l'ampleur du registre dans le théâtre de Molière, entre la Lucette « languedocienne » de *Monsieur de Pourceaugnac* et le langage « à la gasconne » de Scapin dans *Les Fourberies de Scapin*. Voir PARINGAUX 2013, p. 133-134.

146. MARTY-BAZALAGUES 1977.

147. Sur le poème trilingue de Du Bartas, cf. chap. 5, p. 244.

148. SOREL 1644, p. 99.

149. Pour une description précise des enjeux de *La Ruelle* et de la question de l'attribution fautive à Marguerite de Valois, VIENNOT 1992.

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

probablement du milieu du XVII^e siècle et non des années 1586-1610¹⁵⁰ : au lieu d'avoir à expliquer une « disparition du texte gasconnisé » entre 1610 et 1653¹⁵¹, on peut constater que c'est dans les années 1640 que commence véritablement la mode du « français à la gasconne », de façon parallèle à l'émergence des remarques sur les « gasconismes » chez Vaugelas (1647), que Duplex ne tarde pas à commenter (1651¹⁵²).

Cette concomitance entre discours sur les « gasconismes » et mode du « français à la gasconne » nous pousse à mettre en doute le reproche d'artificialité de ce dernier. Dès le XVII^e siècle, des voix s'élèvent pour dire que la langue de *Fæneste* et de ses épigones n'est que très peu occitane, pointant particulièrement la substitution de *b* par *v*¹⁵³. Maxime Lanusse essaye de trouver une explication philologique en soutenant que les « Gascons », sachant leur tendance à prononcer [b] le <v>, seraient enclins à étendre leur effort au , le rendant par [v]. L'effort de ces demi-lettrés aboutirait ainsi à un échec ridicule¹⁵⁴. Cependant, la constance des mentions du phénomène tout au long des XVI^e et XVII^e siècles¹⁵⁵, son caractère systématique souligné et sa fréquence à l'intérieur du *Baron de Fæneste* laissent entendre qu'il ne s'agit pas que d'une invention ou d'un phénomène marginal

150. Une attribution à Jean Choisin a été envisagée, sur la base d'un scandale intervenu en 1586 auprès de Marguerite de Valois. RATEL 1924, p. 203 ; VIENNOT 1992.

151. MARTY-BAZALAGUES 1977, p. 41.

152. Cette chronologie, d'une mode du français « à la gasconne » au milieu du XVII^e siècle francophone, demanderait à être comparée avec l'apparition d'un phénomène similaire dans la littérature en occitan, d'apparition de personnages « à la gasconne » ou, inversement, « à la française ». Signalons, en guise d'ouverture, la récente thèse d'Aurélia Lassaque (2012) et le programme de recherche interdisciplinaire, dirigé par Bénédicte Louvat-Molozay, sur le *Théâtre de Béziers*.

153. Pour le XX^e siècle, voir l'avis de Lazare Sainéan, curieux philologue féru de langue populaire (régionalismes littéraires, argot des poilus...) dont les nombreuses analyses, très datées, hantent encore les bibliographies critiques. « Cette langue factice a condamné *Fæneste* à un oubli mérité » SAINÉAN 1914, p. 332. C'est encore à ce savant que se réfère l'édition Pléiade de Rabelais pour traduire le gascon de Gratianauld (voir plus haut).

154. LANUSSE 1893, p. 262-263 Voir aussi son explication générale citée p. 124. C'est ce que les sociolinguistes contemporains appellent un phénomène d'hypercorrection. Cf. CAVAILLÉ 2007, n. 9.

155. De Tory à Boisregard. Voir la bibliographie donnée dans LANUSSE 1893, p. 265 ; « Il y a peu de gens qui ne sçachent que c'est une faute grossière de prononcer ces deux lettres l'une pour l'autre, comme font les Gascons qui disent *aboïr*, pour *avoir*, et *voïre*, pour, *boïre* », ANDRY DE BOISREGARD 1692, p. 492.

d'hypercorrection. Albert Dauzat puis Bernard Moreux ont soutenu qu'il s'agit en fait d'une notation complexe de la fricative bilabiale [β], intermédiaire entre [b] et [v], qui est la réalisation majoritaire du /b/ en occitan méridional¹⁵⁶. Cette hypothèse est corroborée par le témoignage d'un manuscrit auvergnat daté du début du XVIII^e siècle :

Dans l'accent ou la manière de prononcer des Gascons (qui est leur propre idiome), ce qu'il y a de plus marqué est la prononciation de la lettre B, qu'ils ne manquent jamais de changer en V consonne, comme dans les mots *beau, bon, bien*, qu'ils prononcent *veau, von, vien*. Par la même bizarrerie de cet accent le V consonne y est réciproquement changé en B. *Vous* et *vôtre* y est prononcé *bous* et *bôtre*, en adoucissant pourtant un peu cette prononciation et la rendant comme moyenne entre le B et le V consonne, en sorte qu'elle tienne un peu de l'un et de l'autre, ce qui se fait en n'appuyant pas fort les lèvres l'une contre l'autre, mais les laissant un peu entrouvertes¹⁵⁷[...]

Même si tous les auteurs ne sont pas d'aussi scrupuleux phonéticiens, ce bétacisme littéraire figure une difficulté à rendre compte d'une observation linguistique plus qu'un travestissement artificiel. Le français « à la gasconne » n'est pas créé de toutes pièces. Sa constitution s'appuie sur un véritable enregistrement de pratiques linguistiques. L'étrangeté du résultat tient à deux facteurs. Le premier est la difficulté à penser un état linguistique qui échappe à la description philologique du *français* et de l'*occitan*. Le contact de ces deux langues a pu produire une interlangue – modèle surtout valable, selon Bernard Moreux, pour la morpho-syntaxe et le lexique – et entrer parmi les nombreux facteurs de variation qui aboutissent au *français régional*¹⁵⁸. On peut donc, dans une certaine mesure, rapprocher le témoignage linguistique que constitue le « français à la gasconne » des personnages de roman et de théâtre du « sabir franco-occitan » des documents administratifs du XVI^e siècle qui, selon Jean-Pierre Chambon « ne sont probablement pas autre chose que le reflet des parlers bourgeois des villes¹⁵⁹ ». Le second facteur d'étrangeté tient à ce qu'un personnage comme le baron de Fæneste concentre

156. MOREUX 1995, p. 247-251 ; DAUZAT 1927.

157. TAILHANDIER éd. Bonnaud / Bonnaud / Crapeau 1984, p. 36-37.

158. MOREUX 1995, p. 230.

159. CHAMBON 2010, p. 49-50. Le linguiste cite comme exemple un texte avignonnais de 1548 : « Et vul que suy portado en tero aveque l'abit de san Fransés et que 4 frere me porten, et laise la disposicion de mon arme a la discession de mes eritier. »

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

plusieurs cibles sociales : les traits de son langage tiennent non seulement du parler des « Gascons », mais encore de la langue de la Cour¹⁶⁰. Le français « à la gasconne » se trouve ainsi mêlé à l'ensemble des parlers ridicules et toutes les combinaisons deviennent possibles. Il n'est qu'un signe d'extravagance parmi d'autres¹⁶¹.

En effet, depuis le texte de Rabelais, le français « à la gasconne » ne cesse de se démarquer de l'emploi direct de l'occitan, même si celui-ci n'a pas disparu¹⁶². Le modèle de d'Aubigné a justement consisté à faire du texte occitanisé un élément d'étrangeté à l'intérieur du texte français : « Le parler de Fæneste est englobé par celui d'Enay, mais non l'inverse : d'où les quiproquos, les incompréhensions, les plaisanteries ou les charges qui soutiennent et relancent très régulièrement le récit¹⁶³. » C'est-à-dire que la diversité linguistique n'est plus utilisée comme mesure et épreuve de l'altérité, mais comme facteur de variation à l'intérieur du système français. Ce n'est pas la parole allophone qui est en cause, mais l'incongruité de son émergence au sein de la parole française. C'est là le point de rencontre entre le discours sur les gasconismes tel qu'on peut le lire chez Dupleix et la pratique littéraire du français « à la gasconne » : ce n'est pas l'occitan en lui-même qui est mis en cause, mais l'appropriation de certaines formes, que l'on trouve régulièrement chez ceux qu'on désignent comme « Gascons », à la bonne parole française.

Comme l'intérêt d'un tel procédé réside dans sa portée satirique à l'intérieur du système français, on comprend aisément que l'adéquation des personnages ridicules méridionaux à des réalités linguistiques proprement occitanes ne soit pas une priorité. D'une part, la manipulation de tels effets dépend grandement, au-delà de l'imitation du modèle de d'Aubigné, des compétences de l'auteur. Par ailleurs, l'institution d'un genre comique correspondant au français « à la gasconne » a pour

160. Sur tous ces aspects, MOREUX 1995.

161. Sur l'aspect « extravagant » du personnage « gascon », cf. « La Guascogna stravagante » dans GARAVINI 1990, p. 75-88. Sur son insertion dans les différentes formes de langage extravagant au XVII^e siècle, POULET 2012, p. 357-398.

162. Voir par exemple le passage en occitan du *Gascon extravagant*, analysé dans CAVAILLÉ 2007.

163. GARDY 1995, p. 216.

conséquence de diluer au fil du temps la valeur du témoignage linguistique. C'est ainsi que Frédéric Deloffre a pu remarquer qu'au tournant du XVIII^e siècle « les particularités de vocabulaire se réduisent ordinairement à quelques jurons. Deux *cadédís* suffisent à Dancourt pour faire de son Spaccamonte un capitaine gascon dans *L'Opérateur Barry* (1702), et il n'en faut pas davantage pour gasconner le langage d'une foule d'autres personnages avant Marivaux¹⁶⁴. » C'est la prononciation qui donne sa couleur au personnage « gascon », qu'elle soit laissée à la discrétion du comédien – souvent italien –, ou transcrite dans les choix graphiques répandus par d'Aubigné¹⁶⁵. Pour le reste, le langage « gascon » théâtral prend peu à peu son indépendance du français régional des « Gascons » pour devenir un registre comique défini essentiellement par l'impropriété des mots et par une construction syntaxique audacieuse, comme le « détachement en tête de phrase de l'élément qui porte un accent affectif¹⁶⁶ ». C'est ce qui explique que le français « à la gasconne », désormais, est très éloigné des « gasconismes » que Desgrouais commence à relever dans le parler de l'élite toulousaine¹⁶⁷, la question de la vraisemblance linguistique ayant été complètement évacuée¹⁶⁸.

2.2.5. Gasconnade, gasconner

Ce processus d'émancipation de la réalité socio-linguistique d'une variété méridionale du français est poussé plus loin encore avec la *gasconnade*. Ce mot subit tout au long de la période classique une désémantisation qui aboutit à l'affirmation radicale selon laquelle : « On sait assez que les plus grands Gascons ne sont pas toujours de Gascogne¹⁶⁹. » Comme le fait remarquer Henri Giordan, « le Gascon est devenu en type universel et la gasconnade un comportement ou une attitude

164. DELOFFRE 1955, p. 170-171.

165. « Qué bous ressemblez vien à ce poupon, bous autrés Grands Seigneurs ! », cité dans *ibid.*, p. 172.

166. Exemples : « *Dé leur amour* jé né m'en rends pas caution » ; « *Lé comble dé mon bonheur*, vous l'avez remis à ce soir. » *Ibid.*, p. 170 et 174.

167. *Ibid.*, p. 173.

168. « Manifestement, il est beaucoup plus question pour [Marivaux] d'élaborer un nouveau genre de "plaisants", que de respecter une quelconque vraisemblance linguistique ». *Ibid.*, p. 174.

169. Cité dans GIORDAN 1980, p. 115.

2.2. *Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon »*

d'esprit qui ne sert plus à caricaturer les Occitans¹⁷⁰. » Pourtant, la notion de gasconnade remonte bien à un discours culturaliste. Dès le XVI^e siècle, la théorie des climats, complétée au XVII^e siècle par un discours médical sur les humeurs¹⁷¹, permet d'attribuer à la « nation gasconne » certains traits, que l'on peut réduire à deux champs sémantiques :

- le « Gascon » est réputé menteur et voleur. C'est ainsi qu'on le trouve chez Marot¹⁷², et chez Montaigne¹⁷³.
- le « Gascon » est fanfaron, hâbleur, se situe dans l'excès, l'extravagance¹⁷⁴.

Le passage du sème /de Gascogne/ aux différents sèmes relevant d'attitudes et habitudes d'abord prêtées aux Gascons se lit encore dans le verbe *gasconner*. Alors que, pour Brantôme, il est synonyme de « parler à la gasconne¹⁷⁵ », dès le début du XVII^e siècle il prend le sens de « faire le fanfaron, hâbler », tandis que Cotgrave le traduit par « *To steale, filch, pilfer*¹⁷⁶ ».

Quant à la *gasconnade*, elle est donnée comme synonyme de fanfaronade durant tout le XVIII^e siècle, perdant le sème /de Gascogne/. Les *Gasconiana* cités plus haut restent le meilleur exemple : « Au total, les gasconnades du *Vasconiana* sont celles qui ne cherchent pas la couleur locale : toutes les particularités de vocabulaire ou de style que j'ai relevées et commentées n'ont rien d'authentiquement gascon. En revanche, elles mettent en valeur le type gascon tel que la mentalité collective le définit¹⁷⁷. » La gasconnade n'est que le fil rouge de l'ouvrage moraliste à prétention universelle et lui permet d'assurer son caractère comique.

Ce n'est qu'au XX^e que l'on revient à une stricte interprétation culturaliste. On peut aller jusqu'à considérer que la philologie nationaliste du XIX^e siècle a

170. *Ibid.*, p. 115.

171. Voir la discussion retranscrite à la suite de GARAVINI 1975a.

172. MAROT éd. Defaux 1993, t. 1, p. 320.

173. *Essais 1595*, II, VIII, p. 407.

174. C'est le principal trait employé au XVII^e siècle, dans le théâtre, mais encore dans le roman comique. POULET 2012, p. 358-367.

175. « La Gasconne alors vint gasconner et ravir nostre beauté destinée pour embellir la France et la court. » Cité dans HUGUET élec., p. 25126.

176. COTGRAVE 1611, p. 2877.

177. WILD 2001, p. 534.

resémantisé les mots de *gasconisme* et *gasconnade*. Robert Lafont ne fait pas autre chose en réunissant tous ces phénomènes dans une même notion d'« ethnotype ». C'est donner un primat à l'observation linguistique et à la différenciation culturelle qui n'a pas toujours été, historiquement, le centre de ces catégories. En tout état de cause, on ne peut pas réduire ces différents emplois du champ lexical de « gascon » à une simple « hostilité culturelle ». La référence au « Gascon » peut être prise en bonne part et il n'y a pas de négativité *a priori* de l'image du « Gascon » ou du moins pas d'« image affective¹⁷⁸ » indépassable. Les emplois du « gascon », « gasconisme », « français à la gascone » et autres « gasconnades » sont multiples et divers, souvent renouvelés. Les réduire à un ethnotype revient à confondre deux niveaux d'analyse : le processus long d'aliénation linguistique et culturelle du sud de la France, que documentent les travaux de Lafont, et la dimension éthique qui parcourt les manipulations de signes d'appartenance. Que Pasquier juge l'aspect « gascon » moins convenable aux *Essais* qu'aux *Commentaires* de Monluc, cela n'empêche pas Montaigne de se revendiquer tantôt comme « gascon », comme « périgourdin » ou comme « français ». Les identités territoriales ne sont jamais exclusives les unes des autres, comme l'a montré Peter Sahlins avec la Catalogne nord du XVII^e siècle. À telle situation donnée, à telle stratégie (politique, mais aussi bien littéraire), peut correspondre une affirmation identitaire, sans qu'elle soit vécue comme l'affirmation d'une essence dont on ne pourrait contester la pertinence¹⁷⁹. Ainsi, la multiplicité des modes d'apparition de l'élément « gascon » dans la littérature classique peut se lire comme autant de signes mobilisés par les auteurs, relevant d'une sémantique historique des identités linguistiques.

178. GIORDAN 1980.

179. SAHLINS 1996 ; voir chap. 3, p. 148.

2.3. Montaigne, entre gasconité et poésie

2.3.1. Montaigne, autorité littéraire ou contre-exemple linguistique

On peut être surpris par le peu de références à Montaigne dans le corpus des *Remarques* sur la langue française. Encore faut-il garder à l'esprit que l'objet étudié est avant tout la langue parlée. Cela étant, l'auteur des *Essais* est parfois convoqué. Chez Vaugelas, il s'agit principalement de le prendre comme exemple de la bonne prononciation et orthographe du nom *Chypre*¹⁸⁰. De même, Bouhours considère Montaigne comme bon exemple ou preuve du bon usage par son antiquité à propos des mots suivants : *perspicacité, droitement, débonnaire, inéloquent, indiligent, habile* et *aisance*¹⁸¹. Cependant l'attestation d'un terme dans les *Essais* ne suffit pas à le rendre acceptable :

A la verité *évitable* se trouve dans des Livres du dernier siecle, et Montaigne en use souvent ; mais cela ne tire point à consequence pour l'usage present de nostre Langue. Car si ce mot estoit bon, parce que Montaigne l'a dit, *estrangeté, nouvelleté, embesognement, blandices* ne seroient pas de mauvais mots¹⁸².

La lettre de Pasquier semble être déjà une référence dans la question des *gasconismes* de Montaigne :

Les gascons se servent du mot de *jouir* en la signification active. [...] Mais en cela ils ne sont pas à imiter : et c'est avecque raison que tous ces Gasconismes de Montagne on esté blasmez par Estienne.

Pasquier [...] parlant des Gasconismes de Montagne, dit qu'il a fait ce mot [*couple*] masculin. Plusieurs bons Auteurs cependant l'ont fait du mesme genre¹⁸³.

Si Montaigne peut être reçu, malgré la lettre de Pasquier, comme référence dans les différentes *Remarques*, c'est peut-être parce qu'il a été habilité par l'Académie

180. VAUGELAS 1647, p. 6.

181. BOUHOURS 1693, p. 22, 66, 67, 154, 271 et 310.

182. *Ibid.*, p. 422.

183. MÉNAGE 1675, p. 73 et 141.

française. Il fait en effet partie de la liste des auteurs de prose retenus en 1638 pour l'élaboration du *Dictionnaire*¹⁸⁴.

L'ensemble de la période semble lire les *Essais* à l'aune de la question des gasconismes. Le reproche d'incorrection, qui remonte à Pasquier et dont on a vu le lien avec la lecture globale de l'ouvrage, fonctionne comme un modulateur dans la louange de Montaigne. La question est de savoir ce qui, dans l'œuvre, est digne d'être apprécié. Ainsi la mention du ramage « gascon », c'est-à-dire la reconnaissance d'un défaut linguistique, sert régulièrement de support à un discours sur l'autorité philosophique et littéraire de Montaigne.

Or est-il qu'aujourd'huy la delicatesse est grande pour la pureté de l'expression. On ne peut souffrir de stile tant soit peu licentieux, et tout ce qui n'est pas de la Cour, s'appelle Barbare. Ce n'est pas que je sois de l'avis de Monsieur le *** qui disoit que le bon-homme jugement n'avoit jamais pû passer la Garonne, et qu'on luy fit tant de pleur à Blaye, qu'il n'osa se hasarder d'aller plus avant. Pour dire cela, il faut avoir oublié que Monsieur de Pibrac, Monsieur de Montaigne, et le Cardinal d'Ossat ont esté Gascons, et leur grand sens, qui est admiré encore à present de toute l'Europe, refute assez ce mauvais mot, que quelques-uns debitent pour bon. Il est certain que la raison est de tout pays; et par consequent aussi-bien de celuy d'Adieu-sias, que de celuy de Dieu vous conduise. Elle ne s'enferme en aucun lieu, et il se trouve de la subtilité en Suisse et de la stupidité à Florence. Mais veritablement pour le langage ce n'est pas la mesme chose. Sans difficulté il y a des lieux où l'on parle mieux, et d'autres où l'on parle plus mal [...]¹⁸⁵

Au moment de traiter de la pureté dans le langage, Guez de Balzac commence par déjouer l'interprétation culturaliste qui associe un état d'esprit à une façon de parler. En déconnectant, en quelque sorte, la gasconnade du gasconisme, il peut louer les autorités que sont Pibrac, Montaigne et Ossat tout en reconnaissant les faiblesses induites par un langage imparfait. Est-ce à dire que Montaigne serait un grand philosophe mais un piètre écrivain? Au lieu de chercher à régler la question du gasconisme, Balzac semble en faire un lieu de jugement :

Après tout neantmoins ni la Patavinité de Tite-Live, ni le Gasconisme de quelques-uns de ce Siecle, n'empeschent pas qu'ils ne se puissent dire eloquens ;

184. MILLET 1995, p. 233.

185. BALZAC 1665a, p. 461-462.

2.3. Montaigne, entre gasconité et poésie

et pour un petit défaut, ou d'usage ou de Grammaire, je ne condamne pas des ouvrages, dont toutes les autres parties sont excellentes¹⁸⁶.

C'est donc au lecteur de faire la part des choses et de juger de ce qui est « excellent » et de ce qui est à « condamner ». Les « défauts » ne sont pas réhivitoires. Dans le cas de Montaigne ils sont d'autant plus pardonnables qu'ils sont tout excusés par l'état ancien de sa langue, antérieur à l'institution de la norme présente (« aujourd'huy ») : « De son temps, il n'étoit pas défendu de faillir, et les Fautes sont innocentes qui sont plus anciennes que les Loix¹⁸⁷. » Peut-être même le temps présent est-il tombé dans un excès de purisme :

Mais d'ailleurs, lors que Montaigne escrivoit, la Cour estoit aussi indulgente, qu'elle est aujourd'huy rigoureuse. Sa delicatesse va jusqu'au desgoust, et jusqu'à la maladie. De la plupart des viandes qu'elle rejette, on en eust fait des festins sous le Regne de Henry Troisiesme¹⁸⁸.

Ainsi il n'est pas question, pour Balzac, de faire le procès du « gascon » chez Montaigne par principe. Tout est affaire de sentiment, de choix de lecture. Le reproche de gasconisme est présent mais suspendu, modulant sans cesse le jugement littéraire. Il en va de même pour la gasconnade :

N'est-ce pas en effet se moquer des gens, de faire sçavoir au Monde qu'il [Montaigne] avoit un Page. Quelque amitié, et quelque estime que j'aye pour luy, je ne sçauroids luy souffrir ce Page. C'eust esté une vanité de Capitan de la Comedie de dire qu'il en avoit, s'il n'en eust pas eu ; mais s'il en avoit, je soustiens qu'il n'en devoit pas avoir. Il me semble qu'un Page est une personne assez inutile, et assez hors d'œuvre dans une Maison de cinq à six mille livres de rente. Un Gentilhomme de Beausse qui n'eust pas eu plus de revenu, ne se fust jamais chargé d'un tel Officier. Aussi quand il auroit voulu cacher son Païs, comme Homere cacha le sien, je l'aurois descouvert à cette marque de Perigord. Delà il fut conclu que Montaigne avoit fait deux fautes ; la premiere, d'avoir eu un Page ; et la seconde, plus grande que la premiere, d'avoir imprimé qu'il en avoit eu¹⁸⁹.

Là encore l'élément « gascon » intervient au gré du lecteur, selon le degré d'estime qu'il souhaite porter à l'auteur. Si Montaigne échappe à la comparaison avec le « Capitan de comedie », puisqu'on conclut qu'il a eu un page, la gasconnade demeure

186. *Ibid.*, p. 462.

187. BALZAC 1665b, p. 662.

188. *Ibid.*, p. 661.

189. BALZAC 1665a, p. 660.

sous les traits de la « marque de Périgord ». Le trait est plaisant et montre à quel point l'aspect « gascon » est une des clés de lecture des *Essais* au XVII^e siècle. Le gasconisme, voire la gasconnade ne sont pas des reproches objectifs et définitifs mais une figure possible dans la construction d'un discours sur leur valeur.

La discussion, en revanche, devient plus acerbe à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Desgrouais infléchit le discours sur le gasconisme, qui n'est plus désormais qu'une tâche sociale à effacer. Il n'y a donc pas lieu de donner des exemples littéraires dans les *Gasconismes corrigés* et Montaigne semble être totalement absent de l'ouvrage¹⁹⁰. Alors que la variation linguistique semble de plus en plus inacceptable, du moins aux yeux de certains, Louis Maïeul Chaudon, qui consacre une entrée de son *Nouveau dictionnaire historique* à Montaigne¹⁹¹, s'insurge dans le *Bulletin polymatique* de Bordeaux contre l'idée que les *Essais* puissent servir d'exemple à l'emploi de gasconismes¹⁹² :

Ceux donc qui parlent, ou qui écrivent irrégulièrement dans nos provinces méridionales, ne sauraient s'autoriser de l'exemple de Montaigne. Il ne pouvait pas même servir de modèle dans un temps où le langage, encore couvert de la rouille des siècles barbares, rendait les fautes plus excusables. *Pasquier*, et après lui *Sorel*¹⁹³, lui ont reproché plusieurs expressions inusitées, qui eurent pendant quelque temps la vogue. Malherbe, comme il le disait lui-même, avait eu besoin de *dégasconner* la cour, qui à l'avènement de notre bon roi gascon, *Henri IV*, affectait d'employer des termes uniquement connus dans nos provinces, tant l'adulation fait prendre de formes.

Quoique le français de *Montaigne* ne fût pas toujours conforme aux règles de la grammaire, il le parlait de préférence au patois de son pays¹⁹⁴.

Nous avons là rassemblé, pour la première fois semble-t-il, l'ensemble des éléments qui constitue le discours type disqualifiant l'élément « gascon » dans les *Essais* : la comparaison avec les *gasconismes* contemporains, ceux corrigés par Desgrouais, et les lieux communs de la critique classique (dégasconisation etc.), le tout placé

190. *Les Gasconismes corrigés* ont connu de nombreuses éditions, avec des variantes semble-t-il très importantes. Aucune étude à ce jour ne permet de cerner avec précision l'ensemble du texte ni la portée du genre ainsi créé.

191. CHAUDON et DELANDINE 1805, p. 119-124.

192. Sur le personnage de Chaudon et son rapport à la langue occitane, GARDY 1990b, PAGES.

193. Nous n'avons pas connaissance d'un commentaire de Sorel sur les gasconismes de Montaigne.

194. CHAUDON 1808, p. 418.

sous l'égide du choix de la langue française face au *patois*. La réponse ne se fait pas attendre et dès la livraison suivante un lecteur loue la liberté de langage de Montaigne, contre un purisme excessif (« Depuis Amiot et Montaigne, notre langue a été appauvrie¹⁹⁵ »), et la compare à celle de Rousseau, incarnant ainsi le débat sur la langue des *Essais* tel qu'il prend forme entre la fin du XVIII^e siècle et 1820.

2.3.2. « Que le grammairien se taise, lorsque le génie parle¹⁹⁶ »

En effet, durant cette période, un des principaux enjeux de la critique montaigniste est de faire sortir Montaigne de la question du bon usage. Voltaire déjà affirmait que la hardiesse de son écriture venait de son imagination et n'était pas imputable à sa langue¹⁹⁷. Le trait, qui est constamment cité jusqu'au XIX^e siècle, nous montre que l'examen linguistique est un passage obligé pour qui veut rendre compte des *Essais*. La lettre de Chaudon citée plus haut date de 1808 et rappelle l'intensité des débats. La particularité du moment envisagé, de 1775 à 1812¹⁹⁸, est de développer explicitement deux stratégies. La première est une conséquence directe de la lecture des *Essais* par Pascal et, plus généralement, Port-Royal¹⁹⁹. Montaigne est avant tout considéré comme un philosophe, de telle sorte que sa critique doit s'extraire de la question de la langue :

Ainsi Montaigne ne peut devenir un modèle pour notre langue ; mais nous n'appliquerons point à son style les règles ordinaires de la critique, et ce n'est point à nous d'imiter ses contemporains qui lui reprochèrent de les avoir oubliées. [...] Sa philosophie seule appartient à la discussion publique²⁰⁰.

Par le fait même qu'il est considéré comme philosophe Montaigne échappe à la critique « ordinaire », ce qui nous amène insensiblement à la seconde stratégie :

195. « Lettre aux Rédacteurs, relativement à celle précédemment écrite par M. l'abbé Chaudon à l'auteur des *Annales de Bordeaux*, au sujet de Montaigne » 1809, p. 25.

196. TALBERT 1775, p. 24.

197. *Discours de réception à l'Académie française*. Les différents jugements de Voltaire sont intégrés dans MONTAIGNE éd. Coste 1754.

198. Sur la période suivante et la réception romantique de Montaigne, voir FRAME 1940.

199. Voir notamment la défense de Montaigne contre Port-Royal menée dans DROZ 1812, p. 22.

200. MAZURE 1814, p. 39-40 ; on retrouve l'idée d'une critique du philosophe seul dans DUTENS 1818, p. 7.

considérer l'auteur comme un *génie*²⁰¹, de sorte qu'il devient le maître de son langage :

Souvent obscur et indirect, il ose commander aux règles du langage, et [...] cependant il attache son lecteur, le séduit et l'entraîne. [...] Il n'appartient qu'au génie de faire oublier ses écarts, de plaire même quelque fois par une marche irrégulière.²⁰²

Une fois le dispositif de défense de la langue de Montaigne mis en place, les commentateurs peuvent s'adonner à toutes sortes de remarques sur l'*incorrection* des *Essais*. Les « constructions vicieuses ou Gasconnes » sont, au même titre que les « Néologismes », excusées par le « délire de l'imagination » et le « besoin de produire²⁰³ ». Incorporée à son génie, l'incorrection devient une caractéristique de Montaigne :

Point d'ordre, point de transitions, mais surtout point de vaine pusillanimité ; un style vif, précis, mais brusque ; de fortes conceptions exprimées fortement ; des fautes de langage, mais des éclairs de génie : voilà Montaigne²⁰⁴.

Cette idée d'un philosophe génial commandant au langage (pour l'adapter à sa pensée²⁰⁵) débouche sur un véritable lieu commun de la critique montaigniste de cette période : la mise à l'écart de Montaigne dans l'histoire de la formation de la langue française. La stratégie de défense de l'écriture des *Essais* au nom du génie aboutit paradoxalement à l'exclusion de Montaigne parmi les modèles du français :

Étrange singularité ! L'auteur, objet de si précieuses études, fut bien moins utile à notre langue qu'on aurait dû le supposer ; elle est formée, pour ainsi dire, d'après un autre système que la sienne²⁰⁶.

C'est ainsi que ce génie facile, moins auteur que penseur, par un artifice qu'il ignore lui-même, produit des effets toujours neufs et frappants. S'il perdit par son insouciance et ses caprices, et par les emprunts répétés qu'il fit aux muses

201. « Cette force de conception et de pensée qu'on nomme le génie, et au même degré un abandon sans réserve aux impulsions de la nature, voilà d'abord ce que nous reconnaissons en lui, rare assemblage de dons précieux que personne peut-être ne posséda jamais, si bien assortis. » VINCENS 1812, p. 7.

202. TALBERT 1775, p. 2.

203. LE CLERC 1812, p. 15.

204. *Ibid.*, p. 4.

205. Selon Antoine Jay, Montaigne et Bacon « emploient tous deux un langage hardi et figuré », mais tandis que « Bacon avait trouvé un langage [le latin] élevé comme sa pensée ; Montaigne éleva le sien à la hauteur de son génie. » JAY 1812, p. 164-165.

206. DROZ 1812, p. 28.

2.3. Montaigne, entre gasconité et poésie

grecques et latines, l'influence à laquelle il pouvait prétendre sur le choix des mots et l'ordonnance de la phrase française, il ne laissa pas échapper du moins la plus belle couronne de l'écrivain, l'art d'enchanter et d'émouvoir, et l'on étudiera toujours dans son livre les deux principaux caractères de notre langue, la précision et la naïveté²⁰⁷.

Les seuls critiques à mentionner une contribution de Montaigne à la construction de la langue française le font au nom de sa poésie²⁰⁸.

Ce qui ressort du commentaire linguistique de ces différents critiques est l'idée d'un langage varié et adapté. Faisant feu de tout bois, Montaigne se construirait son propre langage et tous les éléments qui pourraient lui être reprochés sont tournés en sa faveur :

Son langage se compose de français, d'imitation du latin et de locutions usitées dans le Périgord et dans la Gascogne. C'est avec ces éléments informes et bizarres que Montaigne sut produire des pages que nous étudions encore, pour y découvrir le secret de féconder notre langue, et pour apprendre l'art de soumettre les mots à la pensée²⁰⁹.

La première chose qui frappe quand on le lit, c'est le style. Sa physionomie Gasconne ne lui messied pas ; et son air suranné est, je crois, un de ses attraits. Au seizième siècle, au fond de sa province, où a-t-il pris le nerf et la vivacité de ses expressions, l'à-propos et la variété de ses tournures ? D'où lui est venue l'idée de cette énergie entraînant, qui subjugué et ne laisse pas respirer le lecteur ? Étudiez un chapitre des *Essais*, et vous direz : cet homme a deviné l'art d'écrire. En effet il n'a point de modèle ; son style naît comme ses idées : il écrit d'original. Et il était difficile qu'un génie aussi fort que le sien, venant à une pareille époque, ne se créât pas une langue²¹⁰.

C'est donc la langue *de* Montaigne qui est objet d'admiration, et non l'usage de la langue par Montaigne, jusqu'alors objet de mesure et, régulièrement, de reproches et observations. À lire certains critiques, on serait tenté de voir dans ces propos une forme de retour aux conceptions du XVI^e siècle, antérieurs à la « tyrannie de l'usage commun²¹¹ ».

Cultivateur qui transpose, incorpore les germes, confond les sèves, et donne à un seul fruit le mérite de plusieurs, il transporte l'expression à un autre sens, ou la naturalise si elle est étrangère : il ne craint pas de la choisir dans

207. DU ROURE 1812, p. 37-38.

208. LE CLERC 1812, p. 14 ; VINCENS 1812, p. 19.

209. DROZ 1812, p. 27.

210. LE CLERC 1812, p. 7.

211. TRUDEAU 1992, p. 141-195.

le langage de sa Province qu'il érige en dialecte, lorsque ses mots sont dignes d'adoption²¹².

Nous sommes ici, entre 1775 et 1812, dans une épistémologie du langage et de la littérature qui permet une vision de la diglossie de l'auteur non réduite à un conflit ou à un schéma d'émergence. La présence d'éléments « dialectaux » ne sont pas vécus comme une faute morale ni comme les restes d'une période immature. Le choix linguistique prime au nom du travail de l'écrivain, de sa qualité de « poète ».

C'est en effet une des caractéristiques de cette période de la critique montaigniste : qualifier l'écriture des *Essais* de poétique. Cela vient du fait que, pour la première fois, on s'attarde collectivement à considérer les effets que produit la lecture de Montaigne. Les commentateurs sont particulièrement attentifs à découvrir ce qui fait le charme de l'œuvre à leurs yeux, comme le montre leur prudence dans la considération d'un état de langue ancien :

Peut-être des mots et des tours vieillis, dont la valeur est moins déterminée pour nous que celle des mots et des tours usuels, nous font-ils trouver, dans quelques phrases, des beautés que l'auteur ne leur a point données ; mais il serait absurde de généraliser cette observation. Si notre imagination seule nous fait trouver de la grace dans les *Essais*, pourquoi n'en donne-t-elle qu'à si peu de passages du *Traité de Charron*²¹³ ?

Si dans le choix des termes, dans la singularité des tours, nous sentons quelque fois *l'étrangeté*, loin qu'elle nous choque, nous la trouvons d'accord avec le génie hardi de l'écrivain et avec l'abandon volontaire qu'il nous annonce. Son langage est vieux et n'a rien de barbare : son harmonie soutenue atteste, dans son aisance et dans son incorrection même, qu'il est travaillé et poli²¹⁴.

Il s'agit bien ici de mesurer ce que le lecteur contemporain ressent, de mettre des mots sur « *l'étrangeté* » (souligné dans le texte), le « choc » que suscite la lecture des *Essais*, dans lesquels on « trouve des beautés ». La mise en relation des difficultés de lecture et de la valeur de l'écriture font de ces critiques de la fin du XVIII^e siècle et du tout début du XIX^e siècle de parfaits précurseurs de la « lecture esthétique » décrite et revendiquée par Jean-Marie Schaeffer, tournée autour de la

212. TALBERT 1775, p. 24-25.

213. DROZ 1812, p. 28.

214. VINCENS 1812, p. 16.

« dissonance cognitive » des textes littéraires et plus particulièrement poétiques²¹⁵. Car c'est bien là la conclusion unanime des critiques montaignistes de l'époque : Montaigne est un poète²¹⁶.

Cette étonnante convergence d'opinion trouve son origine dans un dernier lieu commun, qui résume les précédents. Il s'agit de la comparaison avec Rousseau. Dès 1775, le thème de la langue primitive est présent²¹⁷ ; mais l'*Essai sur l'origine des langues* de Rousseau n'a pas encore paru²¹⁸. La comparaison des deux œuvres ne s'arrête pas à quelques éléments clés de la philosophie du langage rousseauiste. Que ce soit pour sa philosophie ou pour son écriture, Rousseau est vu comme le continuateur (l'exagérateur selon Villemain²¹⁹) de Montaigne.

Dans le seizième siècle, ses pensées firent balbutier aux Français le langage de la raison ; et, dans le dix-huitième, elles enflammèrent l'écrivain qui, par son éloquence, étonna l'Europe²²⁰.

De là cette empreinte naïve du génie, qui efface tous les défauts : cette simplicité, cette franchise du langage, qui semble avoir été celle des premiers hommes, quand ils n'avaient pas encore besoin de farder leurs pensées. [...] C'est le cœur qui fait l'éloquence²²¹.

C'est pourquoi on peut retenir la citation de Talbert donnée en titre : « Que le grammairien se taise quand le génie parle²²² ». Elle résume pour nous la nouvelle inflexion qu'a pris la critique montaigniste face à la langue des *Essais*. Le primat de la philosophie, le thème du génie, de la poésie et le rapprochement avec Rousseau contribuent à donner une nouvelle image de l'écriture montaigniste, à la fois incorrecte et élevée.

215. SCHAEFFER 2011, p. 113-118.

216. « Oui, la Poésie respire dans le style de Montaigne », TALBERT 1775, p. 19 ; voir encore la « poésie de style » dans LE CLERC 1812, p. 11-14.

217. « N'en doutons pas, le langage figuré fut notre premier idiôme ; il précède les langues, et fut dans l'enfance le supplément de leur stérilité. Voyez l'homme sortant des mains de la nature, voyez le Sauvage, bégayant une Langue rare » TALBERT 1775.

218. Sur la datation de l'*Essai*, ROUSSEAU éd. Kintzler 1993, p. 5-12.

219. VILLEMMAIN 1812, p. 15.

220. DROZ 1812, p. 20.

221. LE CLERC 1812, p. 10.

222. TALBERT 1775, p. 24.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

2.4.1. Montaigne et l'inventaire lexicographique français

Dès 1812, le commentateur Émile Vincens formulait un véritable projet d'étude historique et comparée de la langue de Montaigne :

Il seroit curieux de rechercher quelle création ils [les mots de Montaigne] exercèrent sur les élémens grossiers que le langage vulgaire leur fournissait, à quelle source ils puisèrent de nouveaux mots, de nouveaux tours, dérivation des langues mortes, recours aux langues voisines, choix et emploi des expressions métaphoriques²²³.

En prenant peu à peu conscience de la distance historique qui les sépare de la fin du XVI^e siècle, la toute nouvelle critique montaigniste en vient à considérer cette époque comme un moment particulier de la formation de la langue française. Montaigne devient ainsi un témoin des influences qu'a subies le français. Pour Émile Vincens, visiblement lecteur d'Estienne, l'affaire est entendue puisque ce vœu d'une étude de la place de Montaigne dans l'histoire linguistique de la France se finit par un renvoi à une longue note qui expose le poids des emprunts à l'italien. L'argument tient essentiellement en une vision générale des langues et littératures européennes : puisque l'Italie a connu sa formation littéraire classique très tôt, avec Dante, Boccace et Pétrarque, soit plusieurs siècles avant la France de Racine et Bossuet, il est logique que la langue pré-classique française ait été influencée par l'italienne. On retrouve là une des premières formulations du schéma d'histoire linguistico-littéraire de type nationaliste décrit dans le premier chapitre. Si la mise en série de Marot, Ronsard, Desportes, Malherbe avait déjà, à l'époque classique et post-classique, constitué une première forme d'histoire littéraire²²⁴, cela ne concernait que la poésie. Le discours nationaliste tel qu'il se construit au XIX^e siècle a besoin d'une extension plus large.

223. VINCENS 1812, p. 16-17.

224. FAISANT 1977, p. 146-148.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

Quelles que soient les interprétations qui en sont faites, la langue de Montaigne devient dès lors un objet d'étude intégré aux nouvelles préoccupations de la philologie. Il importe ici de relever l'importance d'Arsène Darmesteter (1846-1888), qui a été directement le professeur ou bien le modèle d'un grand nombre de commentateurs des *Essais*²²⁵. Son principal objet d'étude est la formation des mots. Son *Traité de la formation des mots composés dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin* (1873) est une réponse critique à la *Grammaire historique* et au *Dictionnaire étymologique* de Brachet, qui se poursuit par sa thèse française *De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent* (1887) et aboutit à sa collaboration au *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue* avec Adolphe Hatzfeld et Antoine Thomas. Son cours de lexicographie a formé une génération de linguistes, qui en ont repris les différentes étapes :

- dérivation populaire des mots (1879-80) ;
- formation des mots composés et des mots d'origine celtique et germanique (1880-81) ;
- l'élément grec et l'élément germanique dans le latin populaire et le français (1881-82)²²⁶.

À cette méthode lexicographique et ces différentes catégories s'ajoute, chez Darmesteter et ses collaborateurs et disciples, un intérêt particulier pour la littérature du XVI^e siècle, désormais considérée par les linguistiques comme lieu d'observation privilégié de la formation du français. Cet intérêt prend la forme de *Morceaux choisis des principaux écrivains en prose et en vers du XVI^e siècle, publiés d'après les éditions originales ou les éditions critiques les plus autorisées, et accompagnés de notes explicatives* (1876), co-écrits avec Adolphe Hatzfeld²²⁷.

225. Sur la trajectoire particulière de Darmesteter dans les milieux linguistiques, ainsi que son rapport aux autres romanistes, spécialistes des domaines d'oïl et d'oc, et au Félibrige, BERGOUIGNOUX 1986.

226. SAINT-GÉRARD 2008, p. 46-47.

227. Ouvrage plus facilement consultable sous le titre de ses rééditions : *Le seizième siècle en France : tableau de la littérature et de la langue*, DARMESTETER et HATZFELD 1889.

L'œuvre de Darmesteter dans son ensemble est la référence principale des travaux portant sur la langue de Montaigne : Voizard et Lanusse lui dédient deux études antagonistes, qui sont les sources les plus citées sur le sujet²²⁸. Les deux philologues posent le problème de la langue de Montaigne dans son rapport au « gascon » et à la norme française :

[...] on s'est souvent contenté d'idées toutes faites pour juger la langue des *Essais* ; parfois on a pris pour un jugement définitif de tout l'ouvrage cette phrase écrite un jour par l'auteur : « *Que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller!* » de là on a conclu que c'est surtout le dialecte gascon qu'a parlé Montaigne ; on a dit encore que c'est principalement avec des mots forgés par lui-même qu'il a écrit. Aujourd'hui, que le XVI^e siècle a repris faveur, que de toutes parts on se passionne pour les chefs-d'œuvre qui l'ont illustré, peut-être ne pense-t-on plus tout à fait de même, et commence-t-on à considérer l'auteur des *Essais* comme un auteur bien plus français qu'on ne l'avait cru jusqu'à nos jours.

J'ai voulu précisément chercher ce qu'il y a de juste dans cette opinion qui commence à avoir cours, et je m'attache, dans cette thèse, à déterminer quelle a été véritablement la langue de Montaigne²²⁹.

Voizard reprend les différentes catégories de la méthode Darmesteter et distingue les différents processus de formation des mots dans les *Essais*. Deux rangs d'analyse sont combinés : l'usage propre à Montaigne et l'usage général du XVI^e siècle – saisi dans sa différence avec la langue contemporaine, les fameux mots « rares » ou « vieillis » voire « disparus » –, puis les sources : populaire, savante, dialectale ou étrangère. La mise en graphe des données classées par Voizard montre le sens de sa recherche : évaluer le poids des différents « fonds » constitutifs du lexique français chez Montaigne. Implicitement, l'objet de l'étude semble être de démontrer la prégnance des fonds « populaire » et « français », c'est-à-dire des mots dont la formation obéit aux lois internes à la langue française décrites par Darmesteter, sans aucun emprunt à l'élément « étranger » ni « dialectal ».

L'étude de la langue de Montaigne semble, dès lors, solidaire d'un certain discours sur la langue nationale. Le *populaire* doit l'emporter sur le *latin*, le fonds *français*

228. Inversement, Henning Wendel, depuis la Suède, se réclame de Littré et Brachet dans une *Étude sur la langue des Essais* qui restera lettre morte (WENDELL 1882).

229. VOIZARD 1885, p. VII-VIII.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

L'Usage au XVI^e siècle		
<i>Mots disparus ou rares aujourd'hui, employés par M. et ses contemporains</i>		
1. Mots disparus ou rares aujourd'hui, employés par Montaigne	397	44%
2. Sens disparus ou rares depuis le XVI ^e siècle	111	12%
3. Mots de formation populaire introduits au XVI ^e siècle	56	6%
4. Mots de formation savante introduits au XVI ^e siècle	41	5%
<i>Mots dialectaux, aujourd'hui archaïques, communes à M. et à ses contemporains</i>		
5. Mots empruntés à l'italien	9	1%
6. Espagnol	2	0%
7. Mots gascons	3	0%
8. Mots de la langue d'oc	4	1%
Usage particulier à Montaigne		
9. Mots archaïques au XVI ^e siècle, employés par M.	26	3%
10. Sens particuliers à M.	19	2%
<i>Emprunts de M. aux dialectes et aux langues voisines</i>		
11. Italien	11	1%
12. Espagnol	1	0%
13. Dialectes de la langue d'oc	23	3%
14. Mots de formation populaire introduits au XVI ^e siècle par M.	103	11%
15. Mots de formation savante introduits dans la langue par M.	101	11%

Total des entrées : 907 (*pourcentages arrondis*)

TABLE 2.1. – Ventilation des lexies de Montaigne selon la terminologie et le décompte de Voizard

sur les *Provinces* et l'*étranger*. C'est dans cette dimension politique de la science linguistique de la fin du XIX^e siècle que doit être située ce que nous appelons la « querelle philologique des gasconismes », qui commence avec la réponse de Maxime Lanusse à Eugène Voizard. Ce disciple de Darmesteter prend une autre direction indiquée par le maître. Délaissant la monographie d'auteur, il s'intéresse à un « fonds » particulier : les mots et tours syntaxiques influencés par le gascon :

C'était l'un des rêves formés par M. A. Darmesteter de provoquer sur chacun de nos dialectes des travaux qu'il se proposait avec joie de diriger et de réunir un jour dans une savante et lumineuse synthèse.

Or, de tous les parlers provinciaux, celui qui a le plus marqué son empreinte au XVI^e siècle sur la langue française, c'est sans contredit le gascon²³⁰.

Il est ainsi amené à faire la description de nombreux mots et tours qu'il considère comme relevant de l'« influence gasconne ». Dans le cas de Montaigne, cela revient

230. LANUSSE 1893, p. 3.

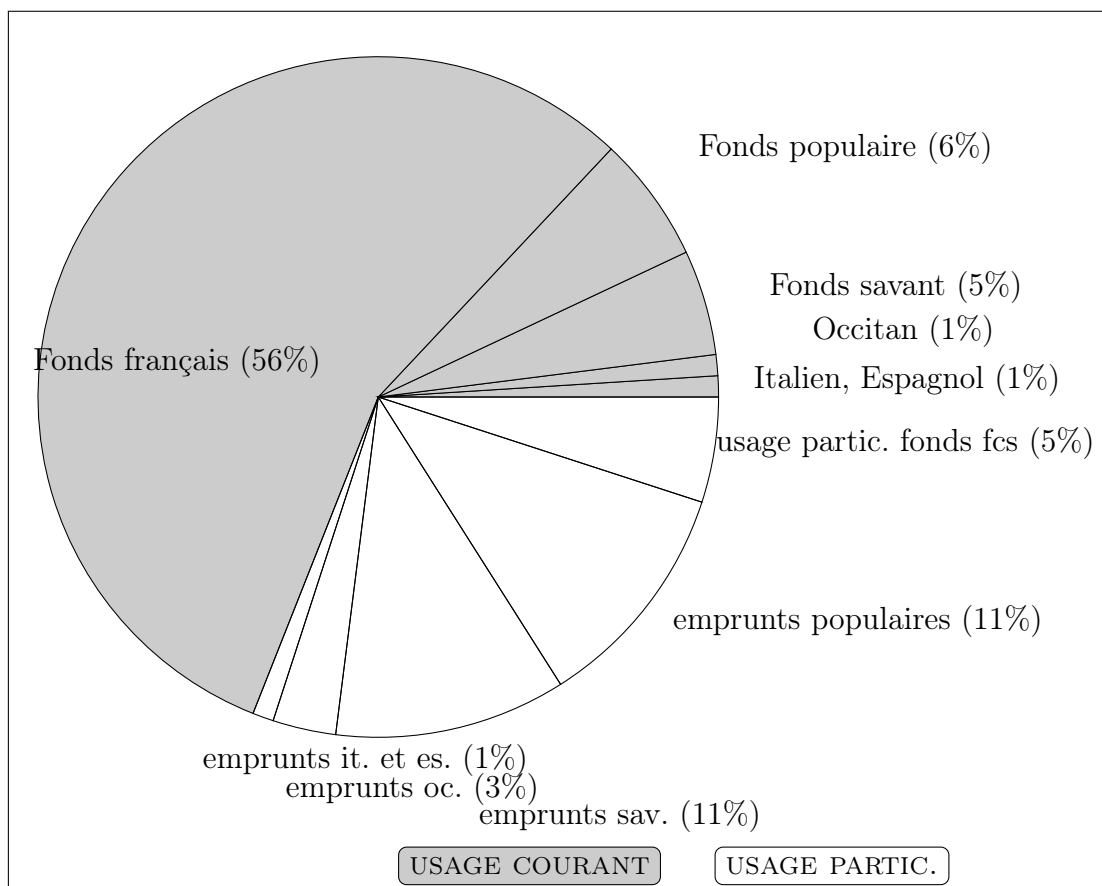


FIGURE 2.1. – Proportion des usages et emprunts propres à Montaigne (Voizard)

souvent à contredire Voizard en faisant passer des mots d'une catégorie à l'autre : *rencontre*, désigné par Voizard – contre Pasquier – comme archaïsme²³¹, *arenvoyer* (« mot populaire qui n'est que dans Montaigne²³² »), *bastine* (formation savante²³³), emploi de formes verbales réfléchies impersonnelles (italianisme²³⁴), *rien + Ø* (« comme dans le vieux français²³⁵ ») sont désormais expliqués par l'« influence

231. « Pour *rencontre*, le masculin n'est pas un genre particulier au gascon, et ce nom est du masculin dans l'ancienne langue, par exemple dans Froissart. Aussi Pasquier se serait, je crois, exprimé plus justement en blâmant son ami d'aimer les formes archaïques. » VOIZARD 1885, p. VII. On remarque la notion de *particulier* : tout le problème de la philologie de l'époque, marquée par le discours nationaliste décrit chap. 1, est de revendiquer ce qui peut être propre à la nation.

232. *Ibid.*, p. 251.

233. *Ibid.*, p. 257.

234. « L'influence italienne, au XVI^e siècle, a introduit dans le français, la construction impersonnelle du verbe réfléchi, à la place du passif ou de la forme active, emploi qui est inconnu au vieux français et qui n'a pas subsisté », *ibid.*, p. 109.

235. *Ibid.*, p. 125.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

gasconne²³⁶ ». D'autres mots sont retirés de l'influence du Saintongeais ou de la langue d'oc (c'est-à-dire, pour Lanusse, les autres variétés d'occitan à l'exclusion du gascon) : *bavasser* (« mot de l'Angoumois et de la Saintonge »), *palot*, mot de la Saintonge, deviennent « gascons », selon une règle de proximité : « à quoi bon faire intervenir la Saintonge, quand le mot est gascon ? Il appartient d'ailleurs à l'ancienne langue, mais, comme tant d'autres mots du vieux français, il était oublié au XVI^e siècle. Ce n'était plus qu'un terme dialectal ; Nicot, Furetière, Richelet l'ont omis²³⁷. »

Mais l'entreprise de Lanusse ne se résume pas à revendiquer l'origine occitane d'une partie du lexique français du XVI^e siècle. Des mots comme *bonnetade* et *estropiat*, dûment classés comme occitans par Voizard²³⁸, sont rendus, d'un point de vue étymologique, à l'espagnol et à l'italien. Ils figurent pourtant dans la description de l'« influence gasconne ». À propos de *bonnetade*, qui vaut pour les nombreux mots suffixés en *-ade*, Lanusse note :

Ce mot, dit M. Voizard, doit être un terme familier dans la langue d'oc, laquelle a fait une forme de substantif participe avec le suffixe *-ade*, et qui a vieilli. Nous ne croyons pas que cela soit tout à fait exact ; « bonnetade » vient de l'espagnol « bonetada », et non d'un dialecte de langue d'oc ; mais les Gascons, les languedociens, les Provençaux, déjà familiers avec les mots en *-ade*, ont dû, à la vérité, être des premiers à répandre ce mot espagnol. Cette catégorie de mots en *-ade*, introduits dans la langue française au XVI^e siècle, est nombreuse et intéressante à étudier. Ces mots proviennent de trois sources : de l'italien, de l'espagnol ou des parlers de la langue d'oc (nous ne parlons pas de ceux qui ont pu être formés par analogie). L'origine en est parfois facile à déterminer [...] ; le plus souvent, le mot se rencontrant à la fois en italien, en espagnol, en gascon, il est difficile de préciser à laquelle de ces trois langues on le doit. Dans tous les cas, il est permis de supposer, à côté de l'influence italienne ou espagnole, l'influence gasconne qui a propagé, quand elle ne les a pas introduits, les mots de cette nature²³⁹.

Cela nous amène à considérer la méthode, tout à fait novatrice, de Maxime Lanusse. Son étude se divise en trois temps. Tout d'abord, il fait le point sur l'idiome gascon à proprement parler, en s'appuyant notamment sur les travaux d'Achille Luchaire²⁴⁰.

236. LANUSSE 1893, p. 230, 297, 306, 438, 452.

237. *Ibid.*, p. 361.

238. VOIZARD 1885, p. 243, 230.

239. LANUSSE 1893, p. 298.

240. LUCHAIRE 1879.

Ensuite vient l'analyse de la langue française telle qu'elle a été pratiquée par des auteurs « gascons » et enfin de la place du « gascon » dans la langue française. Maxime Lanusse est ainsi à compter parmi les premiers à avoir décrit ce que nous avons appelé, dans notre premier chapitre, la « Gascogne littéraire ». Plus innovant peut-être, il a surtout construit son étude sur la reconnaissance du conflit sociolinguistique français / occitan. En effet, son apport essentiel est de replacer la simple question de l'emprunt dans un contexte sociolinguistique :

Mais cette influence qui, somme toute, n'est autre chose que le mélange des formes gasconnes et des formes françaises dans le langage parlé ou écrit, cette influence n'aurait pu exister si la langue française n'avait d'abord pénétré en Gascogne, si elle ne s'y était peu à peu développée, si les Gascons enfin, ne l'avaient apprise assez pour oser s'en servir, trop peu cependant pour l'employer toujours avec correction [...] ²⁴¹

Le contact de langues français / gascon naîtrait donc au XVI^e siècle avec les guerres d'Italie et serait approfondi par la constitution d'une cour gasconne autour d'Henri IV. Une fois justifié le milieu étudié, le philologue s'intéresse à l'ensemble des pratiques linguistiques, sans faire de l'idiome un critère d'appartenance exclusif. Par exemple le mot *asture* est reconnu comme n'ayant rien de spécifiquement gascon : la contraction à *cette heure* > *asteure* ne trouve pas son pendant en occitan et, au contraire, est attestée et tôt commentée en français ²⁴². L'indistinction entre les réalisations phonétiques en [œ] et en [y], dont témoigne le doublet graphique <asture> et <asteure> n'est pas ressentie par les locuteurs comme allophone ²⁴³. En revanche, le recours systématique à la forme <asture> par les Gascons, et plus généralement leur « prédilection [...] pour le son *u* » s'expliquerait par l'absence du son [œ] dans l'occitan du XVI^e siècle, *ō* et *ū* et *ũ* ayant évolué dans ce cas en [y] ²⁴⁴. Lanusse en arrive donc à la conclusion paradoxale que le mot *asture* n'est

241. LANUSSE 1893, p. 13.

242. Lanusse renvoie au commentaire de Peletier sur « ste femme, ste cause », *ibid.*, p. 286.

243. « [Malherbe] ne vouloit point qu'on rimât sur *malheur* ni *bonheur*, par ce que les Parisiens n'en prononçoient que l'*u*, comme s'il y avoit *bonhur*, *malhur*, et de le rimer à *honneur* il le trouvoit trop proche. » MALHERBE éd. Lalanne 1862, LXXXIII.

244. LANUSSE 1893, p. 246.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

pas d'origine « gasconne », mais relève bien de l'influence « gasconne » dans la langue française par sa prononciation.

Ce type d'analyses lui permet de remporter très largement la guerre statistique livrée aux relevés de Voizard. Le nombre d'entrées (lexicales ou syntaxiques) considérées comme d'influence gasconne chez Montaigne s'en trouve très largement amplifié²⁴⁵. Ce sont en réalité deux conceptions divergentes de la langue qui sont artificiellement confrontées. Là où Voizard décrit le produit de l'évolution organique d'un élément fondateur plus ou moins affecté par des emprunts, Lanusse considère la langue française comme le résultat complexe d'un rapport social de langues non réductible à la superposition de deux idiomes distincts²⁴⁶. Un mot peut relever du facteur « gascon » sous des formes quasi identiques dans des parlers d'oïl et d'oc (*asture bavasser, palot*). C'est la sociologie des locuteurs (les auteurs « gascons ») qui vient alors donner l'unité de l'analyse et expliquer la circulation et l'emploi des diverses formes. Lanusse est ainsi étonnamment moderne et on ne peut que le rapprocher des travaux d'Auguste Brun (1881-1961), tout particulièrement son étude sociolinguistique de Marseille (1931), qui sont eux-mêmes les précurseurs des recherches actuelles sur la variation diatopique du français – c'est-à-dire sa variation dans l'espace –, qui distingue occitanisme (emprunt) et formes de français régional²⁴⁷.

Cette conception cadre mal avec les schémas d'histoire linguistique de type nationaliste. C'est ainsi que Brunot estime exagéré le nombre d'éléments gascons dans la langue française du XVI^e siècle par Lanusse. Du côté de l'histoire de type interventionniste, le propos est tout aussi étonnamment radical : selon Lafont, il n'y aurait qu'un seul véritable gasconisme dans les *Essais* : le mot *bihore*. Si l'on

245. La dernière escarmouche en date, à notre connaissance, dans cette guerre des chiffres, est menée dans un article du *Figaro littéraire* du 14 février 1959, attaquant les « grammairiens à statistiques trompeuses » qui relèvent des « gasconismes et gasconnades de Montaigne » (p. 3).

246. Pour reprendre les mots de Pierre Swiggers, on peut dire qu'à l'histoire d'un système s'oppose l'histoire des réalisations de ce système. SWIGGERS 2004, p. 272.

247. Sur Auguste Brun, voir GASQUET-CYRUS 2000. Sur sa lecture par les linguistiques contemporains comme pionnier de l'analyse du français régional, CHAMBON 2010.

peut s'étonner qu'un critique occitaniste ne reprenne pas à son compte les relevés avantageux de Lanusse, il faut préciser qu'il est alors question d'emprunt brut, c'est-à-dire d'emploi d'un mot complètement allogène (ou xénisme). Cela permet à Lafont de prouver sa thèse d'une conscience linguistique aliénée : Montaigne écrit en français, et ce n'est que dans sa syntaxe toute occitane que l'on peut déceler le « drame » de la francisation de l'écrivain.

La très grande confusion qui règne dans tous ces discours sur les gasconismes de Montaigne est ainsi due à la disparité des démarches : chaque commentaire relève d'une épistémologie du langage particulière et la réunion de l'ensemble constitue une illusion de discussion. Voizard étudie, dans une perspective que nous qualifierions de linguistique diachronique, la constitution du système linguistique français, en prenant Montaigne comme témoin, alors que Lanusse apparaît comme un précurseur de la sociolinguistique contemporaine, en étudiant conjointement l'origine des mots et la valeur sociale qui leur est associée.

2.4.2. « Ce qui importe, c'est de l'enfermer dans ses limites naturelles²⁴⁸ »

Pour pouvoir parler de gasconismes, au XIX^e siècle, il faut se faire une idée précise de ce qu'est le « gascon » et ce que doit être le « français ». C'est ce que l'on peut conclure du dernier témoin de la tradition des *Gasconismes corrigés*, intitulé de façon symptomatique *Gasconismes et choses de Gascogne* (1895) :

Certes, il est permis de conserver le culte d'un ancien dialecte qui fait corps en quelque sorte avec l'histoire d'un pays et qui rappelle un passé glorieux ; il n'est pas défendu de se complaire à le parler, même à l'écrire, c'est de l'enfermer dans ses limites naturelles, dans son domaine propre ; et de ne point souffrir, malgré Montaigne, qu'il usurpe sur la langue nationale²⁴⁹.

Les données restent les mêmes, mais leur traitement a radicalement changé. La révolution romantique et sa quête essentialiste d'origines (« culte d'un ancien dialecte [...] histoire d'un pays ») a trouvé de larges échos en domaine occitan.

248. Louis Pépin, cité dans BAZALGUES et BAZALGUES 2000.

249. Pépin, cité dans *ibid.*, p. 95.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

Les troubadours sont tirés de l'oubli et contribuent à donner une nouvelle image d'un midi médiéval prestigieux (« un passé glorieux²⁵⁰ »). Cette mode du parler originel empêche le refus simple et net de l'occitan (« il n'est pas défendu... ») et la renaissance opérée par le Félibrige donne de nouvelles lettres de noblesse à l'idiome (« même à l'écrire »). Cependant la construction nationale exige que chaque langue reste dans ses prérogatives. Reconnaître une place au « dialecte », c'est l'enfermer dans le « pays » au nom de la « langue nationale ». Autrement dit, Louis Pépin formule un nouvel état diglossique du contact français / occitan en littérature : la langue régionale a son propre espace d'expression et doit être rigoureusement exclue du champ national. C'est ainsi que les *gasconismes*, fautes dues à la marque du pays dans la langue nationale, font corps désormais avec les *choses de Gascogne*. À la dimension de correction linguistique, sur la lancée de Desgrouais, Pépin ajoute une collecte ethnographique disparate, proposant par exemple une défense de la cuisine à l'ail.

Dans ces conditions, on n'est pas surpris de voir Montaigne réapparaître dans les remarques lexicales, alors qu'il était absent chez Desgrouais. À la fin du XVIII^e siècle il s'agissait de défendre une certaine conception de la langue parlée par l'élite, une véritable « hygiène verbale²⁵¹ » ; il est désormais question d'évaluer l'apport pittoresque de l'ancien dialecte. Le modèle revendiqué de cette folklorisation de la langue étant Alphonse Daudet, qui évoque tout un imaginaire propre au midi en restant dans les limites de la langue nationale. C'est cette définition du gasconisme qui prévaut désormais : un écart pittoresque, rendant compte d'un terroir pensé à la fois – et de façon contradictoire – comme ancien et prestigieux (les troubadours) et comme populaire et rural (le patois²⁵²).

250. Sur la construction romantique d'un passé mythique fait de troubadours et de cathares, voir TORREILLES 1997 et MARTEL 2002.

251. La notion est empruntée à CAMERON 1995.

252. Cette continuité dans l'histoire des lexiques s'intéressant aux variétés de français méridional se lit dans l'essai bibliographique de DINGUIRARD 1981 qui part de Desgrouais pour aller jusqu'aux divers « dictionnaires amoureux » d'« expressions drolatiques » qui constituent toujours aujourd'hui une solide niche éditoriale.

Au terme de ce parcours, nous pouvons clairement distinguer les limites d'un discours sur les gasconismes et, d'une manière plus générale, sur la perception de la diversité linguistique à l'intérieur de textes littéraires modernes. Force est de constater que le désir de description complète et précise de la langue d'un auteur se heurte à une illusion d'information. Les relevés dialectologiques du XX^e siècle, s'ils peuvent être d'une aide précieuse, ne fournissent pas le cadre adéquat d'une description de la diversité linguistique du XVI^e siècle²⁵³. Par ailleurs, le schéma langue populaire basse (occitan) *vs* langue de l'élite haute (français) masque une partie de cette diversité, comme la notion de français régional, par exemple, mal rendue par celle de « sabir franco-occitan²⁵⁴ ». Dans ces conditions il serait illusoire de croire que les sciences du langage (dialectologie, sociologie historique, lexicographie etc.) fournissent au littéraire un ensemble de données analysées directement applicables dans la lecture des textes. La question du contact français / occitan et de ses traces dans la culture écrite moderne est effectivement un champ de recherche fécond, qu'il s'agisse de descriptions et explications de phénomènes de variation diatopique²⁵⁵, ou bien d'enquêtes de type sociolinguistique²⁵⁶, mais leur rôle dans une analyse littéraire demande à être précisé.

Quelle est la tâche qui revient à celui qui n'aborde pas un texte dans l'optique de collecter et interpréter des faits de langue, mais qui choisit d'observer la construction particulière d'un discours, jugé comme *littéraire* ? Nous prendrons à nouveau l'exemple du mot « rencontre », considéré, dans sa forme masculine, comme un gasconisme par Pasquier. Suivant le point de vue du philologue consulté, on lira les occurrences au masculin soit comme une imperfection relevant d'un état encore immature de la langue française, soit comme un lapsus révélant la prégnance d'une langue cachée de Montaigne, en faisant surgir l'occitan *rescontre*, généralement masculin. Rien, pourtant, ne vient définitivement expliquer pourquoi dans les *Essais*

253. Cf. SAUZET 2007.

254. Cf. CHAMBON 2010.

255. Citons à titre d'exemples des travaux effectués pour d'autres domaines linguistiques : CHAMBON 1993 ; CHAMBON 1995 ; KIBBEE 1990 ; ROQUES 1982 ; ROQUES 1989.

256. Voir le cadre d'analyse posé dans PASQUES et BADDELEY 1989.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

le mot est tantôt féminin, tantôt masculin. Or c'est précisément un des aspects de l'étude littéraire que de s'intéresser à la mise en discours plutôt qu'au détail linguistique (au continu plutôt qu'au discontinu, selon les mots de Meschonnic). C'est le sens de la démarche d'Olivier Guerrier lorsqu'il s'intéresse au « dictionnaire fantastique » de Montaigne²⁵⁷. En s'intéressant aux formes langagières de la réflexion philosophique de Montaigne, c'est-à-dire en s'intéressant à la formulation de « concepts », le critique littéraire ne se satisfait pas d'une analyse externe renvoyant à l'histoire de la langue :

Jules Brody, dans la préface de ses *Lectures de Montaigne*, explicite le geste en affirmant qu'un mot comme « branle » est susceptible de significations innombrables. Constat empirique qui peut sans doute être rattaché, comme chez [Hugo] Friedrich, à « [...] la situation générale de la langue à cette époque, où le vocabulaire théorique manquait de précision sémantique (Calvin et Bodin sont les seules exceptions). »

Mais, avouons-le, l'explication reste courte ; elle ne met pas suffisamment en évidence, en particulier, les modalités de l'écriture humaniste, dont les *Essais* sont un représentant remarquable²⁵⁸.

Associée à une description historique plus large de la langue (« situation générale »), la lecture littéraire tourne court, alors qu'elle peut être relancée par une recherche des façons historicisées d'exprimer une réflexion philosophique (« les modalités de l'écriture humaniste »). Les différentes analyses de type linguistique qui peuvent être menées sur l'histoire de la langue philosophique sont parallèles aux analyses littéraires, et non antérieures. Dans le cas du gasconisme, interpréter les occurrences de *rencontre* (substantif masculin) comme l'effet d'une variation sociolinguistique, au mieux met fin à l'analyse littéraire en faisant du texte un document de l'histoire des langues, au pire devient le support d'une analyse stylistique en terme d'écart pittoresque ou d'effet de terroir. En revanche, on peut remarquer que le terme *rencontre* est pris dans un sens particulier dans les *Essais*, cherchant à rendre compte du genre antique des *apophtegmes*²⁵⁹. Par ailleurs, aux différents sèmes qui rattachent, à l'époque moderne, le *rencontre* à un événement de parole, vient

257. GUERRIER 2007.

258. *Ibid.*, p. 48.

259. GUERRIER 2012.

se surimprimer une nébuleuse sémantique tournant autour de figures masculines (vocabulaire militaire et de vénerie, genre grammatical). Montaigne n'est pas forcément conscient, dans son emploi varié du mot, de l'opération, mais l'effet est bien là. Le reproche en gasconisme de Pasquier confirme cette lecture : *un rencontre* est ressenti comme un terme « mâle », propre au « gascon » soldat. En explorant ces différentes facettes du vocabulaire des *Essais*, on ne cherche pas tant à rendre compte de phénomènes linguistiques ou sociolinguistiques qui expliqueraient telle ou telle forme, qu'à pénétrer dans un imaginaire linguistique qui fait partie de l'écriture littéraire et philosophique de Montaigne.

Conclusion

Depuis Pasquier, la langue et, tout particulièrement, le lexique de Montaigne font l'objet d'âpres débats dans leur rapport au « gascon ». Quel est le bilan de ces nombreux et savants commentaires ? Les listes de gasconismes, de mots dialectaux ou d'« influence gasconne » ne se recoupent pas et chaque terme est susceptible de faire l'objet de plusieurs analyses contradictoires. La « querelle des gasconismes » apparaît comme un dialogue de sourds, chaque relevé et terminologie relevant d'une épistémologie du langage particulière.

D'un point de vue strictement linguistique, il est possible d'imaginer une analyse du lexique de Montaigne selon les idées linguistiques de la science contemporaine. En percevant, au sein de la *romania*, deux langues distinctes, le *français* et l'*occitan*, nous pouvons nous donner un cadre d'analyse pour traiter des cas d'*occitanismes*, c'est-à-dire des emprunts du français à l'occitan, dans ses différentes variétés. Toutefois, cette opération, menée sur un corpus littéraire, n'est pas sans soulever certains problèmes.

En premier lieu, retracer l'histoire d'une forme est une opération entièrement dépendante du cadre linguistique que l'on se fixe. Dans notre cas, la difficulté est de distinguer différentes entités au sein du groupe des langues romanes²⁶⁰.

260. Sur cet aspect, voir la synthèse de ARNAVIELLE 2012.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

L'invisibilité de certains codes, comme l'occitan, au profit d'autres, comme l'italien ou l'espagnol, peut distordre notre vision des phénomènes d'emprunt. Glanville Price a remarqué que la plupart des hispanismes et italianismes relevés chez Brantôme sont considérés comme tels par manque d'information²⁶¹. Les formes sont similaires entre les différentes langues du sud de l'espace roman, mais il convient de faire valoir le primat de l'occitan, parlé par l'auteur, notamment face à l'espagnol, qui a peu d'influence à l'époque. C'était déjà l'analyse proposée par Lanusse à propos des mots en *-ade*. De plus, la notion généraliste d'emprunt tend à niveler différents phénomènes. C'est pourquoi Glanville Price, toujours à propos de la langue de Brantôme, établit une typologie plus fine en distinguant l'emprunt *stricto sensu* (xénisme) de la transposition et, à l'intérieur de cette dernière catégorie, la transposition nécessaire (lorsqu'aucun autre terme n'est disponible dans la langue d'accueil) ou non nécessaire.

En second lieu, une histoire de la formation et de l'évolution des formes linguistiques se conçoit comme une analyse diachronique. Elle se situe dans l'espace de la *langue* (au sens de Saussure). Cependant, l'emploi de telle ou telle autre forme par Montaigne relève de l'analyse synchronique d'une *parole*. On ne peut donc pas faire un relevé des occitanismes *de* Montaigne, puisqu'il s'agit d'une notion pertinente au niveau de la langue et qui procède d'une vision diachronique de l'évolution globale du français et de l'occitan. On peut éventuellement considérer *chez* Montaigne des formes que, par une analyse plus large, on considère comme des occitanismes. Pour le dire autrement, le fait que nous considérons, selon nos définitions, que tel mot français est emprunté à l'occitan, n'en fait pas pour autant un mot « gascon » aux yeux de Montaigne et de ses contemporains.

L'apport du travail du lexicographe à la lecture littéraire doit donc être mesuré, puisque l'analyse diachronique de telle ou telle forme ne présume en rien du sentiment linguistique que l'auteur, ou son lecteur, peut lui attacher. En ce sens, le *gasconisme* représente pour nous un point de rupture fondamental entre histoire de

261. PRICE 1967.

la langue et histoire littéraire. Pour un Ferdinand Brunot, par exemple, il n'y a pas de distinction entre la valeur de témoignage linguistique des *Essais* et leur valeur littéraire. L'examen des langues chez Montaigne dépend entièrement du cadre général de l'histoire de la langue française. L'élément dialectal y fait figure, soit de trace d'un processus d'évolution encore inachevé, soit d'écart par rapport à la langue commune. L'étude littéraire trouve là un outil commode : après avoir repéré des *gasconismes*, chaque occurrence peut être commentée selon le contexte, soit comme l'effet d'un déterminisme dont l'auteur n'est pas responsable (la « marque du pays », la « faute non intentionnelle »), soit au contraire la recherche d'un effet de pittoresque (le gasconisme comme stylème). Or il s'agit la plupart du temps d'une pétition de principe : on postule le poids d'une langue naturelle, voire d'un terroir, pour en déceler les traces dans un écrit littéraire, puis on exhibe ces traces pour prouver le poids de ladite langue naturelle ou pour leur donner une valeur particulière due au terroir. Dans les deux cas, il s'agit de fixer la place de l'élément « gascon » dans un en-deçà de la langue d'écriture.

Nous sommes ainsi amené à prendre une certaine distance avec l'examen strictement linguistique des formes « gasconnes » présentes dans la langue de Montaigne. Si un relevé critique des *occitanismes*, dans une perspective strictement lexicographique, du point de vue de la *langue*, est possible et souhaitable, nous voudrions pour notre part explorer, dans la *parole* que constituent les *Essais*, ces connotations qui échappent au linguiste et font l'ordinaire du littéraire. Le gasconisme ne se réduit pas à l'occitanisme. Avec la langue vient le sentiment linguistique et ce qu'un écrivain peut en faire. Le rapport qu'un auteur entretient avec ses mots dépasse le cadre d'une enquête lexicographique.

Dans son essai *Écrire en pays dominé* Patrick Chamoiseau estime que le « tranchant monolingue » du « sabre colonialiste » n'a pas pour seule victime la culture dominée : c'est aussi la dimension plurielle du langage qui fait les frais de l'imposition d'une norme unique, constituant les « dominations invisibles de l'Unicité²⁶² ».

262. CHAMOISEAU 1997, p. 276-277.

2.4. Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne

On pourrait croire, poursuit-il, que l'écriture d'un grand langage passe par la récupération de la langue dominée, comme par effet de balancier²⁶³, ou par l'intrusion de ses mots dans la langue dominante (créolismes)²⁶⁴. Il s'agit au contraire d'opérer une reconnaissance du divers, d'être attentif aux formes diverses du langage par-delà la manipulation des ensembles fermés décrits comme langues :

Je devais ameuter dans chaque mot, dans chaque phrase, cette trouble-riche, ce Divers intérieur : *ce qui était à moi*. [...] À l'interface d'un tel grouillement, la langue utilisée explose sous l'*appel du langage*, c'est-à-dire sous une amplitude chahutée par les souffles du Divers²⁶⁵.

D'être *disponible* dans un ondolement linguistique élargi (du français au créole) me permettait l'invocation poétique des langues existantes. Être disponible signifie une écoute de moi et de l'entour, de l'en-dedans et du dehors, dans le clos et l'ouvert, une topographie fluide arpentée de mes seules intuitions. [...] Rabelais, Joyce, Faulkner, Glissant diraient : « *Ma patrie c'est langage* », langages des langues du monde, en tous modèles de langue²⁶⁶.

La référence à des auteurs aussi différents et séparés dans le temps que Rabelais et Faulkner nous pousse à interroger l'application de ce propos à notre domaine d'étude. Il nous semble que nous parvenons, par une tout autre démarche, à une conclusion similaire. Le *gasconisme* a, jusqu'à présent, toujours été considéré par les critiques comme une catégorie rendant compte du conflit linguistique français / occitan. Le mot réputé gascon est un stigmat, ou un emblème, d'une écriture française nouvellement légitimée par un processus de substitution linguistique. C'est réduire l'horizon linguistique et littéraire des auteurs gascons du XVI^e siècle à une alternative (français ou occitan) alors que l'activité littéraire peut au contraire s'appuyer sur des dynamiques mettant en jeu un rapport complexe aux différentes langues. Il nous semble donc nécessaire d'entreprendre une étude du sentiment linguistique d'un auteur gascon écrivant français, Montaigne, et d'un autre écrivant occitan, Garros, qui ne soit pas exclusivement la reconnaissance d'une allégeance à

263. « Mais j'ai vu cette misère : tel qui sur ses vieux jours réapprend sa langue maternelle pour retrouver un restant de lui-même, tête-monolingue, vers ce plateau du balancier... » *ibid.*, p. 277.

264. « Deviner en langage une parole mienne n'est pas créoliser les langues, les jouer en mécanique de petits mélanges, ni même oraliser l'écrit. » *Ibid.*, p. 283.

265. *Ibid.*, p. 282.

266. *Ibid.*, p. 292-293.

Chapitre 2. Les gasconismes : historicité du rapport entre langue et littérature

tel ou tel idiome mais parviennent à rendre compte de ce qu'un rapport singulier aux langues peut avoir de créatif dans une œuvre littéraire.

Chapitre 3

La langue à l'œuvre

APRÈS avoir posé le problème d'histoire littéraire que constitue l'objet « littérature gasconne du XVI^e siècle » (chapitre 1), l'étude historiographique de la notion de « gasconisme » a montré la nécessité de placer le sentiment linguistique au cœur de notre lecture. Constituer un corpus autour de différents problèmes d'expression linguistique a en effet pour conséquence immédiate de développer notre intérêt pour tout ce qui, dans les œuvres en question, tend à parler de la langue et du langage. Or il reste à déterminer la conduite à tenir pour transformer ce lieu d'intérêt en occasion d'une lecture critique d'auteurs tels que Pey de Garros ou Montaigne.

Le point de départ, en toute logique, doit concerner l'aspect métalinguistique des textes étudiés, c'est-à-dire tout ce qui, dans notre corpus, fait référence au langage¹. Cela nous amènera à une enquête d'ordre épistémologique sur les différentes conceptions de la langue nécessaires à notre démarche. Par ailleurs, les sciences du langage ont pu distinguer, aux côtés ou au sein du discours métalinguistique, un discours *épilinguistique*, qui concerne l'ensemble des commentaires sur la langue. C'est ce second champ d'investigation qui nous fournira la notion critique centrale de nos travaux, l'« imaginaire linguistique ». Si cette notion nous paraît primordiale, c'est

1. Pour une définition plus ample du champ métalinguistique, voir REY-DEBOVE [1978] 1997, p. 1 : « La fonction métalinguistique est à la fois une prise en charge par le langage de la description des langues, et une autorégulation des moyens d'expression et de communication d'une langue. »

parce qu'elle est issue des sciences du langage et rejoint une préoccupation que les études littéraires ont pu circonscrire avec l'expression, très proche, d'« imaginaire des langues ». Nous nous attacherons ensuite à montrer comment nous l'utilisons pour décrire un des ressorts de l'activité littéraire, que nous comprenons sous le nom de « figuration ».

3.1. Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature

3.1.1. La fausse évidence de la langue

La définition courante du mot *langue* en français ne semble pas poser de problème particulier. C'est un « système d'expression et de communication commun à un groupe social² », employé régulièrement au pluriel et dans un emploi absolu, « les langues ». Ainsi, le *français* désigne « la langue française, parlée en tant que langue maternelle en France, dans quelques pays de civilisation analogue (Belgique, Suisse romande, Québec etc.), langue privilégiée dans de nombreuses régions du monde (Afrique, Antilles) », l'*occitan* est une « langue romane du groupe gallo-roman parlée dans la partie sud de la France » et le *latin* une « langue indo-européenne flexionnelle du groupe italo-celtique, qui était parlée dans l'Antiquité dans tout l'Empire romain [...] et qui s'est conservée comme langue savante et religieuse sous sa forme écrite³ ». L'existence (même passée) d'une communauté linguistique et la possibilité d'une description et d'une classification scientifique font donc de la langue un objet discernable, communément manipulé aussi bien par les spécialistes que dans les échanges courants.

Or l'histoire des idées linguistiques nous pousse à interroger l'historicité de la notion même de langue. De nos jours, notre pensée autour du langage est fortement tributaire des distinctions opérées par Saussure. Au *langage*, comme

2. *Le Robert* 2002, p. 1460.

3. *Ibid.*, p. 1123, 1765 et 1466.

3.1. Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature

faculté d'expression (ou compétence, dans les travaux ultérieurs de Chomsky), s'opposent la *langue*, comme système régulier observable, et la *parole* (ou discours, au sens de Benveniste), comme actualisation concrète de cette faculté à l'intérieur d'un système donné et dans un contexte d'énonciation singulier. C'est à l'aune de ces fondements des sciences du langage contemporaines que sont perçues les façons plus anciennes de penser le langage. L'objet de l'*Histoire des idées linguistiques* est de mettre en perspective ces différents modes de connaissance : « soit le langage humain, tel qu'il est réalisé dans la diversité des langues ; des savoirs se sont constitués à ce sujet ; tel est notre objet⁴. » En considérant le développement du savoir linguistique, un phénomène massif apparaît, qui nous est familier en ce qu'il est constitutif de notre modernité scientifique. Il s'agit de la *grammatisation*, c'est-à-dire du « processus qui conduit à *décrire* et à *outiller* une langue sur la base de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire⁵. » Mais au-delà de l'histoire de cette grammatisation progressive des différentes langues humaines, l'*Histoire des idées linguistiques* nous incite à prendre du recul par rapport aux façons de concevoir le langage avant la linguistique saussurienne⁶. En d'autres termes, s'il n'est pas nécessaire de partager notre notion moderne et occidentale de « langue » pour développer une pensée métalinguistique, il faut mettre à distance notre propre savoir pour comprendre ce qu'ont été les idées linguistiques dans le temps.

C'est ainsi que Katie Chenoweth a pu s'interroger sur les notions de langue et de langage dans les *Essais*. Alors que la distinction entre langage, langue et parole ne lui est pas disponible, Montaigne oriente sa réflexion métalinguistique autour du

4. AUROUX 1989, p. 15.

5. AUROUX 1992, p. 28.

6. Nous nous référons ici à Saussure non en tant qu'auteur particulier mais en tant que symbole du discours linguistique contemporain, de la même façon que l'on a pu parler de « linguistique cartésienne » pour l'époque moderne, en dépassant les limites de l'œuvre de Descartes et des querelles qui l'entourent. Cf. CHOMSKY 1969, n. 3 p. 16.

« mien » et du « propre » de façon à définir sa langue d'écriture⁷. C'est en effet une des questions les plus épineuses, surtout à l'époque prémoderne et moderne, qui se pose : quel est le lien entre *les langues*, comme systèmes trouvant leur unité dans une communauté linguistique, et *la langue* d'un auteur ou même la langue *littéraire* ? La question est plus évidente pour la période contemporaine du fait de l'émergence de la notion de style⁸ ; toutefois, on peut s'interroger sur l'emploi, au XVI^e siècle, d'idiolectes, de standards littéraires ou encore de styles, mais dans des termes radicalement différents, qui demandent à être mis au jour⁹. Bruno Méniel a, par exemple, mis en valeur la notion de « parler » dans les *Essais*, qui témoigne d'un intérêt très pragmatique pour le langage, se rapprochant de notre notion moderne de discours¹⁰.

Une telle démarche, visant à découvrir des moyens de penser la langue et le langage au XVI^e siècle, doit se prémunir d'un travers : la surimpression de questions contemporaines. C'est le reproche qu'adressent Yves Citton et André Wyss à de nombreux commentateurs des querelles orthographiques de la Renaissance. Les textes prémodernes traitant de la question « ont en effet été généralement lus à la lumière de certains préjugés et au travers de certaines grilles qui [semblent] altérer considérablement leur intérêt¹¹. » Le débat est sclérosé dans une dichotomie « phonétistes / réformateurs » *vs* « étymologistes / conservateurs » qui correspond aux positions développées par les polémistes des XIX^e et XX^e siècles et ne rend pas clairement compte des « doctrines » élaborées par les hommes du XVI^e siècle¹². D'une manière générale, « comme la question d'une réforme de l'orthographe est toujours plus ou moins fortement d'actualité, le lecteur du XX^e siècle a sans cesse

7. « *Such as between the lines of withdrawal from French and latin and the call for a book that could be "exactly" his own, a question emerges for us : what language is proper to Montaigne ?* » CHENOWETH 2012, p. 194-195. La notion de « propriété » est un élément fondamental de la pensée de Montaigne, voir DEMONET 1999b.

8. Sur cette question dans la littérature française des XIX^e et XX^e siècles, voyez notamment PHILIPPE et PIAT 2009.

9. LECOINTE 1993.

10. MÉNIEL 2006b ; sur le vocabulaire métalinguistique de Montaigne, se reporter au chap. 5.

11. CITTON et WYSS 1989, p. 4.

12. Pour une mise au point synthétique de la question de l'orthographe à l'époque contemporaine, voir CHERVEL 2006.

3.1. *Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature*

tendance à projeter les données actuelles du problème sur le débat des siècles passés¹³. » Partant de ce constat, la démarche des critiques prend deux directions complémentaires. La première est une mise à jour des théories linguistiques capables de rendre compte de l'interface oralité / écriture en reprenant et vulgarisant les positions du linguiste Luís Prieto sur la notion de code écrit non substitutif du code oral¹⁴. Ce n'est que dans un second temps que l'on peut reconstituer les termes seiziémistes du débat autour de l'orthographe, en renouvelant les catégories (distinction entre différentes vagues de réformateurs) et en précisant l'horizon théorique ainsi dessiné, comme les différentes « fonctions de l'écriture » proposées.

Nous posons cette étude précise du cas de l'orthographe comme modèle de réflexion sur l'histoire des idées linguistiques appliquée au corpus littéraire du XVI^e siècle. Les questions de langue, quelles qu'elles soient, trouvent le plus souvent un écho dans nos interrogations actuelles sur le langage et son utilisation. Il faut donc mettre à distance de nos propres mots le discours étudié et son vocabulaire, afin de restituer le plus précisément possible les conditions de pensée prémodernes. Cela peut passer par un usage strict et délimité du métalangage scientifique, cherchant, à partir de catégories contemporaines (langage, langue, parole ; code oral, code écrit, parallélisme graphème / phonème etc.), la façon que l'on a pu avoir de considérer les mêmes phénomènes au XVI^e siècle. Une autre possibilité est inversement de recueillir les différents éléments du discours métalinguistique ancien et de le reformuler en une catégorie neuve. C'est ainsi que Deborah Cameron s'extrait du discours sur l'« usage » et la « correction », catégories faussement trans-historiques et caractéristiques de l'institution d'un « anglais standard » dominant, en proposant la notion d'« hygiène verbale¹⁵ ». Si la démarche diffère, le but est le même : décrire le plus finement possible un débat sur la langue, situé historiquement, en veillant à ne pas induire sa propre inscription dans une réflexion contemporaine

13. CITTON et WYSS 1989, p. 5.

14. PRIETO 1974.

15. CAMERON 1995.

et plus générale, à cause de la fausse évidence et permanence de la notion de langue¹⁶.

À l'historicité des différentes théories sur le langage s'ajoute celle des différentes pratiques, c'est-à-dire que non seulement la notion de *langue* est susceptible de varier dans le temps, mais il en va de même pour la classification des phénomènes englobés sous ce nom. Pour le dire autrement, les frontières et définitions des objets linguistiques sont mobiles dans le temps. Jean-François Courouau a montré qu'un syntagme tel que « en langage maternel français » ne saurait être compris comme la simple référence à la langue connue aujourd'hui sous le nom de *français*. Il y a, au contraire, tout un travail à effectuer, de mise en lumière des différentes définitions de la langue française et des codes linguistiques qui y peuvent être intégrés :

Quel que soit le sens que l'on donne aux éléments qui composent cet énoncé [en langage maternel français, et non autrement], ils forment un concentré, problématique, incertain, de deux questions qui, plus qu'on ne l'a pensé dans ce pays, fonctionnent comme les deux faces du dieu Janus : 1) qu'est-ce que le français ? 2) quelle place reconnaît-on à ces langues qui existent bel et bien à côté de lui ? [...] entre acceptation et refus (*et non...*) que peut-on savoir du rapport des membres de l'élite politique et lettrée — les seuls à s'exprimer — du XVI^e siècle français à celui qui, en France, parle *autrement*¹⁷ ?

Pour le domaine qui nous intéresse ici, la question peut être formulée ainsi : ce qu'on appelle « gascon » au XVI^e siècle (qui n'est pas le simple reflet de l'occitan gascon des grammaires actuelles) est-il considéré comme un « langage maternel français » ? fait-il partie au contraire de cette altérité rejetée ? y a-t-il des positions théoriques (emprunts) ou des pratiques linguistiques (français régional) intermédiaires ? comment ces dernières peuvent-elles être perçues ? Ces questions, traitées à l'échelle du siècle et de façon globale par Jean-François Courouau, peuvent être également posées localement, au niveau de l'œuvre.

Pour ce faire, il convient de poser à l'avance notre cadre de réflexion métalinguistique et son vocabulaire. La linguistique contemporaine semble offrir un outillage

16. Ajoutons que cet impératif n'est pas qu'une étape méthodologique ; le dépaysement de notre pensée qui découle de cette opération critique est un des principaux intérêts, en terme de formation intellectuelle, que nous voudrions donner à notre démarche.

17. COUROUAU 2012, p. 15.

3.1. Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature

complet. Toutefois, dans la tripartition saussurienne langage / langue / parole et leurs différentes reformulations postérieures, le second terme peut demander à être précisé. Pour notre part, nous entendrons le mot *langue* au sens de système linguistique objectivable, en synonymie avec le terme *idiome*. C'est encore ce que les sociolinguistes peuvent appeler un « code linguistique », pertinent dans une communauté donnée. La langue n'est donc pas le seul apanage des nations et nous ne reconduisons donc pas la distinction socio-politique obsolète entre *langue* et *dialecte*, issue de la « géographie linguistique » proposée par Saussure et couramment résumée par le bon mot « une langue est un dialecte qui a réussi¹⁸ ». La sociolinguistique contemporaine nous pousse en effet à une grande prudence dans la dénomination et l'évaluation des différents codes linguistiques d'une communauté. D'une part, l'histoire de la langue infirme la théorie d'un dialecte élu¹⁹, d'autre part, les termes de « dialectes », « sociolecte » ou même « parler » et « patois » relèvent de différents processus de légitimation sociale et, de ce fait, demandent à être médiatisés et historicisés. Ce que l'on peut appeler aujourd'hui, selon un certain point de vue, le *gascon* n'est pas forcément considéré comme tel par l'ensemble des auteurs au XVI^e siècle. C'est ainsi que nous séparons l'usage métalinguistique des termes « langue », « idiome » et « code linguistique » des valeurs sociales (langue ou dialecte ?) ou de la charge imaginaire (qu'est-ce que le « maternel françois » ?) que peut évoquer la *langue*²⁰.

Une dernière précision concerne la mobilité des échelles d'analyse, qui demandent une certaine souplesse d'adaptation de notre vocabulaire. La première échelle est l'opposition entre latin et *vernaculaire*. Nous employons systématiquement ce terme ancien pour deux raisons. La première est qu'il a été réactualisé par la sociolinguistique pour désigner le code linguistique d'échange commun. La seconde est qu'il permet de s'éloigner du terme de « vulgaire », peut-être plus couramment

18. SAUSSURE [1916] 2005, p. 267-269.

19. Dans le domaine français il s'agit de la théorie du francien (*cf.* chap. 1 n. 51 p. 37) ; pour le domaine anglais voir SORLIN 2012, p. 61-68.

20. Voir encore l'usage de « la langue » entre guillemets par Myriam Suchet pour montrer « qu'elle a moins de consistance comme catégorie du réel que comme *idée régulatrice*. » SUCHET 2014, p. 12.

employé à l'époque considérée mais aux connotations trop marquées. Certes, on sait que le mot a perdu peu à peu sa charge péjorative pour désigner ce qui « appartient à la langue courante, usuelle » (*TLF*), mais comme c'est précisément ce processus d'évolution des valeurs sociales attachées aux faits linguistiques qui nous intéresse, nous considérons qu'il est nécessaire de prendre un recul critique par rapport aux mots qui en sont les symboles.

La deuxième échelle retenue est celle du long processus de substitution linguistique de l'occitan par le français. Nous privilégions donc le terme *occitan*, quoiqu'il ait été sujet à polémique, notamment dans sa légitimité sociale à désigner l'ensemble que Philippe Blanchet ou Henriette Walter appellent volontiers les *langues d'oc*. Toute définition et nomination d'une langue étant d'ordre idéologique²¹, nous choisissons d'utiliser le terme d'occitan pour sa pertinence dans le contexte sociolinguistique actuel et pour son efficacité critique dans la compréhension d'un conflit linguistique français / occitan. Nous désignons donc par *occitan* cet autre code linguistique massivement employé dans l'espace français.

La perception de la diversité linguistique aborde généralement une échelle inférieure, au niveau de ces différentes variétés d'occitan²². Nous employons les termes d'*occitan gascon* ou plus simplement *gascon*, *limousin*, *languedocien* etc. comme désignations de ces variétés, tout en gardant à l'esprit que leur description contemporaine, consignée dans des atlas ethno-linguistiques, repose sur des collectes

21. Au moment de justifier son emploi des termes « Occitanie » et « occitan », Robert Lafont s'explique ainsi : « en fait, il n'existe aucune dialectologie qui ne soit en toutes ses procédures idéologique. Les faits de langage observés sur le terrain sont d'une infinie complexité et leur interprétation, leur classement ne vont jamais sans préjugés. [...] La linguistique, réduite à ses propres critères, ne fournit jamais les définitions catégoriques qu'il serait imprudent de lui demander. Elle est incapable de défaire le nœud gordien qu'elle a noué. Reconnaisant parfois qu'elle pose sans la résoudre une "question purement académique" (Rohlf's), elle nous renvoie au sentiment collectif. » LAFONT 1974, p. 17 et 20. Sur la nature idéologique de la question standard / dialectes, voir SORLIN 2012, p. 61-64.

22. Par « variété » nous entendons simplement facteur de diversité, sans chercher à supposer l'antériorité d'un code dont l'autre serait issu. Dans notre perspective, affirmer que le « (proto-)gascon » est antérieur en diachronie à l'occitan et ne saurait donc être qualifié de « dialecte » ou « variété » (*cf.* CHAMBON et GREUB 2002) est sans effet, puisque nous nous intéressons aux deux codes comme constructions sociales historicisées et non à la classification linguistique elle-même et à l'évolution interne des systèmes. Voir plus bas la distinction entre linguistique historique et linguistique diachronique.

3.1. Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature

propres au XX^e siècle et ne saurait rendre compte avec précision des variations diatopiques de la langue du XVI^e siècle. Dans son étude des questions linguistiques propres à l'« affaire Martin Guerre », célèbre cas d'usurpation d'identité dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Jean-François Courouau a montré à la fois les possibilités et les limites d'une reconstitution précise des différences dialectales intra-occitanes de la Renaissance à partir des données collectées aux XIX^e et XX^e siècles. En l'absence de certitude, le but recherché est de parvenir à un état de compréhension des phénomènes cohérent avec le niveau d'analyse envisagé²³.

3.1.2. Ce qu'une langue veut dire

Nous n'avons jusqu'à présent considéré que l'aspect métalinguistique de la langue ou, en d'autres termes, nous n'avons gardé que sa définition en tant que système linguistique objectivable. Or il est possible d'aborder des phénomènes linguistiques, surtout éloignés dans le temps, autrement que sous l'angle du système-langue. Pour cela, il faut tout d'abord déjouer un des pièges de la pensée saussurienne, en distinguant linguistique diachronique et linguistique historique²⁴. La première s'intéresse à l'évolution d'un système tandis que la seconde étudie la succession historique de faits linguistiques, c'est-à-dire des usages concrets enregistrés. La linguistique diachronique met au jour l'organisation progressive et les transformations d'un système. Pour notre domaine, Jean-Pierre Chambon et Yan Greub ont recherché

23. « On ignore, bien entendu, à quoi ressemblait dans le détail l'occitan employé à Artigat au temps de Martin Guerre. On ne peut que mettre en doute l'affirmation de Pierre Bec selon lequel l'occitan n'aurait pas connu d'évolutions notables entre la fin du XVI^e et la fin du XIX^e siècle et les données dont on dispose grâce à l'enquête Sacaze doivent être considérées avec la plus extrême prudence, même si elles permettent de se faire une (certaine) idée de la langue de Martin Guerre. Quoi qu'il en puisse être, cependant, de la réalité des pratiques, il est clair que, dans les conditions qui viennent d'être décrites et avec ce qu'on peut supposer des échanges entre villageois pratiqués dans cette région, la variabilité dialectale ne peut être que familière aux habitants d'Artigat. Elle est inscrite, peut-on penser, dans l'expérience commune. » COUROUAU 2008d, p. 491-492.

24. « *Altro è la diacronia, altro è la storia. La linguistica diacronica descrive l'evoluzione dei sistemi linguistici indipendentemente dalle condizioni del loro attuarsi; la linguistica storica si rivolge al fenomeno linguistico nel suo manifestarsi nel tempo, nello spazio e nella società* [La diachronie est une chose, l'histoire en est une autre. La linguistique diachronique décrit l'évolution des systèmes linguistiques indépendamment de leurs conditions d'énonciation; la linguistique historique appréhende le phénomène linguistique dans sa manifestation dans le temps, dans l'espace et dans la société]. » LAZZERONI 1992, p. 51, cité dans BISCHOFFSBERGER 1996.

les traces de l'émergence d'un système gascon au sein de l'ensemble linguistique gallo-roman. Mais qu'en est-il de l'histoire des divers usages et conceptions du gascon ou du français par leurs locuteurs, particulièrement au XVI^e siècle ?

Comme le remarque Marco Bischofsberger, cette double définition diachronique / historique « ne correspond pas, il est vrai, à l'usage dans la grande majorité de la littérature linguistique ; elle a cependant le grand avantage de prévoir et d'admettre la possibilité d'une sémantique historique en synchronie²⁵ ». Il s'agit alors d'interroger, sur une période donnée, les emplois de tel ou tel mot. Françoise Waquet a ainsi pu s'intéresser à l'histoire du syntagme « République des lettres » en revendiquant cette étiquette de « sémantique historique », dans le sillage des travaux de Reinhart Koselleck²⁶. En employant cette méthode sur un vocabulaire métalinguistique, elle a pu constituer une vaste histoire du *latin*, non comme système linguistique, mais comme « signe » : « ce que j'ai voulu écrire, c'est une histoire culturelle du latin à l'époque moderne qui retracerait et analyserait les usages que l'on fit du latin et les discours que l'on tint à son sujet, leur contenu, mais aussi la volonté qui les porta, la stratégie qui les soutint²⁷. » C'est ce « signe européen » qui est au cœur de la recherche ainsi menée, parvenant à dégager « ce que le latin voulut dire ». Le clin d'œil au titre d'un ouvrage de Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*²⁸, indique clairement que c'est le versant social de la langue qui est ici étudié.

Les noms de langue sont effet d'abord des mots à lire comme des signes impliqués dans les opérations de définition et d'organisation de la sphère sociale²⁹. Si l'on prend l'appellation *gascon* telle qu'elle est employée au XVI^e siècle et au-delà, plusieurs questions se posent. La première est celle de la réalité linguistique visée.

25. BISCHOFBERGER 1996.

26. WAQUET 1989. Sur l'héritage, en sciences humaines, de Koselleck, de l'histoire des concepts et des autres disciplines s'intéressant à l'historicité des « signes » culturels et sociaux, voir CHRISTIN 2010, p. 19.

27. WAQUET 1998, p. 11.

28. L'essai original, publié en 1982, est repris dans BOURDIEU 2001.

29. Pour une vue synthétique de ce champ d'étude très proluxe, voir notamment TABOURET-KELLER 1997 et CANUT 2001.

3.1. Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature

Henri Giordan a pu regretter l'absence d'une « histoire précise du champ sémantique gascon³⁰ » dans la mesure où le mot ne recouvre pas exactement ce que nous entendons aujourd'hui par occitan gascon. Nous avons vu avec les anecdotes sur Malherbe que le « gascon », au XVII^e siècle, tend à décrire le « pays d'Adieusias » et donc à désigner l'ensemble sud-occitan, hors Provence³¹, même si sous la plume d'un Scipion Dupleix « gascon » est à entendre comme langue parlée dans la Gascogne centrale *stricto sensu*. Par ailleurs, cette appellation glossonymique est en concurrence avec celle de *provençal*. Sous l'influence de l'appellation *provenzale*, qui, en italien, désigne l'occitan depuis au moins les écrits de l'humaniste Bembo (1470-1547), la « Provence » est séparée du reste du sud-occitan et bénéficie d'un sentiment linguistique collectif tout aussi fort que celui du « gascon ». Les variétés nord-occitanes ne semblent pas être incluses dans ces élaborations d'identités linguistiques. Toutes sortes d'opérations sont alors possibles à partir des étiquettes « gascon » et « provençal ». L'érudit aixois Nostredame, par exemple, présente des troubadours limousins, languedociens ou gascons comme « poètes provençaux³² » ; c'est-à-dire que son projet d'illustration du comté de Provence, par le biais de biographies de poètes anciens, à partir d'un sentiment d'appartenance linguistique plus large, qui voit l'affinité entre les différents pays occitans, permet la constitution d'un imaginaire « provençal ». Ce simple repérage des divers usages et acceptations du mot tel que « gascon » ou « provençal » montre la difficulté à en faire un simple glossonyme désignant sans ambiguïté le code linguistique d'une communauté définie et consciente d'elle-même.

Cela nous amène à une seconde question : quelles sont les valeurs sociales attachées au mot « gascon » ? Henri Giordan parle d'« images affectives³³ ». Quelle que soit la terminologie employée, nous avons vu dans le chapitre 2 que la langue gasconne et, par extension, les locuteurs gascons et languedociens deviennent le support

30. GIORDAN 1980, p. 103.

31. Voir n. 91, p. 90.

32. NOSTREDAME 1575.

33. GIORDAN 1980, p. 103.

d'un discours particulier associant langue, culture, territoire voire « ethnicité³⁴ ». Un syntagme résume souvent le caractère déterminant – ou symptomatique – de la langue sur la façon de se comporter de ses locuteurs supposés *naturels* : le « génie de la langue », qui prend forme au XVII^e siècle et se poursuit par un discours anthropologique sur le caractère des peuples au XVIII^e siècle, avant d'être reformulé dans une théorie romantique des peuples³⁵. Une formulation des plus typiques de cette image a été donnée au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles avec la fameuse distinction entre langues du Nord et langues du Sud³⁶ – et plus précisément entre français et allemand³⁷ –, qui ne fait que continuer la théorie des climats expliquant la diversité linguistique à l'époque prémoderne et moderne³⁸. Les arguments s'en tiennent généralement, par commodité, à des considérations phonétiques et lexicales, comme l'italien de Charles Nodier, qui « roule dans ses syllabes sonores le frissonnement de ses oliviers, le roucoulement de ses colombes, et le murmure sautillant de ses cascadelles » et qui s'oppose aux langues du Nord, qui « se ressentent de l'énergie et de l'austérité d'un climat vigoureux » et « s'unirent dans leur vocabulation crue et heurtée au cri des sapins qui se rompent, aux bondissements retentissants des rocs qui croulent, et au fracas des cataractes qui tombent³⁹ ». Une autre topique, directement issue de l'intérêt pour la langue originelle, concerne la distinction entre langues naturelles et langues civilisées. Le même Nodier distingue ainsi des langues « pauvres » et proches de la nature des langues « riches » propres aux civilisations écrites. Les « patois » font partie de la première catégorie et à ce titre sont authentiquement « poétiques⁴⁰ ». C'est là le

34. Pour une patiente déconstruction de cette association d'idées, voir LAFONTANT 1995, p. 230 qui montre « qu'il n'y a pas inévitablement d'isomorphie » entre langue, culture et territoire.

35. Nous énonçons-là à grands traits les principales étapes de processus divers analysés, du point de vue du discours métalinguistique classique, dans SIOUFFI 2010 et, du point de vue de l'anthropologie des Lumières et de la philosophie herderienne et hegelienne, dans CRÉPON 1996.

36. ROUSSEAU éd. Kintzler 1993, p. 100-101.

37. Cf. STAËL éd. Balayé 1968.

38. DEMONET 2006 ; au XVII^e siècle le « climat » semble s'effacer devant les « humeurs » ; voyez notamment la discussion qui suit GARAVINI 1975a. Comme le fait remarquer Gilles Siouffi, « ce n'est que lorsqu'on tentera de proposer une interprétation "culturaliste" des langues que l'intérêt de la notion [génie des langues] se révélera à plein », SIOUFFI 2010, p. 38.

39. NODIER 1834, p. 52.

40. *Ibid.*, p. 251-252.

3.1. Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature

fondement d'un discours sur le charme des dialectes, leur ancrage dans un terroir et leur caractère intraduisible, qui perdure aujourd'hui encore. En dernier lieu, le « génie des langues » tend à spécialiser les idiomes. L'allemand, par exemple, présenterait « une sorte d'affinité élective tout particulière avec la philosophie, et, en tout cas, avec son facteur spéculatif », selon Adorno⁴¹. Elle relève en effet d'un discours de type essentialiste qui a fait l'objet d'une critique rigoureuse⁴² ; après l'ouvrage fondateur d'Henri Meschonnic, *De la langue française : essai sur une clarté obscure*⁴³, ont paru différentes études s'intéressant à l'historicité et aux formes de ce sentiment linguistique particulier dans le domaine français⁴⁴.

Selon le mot d'ordre lancé par Bernard Cerquiglini, « il faut se déprendre du territorial, de l'homogène et de l'oral⁴⁵ ». Il n'y a pas lieu de supposer une continuité évidente et absolue entre langue supposée naturelle (en occitan ou en français) et appartenance géo-politique (Gascogne, Guyenne, États d'Albret...). La sociologie contemporaine nous apprend au contraire à dissocier pratique linguistique et « sentiment d'identification » pour mieux étudier leur rapport⁴⁶. En effet, « l'expression de l'identité ethnique est, entre autres facteurs, fonction du contexte politique [...] on appartient à une catégorie sociale (ici, « l'ethnicité ») autant par désignation d'autrui que par choix personnel⁴⁷ ». Ainsi, après avoir distingué et mis à distance les discours sur le « gascon » recoupant les images de « génie de la langue », langue du « terroir », langue propre à l'expression basse, on peut poser que tout sentiment d'identification de nos auteurs « gascons » peut entrer dans le

41. Cité dans MESCHONNIC 1982, p. 419.

42. Sur la distinction entre « génie des langues » comme notion essentialiste opposée à celle d'imaginaire linguistique, « relative et dynamique », voir AUZAS 2009, p. 39-68.

43. MESCHONNIC 1997.

44. CERQUIGLINI 2004 et 2007 ; SIOUFFI 2010. Pour une ouverture sur le monde anglophone, nous renvoyons à la synthèse SORLIN 2012.

45. « L'adieu au terroir » CERQUIGLINI 2007, p.165-210, citation p.200.

46. « Par exemple, la langue (française) des jeunes Beurs en France ou celle des jeunes Montréalais d'origine haïtienne [...] ne suffit pas à justifier, du point de vue des définitions ou des perceptions dominantes, leur appartenance au groupe des Français dans le premier cas, et des Québécois dans le second. Inversement, un individu peut perdre la langue que parlaient ses grands-parents [...] sans toutefois perdre, mais dans certains cas en retrouvant même, un certain sentiment d'identification. » LAFONTANT 1995, p. 229.

47. *Ibid.*, p. 229.

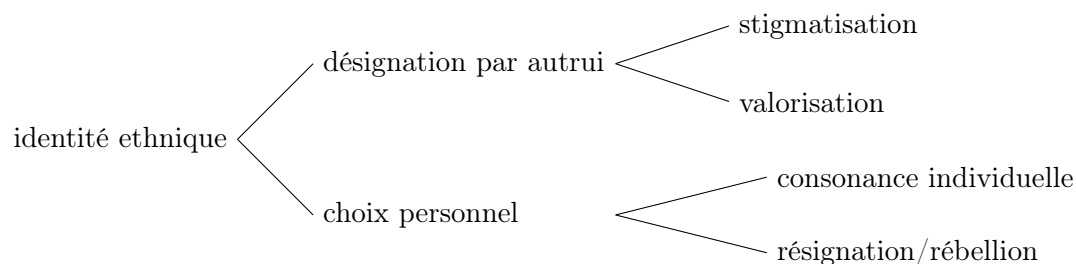


FIGURE 3.1. – Modes d'expression de l'identité ethnique d'après LAFONTANT 1995

cadre d'une étude de ces modes d'expression identitaire, plus ou moins volontaires et valorisés⁴⁸.

À cette dynamique des rapports sociaux qui s'instituent autour de la langue et de l'affirmation identitaire qui peut en découler, s'ajoutent deux facteurs mis en valeur par des travaux historiques et anthropologiques portant sur la France méridionale du XVII^e siècle. Le premier est celui du caractère non exclusif des sentiments d'appartenance. En étudiant la zone frontalière entre États espagnol et français que constitue la Cerdagne, Peter Sahlins a montré que ses habitants peuvent tour à tour se présenter comme Catalans, Cerdans, Espagnols ou Français, selon les situations socio-politiques auxquelles ils sont confrontés. Face à la théorie des « cercles concentriques » qui veut qu'un individu, dans le monde rural de l'Ancien Régime, se sente d'abord appartenir à un village, puis à un canton et enfin à un pays, l'historien met au jour un système de « contre-identités », dans lequel « l'expression politique et sociale de loyautés et de sentiments d'appartenance est aussi l'expression d'une différence et d'une distinction, toujours relatives et susceptibles de se fondre dans une opposition supérieure et plus générale⁴⁹. » Appliqué au cas de Montaigne, cela implique de ne plus penser ses différents sentiments d'appartenance selon une progression continue de la plus petite unité (Montaigne en Périgord) vers la plus grande (royaume de France, Vieux monde), mais de les répartir en paires signifiantes (Bordeaux-Paris, « Périgord »-« Gascogne », France-Italie, Nouveau monde-Vieux monde etc.) susceptibles d'être activées suivant le contexte d'écriture. Cela permet

48. Voir fig. 3.1.

49. SAHLINS 1996, p. 128-129.

3.1. Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature

d'éviter certaines contradictions apparentes, comme un sentiment d'identification à la « Gascogne » (« je suis gascon ») et l'opposition entre le périgourdin et le gascon⁵⁰.

Non seulement il faut se prémunir contre une lecture anachronique, héritée du nationalisme classique du XIX^e siècle, d'affirmations identitaires exclusives, mais il faut encore se méfier de l'importance que nous accordons à la langue dans ces processus. Cette prudence méthodologique a été suggérée dans une étude de Jean-François Courouau sur la célèbre affaire judiciaire de Martin Guerre, dont les *Essais* se font l'écho⁵¹. La différence linguistique, parfois profonde, qui caractérise les principaux protagonistes parlant basque, occitan gascon et occitan languedocien, n'a pas été retenue comme facteur d'éclaircissement lors du procès. On peut interpréter ce fait comme un phénomène d'« indifférence à la différence », ici linguistique, selon l'expression proposée par Anne Zink⁵² : « l'analyse que l'on vient de lire [sur les langues dans l'affaire Martin Guerre] est fondée sur une perception différenciée des langues et dialectes en présence. Rien n'indique qu'il en soit allé ainsi pour les hommes et les femmes du XVI^e siècle et que chacun ait eu, à tout moment, précisément conscience de son propre parler et du parler d'autrui⁵³. »

3.1.3. Une anthropologie historique de la littérature gasconne

Une analyse du rôle des langues dans une œuvre littéraire, loin de se contenter d'un repérage d'identités définies, doit intégrer cette mobilité des sentiments d'identification ou d'altérité à telle ou telle communauté imaginée. En d'autres termes, s'intéresser aux rapports de langues en littérature suppose une approche à la fois historique et anthropologique des faits de cultures et de pensée étudiés.

50. Cf. chap. 5, p. 243 et suiv.

51. *Essais 1595*, III, XI, p. 1076-1077; COUROUAU 2008c.

52. ZINK 1988.

53. COUROUAU 2008d, p. 501.

La première étape est de déterminer le rôle que peut jouer l'étude des représentations linguistiques dans notre démarche. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas à séparer *a priori* savoirs et représentations linguistiques, chaque terme sous-tendant l'autre, puisque les *savoirs* ne peuvent être construits et mobilisés que par le biais de représentations et que les *représentations* proposent une première forme de savoir. C'est sur ce point précis, selon Sandra Janßen, que les études littéraires entrent en contact avec l'épistémologie historique⁵⁴. Il est en effet possible de combiner l'approche en termes de « *poetics of knowledge* [poétique du savoir]⁵⁵ » (pour notre domaine : l'évolution des formes de penser la langue) et l'analyse, inspirée du *New Historicism*, de la circulation et du fonctionnement de ces savoirs (valeurs sociales attachées aux langues pensées dans tel contexte). En pratique, cela passe par la mise en évidence de « *figures of thought* [figures de pensée]⁵⁶ » c'est-à-dire des éléments qui, au sein d'une œuvre, textualisent à la fois une valeur cognitive, relevant du savoir, et une valeur esthétique partie prenante de la nature littéraire du discours.

C'est pourquoi un de nos principes sera de ne pas séparer les *faits* linguistiques objectivables des *valeurs* esthétiques relevant d'une subjectivité littéraire⁵⁷. L'examen du discours sur les gasconismes montre l'impasse que représente une étude linguistique pensée comme préalable à l'interprétation littéraire. L'appréhension du rôle littéraire de la langue dans un discours peut se faire en même temps que la mise au jour de la pensée linguistique qui en découle. Lorsque nous nous interrogeons sur « le rôle de la langue chez Pey de Garros et Montaigne », nous entendons à la

54. JANSSEN 2013.

55. « *A poetics of knowledge shares the relativistic construction of historical epistemology, since it conceives of objects as being produced by a set of discourses or practices, and of knowledge, therefore, as the outcome of a generative or creative process.* [Une poétique du savoir partage la construction relativiste de l'épistémologie historique, dans la mesure où elle conçoit ses objets comme étant produits par un ensemble de discours ou de pratiques, et, par conséquence, de connaissance, comme le résultat d'un processus génératif ou créatif.] » *Ibid.*, p. 13.

56. Sandra Janßen tire cette notion de travaux antérieurs, de Thomas Kuhn et Ludwick Fleck. *Ibid.*, p. 26-27.

57. Sur la critique de la dichotomie *fait / valeur*, nous nous inspirons ici des travaux d'Hilary Putnam (voir TIERCELIN 2002). Pour un examen des approches pragmatistes de l'objet littéraire, voir COSTE et MONDÉMÉ 2008.

fois chercher ce qu’est une langue pour eux et dans quelle mesure cette perception particulière du linguistique est un élément constitutif de leur écriture littéraire⁵⁸.

3.2. Émergence de la notion d’imaginaire linguistique

3.2.1. Élargir le champ linguistique

C’est dans le sillage de la linguistique dynamique de Martinet qu’Anne-Marie Houdebine a créé la notion d’« imaginaire linguistique », en réalisant une thèse qui portait sur la phonologie d’un français régional⁵⁹. Le besoin était alors de comprendre et d’outiller la description des « inhibitions des sujets parlants à témoigner dans les enquêtes de leur “rapport à la langue”⁶⁰ ». La linguiste de terrain a ainsi été amenée à définir l’imaginaire linguistique comme un moyen de rendre compte du « rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l’intègre comme sujet parlant – sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole ; rapport énonçable en termes d’images, participant des représentations sociales et subjectives, autrement dit d’une part des idéologies (versant social) et d’autre part des imaginaires (versant plus subjectif)⁶¹ ». La mise en pratique revient à créer une typologie des attitudes face au langage, de façon à classer tous les « éléments (représentations, sentiments, évaluations spontanées ou recherchées par enquêtes ou entretiens) des fictions puristes, prescriptives se référant au *bon français*, au *français correct* (ou à l’inverse au *mauvais français*, ou au *français incorrect*) aux fictions esthétisantes agitant *le*

58. Dans le même ordre d’idées, Christelle Reggiani se propose de faire une « archéologie des représentations linguistiques » pour mettre au jour un « imaginaire de la langue littéraire » dans des textes mettant en jeu « la question des rapports entre langue littéraire et changement linguistique ». REGGIANI 2006.

59. HOUDEBINE 2002b.

60. *Ibid.*, p. 9.

61. Extrait d’une thèse d’État inédite, *La variété et la dynamique d’un français régional (Poitou). Études phonologiques. Analyses des facteurs de variation à partir d’enquêtes à grande échelle dans le département de la Vienne (Poitou)*, sous la direction d’André Martinet, cité dans *ibid.*, p. 10.

beau français, ou historisantes recourant au passé de la langue, ou encore s'appuyant sur une fonction plus pragmatique ou fonctionnelle des discours⁶² ». On mesure à quel point cette notion, née dans une pratique de linguistique de terrain, rejoint insensiblement la tradition grammaticale française orientée autour du bon usage. L'imaginaire linguistique permet de constituer un corpus et de traiter ces discours sur le bon ou mauvais français en termes de *fiction*.

Est-ce à dire qu'il ne s'agit que d'un en-deçà du savoir linguistique ou, au mieux, d'une forme de « linguistique populaire⁶³ » ? Gilles Siouffi propose deux façons d'envisager cette question. La première est donner à l'imaginaire linguistique toute sa profondeur épistémologique. Parler de « structures de l'imaginaire linguistique du français » revient à faire de ces discours fictifs (au sens d'A.-M. Houdebine) des facteurs déterminants dans l'élaboration globale d'une pensée linguistique⁶⁴. La grammatisation du français, comme de toute autre langue, n'est pas qu'affaire de constitution de savoirs objectifs ; elle est aussi affaire de formulations successives de différents imaginaires. Cela nous renvoie à l'idée que toute élaboration savante, même lorsqu'elle se présente comme étude objective de faits, porte en elle une dimension subjective, imaginaire ou fictive.

Par ailleurs, on peut remarquer que l'imaginaire peut être une façon de contourner une difficulté épistémologique. C'est ce point précis que Gilles Siouffi développe en montrant dans quelle mesure le discours — dans ce qu'il a de *fictif* — des *Remarques sur la langue française* au XVII^e siècle (avec ses figures de « bon usage », « génie de la langue française » etc.) correspond à une difficulté à concevoir la « langue⁶⁵ ».

62. HOUDEBINE 2002b, p. 12.

63. Nous entendons ici « populaire » au sens de « non issu de la science linguistique », traduisant le syntagme anglais *folk linguistics*. Voir le numéro de la revue *Pratiques* consacré au sujet (ACHARD-BAYLE et PAVEAU 2008) et notamment la traduction de l'article de Dennis Preston (PRESTON 2008).

64. « Le postulat de base sera ici de considérer les fondements imaginaires de la description linguistique comme ne pouvant et ne devant pas faire l'objet d'une discrimination d'avec ce qui conditionne la validité de ce discours en tant que discours scientifique. » SIOUFFI 2010, p. 23.

65. « C'est dans l'absence dérangeante d'une idée correcte de la langue que ce travail grammatical [des remarqueurs] s'est construit. Ainsi, c'est dans l'impossibilité foncière à définir, autrement qu'en *l'imaginant*, ce que nous appelons aujourd'hui la "langue" que se dessine le panorama de leur travail. » *Ibid.*, p. 19-20.

3.2. Émergence de la notion d'imaginaire linguistique

Si l'on suit la démarche de Myriam Suchet, on peut aller jusqu'à affirmer que la fonction même de la notion de « langue » est d'être un support à différents discours imaginaires, une « idée régulatrice » qui « répond principalement à deux besoins. D'une part, elle permet d'occulter le caractère historique et construit de la différence des langues et, par là-même, de sécuriser les frontières apparemment naturelles (et en réalité le plus souvent nationales) de "la langue". D'autre part, elle maintient la conception monolithique du sujet parlant. Le mythe du monolinguisme et celui de l'unicité du sujet parlant sont donc corrélés⁶⁶. »

3.2.2. Littérature périphérique et imaginaire des langues

Parallèlement à l'émergence de la notion d'imaginaire linguistique, se développe un intérêt pour le discours sur la langue en littérature. C'est ainsi que Lise Gauvin se pose la question : « que représente, pour celui qui fait profession d'écrire, l'objet "langue" ? », qui aboutit à l'interrogation des « mises en scène de la langue telles qu'elles apparaissent dans l'espace même du discours littéraire : mises en scène de type réflexif fournies par les préfaces, correspondances ou manifestes divers ; mises en scène textualisées qu'offrent les œuvres elles-mêmes et les dispositifs langagiers sur lesquels elles s'appuient⁶⁷. » L'objectif est de décrire le « discours sur la langue produit par l'œuvre elle-même et au protocole de lecture dès lors établi⁶⁸. » L'ouvrage critique aborde ensuite une succession chronologique d'auteurs « de François Rabelais à Réjean Ducharme ». Ce rapprochement abrupt entre un auteur *français* des plus canoniques et un auteur québécois peu connu en France n'est pas revendiqué sans raison jusque dans le sous-titre de cette publication, *La Fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*. Notons tout d'abord que l'œuvre de Rabelais fait office de paradigme dans de nombreux travaux de Lise Gauvin⁶⁹, plus que Du Bellay, sur lequel s'ouvre effectivement le premier

66. SUCHET 2014, p. 12 ; sur le monolinguisme comme mythe, MOURA 1999, p. 73.

67. GAUVIN 2004, p. 8.

68. *Ibid.*, p. 11.

69. Voir par exemple son article « L'imaginaire des langues ; du carnavalesque au baroque (Tremblay, Kourouma) », GAUVIN 2001.

chapitre. À partir de la lecture de Bakhtine⁷⁰, la critique estime que « dans chacun de ses écrits Rabelais problématise le langage, le donne à voir dans sa matérialité comique ou licencieuse, en dénonce les boursouffures tout en pratiquant lui-même excès et délires verbaux⁷¹. » Or cette problématisation particulière semble entrer en résonance avec un « rapport au langage qui est aussi thématization de la langue⁷² » dans l'œuvre de Réjean Ducharme.

Une contribution plus récente approfondit cette question. Il s'agit d'un ouvrage de Noémie Auzas qui part d'une critique du « génie des langues » pour poser la nécessité d'une « analyse historico-poétique » (expression qu'elle emprunte à Glissant) de l'écriture de Chamoiseau, aux prises avec le français et le créole⁷³. La question formulée est extrêmement simple : « quelle est la place particulière des langues naturelles en littérature⁷⁴ ? » La notion d'*imaginaire* s'impose alors comme un moyen d'accéder à un des éléments constitutifs de la poétique d'un auteur⁷⁵, tout en intégrant son discours dans une pensée d'époque ou régionale particulière : « la notion d'*imaginaire* des langues tiendra compte de ce double fonctionnement, c'est-à-dire des représentations collectives et des fictions recomposées des langues⁷⁶. »

Une dernière approche a récemment mis en perspective les notions d'imaginaire, langue et littérature. Il s'agit de la tradition critique de l'*hétérolinguisme*, née des travaux de Grutman et dont on trouve la dernière expression dans un ouvrage de Myriam Suchet, *L'Imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*⁷⁷. Cette fois, c'est la littérature elle-même, en tant qu'objet de

70. La référence récurrente à Rabelais dans le domaine des littératures francophones semble en effet devoir beaucoup à la lecture « carnavalesque » de Bakhtine, comme l'a mis en lumière une journée d'étude organisée à l'ENS de Lyon en juin 2013, organisée par Michel Jourde, Jean-Charles Monferran et Cécile Van den Avenne et intitulée *Rabelais mondial*. Voir encore la rapide analyse de la place de Rabelais (et de Montaigne) dans l'œuvre de Chamoiseau dans AUZAS 2009, p. 81-82.

71. GAUVIN 2004, p. 38.

72. *Ibid.*, p. 308.

73. AUZAS 2009, p. 69.

74. *Ibid.*, p. 69.

75. Nous employons le terme de *poétique* dans un sens large, en dehors de la dichotomie prose / poésie. Il désigne l'objet de l'analyse littéraire. Cf. « Ainsi, la visée d'une telle poétique est l'œuvre, dans ce que son langage a d'unique. » MESCHONNIC 1970, p. 62.

76. AUZAS 2009, p. 77.

77. GRUTMAN 1990, 1997 ; SUCHET 2014.

3.2. Émergence de la notion d'imaginaire linguistique

fiction, qui légitime la notion d'imaginaire, avant que l'on interroge son rapport aux langues :

Nous dirions volontiers que son [la littérature] mode de pensée spécifique est celui de l'*imaginaire*. La notion d'imaginaire, telle que nous l'entendons ici, constitue une alternative aux paradigmes conceptuels ou aux logiciens d'une logique dominante – en l'occurrence, celle d'un certain monolinguisme qui tend à essentialiser « la langue⁷⁸ ».

Autrement dit, le texte littéraire peut proposer une véritable théorie linguistique, même si ses façons de penser ne sont pas celles de la philosophie du langage⁷⁹. C'est à partir de ce postulat que la critique s'intéresse à des textes situés « au carrefour des langues » à l'aide de la notion d'*hétérolinguisme*, entendue comme « la mise en scène d'une langue comme plus ou moins étrangère le long d'un continuum d'altérité construit dans et par un discours (ou un texte) donné⁸⁰ », cette mise en scène pouvant passer par des dispositifs plus ou moins visibles dans le texte⁸¹.

Ces différentes approches issues de lectures de la littérature dite *francophone* ont toutes un point commun : elles posent que le rapport transparent à la langue est mis en question grâce aux littératures périphériques tout en relevant de la littérature en général⁸². Ainsi Myriam Suchet affirme qu'« à [ses] yeux, ces textes ne constituent pas des cas particuliers mais des miroirs grossissants, qui aident à percevoir l'hétérogénéité constitutive des langues en la rendant spectaculaire⁸³. » C'est là une des raisons qui nous ont guidé dans le choix de notre corpus. Pour explorer la littérature « gasconne » du XVI^e siècle et son imaginaire linguistique, la lecture de Pey de Garros semble pouvoir servir de *révélateur*, dans un sens quasi photographique, des problématiques linguistiques qui peuvent sous-tendre l'ensemble des productions littéraires de l'époque et de la région envisagée, comme

78. *Ibid.*, p. 14.

79. « Assurément, la littérature ne “pense” pas en fabriquant des concepts à la manière de la philosophie. Sa force critique lui vient plutôt d'une capacité à opérer des coupes dans l'univers des discours hérités pour frayer un passage à des logiques inédites ou renouvelées. » *Ibid.*, p. 14.

80. *Ibid.*, p. 19.

81. Chap. « Un continuum pour onze saisies : l'altérité graduée », *ibid.*, p. 77-110.

82. Pour une définition récente de la notion de « périphérie » en littérature, voir BLANCHARD et MANNAIG 2014.

83. SUCHET 2014, p. 16.

celle de Montaigne. C'est-à-dire que le caractère *périphérique* ou *minoritaire* du texte en gascon n'est plus uniquement interprété en termes de projet de « défense et illustration » de sa langue, de façon parallèle aux projets français du même type et dont il s'inspire⁸⁴, mais devient un terme de comparaison avec ce que le texte « gascon » *en français* dit de la langue. Plutôt que de comparer deux blocs massifs constitués chacun d'une langue et d'une littérature exclusives, telles des monades, notre propos est de lever cette frontière linguistique à la recherche d'un imaginaire linguistique « gascon » qui, pour informer des poétiques singulières, n'en demeure pas moins commun aux deux productions⁸⁵.

3.2.3. Montaigne et Garros : un cas exemplaire

Les deux auteurs que nous avons retenus pour explorer le domaine de la « littérature gasconne » dans la seconde moitié du XVI^e siècle nous semblent en effet représenter un cas tout à fait exemplaire pour ce qui est du rapport aux langues. Robert Lafont, parallèlement à ses recherches sur la *Renaissance du Sud* que représente l'éclosion d'une littérature en occitan au XVI^e siècle, a notamment mis en perspective différentes mentions épilinguistiques au sein des *Essais*, qui forment la base d'un imaginaire linguistique « gascon » propre à Montaigne⁸⁶. L'approche est dialectique, qui met en évidence une contradiction :

La conscience occitane de Montaigne, déterminée par l'aliénation ethnique de son milieu que sa propre expérience aggrave, est une conscience fragmentaire, et contradictoire dans ses termes. Premier terme : la sous estimation du parler natal. Montaigne classe ensemble les dialectes nord-occitans et les dialectes voisins d'oïl, dans une unité dépréciée : celle d'un langage « brode, trainant, esfoiré ». Second terme : la surestimation du gascon⁸⁷[...].

C'est l'explication de cette contradiction, cherchant à rendre compte de la « conscience linguistique » de l'auteur, qui dessine les contours de ce que nous appelons l'imagi-

84. Sur les rapports entre les manifestes de Garros et de Du Bellay, COUROUAT 2001, 2003 et 2004.

85. Sur l'impasse que représentent la pensée de la langue comme « monade » et l'application de la très critiquée « hypothèse Sapir-Whorf » en littérature, voir SUCHET 2014, p. 15-16 qui s'appuie sur STEINER 1998, p. 146.

86. Voir LAFONT 1968b et 1968c ; les analyses sont synthétisées dans LAFONT 1970, p. 193-200.

87. *Ibid.*, p. 196-197.

3.2. Émergence de la notion d'imaginaire linguistique

naire linguistique « gascon » des *Essais*. Lafont s'intéresse ensuite au fondement philologique de ces propos qui aboutissent à un jugement esthétique :

Du côté du périgourdin, la définition n'est pas inexacte, si l'on veut bien lui ôter le jugement de valeur qu'elle comporte : Montaigne paraît frappé par l'absence de consonne finale et l'opacité du vocalisme. Du côté du gascon, même justesse de définition : la clarté des voyelles du gascon et la solidité de son système consonantique sont évidents. Mais s'y superpose une pensée stylistique, que dénotent les adjectifs « signifiant..., masle et militaire..., nerveux, puissant et pertinent »⁸⁸.

Cette analyse, tout à fait fondamentale et qui a décidé de notre recherche, nous semble trouver une limite dans sa reconduction de la dichotomie entre des *faits* dialectaux et des *valeurs* littéraires. Le commentateur ne peut que se borner à reformuler l'imaginaire linguistique de l'auteur (« brode, trainant, esfoiré [...] nerveux », « opacité du vocalisme [...] clarté des voyelles, [...] solidité de son système consonantique ») sans pouvoir en analyser l'émergence. Nous retenons donc surtout de ces passages que les *Essais* peuvent se caractériser par une écoute particulière de la diversité linguistique. Il y a bien des figures de pensée linguistique à dégager de cette œuvre. Pour reprendre les termes d'Henri Meschonnic, « il y a une connaissance consonantique et vocalique des langues qui varie, et constitue un élément idéologique de la composition des œuvres⁸⁹ ». Notre propos est donc d'élargir les analyses de Robert Lafont à l'ensemble des mentions épilinguistiques des *Essais* (quelle connaissance a Montaigne de *ses* langues ?) et d'en dégager la fonction métalittéraire (qu'est-ce que ces propos nous disent de l'activité du sujet Montaigne ?).

L'œuvre de Garros est convoquée par Lafont dans son analyse des *Essais* pour plusieurs raisons. Elle intervient tout d'abord à titre d'hypothèse : Montaigne aurait pu avoir connaissance des *Psaumes viratz* ou des *Poesias gasconas*⁹⁰. Par ailleurs, les ouvrages du Lectourois se singularisent par leur formulation de la situation linguistique de la « Gascogne⁹¹ » et en tant que rare, pour ne pas dire

88. *Ibid.*, p. 197.

89. MESCHONNIC 1982, p. 421.

90. LAFONT 1970, p. 197.

91. Voir Introduction, p. 6 et suiv.

unique, exemple de littérature sérieuse en occitan dans la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est en cela qu'elle est une des œuvres occitanes, peu nombreuses, à avoir suscité une lecture strictement littéraire. Comme le fait remarquer Jean-François Courouau, ce n'est pas la seule conscience linguistique de Garros qui surprend le lecteur et suscite l'analyse du critique, c'est le fait que cette conscience soit manifestement un matériau poétique⁹². Nous sommes donc en présence de deux œuvres qui forment un certain sentiment linguistique et en font explicitement un des éléments constitutifs de leur poétique.

3.3. Sujet et figuration littéraires

3.3.1. Apports et limites de la sociologie du langage

De fait, Garros et Montaigne – tel qu'il ont été lus par Robert Lafont – ont avant tout fait l'objet d'une analyse socio-littéraire. En s'intéressant aux questions de langue dans leur œuvre, on intègre un certain nombre d'analyses qui ont été produites, relevant de la sociolinguistique ou de la sociologie du langage. Ces textes et les langues qui les fondent peuvent en effet être compris et situés dans un marché symbolique des échanges linguistiques et culturels qui régissent la *République mondiale des lettres* décrite par Pascale Casanova⁹³. Toutefois, cette approche ne saurait rendre compte des aspects proprement littéraires de ces textes. C'est ainsi que Philippe Gardy a pu mesurer l'apport et les limites du modèle proposé par Pascale Casanova, en insistant sur le fait que l'écrivain occitan ne peut pas être

92. « *L'òbra de Garros, de segur, es ua òbra pensada, ua òbra on se senteish la marca d'ua reflexion constanta qui pòrta non pas sonque sus la grafia – aquò ei ua causa –, mès tanben sus la lenga coma quita matèria poètica. Mes d'un legidor critic estó trucat per çò qui apareish coma un rapòrt especific au discors poètic.* [L'œuvre de Garros, certainement, est une œuvre pensée, une œuvre dans laquelle on sent la marque d'une réflexion constante qui porte non seulement sur la graphie – ça c'est une chose –, mais aussi sur la langue comme matière poétique. Plus d'un lecteur critique a été frappé par ce qui apparaît comme un rapport spécifique au discours poétique.] » COUROUAU 1999, p. 67

93. CASANOVA [1999] 2008, sur l'influence de Pierre Bourdieu dans cet ouvrage, voir le compte-rendu donné dans COUROUAU 2000. Sur l'application du modèle du « marché symbolique » à notre corpus, se reporter p. 27 et suiv.

réduit à une sorte de pantin dans le grand mobile de la littérature mondiale⁹⁴. Les voies de la création en langue minoritaire ne sont pas entièrement descriptibles au travers de la mise en évidence de phénomènes de légitimation sociale :

[...] si ces lois essentiellement hiérarchiques permettent d'expliquer comment les formes et les sujets littéraires se trouvent ou non plus ou moins légitimés, et comment, au-delà, les appartenances ou les choix linguistiques des écrivains déterminent déjà leur plus ou moins haut degré de reconnaissance sur l'échelle des valeurs qui en découle, elles ne suffisent pas à rendre compte convenablement du contenu même des œuvres, qui n'intègrent pas nécessairement ces contraintes dans leur élaboration⁹⁵.

La question posée est celle du déterminisme social qui pèse sur l'auteur qui intègre à sa poétique un rapport particulier à une langue minorisée ou invisible. Le problème que constitue l'existence conjointe d'une littérature française et occitane au XVI^e siècle est une autre façon d'interroger la dimension sociale de la littérature. L'émergence, dans un texte littéraire, d'une parole allophone ou d'un discours sur l'altérité linguistique serait-elle réductible à un effet *mimétique*? C'est dans cette direction que vont les interprétations strictement sociologiques : Garros emploie l'occitan pour rendre compte de la réalité sociale qui l'entoure (la ruralité lectouroise que décrivent les *Eglogas* ou le *Cant nobiau*), Montaigne se fait l'écho de la polygossie latin / français / langue locale qui caractérise l'élite occitane de l'époque. Toutefois cette vision des langues en littérature en terme de *reflet* de la société n'est pas entièrement satisfaisante⁹⁶. Nous formulons donc l'hypothèse, à la suite de Noémie Auzas, que « la dichotomie du social et du littéraire peut, et doit, donc, être dépassée par une vision à la fois plus ample et plus complexe, une vision centrée sur la notion d'imaginaire⁹⁷ ».

On peut trouver dans les travaux de Régine Robin un premier modèle d'étude. Historienne de formation, la critique s'est vue confrontée au problème que représente

94. Pour une synthèse du positionnement de Philippe Gardy dans la question du rapport entre littérature et « pluralité des langues », voir JOURDE 2014b, p. 591-593.

95. GARDY 2000, p. 474.

96. « La notion classique de "reflet" n'est pas satisfaisante : il y a dans le prétendu reflet littéraire des phénomènes de réfraction et de distorsion très difficiles à maîtriser. » GENETTE 1978, p. 16.

97. AUZAS 2009, p. 70.

la singularité du texte littéraire pris comme monument et non plus seulement comme document, pour reprendre la dichotomie, désormais classique, de Foucault :

Si les entours du texte sont particulièrement bien étudiés, les choses se gâtent parfois lorsqu'il s'agit, pour le sociologue comme pour l'historien, de saisir à la fois le texte comme objet social ou la socialité dans le texte, de saisir le texte comme singularité, comme remise en question des questionnements dominants, comme problématisation des disciplines⁹⁸.

C'est ainsi que la sociocritique, après une période marquée par l'influence de Lukàcs et de Bakhtine, doit devenir une sociologie de l'écriture et non une sociologie de la littérature, en s'intéressant au passage du « discursif » (ce qui fait de l'œuvre étudiée un élément d'un discours social plus large) au « textuel⁹⁹ » (ce qui fonde la littérarité singulière de l'œuvre). Régine Robin propose de saisir cette dynamique en trois temps : information, indice et valeur, que nous essayons de mettre en application avec notre problématique :

Information : référent extra-textuel	Enregistrement de la diversité linguistique (ex : latin, occitan dans les <i>Essais</i> ; existence d'une littérature en occitan)
Indice : univers du discours, réel déjà sémiotisé impliquant une mémoire collective culturelle	Imaginaire linguistique collectif (ex : le « gascon » soldatesque)
Valeur : place que tel élément narratif ou sémiotique ou stylistique occupe dans la fiction et différence spécifique qu'elle institue ; fondement esthétique de l'œuvre	Rôle poétique de l'activité épilinguistique, figuration

Dès lors, la question peut se formuler ainsi : comment concilier une approche du sujet social (l'écrivain tel qu'il est inscrit dans une communauté linguistique et politique particulières) et du sujet écrivain (comme unité rendant compte de l'écriture d'un discours, d'une voix singulière dans cette communauté) ?

C'est dans une contribution de Cécile Canut (2000), issue de la sociologie du langage, que nous trouvons un affinement de la notion d'imaginaire linguistique permettant de mieux articuler le « versant social » et le « versant plus subjectif »

98. ROBIN 1988, p. 100.

99. *Ibid.*, p. 106-107.

esquissés par Anne-Marie Houdebine¹⁰⁰. Toujours dans une optique d'étude de corpus oraux collectés directement sur différents terrains, la sociologue renforce la notion d'imaginaire, qui peut être considérée comme trop statique et structurelle – en ce qu'elle laisse entendre l'existence d'un stock déterminé, fini et cohérent d'idées sur le langage –, par celle d'« activité épilinguistique ». Il s'agit de prendre en compte « l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation », et cette relation peut se laisser aborder comme un « rapport du sujet » au langage et « au(x) lecte(s)¹⁰¹ ». Ce terme neutre de *lecte* marque le fait que les différentes langues n'occupent pas toujours une fonction sociale bien déterminée. Il serait prématuré de parler d'entrée de jeu d'« acrolecte », de « dialecte », de « sociolecte » ou encore d'« idiolecte ». La notion d'activité épilinguistique nous semble précisément permettre l'analyse du rôle de ces lectes ou *langues*, jusqu'à plus ample informé, tels qu'ils se présentent dans le discours étudié et non par rapport à ces « lois essentiellement hiérarchiques » décrites par Pascale Casanova et dont la portée est nuancée par Philippe Gardy.

La mise en pratique de cette notion par Cécile Canut s'est faite sur des corpus oraux provoqués, dont un portant sur le domaine occitan¹⁰². Si nous estimons que cet outil est directement réutilisable sur un corpus littéraire et ancien, c'est pour la grande place qu'il donne à la « mise en discours ». Dans le vocabulaire des études littéraires, nous pourrions dire que l'activité épilinguistique s'informe dans différents processus de métaphorisation. Par ailleurs, les processus envisagés ne relèvent pas seulement du positionnement conscient et volontaire (domaine des sciences de la communication). Sont aussi envisagés des processus latents, dont on ne peut pas

100. Voir n. 61, p. 151.

101. CANUT 2000, p. 72.

102. Il s'agit d'un entretien avec un habitant du quartier Figuerolles à Montpellier, réalisé en 1999. Non locuteur mais né de parents occitanophones parlant deux dialectes différents, son discours est fortement marqué par un double rapport entre différenciation identitaire occitane face au français et « rapport d'hétérogénéité en évoquant la dimension plurielle des langues, des cultures et des identités », *ibid.*, p. 86.

toujours discerner avec certitude le degré de conscience dont ils sont témoins et qui relèvent de l'interprétation du lecteur. Le modèle psychanalytique, comme lecture et analyse de la subjectivité ainsi mise en récit, est très prégnant dans cette notion, qui fait référence aux travaux de Jean-Marie Prieur, spécialiste du rapport du sujet psychanalytique au langage¹⁰³. Or c'est bien dans cette question du rapport du sujet aux langues et dans les traces textuelles ou discursives de ce rapport que le littéraire peut définir son champ d'investigation.

3.3.2. Le sujet écrivain et le langage

On peut en effet distinguer deux façons de s'intéresser à la relation particulière qu'un écrivain peut entretenir avec sa ou ses langues d'écriture. La première se formule en termes de conscience ou surconscience linguistique. Robert Lafont a mis sa notion de « conscience linguistique » au cœur de sa thèse secondaire, *La conscience linguistique des écrivains occitans*, qui a été publiée après remaniement sous le titre de *Renaissance du Sud* en 1970 :

Le nœud du problème est bien en effet le choix linguistique, mais comme ce fait apparaît chez un écrivain, il est lié à la complexité de la vocation littéraire, et se voile de diverses déterminations esthétiques : choix d'une certaine tonalité de langage, d'un registre phonétique et lexical. La contamination de préoccupations non-littéraires – défense ethnique, nationalisme provincial – et de complaisances esthétiques constitue dans tous les cas un écheveau qu'il convient de débrouiller et l'écheveau considéré synthétiquement est la forme que prend la conscience occitane en tel lieu et à tel moment dans l'œuvre de tel écrivain¹⁰⁴.

Ce passage insensible de la « conscience » (et du « choix ») linguistique à la « conscience occitane » nous semble tout à fait cohérent avec le référent idéologique permanent de Robert Lafont, qui est la dialectique marxiste. Parallèlement à ses activités militantes, en faveur d'une prise de conscience de la « colonisation intérieure » que révèle la grève des mineurs de Decazeville durant l'hiver 1961-

103. PRIEUR 1996. Notons que ces travaux sont issus du laboratoire de *praxématique* dont Robert Lafont est un des initiateurs à Montpellier.

104. LAFONT 1964, p. III.

1962¹⁰⁵, il cherche les linéaments de la prise de conscience occitane dans le corpus littéraire de l'époque moderne¹⁰⁶. Cela pose évidemment la question, formulée mais non résolue à nos yeux, du lien entre « conscience individuelle », telle qu'elle se lit chez un auteur, et « conscience collective », telle qu'elle peut se dégager dans un lieu et une époque¹⁰⁷.

Avec un bagage idéologique différent et sur un corpus plus légitime d'un point de vue sociolinguistique, Lise Gauvin développe la notion de « surconscience linguistique », entendue comme « une sensibilité plus grande à la problématique des langues¹⁰⁸ » relevant d'« une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langue / littérature dans des contextes différents¹⁰⁹ ». Cette surconscience est d'abord le fait de l'écrivain périphérique, c'est-à-dire décentré par rapport à la norme linguistique et littéraire *française* traditionnelle, obligé, en quelque sorte, de réfléchir à cette articulation du fait de son contexte minoritaire, ou « mineur » selon la terminologie de Gilles Deleuze et Félix Guattari, largement répandue dans les études francophones¹¹⁰. Toutefois cette surconscience peut être lue chez des auteurs *majeurs* de la littérature française, Rabelais, Proust ou Céline, comme en témoigne l'ouvrage *La Fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*¹¹¹. Née de la confrontation de textes périphériques, cette notion devient opérante à chaque fois qu'un auteur semble développer un sens aigu du langage.

Cependant, les termes de « conscience » et « surconscience » témoignent d'une difficulté constante à déterminer ce qui est de l'ordre de la production individuelle d'un auteur et ce qui relève d'un discours social plus large. La « conscience occitane », même lorsqu'elle met en scène un sentiment très localiste, est par définition une

105. Sur cet aspect de l'œuvre de Lafont, voir LAGARDE 2012.

106. Le marxisme classique pose comme modèle les reconfigurations nécessaires à une prise de conscience de classe (LUKÁCS 1960.)

107. LAFONT 1964, p. III.

108. BENIAMINO et GAUVIN 2005, p. 173.

109. *Ibid.*, p. 172.

110. DELEUZE et GUATTARI 1975.

111. Voir plus haut, p. 153.

forme de conscience de classe, collective, qui pose un « nous » face à un « eux »¹¹². Quant à la « surconscience linguistique » française ou francophone, elle s'auto-définit implicitement par rapport à une « conscience » collective française. Une fois de plus, la question se pose : qu'est-ce qui relève du singulier et du social ? Où se trouve le champ d'étude du littéraire ? Une réponse à ce problème peut se trouver dans certaines études issues de la psychanalyse. On doit à Jean-Claude Milner d'avoir vulgarisé la pensée linguistique de Lacan. La *langue*, c'est-à-dire cette forme ou « représentation mathématisable » qu'étudient les linguistes, est opposée à *lalangue*, soit tout « ce par quoi, d'un seul et même mouvement, il y a de la langue (ou des êtres qualifiables de parlants, ce qui revient au même) et il y a de l'inconscient¹¹³ ». En d'autres termes, le rapport au langage de nos auteurs ne se réduit pas à la maîtrise ou simple connaissance de divers idiomes ; il y a un sentiment linguistique plus profond, qui cherche à rendre compte du rapport le plus singulier entre le sujet et le langage. C'est ce rapport intime qui peut être *figuré* par le sujet. Nous partons donc du principe qu'une des caractéristiques du texte littéraire est de permettre cette *figuration*, consciente ou inconsciente, de rapports complexes au langage qui engagent à la fois l'individu et la communauté.

Ce que nous apprennent les travaux de Cécile Canut, c'est qu'il y a une *activité épilinguistique* observable par le sociologue qui rend compte au moins en partie de ce rapport intime à *lalangue*¹¹⁴. Le littéraire, pour sa part, peut définir son enquête non par la nature particulière de son corpus – souvent interrogée –, mais en portant sa réflexion sur les processus de *figuration* eux-mêmes, plus que sur le discours global porté sur le langage. Prenons par exemple la « figuration la plus directe » de *lalangue* qui est, selon Jean-Claude Milner, « la langue maternelle¹¹⁵ ». Nous considérerons ce syntagme commun, *langue maternelle*, comme une figure

112. C'est peut-être ce qui explique l'intérêt particulier que développe Robert Lafont, tout au long de l'histoire littéraire occitane, pour les figures de *franchimand* (celui qui parle français) et les jeux d'inversion d'« ethnotypes ».

113. MILNER [1978] 2009, p. 90, 24.

114. Ce type d'approche a été initié par André Godin à propos du rapport d'Érasme au latin. La survalorisation du grec serait un phénomène compensatoire du rapport troublé qu'entretient l'humaniste avec la figure paternelle, assimilée au latin. GODIN 1982.

115. MILNER [1978] 2009, p. 20.

mobilisée par le sujet pour dire quelque chose de *lalangue*. Qu'est-ce que *ma* langue ? Sensibilisés à la variation linguistique, éprouvant des frontières symboliques qui en font de véritables transfuges, Garros et Montaigne énoncent leur difficulté à cerner *lalangue* au-delà de la simple question linguistique à proprement parler (le français / gascon est une *langue*, je parle français / gascon). Nous verrons en seconde partie que l'image de la langue *maternelle* leur est insuffisante, tout en leur permettant de figurer le sentiment linguistique singulier qui fonde leur entreprise littéraire. Nous prenons donc le terme de *figure* à la fois comme images, représentations ou fictions, qui sont l'ordinaire de la critique littéraire, et comme le résultat d'une activité du sujet, qui nous laisse ainsi découvrir une partie de ses motivations profondes.

3.3.3. **La langue et ses traces**

Nous pouvons ainsi, en fin de parcours, reformuler notre problématique. Quelles sont les figures qui structurent l'activité épilinguistique de Montaigne et Garros ? Quelle est leur rôle dans les *Poesias gasconas*, les *Psaumes viratz* ou encore les *Essais* ? On pourrait résumer cette démarche sous la forme d'une enquête. Quelles sont les traces laissées dans nos œuvres par le rapport particulier que leur auteur entretient avec la langue et en quoi ces traces participent-elles de la valeur littéraire de ces œuvres ?

Cette recherche des traces, notamment en ce qui concerne le rapport à l'occitan, n'est pas que le relevé des éléments qui permettraient de donner une sorte de dimension folklorique à ces deux auteurs. Pour la littérature contemporaine et du point de vue de l'écrivain, Édouard Glissant s'interroge sur les formes de présence des langues dans une œuvre :

Les autres langues sont là. Mais ce qui prévaut aujourd'hui dans le panorama européen, c'est une espèce de réalité folklorique assez plate : le public français est tout à fait impressionné par des réalisations para-exotiques qui sont très communes et même un peu vulgaires. Plus un écrivain accumule dans un texte des références extrêmement faciles et quasi exotiques à l'existence de sa langue qui en général est une langue, disons, maternelle opprimée, plus le public est content. [...]

Ce que les gens retiennent de la créolisation, c'est le créolisme, c'est-à-dire : introduire dans la langue française des mots créoles, fabriquer des mots français nouveaux à partir de mots créoles. C'est le reproche que je fais aussi à certains écrivains québécois. La créolisation pour moi n'est pas le créolisme : c'est par exemple engendrer un langage qui tisse les poétiques, peut-être opposées, des langues créoles et des langues françaises¹¹⁶.

Face à une folklorisation, qui, paradoxalement, est monstration directe de la langue absente, une attitude possible de l'écrivain est de donner aux langues, dans leur ensemble, un rôle plus souterrain, comme éléments d'une « poétique » propre. En tant que lecteur, nous retenons de ces propos que le rapport aux langues n'est pas toujours manifeste et peut relever de processus imaginaires plus profonds. Autrement dit, ce n'est pas que dans le *gasconisme* que se révèle tout le rapport aux langues de Montaigne, tout comme l'imaginaire linguistique de Garros ne se réduit pas à ses prises de positions directes en faveur du « gascon ». Il y a d'autres formes de figuration à déceler dans leurs œuvres.

Par ailleurs, c'est la lecture décentrée de certains auteurs *français* qui permet le mieux de cerner ce que peuvent être ces figures. Ainsi Marc Gontard, en cherchant à circonscrire une littérature bretonne de langue française, met au jour divers processus d'inscription de la langue dans des œuvres aussi canoniques que celles d'un Guillevic ou d'un Segalen : « La langue coupée », « le manque et la perte », « le simulacre et le travail du deuil » et « l'aphasie et le palimpseste¹¹⁷ ». Dans une autre perspective (la critique de la notion de « littérature régionale »), Philippe Gardy s'est lui aussi attaché à suivre la piste d'une langue cachée, l'occitan, dans des œuvres tout aussi françaises :

À côté du français, selon des modalités qui sont susceptibles de varier, une autre langue, en l'occurrence l'occitan sous ses diverses variétés, « accompagne » l'écriture du romancier, que cet accompagnement ait été souhaité, encouragé, ou à l'inverse contenu, repoussé même, parfois avec violence. L'occitan [...], dans ces configurations d'écriture, se présente comme un fantôme, une force plus ou moins invisible dont le texte romanesque (ou tous les paratextes qui peuvent lui être associés) cherche à la fois à exhiber l'existence

116. Édouard Glissant, dans GAUVIN 2010, p. 16-17 et 25-27.

117. GONTARD 2008, p. 119-131.

et à la dissimuler, à l'enfourer au plus profond de lui-même ou encore à la déguiser, à la rendre illisible, sinon latéralement ou indirectement ¹¹⁸.

Ce qu'il appelle « l'ombre de l'occitan » dans le roman français contemporain devient en quelque sorte le pendant de l'étude des renaissances littéraires occitanes. Aux formes littéraires que prend la conscience de s'exprimer dans une langue minoritaire répondent les formes d'une « mauvaise conscience » qui ne sait pas exactement que faire de cette langue non maîtrisée mais toujours à l'œuvre :

Il y a probablement dans ces attitudes, qui mériteraient d'être repérées et rangées à l'aide d'une typologie un peu affinée, quelque chose qui relève pour partie de la mauvaise foi, ou plutôt de la mauvaise (ou de la fausse) conscience ; mais le refoulement totalement accompli de ce germe discordant n'a pas été possible, et ce sont ses résurgences qui alimentent le texte « fini » de l'écrivain, par jaillissements, simples marques discrètes, ou encore production de discours adjacents, dont la nécessité paraît renvoyer à une volonté de comprendre et de s'expliquer, de se justifier même ¹¹⁹.

C'est ainsi que Philippe Gardy appelle à relire ces « textes "littéraires" qui sont autant de drames sociolinguistiques suturés en univers réconciliés (de Montaigne à Giono, de Marot à Mauriac) ¹²⁰ ». Assurément, il y a un fort enjeu à appliquer sur des auteurs du XVI^e siècle une démarche qui jusqu'à présent a toujours été pensée pour la littérature contemporaine ¹²¹. C'était déjà le cas pour la notion d'« oraliture » que Philippe Gardy a empruntée aux littératures antillaises avant que Fausta Garavini ne l'emploie à son tour à propos de Montaigne ¹²².

Conclusion

Pey de Garros représente une certaine marge ou périphérie, faisant valoir dans son œuvre une altérité linguistique radicale. Appréhender ce texte permet de poser plus largement la question du rapport possible entre langue et littérature au

118. GARDY 2009, p. 15.

119. *Ibid.*, p. 15.

120. GARDY 1990a, p. 34.

121. Sur l'apport des travaux de Philippe Gardy aux études sur la littérature française du XVI^e siècle, ainsi que sur le rapprochement entre auteurs de la Renaissance et auteurs francophones contemporains qu'ils peuvent susciter, voir JOURDE 2014b.

122. Voir chap. 8, p. 436.

XVI^e siècle, dans un environnement donné. C'est dans cette mesure qu'il crée une interrogation et suscite des démarches interprétatives que l'on peut tenter d'élargir à des écrivains comme Montaigne, dont on ne voit pas toujours, au premier coup d'œil, la dimension problématique du rapport aux langues. Notre étude part à la fois de conditions de pensée linguistique (qu'est-ce qu'une « langue » ?), de conditions de pratiques (quel idiome utiliser et comment ?) pour interroger le rapport profond du sujet à la langue, ou *lalangue*. Cette interrogation devient enquête littéraire dans la mesure où elle propose la mise au jour et l'analyse de figures, qui sont à la fois figures de pensée (relevant de la poétique des savoirs, ici linguistiques), figures sociales (connotant une hiérarchie des usages linguistiques), figures ou écrans psychanalytiques (figuration d'un impensé ou refoulé touchant *lalangue*¹²³) et, enfin, d'un point de vue rhétorique, des métaphores. Ce sont quelques unes de ces figures que nous voudrions mettre en valeur : la langue « maternelle », le « gascon soldat » ou « paysan ». Elles nous semblent constituer, par leur présence dans les deux œuvres étudiées, une façon de circonscrire ce que peut être une « littérature gasconne » dans la seconde moitié du XVI^e siècle, tout en permettant, dans leur emploi singulier et renouvelé, une poétique propre à chaque auteur.

123. Sur le détournement possible, par les études littéraires, du concept psychanalytique d'« écran », voir BAYARD 2007, p. 52 et suiv.

Deuxième partie

Transactions autour de la langue maternelle

QU'EST-CE qu'une *langue maternelle* ? Si la question peut sembler incongrue, c'est que ce syntagme nous est tout à fait familier et semble renvoyer à une réalité identifiable : l'idiome, unique, que l'on acquiert durant l'enfance, transmis par notre entourage et tout particulièrement par la mère. C'est, selon les définitions courantes, la « langue du pays », « d'origine ». Sans chercher à interroger les implications de la métaphore, les linguistes ont le plus souvent évacué cette expression en en proposant des équivalents : langue *naturelle*, *première*, *natale*, mais aussi *ordinaire*, *usuelle*, *commune*¹. Nous prenons donc acte du fait que ce syntagme, omniprésent dans les discours épilinguistiques, n'a pas été explicitement défini ni réinvesti par les sciences du langage et surtout que son emploi empêche d'opérer une distinction entre l'apprentissage de l'idiome et l'acquisition d'un sentiment et d'une culture linguistiques². Il relève donc du métalangage « populaire » ou spontané³ et c'est en ce sens que nous entendons en faire un objet d'enquête littéraire⁴. Cette démarche est à la fois nécessaire, pour éviter de laisser mobiliser une expression impropre à un discours scientifique sur la langue de nos auteurs, et fructueuse, en ce qu'elle s'intéresse à un véritable « carrefour métaphorique⁵ » qui met en jeu le sentiment linguistique du locuteur avec les figures de la mère, de la nature, des origines, ainsi que du père, de l'autorité, du pays. C'est l'ensemble de ce réseau d'évocations, sous-jacent aux divers usages du syntagme « langue maternelle », que nous nous proposons de mettre en lumière et d'analyser.

Une première attestation dans les *Gesta Dei per Francos* de Guibert de Nogent, « *in materno sermone* [en langage maternel] », nous permet de situer l'apparition du

1. Dans sa « sociogenèse de la notion de langue maternelle », Jean-Didier Urbain qualifie l'expression de « part maudite de la linguistique », URBAIN 1982, p. 26.

2. Cf. SIOUFFI 2007.

3. Sur la définition de la « linguistique populaire » c'est-à-dire le savoir métalinguistique issu de la pratique de non spécialistes, n. 63, p. 152.

4. Sur l'histoire de la notion de « langue maternelle » du point de vue de l'histoire des idées, GUENOUVRIER et GUEUNIER 1982 et SCHLANGER 1971, p. 258 et suiv.

5. TABOURET-KELLER 2003.

syntagme au moins au XI^e siècle⁶. Au-delà de l'histoire strictement philologique de l'expression, on dispose de certains jalons pour observer la mobilité de ses emplois, la langue maternelle étant tour à tour assimilée à un langage originel, au langage du père, ou encore considérée comme *lingua matrix*. D'une manière générale, on peut considérer que l'expression remplace, dans le monde chrétien occidental, le *patrius sermo* de l'Antiquité latine. Ce syntagme liait la langue au père dans sa dimension juridique et politique, et non affective et locale (qui relèverait du *paternus*)⁷. Or, si l'on se place dans l'histoire de la nomination du vernaculaire, une première étape est atteinte autour de l'an mil lorsque l'on passe du *patrius sermo* au *paternus sermo*⁸. La langue de la communauté n'est plus désignée par une référence, même indirecte voire inconsciente, à la *patria* et ce au profit du *pater*. La figure du père devient peu à peu l'incarnation de la collectivité, ce qui met fin à la patrie chrétienne et permet l'autonomisation des lignages : il y a une concurrence, implicite, entre le paradigme des royautes (langues d'une multitude de pères) et celui de la papauté (langue du Père). La locution *sermo paternus* pose alors la question du lien d'appartenance de l'individu à un collectif, à une unité sociale, et de l'émergence de la question des vernaculaires correspond à la diffraction de la chrétienté latine en différentes régions⁹. Fondamentalement, désigner le vernaculaire revient à constater la diversité des langues « *per multis ac diversis ydiomatibus negotium exercitatur humanum* [les affaires humaines s'accomplissent en de multiples et divers idiomes]¹⁰ ».

Face à cette diversité, le premier réflexe est l'organisation et le classement. C'est le sens que prend la première partie du *De vulgari eloquentia* de Dante : une fois exclue la langue adamique, il ne reste que les idiomes changeants, soumis à la volonté des peuples, qu'il s'agit de distinguer (tripartition oc/oïl/si) et de

6. Cité dans BATANY 1982, p. 31-32. Cette occurrence a notamment retenu l'attention des philologues allemands ; l'article de référence est de Leo Spitzer (1944), précédé notamment de BEHAGHEL 1929 et suivi de HEISIG 1954 et GOEBL 1986.

7. URBAIN 1982, p. 29.

8. BATANY 1982, p. 31.

9. Cf. l'opposition opérée par Benedict Anderson entre « communauté religieuse » et « royaumes dynastiques », considérée comme source de l'imaginaire national. ANDERSON 2002, p. 23-46.

10. DANTE éd. Rosier-Catach 2011, p. 92-93.

hiérarchiser / grammatiser¹¹. Or la première hiérarchie, avant même d'en venir aux distinctions intra-vernaculaires, se fait par rapport au latin. Dès son apparition, la langue maternelle, comme le « vulgaire », se définit par opposition au latin¹². Les premiers actes de nomination du vernaculaire sont des moyens employés par les clercs pour exprimer une forte hiérarchie linguistique. Le *vulgaire* et le *maternel* sont le produit d'un assujettissement, comme en témoigne l'antonymie entre *maternaliter* et *litteraliter* ; les femmes, l'oral et le populaire sont opposés aux clercs et à l'écrit. L'histoire du syntagme est ainsi à mettre en rapport avec l'histoire des rapports de domination de genre et de classe¹³.

Une première brèche est ouverte par le savant Oresme, au XIV^e siècle, qui formule une sorte de relativisme historique : le latin a été la langue maternelle des Romains, qui l'opposaient alors au grec¹⁴. Cette idée, largement reprise au XVI^e siècle, est la première étape d'une véritable « reconversion idéologique¹⁵ » du syntagme. Le vernaculaire devient peu à peu le « langage maternel et commun¹⁶ », dans toute l'ambiguïté du terme. Historiquement, l'interprétation basse, qui charge péjorativement les adjectifs *maternel* et *commun*, est la première. Mais ce que dit déjà le passage de *patrius* à *paternus*, c'est qu'il est possible désormais de dire la langue commune par un lien affectif et local figuré par la cellule familiale. Dès lors, l'histoire du syntagme « langue maternelle » est celle d'un long retournement. Né dans l'infamie du vulgaire, il possède toutes les ressources pour faire du vernaculaire l'idiome le plus estimable :

[...] *vulgarem locutionem asserimus quam sine omni regula nutricem imitantes accipimus. Est et inde alia locutio secundaria nobis, quam Romanii grammaticam vocaverunt. [...] Harum quoque duarum nobilior est vulgaris : tum quia prima fuit humano generi usitata ; tum quia totus orbis ipsa perfruitur, licet*

11. Sur tous ces aspects, voir *ibid.*, p. 9-64.

12. GRONDEUX 2008. Sur l'appellation *vulgaire*, voir chap. 3, p. 141.

13. Cf. URBAIN 1982. Sur les développements littéraires du rapport des clercs à la langue et au féminin, BATANY 2003.

14. C'est le fondement de la *translatio studii* qu'il théorise. Cf. BALIBAR 1998.

15. BATANY 1982, p. 37.

16. *Ibid.*, p. 37.

*in diversas prolationes et vocabula sit divisa; tum quia naturalis est nobis, cum illa potius artificialis existat*¹⁷.

La référence à la nourrice (*nutrix*) annonce le succès à venir du syntagme « langue maternelle », dont la promotion passe désormais par le caractère « naturel ».

Père, mère, nourrice, il est difficile d'ignorer que ces figures sont l'objet commun du discours psychanalytique¹⁸. Notre démarche n'en demeure pas moins proprement littéraire; c'est le réseau d'images en tant que tel et son fonctionnement au sein des œuvres étudiées qui nous intéressent, certains modèles psychanalytiques ayant pu nous inspirer pour cerner l'ensemble des figures gravitant autour de la langue maternelle.

17. « Nous posons que le parler vulgaire est celui que, sans aucune règle, nous recevons en imitant notre nourrice. Il est ensuite un autre parler, qui nous est secondaire, que les Romains ont appelé "grammaire". [...] De ces deux parlers, le vulgaire est plus notable : c'est d'abord parce qu'il a été le premier que le genre humain a utilisé; ensuite parce que le monde entier en jouit, bien qu'il soit divisé selon diverses prononciations et vocables; enfin, parce qu'il nous est naturel, alors que l'autre est, plutôt, artificiel. » DANTE éd. Rosier-Catach 2011, p. 72-75.

18. Sur les concepts psychanalytiques de *figure* et de *figuration*, chap. 3, p. 164.

Chapitre 4

Pey de Garros et la *lenga Laytoreza*

EN publiant des Psaumes « *viratz en rythme gascon* » puis des poésies non moins « *gasconas* », Garros situe explicitement son œuvre dans le champ de la littérature de langue maternelle. Il fait le choix de la traduction biblique et caractérise sa poésie par le nom de la langue. L’alliance entre littérature religieuse d’orientation protestante et littérature en langue vernaculaire, et particulièrement minoritaire, semble aller de soi, à tel point que c’est ce que l’on retient le plus facilement des *Psaumes viratz*¹. Pourtant, malgré l’autorité d’Érasme, le double choix de la langue maternelle et de la traduction biblique n’a pas toujours été une évidence au XVI^e siècle². En tout état de cause, la conjonction possible entre entreprise littéraire d’illustration du vernaculaire et profession de foi protestante est loin de rendre compte à elle seule de l’importance de la langue maternelle dans l’œuvre de Garros. Définissant notre démarche comme lecture littéraire des *Psaumes viratz* et des *Poesias gasconas*, nous voudrions insister sur le poids du modèle qu’a pu constituer la poésie de Clément Marot, y compris dans l’appréhension de ce qu’est une langue maternelle et de son rôle dans la création poétique.

1. « [Ils] s’inscrivent à la fois dans le mouvement de renaissance provençale et dans le courant de réforme protestant, qui valorise en général la traduction de la Bible en vernaculaire. » CÉARD et TIN 2005, p. 591.

2. Sur les rapports complexes entre question religieuse et littérature occitane, EYGUN 2002 et COUROUAU 2012, p. 159-202.

4.1. Langue maternelle, langue paternelle : le paradigme *Marot*

Au chapitre de la revendication de la « langue maternelle », les histoires de la langue française, certainement sous l'influence de l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot (1992), font régulièrement la part belle à un passage de *L'Enfer* de Clément Marot. Dans ce véritable récit de soi, le poète cadurcien évoque son enfance :

A bref parler, c'est Cahors en Quercy,
Que je laissai pour venir guerre icy
Mille malheurs, auxquels ma destinée
M'avait soumis. Car une matinée,
N'ayant dix ans, en France fus mené ;
Là où depuis me suis tant pourmené
Que j'oubliai ma langue maternelle,
Et grossetement appris la paternelle,
Langue Française ès grands Cours estimée,
Laquelle enfin quelque peu s'est limée,
Suivant le Roi François, premier du nom,
Dont le savoir excède le renom³.

La situation biographique de l'auteur nous étant connue, on peut sans hésiter comprendre la langue maternelle comme étant l'occitan et la paternelle comme le français. Cependant, si l'on s'attache aux mots du texte, on remarque que la « langue maternelle » n'est pas nommée ; son évocation reste implicite, c'est la langue donnée et oubliée, mais fondamentale. La « paternelle langue françoise », pourvue de son glossonyme, est acquise « grossièrement ». Sa principale caractéristique est de devenir l'objet d'un travail (« limée ») et de recevoir un prix (« estimée ») valable sur le marché symbolique que sont les « Cours ». Ce second code linguistique, dès lors, prévaut sur le premier. C'est ainsi que ces quelques vers de Marot ont le plus souvent été interprétés comme les témoins du processus de substitution linguistique de l'occitan par le français qui serait propre au XVI^e siècle. Michel Jourde remarque qu'une telle conclusion procède d'une méconnaissance du fonctionnement diglossique

3. MAROT éd. Lestringant 2006, p. 256, v. 395-406.

4.1. *Langue maternelle, langue paternelle : le paradigme Marot*

propre aux communautés bilingues, une langue n'en recouvrant jamais totalement une autre dans la pratique d'un individu⁴. Pourtant, nous sommes bien ici en présence d'un texte narratif l'« oubli » d'une langue au profit d'une autre. Par ailleurs, cette accession à un nouveau code valorisé s'accompagne, comme souvent dans ce genre de discours épilinguistique, d'une certaine forme de nostalgie pour l'ancien code. La langue maternelle est associée, nous allons le voir, à un lieu fertile de « mille fruits » (v. 381), tandis que la langue paternelle est « le seul bien » acquis dans un lieu qui a apporté au poète « mille malheurs » :

C'est le seul bien que j'ai acquis en France
Depuis vingt ans, en labeur et souffrance.
Fortune m'a, entre mille malheurs,
Donné ce bien des mondaines valeurs⁵.

Il n'y a plus, à ce moment là, un ancien code désuet et abandonné au profit d'un nouveau code performant et lié à un meilleur état du poète. Les mille fruits appellent les mille malheurs et, entre les deux, la langue paternelle, d'abord grossière, doit être l'objet d'un travail avant de devenir un « bien » d'acquisition. Par ailleurs, la métaphore parentale, d'une manière générale, insiste sur la notion de couple. Il n'y a pas de langue paternelle sans langue maternelle. Il n'est donc pas question d'une simple substitution linguistique, mais de la figuration d'un rapport complexe au langage. Comme le remarque Michel Jourde, le poète nous livre ici un récit de transfuge, en retraçant l'expérience d'une frontière, non en passant d'une entité exclusive à une autre, mais en construisant un lieu de culture⁶ :

Entends après (quant au point de mon être)
Que vers midi les hauts Dieux m'ont fait naître,
Où le Soleil non trop excessif est ;
Parquoi la terre avec honneur s'y vêt
De mille fruits, de mainte fleur et plante ;
Bacchus aussi sa bonne vigne y plante

4. JOURDE 2012, p. 111.

5. MAROT éd. Lestringant 2006, p. 256, v. 407-410.

6. JOURDE 2012. La notion de lieu de culture est inspirée de BHABHA 2007. Sur le rôle politique de l'itinérance au XVI^e siècle, liée à l'apprentissage linguistique, voir HAMPTON 2001, p. 18. Pour une perspective profonde de la question des « migrants intérieurs » en termes de sentiment et culture du langage, voir les propositions de SIOUFFI 2007.

Par art subtil sur montagnes pierreuses
Rendant liqueurs fortes et savoureuses.
Mainte fontaine y murmure et ondoie,
Et en tous temps le Laurier y verdoie
Près de la vigne ; ainsi comme dessus
Le double mont des Muses, parnassus ;
Dont s'ébahit la mienne fantaisie
Que plus d'esprits de noble Poésie
N'en sont issus. Au lieu que je déclaire
Le fleuve Lot coule son eau peu claire,
Qui maint rocher transverse et environne,
Pour s'aller joindre au droit fil de Garonne⁷.

Le Lot, la Garonne nous ancrent directement dans la fameuse frontière « gasconne », tant géographique que symbolique, que traverse Marot. Ce faisant, le poète décrit un *locus amœnus* proche de la tradition du jardin clos, inspiré ici de Lemaire de Belges, et dont il a déjà usé pour sa « description du temple de Cupido⁸. Ce lieu idéal, proche du paradis⁹, est parfait dans sa médiocrité : le « point trop » chaud indique une situation méridionale, mais non exagérée, permettant la rencontre des différents climats. La diversité de la végétation semble alors incarner un point médian dans la diversité des nations et des langues du royaume.

Or cette description du jardin idéal est indissolublement liée à une autre métaphore horticole. Le poète n'a pas quitté une nature luxuriante et maternelle pour un sec désert paternel. Il a rejoint le « jardin des lettres » de François I^{er}¹⁰ :

Et d'autre part (dont nos jours sont heureux)
Le beau verger des lettres plantureux
Nous reproduit ses fleurs à grandes jonchées
Par ci-devant flétries et séchées
Par le froid vent d'ignorance et sa tourbe
Qui haut savoir persécute et détourbe,

7. MAROT éd. Lestringant 2006, p. 256, v. 377-394.

8. « Ce temps était un clos flori verger, / Passant en tout le val délicieux / Auquel jadis Pâris, jeune Berger, / Pria d'amour Pégasis aux beaux yeux : / Car bien semblait que du plus haut des Cieux / Jupiter fût venu au mortel estre, / Tant reluisait en exquise beauté. » *Ibid.*, p. 59, v. 143-150 ». Cf. FRAPPIER 1940.

9. Sur la tradition du jardin clos et son lien avec le jardin intérieur chrétien, voir DUPORT 2002.

10. « *The metaphorical "orchard" or "garden" of letters is a trope of royal propaganda, a sign of the entire operation of centralization undertaken by Francis I to form a unified France.* [Le «verger» ou «jardin» métaphorique des lettres est un trope de la propagande royale, un signe de l'opération de centralisation totale menée par François I^{er} pour constituer une France unifiée.] » HAMPTON 2001, p. 14.

4.1. Langue maternelle, langue paternelle : le paradigme Marot

Et qui de cœur est si dure ou si tendre
Que vérité ne veut ou peut entendre.
Ô roi heureux, sous lequel sont entrés
(Presque péris) les lettres et les Lettrés¹¹ !

Cette figure du verger se situe au carrefour de la tradition des fleurs de rhétorique, remontant à Tacite, de la représentation médiévale du royaume de France comme « Jardin du Christ » et de la notion de *translatio studii* figurée par le transplant¹². Elle participe ici, au même titre que le motif du voyage, d'une récupération des points clés de la politique de François I^{er} en faveur des lettres dans un texte formulant avant tout une auto-justification. Deux dynamiques se complètent : un mouvement centrifuge (la diversité incarnée par la végétation du Quercy) et un mouvement centripète (l'unification du royaume, au travers de l'expérience de la frontière). Les fruits maternels et l'itinérance paternelle se retrouvent dans le « verger » royal, *hortus Gallicus* qui donne au poète une assise solide sur laquelle bâtir et justifier son œuvre de « Lettré ».

Il n'est dès lors plus question d'une simple minoration du maternel allophone au profit du français paternel. La métaphore parentale, ou peut-être plus précisément l'image d'enfantement, fonctionne complètement : les deux éléments sont indissociables dans le récit de la constitution du moi poétique. Il n'y a pas de processus linéaire d'abandon du latin et des dialectes au profit du français, mais une transaction complexe qui réactualise une ancienne posture littéraire, la « modestie affectée », qui met régulièrement en scène une langue « grossière et sans art¹³ ».

On peut être surpris que la grossièreté ne soit pas cantonnée à la langue maternelle. De fait, Marot sort du schéma médiéval dans lequel *maternel* ou *vulgaire* sont des notions exclusivement péjoratives qui disqualifient le vernaculaire face au latin. Là où un Jean de Meun utilisait la topique de la modestie affectée pour excuser son « langage / rude, malotru et sauvage » dû à sa mère, face au beau langage de

11. MAROT éd. Lestringant 2006, p. 255, v. 367-376.

12. Notamment chez Symphorien Champier dans son *Hortus Gallicus* (1533). Sur tous ces aspects, HAMPTON 2001, p. 14-15.

13. « *Incondita ac ruri voce* », Tacite, cité dans CURTIUS 1956, p. 104.

Paris¹⁴, il généralise le reproche de grossièreté. La langue de son père n'était-elle pas elle-même un « rural et maternel langage¹⁵ » ? Mais partir du Quercy luxuriant et limer la langue du père n'a qu'une seule issue : le travail poétique au service du roi, dans le verger. La métaphore est à comprendre dans sa dimension la plus concrète, le verger étant le résultat d'une maîtrise des richesses de nature. C'est l'expérience des fruits maternels et du travail paternel qui permet au poète d'exercer au mieux son activité et ainsi d'accompagner François I^{er} dans son projet d'atteindre une grandeur digne des temps antiques :

Marot je suis, et Maro ne suis pas ;
Il n'en fut onc depuis le sien trépas ;
Mais puisqu'avons un vrai Mécénas ore,
Quelque Maro nous pourrons voir encore¹⁶.

Le poète dessine ici le champ de son action, dans lequel il parie à la fois sur le processus de « reconversion idéologique » qui valorise, au XVI^e siècle, le *maternel* au nom du *naturel*¹⁷, sur le choix linguistique incarné par le père, et enfin sur le projet politique de la monarchie centralisée, sous la figure du Père des Lettres. *Maternus*, *paternus* et *patrius sermones* semblent tous convoqués dans une transaction originale. Ainsi, pour reprendre le passage tel qu'il se présente dans l'*Enfer*, on parlera d'une fine articulation entre :

- la nécessité, pour se défendre, de justifier la qualité de poète dans un royaume-verger qui prétend, à terme, renouer avec la grandeur antique de Mécène et Virgile (v. 368-376) ;
- le poète est issu d'un terroir luxuriant, représentant les principales qualités du royaume (v. 377-394) ;
- il l'a quitté pour rejoindre la Cour tout en travaillant la langue (v. 395-406) ;
- de sorte qu'il en est devenu poète, pour son bonheur comme son malheur (v. 407-410).

14. Extrait du prologue de la traduction de la *Consolation de la philosophie* de Boèce, cité dans *HLF 2*, p. 330. Sur la valorisation topique du français de Paris et les distorsions d'interprétation engendrées par l'histoire philologique de la langue française, CERQUIGLINI 2007.

15. J. MAROT éd. Trisolini 1974, p. 83, cité dans JOURDE 2012, p. 112.

16. MAROT éd. Lestringant 2006, p. 255, v. 364-366.

17. Voir plus haut p. 173.

Ainsi, plutôt que le signe de l'abandon d'un langage désuet, la mention de l'occitan est ici constitutive d'un imaginaire linguistique qui a besoin de deux pôles, le maternel et le paternel, l'occitan et le français, la nature et l'artifice, pour énoncer une posture de poète.

4.2. Garros et la langue de la Reine

4.2.1. « *En l'atge bas apreza* » : Garros lecteur de Marot

Garros s'est très largement inspiré de Marot¹⁸. Le succès éditorial du *Psautier de Genève* en fait un modèle obligé des *Psaumes viratz*¹⁹. On n'est guère étonné de trouver à la fin de l'ouvrage une « Table Alphabétique », recensant les pièces traduites et, pour la plupart, les mettant en correspondance avec des mélodies tirées du psautier protestant, à l'exception d'une hymne catholique²⁰, sur le modèle :

A mas clamos. Psalme cinquieme, signature. A. feuillet huitieme, page tournee.
Accomodes luy le chant de Donnes secours Seigneur il en est heure²¹.

Cependant, le psautier huguenot est en grande partie composé de traductions de Théodore de Bèze et, de fait, sur les 58 psaumes traduits par Garros, 34 sont communs avec les *Pseaumes* de Marot²². Dans quelle mesure pouvons-nous parler de modèle marotique ? On peut commencer par remarquer que le titre choisi par Garros (*Psaumes de David viratz en rythme gascon per Pey de Garros laytores, dedicatz a la serea majestat de la Regina de Navarra*) n'est pas sans rappeler celui de la publication posthume des traductions de Marot (*Les Pseaumes de David mis en rithme françoise par Clement Marot*). Une telle proximité ne se retrouve dans

18. Les pages qui suivent reprennent et complètent quelques analyses proposées dans notre mémoire de master 1 *Le rôle de Clément Marot dans les Psaumes viratz de Pey de Garros*, sous la direction de Michel Jourde, ENS LSH, 2008.

19. Cf. BÈZE/MAROT éd. Pidoux 1962.

20. « Vous pouvez accomoder a l'un et a l'autre desdicts psalmes le chant de l'hymne que l']on chante en l'Eglise Romaine Gaude flore virginali[,] rangeant la mesure du triple a la commune. » Sur la valeur des indications musicales de Garros, KALININE-BOURTHOULE 1988.

21. GARROS 1565, f. I7.

22. Il s'agit des psaumes 1 à 15, 18, 19, 22 à 25, 32, 38, 46, 50, 51, 79, 113 à 115, 128, 130, 137, 138. Afin de distinguer les traductions propres à Marot à l'intérieur du *Psautier de Genève* complété par Bèze, nous employons le titre de *Pseaumes*, correspondant à l'édition Girard de 1550

aucune autre traduction ni paraphrase au XVI^e siècle et est d'autant plus frappante que le syntagme « Psaumes de David » est régulièrement incriminé par les critiques de Marot²³.

Cette affinité se confirme à la lecture des différentes dédicaces. La pièce paratextuelle dédiée « *A tresillustra e treshauta Princessa, la Regina de Navarra, Señoressa Majoressa de Bearn, etc.*²⁴ », Jeanne d'Albret, a des points communs avec la dédicace « Au treschretien Roy de France, François premier de ce nom » de Marot²⁵, plus qu'avec les *Epistres* introductives du *Psautier de Genève* que l'on doit à Calvin et Bèze. Sur un plan thématique, il y est fait grand cas des vertus mélodiques des *Psaumes*. L'abondance des expressions et des métaphores sur ce sujet s'oppose à la rigueur théologique des épîtres, dans lesquelles le lecteur est surtout mis en garde contre le danger des mélodies trop douces, propres à alanguir les âmes. Par ailleurs, Marot et Garros se présentent comme des intermédiaires entre Dieu et la communauté et les pièces reposent sur l'assimilation de la figure du souverain à celle de David. Ces premiers indices nous révèlent que la dédicace des *Psaumes viratz* peut être lue comme un palimpseste de celle des *Pseaumes* :

23. Cf. *Le Contrepoison des cinquante deux chansons de Clement Marot, faulsement intitulees par luy Psalmes de David* (DÉSIRÉ 1562), « que les traductions de Marot et Beze ne doivent estre appellées Psalmes de David » (CAPITIS 1563), « les traductions de Marot et de Bèze : sont faulsement appellées Psalmes de David » (CAPITIS 1564). Voir JEANNERET 1969.

24. « À très-illustre et très-haute princesse, la reine de Navarre, haut-seigneur de Béarn », GARROS 1565, f. A2.

25. MAROT éd. Defaux 1993, t. 2, p. 557-561.

4.2. Garros et la langue de la Reine

GARROS	MAROT
<i>e lo sens prophetíc/ Es volentés escu</i> [Et le sens prophétique est volontiers obscur »] (v. 58-59)	rendus obscurs et rudes d'intelligence (v. 157)
<i>Qi de bon co déjà t'es dat e consagrat,/ Si lo cantét aget te plaz de prene en grat</i> [(Psautier) qui de bon cœur déjà t'est donné et consacré, si ce petit chant il te plaît de prendre à gré] (v. 65-66)	Du résidu qui jà t'est consacré/ Si les voir tous il te venait à gré. (v. 169-170)
<i>Sus donq avant hilhotz n'auzètz David qi crida</i> [Allons donc! en avant les gars! n'entendez-vous pas David qui crie?] (v. 85)	Ici oit-on l'esprit de Dieu qui crie (v. 79)
<i>Apazauga, adossix, mitiga loorros/ Deu seño justament corrossat contra nos</i> [Apaïse, adoucït, mitige le courroux du Seigneur justement courroucé contre nous] (v. 97-98)	N'a-t-il au doux son de sa lyre/ Bien apaisé de Dieu courroucé l'ire? (v. 135-136)

Théodore de Bèze et Calvin sont malgré tout bien présents, comme en témoigne l'emploi de certains mots : les *utilitatz* [utilités] du psautier (v. 45), la *doctrina* [doctrine] (v. 4) correspondent au vocabulaire de Calvin dans son *Épître*. Quant à la *harpa cantadora* (v. 116), c'est l'exacte traduction de la « harpe chanteresse » de Théodore de Bèze (*Épître*, v. 28). Deux autres passages sont proposés par André Berry pour rapprocher les deux auteurs :

GARROS	BÈZE
<i>Sus donq avant hilhotz [...] Cantatz ara com'et...</i> [Allons donc! Allez les gars! chantez maintenant comme lui!] (v. 85 et 87)	Sus donc, amis, chantez-moi ces complaintes (v. 77)

<i>Consolation lo sens de l'home surpassanta, / Qi peus eixuperotz, e brocz d'aqesta vita, [Consolation surpassant le sens de l'homme, qui à travers les malheurs et les épines de cette vie...] (v. 112-113)</i>	Dont s'ensuivra un tel allegement, / Qu'en pleine mort aurez contentement. (v. 85-86)
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Enfin, c'est dans le double souvenir de l'*Épître* de Bèze (v. 12) et de la dédicace *Aux Dames de France* de Marot (v. 13) que le vers 52 peut se lire : « *E qe David Gascon en puplíc jo presente* [Et que David gascon, au public je présente] » ; « [ce psautier] à toy... je presente » ; « Je veux ici vous présenter [ces psaumes] ».

Si les *Psaumes viratz* ne se tournent pas franchement du côté explicitement protestant incarné par Bèze, c'est peut-être pour mieux regarder du côté de Marot, en tant que traducteur de la Bible, certes, mais aussi en tant que « Prince des poètes français ». Dès son premier ouvrage, Garros signale clairement son horizon littéraire : son écriture occitane se construit par rapport à l'écriture française²⁶, et principalement l'œuvre de Marot, qui a déjà pu influencer d'autres poètes toulousains. Ce modèle peut se caractériser par une continuité entre traduction et création, entre sacré et profane. La carrière de Marot est émaillée de traductions. Les premiers psaumes sont publiés sous forme de plaquettes dès 1531, le *Premier livre de la Metamorphose d'Ovide* en 1534, les *Six Sonnetz de Petrarque* en 1539, *L'Histoire de Leander et de Hero* en 1543 et les *Trois Colloques d'Érasme* en 1548. Ces traductions ne sont pas pensées comme des exercices servant de propédeutique à la véritable illustration en vernaculaire, comme ce sera le cas à partir de la Pléiade²⁷. C'est ce dont témoigne la dédicace au roi de la traduction d'Ovide :

26. Ce phénomène est souvent minoré dans les anthologies de poésie occitane. Pour René Nelli, par exemple, Garros « n'imité personne (sauf, naturellement, dans la mesure où tout poète procède en quelque façon d'un autre) – et surtout pas, quoi qu'on en ait dit, les Français. Il tire tout de son propre fonds ou de son pays », NELLI 1972, p. 8. La revendication d'un usage linguistique masque, chez beaucoup de commentateurs, les ressorts littéraires de l'œuvre. L'imitation littéraire est confondue avec la question de l'influence linguistique : citant Nelli, Kalinine-Bourthoule ajoute que Garros est « trop fier pour cantonner sa langue dans l'imitation », KALININE-BOURTHOULE 1988, p. 100.

27. Pour une histoire de la conception de la traduction et du rôle du traducteur au XVI^e siècle voyez GUILLERM 1988.

Parquoy (les laissant reposer [mes propres inventions]) jectay l'œil sur les livres Latins : dont la gravité des sentences, et le plaisir de la lecture (si peu, que j'y comprins) m'ont esprins mes Esprits, mené ma main, et amusé ma Muse²⁸.

Dans les traductions comme dans les inventions, c'est la main et la Muse qui sont à l'œuvre. Les traductions enrichissent les inventions, affinent l'esprit du poète. Ce phénomène prend une tournure très concrète lorsque le poète utilise les mètres et schémas rythmiques de ses chansons pour composer les *Pseaumes*. De même, Garros non seulement emprunte à Marot ses strophes²⁹, mais encore les utilise dans les *Poesias gasconas* puisque le *Cant nobiau* est composé selon le même patron que le psaume 23 « Resveillez vous chacun fidelle³⁰ ».

L'intertexte marotique porte sur un point précis développé par les différents dispositifs paratextuels de Garros. On retrouve les mêmes inflexions données à la posture de « modestie affectée³¹ ». Un premier parallèle peut être fait entre la dédicace des *Psaumes viratz* et le passage de l'*Enfer* déjà commenté :

*Comensant de parlá ta lenga Laytoreza,
Qui m'hoc grosserament en l'atge bas apreza :
Mes pux qe Diu mercè dam lo temps s'es cambiada
Au service de Diu era será mersada³².*

Chez les deux poètes, l'excuse du langage rude s'articule en deux points : une langue de l'enfance, grossière, et un long travail, qui la rend digne. Les deux termes sont inséparables ; c'est parce qu'elle a été grossière avant de se transformer que la langue du poète est estimable. On distinguera donc cette posture de celle d'Arnaud de Salette, qui, pour rendre compte de sa propre traduction du psautier en occitan, s'installe dans une langue *grossière*, utilisée en tant que telle :

28. MAROT éd. Defaux 1993, t. 2, p. 405.

29. Sur l'inventaire métrique des *Psaumes viratz*, voir BERRY 1997, p. 104-121

30. Strophe hétérométrique de 4 octosyllabes + 6 pentasyllabes ; formule de rimes abab/ccdeed. *Ibid.*, p. 239-240.

31. Voir plus haut, p. 179.

32. « Comménçant de parler ta langue lectouroise, qui me fut grossièrement apprise dans mon enfance ; mais puisque, Dieu merci, avec le temps elle s'est changée, au service de Dieu elle sera employée. » GARROS 1565, Déd., f. A3v, v. 71-74. L'intertexte est signalé dans JOURDE 2012 qui en fait son point de départ pour traiter de Marot et de Garros comme figures de transfuges.

*Que so que lo Frances ditz en fayssô gorriera
Nous ac representam a la moda grossera.
Tabê lo principau de mon intentioô
Es d'ayda los grosseés de noste natioô*³³.

Par ailleurs, on retrouve la « lime » de Marot dans la dédicace des *Poesias gasconas*. Le poète y développe un autre lieu commun, celui du livre offert au prince³⁴. Il imagine son ouvrage comme un enfant, dont il serait le père non remercié. Le « *liberôt* [petit livre] », en effet, se détourne de son créateur, « *et m'apera payraste* [il m'appelle mauvais père] »³⁵ :

*Aperas tu rigo Tacañ (dic jo labetz)
Quant l'Ossa sos Ossatz lecánn mantüa vetz
Horma d'aqera carn la ruda, e leja massa ?
Ou quant lo Menuzé peu hust lo ribôt passa,
Ou quand lo Sarralhé aplanix la gurgosa
Materia dam sa lima, ou quant la May curosa
De sa hilha los peus embolhatz escarmoä*³⁶[.]

Le travail poétique est mis sur un même plan que le travail maternel (animal et humain) et artisanal. La « *lima* » et le « *ribôt* » sont ici appliqués à une « *gurgosa materia* [matière rugueuse] ». L'adjectif *gurgós* étant à rapprocher des mots « gorge », « gosier », « jargon », « gazouiller³⁷ », la « rugueuse matière » de l'artisan ne serait-elle pas assimilable à la matière linguistique qu'est la langue de « *l'atge bas* » ? Ce jargon d'enfant, ou gazouillis, ne peut devenir langue poétique d'adulte qu'au prix d'un certain effort. La référence à l'« ourse » et à la « mère » accentue cette lecture, qui assimile complètement le travail sur le livre et le travail sur la langue de l'enfance. La « rude et laide masse » qu'est l'animal nouvellement né, le « bois » brut, la « matière rugueuse » et les « cheveux embrouillés » sont la

33. « Que ce que le français dit de façon élégante / Nous, nous le représentons grossièrement. / Aussi mon intention principale / Est d'aider les gens sans culture de notre nation » SALETTE éd. Darrigrand 2010, p. 103, v. 62-65.

34. COUROUAU 2008c, p. 302.

35. GARROS 1567, Déd., f. A1r, v.1 et 15.

36. « Appelles-tu rigneur, coquin, lui dis-je alors, quand l'ourse, lèchant sans cesse ses oursons, façonne de cette chair la rude et laide masse ? Ou quand le menuisier passe le rabot sur le bois ? Ou quand le serrurier aplanit la rugueuse matière avec sa lime ? Ou quand la mère attentive démêle les cheveux embrouillés de sa fille et la peigne le matin en la rabrouant ? » *ibid.*, f. A1v, v. 20-26.

37. Tous dérivent de l'« étymon onomatopéique G.G, “gosier” à opposition vocalique -A- / -O- et infixes Ø / -R- / -N-. » GUIRAUD 1978, p. 78.

figuration à la fois de l'objet poétique en devenir et du matériau linguistique dont il est issu : la langue de l'*atge bas*.

Le thème de l'enfantement, qui innerve toute la dédicace des *Poesias gasconas* en 1567³⁸, est déjà présent dans l'avis au lecteur des *Psaumes viratz* en 1565. Alors que le poète revient sur les modalités les plus linguistiques de sa traduction (l'orthographe notamment), il ajoute :

Cependent tu jouiras de ce peu de bien, que je t'ay acquis avec une peine si angoisseuse, que si tu le sçavois, [t]u aurois certes pitié de moy. Je ne t'en fairay point le discours : Ains fairay comme la femme qui ne se souvient point du mal quelle a souffert en l'enfantement, mais seulement de la joye qu'elle a receue, d'avoir produit en ce monde la maistresse creature des autres³⁹.

Ainsi, à partir de ce que nous avons appelé le « paradigme Marot », Garros opère une véritable collusion des thèmes de l'enfance, de la langue, de la création poétique et de l'enfantement.

Ce premier pan du discours épilinguistique des *Psaumes viratz* et des *Poesias gasconas* sert d'assise à un projet d'illustration. Dans l'avis au lecteur de 1567, Garros s'écarte de la modestie linguistique affectée telle qu'elle apparaissait chez Marot pour rejoindre une autre topique humaniste, la langue en besoin de culture :

Il est vray que nous l'avons destitué [=notre langage], Comme si un mauvais menagier laissoit en son champ plantureux croitre beaucoup de ronces, espines, et chardons : de sorte qu'il y aura peine de le remettre en son premier estat. Car si nous eussions cultivé nostre langue de mesme diligence que le Celtique a la siene, Ne luy en deplaise, nous ne luy cederions point en facunde⁴⁰[.]

Nous retrouvons une fois de plus l'image du jardin. La métaphore du champ est en effet courante, au XVI^e siècle, pour désigner l'effort de grammatisation propre à l'époque. Dans le cas de l'occitan, elle sert d'excuse et de défense : on ne saurait

38. « *Mes et per recompensa/ De l'avè produzît dam tau pena, e hatiga,/ Qe la hemna a parî son navét hilh darriga,/ Per mas labos, dam my no vo plus este* [mais lui, en récompense de lui avoir donné le jour avec autant de peine et de fatigue qu'une femme en couches quand elle met au monde (arrache) son nouveau-né, malgré tout mon travail, ne veut plus être avec moi] », GARROS 1567, Déd., f. A1r, v. 10-13.

39. GARROS 1565, Av., f. K2. Voir encore, dans la dédicace : « *Lo plus bêt e milho qè de my poyrè neixe* [le plus beau et le meilleur qui de moi puise naître] », *ibid.*, Déd., f. A3, v. 68.

40. GARROS 1567, Av., f. A3v.

demander à un poète gascon une œuvre similaire à celle d'un poète français, de même qu'on ne s'attend pas à ce qu'un champ laissé en friche donne immédiatement de beaux fruits :

(*Suite*) S'il dict qu'il me combatra sur cete querele, Je dy qu'il n'y a poinct de raison. Car puisqu'il se vante d'avoir melleures armes que moy, il y auroit de l'inæqualité au combat.⁴¹

Garros reprend donc ici une image commune et l'adapte à son cas particulier, pour énoncer sa propre *Défense et illustration*⁴² :

(*Suite*) Mais loué soit Dieu qui nous a enseigné les moyens pour pouvoir avecq le temps vallamment soustenir ceste honeste contention, Car si nous faisons conference de noz dialectes, si nous enquerons diligemment les origines et ethymologies de noz motz, si nous recerchons les livres et documens anciens escriptz de main en nostre langue, si nous retenons ce qu'Horace nous monstre en son art Poetique, Et sur tout, si nous avons des Mecenas, nous aurons entre nous asses de Vergiles : comme je pense en avoir faict quelque petite preuve en cet opuscul⁴³.

C'est à partir de sa lecture de Marot, tout en sachant intégrer les éléments novateurs du discours de la Pléiade, que Garros fonde son projet poétique.

4.2.2. « *David gascon* » : autorité royale, autorité linguistique et autorité littéraire

Que Garros commence son œuvre poétique gasconne par une traduction des *Psaumes* n'est pas sans rappeler le rapport étroit que ce texte biblique entretient, au XVI^e siècle, avec la question de la langue maternelle⁴⁴. Déjà le modèle marotique affirmait :

O bien heureux, qui veoir pourra

41. GARROS 1567, Av., f. A3v.

42. Sur la circulation des arguments entre l'œuvre de Du Bellay et les apologies de la langue occitane, COUROUAT 2003 et 2004.

43. GARROS 1567, Av., f. A4r.

44. Sur l'articulation entre les *Psaumes viratz* et les *Poesias gasconas* comme « fondation » puis « occupation » d'un territoire linguistique, nous renvoyons à l'analyse de GARDY 1998, p. 94. Nous reprenons et développons ici certaines analyses de notre mémoire de master 2, *Traduire la Bible pour le Roi : la question du sujet dans les Psaumes viratz de Pey de Garros (1565) et l'Apocalypse d'Auger Gaillard (1589)*, sous la co-direction de Michel Jourde et Philippe Gardy, ENS LSH, 2009.

Fleurir le temps, que l'on oyra
Le Laboureur à sa charrue,
Le Charretier parmy la rue,
Et l'Artisan en sa boutique,
Avecques ung Psalme, ou Cantique,
En son labeur se soulager :
Heureux, qui oyra le Berger,
Et la Bergiere, au boys estants,
Faire que rochiers, et estangs,
Après eulx chantent la haulteur
Du saint Nom de leur Createur⁴⁵.

L'image du laboureur, et des petites gens en général, qui pourraient chanter un psaume, grâce à sa traduction, est une référence directe à Érasme. L'humaniste considère en effet que le propre des *Psaumes* est d'être un chant accessible à tous. C'était le cas à l'époque de leur rédaction, de sorte que tous les entonnaient :

Rien n'était plus populaire que les *Psaumes de David* ; c'est au point que le laboureur en chantonnait des passages au manche de sa charrue, le pilote à son gouvernail, le marin à sa rame, le paysan à sa glèbe, le tisserand à son métier et la femme à sa quenouille ; les petits enfants, enfin, essayent d'en balbutier quelque chose à leur nourrice, avant que de savoir parler⁴⁶.

Dès lors, la noble tâche du traducteur est de retrouver cette familiarité de la Lettre divine avec sa langue maternelle :

Ah, si le paysan à sa charrue en chantait des versets [des Évangiles], si le tisserand à ses navettes en modulait un passage, si le voyageur allégeait sa route avec des récits de ce genre⁴⁷ !

Ce que nous retenons de ces deux extraits fameux, c'est le passage d'une description nostalgique de la transparence linguistique des temps bibliques, au souhait d'une transparence retrouvée dans la langue maternelle. Marot, pas plus qu'Érasme, n'imagine pas un instant avoir recréé un langage divin propre à habiter le laboureur. Mais c'est cet objectif qui motive et justifie l'entreprise poétique de traduction des *Psaumes*, toute entière tournée vers l'effet qu'ils peuvent produire. Cette attitude, à nouveau, est à distinguer de la posture d'Arnaud de Salette, qui souhaite ajouter une

45. MAROT éd. Defaux 1993, « Aux Dames de France », p. 629, v. 41-52.

46. ÉRASME éd. Blum/Godin/Margolin 1992.

47. *Ibid.*, p. 597-598.

nouvelle langue aux différentes traductions qui déjà rendent compte des *Psaumes* hébreux :

*De son temps ed cantaba en Ebriu solament :
Après Diu a volut que tout semblablement
Lo Grec et lo Letiû son Prophete parlassa,
Et tant Grecs que Letiûs en lor lengoa ensegnassa.
despux ed a parlat enter nous lo Bernes
Et ara, com auditz, ed parla lo Bernes :
Lo Bernes pauc batut en versificatura :
Toutasbetz qui receu la medixa mesura
Que lo soupte Gascoô ny lo Frances gentiu,
Et exprime auta plaâ, sa cuti jo, l'Ebriu
De David que los autz⁴⁸.*

Le ministre béarnais ne s'appuie pas sur le vœu érasmien, mais sur le thème de la glossolalie. Dieu a voulu donner le don des langues à ses serviteurs, qui permet de donner à entendre le sens de l'Écriture. C'est ainsi que Salette légitime son écriture vernaculaire non par la création d'un chant, performance poétique et liturgique, mais par la compréhension accrue du peuple, « *aydaá los grosseés de noste natiöô / A conexe e laudaá la majestat Divina*⁴⁹ ».

Il y aurait donc deux voies possibles : la création vernaculaire d'une version des *Psaumes* recréant le rapport direct que les Hébreux entretenaient avec leur propre langue maternelle, ou bien l'entreprise, potentiellement modeste⁵⁰, de mettre la Lettre divine à la portée des différentes nations. Or il se trouve que Garros se situe à la croisée de ces deux options. Il appuie son projet à la fois sur la tradition de glossolalie (« *Seño tu qi lauzát vos este en totas lengas*⁵¹ ») et sur le souhait d'entendre à nouveau la Parole sincèrement chantée : « *cantatz ara com'et, pux*

48. « De son temps il ne chantait qu'en hébreu : après Dieu a voulu que de même son Prophète parle grec et latin, et enseigne dans leur langue tant les Grecs que les latins. Puis il a parlé parmi nous français ; et maintenant, comme vous l'entendez, il parle béarnais, le béarnais peu employé en versification, qui accepte la même mesure que le gascon vif et le français noble, et exprime aussi bien que les autres, je pense, l'hébreu de David. » SALETTE éd. Darrigrand 2010, p. 100-103, v. 47-57.

49. « Aussi mon intention est-elle d'aider les gens sans culture de notre nation à connaître et à louer la majesté divine. » *Ibid.*, p.102-103, v. 63-65.

50. Salette précise que son béarnais n'est pas à la mesure des traductions françaises et gasconnes (Marot, Bèze et Garros) (« *Lo Berne pauc batut en versificatura : / Toutasbetz qui receu la medixa mesura / Que lo soupt Gascoô ny lo Frances gentiu* [Le béarnais peu employé en versification / Qui accepte toutefois la même mesure / Que le gascon vif et le français noble] » *ibid.*, p. 100-103).

51. « Seigneur, toi qui veux être loué dans toutes les langues », GARROS 1565, f. A3v, v. 81.

*q'ara l'entenetz,/ De seguí sos acordz e sos cantz aprenetz*⁵². » Tout comme chez Érasme, ce souhait est nuancé par la reconnaissance que la langue vernaculaire (la langue des hommes en général, pour l'humaniste) ne peut pas, par définition, être entièrement à la hauteur de la langue divine (« *La lenga a detracta de nostas gens auzarda* »). Toute l'entreprise réside dans ce travail de la langue maternelle pour la faire tendre vers la perfection de la Lettre. Là où Salette descendait vers les « *grosseés* », Garros, se mettant dans les pas d'Érasme et de Marot, déploie son énergie à élever la langue « *grosserament apreza* ».

Cependant le rapport entre langue de Dieu et langue maternelle nécessite, chez Garros comme chez Marot, un troisième terme, qui est la langue du souverain. Les deux poètes opèrent le même geste, d'assimiler la figure royale à la figure de David. La première dédicace fait explicitement de François I^{er} un nouveau David :

Tant est cest oeuvre et Royal, et chrestien,
Que de soy mesme il se dict estre tien :
Qui as par droict de treschretien le nom,
Et qui es Roy, non de moindre renom
Que cestuy là, qui me du saint Esprit,
A le dicter, et le chanter se prit⁵³.

Garros, quant à lui, semble rivaliser avec son intertexte puisqu'il fait de la reine de Navarre une égale de David :

*Qui ses corre ta' loñ en Terra Palestina,
Après de Salomon as la sancta doctrina,
E d'un meste plus grann que Salomon no hoc,
E de qui Salomon sas vertutz aprenhoc*⁵⁴.

Jeanne d'Albret n'est plus seulement l'image d'un héros biblique, elle est une héroïne biblique, qui tire directement ses qualités de Dieu, de sorte qu'elle dépasse les vertus attribuées à François I^{er} :

52. « Chantez désormais comme lui, puisque maintenant vous le comprenez ; à suivre ses accords et ses chants apprenez. » *Ibid.*, f. A3v, v. 87-88.

53. MAROT éd. Defaux 1993, p. 537, v. 5-10.

54. « Toi qui sans courir si loin en terre palestine, / as appris de Salomon la doctrine, / et d'un maître plus grand que ne fût Salomon, / et de qui Salomon apprit ses vertus. » GARROS 1565, f. A2.

GARROS	MAROT
<p><i>tu n'as passat la nature hemnenca/ Sola- ment, mes vensut la vertut homenenca</i> [Tu n'as pas seulement dépassé la nature fé- minine, mais vaincu la vertu masculine] (v. 17-18)</p>	<p>Car [David] fut Roy de pru- dence vertu :/ Et tu es Roy tout orné de vertu (v.15-16)</p>

L'écho entre les deux textes se répercute sur le récit épilinguistique. Pour Marot, son projet de traduction des *Psaumes* cherche la garantie de la langue du roi, François 1^{er} étant alors convoqué non seulement comme symbole de l'usage écrit du français, mais encore comme l'initiateur des études hébraïques permettant de cultiver, en retour, le vernaculaire :

Ainsi (ô Roy) par les divins esprits
Qui ont soubz toy Hebrieu langaige appris,
Nous sont jectés les Psalmes en lumiere,
Dont apres eulx (si peu, que faire sçay)
T'en ay traduit par maniere d'essay
Trente sans plus, en ton noble langaige,
Te suppliant les recevoir pour gaige
Du residu, qui jà t'est consacré,
Si les veoir touts il te venoit à gré⁵⁵.

L'autorité royale est double : elle cautionne l'intelligence du texte et la noblesse de la langue. Or nous avons vu que pour parler de la langue maternelle, Garros ne s'appuie pas tant sur la dédicace à François 1^{er} que sur l'*Enfer* de Marot. Ce n'est plus l'image du poète officiel qui est retenue, mais celle du transfuge linguistique. L'occitan est bien rapporté à la reine (« *ta lenga Laytoreza* »), mais ne bénéficie d'aucune autorité. Bien au contraire, le poète se retrouve seul avec ses modestes moyens pour venir à bout du texte biblique :

*e lo sens Prophetíc
Es volentés escu : de mon cós las menigas
Horsas, sonn de repaus alternatiu amigas
Lo lengatge Gascon no s'leixa coeytivá :*

55. MAROT éd. Defaux 1993, p. 561, v. 161-170.

*E ma veü no s'pót bonament avivá*⁵⁶.

On mesure là toute la complexité du jeu intertextuel mené par Garros, qui mêle le discours de légitimation noble de la traduction des *Pseaumes* au discours sur le travail nécessaire de la langue *paternelle* de l'*Enfer*. Cette dimension de la dédicace des *Psaumes viratz* nous semble empêcher une lecture faisant de Garros le champion du nouvel État protestant construit par Jeanne d'Albret⁵⁷. L'allégeance à la couronne de Navarre n'est pas de nature à fournir une autorité quelconque pour le projet que constituent les *Psaumes viratz*⁵⁸. C'est même le souverain qui est institué juge de la réussite de la traduction, puisque le poète espère que ses psaumes ne seront pas méprisés dans cette nouvelle version :

*Jo m'gauzi assegurá, q'eras Gasconizadas
Per aqó no t'seran rudas ny mesprezadas.
Jo son hora de my, si cantá jo no t'auzi
Quauqe psauqe d'aqetz qe prezentá jo[]t'gauzi*⁵⁹.

C'est sur ses propres facultés que Garros compte pour « gasconner » les *Psaumes*. Il situe sa voix entre hésitation respectueuse (« *no gauzi* ») et assurance conquérante (« *assegurá* »). Le poète entend récolter les fruits de son travail : il a su limer le gascon grossier. Le *jo* omniprésent prend le pas sur la reine, simple témoin de l'œuvre, rappelée par un pronom enclitique placé entre le sujet et le verbe *oser* à la première personne (« *jo no t'gauzi, jo t'gauzi* »), ou devant la troisième personne

56. « Et le sens prophétique est volontiers obscur. De mon corps les faibles forces sont amies du repos alternatif; le langage gascon ne se laisse pas apprivoiser, et ma veine ne se peut bonnement aviver. » GARROS 1565, f. A3, v. 58-62.

57. « Garros est bien le sujet dévoué de la maison de Navarre, il a bien l'intention de devenir un écrivain officiel de la cour béarnaise », LAFONT 1970. Jean-François Courouau a d'abord repris l'hypothèse d'un Garros proche du pouvoir navarrais (COUROUAU 2002), avant de nuancer son analyse (COUROUAU 2008c). Trop peu de pièces d'archives nous sont parvenues pour permettre une conclusion définitive sur le sujet. Voir chap. 6, p. 300.

58. De même, à propos de la dédicace des *Poesias gasconas*, Jean-François Courouau note : « En dédiant son livre de poésie profane d'inspiration virgilienne au prince de Navarre, Garros espère trouver moins le souverain d'un nouvel État gascon – cela, il ne le dit pas – qu'un protecteur généreux, prêt à soutenir financièrement l'ambitieux projet religieux, littéraire et linguistique qui est le sien. » *ibid.*, p. 305.

59. « J'ose m'assurer que, quoique gasconnisées, [ces chansons] ne te seront pas rudes ni méprisables. Je suis hors de moi, si je ne t'entends pas chanter quelque psauqe de ceux que j'ose te présenter. » GARROS 1565, f. A3v, v. 91-94.

des *Psaumes* gascons : *no t'seran*⁶⁰. Nous proposons de lire la distribution des pronoms dans ce passage comme concourant à une mise en retrait de la reine dans la relation privilégiée entre le poète et les *Psaumes*. Le *jo*, forme tonique, est placé en position forte en début de vers (v. 91, 93), *eras* et *aquetz* en milieu de vers (v. 91, 94). Le *t'*, quant à lui, en tant qu'enclitique, est renvoyé en périphérie, en dépendance du *jo*. C'est ainsi que ce qui peut être lu comme l'expression du respect dû à la personne royale s'intègre tout aussi bien dans une affirmation de la légitimité du travail du poète. C'est pourquoi la bénévolence de la reine ne fait aucun doute :

*Et me sembla déjà qe ta votz Angelica
Penetranta au dessus de la vota cœlica
Apauzauga, adossix, mitiga lo corros
Deu seño justament corrossat contra nos*⁶¹.

4.2.3. « *Dam la Gascona votz* » : l'accord de la langue maternelle

De la *Dédicace au Roi*, Garros retient l'image d'une reine vertueuse qui sert de modèle aux *Psaumes*. Mais il combine également cet intertexte avec l'épître *Aux Dames de France* de Marot consacrée au chant. Le poète se pose avant tout comme celui qui va faire chanter la nation gasconne⁶². Son but est d'accorder la « voix gasconne » à la « harpe chanteresse⁶³ » de David. C'est-à-dire qu'il prend à sa charge de créer le chant adéquat. C'est là une prise de distance avec le modèle marotique qui insistait sur le thème de l'*instrumentum Dei* : on ne fait jamais que

60. La graphie de Garros ne rend pas compte de l'enclise. En graphie classique, on écrirait : *jo no't gausi, no't seràn*.

61. « Et il me semble déjà que ta voix angélique, pénétrant au-dessus de la voûte céleste, apaise, adoucit, tempère le courroux du Seigneur justement courroucé contre nous. » GARROS 1565, f. A3v-A4, v. 95-98.

62. *Ibid.*, f. A3v, v. 85-88.

63. « *Hassám regná David, acoplem (et es hora)/ Dam la Gascona votz sa harpa cantadora* [faisons régner David, accordons, il en est temps, avec la voix gasconne sa harpe chanteresse] », *ibid.*, A4, v. 116-117.

donner corps à la voix de Dieu⁶⁴. Plus encore, David – et donc François I^{er} – n'est qu'un résonateur de la Parole :

Icy oyt on l'Esprit de Dieu, qui crie
Dedans David, alors que David prie :
Et tant faict de luy ne plus ne moins que faict
De sa musette ung bon joueur parfaict⁶⁵.

Dans les *Psaumes viratz*, les Gascons sont invités à chanter *comme*, ils sont dans une posture imitative, et non présentés comme simples instruments d'une voix qui les dépasse, ce qui est figuré par l'image de l'« accord ». Garros travaille sa langue grossière de façon à ce qu'elle soit employable pour le chant divin, qu'elle puisse *s'accorder* avec l'instrument divin. Cela rejoint la distinction rappelée plus haut entre une langue qui a dû changer et un « langaige noble » et royal. Le rôle du poète est ici d'élever son vernaculaire pour le rapprocher de la Parole.

Dans cette perspective, c'est cet effort du poète d'accorder sa langue grossière au chant divin que doit arbitrer la Reine⁶⁶. Pour ce faire, est institué un contrat de l'éloge particulier⁶⁷. Garros, certes, prête allégeance à la reine de Navarre, mais dans l'hyperbole de ses louanges se forme l'idée que l'éloge découle de vertus que la reine doit continuer à démontrer. Autrement dit, le contrat est contraignant pour les deux parties. Le poète se doit de faire un éloge, la reine se doit d'être vertueuse. C'est dans cette transaction que Garros place l'objet qu'est la langue maternelle. La langue *laytoresca* [lectouroise] est d'abord, symboliquement, celle de la reine et à ce titre le poète ne peut que la recevoir, *grossièrement*. Or toute

64. Sur cette thématique, que Marot développe à partir des préfaces de Lefèvre d'Étaples, voir MAROT éd. Defaux 1993, n. 5, p. 1214.

65. *Ibid.*, p. 559, v. 79-82. De même, dans l'épître *Aux Dames de France* : « Ce n'est qu'amour, Amour luymesme, Par sa sapience supresme, Les composita, et l'homme vain N'en a esté que l'escrivain. » *ibid.*, p. 628-629, v. 19-22.

66. « Tout, ou presque tout, s'ordonne autour de l'émergence, à la fois modeste et impérative, d'un sujet dont l'existence même est ici en jeu : celui qui porte la charge de l'écriture et que définit d'abord l'écart entre le mépris, l'état de grossièreté et d'enfance, à Lecture, et la quête, par amour du pays, d'une musique et d'une harmonie à la fois royales et divines. Il y a conflit majeur entre ces deux états que tout oppose mais qui sont pourtant les éléments constitutifs d'un seul et même sujet parlant et écrivant de sa propre décision. Et c'est ce conflit que le double arbitrage de la reine et de Dieu sont – aussi – censés résoudre. » GARDY 1998, p. 93.

67. Sur la notion de « contrat de l'éloge », LANGER 1999.

Chapitre 4. Pey de Garros et la lenga Laytoreza

sa fonction est d'améliorer son usage de la langue maternelle pour pouvoir enfin rendre le double hommage d'une reine vertueuse et d'une langue capable de dire les *Psaumes*. En échange, le souverain est sommé d'accepter l'œuvre et la langue nouvellement parée. Garros a fait le travail de traduction (*virar*), à Jeanne d'Albret de faire la performance :

*Perqe no serè donq per ta Musica dossa
Virát de nos lo dard de Diu qi se corrossa*⁶⁸ ?

Sa vertu inestimable, son héroïsme biblique, ont pour contrepartie le devoir de chanter les *Psaumes viratz* pour pouvoir détourner (*virar*) le dard de Dieu. C'est cet acte qui fonde le sens de l'œuvre poétique, puisqu'il servira d'exemple aux Gascons :

*(suite) Mes qe nosautz subjéctz hassám a ton exemple
Deu las de l'Eternau resoã tot lo temple*⁶⁹.

Car c'est bien à la « *nation gascona* » que s'adresse, en dernier lieu, Garros. C'est elle qui va enfin apprendre à chanter dignement Dieu, dans sa langue ; c'est pour elle, sous l'œil bienveillant de la couronne et de la communauté savante, qu'il faut se presser :

*Perqe donq libe plen de doctrina tant bona
Siã communicat a la nation Gascona,
Per l'amo deu pays gau qe jo m'diligente,
E qe David Gascon en públíc jo presente
Pux qe lo Rey ac vó, et tant de gens sçabens
Me pican, accusáns mos trigotejamens*⁷⁰.

Loin de constituer un étonnant nationalisme pré-romantique mêlant langue nationale et amour du pays, cette dédicace énonce une transaction complexe autour du langage maternel. Le poète l'emprunte symboliquement à la royauté, non parce qu'il en tirerait une noblesse, mais pour servir le Roi en faisant œuvre littéraire. Le projet

68. GARROS 1565, f. A4, v. 104-105.

69. « Pourvu que nous, tes sujets, fassions à ton exemple résonner tout le temps des louanges de l'Éternel », *ibid.*, f. A4, v. 106-107.

70. « Pour donc que ce livre plein d'une si bonne doctrine soit communiqué à la nation gasconne, pour l'amour du pays il faut que je me diligente et que David gascon je présente au public, puisque le Roi le veut et que tant de personnes savantes me pressent et accusent mes atermoiments. » *Ibid.*, f. A3, v. 49-53.

de « Défense et illustration » utilise le signe royal pour acter le nouvel idiome littéraire. Le gascon, présenté au public sous la forme de *Psaumes de David*, se distingue désormais des « nations barbares » :

Regina atau regná poscas hurosament :
Atau nos goberná tu poscas longament,
Atau pauze ton hilh ornat de gratias raras
Lo juñ de servitúd sur las natios Ba[r]baras⁷¹.

4.3. L'invention de la littérature gasconne

Les deux recueils de Garros semblent être une exception. L'éclat de leur voix gasconne brille particulièrement dans un siècle où très peu d'œuvres que nous qualifions de littéraires s'expriment en occitan. Mais si ces deux ouvrages sont exemplaires par leur rareté et pour l'échec qu'ils représentent, celui d'une langue gasconne largement illustrée, ils le sont aussi pour la forte impression de cohérence qu'ils dégagent et pour l'assurance de leur auteur. On peut se demander si, à l'instar de Nostredame avec sa réhabilitation des troubadours comme ancêtres des Provençaux modernes⁷², Garros ne représenterait pas une solution par le haut à la situation diglossique de minoration de l'occitan par le français. D'autres écrivains, dans le même contexte sociolinguistique, revendiquent une activité créatrice non sérieuse, malgré leurs références lettrées, comme le « poète-charron » Auger Gaillard⁷³. Garros, lui, affirme clairement que son geste correspond à l'institution d'une littérature haute, entièrement autojustifiée.

71. *Ibid.*, f. A4, v. 120-123.

72. En 1575, Nostredame fait paraître un recueil de *Vies* des troubadours. Il s'agit d'une réécriture mythographique des *Vidas* et *Razos*, biographies médiévales des troubadours, qui sert à illustrer le comté de Provence.

73. Auger Gaillard se met lui-même en scène comme « poète-charron ». Il a été âprement discuté de l'origine sociale réelle de l'auteur, soit bourgeois faisant le choix d'une poésie « popularisante » (CASTAN 1967), soit artisan accédant tant bien que mal à une certaine culture lettrée (LAFONT 1970, p. 92-105). Dans notre comparaison avec Garros, c'est la *persona* artisanale du poète qui nous intéresse et non son mode d'apparition.

4.3.1. Un mythe des origines

L'avis « au lecteur » des *Poesias gasconas* s'ouvre sur une distinction radicale entre « le François celtique, et le Gascon ⁷⁴ ». Le premier terme de cette dichotomie renvoie à un discours topique au XVI^e siècle sur l'origine celte des Français, que l'on peut désigner comme le « mythe troyen ⁷⁵ ». Parler de « français celtique » relève donc d'un discours situé et courant. La non détermination du « gascon », à l'inverse, témoigne d'une question ouverte. Les origines de l'Aquitaine, souvent sentie comme un élément particulier dans l'ensemble des Gaules, sont en effet discutées tout au long du siècle. Élie Vinet est soucieux de montrer les multiples redéfinitions de l'Aquitaine, depuis la description des Gaules par César jusqu'aux différentes conceptions médiévales et modernes de la Guyenne ⁷⁶. Dans ses *Recherches de la France*, Étienne Pasquier souligne l'exception que représente l'ancienne Aquitaine :

Ce lieu par aventure requiert, apres avoir fait mention de quelques autres nations, qui butinerent les Gaules, parler sensiblement des Gascons, peuples certainement inconnus à nos vieux Gaulois, lors mesmement qu'ils sentirent le debord de tant de peuples estrangers ⁷⁷.

Le peuple en question est difficile à dater, ce qui amène Pasquier à formuler une hypothèse en rapprochant deux interprétations. D'un côté, le nom de « Languedoc » est tiré de « langue de Got », et ce malgré l'autorité de Dante et sa tripartition célèbre entre langues de *si*, d'*oc* et d'*oïl* ⁷⁸ :

Quant à moy, je ne fais aucun doute que le pays de Languedoc n'ait dit ⁷⁹ par une transposition et altération de parole quasi Langue de Got : encore que je sache que l'erreur commune soit que l'on estime que ce pays soit ainsi nommé de cette diction Oc, qui signifie entr'eux : Ouy, pour laquelle cause

74. GARROS 1567, Av., f. A 3.

75. Voir la thèse de Claude-Gilbert Dubois (1972) ainsi que sa synthèse plus récente (2009, p. 215-232). Sur la « reconstitution hypothétique » que représente le celto-gaulois, dont l'absence de traces permet d'imaginer toutes sortes de généalogies du français, voir DEMONET 1992, p. 351-376.

76. VINET 1565, f. A 1-A 2v.

77. PASQUIER éd. Demonet et al. 1996, I, 13, p. 313.

78. On retrouve cette dérivation *langue d'oc* < *langue de Goth* dans un ouvrage de curiosités linguistiques édité à Toulouse en 1578 et intitulé *Les joyeuses recherches de la langue tolosaine* (ODDE DE TRIORS ed. Noulet 1892, p. 3). Sans plus d'explication, Rabelais utilisait déjà la forme « Languethoth ». Sur la question de la langue des troubadours au XVI^e siècle, DEMONET 2012.

79. *N'ait dit* : ne veuille dire.

4.3. L'invention de la littérature gasconne

quelques ignorans diviserent atures-fois la France ent Langue d'oc et Langue d'oüy, comme voulans dire que les uns prononcent Oc, les autres Oüy⁸⁰.

Le second élément mis en avant est le rapprochement Gascons > Vascons > Visigots, emprunté à l'humaniste italien Flavio Biondo. On remarquera qu'il est impossible de distinguer, dans la pensée de Pasquier, si la recherche de l'origine de la langue précède celle du peuple ou vice-versa. Ce sont les deux faces d'une même pièce. Par ailleurs, l'altérité gasconne, dans l'histoire et dans la langue, suscite la frontière linguistique français-occitan et les questions qu'elle soulève. L'hypothèse de l'origine gothique est explicitement présentée comme une réponse à un problème d'institution socio-politique face à l'hypothèse oc / oïl : « c'est chose grandement ridicule d'estimer, que par ces deux distinctions affirmatives l'on ait voulu diviser toute cette France⁸¹ ». Ainsi, en ouvrant son ouvrage poétique sur « noz deux langages principaux », Garros met le doigt sur un problème épineux et le passage de ce *nous* collectif, englobant à la fois le « français celtique » et le « gascon », au *nous* particulier qui vise précisément les Gascons (« je parleray du nôtre ») est une forme de réponse à ce problème. Contrairement à Pasquier, Garros entreprend de parler du gascon et de ses origines sans pour autant abandonner l'idée de bipartition de l'espace linguistique que représente à ses yeux le royaume de France. Face à l'hypothèse gothique, qui minimise en quelque sorte, l'altérité gasconne aux yeux de Pasquier, Garros propose une nouvelle antiquité du gascon.

En faisant du héros Francus un descendant d'Hector, le « mythe troyen » fait pointer le français – et ses origines celtes – vers le grec. Cela laisse, en quelque sorte la voie libre du côté du latin pour illustrer le gascon. C'est dans cette brèche que s'engouffre Garros, mais son argumentaire prend une forme étonnante. Il affirme en effet l'antériorité du gascon sur le latin :

*Om ditz que nostes bos anticz
Nos auen en nombres poetiqs
Descriut lo Ceu Empyreau,*

80. PASQUIER éd. Demonet et al. 1996, p. 313.

81. *Ibid.*

*Lo mauement Celestiau,
E las estelas declaradas
Tant mauedissas, qe gahadas :
Las gaboladas de la terra,
Qui cauzan en l'aire tau goerra,
Qu'et nos sembla que la gran' mola
Deu monde bas, jumpla, e tremola :
Etz auen leixat per historia
Deus heitz Heroicz la memoria :
Et qant a la causa rustica
Etz n'auen descriut la practica
Qui per Columella es estada
Despux en Latin translatada.
Labetz nosta lenga regnaua,
E dessus totas tryumphaua⁸²[.]*

L'antiquité gasconne aurait constitué un âge d'or, littéraire et scientifique, de telle sorte que même les monuments latins n'en furent que les copies. Le paradigme de la *translatio studii*, difficilement soutenable dans le cas gascon, laisse la place à une image de « *bos anticz* » excellents et précédant le modèle latin. Garros serait-il à considérer comme un « fou du langage » (au même titre, par exemple que son éditeur Alcée Durrieux⁸³) ? Fait-il preuve d'ignorance, d'inconséquence ou encore d'imposture ?

Ce geste doit d'abord être resitué dans les pratiques poétiques de son temps. Pierre de Brach, dans son éloge de Bordeaux, constitue un exemple de réécriture poétique des travaux antiquaires tels qu'ils se pratiquaient au XVI^e siècle⁸⁴. Il semble en effet, pour rédiger son *Hymne de Bourdeaux*, s'appuyer sur *L'antiquité de Bourdeaux* d'Élie Vinet⁸⁵. Celui-ci fait état non seulement d'une connaissance lettrée

82. « On dit que nos bons Anciens nous avaient en nombre poétique décrit le Ciel empyréen, le mouvement céleste, et dénommé les étoiles tant mobiles que fixes, les gambades de la terre qui mettent dans l'air un si grand désordre qu'il nous semble que la grande meule de ce bas monde branle et tremble. Ils avaient laissé, pour l'histoire, la mémoire des faits héroïques ; et, quant à la chose rustique, ils en avaient décrit la pratique, traduit depuis par Columelle en latin. Alors notre langue régnait et triomphait par-dessus toutes », GARROS 1567, Ep. III, v. 61-78, cité et traduit dans BERRY 1997, p. 26.

83. Sur la notion de fou du langage, voir YAGUELLO 1984, sur son application au cas d'Alcée Durrieux, voir DINGUIRARD 1976.

84. Le rapprochement est signalé dans COOPER 2005.

85. VINET 1565.

du passé gascon, notamment par l'autorité d'Ausone, mais encore de véritables découvertes archéologiques :

L'an mille cinq cens cinquante sept, qu'on cuidoit fortifier Bourdeaus, on trouva en terre hors la ville aupres du boulevard de porte Düos, des fondemens de bains et estuves : mais cela est caché, et ne se peut voir ni autrement reconnoistre⁸⁶.

Le propos n'est pas seulement de s'inscrire dans une certaine actualité, la découverte datant de sept ans, mais, à l'occasion d'une entrée royale, de faire une véritable *présentation* de la ville. Seul ce qui est visible et que l'on peut reconnaître a droit à un développement (« mais cela est caché... »). Pierre de Brach, en revanche, a manifestement un projet de *représentation* (« je veux chanter Bourdeaux⁸⁷ »). Dans un souci d'illustration poétique, il développe longuement certaines descriptions, inspirées de l'ouvrage de l'antiquaire et saturées de termes architecturaux techniques mais en prenant certaines libertés. Il en va ainsi du palais Tutelle. Il s'agit pour Vinet d'un « bastiment de pierre, quarré longuet⁸⁸ ». Brach retient le mot de *carré* (« Superbe bastiment, dont le tour mesuré / Non si large que long, se monstre quarré⁸⁹ »), sans tenir compte des mesures précises données par Vinet (« d'environ huitante six piés de long, et soixante trois de large⁹⁰ »). Les décomptes des colonnes visibles et disparues ne concordent pas non plus⁹¹. Si, comme le suppose Richard Cooper, le texte de Vinet est bien la source principale de Brach, on assiste à une réécriture qui prend appui sur quelques éléments clés pour développer une description versifiée relativement alambiquée. Après le détournement du mot « quarré », c'est au tour de la voûte :

86. *Ibid.*, f. A4v.

87. BRACH 1576, f. 70.

88. VINET 1565, f. A4v.

89. BRACH éd. Dezeimeris 1862, p. 85, v. 451-452.

90. VINET 1565, f. A4v-B1.

91. « Desquelles y a encore dixhuit pour le jourd'hui » (*ibid.*, f. B1), « Huit colonnes encor sur leurs pieds sont dressées », « Il n'en reste que cinq devers l'autre costé », « Les colonnes d'un bout sont du tout ruinées, / N'ayant en la largeur prise sur l'autre bout / De cinq qui se montroient laissé que trois debout » (BRACH éd. Dezeimeris 1862, p. 85, v. 458, 460, 462-464). Il est toutefois possible que deux colonnes se soient effondrées entre les constations de Vinet et celles de Brach, même si le bâtiment a pu être dessiné par Perrault presque un siècle plus tard, avant sa destruction (*ibid.*, p. 84-85, n. du v. 450).

VINET : [...] sans couverture vouté par le bas de façon plate à l'antique⁹²

DE BRACH : De ses soubassements la grandeur eslevée
Dans son milieu resserre une voute cavée
A la plate façon, et semble que l'ouvrier
Au dessus de la voute ait fait un cavalier⁹³.

À la lumière de cet exemple, on peut mesurer à quel point l'activité poétique au XVI^e siècle peut se détacher sciemment des faits exposés en prose. Le mouvement d'amplification propre au poème suppose la récupération de termes précis, voire savants, tout en leur donnant une forme d'autonomie. Nous serions donc enclins à lire dans le passage cité de Garros un de ces procédés de transformation de lieux communs humanistes (origine et antiquité des langues, question de la transmission des textes latins) en un matériau poétique.

C'est pourquoi un monde sépare Garros et Nostredame, qui entrent dans la « voie étroite⁹⁴ » de la littérature occitane par la porte prestigieuse de la mythographie littéraire, et des auteurs tels que Pierre de Nogerolles et Pierre Du Cèdre ou encore Auger Gaillard dont les œuvres se caractérisent par la pratique du masque et du rire⁹⁵.

On peut toutefois voir dans cette étonnante affirmation d'une antériorité littéraire du gascon sur le latin autre chose qu'une sorte d'envolée lyrique permise au poète. Il est en effet remarquable que cette déformation des faits – rien ne permet de supposer une source « gasconne » de Columelle, auteur latin du I^{er} siècle après Jésus-Christ – intervienne dans un effort de décrire la situation de la langue et des lettres gasconnes. Garros ne travaille pas à partir de rien, il y a bien une pratique littéraire constante en occitan depuis l'époque du *trobar* jusqu'en 1567, mais d'un accès difficile. D'un point de vue pratique, on a souvent supposé que Garros a pu voir des productions de troubadours consignées dans les registres des Jeux floraux. Mais la difficulté d'accès à la production littéraire occitane n'est pas que pratique,

92. VINET 1565, f. B1.

93. BRACH éd. Dezeimeris 1862, p. 85, v. 451-456.

94. GARDY 1998, p. 89 ; voir plus bas.

95. Sur Nogerolles et du Cèdre, voir *Requête* éd. Courouau et Gardy 2003, p. 18-29 ; pour une mise en question des procédés parodiques dans la poésie de Gaillard, JOURDE 2009.

4.3. L'invention de la littérature gasconne

elle est aussi théorique. Comment faire le lien entre la poésie médiévale, si elle est effectivement lue, les productions religieuses qui ne cessent pas complètement d'être diffusées en occitan, la pratique de vers isolés comme ceux de Du Poey ou encore la littérature « joyeuse » du milieu floralesque de Toulouse ? Autrement dit, nous proposons de lire la mythographie gasconne de Garros comme une façon de figurer un espace littéraire ressenti comme possible et légitime quoique non directement nommable.

C'est en ce sens que l'on peut rapprocher l'entreprise de Pey de Garros de celle de Nostredame. Par sa pratique des archives, l'érudit provençal développe une grande connaissance de l'écriture en ancien occitan. Or, lorsqu'il se décide en 1575 à publier une partie de son travail, Nostredame édite des *Vies* de troubadours qui ne rendent qu'imparfaitement compte des textes sources⁹⁶. L'éditeur moderne de ces *Vies des plus celebres et anciens poetes provensaux*, Camille Chabaneau, qui aurait aimé voir en Nostredame un précurseur de la philologie moderne, dénonce l'« imposture » de ce « procureur malhonnête⁹⁷ ». Le texte renaissant, en effet, s'éloigne considérablement du corpus des *vidas* et *razos* sur lequel il s'appuie. Le phénomène le plus surprenant, au-delà de la transformation ou de l'invention de noms de troubadours, est que tous les poètes occitans médiévaux sont transplantés en Provence, dans un projet explicite de célébration des grandes familles provençales. Est-ce à dire que Nostredame se ferait *faussaire* par clientélisme ou idéologie ? Nous proposons là encore de lire ce geste d'écriture comme une tentative singulière de circonscrire la matière littéraire occitane. Trois étapes d'analyse nous permettent d'arriver à cette conclusion.

La première est la contextualisation de l'écriture de Nostredame par Jean-Yves Casanova dans une période et un milieu incapables de penser, à partir du corpus médiéval peu disponible, une littérature pan-occitane, ce qui aboutit à une réduction

96. L'annonce, par Nostredame, d'un ouvrage « imprim[é] à part » mais qui nous est inconnu plaide en faveur d'un vaste projet historiographique dont les *Vies* seraient la seule partie aboutie. NOSTREDAME 1575, p. 21 ; cf. NOSTREDAME éd. Chabanneau 1913.

97. *Ibid.*, p. 9, 87 et 94.

à l'échelle régionale (Provence⁹⁸). La seconde est l'hésitation, dont témoignent les manuscrits conservés, devant une écriture provençale moderne. Nostredame a en effet commencé son œuvre en occitan avant la double publication des *Vies* en 1578 en français et en italien. La forme particulière que prend l'ouvrage, à mi-chemin entre la restitution de textes anciens et la réécriture, est une forme de réponse à la difficulté du choix linguistique minoritaire. Enfin, une dernière analyse permet de mieux situer les enjeux littéraires de l'œuvre de Nostredame. Michel Jourde, tout en montrant que la notion de *faussaire* s'applique mal au contexte seiziémiste, insiste sur l'insertion des *Vies* dans les débats littéraires qui lui sont contemporains. Le détour par les troubadours, en quelque sorte, permet paradoxalement à Nostredame de bâtir un discours sur des questions alors épineuses comme celles de la professionnalisation de l'écriture, de la signature féminine, du rapport au savoir ou encore de l'origine du sonnet⁹⁹.

C'est pourquoi nous lisons la mythographie provençale des *Vies* comme une façon, pour Nostredame, de figurer un espace littéraire provençal contemporain qu'il sait légitime, par sa lecture des textes anciens et sa pratique littéraire en occitan, mais qu'il ne peut pas directement penser, dans son contexte socioculturel. Les configurations sociolinguistiques et politiques rendent l'expression d'une littérature en occitan difficile et suscitent, par conséquent, des réponses tout à fait singulières. La réponse de Nostredame et son aspect mythographique est donc à rapprocher de celle de Garros. Il s'agit du même phénomène que Philippe Gardy décrit à propos du poème trilingue de Du Bartas : « une voie, étroite mais suffisamment praticable, s'ouvrait à l'émergence d'un certain lyrisme enraciné dans le parler du lieu, qui pouvait se nourrir de ses capacités propres, ou jugées telles, et les faire fructifier comme inflexions particulières d'une esthétique plus générale, française ou européenne¹⁰⁰ ». Les œuvres étonnantes de Garros et de Nostredame sont le résultat de cette dynamique, faite d'une volonté de porter une voix particulière et

98. « Cette réduction ne fait que refléter l'écroulement d'un Occitanie littéraire. » CASANOVA 2012, p. 139. On pourrait dire la même chose de Garros avec la Gascogne.

99. JOURDE 2014a, *Cf.*

100. GARDY 1998, p. 89.

des difficultés que rencontre ce projet. On peut, en suivant la démarche opérée par Paul Veyne sur l'Antiquité, se demander si Garros a cru à son mythe¹⁰¹. Il s'agit en fait de comprendre en quoi un tel récit relève de « l'imagination constituante ». Selon Paul Veyne, face à « la fausse analogie de la vérité jouant à travers les âges », on peut observer que « chaque époque pense et agit à l'intérieur de cadres arbitraires et inertes¹⁰² ». Dans une telle lecture il n'est plus question d'opposer le fictif au réel. Garros ne s'est pas trompé, ou n'a voulu tromper personne en *imaginant* une littérature gasconne antique. Il a cherché à formuler, à sa façon et avec les moyens intellectuels de son époque, ce qui pouvait être une « voie étroite mais praticable » d'une littérature en occitan.

4.3.2. Des *bos anticz* aux *bos esprits*

L'affirmation de la haute antiquité du gascon n'est pas qu'un argument commode au sein du manifeste littéraire que constituent à certains égards les *Poesias gasconas*. Elle s'insère complètement dans le présent de l'écriture et se projette dans le futur possible d'une littérature gasconne. Remarquons d'abord que ce glorieux passé mythique recoupe une partie de l'art poétique sommaire qui se lit dans la dédicace à Henri de Navarre des *Poesias gasconas*. Les *bos anticz* entrent en effet en résonance avec le refus d'une antiquité païenne :

*Acy dam los Tragics bordakís Andromaca
De cop de puñs lo pieix, e la cara no s'maca.
En Theatric spectacle acy no se presenta,
Hecuba acy la Terra, e la Ma no tormenta,
Ny ditz contra son jorn nadau execratios,
Ny hé plorá las gens dam sas lamentatios :
Acy Penthesileä audaciosa Amazona
No bat los Myrmidos au costat de Bellona,
Memnon lo negre acy los Grecs no persecuta,
E lo valent Hector no los bota en dehuta
No segotix la cresta, e lansas ahoegadas*

101. VEYNE [1983] 1992.

102. *Ibid.*, p. 127.

*No hé pas brandilhá contra las naus pegadas*¹⁰³.

Le poète propose, au seuil de son œuvre, une sorte de repoussoir littéraire en énumérant une telle suite de sujets mythologiques qu'il ne traitera pas. Robert Lafont a mis en lumière les différentes « intentions » du passage¹⁰⁴. Le propos combine un refus de la poésie d'inspiration païenne et un choix esthétique qui met en avant « *la lesson d'egloga, ou d'epistola* [la leçon d'églogue ou d'épître] » et refuse les « *vers qui d'ambolas sonn ples* [vers ampoulés] » et les « *motz qui sonn longs, e d'un miey pe d'espè* [mots pompeux d'un demi pied d'épaisseur¹⁰⁵] ». Pas à pas, au cœur de l'éloge conventionnel du prince dédicataire et en continuant la posture de modestie affectée¹⁰⁶, Garros délimite son champ poétique. Après avoir refusé la tragédie antique, il délaisse également la poésie homérique, quoiqu'elle soit bien plus profitable, ainsi que la poésie biblique, dont il ne se considère pas capable :

*Si mos humes podén portá carga ta' grana,
Jo no parlarí pas de la goerra Trojana,
Combren que l'home pot prene en taus argumens
De Crantor e Chrysip los bos enseñamens :
Los grans amiciz David e Jonathas diríu,
E ço que noste Diu a obrat hortament
Per sos bos servidos contra l'Ethnica gent.
Més si jo no son pas un aute Euripidés,
Ny Vergili segond, ny ters Meonidés,
Au mens e l'hono, Prince de grand renóm,*

103. GARROS 1567, Déd., v. 69-80, f. A2v-A3r. Traduction (Jean Penent) : « Ici, chaussée de ses brodequins de tragédie, Andromaque ne se meurtrit pas de coups de poings la poitrine et le visage. Ici Hécube ne se présente pas dans un spectacle théâtral. Ici, elle ne tourmente pas la terre et la mer, ni ne profère de malédictions contre le jour de sa naissance, ni ne fait pleurer le public avec ses lamentations. Ici, Penthésilée, audacieuse Amazone, ne bat pas les Myrmidons aux côtés de Bellone. Le noir Memnon, ici, ne pouchasse pas les Grecs et le vaillant Hector ne les met pas en fuite ; il ne tient pas des propos belliqueux et ne fait pas brandir contre les nefs des lances enduites de poix enflammées. ». Le traducteur ne propose pas d'interprétation complète du syntagme « *naus pegadas* », tout en signalant les jeux de mots possibles (cf. GARROS éd. Penent 2012, n. 36, p 188) ; on pourrait lire « l'assemblée des nefs ».

104. LAFONT 1970, p. 85-86.

105. GARROS 1567, Déd., v. 66-68, f. A2v. Pour André Berry, il s'agit essentiellement d'un discours d'attaque de la poésie ronsardienne et de la Pléiade en général. Jean-François Courouau fait cependant remarquer que c'est aussi, et peut-être avant tout, un moyen de se démarquer à la poésie telle qu'elle est pratiquée au Collège de Rhétorique de Toulouse.

106. Voir p. 179.

*Q'ageste libe au ront, escriut porta ton nom*¹⁰⁷.

Tout comme dans les *Psaumes viratz*, le lecteur des *Poesias gasconas* doit y trouver de « *bos enseñamnes* », c'est ce qui fonde leur légitimité. Garros laisse apercevoir une forte cohérence entre le choix d'une poésie, si ce n'est religieuse, comme avec la traduction des *Psaumes* de David, du moins morale et pleine d'« enseignements », et la restauration de la langue littéraire des « *bos anticz* » et l'espoir de trouver un écho dans les « *bos esperitz* [bons esprits] » contemporains :

*Los libes donqas sonn peritz,
Més no pas los bos esperitz,
Qui las peccas corregiran,
Quant corregí las voleran*¹⁰⁸[.]

La trace d'une antiquité perdue fonctionne avec l'appel aux nouvelles générations, qui, à tout moment (« *quant*[...] *voleran* »), peuvent restaurer cette grandeur passée en laissant à nouveau se développer le « bon esprit » des lettrés gascons. La construction du mythe d'une antiquité littéraire gasconne fonctionne comme un appel à une nouvelle littérature entendue comme œuvre morale et religieuse. Mais pour pouvoir aller au bout de ce projet, il faut donner à la langue et à la littérature « gasconnes » des moyens propres d'exister.

4.4. Un système « gascon »

André Berry a divisé son travail consacré à Garros en deux parties : « l'œuvre linguistique » et « l'œuvre littéraire »¹⁰⁹. Cette division théorique repose essentiellement sur l'extraction d'un certain nombre de pièces qui, mises bout à bout, constitueraient le manifeste linguistique de Garros :

107. « Même si mes épaules pouvaient porter une si lourde charge, je ne parlerais pas de la guerre de Troie bien que l'on puisse prendre sur un tel sujet les bons enseignements de Crantor et de Chrysipe. Je chanterais Josué, Gédéon et Samson, je dirais la grande amitié de David et Jonathan et les manifestations de la puissance de Dieu en faveur de ses bons serviteurs contre les païens. Mais si je ne suis pas un autre Euripide, ni un second Virgile, ni un troisième Méonide, au moins ai-je l'honneur, Prince de grand renom, que ce livre, sur son front, porte écrit ton nom. » GARROS 1567, Déd., v. 82-92, f. A3r ; traduction Jean Penent.

108. « Les livres, donc, ont péri, mais non pas les bons esprits, qui les fautes corrigeront, quand ils voudront les corriger »

109. BERRY 1997.

- la dédicace à la Reine de Navarre (au début des *Psaumes*);
- l'adresse « Au Lecteur » (à la fin des *Psaumes*);
- la Dédicace au Prince de Navarre (au début des *Poesias*);
- l'adresse < Au lecteur > (au début des *Poesias*);
- la troisième Épître¹¹⁰.

La situation diglossique de la littérature occitane tend à rendre d'autant plus important tout propos sur la langue et il n'est pas étonnant que ce soient ces quatre textes qui, mises à part quelques églogues, aient le plus intéressé la critique¹¹¹. Or l'attention portée aux pièces liminaires comme partie prenante de l'œuvre¹¹², ainsi que le réexamen de l'œuvre d'auteurs que nous qualifierions à la fois de linguistes et de poètes, Peletier du Mans en tête¹¹³, nous poussent à resituer l'œuvre supposée « linguistique » de Garros dans son cadre général.

4.4.1. Orthographe et conscience linguistique

Un des faits les plus marquants des œuvres de Garros, pour ses lecteurs de notre époque, réside dans des choix orthographiques singuliers. André Berry résume un sentiment largement partagé lorsqu'il écrit que « c'est dans la graphie que Garros trouvait le plus d'imperfection et de désordre. C'est peut-être là qu'il allait faire porter le plus gros de son effort. *Les résultats éclatent aux yeux de celui qui, après avoir lu les textes d'archives, ouvre, à n'importe quelle page, les Psaumes viratz ou les Poesias gasconas*¹¹⁴ ». Cet intérêt n'est pas fortuit et l'on ne peut que remarquer que, dès la première réédition du texte, le gascon du XVI^e siècle est lu à la lumière des querelles orthographiques qui marquent les mouvements renaissantistes des XIX^e et XX^e siècles. Ainsi, Alcée Durrieux commence par évoquer à demi-mot les tensions propres aux différents organes issus du Félibrige : « Au milieu de ces profonds changements, que va devenir l'orthographe ? Pey continua celle de ses

110. Cf. BERRY 1997, p. 25.

111. Sur la réception de ces textes comme « manifestes », voyez notamment l'anthologie *Premiers combats pour la langue occitane*, publiée par Jean-François Courrouau (2001), ainsi que, du même auteur, leur comparaison avec leur précédent français (2003 et 2004.)

112. Cf. GENETTE 2002.

113. MONFERRAN 2011.

114. BERRY 1997, p. 45, nous soulignons.

prédécesseurs [...] À cette heure, l'écriture obéit à la prononciation. C'est l'un des griefs de la Provence contre la Gascogne¹¹⁵ ». Les enjeux sont tels qu'en 2012, au moment de procurer une nouvelle édition des *Eglogas*, Jean Penent choisit de donner simultanément le texte original et une transcription en graphie standard, en sus d'une traduction en occitan standard et d'une traduction en français¹¹⁶. En tout état de cause, la graphie de Garros apparaît comme éminemment symbolique. C'est en effet à travers elle que semble s'exprimer une conscience linguistique et, par là, littéraire. Pour Robert Lafont, « la graphie de Garros, comme sa langue, constituent un procès-verbal de naissance du gascon écrit. En même temps qu'elle est posée, historiquement par l'œuvre littéraire, la nation gasconne reçoit sa langue autonome¹¹⁷ ».

Toutes ces affirmations, en elles-mêmes intéressantes au titre d'une histoire de la critique littéraire en domaine occitan, demandent à être réexaminées. Nous ne disposons pas malheureusement à ce jour de grande synthèse sur la graphie de l'occitan à l'époque moderne. Seules des études de type monographique permettent de poser empiriquement un cadre général, selon lequel les graphies des auteurs occitans ont tendance, depuis le XVI^e siècle, à se faire plus locales et à avoir recours à des graphèmes empruntés au français¹¹⁸.

115. GARROS éd. A. Durrieux 1895, p. 56-57.

116. « Berry considèrerait que “on ne saurait remanier l'orthographe [des *Églogues*] sans ouvrir la porte à l'arbitraire et la fermer à des considérations d'un certain prix”, et cette prudence était justifiée par la date même de l'édition (GARROS éd. Berry 1953), antérieure à la diffusion et à l'approfondissement des travaux de Louis Alibert. De nos jours, une telle conception, isolant le texte d'un auteur majeur de la langue vivante et des apprenants, ne pourrait être qu'idéologique (mettre en cause la légitimité de la graphie alibertine). On trouvera donc ici : en premier lieu, l'exacte transcription du texte original ; en second lieu son adaptation précise à l'orthographe moderne (Garros écrit en occitan moderne)... » GARROS éd. Penent 2012, p. 15-16.

117. LAFONT 1968a, p. 414. Notons que Robert Lafont, dans ce type d'affirmation, a tendance à supposer que le mot « gascon », sous la plume de Garros, a la même signification que ce nous appelons *gascon* (une variété de l'occitan contemporain).

118. « La montée progressive du trait dialectal dans la graphie du XVI^e siècle jusqu'à sa généralisation au XVIII^e siècle est bien le signe que la perte des registres propres à l'occitan, notamment des plus prestigieux, est enclenchée et que la dimension supra-dialectale de la graphie occitane est en train de se perdre au profit de l'émergence progressive de systèmes graphiques aussi divers que sont les dialectes de l'occitan. Durant ces trois siècles, le seul trait commun que partageront de plus en plus ces systèmes dans leur diversité sera la référence incontournable au système graphique français. » LIEUTARD 2010a, p. 8.

Si l'on compare, comme nous y invitait Alcée Durrieux, les textes poétiques de Garros à des actes administratifs, et particulièrement à ceux qu'il a lui-même rédigés une fois devenu avocat général au parlement de Pau, on peut constater une plus grande régularité dans la notation du système vocalique des *Psaumes viratz* et des *Poesias gasconas*. Dans une pièce datée de 1574¹¹⁹, on remarque que le son /u/ est rendu à la fois par les graphèmes <o> et <ou> : « lo », « *besonh* », « *compte* » etc. ; « *Coumissaire* », « *toutz* », « *coumpensation* », « *lou* » etc. Par ailleurs, la voyelle /a/ post-tonique, dont il est malaisé de déterminer si elle se prononçait [a], [ɔ] ou [ə]¹²⁰, partage le graphème <e> avec le son /e/ (« *precedente* », « *cause* », « *penes*¹²¹ » etc.). La tradition administrative des États d'Albret est, sur ce point précis, très fluctuante, puisque la notation <à> l'emporte sur le <e> dans le for de Béarn imprimé en 1552 et le <e> sur l'<a> dans le for de Soule de 1553¹²². Garros, quant à lui, est extrêmement régulier dans ses écrits littéraires et emploie systématiquement le graphème <a> (« *Poesias gasconas* »). Il a pu en cela s'inspirer de la tradition scriptuaire lectouroise ancienne¹²³, tandis qu'il prononçait probablement [ɔ]¹²⁴. En tout état de cause, le système de Garros semble régulier et a d'autant plus interpellé ses commentateurs qu'il met le doigt sur deux problèmes, la notation du [u] et du /a/ post-tonique, qui seront encore au centre des querelles orthographiques des XIX^e et XX^e¹²⁵.

André Berry a séparé ses analyses portant sur le <a> final et le <o>, considérant que le premier relevait « des archaïsmes généraux, de vieille origine, retrouvables en oc comme en oïl chez maints auteurs du XVI^e siècle », tandis que le second « ne

119. Archives départementales des Pyrénées Atlantiques, B 2216. Alcée Durrieux en donne une transcription fautive (GARROS éd. A. Durrieux 1895, n. 1, p. 33).

120. « *En posicion finau, la vocau -A se consèrva sens nat cambiament : -A > /a/ o evolueish, segon los parçans, sia de cap a [ɔ], sia de cap a [ə].* » *GOGC*, p. 45. Pour la variation diatopique contemporaine de ce phénomène, voir *ALG*, VI, cartes 2160-2161.

121. Cf. o.c. : *precedenta* [prese'dɛⁿtɔ], *causa* ['kawzɔ], *penas* ['penɔs].

122. EYGUN 1998, p. 52-52.

123. Voir par exemple le règlement transcrit dans DRUILHET 1885, p. 101, daté de 1517 : « *la taxa ordenada feyta et taxada per messenhors...* ».

124. *ALG*, VI, 2160, point 658.

125. Pour une présentation des acteurs du renaissantisme linguistique à l'époque contemporaine et leur rapport à la codification graphique, voir THOMAS 2006, p. 187-220.

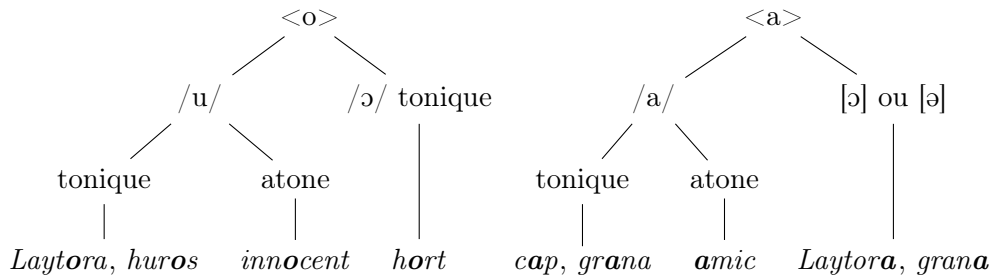


FIGURE 4.1. – Notation des voyelles par Garros

[relève] que de l'usage vieux-provençal le plus ordinaire¹²⁶ ». Il faut attendre l'article novateur de Robert Lafont sur la question pour trouver une lecture englobant les deux phénomènes dans une vision structurale et mettant en relief « une conscience particulièrement claire et aiguë du vocalisme gascon¹²⁷ ».

D'un côté, nous avons donc une notation <o> indistinctement attribuée à /ɔ/ tonique et /u/ tonique ou atone et, de l'autre, la notation <a> qui est attribuée à /a/ tonique et à la voyelle finale atone dont la réalisation était soit [ɔ] soit [ə] (voir fig. 4.1). Or, note Robert Lafont,

Il y a un abîme entre cet ensemble /ɔ/ ouvert tonique et /u/ tonique et atone d'autre part, et le son nouveau /ɔ/ atone final d'autre part. Un abîme tel que le phonème récent, en admettant qu'il soit déjà bien constitué, ne peut naître assez catégoriquement à la conscience pour engager à l'innovation graphique. En restant fidèle à l'<a> de la tradition occitane générale et de la scripta gasconne dont il a manié les textes, Garros ne fait certainement pas acte d'archaïsme volontaire. Il reste simplement dans une vision structurale graphique, où rien de plus juste que <a> n'a été trouvé pour noter la finale féminine puisque <o> n'est pas libéré pour cet usage¹²⁸.

Le système est en partie renforcé par l'usage de signes diacritiques. Le <á> note une tonique longue finale [a], particulièrement la forme de l'infinitif, se distinguant ainsi du <a> post-tonique ([ɔ] ou [ə]¹²⁹). Les quelques exceptions à la notation <o> pour /u/ renforcent l'effet de système. En effet, si l'on met de côté ce qui peut apparaître comme une coquille (*mouri*¹³⁰), la principale divergence concerne

126. BERRY 1997, p. 45-46.

127. LAFONT 1968a, p. 410.

128. *Ibid.*, p. 411 ; cf. fig. 4.1.

129. Ce système de distinction des infinitifs est déjà présent dans les *Fors*, voir EYGUN 1998.

130. Voir BERRY 1997, p. 45.

le déterminant possessif noté invariablement <lou> (fcs : *leur*). Pour reprendre la terminologie de Prieto, l'effet de parallélisme, entre le graphème <o> et le phonème [u], est nuancé par un besoin de complémentarité (fait de système interne) : comme le /r/ final ne semble pas ou peu se prononcer dans le déterminant possessif *lou* (o.c. : *lor*), Garros ressent le besoin de le dissocier graphiquement de l'article *lo* (o.c. : *lo*).

La seule approche du système vocalique montre une volonté de faire un système complet et cohérent. Un second fait marquant est le recours à des graphèmes méridionaux. Le <x> pour noter /ʃ/ est en effet typiquement pyrénéen, comme en attestent les *Fors* de Béarn et de Soule¹³¹, et le <lh> pour /λ/ est commun à l'ensemble occitan¹³². En revanche, <ñ> pour /ɲ/ et <gh> pour /g/¹³³ sont respectivement issus des pratiques espagnoles et italiennes. On peut lire dans ces choix une volonté de faire un système en utilisant des graphèmes marqués, si ce n'est comme gascons, du moins comme profondément méridionaux. Toutefois, le système n'est pas complet et présente certaines lacunes. On s'attendrait à voir certains graphèmes avec plus de récurrence (<q>) et les signes diacritiques visiblement attribués aux voyelles finales manquent souvent. Il y a une certaine forme d'inachevé dans l'orthographe de Garros.

4.4.2. Graphies en chantier

Du fait de l'emploi de <ę> et de <q> devant voyelle (sans <u> quiescent), on est très vite tenté de rapprocher Garros des « phonétistes » français. André Berry, cherchant à présenter un Garros « dans le ton des discussions engagées depuis longtemps, en réaction sur le désordre du moyen-français », s'appuie sur Brunot¹³⁴ pour faire remonter l'emploi de <ę> à Meigret « qui l'inaugure dans *Le menteur* de 1548 », et y ajoute : « la suppression de l'<u> après <q> [...] de même que le

131. EYGUN 1998, p. 55-56.

132. C'est ainsi, notamment, que le perçoit Peletier du Mans ; voir plus bas.

133. Ce dernier usage est très minoritaire dans le texte.

134. *HLF* 2, p. 104.

maintien ou la restitution de l'<o> pour /u/ ». Ce dernier point paraît « curieux » au commentateur, surpris devant une telle rencontre de « traits que nous avons signalés comme aquitains, occitans ou archaïques » et des « recommandations des réformateurs français¹³⁵ ». À la non cohérence, aux yeux de Berry, des choix réformés et archaïques de Garros en occitan, s'ajoute une pratique du français écrit tout à fait commune. Dans quelle mesure peut-on alors relever une influence des réformateurs de l'orthographe française ?

Le graphème <e> n'est employé par Garros que dans un seul mot, <e>¹³⁶. À première vue, et en partant de l'état contemporain de l'occitan, cette notation semble enregistrer la différence d'aperture vocalique qui distingue cette première forme conjuguée d'une seconde, notée <ei>¹³⁷. Avant de conclure, comme cela a été fait, à une influence de Meigret et Peletier pour <e> notant l'ouverture du /e/, on peut s'attarder sur la logique graphique ainsi établie. Sur un plan strictement et simplement figuratif, le <e> s'oppose à la figure <e>, qui note la conjonction de coordination. Or, traditionnellement, en typographie comme dans les pratiques manuscrites, la conjonction de coordination est notée par la ligature *et* du mot latin *et*, et ce quelle que soit sa réalisation dans le code phonique (que l'on pense, par exemple, aux Anglais notant <&> pour *and*). Pey de Garros, quant à lui, emploie la ligature en lui donnant sa pleine valeur phonétique /et/ et en la réservant pour noter un pronom personnel (o.c. : *eth*¹³⁸). On obtient ainsi la répartition des usages suivante :

135. BERRY 1997, p. 47.

136. « J'ai », o.c. *èi* [ej].

137. « Il est », o.c. *ei* [ej].

138. Il ne semble y avoir qu'une exception, dans le titre de la dédicace des *Psaumes viratz* : « A TRESILLVSTRA REGINA E TRESHAVTA PRINCESSA, LA REGINA DE NAVARRA, Señoressa Majoressa de Bearn, &c. Pey de Garros son humiu subjéc, e devot servido. S. » (GARROS 1565, f. A2). Il s'agit de l'abréviation classique pour « et cætera ».

<i>Forme grammaticale</i>	<i>Garros</i>	<i>occitan contemporain</i>
<i>Pronom pers. P3</i>	et/&, era	eth, era
<i>Pronom pers. P6</i>	etz, eras	eths, eras
<i>Conj. coord.</i>	e	e
<i>Verbe aver</i>	ę	èi
<i>Verbe estar</i>	e	ei

L'emploi du <ę> fait donc partie d'une suite de trois mots courants, ę, e et ę', et ne se retrouve pas ailleurs. Cela nous amène à considérer qu'il ne s'agit pas d'une indication de « puissance » comme chez Meigret, ou d'indication d'ouverture comme chez Peletier¹³⁹, mais du détournement d'un signe tout à fait classique, notant souvent la diphtongue latine Æ, tant dans les pratiques manuscrites que typographiques¹⁴⁰. Comme avec la ligature <&>, Garros détourne un graphème traditionnel pour bâtir un système logique gascon.

Par ailleurs, contrairement à Meigret et Peletier, Garros n'applique pas avec rigueur son propre système. Lui-même ressent le besoin de se justifier dans l'avis « au lecteur » des *Psaumes viratz* :

Or as tu (mon bon Amy) Cinquante huict Psalmes gascons, Lesquelz j'eusse acompagnés de chant propre, et convenable a un chacun, selon le peu d'experience que j'ay en la musique, Et d'Orthographie si certaine que le plus estrange d'Alemagne n'eut peu fallir de bien lire et prononcer le gascon, Si j'eusse trouvé en ce lieu les caracteres a ce necessaires : Mais j'ay esté constraint de changer partie de mes desseings, et proceder au moins mal qu'il m'a esté possible J[']espère que comme l[']on dict, la suite vaudra mieux que le commencement¹⁴¹.

Que faut-il comprendre de cet argument avançant le manque de « caracteres » comme excuse du manque de finition orthographique de l'ouvrage ? Certes, on peut constater un usage plus constant dans les *Poesias gasconas*, même si le jugement d'André Berry sur ce point demanderait à être affiné pièce par pièce avec un

139. Cf. CITTON et WYSS 1989.

140. On retrouve par exemple cet usage dans les citations latines des *Essais* de Montaigne.

141. GARROS 1565, Av., f. K1.

traitement exhaustif des formes¹⁴². Cependant, ce discours comporte un certain aspect topique. Peletier du Mans, déjà, regrettait de ne pas avoir un alphabet là où les anciens se contentaient des « lētrēs Latinēs », malgré les spécificités phonétiques du français¹⁴³. Mais il serait vain d’inventer un tel alphabet¹⁴⁴ :

[...] toutē-foēs, si nous rēgardons quē pour reformer notrē Ecriturē tout au parfēt, il nous faudroēt avoēr lētrēs toutēs nouvelēs : nous trouverōns quē mieux vaut la lēsser einſi. Car cē nē ſeroēt james fēt. Notrē Languē auroēt perdū son usage, avant quē nous puisſions mētrē telēs nouveutez an la bonnē gracē des Françōes¹⁴⁵.

Ce passage est parfois interprété comme une preuve de timidité de la part de Peletier. Mais ne s’agit-il que d’annoncer la difficulté pratique propre à tout mouvement de réforme ? On peut aussi y lire un moyen, pour le linguiste, de déterminer son champ d’action. L’alphabet nouveau comme idéal type et l’urgence de la réforme justifient et légitiment la démarche de Peletier, qui est extrêmement pragmatique. Pour chaque son, il se met en quête de la solution la meilleure, quoique presque toujours imparfaite. Le son /ɲ/, par exemple, demande à avoir une notation propre, mais sans pour autant nécessiter une nouvelle figure de l’alphabet (« il nē ſē dēvra point trouver ſi eſtrangē, commē dē fērē unē nouvelē lētrē ») puisque c’est un son que l’on trouve dans d’autres langues (« atandū qu’il ēt vulguerē an plus d’un païs¹⁴⁶ »). Après un rapide examen des différentes solutions (<ñ> espagnol, <nh> occitan, <gn> italien), la forme dite italienne (<gn>¹⁴⁷) est choisie :

Mēs par cē qu’il n’i à point dē lētrē Latinē qui puisſē exprimer tel ſon : e auſi quē les Italiens an uſent commē nous, jē nē trouvē pas trop mauvēs quē

142. « Un certain raidissement de l’effort de l’écrivain, entre les *Psaumes* et les *Poesias*, pour éliminer les doubles emplois, raréfier les gallicismes, multiplier les accents et signes divers (notamment le tréma) doit être retenu au demeurant comme une claire manifestation de sa volonté de perfectionnement. » BERRY 1997, p. 49.

143. « [Nous] avons tant dē voēs e dē tēminēsons depourvuēs d’expressions commodēs. » PELETIER DU MANS 1555, p. 10

144. C’est l’option que retiendra le provençal Rambaud, qui compose un nouvel alphabet pour écrire le français, voir CITTON et WYSS 1989.

145. PELETIER DU MANS 1555, p. 12.

146. *Ibid.*, p. 111 ; Dauron parle.

147. Peletier estime l’usage français du <gn> fautif car il note autant [ɲ] que [n]. En effet, <signifier> se prononçait alors [sinifje].

nous eions a an user aveq eus, comm~~e~~ eus avequ~~s~~ nous : pourvu qu~~e~~ ótons
l~~e~~ g des moz ou il n~~e~~ s~~e~~ prononc~~e~~ point ¹⁴⁸.

C'est pourquoi il nous semble que les différents discours d'excuses que l'on trouve chez les lettrés soucieux d'orthographe au XVI^e siècle, s'ils énoncent de réelles difficultés techniques (disponibilité des caractères) ou pratiques (acceptation sociale de la réforme, complexité de mise au point d'un système entièrement nouveau), sont aussi un moyen détourné de formuler une démarche particulière. Peletier trouve dans l'alphabet idéal une façon de légitimer sa démarche comparatiste ; Garros utilise la question des caractères pour insister sur l'aspect inachevé de son œuvre ou, plus exactement, ouvrir le champ d'une nouvelle littérature, en « gascon », qui ne demande qu'à être cultivé.

Ainsi, en comparant l'œuvre de Garros avec celles de Meigret, Peletier ou autres praticiens de l'orthographe au XVI^e siècle, ce ne sont pas des options idéologiques nettes qui apparaissent. Garros n'est pas clairement « phonétiste » ou « étymologiste » et, en tout état de cause, il ne se présente pas comme le disciple convaincu de telle ou telle doctrine. En revanche, il partage avec certains de ses contemporains un même souci de la cohérence graphique de la langue, même s'il ne la réalise pas complètement, et trouve, dans les possibilités qu'offre un tel discours, les moyens de rendre compte de son projet littéraire.

4.4.3. Un gascon « beau par dessus les autres »

En faisant des choix stratégiques pour écrire son « gascon », Garros est en effet très conscient de son geste. Contrairement aux auteurs qui le suivent, il ne situe pas sa langue par rapport à l'écriture en français, mais par rapport à d'autres écritures occitanes. C'est ce qui apparaît au travers de la notation <v> pour /b/. En effet, les graphies administratives du type « *abiengut* [venu] ¹⁴⁹ » ou « *ebitar* [éviter] ¹⁵⁰ », le discours épilinguistique sur le bétacisme gascon ¹⁵¹ et les relevés

148. PELETIER DU MANS 1555, p. 111.

149. Autographe Garros, B 2216.

150. DRUILHET 1885, p. 104.

151. Voir chap. 2, p. 103 et chap. 5, p.232.

dialectologiques contemporains ne laissent aucun doute sur la prononciation de Garros, qui devait dire [ˈpsawmes βiˈrats] pour <psaumes viratz>. Le graphème <v> serait-il à interpréter comme un « souci étymologique ¹⁵² » ? C'est là encore enfermer *a priori* le champ de réflexion de l'auteur dans une dichotomie (étymologie *vs* phonétique) qui ne lui appartient pas ¹⁵³. Le travail linguistique de Garros prend une autre dimension quand on le replace dans le contexte de l'écriture en occitan telle qu'elle émerge à Toulouse au milieu du siècle, soit lorsque lui-même y fait ses études. Parmi les divers textes qui composent *La Requête faicte et baillée par les Dames de la Ville de Tolose*, publiée pour la première fois en 1534 puis en 1555, se trouve une suite de trois rondeaux ; le premier ne comporte pas d'indication sur le langage utilisé (« De quel sot Muguet. Rondeau »), tandis que le second est dit « *en Gavach* ¹⁵⁴ » et le dernier « *en Gascon* ¹⁵⁵ ». Alors que le premier représente « un certain standard toulousain ¹⁵⁶ », caractérisé par un respect relatif des éléments pan-occitans des *scriptae* médiévales (<lh>, <nh>, <-a> pour /a/ post-tonique), les deux autres pièces se caractérisent par une monstration burlesque de traits dialectaux grâce à une notation « phonétique », à l'aide de graphèmes empruntés au français. Pour le « gascon », on notera essentiellement les formes du type « *gouardatz* [gardez] », « *boulhatz* [voulez] » et « *fhe* [foi] ¹⁵⁷ ». Ainsi, lorsque Garros, pour noter les mêmes phénomènes, choisit les formes <goa>, <v> et <h> ou <ph>, il répond en quelque sorte à l'attaque du cercle des écrivains occitanophones de Toulouse ¹⁵⁸. Il s'agit là d'un fonctionnement diglossique interne à l'occitan, qui rend nécessaire de montrer dans quelle mesure le « gascon », au même titre que le « *lengatge bèl* » de Toulouse, peut accéder à une forme littéraire écrite.

152. « On peut regretter que, dans son souci étymologique, il n'ait pas perçu, à côté du *v* de *vengu*, le *v* de *biet*, *labetz*, *saubatge*, *baleu* » BERRY 1997, p. 48.

153. Voir p. 138.

154. « *Gavach* » désigne ici un parler nord-languedocien, probablement le rouergat.

155. *Requete* éd. Courouau et Gardy 2003, p. 154-163.

156. LIEUTARD 2010b, p. 90.

157. Pour une étude détaillée de l'ensemble des formes, voir *ibid.*

158. Pour un répertoire complet des formes employées par Garros et leur valeur phonétique probable, voir BERRY 1997, p. 43-49 et KRISPIN 1980.

On peut même remarquer, à partir de la notation <a> du /a/ post-tonique, que les choix graphiques de Garros se font dans le sens d'une valorisation sociale. On a souvent eu tendance à supposer une graphie béarnaise unie, inchangée depuis le XIV^e siècle, dont une caractéristique est de noter <e> le /a/ post-tonique¹⁵⁹. C'est ce qui explique que Robert Lafont, devant le <a> des poésies de Garros, estime que le poète « gascon » se détourne d'un modèle « béarnais¹⁶⁰ ». Toutefois, comme le note Jean Eygun, « [...] l'usage de <e> pour noter /a/ posttonique n'a pas été constant en Béarn¹⁶¹ ». Alors qu'il est courant au XIV^e siècle, la forme ancienne <a> refait une apparition à partir de la fin du XV^e siècle, jusqu'à devenir majoritaire dans le for de Béarn de 1552¹⁶². Ce n'est que peu à peu, tout au long de la seconde moitié du XVI^e siècle, que l'usage du <e> redevient majoritaire. Ces évolutions tendent à montrer que les choix graphiques ne recouvrent pas exclusivement des distinctions d'ordre phonétique. En effet, les auteurs de la *Requête* de 1555 ont pris soin de corriger en <a> les notations en <e> de l'édition de 1534, alors que la réalisation phonétique doit déjà se faire en [ɔ]¹⁶³. L'opposition graphique entre <e> et <a> ne se réduit pas à un antagonisme entre Toulouse et Pau. La comparaison entre le rondeau « gascon » et les autres textes de la *Requête* de 1555, ainsi que celle des fors de Béarn et de Soule de 1552 et 1553 convergent en un point : la notation <a> de /a/ post-tonique apparaît, au milieu du siècle, comme plus prestigieuse¹⁶⁴. Le <e> du rondeau « gascon » marque certainement « la volonté de marquer une distance avec le maintien de <a> dans le *bèl lengatge* toulousain¹⁶⁵ ». Elle est adoptée de façon volontaire, l'espace de quelques décennies,

159. Voir les considérations de Pierre Bec, à propos du poète Bertrand Larade (BEC 1990).

160. LAFONT 1968a, p. 412.

161. EYGUN 1998, p. 63.

162. « Ainsi le nom des ancêtres de Pierre de Marca, archevêque de Paris au XVII^e siècle et auteur d'une importante *Histoire de Béarn* parue en 1640, était écrit Marque aux XIV^e et XV^e siècles avant d'évoluer en Marca après 1485. Nous avons vu par ailleurs que l'édition du for de Béarn utilise ce <a> final à l'inverse du for de Soule. » *Ibid.*, p. 63.

163. LIEUTARD et SAUZET 2010, p. 119.

164. « L'édition du for de Béarn est ainsi une représentation de la langue telle qu'elle voulait être donnée à lire par les États de Béarn, il s'agit bien d'une tentative de fixation d'une norme graphique pour une langue en dignité, une langue souveraine. » EYGUN 1998, p. 62.

165. LIEUTARD 2010b, p. 99.

par l'écrit béarnais, tandis que l'écrit souletin ne change pas de système¹⁶⁶. Le fait que Garros écrive <a> dans ses poésies puis <e> lorsqu'il devient magistrat à la cour de Pau est hautement significatif. Ayant retenu la leçon de la *Requête*, qui tourne en dérision la notation <e>, celle du for de Béarn de 1552 et des écrits armagnacois anciens, qui utilisent <a>, il choisit, semble-t-il, le graphème le plus valorisé, malgré une tendance, dont il est le contemporain et à laquelle il participera en tant que magistrat, à revenir au graphème <e>, qui imite « les conventions françaises¹⁶⁷ ». C'est ainsi lorsque Jean de Garros (15?-16?), que l'on identifie comme le frère de Pey de Garros mais qui, pour sa part, n'a pas cotôyé les milieux toulousains, publie en 1611 une *Pastourade gascoue* sur la mort d'Henri IV, il n'utilise plus que le <e> qui s'est répandu dans toute la « Gascogne¹⁶⁸ », sans convoquer le souvenir, désormais lointain, du <a> prestigieux.

Ainsi, les choix graphiques de Garros, refusant le <e> de la *scripta* administrative de son temps, avec la caution du <a> de l'ancienne *scripta* et de la littérature toulousaine, nous semblent dénoter un souci d'illustration artificielle, au sens de volontaire et consciente de ses moyens, d'une langue littéraire, plutôt que le résultat de principes strictement étymologistes ou phonétistes. La compréhension des graphies occitanes du XVI^e siècle ne passe pas uniquement par un schéma général de « décadence » linguistique, marquée par la dialectalisation et le recours à des graphèmes français¹⁶⁹. Les hésitations entre <a>, <e> et <o> ou bien entre <o> et <ou> entrent dans un jeu sociolinguistique complexe. Pour montrer le dialectalisme, le rondeau « *en Gascon* » alterne entre <o> et <ou>, là où le « *lengatge bèl* » de Toulouse a recours à <o>. Il ne s'agit donc pas tant d'être

166. « Par contre, si l'on compare la graphie du for de Soule avec le texte gascon de la coutume de Saint-Sever datant de 1480, l'on doit constater que les différences sont faibles. » EYGUN 1998, p. 62.

167. LIEUTARD 2010b, p. 99.

168. À noter que le poète gascon Dastros (1594-1648), d'abord adepte du <e> lorsque son œuvre est imprimée par Pierre d'Estey, se convertit au <o> de la tradition toulousaine en passant chez l'imprimeur J. Boude, probablement sous l'influence des ouvrages de Godolin. Voir DASTROS éd. Ginestet 2009, p. 18.

169. Sur le rôle de la notion de « décadence » dans les études occitanes et catalanes, voir chap. 1, p. 43.

phonétiste et français ou étymologiste et occitan, mais de jouer ou non sur la distance dialectale. Le recours aux graphèmes français est solidaire d'une volonté de montrer le localisme, de mettre à distance un langage autre¹⁷⁰.

Ce jeu diglossique interne à l'occitan prend une tournure tout à fait explicite dans l'avis au lecteur, en français, des *Poesias gasconas*. Garros, dans un premier temps, dessine un espace occitan qui dépasse la Gascogne *stricto sensu* :

[...] nous, et ceux qui sont outre Garone ayans avecq nous affinité de langue estans hors de nos pais somes apelés d'un nom comun Gascons, et quant ilz s'en retournent en leurs maisons, ilz disent qu'ilz s'en retournent en Gascogne¹⁷¹.

Cette « affinité de langue » permet d'inclure la langue des *Poesias gasconas* dans un ensemble dans lequel se trouverait, notamment, le toulousain. Mais notre « Gascon » précise aussitôt son propos :

La raison de Geographie ne nous peult de rien servir en cecy : Seroit ce donq pour nostre excellence qu'ilz ayment d'estre nommés comme nous ? Je n'entre point en cete contestation, et sçay que par tout il y a des hommes preux et vallans, de gentil esprit, et de bon entendement. Mais pour ce que nous avons conformité de langage, noz nations sont apelées d'un mesme nom, pris du langage le plus excellent. Car en cecy il fault qu'on nous donne les mains, et [je] confesse que le langage specialement apelé Gascon, naturel a nous de Bearn, Comenge, d'Armagnac et autres, qui somes enclos entre les mons Pyrenees et la Garone, est beau pardessus les autres sés affins, et comme l'Attique entre les Grecz¹⁷².

Pour Robert Lafont, cette mention des dialectes grecs, dont l'attique serait la variante littéraire la plus distinguée, est une façon d'inventer la nation « gasconne ». Il formule une théorie de cercles concentriques organisant l'espace autour du sujet :

1. Le cercle le plus grand correspond au « Français celtique » ; il désigne un « ailleurs absolu ».

170. À tel point que le graphème <ou> est employé pour noter une forme <ouist> pour *vist* qui est *a priori* aberrante d'un point de vue linguistique et certainement inventée, mais qui sert à montrer un trait phonétique du gascon central, la prononciation [w] du /v/ en position intervocalique. Ce jeu sur l'affaiblissement du /v/ en [w] semble aller de pair avec l'exhibition du bétacisme : LIEUTARD 2010b, p. 93.

171. GARROS 1567, Av., f. A3.

172. *Ibid.*, Av., f. A3-A3v.

2. À l'intérieur de ce premier cercle, se trouve celui correspondant aux pays proches, qui ont affinité de langage (Quercy, Agenais) ; il désigne un « ici imparfait ».

3. La plus petite unité correspond au « gascon » et désigne un « ici absolu ¹⁷³ ».

Comme le remarque Peter Sahlins, la distribution de différentes identités en cercles, du plus proche au plus lointain, masque la véritable complexité des sentiments d'appartenance à l'époque moderne, faite de dynamiques contraires, de jeux d'opposition à différents niveaux ¹⁷⁴. Une telle schématisation ne rend pas entièrement justice à la force que peut avoir une affirmation telle que « noz deux langages principaux sont le Français celtique et le gascon ». Il y a bien un « nous » français que Garros mobilise dans certains contextes ¹⁷⁵, qui ne doit pas être masqué par d'autres oppositions (gascon central *vs* gascon au sens large). Certes, la comparaison aux dialectes grecs est courante, au XVI^e siècle, pour désigner la variation propre au vernaculaire ¹⁷⁶. Mais, dans le cas de Garros, il nous semble qu'il ne s'agit pas tant d'un propos d'ordre géolinguistique, visant à énoncer et valoriser une identité linguistique locale, que d'une façon de légitimer un projet littéraire en posant un imaginaire linguistique particulier. La référence à l'attique est à prendre pour sa connotation littéraire, plus que pour un paradigme de la variation dialectale propre à la pensée linguistique pré-moderne.

Si l'on met Garros en perspective avec d'autres discours évoquant la diversité linguistique au XVI^e siècle, on remarque en effet qu'il opte pour la figuration la plus littéraire. Prenons par exemple, chez Blaise de Vigenère, la métaphore de la crème qui déborde du pot, comme les dialectes rayonnent, en perdant de leur force originelle, à partir du centre linguistique :

173. LAFONT 1982.

174. *Cf.* chap. 3, p. 148.

175. Au moment de justifier son orthographe dans un avis au lecteur en français, Garros prend l'exemple d'un allemand qui voudrait parler « gascon ». Le référent de l'altérité linguistique profonde est choisi en dehors de l'espace français.

176. Voir l'analyse du rapport d'Henri Estienne à la variation linguistique dans COUROUAT 2012, p. 117-122.

Or que le parler Roman ou François ait esté plus pur au cueur de la France qu'és lizieres ou extremitez, il ne faut pas trouver cela estrange, car tout ainsi que l'escume d'un pot quand il boult se chasse et renvoye és bords, le millieu demeurant plus net, de mesme la cour des Roys se retenant vers Paris, Orleans, Bourges, Blois et autres endroits du cueur du royaume, cela a fait qu'en Bretagne, Aquitaine, Languedoc, Provence, Daulphiné, et semblables Provinces plus esloignées, le parler François y a deu estre moins poly et syncere¹⁷⁷.

Vigenère décrit ici une situation linguistique et une hiérarchie des langues. Ce n'est que dans un second temps qu'il mobilise certaines lectures, à l'aune de sa description :

Comme encore nous le voyons pour le jourd'huy au Gascon entre les autres ; où depuis quelques jours en ça un charron appelle Augié Gaillard Roudié de Rabastens en Albigez, est tout soudain devenu Poëte, ainsi qu'autrefois Hesiode gardant les troupeaux en Asie ; mais à la mode du país, et en son patoys¹⁷⁸[...].

La référence à Hésiode reprend le paradigme des dialectes grecs pour désigner la variation dialectale. Gaillard écrit en « gascon » (nous dirions aujourd'hui en occitan languedocien), Hésiode en grec ionien. Nous sommes ici devant un imaginaire linguistique qui, décrivant une hiérarchie dialectale – l'énumération des « pays » face au « parler françoys » –, ne peut en conséquence que disqualifier une littérature pensée *a priori* comme dialectale (« en son patoys »). Chez Garros au contraire, l'accent est mis sur l'attique, pour désigner une entreprise qui veut placer l'écriture en « gascon » dans le domaine littéraire. La comparaison avec le français n'est pas à son avantage :

Il est vray que nous l'avons destitué, Comme si un mauvais menagier laissoit en son champ plantureux croitre beaucoup de ronces, espines et chardons : de sorte qu'il y aura peine de le remettre en son premier estat. Car si nous eussions cultivé nostre langue de mesme diligence que le Celtique la siene, Ne luy déplaise, nous ne lui cederions poinct en facunde[.] S'il dict qu'il me combatra sur cete querele, Je dy qu'il n'y a poinct de raison. Car puis qu'il se vante d'avoir melleures armes que moy, il y auroit de l'inæqualité au combat¹⁷⁹[.]

177. VIGENÈRE 1589, f. 102b ; nous citons d'après DEMONET 2012 qui a exhumé les ajouts de cette édition des *Commentaires de César* intéressant directement la perception de l'occitan au XVI^e siècle.

178. VIGENÈRE 1589, f. 102v.

179. GARROS 1567, Av., f. A3v. Voir l'analyse du passage donnée plus haut.

Le « gascon » ne peut pas directement rivaliser avec le français, qui a pris trop d'avance dans sa propre rénovation des lettres. La variation dialectale envisagée est donc uniquement celle de l'occitan. C'est dans ce domaine-là que Garros peut imaginer son *attique*, peut-être pour inverser la hiérarchie linguistique dont garde la trace le « *rondeau en Gascon* » de *La Requeste*. Après Toulouse, c'est au tour de la « Gascogne » de se doter d'une langue littéraire.

Pour Robert Lafont, Garros fait œuvre d'« expansion gasconne » et d'« hypergasconisme » en englobant le béarnais, malgré « tout ce que nous savons de la vieille opposition [entre béarnais et gascon], entretenue par la maison royale de Pau ¹⁸⁰ ». Une fois de plus se construit l'image d'un Garros linguiste ¹⁸¹, doté d'une véritable conscience occitane ¹⁸². La commande par Jeanne d'Albret d'une traduction des *Psaumes* en béarnais apparaît comme un échec de ce sentiment « gascon », un retour à une conscience dialectale fragmentée ¹⁸³. Il nous semble pourtant que la comparaison à l'*attique* doit être lue en même temps que l'apparition du thème de la « conférence de noz dialectes » :

Car si nous faisons conférence de noz dialectes, si nous enquerons diligemment les origines et ethymologies de noz motz, si nous recherchons les livres et documens anciens escriptz de main en nostre langue, si nous retenons ce qu'Horace nous monstre en son art Poétique, Et sur tout, si nous avons des Mecenas, nous aurons entre nous asses de Vergiles ; comme je pense en avoir fait quelque petite preuve en cet opuscul ¹⁸⁴.

La lecture de l'ensemble du passage et, particulièrement, l'insertion du thème de la « conférence » dans la description d'un travail lettré (« livres et documens anciens ») nous empêchent de réduire la pièce à un discours strictement métalinguistique. Garros propose dans ces lignes la figuration littéraire d'un espace langagier. Les limites sont volontairement laissées floues. Certaines contrées manquent à l'appel

180. LAFONT 1970, p. 74.

181. « Dans cette préface des *Psaumes* [il s'agit en fait des *Poesias gasconas*], il semble que l'auteur de Lomagne, s'appuyant sur une constatation qui est en effet exacte aux yeux du linguiste (la gasconité du béarnais), veuille dépasser le préjugé. » *Ibid.*, p. 74.

182. « Ainsi, le gascon devient *l'attique*, le plus beau des parlers d'oc. » *Ibid.*, p. 74.

183. « C'est cet enthousiasme qui est contredit à Pau par la commande d'une autre traduction à Salette. » *Ibid.*, p. 74. Voir la discussion de cette thèse chap. 6, p. 300.

184. GARROS 1567, Av., f. A4r.

(pays fuxéen, bordelais) et sont désignées d'un vague « et autres¹⁸⁵ ». La question de la limite avec Toulouse et le Languedoc n'est pas explicitement résolue (« autres peuples de deçà »). Viennent alors les moyens d'illustrer ce langage. Garros ne dessine pas un atlas linguistique, il pointe du doigt un idéal littéraire qu'il est en train de construire, un « gascon » de « vers nos montagnes » comme le dira plus tard Montaigne ; les connotations esthétiques l'emportent sur la dénotation géolinguistique.

C'est en ce sens que l'on peut opposer les *Psaumes viratz* et les *Poesias gasconas* à l'œuvre de Salette qui, pour sa part, ne cherche pas à faire œuvre de créateur. Il pose la distinction entre « béarnais », « gascon » et « français » comme préalable à son entreprise. Son but est avant tout de rendre accessible *localement* le texte biblique et non de créer une langue littéraire¹⁸⁶. Il n'y a donc pas de lutte entre deux phénomènes de standardisation – l'une à partir du gascon central, l'autre à partir du béarnais –, mais entreprise littéraire d'un côté et choix linguistique pragmatique de l'autre¹⁸⁷. Garros, dans son « Avis au lecteur », pose l'imaginaire linguistique qui légitime son œuvre poétique.

185. « [...] naturel a nous de Bearn, de Comenge, d'Armagnac et autres » GARROS 1567, Av., f. A3v.

186. Voir le passage cité p. 190.

187. C'est en effet sous l'angle, cher aux critiques contemporains, de la standardisation que le terme de « conférence » a toujours été compris. L'analyse se réduit alors à juger de l'application effective de ce programme. « La “conférence” – nous avons vu qu'il fallait entendre par là une comparaison, aux fins de synthèse, des différents dialectes gascons – reste, par contre, très en arrière, et Garros lui-même ne pouvait pas le constater. [...] En fait [...] il aura glané de-ci de-là un mot, une expression, une tournure, mais tout cela dans le cadre étroit de son lomagnais. [...] Erreur, alors, d'un écrivain incapable de se rendre compte que, placé à l'extrémité orientale du domaine gascon, il ne tenait une langue ni assez caractéristique pour être proposée à tous, ni assez centrale pour rayonner. » BERRY 1997, p. 86-87. Cf. LAFONT 1970, p. 75.

Chapitre 5

Montaigne au carrefour des langues

SELON l'expression de Fausta Garavini, Montaigne se trouve à un « carrefour linguistique¹ » où se croisent le latin, le français et le « gascon ». Ces trois langues sont au cœur de l'activité épilinguistique des *Essais*, mais le discours dont elles font l'objet n'est pas exempt de contradictions, d'effets de surprise ou de motivations plus profondes, qui rejoignent les grandes thématiques de l'œuvre. Ce sont donc les représentations de ces trois langues, mais aussi ce qu'elles peuvent figurer, que nous entendons mettre en lumière.

5.1. Le roman familial du latin dans les *Essais*

La chose paraît entendue : Montaigne avait pour langue maternelle le latin. Rien de plus facile à déterminer puisque l'auteur affirme lui-même qu'il lui a été « donné pour maternel² » et qu'il lui est donc « comme naturel³ ». Deux passages des *Essais* exposent cette curieuse situation : la description d'une éducation particulière dans « De l'institution des enfants » (I, XXV) et l'évocation de la pâmoison du père qui arrache à l'essayiste des paroles latines dans « Du repentir » (III, II). Cependant le récit a des limites que marquent les modalisations de ce discours

1. GARAVINI 1995, p. 43-53.

2. *Essais 1595*, II, XVII, p. 677.

3. *Ibid.*, III, II, p. 851.

épilinguistique : « donner pour », « comme » lézardent irrémédiablement le plaisant édifice latin de Montaigne. Par ailleurs, dans tous ses écrits publiés, l'auteur paraît profondément francophone ; lui-même ne cesse d'insister sur la perte de sa faculté à parler ou même à écrire latin. Montaigne, concrètement, *ne parle pas latin*. Mais que peut bien désigner cette expression « parler latin », dans la « Gascogne » du XVI^e siècle ? Tout comme la *langue maternelle*, il s'agit d'un syntagme métalangagier « populaire⁴ », qui ne saurait être utilisé sans de plus amples définitions, ou du moins quelques précautions. S'intéresser à cette évocation d'une langue maternelle latine dans les *Essais* est d'autant plus important que l'image d'un Montaigne latiniste est chère aux lecteurs contemporains. Toutefois la facilité avec laquelle un Pierre Villey passe, en quelques lignes, de la situation de Montaigne à une remarque générale sur les vertus des langues anciennes nous semble révélatrice d'une erreur d'appréciation :

Le résultat de tout cela [l'éducation latine de Montaigne] fut que le latin était proprement « sa langue maternelle ». [...] Cette parfaite connaissance de la langue de César et de Sénèque est tout-à-fait capitale. Encore à l'époque où vit Montaigne, le maniement d'une langue ancienne constitue un avantage considérable parce qu'il ouvre des trésors à l'esprit⁵.

La périphrase « langue de César et de Sénèque » montre à quel point l'exégète s'intéresse moins aux compétences linguistiques de l'auteur qu'à sa place dans un discours de promotion culturelle du latin, ce « trésor [de] l'esprit » qu'il convient d'entretenir depuis le XVI^e siècle⁶. On fait alors de Montaigne un héros de cet âge d'argent où l'on parlait « encore » – ou peut-être de nouveau – latin.

Ce rapport fantasmé au latin est, jusqu'à nos jours, tellement constitutif de notre culture, qu'il est malaisé de l'aborder en tant que langue, dont on pourrait repérer et commenter les emplois. Plus qu'une langue, nous avons à faire à un « signe », à tel point qu'il est nécessaire de distinguer rigoureusement discours épilinguistique et

4. Cf. chap. 3, p. 152.

5. VILLEY 1908, p. 275.

6. Cette idée de latin perçu comme trésor spirituel fait partie de « l'arsenal des arguments » mis au jour dans WAQUET 1998, p. 221-238.

pratique linguistique⁷. L'enquête sur la question du latin comme langue maternelle de Montaigne ne peut donc faire l'impasse sur plusieurs points. Quelle a pu être la pratique linguistique latine de Montaigne ? Quelle est la nature de la variété intra-latine (différence entre latin classique, médiéval, renaissant) ? La question de la compétence linguistique n'est ici envisagée que dans ce qu'elle nous apprend sur cette figuration particulière que Montaigne nous donne à lire de cette langue *comme* maternelle, que serait le latin.

5.1.1. Le latin n'est-il que d'un seul roc ?

Commençons par prendre Montaigne au mot et partons du principe qu'il a parlé, durant son enfance, *latin*. Mais de quel latin peut-il s'agir ? Le latin passe pour une langue unie et stable, par rapport à la variété et à l'évolution commentées des vernaculaires, et l'éducation humaniste en latin se justifie par l'accès à un niveau supérieur de communication ; c'est en cela qu'il est le signe distinctif des savants. La critique a pu retenir comme témoignage de ce phénomène une anecdote imaginée par Pierre Belon :

Un Breton, un Basque, un Escossois, un Irlandois, un Grison, un Polon, un François, un Anglois, un Espagnol, un Allemant, un Portugalois, un Italien et ainsi des autres qui suivent la Romaine [la religion catholique]. Si chacun parloit son langage, ils ne s'entre entendraient l'un l'autre, d'autant que la langue d'un chacun est estrangere à l'autre. Mais s'ils estoient hommes lettrez et qu'ils parlassent le langage lettré dont l'on use en leur religion, alors chacun s'entre entendra parler⁸.

En ce sens, tout porte à croire que Montaigne a *parlé latin*. Son *Journal de voyage* nous donne quelques indices de ses pratiques linguistiques à l'âge adulte. En Allemagne il ne peut entrer en contact direct avec les populations. On peut situer

7. « Si des hommes furent, et plus pour une période allant jusqu'au XVII^e siècle, des latinistes accomplis, il n'en reste pas moins que, dans la République des Lettres à son apogée ou dans l'Église catholique, la compétence ne fut pas toujours celle que l'historiographie laissait penser. » *Ibid.*, p. 209. C'est ce décalage entre compétence et sentiment linguistiques qui est au cœur de *Le latin ou l'empire d'un signe*. Nous aurons l'occasion d'apercevoir que certaines des conclusions que François Waquet donne pour une période partant du XVII^e siècle peuvent être valables pour la période immédiatement précédente.

8. Cité tour à tour dans KNOWLSON 1975, p. 7-8, WAQUET 1998, p. 183 et COUROUAU 2008c, p. 36.

Chapitre 5. Montaigne au carrefour des langues

à l'étape de Bâle la mise en place d'un double moyen de communication. Dans les lieux de civilité, Montaigne et d'Estissac sont contraints de recourir à un interprète :

La seigneurie fit cet honneur à MM. d'Estissac et de Montaigne que de leur envoyer par l'un de leurs officiers de leur vin, avec une longue harangue qu'on leur fit étant à table, à laquelle M. de Montaigne répondit fort longtemps, étant découverts les uns et les autres, en présence de plusieurs Allemands et Français qui étaient au poêle avec eux. L'hôte leur servit de truchement⁹.

Une fois placé dans un contexte de sociabilité haute (harangues, têtes découvertes), autour du foyer, la langue utilisée semble être le vernaculaire local. Il est donc nécessaire d'explicitier le moyen utilisé pour pouvoir communiquer. À Schaffouse une autre harangue est rapportée, elle aussi apparemment prononcée en vernaculaire allemand, vraisemblablement le *Schwyzerdütsch* local, malgré la teinture de français du bourgmestre :

Ce ne fut pas sans plusieurs harangues cérémonieuses d'une part et d'autres. Le principal bourgmestre était gentilhomme et nourri page chez feu M. d'Orléans, *qui avait déjà oublié son français*¹⁰.

Montaigne et son compagnon sont donc contraints de s'en remettre à un guide interprète gagé à Bâle¹¹. Cela n'est pas sans leur causer du souci, puisque le mauvais comportement de l'employé sème le trouble dans la troupe des voyageurs¹². Montaigne en arrive à la conclusion qu'un des principaux inconvénients de son voyage est d'être dépendant de son traducteur :

M. de Montaigne trouvait à dire trois choses en son voyage : [...] qu'il n'avait mené un valet allemand ou n'avait cherché la compagnie de quelque gentilhomme du pays : car de vivre à la merci d'un bélière de guide, il y sentait une grande incommodité¹³[...]

9. MONTAIGNE éd. Garavini 1983, p. 89-90.

10. *Ibid.*, p. 106, nous soulignons.

11. *Ibid.*, p. 96.

12. *Ibid.*, p. 109.

13. *Ibid.*, p. 114.

D'une manière générale, le voyageur se dit agacé de l'ensemble des hôtes, guides et interprètes qui sont quelque peu voleurs et bien souvent peu fiables ni même compétents¹⁴.

Cependant, tout le long de son périple en territoire germanophone, c'est-à-dire jusqu'à Trente¹⁵, Montaigne semble entrer en communication directe avec ceux qui « parlent le langage lettré », pour reprendre l'expression de Pierre Belon. Il est en effet révélateur que dans la même ville de Bâle, où l'on parle d'un truchement pour les civilités, aucune remarque ne soit faite sur les moyens de communiquer avec les savants Platter, Grynaeus, Zwinger et Hotman¹⁶. De langue germanique et alphabétisé en latin, Felix Platter, selon Emmanuel Leroy Ladurie, ne parlait pas, ou alors très mal, le français¹⁷. Issu d'un territoire connaissant un conflit linguistique entre germanophones et welches, il observe particulièrement la frontière entre pays germanophones et francophones. C'est ainsi qu'il insiste sur son incompréhension du français, à propos d'un sermon entendu à Genève ou à son arrivée en Languedoc. Privé de compagnons avec qui parler sa langue, il se trouve réduit à parler allemand à sa monture : sa jument passe en effet, dans son récit, pour le seul être germanophone de son entourage. Il intègre par la suite les milieux étudiantins allemands de l'université de Montpellier¹⁸. En bon étudiant, c'est en latin qu'il s'exprime avec les francophones comme Calvin, l'apothicaire Laurent Catalan ou bien dans les exercices universitaires¹⁹. Grynaeus et Zwinger, quant à eux, correspondent avec Théodore de Bèze en latin. Les conversations

14. À propos des pays allemands Montaigne écrit à Hotman « [...] que les étrangers avaient à y souffrir comme ailleurs de l'exaction des hôtes, mais il pensait que cela se pourrait corriger, qui ne serait pas à la merci des guides et truchements qui les vendent et participent à ce profit » ; à Rome, « Au commencement il avait pris un guide français ; mais celui-là, par quelque humeur fantasque, s'étant rebuté, il se piqua, par son propre étude, de venir à bout de cette science, aidé de diverses cartes qu'il se faisait lire le soir, et le jour allait sur les lieux mettre en pratique son apprentissage ; si que, en peu de jours, il eût aisément guidé son guide. ». *Ibid.*, p. 149 et 200.

15. « Environ deux lieues avant que d'y arriver, nous étions entrés au langage italien. Cette ville est mi-partie en ces deux langues ; et il y a un quartier de ville et église qu'on nomme des Allemands, et un prêcheur de leur langue. » *Ibid.*, p. 149-150.

16. « Nous y vîmes force gens de savoir, comme Grinaeus, et celui qui a fait le *Theatrum*, et ledit médecin (Platerus), et François Hotman. » *Ibid.*, p. 90

17. LE ROY LADURIE 1995, p. 125.

18. *Ibid.*, p. 107-108, 232 et 260.

19. *Ibid.*, p. 232, 267 et 281.

avec ces trois savants ont donc pu se tenir directement en latin (Hotman, pour sa part, est français). Chez le médecin Platter, on pousse même le raffinement à discuter d'étymologie grecque et allemande²⁰. C'est ainsi que de Bâle à Trente, Montaigne prend l'habitude de rechercher des personnes lettrées avec qui converser. Les expressions employées laissent entendre que ces échanges sont directs et en latin :

- À Lindau, il n'y a que deux ou trois catholiques, à ce que le prêtre *dit* à M. de Montaigne. [...] M. sieur de Montaigne *parla* aussi au ministre, de qui il n'apprit pas grand-chose, sauf la haine ordinaire contre Zwingli et Calvin.
- M. de Montaigne, comme était sa coutume, alla soudain trouver un docteur théologien de cette ville, *pour prendre langue*, lequel docteur dîna avec eux. [...] Entre autres *propos qu'ils eurent ensemble* sur le sacrement [...] Ce docteur *niait fort de parole* cette imputation [...]
- M. de Montaigne y alla trouver un collègue de Jésuites qui y sont fort bien accommodés d'un bâtiment tout neuf, et sont après à bâtir une belle église. M. de Montaigne *entretint selon le loisir qu'il en eut*.
- M. de Montaigne *parla* à ce ministre en sortant.
- M. de Montaigne y visita aussi les jésuites, et y *en trouva de bien savants*²¹.

À Lindau, Montaigne assiste au culte protestant, en allemand, avant de s'entretenir avec un des ministres, Johannes Tilianus Augustanus. Leur conversation est révélatrice de la posture du voyageur : fin observateur des pratiques religieuses et linguistiques, il cherche un complément d'information chez le ministre. La conversation est franche et à bâtons rompus, à tel point que le ministre parle « détroussément²² ». Comme pourrait-elle se dérouler autrement qu'en latin ? Si l'on devait encore se convaincre de cette pratique, il reste à relever les échecs de Montaigne : sa quête de latinistes n'est pas sans mésaventures. À Sterzing, « rencontrant un jeune belle garce en une église, [il] lui demanda si elle ne savait parler latin, la prenant pour un écolier », avant de faire appeler « le maître d'école, pour l'entretenir de son latin ; mais c'était un sot de qui il ne put tirer nulle instruction des choses du pays²³ ».

20. « Basilee s'appelle, non du mot grec, mais parce que *base* signifie *passage* en allemand. » MONTAIGNE éd. Garavini 1983, p. 90.

21. *Ibid.*, p. 112, 116, 122, 125 et 133, nous soulignons.

22. *Ibid.*, p. 119.

23. *Ibid.*, p. 143-144.

Le « *loquerisne linguam latinam ?* [Parlez-vous latin ?] » des savants et des clercs, véritable passeport de la République des Lettres, a ses ratés²⁴.

Un autre lieu commun insiste sur les difficultés propres au latin parlé du XVI^e siècle. Du fait qu'elle est parlée, la langue latine s'éloigne par définition de la stabilité que lui offre l'écrit et de l'autorité des Anciens, pour s'altérer dans la bouche de ses locuteurs. Certains témoignages, catastrophés ou amusés, relèvent l'incompréhension entre lettrés discourant latin, du fait de l'accent et des traits de syntaxe propres à chaque *nation*. Pour le XVII^e siècle, on citera, à la suite de Françoise Waquet, *L'Esprit de Guy Patin* :

Ayant un jour écouté avec attention le compliment qu'un Irlandois lui avoit fait en Latin, il crut qu'il lui avoit parlé en langue Irlandoise ; c'est pourquoy il lui répondit qu'il n'y entendoit rien, parce qu'elle lui étoit inconnuë : *non intelligo Irlandicè*²⁵.

Montaigne lui-même s'amuse de l'expression « *aut bibat, aut abeat* : Qui sonne plus sortablement en la langue d'un Gascon, qu'en celle de Ciceron, qui change volontiers en V. le B.²⁶ » La prononciation à la gasconne donnerait « qu'il vive ou qu'il désire » et le jeu continue avec la citation qui suit :

*Viuere si rectè nesci, decede peritis
Lusisti satis, edisti satis, atque bibisti :
Tempus abire tibi est, ne potum largius aequo
Rideat, et pulset lascina decentius aetas*²⁷,

où les verbes « vivre » et « boire » ainsi que « partir » et « désirer » sont à nouveau interchangeables. À tel point que l'on peut penser que c'est cette citation, présente dès les *Essais 1580*, qui a motivé le commentaire épilinguistique précédent, qui n'apparaît que dans *Essais EB* et *Essais 1595*. La relecture, à voix haute, du

24. Voir WAQUET 1998, p. 79 : c'est avec cette question que le directeur du séminaire accueille Julien Sorel dans *Le Rouge et le Noir* de Stendhal.

25. BORDELON 1713, p. 273. Nous avons coupé autrement la citation et nous n'avons pas la même édition de référence que WAQUET 1998, p. 193

26. « Qu'il boive ou qu'il s'en aille », *Essais 1595*, II, XII, p. 522-523.

27. « Si tu ne sais pas vivre selon le bien, cède la place à ceux qui le savent. Tu as assez joué, tu as assez mangé, et assez bu ; il est temps que tu t'en ailles, de peur que la jeunesse folâtre ne se moque de toi quand tu auras bu plus que de raison, et ne te chasse. »

passage, aurait-elle provoqué l'ajout ? Il s'agit en tout cas d'un lieu commun, que l'on retrouve chez Jules César Scaliger dans son *De causis linguæ latinæ* :

Vasconibus quoque hoc est vitium peculiare, ut eo modo pronuncient B quo et Græcos dicimus. Itaque lusimus in eos epigrammate, ut eorum Vivere, Bibere sit [Les Gascons ont aussi ce vice particulier d'avoir la prononciation B dite à la "grecque". C'est pourquoi on dit par moquerie que vivre, pour eux, est équivalent à boire²⁸.]

L'humaniste, au moment de distinguer une prononciation dite grecque du *b*, reformule un jeu de mots courant depuis l'Antiquité concernant notamment un empereur romain :

[Bonosus] bibit quantum hominum. nemo de hoc Aurelianus sæpe dicebat, « Non ut vivat natus est, sed ut bibat » [Bonosus but plus que n'importe quel homme. À ce propos Aurélien disait souvent qu'il était né non pour vivre mais pour boire²⁹.]

Si la prononciation [β] pour [v] a pu être un marqueur sociolinguistique dès l'Antiquité, on remarquera que, dans ce cas précis, le personnage est issu d'Hispanie et a été élevé par sa mère gauloise³⁰. Le calembour est à nouveau enregistré par Charles de Bovelles. Alors qu'il note le bétacisme des « Gascons », il cite le cas d'étudiants qui, dans leur latin d'école, détournaient le cri traditionnel *vivat in æternum* adressé au roi :

Vascones et bardi Gali, Hispanorum vicini, id vitii in labiis ab horoscopo suo habent, ut crebriuscule B in V consonantem et vice versa consonantem in B varient : adeo ut interim canant regi istud egregium celeusma : Bibat rex pro Vivat rex³¹.

L'influence des Ibériques est toujours déterminante, puisque, toute une tradition de bons mots les associe au bétacisme. Charles Samaran, s'appuyant sur divers compilateurs, cite les dictons contradictoires « *O felices Iberia, ubi vivere est bibere*

28. SCALIGER 1540, p. 17.

29. *Scriptores Historiæ Augustæ*, « Bonosus », MAGIE 1967-1968, t. 3, p. 410.

30. « *Bonosus domo Hispaniensi fuit, origine Britannus, Galla tamen matre, [...] paruulus patrem amisit atque a matre fortissima educatus litterarum nihil didicit.* [Bonosus est né en Bretagne d'un père ibérique et d'une mère gauloise [...] il perdit son père enfant, et c'est sa mère courageuse qui lui donna son éducation lettrée.] » *Ibid.*, t. 3, p. 410.

31. « Les Gascons et les Bardes Gaulois, voisins des Espagnols, ont ce défaut de prononciation, par suite de l'influence du ciel : assez fréquemment, ils font varier B en V consonne et, vice versa, V consonne en B, au point que, parfois, ils chantent au roi ce chant remarquable : *bibat rex* pour *vivat rex* et *vonum binum* pour *bonum vinum.* » BOVELLES éd. Demaizière 1972, p. 116.

[Heureuse Ibérie, où vivre équivaut à boire] » et « *Sobrii homines, et quibus non placet bibere, sed vivere* [Hommes sobres à qui il ne plaît point de boire, mais de vivre³²] ». Quant aux « Gascons », on a voulu attribuer à Martial l'épigramme suivante :

*Haud temerè antiquas mutat Vasconia voces :
Cui nihil aliud vivere, quàm bibere.*

Le trait d'esprit se trouve dans les *Poetices libri septem* de Jules César Scaliger³³, sans attribution d'auteur, et est repris dans les *Scaligerana* composées par Gilles Ménage. C'est cette dernière référence qui sera dès lors constamment citée :

Magnus liber, magnum malum [livre épais, livre mauvais]. Cela est bien vray : par exemple, le *Recueil des poésies* de Scaliger le père est un gros volume *in octavo* ; cependant il n'y a guère de plus méchant livre. À peine y trouve-t-on quatre ou cinq épigrammes qui puissent passer à la montre. En voicy une de celles-là que je fis : c'est sur les Gascons, qui prononcent l'*u* [consonne] comme le *b* et le *b* comme l'*u* :

Non temere antiquas mutas, Vasconia, voces,
Cui nihil est aliud vivere quam bibere³⁴.

On s'aperçoit alors que la tradition antique, continuée par l'intérêt des humanistes pour les choses du langage, se cristallise au XVII^e siècle dans l'esprit de la gasconnade. L'épigramme et sa référence erronée servent de matière aux articles « Gascogne » dans deux dictionnaires du XVIII^e siècle, celui de l'abbé Moreri et celui de l'abbé d'Origny³⁵. L'intérêt s'est déplacé de l'enregistrement du fait linguistique vers la reconnaissance d'un trait de caractère du peuple « gascon ».

En tout état de cause, c'est bien un des objets d'étude des humanistes que de distinguer les différents types de prononciation du latin³⁶. Geoffroy Tory y

32. SAMARAN 1958, p. 8.

33. SCALIGER 1561, p. 170b.

34. MÉNAGE 1695, t. 2, p. 268-269, cité, mais avec une erreur de datation, dans SAMARAN 1958, p. 9-10. Contrairement à ce qu'affirme Charles Samaran, l'épigramme est bien présente dans les œuvres de Scaliger, même s'il ne prétend pas l'avoir composée comme le rapporte Ménage.

35. « Les habitants y prononcent l'*V* comme le *B*, e tle *B* comme l'*V* ; et c'est par cette raison que Scaliger, parlant des Gascons, a dit plaisamment : *Felices populi quibus vivere est bibere.* », MORERI 1759, p. 82 ; « L'habitude qu'ils avaient apportée d'Espagne de confondre l'*V* et le *B* a fait dire à Scaliger : *Felices...* », D'ORIGNY 1776-1778. Cités dans SAMARAN 1958, p. 10.

36. Sur l'histoire de la prononciation française du latin, DAMAS 1934.

consacre une partie de son *Champ fleury*, dans laquelle il compare le plus souvent la prononciation française à celle, plus juste à ses yeux, des Italiens :

Les Italiens [...] disent *Lingu-a*, *aqu-a* et le divisent quasi de A et le sonent quasi en *o*, comme seroit *Linguo-a*. *Aquo-a*. Nous ne le prononceons pas comme eulx, qui nous est ung vice contraire a lart de grammaire comme il semble a daucuns³⁷.

La prononciation du latin à la française, dans cette configuration, élimine la semi-consonne, comme en témoigne la permanence, dans la liturgie nationale, de la prononciation [relika] pour *reliquat*. Or cette observation de variation phonétique s'accompagne d'une dimension prescriptive, particulièrement à destination des pédagogues : « Je voudrois que fussions aussi diligens a accoustumez noz enfans a bien prononcer, que sont les dictz Italiens³⁸. » Les traits propres au latin prononcé par les « Gascons » ne sont pas en reste : comme la tendance à ajouter un *e* prosthétique devant *s* à l'initiale :

Le Tholosiens et Gascons y comettent abus, a la [la lettre *s*] prononcer, car ilz y preposent ung E en sorte que silz vouloient dire Schola, ou Scribere, ou semblable diction commenceant par S ils diroient, Eschola, et Escribere qui est un grant vice en la langue latine³⁹.

La prononciation [eskiʃere] nous ramène à ce fameux bétacisme qui amuse Montaigne, sur lequel Tory s'interrogeait déjà :

Les Gascons ne prononcent seullement B. pour V, consone, en francois, mais pareillement en Latin, comme quant ilz disent. Vona dies. pour Bona dies. Bibat faustus, pour Vivat Faustus⁴⁰.

Plus d'un siècle plus tard, la langue du baron de Faeneste, le personnage de d'Aubigné, présentera la même caractéristique, non seulement de [b] pour [v] mais encore de [v] pour [b]⁴¹.

37. TORY 1529, fol. 60, cité dans BARBIER 2003, p. 95.

38. TORY 1529, fol. 38 cité dans BARBIER 2003, p. 97.

39. TORY 1529, fol. 58 ; BARBIER 2003, p. 102. Jules César Scaliger signale le même phénomène : « Les Espagnols et les Gascons ajoutent un E au S, si ce dernier entre dans un groupe [consonantique] : *eskribere*, *esperare*, *estare*, pour éviter le συριγμος, défaut qui consiste à produire un S très épais, et presque en sifflant. », *De causis linguæ Latinæ*, « error » 67.

40. TORY 1529, fol. 35 ; BARBIER 2003, p. 101.

41. Cf. chap. 2, p. 101 et suiv.

5.1. *Le roman familial du latin dans les Essais*

Les humanistes trouvent donc, dans la variété des prononciations du latin, matière à réfléchir sur les causes de la diversité linguistique. Pour Charles de Bovelles, le bétacisme « gascon » ne peut s'expliquer que par l'influence du ciel (« *ab horoscopo suo*⁴² »). Et c'est de cette étude précise, qui s'intéresse jusqu'aux subtilités de la fricative bilabiale occitane, de la variété des prononciations que les prosateurs de la fin du siècle tirent leur matière à plaisanter, comme Montaigne avec la reprise du *felices quibus vivere est bibere*.

Si ces altérations peuvent sembler minimales et relever de la plaisanterie, il faut néanmoins rappeler l'importance de la question de la prononciation du latin et des vernaculaires au XVI^e siècle. Elle est au cœur de l'œuvre linguistique d'Érasme, ou encore de Charles de Bovelles. Face à un latin classique retrouvé, pour ne pas dire reconstruit, et paré de toutes les vertus, l'altération, quelle que soit sa forme et son importance, est à la fois inéluctable et dégradante. Le latin n'échappe pas à la mesure humaine et l'image d'un latin authentique, celui des Anciens, n'est qu'une nouvelle figuration d'une chute du langage⁴³. La « *vis verborum* [force du discours⁴⁴] » du latin authentique est perdue à jamais. Preuve en est de l'incapacité des contemporains à la prononcer correctement. Quel que soient les efforts d'apprentissage, le latin des hommes du XVI^e siècle ne peut être qu'un néo-latin.

Cette rupture entre un langage ancien considéré comme plein et un langage contemporain plus faillible se lit dans les problèmes de traduction. Lorsqu'il s'agit de traduire le langage excellent de Plutarque, le latin d'Estienne, qui pourtant a lui aussi été un enfant « latinisé », ne fait que s'approcher du sens : « le latin d'Estienne s'est approché plus près du vrai⁴⁵ ». Le français « mol » et, pour ainsi dire, « faillible » d'Amyot, pour sa part, est obligé de substituer d'autres sens. Dans

42. Cité plus haut, p. 232.

43. Sur cette figure de la « chute » et son importance pour la pensée linguistique du XVI^e siècle, DUBOIS 1970, p. 19-30.

44. L'expression, empruntée à Cicéron, est largement commentée dans MESCHONNIC 2007.

45. MONTAIGNE éd. Garavini 1983, p. 215.

ce contexte, la traduction néo-latin n'est pas un moyen plus sûr que la traduction française :

[...] je me mis sur le propos de la traduction française de Plutarque, et contre ceux qui l'estimaient beaucoup moins que je ne le fais, je maintenais au moins cela : que, où le traducteur a failli le vrai sens de Plutarque, il y en a substitué un autre vraisemblable et s'entre-tenant bien aux choses suivantes et précédentes. Pour me montrer qu'en cela même je lui donnais trop, il fut produit deux passages [...] Au lieu de ce sens clair et aisé, celui que le traducteur y a substitué est mol et étrange. Par quoi, recevant leurs présuppositions du sens propre de la langue, j'avouai de bonne foi leur conclusion⁴⁶.

Français et néo-latin sont équivalents lorsqu'il s'agit de traduire une œuvre antique. Il y a donc une distinction radicale à faire entre les langues antiques telles qu'elles ont été reçues et telles qu'elles sont pratiquées par les contemporains.

Les implications de ce phénomène sont multiples. L'humanisme s'est lui-même caractérisé comme un changement de paradigme par rapport au Moyen Âge : le modèle du savoir scolastique, formulé dans une forme particulière de latin, a été remplacé par un modèle antique restitué à partir des écrits classiques. On travaille à la rénovation des sciences de l'homme par la reconstruction d'un latin classique. Cependant les sociolectes des écoliers, des savants, des juristes et des clercs perdurent et, d'une manière générale, le néo-latin poursuit son évolution. Que peut donc être le *latin* au XVI^e siècle ? C'est un entre-deux non théorisé, tiraillé entre la désignation d'une pratique néo-latine effective et la référence à un idéal antique perdu. C'est dans un tel contexte que nous proposons de relire le récit épilinguistique de Montaigne sur le latin.

46. MONTAIGNE éd. Garavini 1983, p. 214-215.

5.1.2. « Cette mienne inaccoustumée institution⁴⁷ » : la tentation d'un néo-latin naturel

Ce récit sur la langue *maternelle* repose principalement sur une éducation particulière reçue dans sa prime enfance : « au partir de la nourrice⁴⁸ », peut-on lire dans l'édition de 1580, remplacé en 1588 par « en nourrice et avant le premier desnouement de ma langue⁴⁹ ». Nous sommes manifestement en présence d'une reconstruction qui agence des faits vécus enfant, accentuant le lien au maternel. En lieu et place de la nourrice / mère, c'est à un pédagogue allemand et à ses aides qu'est confié Montaigne, afin d'en programmer le premier apprentissage linguistique. Seul le latin est parlé à l'enfant. Les quelques détails donnés autour de ce dispositif original concernent principalement son entourage immédiat :

Quant au reste de sa maison, c'estoit une regle inviolable, que ny lui mesme [Pierre Eyquem], ny ma mere, ny valet, ny chambriere, ne parloient en ma compagnie, qu'autant de mots de Latin, que chacun avoit appris pour jargonner avec moy. *C'est merveille du fruict que chacun y fit* : mon pere et ma mere y apprirent assez de Latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance, pour s'en servir à la necessité, comme firent aussi les autres domestiques, qui estoient plus attachez à mon service. Somme, nous nous latinizames tant, qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encores, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations Latines d'artisans et d'utiles. Quant à moy, j'avois plus de six ans, avant que j'entendisse non plus de François ou de Perigordin, que d'Arabesque : et sans art, sans livre, sans grammaire ou precepte, sans fouet, et sans larmes, j'avois appris du Latin, tout aussi pur que mon maistre d'escole le sçavoit : car je ne le pouvois avoir meslé ny alteré⁵⁰.

Le passage insiste sur le « fruit » que « chacun » a tiré de cette entreprise originale : le père, la mère, mais aussi la communauté de Montaigne toute entière (« nous », « nos villages »), le sort du jeune Montaigne venant clore l'anecdote (« quant à moi »). Or ce fruit n'a pas été l'acquisition, – précoce pour Montaigne, tardive pour les adultes autour de lui –, d'un latin stable, complet et pleinement signifiant. « Latiniser » n'est pas parler latin. Une fois de plus la réflexion sur les langues

47. *Essais 1595*, I, xxv, p. 182.

48. *Essais 1580*, p. 230 ; pas de changement en *Essais 1582*, p. 139.

49. *Essais 1595*, I, xxv, p. 180.

50. *Ibid.*, I, xxv, p. 180. Nous soulignons.

aboutit à un constat de la mobilité du langage. Par les besoins de communication (« s'en servir à nécessité ») et « par l'usage », on « jargonne », c'est-à-dire que chacun, à son niveau, subit une influence du latin et n'en retient qu'une part, que quelques « mots » ou « appellations latines ». L'étymologie de *jargonner* est une onomatopée déictique liée à la *gorge*⁵¹ : on s'essaye à la profération des mots, on les éprouve dans son corps, tant et si bien qu'ils *regorgent*, c'est-à-dire dépassent la gorge des familiers de Montaigne, jusqu'aux environs. L'éducation latine a pour effet de donner le *jargon* comme écho au *babil*. Ce n'est donc pas sans ironie que Montaigne aborde ce sujet et l'on peut s'interroger sur l'exception qu'il semble représenter, puisque seul il aurait appris un latin « ni mêlé ni altéré ».

La première remarque rejoint les mentions d'une impossibilité à prononcer correctement le latin. Le dispositif a un point faible : il repose sur des compétences humaines et vivantes, donc mobiles. De fait, le jeune Montaigne parle un latin « tout aussi pur que [s]on maistre d'escole le sçavoit⁵² ». C'est ainsi que le thème latin revenait pour lui, nous dit-il, à traduire un texte « en mauvais Latin, pour le tourner en bon⁵³ ». La langue de départ n'est pas le bon latin, qui reste l'objet principal de l'exercice. Sa « langue maternelle », à défaut d'être française, est bien un ersatz de langue latine. À ce premier accroc, s'ajoute un nouveau récit : celui de la langue perdue. Montaigne latiniste, même s'il peut, en théorie, avoir parlé un latin pur doit faire face à l'oubli. Tout ce que son éducation originale (inaccoutumée) a permis d'acquérir (accoutumance, usage latin), est perdu (désaccoutumance). La belle affaire est expédiée en quelques lignes :

Mon Latin s'abastardit incontinent, duquel depuis par desaccoutumance j'ay perdu tout usage. Et ne me servit cette mienne inaccoustumée institution, que de me faire enjamber d'arrivée aux premieres classes : Car à treize ans, que je sortis du college, j'avois achevé mon cours (qu'ils appellent) et à la verité sans aucun fruit, que je peusse à present mettre en compte⁵⁴.

51. Voir plus haut, n. 37, p. 186.

52. *Essais 1595*, I, xxv, p. 180.

53. *Ibid.*

54. *Ibid.*, I, xxv, p. 182.

Le collègue, qui est la cible directe du passage, pour ne pas dire du chapitre, ne fait que compléter un processus engagé auparavant : alors que sa langue, peut-on penser, était déjà imparfaite, elle s'est irrémédiablement altérée. Le dispositif a échoué ; Pierre Eyquem a élevé son fils pour en faire un parfait latiniste⁵⁵, mais la réussite n'est qu'en demi-teinte. Si Montaigne apparaît certainement comme un « bon latiniste », il n'est pas ce nouvel être latin que son père pouvait espérer voir émerger grâce à une éducation particulière.

Le récit épilinguistique de la langue latine « comme maternelle » se trouve à la croisée de plusieurs chemins. Il est à la fois discours sur l'innovation pédagogique (c'est en ce sens qu'il participe au chapitre *De l'institution des enfants*), expérience de pensée (que pourrait être un nouvel être naturellement latin ?) et récit fondamental sur son propre langage. En décrivant sa langue *maternelle* comme une langue sans nourrice et débouchant sur un mauvais latin qui ne produit aucun fruit, Montaigne fonde ses pratiques linguistiques ultérieures sur un sentiment de forte insécurité linguistique.

5.1.3. Le coût du latin

Les « fruits » du latin sont à mettre « en compte ». De fait, devant le semi échec, au plan de la formation de l'individu, de l'éducation latine, la seule question qui reste est celle du prix. L'apprentissage du latin classique coûte cher, trop cher à l'écolier : « C'est un bel et grand agencement sans doute, que le Grec et Latin, mais on l'achète trop cher⁵⁶. » L'« inaccoutumée institution » imaginée par Pierre Eyquem, finalement, n'est qu'un moyen d'économie, une sorte de combine offerte, sans prétention et avec une certaine ironie, au lecteur : « Je diray icy une façon d'en avoir meilleur marché que de coutume, qui a esté essayée en moy-mesmes ; s'en servira qui voudra⁵⁷. » L'expédient, en effet, est mal trouvé, qui non

55. Voir les divers projets de « villes » ou « colonies » pédagogiques latines imaginées au XVII^e siècle, mentionnés dans WAQUET 1998, p. 189-190.

56. *Essais 1595*, p. 179.

57. *Ibid.*, I, xxv, p. 179.

seulement ne réussit pas complètement, mais encore a nécessité de grands frais, puisque le précepteur allemand a été « bien cherement gagé⁵⁸ ». La métaphore économique devient très concrète. Au prix laborieux de l'apprentissage s'ajoute son prix monétaire. Le « meilleur père qui fut oncques » aurait-il fait un mauvais investissement ? Il a peut-être bien fait preuve de naïveté.

Un autre passage des *Essais*, en effet, n'évoque pas sans ironie le rapport du père de Montaigne à la langue latine. Il s'agit de l'incipit de « L'Apologie de Raimond Sebond » (II, XII), dans lequel est narrée l'histoire de l'ouvrage théologique et de sa traduction par Montaigne. Pierre Eyquem avait en grande considération les savants de toute sorte. « Moi je les ayme bien, mais je ne les adore pas⁵⁹ », ajoute le fils. Le propos est mordant et, mis en perspective avec les différents passages des *Essais* consacré à la figure du père, on peut parler d'ironie, presque de raillerie⁶⁰. L'adoration des savants introduit le personnage de Pierre Bunel, faisant don à son hôte du fameux livre de Raimond Sebond :

Et par ce que la langue Italienne et Espagnolle estoient familiares à mon pere, et que ce livre est basty d'un Espagnol barragouiné en terminaisons Latines, il esperoit qu'avec bien peu d'ayde, il en pourroit faire son profit, et le luy recommanda, comme livre très-utile et propre à la saison, en laquelle il le luy donna [...]. Or quelques jours avant sa mort, mon pere ayant de fortune rencontré ce livre soubz un tas d'autres papiers abandonnez, me commanda de le luy mettre en François⁶¹.

La tendre et subtile moquerie, visiblement inconsciente, se poursuit : alors qu'il se disait ami des savants, Pierre Eyquem finit par oublier « soubz un tas d'autres papiers » un livre qui lui a été pourtant expressément recommandé et, ajoute Montaigne, fort à propos (« propre à la saison⁶² »). Par ailleurs, Pierre Bunel a pris garde de choisir un ouvrage adapté et abordable, parce que composé dans un latin compréhensible pour quiconque fait preuve d'un peu de souplesse dans sa

58. *Essais 1595*, I, XXV, p. 180.

59. *Ibid.*, II, XII, p. 458.

60. Voir les analyses de Fausta Garavini sur le « *libro parricida* / livre parricide », dans GARAVINI 1986, repris dans *Monstres et chimères* (1993).

61. *Essais 1595*, II, XII, p. 458-459.

62. Montaigne fait ici référence à l'utilité de la *Theologia naturalis* face aux « nouvelletez de Luther », *ibid.*, p. 459.

pratique des langues romanes. Montaigne, pour sa part, n'a de cesse de montrer sa dextérité linguistique, qui lui permet de jouer avec ces différentes langues. Ainsi, plus loin dans le même chapitre, le thème du « bien peu d'aide » dans les usages linguistiques revient :

Je conseillois en Italie à quelqu'un qui estoit en peine de parler Italien, que pourveu qu'il ne cherchast qu'à se faire entendre, sans y vouloir autrement exceller, qu'il employast seulement les premiers mots qui luy viendroyent à la bouche, Latins, François, Espagnols, ou Gascons, et qu'en y adjoustant la terminaison Italienne, il ne faudroit jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou Thoscan, ou Romain, ou Venitien, ou Piemontois, ou Napolitain, et de se joindre à quelqu'une de tant de formes⁶³.

Mais alors que Pierre Bunel et Montaigne (qui se met incidemment en position de savant) ne peuvent que tirer profit de la variété des langues romanes, Pierre Eyquem semble bien en peine et a besoin d'une traduction. Son fils enfonce en quelque sorte le clou lorsqu'il ajoute :

Il faict bon traduire les autheurs, comme celui-là, où il n'y a guere que la matiere à représenter : mais ceux qui ont donné beaucoup à la grace, et à l'elegance du langage, ils sont dangereux à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiome plus foible⁶⁴.

Raimond Sebond et sa prose latine entrent dans la catégorie du « se faire entendre », opposée à celle du « vouloir autrement exceller ». La lecture de la *Theologia naturalis* relèverait donc pleinement de cette souplesse linguistique qui, faisant feu de tout bois, cherche la compréhension à l'aide de la base lexicale latino-romane. Pierre Eyquem n'en semble que plus ignorant.

Cet incipit de II, XII éclaire sous un nouvel aspect le récit épilinguistique du langage « comme maternel ». Le latin apparaît comme une véritable langue *paternelle*. Elle est la langue de l'éducation – , certes bien pensée, mais qui manque sa cible, –

63. *Ibid.*, II, XII, p. 577 ; pour le commentaire particulier de ce passage, voir chap. 8, p. 411.

64. *Ibid.*, p. 459.

offerte par Pierre Eyquem⁶⁵. La métaphore monétaire repérée plus haut va dans ce sens. Le rapport au père idéal, tel que décrit dans « De l'affection des peres aux enfants », s'organise autour de deux axes : l'affection et l'argent. Or Pierre Eyquem n'est loué que sur l'aspect affectif. En partant de ce constat, Fausta Garavini a mis en perspective trois éléments : la crise de l'éducation latine, la générosité limitée avouée à demi-mot et les problèmes suscités par le premier testament du père⁶⁶. On peut dès lors prolonger l'analyse en faisant du discours sur le latin « chèrement » acheté et pourtant gâché, une figuration du rapport de Montaigne à son père. Son éducation est à l'image des moyens financiers et du crédit nobiliaire qu'il a reçus en héritage dans la fleur de l'âge. Une éducation classique sans crise, un nom fameux et de solides moyens financiers l'auraient autrement lancé dans sa jeune carrière.

Ce rapport au père, cependant, n'est pas complètement négatif, tout comme le récit de la langue *paternelle* n'est pas seulement l'histoire d'un échec. Un dernier passage est de nature à éclairer cet aspect du latin de Montaigne :

On n'extirpe pas ces qualitez originelles, on les couvre, on les cache : Le langage Latin m'est comme naturel : je l'entens mieux que le François : mais il y a quarante ans que je ne m'en suis du tout poinct servy à parler, ny guere à escrire. Si est-ce qu'à des extremes et soudaines esmotions, où je suis tombé, deux ou trois fois en ma vie : et l'une, voyant mon pere tout sain, se renverser sur moy pasmé : j'ay tousjours eslané du fond des entrailles, les premieres paroles Latines : Nature se sourdant et s'exprimant à force, à l'encontre d'un si long usage : et cet exemple se dit d'assez d'autres⁶⁷.

On aurait tôt fait de lire dans ces quelques lignes une revendication de l'authentique langue naturelle, celle des entrailles. Or, curieusement, les mots exacts ne sont pas rapportés. Par ailleurs, « pour Montaigne, comme pour Joubert et tant d'autres, si l'affect est naturel, son expression est conventionnelle⁶⁸ ». Cette anecdote ne révèle donc rien de l'âme profonde de Montaigne et de son langage, mais elle nous

65. Nous suivons ici une piste initiée par Fausta Garavini : « Tout compte fait, il y a peut-être dans cette page des *Essais*, qui apparemment loue les principes pédagogiques d'origine érasmiennne mis en œuvre pour Michel, un écho de cette ironie dubitative et inavouée qui dénonce aussi (nous l'avons vu dans II-12) la benoîte dévotion de Pierre Eyquem pour les savants. [...] Toujours est-il que l'histoire de l'éducation de Michel s'achève sur une crise : Pierre Eyquem ne persévère pas dans son système novateur. » GARAVINI 1993, p. 66.

66. *Ibid.*

67. *Essais 1595*, III, II, p. 851.

68. DEMONET 2009, p. 401-402.

parle de la relation étroite et conflictuelle qui noue Montaigne, son père et le latin. Même spontanée comme dans ce cas, l'expression humaine relève d'un rapport individuel au langage⁶⁹. L'évocation de l'usage latin, langue « accoutumée » dans l'enfance puis « désaccoutumée », intervient dans un contexte d'affection pour le père. Replacé au sein du discours épilinguistique que l'on vient de décrire, cela nous permet de conclure que le latin est bien pour Montaigne une langue *paternelle*. Celle d'une éducation qui n'a entièrement porté ses fruits, d'un argent mal dépensé, mais aussi celle de l'affection filiale, que l'on retrouve dans les « extrêmes émotions ».

5.2. Une langue naturelle ?

L'occitan (désigné par Montaigne, dans ses diverses formes, comme « périgourdin », « auvergnat », « limousin » ou « gascon⁷⁰ ») est renvoyé à la notion de terroir. Ce sont les fameux « mot[s] du cru de Gasconne », qui semblent relever de la *nature*, face à langue de *culture* qu'est le latin, et plus particulièrement « le latin de son patenostre » comme emblème de la culture chrétienne occidentale⁷¹. Pourtant, seul le latin est dit « naturel » dans les *Essais*, en tant que langue « maternelle » de Montaigne et le statut de l'occitan est beaucoup plus ambigu que l'on pourrait se l'imaginer au premier abord.

De nombreux autres passages documentent le rôle que peut avoir l'occitan dans l'écriture des *Essais*. La mise en perspective de ces différentes mentions épilinguistiques par Robert Lafont a montré un trait caractéristique de l'imaginaire linguistique propre à Montaigne, la surestimation de ce qu'il appelle le « gascon » face à ce qu'il appelle le « périgourdin⁷² » :

Si n'est-ce pas pour estre fort entendu en mon Perigourdin : car je n'en ay non plus d'usage que de l'Allemand ; et ne m'en chault gueres. C'est un langage, comme sont autour de moy d'une bande et d'autre, le Poittevin, Xaintongeois, Angoulemoisin, Lymosin, Auvergnat, brode, trainant, espoiré. Il y a bien au

69. DEMONET 2008, p. 102-105.

70. « Mon vulgaire Perigordin », I, XXIV *Essais 1595*, p. 144.

71. *Ibid.*, III, v, p. 918.

72. LAFONT 1968c.

dessus de nous, vers les montagnes, un Gascon, que je treuve singulierement beau, sec, signifiant, et à la verité un langage masle et militaire, plus qu'aucun autre, que j'entende : Autant nerveux, et puissant, et pertinent, comme le François est gracieux, delicat, et abondant ⁷³.

La dépréciation de la variante locale n'a rien de surprenant ; elle va dans le sens de la situation sociolinguistique générale. Mais pourquoi un tel intérêt pour le « gascon » ? La thèse que soutiennent Robert Lafont et Fausta Garavini est que Montaigne ne peut pas ignorer la renaissance littéraire gasconne. Celle-ci est incarnée par le poème trilingue français, occitan et latin que Du Bartas a composé pour l'entrée de la reine à Nérac en 1578, dans lequel la muse gasconne l'emporte sur les muses latine et française, au nom de son caractère naturel :

*Toute boste beutat n'es are que pinture,
Que maignes, qu'affiquets, que retourtils, que fard ;
E ma beutat n'a punt aute mai que Nature,
La nature toustem es mès bere que l'art*⁷⁴.

Ce triomphe de la naturalité de la muse gasconne, qui semble concorder avec le moment de la première rédaction de « De la presumption », a retenu l'attention de la critique occitaniste qui a vu dans ce texte un moment fondamental de la Renaissance gasconne servant de matrice sociolinguistique et de modèle poétique pour les écrivains occitans⁷⁵. Sa principale caractéristique, résumée par le vers célébrant la supériorité esthétique de la nature sur l'art (« *la nature toustem es mès bere que l'art* ») opère un infléchissement de l'argument d'autorité naturelle que proposaient alors les discours de défense du français⁷⁶. Mais est-ce ce caractère naturel qui conférerait au « gascon » une valeur propre à intéresser Montaigne ? Il nous semble que l'interprétation faisant de Montaigne un strict dialectologue méprisant le périgourdin pour mieux apprécier un « gascon littéraire⁷⁷ », masque

73. *Essais 1595*, II, XVII, p. 677.

74. « Toute votre beauté n'est aujourd'hui que peinture, / que minauderie, parures, torsades et fard, / mais ma beauté n'a pas d'autre mère que nature, / la nature toujours est plus belle que l'art. » Texte édité dans JEANROY et GUY 1902.

75. « Nérac, 1578 : le *Poème dressé par G. Saluste, Seigneur du Bartas, pour l'accueil de la Royne de Navarre...* (1578), matrice sociolinguistique et modèle poétique pour les écrivains occitans des XVI^e et XVII^e siècles » dans GARDY 1998, p. 73-88.

76. Cf. chap 4, n. 42, p.188.

77. Voir la description de la « conscience linguistique » de Montaigne par Robert Lafont, chap. 3, p. 157.

d'autres pans de l'activité épilinguistique des *Essais*. Le sentiment d'identification « gascon », même ramené à une définition linguistique, est particulièrement variable au XVI^e siècle. Est « gascon » tout ce qui se trouve au sud du royaume, hors Provence⁷⁸. Montaigne s'autodéfinit donc comme *gascon* : « mon cru » nous renvoie à d'autres affirmations telles que :

Je suis Gascon, et si n'est vice auquel je m'entende moins. Je le hay un peu plus par complexion, que je ne l'accuse par discours : Seulement par desir, je ne soustrais rien à personne⁷⁹.

Précisément, dans ce passage, l'auteur explique en quoi il échappe au « naturel » voleur de son peuple. Sa nature propre, en tant qu'individu (« complexion »), provoque un « désir » de ne pas voler qui lui permet d'être vertueux non seulement en « discours » mais encore en acte. La *nature* d'un individu l'emporte donc sur la *nature* d'un peuple. Plus encore : l'idée même de nature d'un peuple est remise en cause :

Ce quartier en est à la vérité un peu plus descrié que les autres de la Françoisie nation. Si est-ce que nous avons veu de nostre temps à diverses fois, entre les mains de la justice, des hommes de maison, d'autres contrées, convaincus de plusieurs horribles voleries. Je crains que de cette desbauche il s'en faille aucunement prendre à ce vice des peres⁸⁰.

Malgré un imaginaire culturel qui fait du « Gascon » un voleur, Montaigne récuse toute forme de déterminisme et détache le sentiment d'appartenance à un « pays » des effets que ce terroir est censé, naturellement, produire. On peut se réclamer de la « Gascogne » sans pour autant être lié à une forme de parler précise (le périgourdin) et à un trait national supposé (le vol) : le sujet seul est maître de son « désir ».

78. Voir chap. 3, p. 145 et suiv.

79. *Essais 1595*, II, VIII, p. 407.

80. La phrase « Je suis Gascon... » est un ajout de 1588. Les éditions de 1580 et 1582 ne comportent que la suite, plus clairement orientée sur l'idée de nation : « Ce quartier de Gascogne est à la vérité un peu décriée de ce vice que les autres de nostre nation. Si est ce que nous avons veu de nostre temps a diverses fois entre les mains de la justice des hommes de maison d'autres contrées de la France convaincus de plus horribles voleries. » *Essais 1582*, II, VIII, p. 362.

Cette idée de désir se retrouve dans la revue des moyens linguistiques de « De la presumption », mais dans la version de 1580 :

Je ne sçay parler que la langue Françoisse, encores est elle alterée et en la prononciation et ailleurs par la barbarie de mon creu, car je ne vis jamais homme des contrées de deça, qui ne sentit bien evidemment a son ramage, et qui ne blessast les orreilles, qui sont pures Françoises. Si n'est ce pas pour estre fort entendu en mon Perigordin, car je n'en ay non plus d'usage que de l'Alemand, et ne le plains guiere. Il y a bien au dessus de nous, vers les montaignes, un Gascon pur, *que je treuve singulierement beau, et desirerois le sçavoir* : car c'est un langage bref, signifiant et pressé : et a la verité un langage male et militaire, plus que nul autre, que j'entende. Quand au Latin, qui m'a esté donné pour maternel, j'ay perdu par desacoustumance la promptitude de m'en pouvoir servir a parler⁸¹.

Or cette mention du désir est effacée dans *Essais EB* et les éditions posthumes. Il importe donc de lire l'ensemble des remaniements du passage, en gardant à l'esprit l'évolution de la réflexion sur le langage décrite par Marie-Luce Demonet à propos de l'émergence de la question de la communication⁸². Au moment où Montaigne, par son commentaire sur Sebond, prend conscience de l'arbitraire du signe, de la nature contingente du langage, il formule la difficulté de son entreprise littéraire en termes de *connaissance* de langues. Deux savoirs linguistiques sont mis en parallèle : un savoir parler français et un savoir parler occitan. À quoi viennent s'ajouter deux précisions : le premier savoir est altéré parce que le français régional de « Gascogne » ne correspond pas aux critères de beauté d'un certain français plus *pur*, le second est désirable du fait que le « gascon » est subjectivement considéré comme beau. Le latin est en quelque sorte hors jeu puisqu'il ne fait pas partie des langues d'échange oral possibles. Aucun langage efficient ne s'offre donc pleinement à l'essayiste, puisque la seule langue qu'il sache parler n'est pas entièrement recevable et estimable. Sa parole est vécue comme précaire.

Dès les premières retouches, l'orientation du paragraphe est modifiée : « mon langage françois *est* altéré, en la prononciation et ailleurs⁸³ ». L'équilibre entre le savoir altéré du français et le savoir désiré du « gascon » est rompu, il s'agit

81. *Essais 1580*, II, XVII, p. 339[442]-340[443] ; nous soulignons.

82. DEMONET 2002, p. 81-102.

83. *Essais 1582*, p. 646 et *Essais 1588*, p. 273(281), nous soulignons.

désormais de placer au centre de la réflexion la langue que parle Montaigne en passant de la question « quelle est ma maîtrise de la langue commune ? quelle autre langue pourrais-je savoir » à « quelles sont les caractéristiques de la langue que je parle par rapport à la langue commune ? ». La crise linguistique du sujet se fait plus profonde. Alors que la première étape ne faisait que mesurer ses limites linguistiques, il s'agit désormais de montrer que sa parole n'a pas de caractère suffisant et qu'aucun moyen ne s'offre à lui pour la renforcer.

Les deux versions postérieures à 1588 présentent trois types d'ajouts significatifs⁸⁴ : le segment « et désirerais le savoir » disparaît ; les qualités linguistiques sont plus longuement décrites⁸⁵ ; et la référence au latin parlé « maternel » s'étend au latin écrit⁸⁶. Comment interpréter la suppression du désir de savoir le « gascon », alors même que ses qualités sont développées ? Nous sommes visiblement à une nouvelle étape de la réflexion linguistique de Montaigne, qui a complètement tourné le dos à la question du *savoir* linguistique. Aucun langage n'étant parfait, pourquoi désirer le savoir ? Ce qui compte c'est la découverte des qualités que l'on peut attacher aux différentes langues. Nous sommes là devant le produit d'une écoute attentive des langues. La question d'un déterminisme linguistique, d'un défaut de prononciation empêchant d'accéder à la pleine expression française n'est pas une simple fatalité, c'est un lieu d'intérêt et de choix. Le remaniement de « je ne sçays parler que la langue Françoise » en « mon langage françois est altéré » – qui date, rappelons-le, de 1582 – prend tout son sens lorsque le déterminant « mon » s'oppose au déterminant « le » dans l'ajout « le François est gracieux, delicat, abondant ». Les langues ont diverses qualités, que l'on peut goûter, qualifier, commenter. Mais leur emploi, de toute façon, est particulier, contingent. Il ne suffit pas de savoir une

84. Les différences entre *Essais EB* et *Essais 1595* ne sont que d'ordre orthographique.

85. « C'est un langage comme sont autour de moi d'une bande et d'autre[,] le Poitevin Xeinton[geois] Angoumoisins Limosins Auvergnans[t,] brode treinant esfoiré. », « Autant nerveus puissa[nt] et ~~poissant~~ pertinent ~~que~~ com[me] le François est gratieus delicat et fertile abonda[nt] » *Essais EB*, p. 273(281), *Essais 1595* a été cité plus haut p. 244. Sur l'interprétation des qualités attribuées au français, voir plus bas, p. 271.

86. « Quant au latin, qui m'a esté donné pour maternel, j'ay perdu par des-accoustumance la promptitude de m'en pouvoir servir à parler : Oui, et a escrire, enquoi autrefois je me faisoy appeler maistre Jean. » *Essais 1595*, p. 677 et *Essais EB*, 273(281).

langue que l'on trouve nerveuse pour avoir un parler nerveux. Montaigne en quelque sorte, touche du doigt un paradoxe : je peux parler mollement à l'aide d'une langue nerveuse. Sa façon de présenter le problème passe par la figuration des qualités linguistiques dans des langues qu'il place à une certaine distance. Parler des qualités de l'occitan et du français en soi n'a de sens que si l'on reconnaît une impossibilité à utiliser pleinement ces qualités. Toute l'activité épilinguistique de l'essayiste est donc tournée vers l'écoute, la reconnaissance de « manières de parler » estimables, conformes à sa nature propre, et d'en faire son idéal d'expression. « Mon langage françois [...] altéré » n'a rien d'un constat amer d'un déterminisme naturel néfaste. C'est une façon, sur un plan pratique, de résoudre la « crise linguistique » du sujet. Peu importe de *savoir* telle langue, puisqu'aucun langage ne saurait être parfait et satisfaisant en soi, du moment où l'on sait *comment* on veut parler. Si l'on suit les suggestives catégories de Meschonnic, on parlera d'une façon de figurer l'abandon d'une pensée binaire du langage (les mots et les choses, le sens et la forme) au profit du rythme⁸⁷, de façon à organiser le sujet par son propre discours⁸⁸. De façon plus traditionnelle, on dira qu'on a quitté le domaine linguistique pour ce qui relèverait de la stylistique, grâce à la figuration d'un espace de langues particulier. Répartition géographique des manières de parler, autour du sujet : « de bande et d'autre ». Se dessine un locuteur prisonnier d'un espace où les manières de parler ne le satisfont pas, et à mi chemin d'ailleurs linguistiques désirables « au dessus de nous » ou les « contrées » d'en-delà, où les oreilles sont « pures françoises ».

Bien entendu, il y a une façon plus simple d'expliquer la disparition du segment « et désirerois le savoir » : Montaigne aurait-il appris à parler une variété méridionale de l'occitan ? Une influence directe de Du Bartas sur le sujet reste possible. Et pourquoi pas de Pey de Garros ? Le manque de données empêche toute vérifica-

87. « L'activité poétique *figure* le langage en ce qu'elle montre, exemplairement, qu'il n'est et n'a toujours été que la tenue de cette contradiction [entre le sujet individuel et le social, l'écriture et la littérature, indéfiniment]. » MESCHONNIC 1982, p. 64.

88. « Le rythme comme historicité radicale d'un discours » se définit comme, « dans le langage, l'organisation du mouvement de la parole dans l'écriture, l'organisation d'un discours par un sujet, et d'un sujet par son discours. » MESCHONNIC 1995, p. 362.

tion⁸⁹. En revanche, l'hypothèse d'un apprentissage du dialecte gascon, qu'elle soit confirmée ou non, va dans le même sens que notre analyse. Quelles que soient ses compétences linguistiques, Montaigne déplace le problème du *savoir* une langue vers celui d'écouter les façons de parler et formule un état que les sociolinguistes qualifieraient d'insécurité linguistique, c'est-à-dire de sentiment de ne pas posséder pleinement un code linguistique reconnu positivement par la communauté, pour dire son projet littéraire. L'intérêt est dans la découverte de façons estimables à imiter. Et c'est cela qui nous permet de situer Montaigne dans ce moment « gascon » de la littérature du sud de la France. La référence au gascon le plus méridional constitue un curieux écho à l'avis au lecteur des *Poesias gasconas* de Garros :

Car en cecy il fault qu'on nous donne les mains, et confesse que le langage specialement apelé Gascon, naturel a nous de Bearn, de Comenge, d'Armagnac et autres, qui somes enclos entre les mons Pyrenees et la Garone, est beau pardessus les autres sés affins, et comme l'Attique entre les Grecz⁹⁰.

Le béarnais, langue administrative officielle du royaume de Navarre et de la principauté de Béarn, a une forte visibilité sociale qui stabilise sa dénomination. C'est pourquoi, en l'absence de référence au béarnais dans ce passage des *Essais*, Robert Lafont et Fausta Garavini considèrent que le « gascon des montagnes » renvoie plus certainement aux autres formes pyrénéennes (bigourdan, comingeois) ou pré-pyrénéenne (armagnacois), c'est-à-dire la langue de Du Bartas et de Blaise de Monluc, amis de Montaigne. Toutefois ce dernier possédait des terres à Lahontan, en Béarn : rien ne nous interdit d'étendre l'expérience linguistique du « gascon » aux formes proprement béarnaises. Dans tous les cas, au vu de l'évolution de la réflexion de Montaigne sur les moyens linguistiques de se dire, l'approfondissement de la question gasconne et la distinction entre diverses formes d'expression occitane⁹¹, on retrouve toujours le même constat : il n'y a pas de langue qui soit naturellement

89. Le seul indice que nous ayons, sur la réception de Garros au XVI^e siècle, est l'envoi d'un exemplaire des *Psaumes viratz* par le magistrat toulousain Jean de Coras à sa femme. Voir ANATOLE 1976.

90. GARROS 1567, commAvis, f. A³. Cf. Introduction, p. 6 et suiv.

91. On trouve une idée similaire chez Joseph-Juste Scaliger dans sa *Diatriba de hodiernis francorum linguis*, mais qui semble inédite avant 1610. Y a-t-il eu communication ou influence entre les trois auteurs ? Voir ANATOLE et DINGUIRARD 1978.

bonne ou fiable. Les langues de terroir sont diverses et diversement estimables. Elles sont à écouter, à imiter et non à savoir, au même titre que les différentes formes de français. De la reconnaissance d'une expression incomplète, stigmatisée par rapport à une autre expression francophone jugée comme norme, naît une écriture qui cherche ses propres fondements, à l'aide d'une fine écoute linguistique. Parce qu'il se place à la marge du français, et parce qu'il n'écrit pas en occitan, Montaigne ne traite pas directement des questions proprement francophones (quelle est la bonne façon de parler français) ou occitanophones (où se situe le meilleur gascon), mais appuie son projet littéraire sur les réflexions linguistiques des deux domaines qu'il semble très bien connaître. La « prononciation » et le « creu » nous renvoyant aux travaux de Peletier du Mans tandis que le « gascon des montagnes » nous renvoie à Garros. La seule nature qui compte ici est celle du sujet et non celle de la langue. Les langues estimées ne le sont que dans la mesure où elles sont présentes, proches, mais en pratique inatteignables par le sujet (le français pur, le gascon montagnard), tout comme la pleine faculté de langage et de communication de soi.

5.3. Écrire le français, entre Bordeaux et Paris

En évoquant la langue qui est dite « maternelle » – le latin – et celle du « creu » – l'occitan –, nous avons croisé le chemin de la langue française. Le fait est bien connu et commenté : Montaigne a fait le *choix* du français. Toutefois, ce « choix majoritaire⁹² », s'il va effectivement dans le sens de l'histoire de l'implantation définitive du français comme langue d'écriture dans l'ensemble du royaume, n'est pas aussi évident qu'il semble l'être. Il nous est présenté par Montaigne comme étant fait par défaut : le « maternel » latin est perdu et le beau « gascon » éloigné. Rien n'indique, à première vue, qu'il y ait lieu de donner au français un statut spécial, hormis le fait que c'est la langue d'écriture des *Essais*. S'il y a une supériorité du français dans la pratique, il est légitime d'interroger sa position dans l'imaginaire

92. COUROUAU 2006.

linguistique de Montaigne. Pour reprendre la métaphore employée par Fausta Garavini décrivant le jeu des langues dans les *Essais*, latin, occitan et français forment un « carrefour⁹³ » : chaque élément est fondamental dans la compréhension du rapport de Montaigne aux langues.

5.3.1. « Mon langage françois est altéré⁹⁴ »

Dans la revue des moyens linguistiques qu'opère le chapitre « De la presumption », Montaigne affirme que son « langage françois est altéré, et en la prononciation et ailleurs par la barbarie de [s]on creu⁹⁵ ». Nous avons vu que la suite du passage portait sur l'éloge du gascon. Il s'agit ici de déterminer à quoi fait référence le syntagme « mon langage ». Remarquons tout d'abord qu'au moment de juger de sa correction en français, Montaigne parle de prononciation. Cela n'est guère étonnant pour une époque qui fait de la prononciation l'enjeu essentiel de l'« hygiène verbale ». La variation est beaucoup plus facilement acceptée, voire encouragée, pour le lexique⁹⁶. Les autres altérations (« et ailleurs ») ne font pas l'objet d'un développement. Peu importe l'emploi de tel ou tel mot qui serait propre au « Périgord » ou à la « Gascogne » ; le problème n'est évoqué qu'à partir de 1588 dans le livre trois, dans des termes tout à fait différents⁹⁷.

L'examen des graphies manuscrites de Montaigne, qui correspondent à d'autres besoins et d'autres règles que les graphies d'imprimerie⁹⁸, nous permet de donner un aperçu de la prononciation du français par Montaigne. Il s'agit sans surprise d'un français régional caractéristique de la « Gascogne ».

93. GARAVINI 1995, p. 43.

94. *Essais 1595*, II, XVII, p. 677.

95. *Ibid.*

96. Voir plus bas la position de Peletier. On peut se demander dans quelle mesure ce primat du code phonique relève d'une société encore peu modelée par une « raison graphique » dominante (GOODY 1979).

97. Voir chap. 8, p. 433 et suiv.

98. « Pour déterminer l'opinion de Montaigne, il faut tenir compte de la différence entre le manuscrit et l'imprimé : son orthographe manuscrite est plutôt phonétique [...] les graphies des *Essais* imprimés correspondent davantage à un usage social que l'auteur laisse aux praticiens de l'édition », DEMONET 2001, p. 214.

On y retrouve ainsi des caractéristiques qui seront exploitées pour les personnages « à la gasconne » de la littérature comique ou satirique⁹⁹. Trois phénomènes sont particulièrement représentatifs : la prononciation [u] pour [o], [y] pour [œ] et [e] pour [ə].

Montaigne, selon toute vraisemblance, réalisait /o/ en [u]. La grande confusion qui règne dans les écrits du Sud-Ouest du royaume, surtout manuscrits, ne laisse aucun doute sur cette influence de la prononciation occitane¹⁰⁰. Dans les arrêts autographes de Montaigne, la notation <ou> est quasi systématique : « respounces », « productioun », « soun », « Simoun », « ordoune¹⁰¹ » etc. Les commentateurs ont tendance à penser qu'il s'agit d'une prononciation très localisée et rapidement corrigée, jusqu'à donner des phénomènes d'hypercorrection du type <Perigordin> ou <Limosin>. Or il s'agit d'un trait constamment relevé par les contemporains, de sorte que les évolutions orthographiques ne présument en rien d'une correction à l'oral¹⁰². Certains autographes de l'éphéméride dans lequel Montaigne consignait les principaux événements (« Lestouna », « bourdeaus », « douna », « besouin », « souin », « souignant¹⁰³ ») et la persistance d'une hésitation graphique dans les annotations de l'exemplaire de Bordeaux (« courageusement », « corageusema[nt] », « besouin¹⁰⁴ ») nous poussent à croire que Montaigne n'a pas changé sa prononciation.

99. Voir chap. 2, p. 99 et suiv.

100. Voir les relevés de LANUSSE 1893, p. 241-246. Nous ne saurions donc considérer, avec Alain Legros, qu'il s'agit d'« un trait propre à Montaigne, car on ne le trouve pas, par exemple, dans les rapports d'un Eymar ou d'un La Boétie. » (MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 111).

101. *Ibid.*, p. 115-116.

102. Du reste, la confusion entre [u] et [o], quoique dans des configurations différentes, est remarquée pour d'autres français régionaux, dont celui de Paris (LODGE 2004, p. 133). La critique traitant de cette question dite de l'« ouïsme » est souvent tributaire des relevés de Thurot (1881), qui nivellent les effets de la variation diatopique du français et de la diversité linguistique du royaume. La question de la concurrence des formes <o> *vs* <ou> mériterait d'être reprise à nouveaux frais, région par région.

103. MONTAIGNE éd. Legros 2010, pièces n° 9, 13, 23, 34 et 35. Toutes ces occurrences peuvent être datées entre 1568 et 1588. La forme étymologisante <tumbeau> (n° 17) doit certainement transcrire [tu^mbo].

104. *Essais EB*, p. 264 et 465.

5.3. Écrire le français, entre Bordeaux et Paris

Au demeurant, le graphème <ou> semble être solidaire d'un sentiment d'identification « gascon », comme en témoigne un usage singulier dans les vers de La Boétie édités dans la première édition des *Essais* :

Laisse, laisse moy faire, Et un jour ma Dourdouigne
Si je devine bien, on te cognoistra mieux :
Et Garonne, et le Rhone, et ces autres grands dieux
En auront quelque envie, et, possible vergoigne¹⁰⁵.

Plusieurs facteurs nous échappent pour une compréhension en profondeur des choix graphiques de ces vers. Montaigne et ses typographes ont-ils respecté le manuscrit de La Boétie ? Quelle était sa prononciation¹⁰⁶ ? En tout état de cause, « Dourdouigne » est le seul mot écrit, et de façon systématique, avec le graphème <ou>. Quelle que soit la prononciation de la rime (probablement [-upə]), c'est bien le nom propre local qui est marqué d'un symbole méridional¹⁰⁷.

Le second phonème emblématique des « Gascons » est [y] pour [œ]. Une fois de plus, indépendamment des éditions des *Essais*, les graphies manuscrites de Montaigne laissent transparaître une exacte équivalence entre <eu> et <u>. Dans un arrêt du 9 avril 1563, on trouve à la fois « Perigeus » et « perigus¹⁰⁸ ». Le trait est toujours visible dans les annotations d'*Essais EB*¹⁰⁹. Ainsi, le sentiment d'« altération » du français peut se comprendre par le fait que Montaigne parlait un français régional. La question demeure, cependant, de la norme par rapport à laquelle il semble se situer.

105. *Essais 1580*.

106. Son éducation et ses autographes juridiques laissent penser qu'il ne parlait pas un français régional « gascon », mais un français régional plus septentrional. LAFONT 1970, p. 192 et MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 111. La question mériterait un examen plus approfondi prenant en compte les spécificités de l'apprentissage du français écrit au collège d'Orléans.

107. Sur la valeur attachée au graphème (par-delà le phonème) <ou> dans les imaginaires linguistiques du XVI^e siècle, voir par exemple l'analyse de l'*utopien* inventé par Rabelais dans DEMONET 2012.

108. MONTAIGNE éd. Legros 2010, Arrêt n° 1, p. 115.

109. Ex. : « senturs », *Essais EB*, p. 131.

5.3.2. Comment parler français ?

Pour mieux comprendre le rapport à la langue française que nous Montaigne dans ses *Essais*, il nous semble profitable d'interroger une œuvre qui traite plus directement de la question de l'« altération ». Les écrits théoriques sur la langue, mais aussi les arts poétiques, constituent un observatoire précieux des caractéristiques de l'imaginaire linguistique français¹¹⁰. L'œuvre de Peletier du Mans, proche de Montaigne, nous permet de mieux pénétrer dans les idées linguistiques de la seconde moitié du XVI^e siècle et de mieux comprendre comment se forme une norme spontanée, à laquelle semble réagir Montaigne.

On peut relever dans l'œuvre théorique de Peletier deux séries de faits apparemment contradictoires :

- la reconnaissance d'une norme linguistique figurée par la cour et le refus de laisser transparaître son terroir dans la parole :

Jē tē pri, Meigrēt, n'epousons point si affectueusement la prolacion dē notrē païs. Gardons nous, qu'an voulant eviter le reprochē quē fit la vielhē a Teofrastē, nous n'ancourons celē quē donna Polion a Titē Livē¹¹¹. Sans point dē fautē, j'osē dirē celā dē moē, quē j'è tousjours pris peinē dē parler e prononcer correctement autant qu'un autrē. E combien quē jē soē d'un païs ou la prolacion, voēre lē langagē sont assez vicieus (commē jē suis contreint dē confesser) toutesfoēs jē pansē avoēz gagné cē point au moyen de la reformacion quē mē suis imposeē moēmēmē, qu'a bon droēt nē sē pourra dirē de moē, quē mon parler santē son tēroē¹¹².

- l'incitation à utiliser les « mots paysans » – c'est-à-dire les mots propres aux « pays » ou « nations » –, y compris occitans, au nom d'une définition politique de la langue : « Tout ē François puis qu'iz son tu païs du Roē ». À quoi l'on peut ajouter le recours à des solutions graphiques empruntées à l'occitan écrit (<lh>).

110. Cf. COUROUAT 2012, p. 73-122.

111. Les deux anecdotes sont tirées de Quintilien (*Institutio oratoria*, VIII, 1). Théophraste aurait été pris pour un étranger à Athènes à cause d'une tournure trop affectée. Quant à Tite-Live, Pollion lui a reproché sa « patavinité », c'est-à-dire une influence du langage de Padoue. Il est à noter que cette seconde anecdote est plusieurs fois alléguée au XVII^e siècle à propos des *gasconismes* de Montaigne (PASQUIER éd. Thickett 1956, p. 45, cité p. 72 et BALZAC 1665a, p. 462, cité p. 110).

112. PELETIER DU MANS 1555, p. 23.

5.3. Écrire le français, entre Bordeaux et Paris

À l'évidence, la position de Peletier, dans la définition de ce qui est authentiquement français, ne se réduit pas à un refus ou une acceptation de la diversité linguistique interne, que ce soit en langue ou en poésie¹¹³.

Les différentes prises de position de Peletier n'ont pas toutes le même objet ni la même portée. On peut dégager d'un extrait de son *Apologïe a Louis Meigret* une distinction entre différents niveaux d'analyse propres à sa pensée. Il s'agit dans ce passage de prendre Marot comme exemple pour sa prononciation de *violet* en trois syllabes :

[...] suivant l'usagē, auquel son bon naturel l'adrēçoēt, il nē pourroēt esemant avoēr fēt fautē an chose si communē. Quē si an quelques androēz qui concernēt l'art, il avoēt errē : iz pourroēt être téz, quē jē seroē celui qui lui seroēt le plus rigoureux. J'antàn an l'invancion e disposicion : e beaucoup moins an matierē dē moz, qui nē sont quē l'ecorcē au pris des santancēs¹¹⁴.

Il y a bien chez Peletier une langue de référence localisée à la Cour¹¹⁵, de sorte que l'on peut distinguer un bon usage d'un vicieux¹¹⁶. Mais cette norme se concentre essentiellement sur la prononciation, qui relève du « naturel » et du « commun » dans la langue, c'est-à-dire ce sur quoi l'« art » n'a pas de prise. C'est dans ces seules conditions que Marot peut incarner une norme :

E nē sauroēt on commencer trop tót a l'autoriser, nompas pourtant, an tout e par tout : d'autant qu'an notrē François, qui se hâte dē se polir, tous les jours se dekeuvrēt meintēs choses mauvēsēs qu'on trouvoēt bonnēs ancorē dē son tans. Toutefois quant a telē prolacion commē celē dont nous parlons, il nē sauroēt i avoēr falhì, lui qui à etē nourri toutē sa viē es lieux ou lon parloēt bien. Soufrons donq qu'il èt autorite aprēs sa mort, qui¹¹⁷ an voulons bien avoēr avant la nōtrē¹¹⁸.

L'autorité de Marot n'est pas totale (« nompas partout ») ; elle est circonscrite à ce qui correspond à la nature profonde du « parler bien » de la cour, qui ne subit

113. La question semble particulièrement importante aux yeux de Peletier, qui prend pour porte-parole, dans le *Dialoguē de l'ortografē*, le provençal Dauron. Le rôle et la place de ce locuteur qui a un point de vue spécifique sur le français sont commentés par les personnages (*ibid.*, p. 45-46).

114. *Ibid.*, p. 21-22.

115. « E par cē quē j'è toujours etē dē l'opinion dē ceus qui ont dit qu'an notrē Francē n'i à androēt ou lon parlē pur François, for la ou èt la Court, ou bien la ou sont ceus qui i ont etē nourriz », *ibid.*, p. 23. Sur la pureté du français bien parlé et son rapport à l'écriture, *ibid.*, p. 26.

116. « C'èt le vicē dē certains païs, commē dē dē la Gaulē Narbonoēsē, Lionnoēsē, e dē quelquē androēz dē l'Aquiteinē », *ibid.*, p. 22.

117. *Qui* : « nous qui... »

118. PELETIER DU MANS 1555, p. 21.

pas les changements de mode, c'est-à-dire le respect d'une prononciation imaginée comme authentiquement française. Le reste est confié à l'« art ».

De fait, l'« invancion » et la « disposicion » font l'objet d'une section de l'*Art poétique* et sont considérées comme le cœur de l'activité du poète¹¹⁹. Vient en dernier lieu la question des « moz », qui se décline en deux sous-questions : l'« eleccion » et l'« innovacion »¹²⁰. La position de Peletier est univoque : les dialectalismes sont tout à fait recommandables, au même titre que les emprunts à l'Antiquité, en tant que facteur d'enrichissement de la langue :

J'ay trouvé bon que les moz paisans, c'est a dire particuliers aus nations, se metent au Poème [...] Mêmes prandrions les moz Prouvançaus e Gascons, e leur donnerions notre merque. [...]

Brief, le Poète pourra porter, de mon conseil, moz Picars, Normans, e autres qui sont souz la Couronne : Tout est Françoes, puis qu'iz sont du pais du Roë. C'est un des plus insinés moyens d'acroëtre notre Langue : e est celui par lequel les Gréz se sont fêz si plantureurs. [...]

Ne soyons donq plus si scrupuleus, quant aus choës des moz : Trouvons les, e les metons an service nouveau pour les nouvelles choses. Car sans point de doute, la chose la plus deplésante aus hommes erudiz, est de se voër abondans an invancions, e defectueus an parler¹²¹.

Il ne faut pas être en « défaut » de mots. Leur choix est mis au service de l'invention et relève donc de l'art. Intégrer ou rejeter des dialectalismes ne provoque aucun effet sur la définition de la langue française ; il s'agit d'une étape de l'écriture poétique qui agit en surface (l'« ecorce »). C'est pourquoi cette réflexion sur l'innovation lexicale se continue par la description des « Ornemens » et « Vices de Poésie¹²² ». C'est le travail du poète que de rechercher les mots propres à orner son poème¹²³, ce qui par la même occasion permet d'illustrer la langue¹²⁴ ; l'emprunt est un

119. « De la Composition du Poème an general : E de l'Invancion, Disposicion e Elocucion », PELETIER éd. Jourde / Monferran / Vignes 2011, p. 281-287.

120. « Des moz, e de l'eleccion e innovacion d'iceus », *ibid.*, p. 309-318.

121. *Ibid.*, p. 315-318.

122. « Des Ornemens de Poésie » et « Des Vices de Poésie », *ibid.*, p. 319-337 ; sur l'unité de l'ensemble voir la n. 222, p. 310.

123. « E brief, avons gardé an tout le Chant une représentation la plus proche antré les choses e les moz, que nous avons su chercher an la langue françoes [...] » *ibid.*, p. 326.

124. « [...] pour montrer que notre Langue est capable de beaucoup d'ornemens, an les cherchant studieusement. » *Ibid.*, p. 327.

moyen supplémentaire de mettre à disposition du poète de nouveaux mots. Mais cet accroissement lexical ne remet pas en cause la norme linguistique.

On pourrait être enclins à croire que la position de Peletier sur les dialectes suit sa distinction entre réflexion linguistique et réflexion poéticienne. Mais il reste à expliquer son recours, justifié dans le *Dialoguel de l'ortografé*, à un graphème occitan, <lh>. Là encore il s'agit d'un choix nécessaire. Le « naturel » de la langue, sa bonne prononciation, est donné comme insaisissable ; il faudrait inventer un alphabet pour en rendre compte¹²⁵. Or cette mention de la difficulté à trouver un code graphique correspondant à la nature de la parole française n'est pas qu'une remarque d'ordre pratique sur les difficultés d'une réforme. C'est un moyen de faire du naturel français un idéal difficile à dénoter. Le linguiste est donc amené à comparer les différentes solutions graphiques utilisées par les langues modernes et à choisir celles qui sont les plus à même d'exprimer correctement le naturel français.

An quoè jé n'è dirè pas qu'è les Italiens ecrivènt bien, ni mémè les Espagnòz. Mès j'è les louè d'è c'è qu'iz n'è s'è demant'ènt point an leur mod'è d'ècrir'è : e blâme les François, qui l'è font si souvent an la leur. Pour a quoè remedier, e pour m'è fonder sus meilleur patron, j'è m'è rang'èroè volontiers a la mod'è des Espagnòz comm'è la plus aprochant'è du vrei son. [...] Mès voyant qu'è les François sont an longu'è e fèrm'è possession d'ècrir'è, *aller*, *baller*, *villè*, *mollè*, *folè*, *nullè*, par doubl'è ll la ou tout'èfoès iz n'è la sonn'ènt pas comm'è *gli* Italien ni *ll* Espagnol : j'è m'è suis avisè qu'è nous autr'ès Prouvançaus, e les Toulouzeins e gascons, fèsons un'è l aspire'è, lh, e ecrivons *balha*, *melhou*, *molhe*, e les autr'ès. E combien qu'è, peùt ètr'è, il i èt ancor'ès moins de conv'ènanc'è, e qu'il soèt pour sambler dur d'è prim'è fac'è : tout'èfoès par c'è qu'il n'ènt pas si nouveau, comm'è si jamès on n'an avoèt usè nul'è part : il n'è s'è d'èvra point trouver si etrange, comm'è d'è fèr'è un'è nouve'èl'è lètr'è : atandù qu'il èt vulguer'è an plus d'un païs¹²⁶.

Il s'agit de s'approcher le plus près possible du naturel français, « du vrai son », afin de ne pas se « démentir » dans l'orthographe. Mais les contraintes de la réforme (usage de <ll>) montrent la difficulté de l'entreprise et, d'ailleurs, les autres nations n'ont pas forcément trouvé la façon de « bien écrire ». La tâche du linguiste est donc de trouver le « meilleur patron ». Ainsi, l'emprunt du <lh> est le meilleur

125. « [Nous] avons tant d'è voès e d'è t'èminçons depourvue'ès d'èpressions commod'è. » PELETIER DU MANS 1555, p. 10.

126. *Ibid.*, p. 110-111.

choix à faire pour illustrer la langue française. Toutefois cette pratique ne remet pas en cause la définition et les limites du français : recommander un graphème occitan pour l'écriture du français, ou recommander l'emploi de dialectalismes en poésie ne corrompt en rien la norme. Bien au contraire, le choix du graphème est lié à la nécessité de rendre compte de la façon la plus exacte et cohérente du naturel français, de même que l'emprunt à l'occitan devient un ornement de la poésie française une fois qu'il a reçu « notre marque », c'est-à-dire qu'il a été naturalisé français¹²⁷. C'est en cela qu'il ne nous paraît pas y avoir de contradiction entre le rejet d'une prononciation régionale du français, qui toucherait directement au naturel de la langue, et l'acceptation de « solutions locales », en orthographe et en poésie, faisant profit de la diversité linguistique du royaume.

5.3.3. « Les oreilles qui sont pures Françaises¹²⁸ » : normes et pratiques

De fait, c'est bien à l'« oreille » que Montaigne fait référence au moment de parler de son français « altéré ». Il affirme n'avoir « jamais [vu] homme des contrées de deçà, qui ne sentist bien évidemment son ramage, et qui ne blessast les oreilles qui sont pures françaises¹²⁹ ». Mais à quoi s'opposent les « contrées de deçà » ? L'opposition Nord-Sud est-elle suffisante pour rendre compte de l'imaginaire linguistique de Montaigne ? Les histoires traditionnelles de la langue française ont souvent supposé un *français commun*, parfois considéré comme l'évolution du dialecte de l'Île-de-France, appelé depuis Gaston Paris *francien*¹³⁰, en *standard*¹³¹. Cet état de français serait, par définition, dépourvu de toute marque particulière. La position de Montaigne serait alors évidente : conscient de la marginalité de son parler, il

127. Les choix graphiques sont, parallèlement, qualifiés d'« ornemens d'esprit », PELETIER DU MANS 1555, p. 10.

128. *Essais* 1595, II, XVII, p 677.

129. *Ibid.*

130. PARIS 1889, p. 475.

131. Quoiqu'il n'ait pas la même définition du dialecte que son prédécesseur, Anthony Lodge décrit un phénomène de standardisation du français à partir du *francien* dans LODGE 1997.

chercherait à effacer ses aspects régionaux pour tendre vers le « pur français ». Cela expliquerait ses changements de pratiques manuscrites.

Charles Beaulieux, après avoir classé les mentions autographes de Montaigne, a proposé une chronologie de ce qu'il appelle « les œuvres manuscrites de Montaigne¹³² », reprise par Alain Legros dans son édition de *Montaigne manuscrit* (2010). Après une première campagne d'écriture en latin sur son livre de raison (dite *Beuther 1*, 1551), le recours à une « orthographe réformée » serait caractéristique d'une période allant de 1568-1571 (*Beuther 2*), tandis qu'une troisième période d'inscription se ferait « selon une orthographe commune¹³³ » (*Beuther 3*, 1573-1591) : « cette seconde période d'enregistrement [1568-1571] se caractérise par l'emploi de la graphie phonétique <oë> pour <oi> (comme sur le Nicole Gilles) : “moë”, “auoër”, “auoët”, “moës” et surtout “Françoëse”, prénom qui revient autant de fois qu'est rapportée la naissance d'un enfant dont l'épouse “s'accoucha”, mais dont l'orthographe change à partir de la note 21 (5 juillet 1573)¹³⁴. » L'hypothèse classique est donc celle (1) d'une prise de conscience du français régional (arrêts autographes, fortement « gasconisés »), (2) d'un essai de graphies réformées françaises (<oë>, similaire au <oe> de Peletier) et enfin (3) d'une adoption des usages communs.

Cependant, ce schéma paraît inadéquat pour rendre compte des nombreuses particularités des graphies de Montaigne. On ne peut pas déceler, en effet, de changement complet et linéaire dans les choix orthographiques. Dès la période dite *Beuther 2*, on remarque un passage des graphies <na'quit> (notes 7, 8 et 9) et <naquit> (note 6, 18) à la graphie <nasquit> (notes 13, 14, 15), qui rétablit le s étymologique de *nascor* au détriment du parallélisme graphème / phonème. Par ailleurs, on trouve les graphies <na'quit> et <naquit> dans la période *Beuther 3* (notes 24 et 25). Sur ce point au moins, il n'y a pas de changement aussi radical que pour <oë>. Par ailleurs, certaines caractéristiques restent bien présentes tout

132. BEAULIEUX 1951.

133. MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 38.

134. *Ibid.*, p. 72.

au long des rédactions successives, comme la forme <fame> (notes 9, 18, 21, 24, 25, 38 et 44), ou les notations <an> et <in> des voyelles nasales : <parrin> (note 11¹³⁵), <lontams> (n. 17), <presidant> (n. 18), <comandemant> (n. 20), <parlemant> (n. 23), <audiance> (n. 23), <absant> (n. 26), <præcedante¹³⁶> (n. 30), <ressantimant> (n. 34), <prandre> (n. 34), <iantillhome> (n. 34, 35), <parant> (n. 35), <souignant> (n. 35), <presance> (n. 37, 40). Il n'y a donc aucune linéarité dans les rares changements de graphie. Dès les relevés de Charles Beaulieux la contradiction apparaît : il y a presque autant de traits « réformés » abandonnés que maintenus et Montaigne use sur toute la période de graphies condamnées par Peletier (notamment <ste> pour <cete>). La thèse d'un Montaigne connaissant une sorte d'épisode réformé sous l'influence de Peletier n'est donc pas étayée¹³⁷. Ainsi, mis à part le passage de <oë> à <oi> et la moindre présence de formes en <ou>, peu d'éléments nous permettent de penser que Montaigne aurait cherché à se débarrasser de formes locales pour *essayer* différents types de français commun.

Du reste, ce français commun existe-t-il ? L'hypothèse classique du « francien » d'Île-de-France posé comme norme a été patiemment démontée dans les travaux de linguistique et sociolinguistique historiques de ces dernières années¹³⁸. De fait, « la norme parisienne de la bonne prononciation, difficile à décrire en soi, se définit souvent par la négative, par référence aux écarts des Provinciaux¹³⁹ ». Même si l'on peut chercher les traces d'un parler propre à Paris, qu'Anthony Lodge appelle « *Hinterland Dialect of Paris* [dialecte de Paris et ses environs] » pour éviter les

135. La forme <parrin> semble se prononcer [parĩ], la forme féminine étant <marrine>, [marinə].

136. Montaigne utilise régulièrement <æ> pour [ɛ]. Les formes <æ>, <ai> et <ɛ> sont souvent jugées équivalentes au XVI^e siècle ; voir JOUBERT 1579b, p. 392. Notons que <Cæsar> (*Essais 1580*, I, xxxvii, p. 352) est curieusement corrigé en <Cesar> dans *Essais 1582*, p. 218.

137. Quoi qu'il en soit, les conclusions de Charles Beaulieux ne sont pas dépourvues d'un certain charme : « *Les Annales* de Gilles nous offrent de l'orthographe de Peletier transposée à la gasconne, dans toute sa plénitude, avec une truculence dont Montaigne est bien vite revenu ; ce fut l'affaire d'un an au plus [...] Dès l'année suivante, 1573, Montaigne abandonne toute la partie la plus hardie, la plus osée du système de Peletier, mais maintient tout le reste. » BEAULIEUX 1951, p. 91 et 94.

138. Voir particulièrement CHAURAND 1983, qui délimite le problème posé par la tradition du *francien*, et CERQUIGLINI 2007 qui en donne une synthèse.

139. MORIN 2012, p. 150.

5.3. Écrire le français, entre Bordeaux et Paris

polémiques propres à l'usage de la notion de francien¹⁴⁰, le « français commun » entendu comme norme à laquelle auraient pu se référer les hommes du XVI^e siècle n'est qu'une abstraction. D'une part, la grande variation du français écrit du XVI^e siècle rend l'observation d'une norme unique impossible. Comme l'écrivent Yves Cutton et André Wyss, « il y a du reste une considérable mystification à parler *du* français comme s'il y avait au XVI^e siècle *une* norme unique et repérable¹⁴¹. » Par ailleurs, les références constantes, tout au long de la période, à une norme ne constituent pas les preuves de son existence. Yves Morin a démontré que les linguistes du XVI^e siècle, malgré leur prétention, toujours affirmée, à décrire *la* norme (le meilleur langage, le parler de la Cour, du parlement, du roi), n'enregistrent le plus souvent que leur propre idiolecte, correspondant à un français régional plus ou moins modifié. À Louis Meigret, qui lui reproche de faire correspondre son orthographe *française* à une prononciation mancelle, Peletier du Mans répond :

E combien que j'è soé d'un païs ou la prolacion, voer'è l'è langag'è sont assez vicieus (comme j'è suis contreint d'è confesser) tout'èfoès j'è pans'è auoèr gagnè c'è point au moyen d'è la reformarcion que j'è m'è suis impose'è moèm'è, qu'a bon droèt n'è s'è pourra dir'è d'è moè, que mon parler sant'è son terroè¹⁴².

Cela tend à prouver qu'il parlait bien un français régional propre à la ville du Mans (puisque certains de ses choix graphiques les dénotent, comme le remarque Meigret), mais qu'il avait modifié son parler héréditaire sur quelques points pour le faire correspondre à ce qu'il considère comme la norme (l'insaisissable « langue de la Cour »). S'il y a bien une « norme déclarée¹⁴³ » et un rejet de la « variation

140. « *If the Paris region had a population in the twelfth century [...] it necessarily had a dialect. In all probability this dialect was not homogeneous and merged imperceptibly into the dialects of the surrounding regions, but so did all the other dialects of north Gallo-Romance. Whether or not we call it francien is a minor issue. To avoid provocation we will refer to it as "hinterland dialect of Paris", abbreviated to "HDP".* [Si la région parisienne a eu une population au XII^e siècle, elle a nécessairement eu un dialecte. Selon toute vraisemblance, ce dialecte n'était pas homogène et ne se distinguait que de façon imperceptible des dialectes environnants, mais il en va de même des autres dialectes de nord du domaine gallo-roman. Qu'on l'appelle ou non "francien" est une question mineure. Pour éviter la provocation nous y ferons référence en tant que dialecte de Paris et de ses environs.] » LODGE 2004, p. 57.

141. CUTTON et WYSS 1989, p. 23.

142. PELETIER DU MANS 1555, p. 23.

143. « À partir du milieu du XVI^e siècle, les témoignages sont sans équivoque : la norme de prononciation du français est celle de Paris, celle des gens de qualité, il s'entend. » MORIN 2012, p. 148.

perçue¹⁴⁴ », il reste toujours une forme de « variation invisible¹⁴⁵ » qui empêche les lettrés du XVI^e siècle de s'entendre sur les réalités phonétiques qu'ils commentent.

Cela s'explique d'une part par les difficultés liées à toute réflexion collective portant sur les régularités du code oral. Le vocabulaire métalinguistique n'est pas universellement partagé et est parfois source de confusion. Yves Morin rappelle que « les hésitations terminologiques pour désigner la voyelle cardinale [ɔ] de l'Association phonétique internationale, appelée *o* fermé par les uns et *o* ouvert par les autres, a duré jusqu'au XX^e siècle¹⁴⁶ », de sorte qu'il n'est guère étonnant que les discours sur la valeur des voyelles au XVI^e siècle ne soient pas cohérents. L'exemple le plus frappant est peut-être celui de Le Gaynard, qui fait correspondre la notation vocalique de Ramus, influencée par le français régional de Picardie, à sa propre prononciation poitevine du français¹⁴⁷. De même, dans son *Promptuaire d'unisons*, il juge les rimes de Du Bartas, qui correspondent à la prononciation du français régional de « Gascogne », par rapport à sa prononciation régionale de Poitiers, alors qu'il entend donner une « methode de dispozer noz mots François¹⁴⁸ ». Selon Yves Morin, il n'a pas le sentiment d'être périphérique, pas plus que ne le seraient les rimes « gasconnes » ou les systèmes vocaliques de ses contemporains, tout simplement parce qu'il lit la littérature *française* (Du Bartas) et les commentaires sur la langue française (Ramus) à sa façon, selon sa propre prononciation¹⁴⁹. En d'autres termes : il n'y a pas de norme linguistique objective du français au XVI^e siècle, mais au mieux un imaginaire linguistique collectif (« le bon français »

144. « S'il est possible que les accents "adoucis" des Provinciaux des classes cultivées aient pu passer relativement inaperçus dans les échanges oraux, ils ont par contre été remarqués et dénoncés aussitôt qu'ils apparaissaient dans l'écrit. » MORIN 2012, p. 157.

145. *Ibid.*, p. 160.

146. *Ibid.*, p. 160.

147. Sur l'aspect picard du système vocalique de Ramus, *ibid.*, p. 163-166 ; sur l'aspect poitevin de Le Gaynard et sa lecture de Ramus, MORIN 2008, p. 63-66 et MORIN 2012, p. 162.

148. LE GAYGNARD 1585, f. A5r-A5v.

149. MORIN 2014.

de Paris) dont l'illusion est entretenue par la difficulté propre à la description phonétique de la langue¹⁵⁰.

Il convient donc d'interpréter les choix graphiques de Montaigne – et leur évolution – en les insérant non plus dans une dichotomie opposant le particulier au commun, mais dans un XVI^e siècle qui voit s'élaborer plusieurs normes écrites spontanées, laissant plus ou moins visible leur aspect régional. On peut ainsi accorder la plus grande attention à ce que nous appelons « l'hypothèse Vinet ». En effet, Nina Catach, en reprenant les pièces du dossier *Montaigne manuscrit* et en les comparant aux pratiques éditoriales de son imprimeur bordelais, Simon Millanges (ca.1540-1623), a supposé l'existence d'une « orthographe bordelaise¹⁵¹ », initiée par Élie Vinet, enseignant au collège de Guyenne. Cette hypothèse repose sur trois arguments :

1. Montaigne a une orthographe personnelle que l'on peut qualifier de « réformée ». Cela ne correspond pas à ses positions idéologiques et il se désintéresse de la querelle, allant jusqu'à demander à son imprimeur parisien de suivre « l'orthographe antienne¹⁵² ». Sa pratique manuscrite du français doit donc être liée à un apprentissage linguistique précoce, au collège de Guyenne, dont il ne saurait se défaire aisément.
2. Il y a une grande similarité entre l'orthographe de Montaigne et celle de Brach, de Bartas, de La Boétie, de Monluc ou encore de Joubert. Tous ont

150. Ces analyses linguistiques viennent compléter le point de vue de Jean-François Courouau, qui sépare l'étude de la norme déclarée des commentateurs de l'enquête de sociolinguistique historique cherchant à retracer la *standardisation* du français : « la plupart des contemporains, on l'a vu, situent à Paris, et, éventuellement, dans une zone qui descend jusqu'à la Loire, le siège de la norme du français. Cette représentation, fondée sur la présence dans la capitale du roi et des milieux curiaux (aulique et parlementaire), alimentent une conception hiérarchisée des usages linguistiques. Peu importe qu'elle ne corresponde pas vraiment à la façon dont s'élabore et se répand le français standard, également présent sur tout le territoire de l'aire culturelle française, l'idée que le "bon français" se parle d'abord à Paris, dans certains milieux, s'implante profondément. » COUROUAU 2012, p. 153.

151. CATACH 1969.

152. *Essais EB*, mention manuscrite sur la page de garde intérieure.

en commun, sinon d'être « gascons¹⁵³ » ou bordelais, de venir du Sud-Ouest du royaume et d'être liés à l'imprimeur Simon Millanges.

3. Millanges lui-même pratique une graphie conservatrice du français, comme en témoigne son « Avis au lecteur » de son édition des *Erreurs populaires*¹⁵⁴. Il ne peut donc pas être à l'origine de cette coïncidence.

À partir de là, Nina Catach, continuant des intuitions de Labadie (1909) et Desgraves (1977), imagine un enseignement « réformé » du français, au collège de Guyenne, impulsé par Élie Vinet. Proche de Peletier, c'est également auprès de lui que le linguiste manceau aurait pris conseil sur les graphèmes occitans <lh> et <nh>¹⁵⁵. En tout état de cause, quel que soit le personnage à l'origine de telles pratiques, Montaigne est à considérer dans un milieu « bordelais » qui développe sa propre norme spontanée du français, dont les traits caractéristiques sont le recours systématique au graphème <an> pour noter ce qui, dans d'autres français régionaux, correspond à [ã] et [ẽ], la suppression des consonnes nasales doubles <mm> <fame> (*vs* <femme>), formes du prétérit P6 en <-arent>, finales en <-(c)cion> (*vs* <-(c)tion>), recours quasi systématique à <i> (*vs* <y>) etc.

Il est remarquable que certains traits que l'on a vu être typiques de la prononciation du français régional de « Gascogne » ne sont pas du tout visibles dans cette norme « bordelaise » : il n'y a pas de bétacisme et les formes en <ou> sont limitées. On peut donc envisager de corriger des « gasconismes » de prononciation tout en restant dans la norme spontanée propre à la « Gascogne ». C'est ce que fait notamment Florimond de Raymond lorsqu'il publie, à titre posthume, les *Commentaires* de son ami Monluc. Sur les deux manuscrits conservés, l'un est soigné et plus en accord avec les pratiques anciennes du français écrit, le second laisse paraître des prononciations typiquement « gasconnes ». L'édition qui sort en

153. Joubert vient de Montpellier. Il est donc « gascon » au sens du XVI^e siècle, même si l'occitan qu'il connaît est un parler languedocien. Au risque d'ajouter encore à la confusion, ajoutons qu'il nomme « catalan » les propos occitans (dialecte languedocien) qu'il consigne dans ses *Erreurs populaires*, JOUBERT 1586, f. C7r. Sur la présence et le statut de l'occitan dans l'œuvre de Joubert, ANATOLE 1978 et BROCHARD 1990.

154. JOUBERT 1579a, p. 56.

155. Sur la réforme orthographique de Peletier, voir chap. 6, p. 254 et suiv.

5.3. Écrire le français, entre Bordeaux et Paris

1592 des presses de Simon Millanges présente une orthographe assez conservatrice mais avec de très nombreuses solutions graphiques « bordelaises » (<capitene>, <-arent>). Si Florimond de Raymond n'a pas la constance graphique que Nina Catach semble lui prêter¹⁵⁶, on peut malgré tout conclure qu'il y a, dans les milieux lettrés du Sud-Ouest du royaume, une norme spontanée du français écrit. Prendre conscience de l'étrangeté de sa prononciation ([u] pour [o], [y] pour [œ] etc.) ne signifie pas forcément adopter une norme écrite extérieure.

Devant cette multiplicité des normes spontanées et face au dialogue de sourds que représentent les discussions des linguistes sur le « bon françois », que peut représenter les « oreilles pures françoises » choquées par le langage « périgourdin » ? Marie-Luce Demonet fait remarquer que le problème posé par les marques particulières, liées à des pratiques linguistiques régionales, réside dans leur rapport à l'État. Montaigne, par-delà l'influence du « réformiste » Peletier, serait ainsi à rapprocher de Pasquier : « qu'ils soient conservateurs ou non, tous sont conscients cependant de l'importance du rapport entre la langue et l'État. Comme dans l'établissement des lois pour le royaume, la formulation de règles pour la langue se heurte au poids d'usages qui peuvent s'opposer à la force de la bonne raison¹⁵⁷ ». Pasquier et Montaigne incarnent deux positions complémentaires face à ce problème, le premier « rectifiant la coutume linguistique » et le second « l'intégrant dans l'écriture des *Essais*¹⁵⁸ ». De fait, en faisant une distinction claire entre ses graphies manuscrites, qui laissent voir des prononciations particulières et ses recommandations à son imprimeur parisien de suivre l'« orthographe antiene », Montaigne semble soucieux d'adopter une écriture publique commune.

156. L'édition de 1592 n'est que sommairement analysée dans CATACH 1968, avant la formulation de l'« hypothèse Vinet ». Il faudrait prendre en compte de nombreux facteurs particuliers à l'œuvre de Monluc et au projet éditorial de Raymond pour en interpréter l'état graphique, et notamment le facteur politique. Pour une synthèse des rapports entre réforme orthographique et réforme religieuse au XVI^e siècle, BADDELEY 1999.

157. DEMONET 2001, p. 210.

158. *Ibid.*, p. 210.

Cependant, l'absence de norme objective, que l'on pourrait apprendre, empêche de considérer le passage d'une écriture particulière à l'écriture coutumière comme un abandon complet : écrire <Perigordin> n'empêche en rien de prononcer [perigurdĩ] et non [perigordĩ]. Est-ce à dire que le choix de l'orthographe commune se comprend comme l'emploi de formes neutres à l'écrit qui permettent différentes réalisations régionales ? C'est ce que laisse entendre, par exemple, le personnage de Sauvage dans le *Dialoguel de l'ortografel* de Peletier :

Si vous voulièz montrer par escrit la diferancel du François qui dit *mètrè fetè*, *notrè e votrè*, d'auèq *lè Prouuançal*, Toulouzein ou Gascon, qui dit *mèstrè*, *fèstè*, *nostrè vostrè* : an quelè sortè *lè* saurièz vous mieus declerer, sinon an la métant quand *èlè* i doèt ètrè, e an l'ótant quand *èlè* n'i doèt point ètrè ? Lors dit Sauvage, *Iè lè decleréroè*, an disant qu'an François *èlè n'è s'è* prononcè point, e au Prouuançal si ¹⁵⁹.

L'orthographe ancienne serait alors un moyen d'accepter la diversité en la cantonnant au domaine de l'oral. Il est d'usage d'écrire <nostre> et la prononciation du /s/ dépend du parler de chaque locuteur. Toutefois, en analysant le discours des tenants de l'écriture coutumière, Yves Morin conclut que « si des conservateurs comme Bèze (1550), Pasquier (1572) ou Estienne (1582) préfèrent une orthographe neutre vis-à-vis de la prononciation, c'est moins par ouverture sur la diversité qu'en réaction à des prononciations spécifiques qu'ils observent et condamnent dans les orthographe réformées ¹⁶⁰ ». L'orthographe réformée, par définition, cherche à montrer, de la façon la plus explicite, la « naïve » prononciation du français. Or, en l'absence de norme objective sur laquelle les théoriciens pourraient s'entendre, les querelles sont nombreuses sur le choix de tel graphème, qui trahit la prononciation régionale de tel réformateur. C'est ce que montre la querelle opposant Meigret et Peletier. Tous deux s'accordent sur une volonté de renforcer le parallélisme entre graphèmes et phonèmes, mais ils s'accusent mutuellement de faire état de leur régiolecte au lieu du « bon français ». Le point aveugle de la discussion est que ce « bon français » n'existe pas, chaque spécialiste étant persuadé, pour avoir gommé quelques traits particulièrement saillants de son dialecte, de parler un français

159. PELETIER DU MANS 1555, p. 90.

160. MORIN 2012, p. 153.

moyen exemplaire. C'est ce dont sont conscients ceux qu'on appelle « conservateurs » : ils sont moins opposés à l'idée de réforme de la langue (et notamment de suppression des lettres quiescentes), que choqués par les choix de prononciation que rendent nécessaires une écriture qui se veut plus strictement phonétique. L'aperture des voyelles chez Peletier, ou le graphème <ao> notant une diphtongue pour le mot *au* chez Meigret supposent un choix de prononciation sur lequel il n'y a pas de consensus.

Une pratique coutumière moins marquée n'est donc pas tant un moyen de masquer la diversité en la cantonnant à l'oralité, que de s'entendre sur une norme écrite reflétant un idéal de langue commune, dont on serait bien en peine d'édicter les règles de prononciation. Cette position est-elle irrémédiablement éloignée des « phonétistes » comme Peletier ? Le *Dialoguel de l'ortographe* montre comment le débat entre les partisans de la réforme (représentés par Dauron, dont on a tendance à considérer qu'il est le porte-voix de Peletier lui-même) et les tenants de l'orthographe ancienne (représentés par Bèze) se cristallise autour de l'opposition entre œil et oreille : « l'eulh, an regardant un~~ç~~ Escritur~~ç~~, do~~ç~~t il être jug~~ç~~ plus competant, ou do~~ç~~t il auo~~ç~~r plus d~~ç~~ priuileg~~ç~~, qu~~ç~~ l'oreilhe an ecoutant ¹⁶¹ ? » En effet, lorsqu'on lit un texte, expose le personnage intermédiaire de Sauvage, la vue et l'ouïe semblent également convoqués ¹⁶². Lequel doit avoir la primauté ? Pour Bèze, la lecture est affaire de compréhension et la vue seule compte.

[L'écriture] n~~ç~~ do~~ç~~t point être tant suget~~ç~~ a la prolacion qu'a l'antand~~ç~~mant : vù qu~~ç~~ l~~ç~~ plus qu~~ç~~ nous r~~ç~~tirons d~~ç~~ l'Escritur~~ç~~, c'êt l'intelig'anc~~ç~~ du sans. I~~ç~~ puis lir~~ç~~ un Liur~~ç~~ tout antier, sans an prononcer un seul mot : d'autant qu~~ç~~ j~~ç~~ m~~ç~~ contant~~ç~~ du fruit qu~~ç~~ j'an raport~~ç~~ an l'Esprit l'eyant seul~~ç~~mant antandù ¹⁶³.

Dès lors, l'avantage de l'orthographe coutumière est de donner une image fidèle de ce qu'est le français, dans son rapport étymologique au latin et dans son rapport aux textes plus anciens. Il y a bien quelques lettres superflues que l'on peut

161. PELETIER DU MANS 1555, Dauron parle, p. 81.

162. « L~~ç~~ Signeur Sauuag~~ç~~ print la parol~~ç~~, e dît. Il ét bien vrei, Monsieur Dauron, qu~~ç~~ la parol~~ç~~ ét l'obget d~~ç~~ l'ouï~~ç~~ : m~~ç~~ c'êt autr~~ç~~ chos~~ç~~ d~~ç~~ l'Escritur~~ç~~ : laquel~~ç~~ ét non seul~~ç~~mant obget d~~ç~~ l'ouï~~ç~~, m~~ç~~s au~~ç~~ki des yeus », *ibid.*

163. *Ibid.*, p. 50 ; voir fig. 5.1.

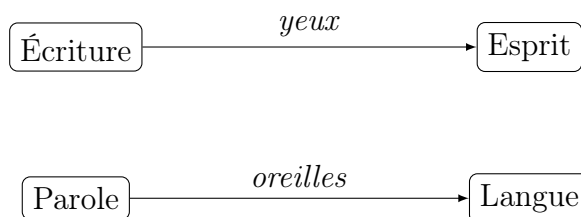


FIGURE 5.1. – La spécialisation de la vue et de l’ouïe selon le personnage de Bèze.

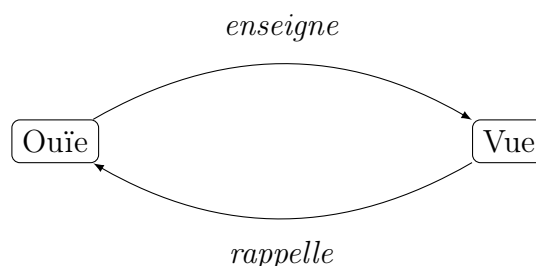


FIGURE 5.2. – Circularité de la vue et de l’ouïe selon le personnage de Dauron

supprimer parce qu’elles ne se prononcent pas, mais, dans l’ensemble, la cohérence orthographique doit rester purement écrite¹⁶⁴. De l’autre côté, Dauron estime que « l’eulh [...] nous eid~~ç~~ a lir~~ç~~, il n~~ç~~ fêt autr~~ç~~ chos~~ç~~ qu~~ç~~ randr~~ç~~ a l’oreilh~~ç~~ c~~ç~~ qu’il à autr~~ç~~foes pris d’el~~ç~~ »¹⁶⁵. » L’avantage de l’orthographe réformée est alors de rendre le « naturel » du son et l’« esprit » de la lettre.

Cependant, si la définition de la fonction de l’écriture diverge entre les deux partis, un point fondamental est partagé : face à la diversité des prononciations il faut donner une image stable de la langue. Pour le parti de la vue, l’écriture commune remplit entièrement cette tâche. Paradoxalement, il en va de même pour le parti de l’oreille. Il n’est pas question, en effet, pour Dauron (et Peletier) de suivre n’importe quelle prononciation pour régler l’orthographe. Le projet de réforme s’entend comme le point culminant d’un moment de gloire linguistique : il faut fixer les usages écrits de la langue selon la meilleure prononciation à laquelle on est présentement arrivés. Si une bonne orthographe, qui suit de près le parler, n’a

164. Yves Citton et André Wyss remarquent que c’est là une des rares occurrences, clairement formulée, d’une conception du code graphique comme non substitutif au code phonique CITTON et WYSS 1989, p. 72-73.

165. PELETIER DU MANS 1555, p. 81 ; voir fig. 5.2.

rien d'une nécessité¹⁶⁶, elle est en revanche un des plus grands ornements d'une langue arrivée à maturité. Il en ressort que l'on construit l'orthographe non sur les prononciations diverses du présent, mais sur une certaine idée de la bonne prononciation, qui doit être conservée pour les temps futurs : par-delà les « vices d'affectacion » des courtisans ou des différentes régions, « escriuons comm~~é~~ nous parl~~é~~rons¹⁶⁷ » (et non comme nous parlons). En fin de compte, que ce soit par les *yeux* ou par les *oreilles*, la démarche est la même : doter le royaume d'une écriture digne, qui reflète au mieux le naturel *français* et son excellence. La cohérence de l'orthographe, que ce soit dans son respect de la coutume ou dans la réforme raisonnée, est nécessaire à la fixation de la langue.

Les « oreilles françaises » auxquelles Montaigne semble se soumettre relèvent donc d'un imaginaire linguistique abstrait. Cela passe, en pratique, par le recours à une orthographe coutumière qui « reflète à sa manière la notion de moyenne nationale, recommandée par Pasquier et les magistrats en général pour la langue française (Henri Estienne, Claude Fauchet, Abel Mathieu)¹⁶⁸ ». Cela ne suppose en rien le choix d'un français standard, dont on ne trouve pas trace, par oubli du français régional ; le « français », au XVI^e siècle, est toujours un français régional. Il ne s'agit pas non plus de masquer le particularisme régional à l'oral. Montaigne dessine une sorte de voie médiane, qui souscrit à un certain imaginaire linguistique du « français » et contribue, à sa mesure, à la fixation progressive d'un français écrit commun. Les *Essais* jouent le jeu de l'écriture publique¹⁶⁹ et, malgré les

166. « Quant aus hommes natiz d'un païs, on sèt assez qu'il n'i à c~~é~~lui d~~é~~ Franc~~é~~, hors mis parauantur~~é~~ les rustiqu~~é~~s ou idioz, qui n'antand~~é~~ assez l~~é~~ langag~~é~~ vulguer~~é~~, soët an l'oant parler, ou an l~~é~~ lisant, sans s~~é~~ soucier comment il soët ortografie, ancor~~é~~s qu'il l~~é~~ trouu~~é~~ quelquefo~~é~~s escrit d'un~~é~~ sort~~é~~, e quelquefo~~é~~s d'un~~é~~ aut~~é~~ », « la diuersite n'ampesche point l'intelig'anc~~é~~, quant a ceus qui sont du païs : E s'antandront tousjours assez facil~~é~~mant tandis qu~~é~~ l~~é~~ langage s~~é~~ra maternel » ; *ibid.*, p. 77-78.

167. *Ibid.*, p. 85.

168. « S'il peut donc y avoir l'idée d'une orthographe coutumière chez Pasquier comme chez Montaigne, elle émane d'un compromis entre l'inertie des coutumes de l'écrit et la volonté des réformateurs. L'essentiel était que tôt ou tard, partout dans le royaume, on écrive de la même manière, même mal, même en blessant l'harmonie entre l'écrit et l'oral. » DEMONET 2001, p. 213-214.

169. « Tout le commerce que j'ay en cecy avec le publicq, c'est que j'emprunte les utils de son escriture, plus soudaine et plus aisée (...). » *Essais 1595*, II, XVIII, p. 703, *cf.* p. 78.

particularismes linguistiques – conscients – de son auteur, participent de la fixation écrite du français. La mention des « oreilles françaises » renvoient donc moins à la reconnaissance d'un état de langue objectif – « francien » ou autre « parler du roi », « de la Cour » ou « du parlement » –, qu'à une ferme volonté de s'essayer à l'écriture française, de profiter des ressources de son imaginaire.

5.3.4. Imaginaire linguistique du français

Le « français », pour Montaigne, n'est donc pas seulement un choix linguistique particulier, qui devrait faire référence à un état de langue précis. C'est avant tout la manipulation d'un certain nombre d'images, plus ou moins partagées, en regard desquelles se construit un imaginaire linguistique propre aux *Essais*. Pour commencer, il faut remarquer que « parler français » a d'abord le sens de « parler clairement » :

S'il y a quelque honneur à pleurer les maris, il n'appartient qu'à celles qui leur ont ry : celles qui ont pleuré en la vie, qu'elles rient en la mort, au dehors comme au dedans. Aussi, ne regardez par à ces yeux moites, et à cette piteuse voix : regardez ce port, ce teinct, et l'embonpoint de ces joues, sous ces grands voiles : c'est par là qu'elle parle François¹⁷⁰.

La notion de clarté étant fortement liée au « génie de la langue française¹⁷¹ », on aurait vite fait de lire dans ces quelques lignes une première étape dans le discours de promotion du français tel qu'il sera formulé au XVIII^e siècle. Mais cela supposerait que Montaigne attribue au français une qualité de « clarté » de façon absolue et essentielle. Or ce n'est que de façon relative qu'apparaît cette « clarté » : l'évidence du bon « teint » n'est visible que par comparaison aux « yeux moites » ; de même, c'est par rapport au latin que le français est jugé clair. « Parler français », c'est d'abord s'exprimer en vernaculaire, éviter le jargon et, par là, rendre les choses plus évidentes et « aisée[s]¹⁷² ». Nous sommes là dans le mouvement général de la Renaissance qui promeut le français face au langage technique que représente

170. *Essais 1595*, II, xxxv, p. 781-782.

171. MESCHONNIC 1997.

172. *Essais 1595*, II, xviii, p. 703, voir plus haut.

5.3. Écrire le français, entre Bordeaux et Paris

le latin, souvent symbolisé par les différents ordonnances qui, de 1490 à 1539, favorisent l'emploi du vernaculaire face aux « abus et inconveniens » liés à l'emploi du latin¹⁷³. Toutefois, l'intérêt de Montaigne pour le français ne s'arrête pas à une simple inscription dans un mouvement général d'abandon du latin comme langue de communication.

Dans l'éloge appuyé du gascon déjà cité, Montaigne ajoute, après 1588, une comparaison avec le français :

Il y a bien au dessus de nous vers les montaignes, un Gascon¹⁷⁴, que je treuve singulierement beau **sec**, signifiant¹⁷⁵ et à la verité un langage masle et militaire, plus qu'aucun autre que j'entende. **Autant nerveus puissa[nt] et pœisant pertinent que com[me] le Français est gratieus delicat et fertile abonda[nt.]**¹⁷⁶

Ces qualités du français, « grâce », « délicatesse » et « abondance », sont l'héritage de la Renaissance poétique du milieu du siècle. C'est Ronsard et Du Bellay qui donnent ce crédit à la langue française. Toutefois, cette gloire poétique est à double tranchant : les rimailleurs tentent malheureusement d'imiter les deux poètes :

¶ Depuis que Ronsard et du Bellay ont **doné credit a**¹⁷⁷ nostre poesie Françoisse, je ne vois si petit apprentis, qui n'enfle des mots, qui ne reнге les cadences, à peu pres, comme eux¹⁷⁸. **Plus sonat quàm valet**. Pour le vulgaire, il ne fut jamais tant de poètes; ¶ Mais, comme il leur à [sic] esté bien aisé de représenter leurs rithmes, ils demeurent bien aussi court, à imiter les riches descriptions de l'un, et les delicates inventions de l'autre¹⁷⁹.

Les « riches descriptions » et les « délicates inventions » des deux grands représentants de la Pléiade sont bien à l'origine des qualités que Montaigne trouve au français, mais il remarque par ailleurs qu'elle sont rarement mises à profit dans la mesure où cette « délicatesse » mène, le plus souvent, à un défaut d'affectation. Les éléments positifs de l'imaginaire linguistique français des *Essais* sont toujours

173. COUROUAU 2012, p. 40-66.

174. *Essais 1580-1588* : « un Gascon pur ».

175. *Essais 1580-1588* : « signifiant, et desirerois le sçavoir ».

176. *Essais EB*, II, XVII, f. 273r et v. Cf. *Essais 1595*, p. 677.

177. *Essais 1580-1588* : « ont mis en honneur ».

178. *Essais 1580-1588* : « eux mesmes ».

179. *Essais EB*, I, XXV, f. 63v-64r : cf. *Essais 1595*, p. 177.

contre-balancés par le mauvais usage du temps présent, que l'on voit dans une majorité de productions :

Et combien peu cela [donner prix à la langue en la ployant] soit donné à tous, ils se voit par tant d'escrivains François de ce siecle. Ils sont assez hardis et dédaigneux, pour ne suyvre la route comune : mais faute d'invention et de discretion les pert. Il ne s'y voit qu'une miserable affectation d'estrangeté : des desguisements froids et absurdes, qui au lieu d'eslever, abbattent la matiere. Pourveu qu'ils se gorgiasent en la nouvelleté, il ne leur chaut de l'efficace : Pour saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire, souvent plus fort et plus nerveux¹⁸⁰.

Après la bonté du langage de Ronsard et du Bellay, trop d'auteurs se sont mépris dans les qualités du français : au lieu d'en dégager la délicatesse ils ont voulu l'enrichir de mots nouveaux qui dénature le fonds plutôt que de le mettre en valeur. On sent l'influence d'Henri Estienne et de sa critique du langage courtisan affecté, à l'italienne¹⁸¹, mais on notera aussi le verbe dépréciatif *se gorgiaser*. Il s'agit une fois de plus d'un mot issu de l'onomatopée déictique liée à la gorge¹⁸² : alors que les mots latins *regorgeaient* à Montaigne en Périgord, dans une sorte d'utopie linguistique mettant en scène des mots libres, gambadant autour du sujet parlant, les auteurs du temps présent *se gorgiasent*, enflent leur gorge de mots dont ils sont ridiculement fiers, en misant sur la rétention de termes nouveaux, prétendûment délectables.

Ce défaut d'affectation semble lié au souvenir d'un français plus ancien et plus libre : celui de Froissart. Montaigne l'apprécie pour son type d'écriture, dont il se sent proche : elle est d'une « franche naïveté¹⁸³ » qui n'hésite pas à reconnaître ses fautes. Mais surtout, c'est dans Froissart qu'il lit l'histoire de Gaston Fébus, prince gascon fameux à la guerre comme à la chasse¹⁸⁴. Les chroniques en moyen français, selon notre terminologie, peuvent lui offrir un état de langue certes moins glorieux qu'au XVI^e siècle, mais plus libre. Le vieux langage était peut-être plus énergique :

180. *Essais 1595*, III, v, p. 916-918.

181. ESTIENNE 1579.

182. Voir n.37, p. 186.

183. *Essais 1595*, II, x, p. 438.

184. Sur l'image de Gaston Fébus dans l'œuvre de Froissart, COLLIOT p.d.

si les nouveaux poètes le dépravent par leur quête de mots nouveaux, c'est parce qu'ils ne recherchent pas suffisamment à mettre en valeur ce fonds ancien :

En nostre langage je trouve asse d'estoffe, mais un peu faute de façon. Car il n'est rien, qu'on ne fist du jargon de nos chasses, et de nostre guerre, qui est un genereux terrain à emprunter. Et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le trouve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisamment¹⁸⁵.

C'est l'usage que l'on fait du français, la façon commune de le manier, qui est à critiquer et non son *fonds* naturel, toujours abondant. Mais même si la lecture des chroniques a pu donner cette idée de valeur littéraire des domaines militaires et cynégétiques, le constat pour le temps présent reste le même : la langue française présente certains défauts auxquels il faut remédier. Or Montaigne, qui quelques lignes plus haut reprochait aux mauvais poètes leurs emprunts nouveaux, préconise le recours à des aides extérieures : le « gascon » (« que le gascon y arrive, si le François n'y peut aller¹⁸⁶ ») et les langues anciennes :

(*suite*) Il succombe ordinairement à une puissante conception. Si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit sous vous, et fleschit : et qu'à son deffaut le Latin se presente au secours, et le Grec à d'autres¹⁸⁷.

Pourquoi donc un discours français pourrait-il être « soutenu » par des paroles occitanes, latines ou grecques alors que les emprunts italiens des courtisans sont jugés affectés ? Nous avons vu que le latin et l'occitan ne sont pas jugés bons de façon intrinsèque, il n'y a donc pas de concurrence entre l'essence de chacune de ces langues. C'est une affaire de jugement et de « goût » :

(*suite*) D'aucuns de ces mots [latins¹⁸⁸] que je viens de trier, nous en apercevons plus mal-aysément l'énergie, d'autant que l'usage et la fréquence, nous en ont aucunement avily et rendu vulgaire la grace. Comme en nostre commun, il s'y rencontre des frases excellents, et des metaphores, desquelles la beauté flestrit de vieillesse, et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire. Mais cela n'oste rien du goust, à ceux qui ont bon nez : ny ne

185. *Essais 1595*, III, v, p. 917.

186. *Ibid.*, I, xxv, p. 178.

187. *Ibid.*, III, v, p. 917.

188. Montaigne fait ici référence à une série de mots dont le commentaire a motivé l'ensemble du passage : « Quand je rumine ce, *reüicit, pascit, inhians, molli, molli, fouet, medullas, labefacta, pendet, percurrit*, et cette noble, *circunfusa*, mere du gentil, *infusus*, j'ay desdain de ces menues pointes et allusions verbales, qui nasquirent depuis. » *Ibid.*, III, v, p. 915.

Chapitre 5. Montaigne au carrefour des langues

desroge à la gloire de ces anciens auteurs, qui, comme il est vraysemblable, mirent premierement ces mots en ce lustre¹⁸⁹.

Le latin, comme le français (« notre commun »), voit ses locutions les plus énergiques potentiellement érodées par un usage trop fréquent. Quelle que soit l'abondance et l'énergie du fonds, la vigueur des mots tient toujours, en dernier recours, dans le jugement de « ceux qui ont bon nez » : les « pointes et allusions verbales » des courtisans, inspirées de la mode italienne, n'ont pas le même poids qu'un français accommodé, avec goût, de quelques expressions latines et occitanes¹⁹⁰.

Si l'on peut ressentir le poids de l'usage, la force du temps, sur toutes les langues, c'est bien les changements propres au français qui sont l'objet d'un discours :

J'escriis mon livre à peu d'hommes, et à peu d'années : **sSi c'eut esté une matiere de durée, il l'eust fallu commettre à un langage plus ferme : Selon la variation continuelle, qui à [sic] suivy le nostre jusques à cette heure, qui peut esperer qe sa forme present soit en usage¹⁹¹, d'icy à cinquante ans ? Il escoule tous les jours [de] nos mains : et despuis [qu]e je vis s'est alteré de [m]oitié. Nous disons qu'il [est] asture parfait. Autant [en] dict du sien, chasque siecle. [Je] n'ai garde de l'en tenir [là ta]nt qu'il fuira et se [di]fformera¹⁹² com'il faict. [C'e]st aus bons et utiles escriis [de] le clouër à eus et a la ira ~~ffo}rtune de nostre estat de [m]aintenir le credit de son [lang]age ira son credit, selon la fortune [de] nostre estat.~~ ¶Pourtant ne crains-je poinct, d'y inserer plusieurs articles privez, qui consument leur usage entre les hommes qui vivent aujourd'huy, eEt qui touchent la particuliere science d'aucuns, qui y verront plus avant, que de la commune intelligence¹⁹³.**

Montaigne fait le constat d'un profond changement linguistique, d'autant plus visible pour les lettrés de XVI^e siècle que leur entreprise de grammatisation du vernaculaire les poussent à choisir et fixer des formes extrêmement variables dans le code oral. On retrouve là les idées d'un Peletier du Mans, qui part du principe que le français, quoique sujet à une variation continuelle, est arrivé à une période de maturité et qu'il en va de son prestige d'acquérir une forme écrite stable et

189. *Essais 1595*, III, v, p. 917.

190. Sur cette « idée que l'on peut revivifier la langue en la déplaçant », issue d'un sentiment de l'« usure » des langues, voir CAVE 1997, p. 293-294.

191. *Essais 1588* : « en credit ».

192. *Essais 1595* : « s'ira diffonnant ».

193. *Essais 1595*, III, IX, p. 1028.

définitive, de façon à devenir une langue de culture égale au latin ou au grec. Ce sentiment de variation de la langue nous semble intimement lié à la mise en raison graphique de la langue : tant qu'il n'y a pas de culture écrite largement répandue et que l'on ne s'interroge pas sur la cohérence écrite de la langue, il y a peu de raisons de s'interroger sur la continuité des usages linguistiques dans le temps et dans l'espace¹⁹⁴.

Toutefois, dans les *Essais*, ce discours topique sur la variation ne sert pas de support à un projet de rénovation orthographique comme chez Peletier, ni d'argument pour invalider l'effort de grammatisation du vernaculaire comme chez Bovelles¹⁹⁵. Bien au contraire, tout en ayant conscience, malgré tout, de participer quelque peu à la fixation d'un français idéal écrit (les *Essais* sont assimilables à des « bons et utiles écrits »), Montaigne tire profit de cette image d'instabilité de la langue pour exprimer la particularité de son entreprise littéraire. Être soi-même la « matière » de son livre est en accord avec l'usage d'une langue encore peu « ferme ». Non que ce soit un ouvrage purement frivole, mais ce sera aux bons esprits de savoir goûter à l'œuvre. C'est pourquoi le « peu d'années », qui fait référence au changement linguistique du temps, est parallèle au « peu d'hommes » qui visent les familiers de Montaigne qui trouveront dans les *Essais* des « articles privés » qu'eux seuls peuvent reconnaître et comprendre. Ils sont pourtant publiés et offerts au public : l'aspect privé du propos n'enlève rien à son intérêt commun, tout comme l'aspect daté du langage n'enlève rien de son efficacité et de sa qualité.

194. Ce phénomène est à séparer, nous semble-t-il, d'une périodisation téléologique qui voudrait voir dans le XVI^e siècle une étape de « formation » de la langue. Que les grammairiens du XVII^e siècle, par exemple, aient un sentiment de stabilité linguistique, est tout à fait indépendant des évolutions objectives de la langue. Partant, on ne saurait répéter après Hugo Friedrich que « ce [...] malaise est pour bonne part à l'origine des tentatives des grammairiens pour fixer la langue » (1968, p. 376) ; c'est au contraire parce qu'ils cherchent à fixer la langue qu'ils ressentent un malaise devant toute forme de variation.

195. Il s'agit toutefois pour lui d'invalider la recherche d'un « archétype » français au nom de la variation régionale et non diachronique (BOVELLES éd. Demaizière 1972, p. 121) Il nous semble qu'il y a une certaine homogénéité dans les arguments faisant état des difficultés (ou de la nécessité) de donner une raison graphique française au nom de ces deux types de variation.

Le statut ambigu du français, entre mouvance incessante et langue de culture en devenir, recoupe les principes essentiels des *Essais*¹⁹⁶.

Les arguments développés autour des trois langues des *Essais*, le latin, l'occitan et le français, ne construisent pas un discours entièrement positif sur la richesse qu'il y aurait à combiner les qualités intrinsèques de trois codes linguistiques différents et complémentaires sur différents niveaux (ancien, local, commun). C'est, au contraire, un profond sentiment d'insécurité linguistique qui se dégage du discours épilinguistique de Montaigne. Le latin comme langue « paternelle » n'ayant pas tenu ses promesses d'expression facilitée, le « gascon » cantonné dans un rôle d'idéal désiré et « le français », instable et mal manié, ne donnent pas l'image d'un sujet parlant maître de ses moyens d'expression. La transaction, qui soupèse les avantages et inconvénients des trois langues, est finalement tranchée en faveur du français, lieu de travail des *Essais*, même si le latin et le « gascon », depuis leur distante et inatteignable perfection, restent des référents continus. Il n'en demeure pas moins que les structures fondamentales de l'imaginaire linguistique de Montaigne ne sont pas réductibles à un choix linguistique simple, motivé par l'efficacité attribuée à un code linguistique dont on sait la fortune ultérieure.

Pour reprendre un des manifestes d'Édouard Glissant dont il nous semble étonnamment proche, Montaigne ne cherche pas « un langage de communication (abstrait, décharné, “universel” de la manière qu'on sait) », mais « une communication possible (et, s'il se peut, régulière) entre des opacités mutuellement libérées, des différences, des langages¹⁹⁷ ». Le latin, l'occitan et le français sont appréhendés dans leurs défauts, leurs manques aussi bien que leurs qualités. C'est à partir de la

196. Nous reconduisons ainsi en partie les conclusions d'Hugo Friedrich, même s'il insiste sur le sentiment de variation sans en montrer la dimension topique : « Montaigne ne ressent aucun malaise du tout à l'idée de pouvoir n'être plus compris dans cinquante ans. Il ne sent là que la confirmation de cette fragilité universelle et personnelle dont il a besoin pour être *réel*. Écrire en français est donc pour lui une chance de plus d'éprouver sa docile appartenance à la finitude. Il n'est pas un seul de ses contemporains auquel cette idée soi venue ; ils œuvrent, eux, contre l'instabilité de leur langue maternelle, tandis qu'il s'y installe. » FRIEDRICH 1968, p. 376.

197. GLISSANT 1969, p. 51.

5.3. *Écrire le français, entre Bordeaux et Paris*

reconnaissance des difficultés et des qualités reconnues des langues que se construit l'imaginaire linguistique présidant à l'écriture des *Essais*.

Conclusion

De quoi la langue maternelle est-elle la figure ? Travail poétique chez Garros, ou bien instabilité des moyens d'expression de soi dans les *Essais* sont des éléments de réponse. En un mot, il s'agit du travail du sujet. L'acte littéraire peut, en effet, être considéré comme l'invention d'un sujet, aux prises avec le langage ; un rythme, dirait Meschonnic. Mais cette invention ne se fait pas *in abstracto*, elle nécessite une transaction avec la langue commune, avec les différentes autorités de langage.

Une des caractéristiques de nos textes est la prégnance d'un discours épilinguistique autour de la langue « maternelle » qui permet d'apercevoir cette transaction. Que ce phénomène soit en partie dû à leur contexte diglossique de création n'est pas le fin mot de l'analyse. Ce ne sont pas les données du problème sociolinguistique qui nous intéressent, mais sa figuration littéraire, que ce soit de façon manifeste (réseaux de métaphores et de jugements sur la langue) ou latente (question du maternel et du paternel, du pur et de l'altération). L'histoire des usages et des valeurs linguistiques de la période est bien connue, qui montre une diglossie stable français / occitan, l'établissement du « signe latin » ou encore un certain malaise devant les variations régionale et diachronique du français. Mais ces considérations ne viennent qu'en contre-point éclairer et expliquer les mécanismes en jeu dans le texte littéraire, lieu où le choix linguistique rejoint un sentiment d'insécurité linguistique et un état de culture fantasmé.

La question de la « langue maternelle » ne se réduit donc pas, à la lecture d'œuvres telles que celles de Garros et de Montaigne, à la seule revendications linguistique, qu'elle soit envisagé entre latin et vernaculaire ou langue locale et

Chapitre 5. Montaigne au carrefour des langues

langue commune. Garros ne fait pas qu'illustrer en poésie un dialecte occitan, tout comme Montaigne ne fait pas qu'illustrer le français en le choisissant pour une œuvre de réflexion. Ces deux entreprises littéraires supposent un rapport complexe à plusieurs langues, à plusieurs sources d'autorité. Les transactions possibles sont diverses : investissement dans une identité « gasconne » de l'expression occitane ou passage par pertes et profits de l'apprentissage précoce du latin. Dans les deux cas, les auteurs se posent la même question : à partir de quoi est-ce que j'écris ? Or, par l'entremise de l'imaginaire « gascon », ils pourraient bien partager certains éléments de réponse à ce question fondamentale.

Troisième partie

Valeurs métalittéraires du *gascon*

Chapitre 6

Le Gascon comme figure

GARROS et Montaigne entretiennent un rapport particulier à la langue dite « maternelle » qui leur permet de poser le problème de l'articulation entre langue et littérature de façon originale. Dans cette opération, l'aspect « gascon » de leur œuvre est prépondérant. Jusqu'à présent, l'objet envisagé était l'image ou le réseau d'images engendrées autour de la langue. Or l'imaginaire linguistique tel que nous l'entendons est aussi constitué de figures de locuteurs exemplaires. C'est les formes d'intervention de cet imaginaire linguistique du *Gascon* dans les *Psaumes viratz*, les *Poesias gasconas* et les *Essais* que nous voudrions interroger ici.

Dès le XVI^e siècle, certains éléments de l'imaginaire collectif du « Gascon » sont bien présents. La figure apparaît comme un carrefour stéréotypique où se rencontrent plusieurs domaines : le « Gascon » est bien souvent un soldat, parfois glorieux capitaine – comme le montrent les hommes d'armes du temps (Monluc) ou leurs illustres devanciers (Gaston Fébus, dont parle abondamment Froissart) –, parfois bravaches – comme le personnage de Rabelais, Gratianauld¹. Dans le même temps, la « Gascogne » devient peu à peu un « arrière-coin de la France² », une campagne luxuriante (à l'instar du Quercy décrit par Marot³), peuplée de bergers et de paysans, et opposée à la Ville (Paris) ou à la Cour. Cette rencontre d'éléments

1. Voir chap. 2, p. 99.

2. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 398.

3. Voir chap. 4, p. 176.

forme, au XVII^e siècle, un répertoire relativement stable, dans lequel les auteurs comiques et satiriques savent trouver leur inspiration pour brosser les fameux personnages « à la gasconne » (chap. 2), faits de bravoure et de rusticité, dont l'identité s'incarne dans une parole particulière. Mais qu'en est-il de l'apparition de figures du « Gascon » dans les œuvres de Garros et de Montaigne ? Est-ce un prétexte à rire, une couleur locale employée dans un tableau non moins local ou, au contraire, une concession au pittoresque dans une œuvre philosophique aux prétentions plus universelles ? Du reste, cet aspect *local* s'oppose-t-il forcément à l'*universel* dans la pensée des hommes de la Renaissance ?

Pour répondre à ces questions, nous tâcherons d'abord de dégager le rôle que peut prendre l'imaginaire linguistique dans la littérature de la seconde moitié du XVI^e siècle. Une incursion dans le domaine des arts poétiques permettra d'éclairer l'évolution des liens entre la langue locale et la pensée littéraire, afin de déterminer si le choix de l'occitan et la construction corollaire d'un imaginaire linguistique impliquent nécessairement la mise en scène d'une parole particulière, réduite à un type. Nous analyserons ensuite les deux figures de locuteurs qui sont communément associées au « gascon », le soldat et le paysan.

6.1. La fonction littéraire de l'imaginaire linguistique

Afin de mieux cerner le rapport entre langue locale et pensée littéraire, nous nous intéresserons ici à quelques uns de ces auteurs qui, au sein d'une œuvre très largement francophone⁴, ont recouru ponctuellement à l'occitan. Les cas de Du Bartas, Rosset, Laudun d'Aigaliers et Deimier nous paraissent à ce titre exemplaires : quels changements, ou quelles continuités, la prise de parole en occitan suppose dans leur pratique poétique générale ?

4. Rappelons, si besoin était, qu'il s'agit toujours, pour la période concernée, de français régionaux. Voir chap. 5, p. 251.

6.1. La fonction littéraire de l'imaginaire linguistique

Ce corpus réduit nous paraît exemplaire pour plusieurs raisons : le poème trilingue de Du Bartas a connu une fortune qui en fait un paradigme essentiel dans la littérature moderne en occitan⁵. Quant à Laudun, à qui nous associons Rosset, et Deimier, leur pratique poétique en occitan semble entrer en contradiction avec les arts poétiques qu'ils ont rédigés, dans lesquels ils énoncent un refus des dialectalismes. En effet, si l'on s'intéresse au rapport à l'altérité linguistique interne que posent les différents arts poétiques de Sébillet (1548) à Deimier (1610), un constat s'impose : malgré une « parenthèse libérale » que représentent Peletier et Ronsard, tous convergent vers un « rejet tacite ou implicite de la marque sentie comme locale⁶ ». Alors que, tout au long du XVI^e siècle, la question demeure de savoir dans quelle mesure une poésie *française* doit être ouverte ou fermée à l'altérité linguistique en général – langues anciennes comme modernes –, une forme de réponse définitive est donnée au tournant du siècle. Pour la période classique, c'est une définition exclusive de la langue française qui domine sans conteste : un état de langue particulier, parlé par « la plus saine partie de la cour⁷ », est pris pour référence et préservé d'influences extérieures, c'est-à-dire du poids du latin, des langues étrangères telles que l'italien et l'espagnol, ainsi que de toute variation dialectale ou diglossique⁸. Comment donc expliquer les pratiques polyglottes de Laudun, Rosset et Deimier ? Sont-elles similaires à la pratique poétique de Du Bartas ?

En s'intéressant aux différentes définitions du français au XVI^e siècle, Jean-François Courouau a montré que la hiérarchie linguistique qui s'instaure en France crée une « marge » dans laquelle évoluent désormais les langues régionales. « Repoussées dans le silence et le non-savoir par les hommes de loi et de lettres, il ne leur reste qu'à occuper les marges où elles ont été progressivement placées⁹. » Cette

5. Cf. GARDY 1998.

6. COUROUAU 2012, p. 79 et 88.

7. VAUGELAS 1647, *Préface*.

8. Quoique Peletier et Deimier formulent explicitement une différence de nature entre les emprunts aux dialectes d'oïl et à l'occitan, leurs conclusions valent pour les deux domaines. Voir PELETIER éd. Jourde / Monferran / Vignes 2011, n. 251, p. 315-316.

9. COUROUAU 2012, p. 156.

analyse est d'ordre historique et permet de situer différentes traditions d'écriture, en français comme en langue régionale. Mais les différents cas de contradiction chez Laudun et Deimier restent à expliquer. Ces deux figures peuvent par ailleurs être comparées à celle de Peletier du Mans, qui non seulement constitue leur principale source, mais encore présente lui-même une apparente contradiction sur la question du rôle des dialectes. Nous avons proposé de voir, dans l'œuvre de Peletier, un imaginaire linguistique *français* contraignant au niveau de la prononciation dans le parler quotidien, qui doit respecter un « naturel français », alors que le dialectalisme est recommandé au poète, dans une conception ouverte, du point de vue linguistique, de la pratique poétique¹⁰. Nous sommes ainsi amené à interroger le schéma général de « marginalisation [...] des langues de France » s'opérant au XVI^e siècle, en posant la question de la fonction de l'imaginaire linguistique dans les pratiques poétiques de la fin du siècle. Quelle est la fonction d'une réflexion sur la langue locale dans le discours poéticien de Laudun et Deimer ?

L'œuvre de Laudun d'Aigaliers (1575-1629) marque une étape cruciale dans l'évolution du genre de l'art poétique. Jean-Charles Monferran a notamment montré qu'il réunit dans un même objet deux préoccupations distinctes chez Peletier : la réflexion sur la langue et celle sur la poésie¹¹. L'opposition de Laudun au discours de Peletier et Ronsard sur les dialectalismes est une des conséquences de cette nouvelle orientation :

Or Ronsard au premier livre de sa *Franciade* a innové le mot de *foudrier* pour *porte foudre* et se fonde sur ce qu'Horace dict :

Licuit semperque licebit
*Signatum præsente nota producere nomen.*¹²

Et dict qu'il est permis aux langages vifs dont le peuple use pour le jourd'huy. Ce qu'il confirme sur la fin de son *Art poétique*, disant qu'il ne faut pas rejeter les vieux verbes et noms Picards. Ce que ne me semble pas estre recevable. Il dict que c'est pour la plus grand commodité du Poëte : Mais

10. Voir chap. 5, p. 254.

11. MONFERRAN 2002.

12. « Il a toujours été permis, il le sera toujours, de mettre en circulation un vocable marqué au coin du moment ».

6.1. La fonction littéraire de l'imaginaire linguistique

partie d'accord avec luy, je dis que l'auteur innovant des mots sera mieux receu que de user de ceux qui pourroient en un coup corrompre la langue¹³.

Laudun se démarque de Ronsard (et, tacitement, de Peletier) en refusant les archaïsmes et dialectalismes, sous peine de « corruption de la langue ». Alors qu'il était possible pour Peletier, en 1555, de penser une norme linguistique d'un côté et la recherche d'un vocabulaire poétique de l'autre, le respect d'une certaine idée de la langue détermine désormais l'écriture poétique. Si l'on reprend la notion d'« hygiène verbale », qui désigne cette institution d'un état de langue authentique à préserver de différentes corruptions, on peut dire que Peletier comme Laudun postulent l'existence d'un langage « pur ». La différence est que, chez l'un, le « vice » est affaire soit de mauvaise prononciation (côté linguistique) soit de mauvaise qualité du poète (côté art poétique), tandis que, chez l'autre, c'est le phénomène d'emprunt lui-même qui est discrédité : toute sortie hors du « pur langage françois » est une forme de corruption. L'horizon poétique épouse les formes de l'imaginaire linguistique.

Pourtant, en continuant son dialogue intertextuel avec Ronsard et Peletier, Laudun envisage lui aussi la possibilité donner une « marque » française à certains mots. Mais il s'agit d'une opération conduite à l'intérieur du système considéré comme français :

Le mesme auteur dict que d'un mot ou verbe primitif comme *cedre* et *cave*, on en peut tirer beaucoup de derivatifs comme, *cedrir*, *cedreur*, *caver*, et mil autres, en leur donnant la teinture Française, c'est à dire l'accent et la terminaison¹⁴.

En fait, il s'agit d'une réduction de la portée du *provignement* (art du néologisme) revendiqué par Ronsard et Peletier. Alors que, au milieu du siècle, la naturalisation de mots archaïques ou régionaux est un facteur d'enrichissement, le même phénomène est considéré par Laudun comme une règle interne au lexique français. La « teinture française » est le sens donné au système de dérivation français et non plus un moyen d'accroître le vocabulaire poétique ; le discours grammatical prend

13. LAUDUN éd. Monferran 2000, p. 155.

14. *Ibid.*, p. 155-156.

le pas sur le discours poéticien. En fait, Laudun sépare la question de l'altérité linguistique des règles de néologie, que ses devanciers traitaient d'un seul geste, en faisant porter ses remarques sur la langue et non sur les moyens de poésie.

Dans le même temps, Laudun, par sa situation d'écrivain francophone en pays occitan, découvre un nouveau problème. En assimilant la définition d'une hygiène verbale à la définition de l'activité poétique et en fuyant toute forme de « corruption », le poète d'Uzès rend possible l'affirmation d'une poésie strictement française à côté d'une pratique strictement occitane. Le refus du dialectalisme en français ne préjuge en rien de la possibilité d'écrire dans une autre langue du royaume. On peut même supposer, puisque la poésie est désormais considérée comme l'équivalent de la langue, qu'à chaque langue doit correspondre, en théorie, une poétique. La pratique de vers latins ou de sonnets occitans ne nous semblent pas en soi contradictoire avec les affirmations péremptoires de l'*Art poétique* sur la nécessité d'écrire en sa langue et de ne pas risquer de corrompre le français (« C'est un crime de leze Majesté d'écrire autrement qu'en sa langue¹⁵ »).

Selon Jean-Charles Monferran, « étranger à tout bilinguisme ou à toute diglossie, [Laudun] prend le parti du français¹⁶ ». Nous dirions plutôt que c'est précisément parce qu'il y a diglossie, c'est-à-dire distinction d'usages linguistiques suivant différentes configurations sociales, que Laudun « prend le parti du français ». La hiérarchie des langues est une occasion pour lui de s'accommoder d'une répartition diglossique des usages littéraires. Là où les lettrés du milieu du siècle pouvaient penser une fonction intégratrice du français vis-à-vis de la diversité linguistique qui l'entoure, Laudun sépare nettement les idiomes et leur emploi. Son ambition sociale et poétique s'incarne dans le projet de la *Franciade*, tout en préservant un espace

15. LAUDUN éd. Monferran 2000, p. 157. Voir en introduction le commentaire de Jean-Charles Monferran : « Le projet de Laudun n'est pas, loin s'en faut, sans contradiction : le jeune poète a lui-même pratiqué quelques acrostiches latins, en appelle à la *Main* de Pasquier où coexistent épigrammes françaises et épigrammes néo-latines, et n'hésite pas dès son premier chapitre à alléguer Marulle. [...] Mais les contradictions ne manquent pas dans cet art poétique, nouvelle défense et illustration de la langue française de la fin du siècle, où le désir de rupture côtoie toujours le respect des traditions. » *Ibid.*, p. xxxvi.

16. *Ibid.*, p. xxxiii.

pour sa pratique littéraire locale qu'il réserve, semble-t-il, à des sujets peu nobles. Les deux sonnets en occitan insérés dans son recueil, quoique très obscurs, font état d'une poésie visiblement érotique, de style bas. L'injonction au monolinguisme n'est pas à interpréter comme un dogme pré-nationaliste monolingue, mais comme l'expression de cette nouvelle répartition du champ linguistique et littéraire, dans lequel les différentes langues sont rigoureusement séparées et se voient attribuer des domaines d'expression littéraire particuliers.

6.1.1. Deimier : la question du dialectalisme comme lieu de définition de la langue

Cette question de l'exclusivité est à nouveau présentée par la définition que donne Deimier de la langue française, lorsqu'il réfute l'argument de Peletier selon lequel « tout est français » à l'intérieur du « pays du roi » :

J'estime aussi que l'opinion de Peletier ne doit pas estre rejectee avec moins de refutation que celles de Ronsard : car il dit, *que de son conseil le poëte peut apporter des mots picards, normans et autres qui sont sous la couronne : et que tout est françois, puis qu'ils sont du païs du roy*. Ce qui est une raison très impertinente : car suivant son dire, si une partie de l'Italie estoit à present au roy, comme elle estoit au temps du roy François Premier, il seroit bon d'employer le langage italien avec le françois, l'italianisant ainsi pour l'enrichir, et que par ceste raison, on pouroit se servir indifferement de tous les verbes que practiquent les gascons, les provençaux et les bas bretons, puis que ces nations sont subjects au roy¹⁷.

Comme le remarque Jean-François Courouau, la stratégie de Deimier est d'emporter la bataille contre les dialectalismes en la confondant avec celle de l'anti-italianisme que mène Henri Estienne¹⁸. Cela revient à mettre en concurrence la question de l'enrichissement (emprunts) avec celle de la définition de la norme (critique du langage des courtisans à l'italienne). Et c'est ainsi que le refus des dialectalismes rejoint le refus global des « licences poétiques ». Assimiler la langue du poète au « bon langage » revient à la fois à donner une définition exclusive de ce langage et à retirer au poète la possibilité de s'en écarter.

17. DEIMIER 1610, p. 477.

18. COUROUAU 2012, p. 86.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

Cette opération nécessite de retourner l'argument de l'« enrichissement ». C'est l'activité poétique qui fait la richesse d'une langue, en mettant en forme la « bonté » propre au langage commun, et non la constitution et l'élargissement d'un fonds de la langue poétique. La métaphore de l'héritage enregistre cette nouvelle orientation :

Parce qu'il est beaucoup meilleur d'avoir un petit heritage qui soit bien cultivé et utile, que non pas une grande chevance¹⁹ qui n'apporte que beaucoup de peine et peu de fruct. Car c'est ainsi que le langage François est assez copieux et plantureux de soy-mesme, pourveu qu'il soit en la culture d'un esprit qui scache comme il le faut gouverner²⁰.

Le fait de cultiver et de gouverner correctement le langage l'emporte sur la « chevance » ; définir le bien dire prend le pas sur les formes d'un langage riche, sur la *copia* qui a marqué la littérature des générations précédentes. Concrètement, cela passe par l'institution d'un imaginaire de la langue publique, contre le principe d'une inventivité individuelle :

Mais pour se maintenir en la perfection qui est requise à nostre langue, il ne faut point s'alambiquer le cerveau en ceste desreiglee ambition de vouloir inventer des mots : Car puis que le Poëte escrit pour delecter ceux qui liront ses ouvrages, comment scauroit il arriver à cela, s'il y mesle à foison de mots inventez de son creu, veu que ce qui est ainsi fraîchement mis au jour comme chose non ouye, apporte ordinairement de l'obscurité avec soy, et que l'obscurité traine tousjours l'ennuy quant et elle. Outre qu'il avient si rarement que les mots inventez soient propres et bien convenans au langage, et par consequens receux et autorisez du peuple²¹.

La question de la convenance à l'idée que l'on se fait de la langue et de l'acceptation de termes nouveaux est englobée dans la question plus large de la fonction du poète. Écrivant pour le plaisir des lecteurs, il doit s'astreindre à employer la langue jugée reçue du public. Ainsi, lorsque Deimier parle de la langue du peuple, des prédicateurs, des avocats, il dessine un imaginaire linguistique général avant d'affirmer que cette norme linguistique, commune, doit précéder la poésie²².

Cette détermination du littéraire par le linguistique rend la question de l'emprunt hautement problématique. Les dialectalismes (le plus souvent concernant le picard

19. *Chevance* : les biens que l'on possède par héritage.

20. DEIMIER 1610, p. 369.

21. *Ibid.*, p. 469.

22. *Ibid.*, p. 432.

6.1. La fonction littéraire de l'imaginaire linguistique

et le wallon) sont assimilés à la langue ancienne. Après avoir cité en ancien français un extrait de Huon de Villeneuve, Deimier remarque sa proximité avec le savoyard :

Ces vers ont plus de ressemblance au parler des Savoyards, que non <non> pas à celui dont la France est aujourd'huy glorieuse. Doncques on peut juger clairement que d'introduire en jeu tant de mauvais mots qui sont si frequens chez les anciens Poëtes François, et outre cela, suivant le conseil de Ronsard s'accommoder du langage des Vuallons, ce seroit retourner à l'enfance et confusion où la langue François estoit beguayante et embrouillee y a cinq cens ans, et cela seroit directement estimer plus la foiblesse que la force et la dexterité, la maladie que la santé, et l'ignorance de la puerilité que la raison et le jugement d'un homme qui est au plus beau de son age²³.

Cette mise en parallèle du dialecte contemporain (savoyard) avec la langue poétique ancienne est symptomatique. Au lieu de réfléchir sur l'altérité linguistique, par diverses observations sur l'histoire de la langue et sur la diversité linguistique du royaume, puis sur le rôle possible de cette altérité en littérature, Deimier mène les deux opérations d'un seul geste. Confondre dialectalismes et archaïsmes dans un même reproche revient à fonder sa poétique sur un sentiment linguistique particulier.

Si l'on considère maintenant les différents occitanismes évoqués, on remarque que certains sont acceptés car ils suppléent au français²⁴, et le mot *sible* est jugé satisfaisant²⁵. L'emprunt n'est pas donc pas tant affaire de définition (ceci est français, ceci est provençal), que de jugement et sentiment (ceci me semble satisfaisant). En fait l'acceptation d'un occitanisme devient une occasion de réflexion sur la langue. Il s'agit non seulement de vérifier les lacunes potentielles du lexique français, mais encore d'en préciser les règles, comme on peut le voir avec les adjectifs substantivés :

Son plus beau, cela n'est pas bien dict en François, car il ne faut point user de verbes ajectifs au lieu des substantifs.[...]

Les peuples méridionaux de France usent bien souvent de ceste façon de parler, laquelle principalement est impropre aux verbes qui sont monossilabes.

23. *Ibid.*, p. 475-476.

24. *Ibid.*, p. 470 ; le commentaire est emprunté à Peletier (PELETIER éd. Jourde / Monferran / Vignes 2011, p. 316).

25. « [...] ce verbe de (*sible*) est Provençal : Car en François on dit (*sifle* et *suble*) toutefois il est assez bon. » DEIMIER 1610, p. 465-466.

On voit ainsi que le commencement d'une chanson en Provençal est ainsi marquée,

*Dieu vous gard Isabeau
A mayz à vous mon beau,
Disont que sias tant bello.*

Toutefois il n'en faut point user au langage François, car c'est changer sans raison et sans nécessité le naturel des vocables. C'est ainsi qu'en ceste langue, l'usage a voulu introduire ces adjectifs suivans pour estre mis au rang des substantifs avec les articles et pronoms qu'on leur peut apporter selon le subject, *ma belle* ou *la belle*, *ma rebelle*, *ma cruelle*, *mon inhumain*, *l'ingrate*, *l'infidelle*. Les amoureux des siècles passez ont mis en lumière et réputation une telle façon de parler²⁶.

Deimier ne se contente pas de comparer le français à l'occitan et de rejeter le tour. Il expose patiemment une règle complète : seuls peuvent être substantivés quatorze adjectifs d'au moins deux syllabes (*e* muet compris, ce qui doit correspondre au français régional de « Provence ») de la thématique amoureuse et employés le plus souvent à la troisième personne. Ainsi, là où Peletier parlait de choix poétique des mots, là où Laudun d'Aigaliers se contentait de prévenir contre la corruption possible du langage, Deimier se saisit de la question des dialectalismes pour décrire la « bonté du langage ». Il ne fait pas que les refuser au nom d'un idéal linguistique, il les utilise pour dessiner cet idéal qui allie sentiment linguistique et poétique.

6.1.2. Imaginaire linguistique et poétique naturelle

En ce sens Deimier consacre, selon nous, une nouvelle façon d'utiliser un imaginaire linguistique dans le discours poéticien. Alors que Peletier imagine un art poétique en quelque sorte universaliste, capable de parler de la poésie en général et de commenter des exemples antiques, Deimier se consacre exclusivement à la poésie française. On peut comparer cette évolution à quelques pratiques particulières d'écriture polyglotte. En écrivant son *Dialogue des trois nymphes*, Du Bartas a initié en 1578 un genre de poème d'accueil, qui perdure jusqu'à la fin du XVII^e

26. DEIMIER 1610, p. 413-415.

6.1. La fonction littéraire de l'imaginaire linguistique

siècle²⁷. Trois nymphes, une latine, une française et une occitane se disputent chacune en sa langue le droit de faire l'éloge du ou de la dédicataire entrant dans la ville. Chez Du Bartas, la nymphe « gasconne » l'emporte en faisant valoir son aspect naturel contre un français ampoulé et un latin dépassé. On a pu voir là une contradiction entre cette poétique d'une écriture occitane légitimée au nom de la nature et la poétique française mise à l'œuvre dans *La Semaine*. Or Philippe Gardy a montré l'unité de la démarche : le poème trilingue met en avant un principe de théâtralisation de la parole.

Car si leçon d'esthétique il y a dans le dialogue de 1578 [...] elle réside bien plutôt, au-delà du choix linguistique qu'il fonde, dans la posture qu'il propose du poète devant les mots. Celle-ci, bien loin en effet de prôner, esthétiquement parlant, un « naturel » qui s'opposerait de façon un peu rigide à une écriture apprêtée et superficielle, avance l'exemple d'une poésie tout entière organisée autour de l'exaltation d'un moi compensatoire, comme habité de son extériorisation soudaine et spectaculaire. Et ce moi fait corps, littéralement, avec la langue qu'il est censé illustrer et promouvoir : mettre en avant, donc, projeter au-delà d'elle-même, dans une sorte de profération qui l'agite, l'amplifie et la remplit de son propre souffle libéré jusqu'à la faire se séparer de sa propre identité et vivre de son exaltation décuplée²⁸.

C'est-à-dire que Du Bartas développe une poétique générale par-delà les langues. Un certain principe d'éclat verbal prend une forme en occitan et une autre en français. Mais il y a bien d'abord une poétique et ensuite mise en application dans une langue.

Il en va autrement lorsque François de Rosset (1570-1619), cousin de Laudun d'Aigaliers, écrit à son tour un dialogue trilingue pour l'entrée d'Emmanuel de Crussol (1581-1675), duc d'Uzès, en 1597, sur le modèle de Du Bartas. La nymphe locale, ici « languedocienne », remporte bien évidemment le droit de déclarer l'entrée, mais Philippe Gardy fait remarquer que Rosset passe sous silence tout le débat sociolinguistique qui structurait le poème de 1578²⁹. Chemin faisant, le

27. Voir la bibliographie et les analyses de GARDY 1998. Sur la forme que prend ce genre que nous pourrions appeler « entrée pour les Grands saluée par la muse locale » et son analyse au sein du rapport qu'entretiennent les institutions de pouvoir locales avec la littérature en langue minoritaire, voir COUROUAT 2008c, p. 347-381.

28. GARDY 1998, p. 84.

29. *Ibid.*, p. 78.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

principe de naturalité de l'écriture occitane a été repris et transformé. Là où Du Bartas plantait un décor bucolique assez conventionnel pour l'entrée de la reine,

*O merle, o roussignol, o meillengue, o luneiche,
Courès deu bèt casau que la Baïse engreiche,
Saludats d'un dous cant la plus bère deu moun.
O parc, cargue de fruits tous arbres plus saubatges ;
Per arcoulhi ta daune, acate tous ramatges :
Parc, nou se bic jamès tant d'aunou que lou toun³⁰.*

Rosset accentue le trait en faisant de longues énumérations d'éléments naturels et laissant une partie de l'éloge à la charge des rossignols,

*Et vous pichos auselz qu'a la ponche de l'Aube
Are dessus un oume, ares dessus un aube
Despendés, fredounatz, souspiras vostre amour
Gentis Rossignolets, solitaires Passeres
Verdes, Trides, Serins, Cardonilles, Sezeres
Venes canta, venes icy tout à l'entour. [...]*

*Rossignolet commence une canson mignarde,
Suives lou pas a pas, troupette babillarde,
Gentis pichos auselz, vostre Duc és icy
Digas, ô nostre Duc, Dieu te fache la grace
De passa, valeuroux, et ton père, et ta race,
Godoffre de Buillon, Martel, Montmorancy.[...]*

ou en interpellant le soleil :

*Sourel, sourel luzis, esclate lou nuage
Mais non acquate té lou sorel de notre age
Es asses suffisen de nous rendre esclairas :
La clartat de tous yeuelz non e spas comperade
A la clartat das sieus, comme vers la vesprade
A la Lune Cypris non se compare pas.*

Alors que Du Bartas actualisait en occitan un principe poétique pensé par-delà les langues, Rosset, lorsqu'il choisit d'écrire en occitan dans une circonstance sociale particulière, exploite une poétique naturelle qui semble peu à peu s'attacher à la

30. « O merle, ô rossignol, ô mésange, ô linotte, chantres du beau jardin que féconde la Baïse, saluez d'un doux chant la plus belle du monde : Ô parc, charge de fruits tes arbres les plus sauvages ; incline tes rameaux pour accueillir ta dame. Parc, jamais on ne vit honneur comparable au tien. »

6.1. La fonction littéraire de l'imaginaire linguistique

littérature occitane. C'est encore cet aspect naturel que retient Thomas Platter lorsqu'il se remémore l'événement :

[La muse locale] commence un compliment en cinquante-quatre vers languedociens, où il était question du fleuve Auzon qui fait tourner trois cents moulins, du concert des rossignols et autres petits oiseaux de la contrée, qui devaient célébrer la bravoure du duc et souhaiter que, semblable à un jeune lion, il domptât les Espagnols et tous les ennemis, etc.³¹.

Cet infléchissement est paradoxalement confirmé par une réécriture entièrement francophone du poème de Du Bartas : dans son « Accueil poétique et chrestien³²... » de 1601, le poète André Mage de Fiefmelin met en scène une nymphe française opposée à deux nymphes saintongeaises. Cependant, la langue locale elle-même n'apparaît pas. Le genre du dialogue polyglotte n'est plus qu'un signe du local. Il suffit de faire référence, par convention, au « pays » et à sa nature. Si la langue du lieu est utilisée, comme c'est le cas pour Rosset, ce n'est pas en tant que langue poétique, mais comme langue propre à exprimer ce signe du local et du naturel.

Historiquement le tournant du siècle marque bien l'avènement d'une période au cours de laquelle l'altérité linguistique que représentent les langues de France sera cantonnée dans une marge. Toutefois, on peut remarquer que chez Peletier comme chez ses successeurs, il y a toujours à la fois rejet et acceptation. Ce qui change profondément, entre la seconde moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, c'est la définition de la langue et de son emploi littéraire. Pour Peletier, le choix des mots est affaire de liberté et de qualité du Poète, dans une conception qui dépasse le cadre strictement français de la poésie. Il est en cela contemporain du moment où Du Bartas peut figurer sa propre poétique, très largement mise en œuvre en français, par la victoire d'une nymphe gasconne. L'imaginaire linguistique sert dans ces deux cas à parler de l'activité littéraire. La perception d'une norme linguistique est donc parallèle à la question du choix des mots.

31. ANATOLE 1987, p. 72.

32. FIEFMELIN 1601, cf. MENANTEAU 1965, p. 41-44, cité dans GARDY 1998, p. 86. Les œuvres de Fiefmelin sont en cours d'édition sous la direction de Julien Goeury.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

Pour Laudun et Deimier, au contraire, le choix des mots est conditionné par une définition stricte de la langue. Cela correspond à cette nouvelle conception de l'activité littéraire qui fait correspondre langue commune et langue poétique. La poésie doit alors être l'expression de la « bonté du langage » (Deimier). Cette théorie est solidaire de la nymphe languedocienne de François de Rosset qui ne figure pas une poétique translinguistique, mais exploite les virtualités poétiques propres à sa langue. L'imaginaire linguistique, cette fois, détermine l'activité littéraire. La question du choix des mots est désormais liée à la perception d'une norme ou d'un usage.

C'est ce que nous confirment les sonnets en occitan isolés dans différentes œuvres francophones. Du Bartas en composant devant son ami Pierre de Brach son sonnet « *Ha! Chaton mahauzec, ha! traidou balesté* » donne un exemple de sa compétence de poète :

Encores non contant de m'avoir racomptée
De cet aveugle enfant la puissance indomptée,
La douceur d'un espoir, la rigueur de ses Lois,
Les cruels coups tirés des traits de son carquois :
Il me voulust en vers sa hauteesse descrire,
Aussi bien qu'en parlant il l'a m'avoit sçeu dire,
Composant en Gascon ce beau Sonnet, escrit
Sur l'immortel papier de son gentil esprit ³³[...]

Du Bartas montre là sa capacité à actualiser en occitan comme en français sa poétique ; quelle que soit la langue employée, il s'agit des productions du même « gentil esprit ».

Deimier, quant à lui, a recours très ponctuellement à l'occitan pour une dédicace au poète provençal Pierre Paul (1554-1615 ³⁴). Le sonnet est fondé sur un jeu de mots autour de *Pau*, à la fois forme occitane de Paul et désignant le « pilier », ce qui lui permet de célébrer l'art poétique provençal de son ami, bien séparé de l'art poétique français. Le rôle de l'imaginaire linguistique en littérature a donc radicalement changé au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle. Pour Peletier,

33. BRACH 1576, f. 162v^o. Sur ce sonnet, voir GARDY 2001.

34. Cf. LAFONT et ANATOLE 1970, t. 1, p. 315-317.

les « mots paysans » sont les mots du pays, que le bon poète saura élire et mettre au poème, au même titre que les emprunts à l'Antiquité. Pour ses successeurs, il s'agit plutôt de mots *des* paysans, propres à une expression littéraire de moindre ambition, déterminée par des sujets bas et ancrés dans la nature. La hiérarchie des idiomes, la place de l'altérité linguistique intérieure est en pleine reconfiguration dans la littérature de la fin du XVI^e siècle. Un imaginaire linguistique collectif tend à s'imposer. C'est dans le contexte d'une telle évolution des rapports entre imaginaire linguistique et littérature que Garros et Montaigne mobilisent la figure du « gascon ». En quoi cette dernière détermine-t-elle leur écriture ?

6.2. Tensions autour du soldatesque

6.2.1. Capitaines et cadets de Gascogne

L'image collective du « cadet de Gascogne », issue des personnages « à la gasconne » de la littérature comique et satirique du XVII^e siècle et réactualisée par Dumas et Rostand au XIX^e siècle, est tellement présente dans notre culture commune que nous avons tendance à en faire le symbole de l'esprit « gascon » tel qu'il se manifeste à l'époque moderne. Le terme occitan *capdet*, qui désigne en Gascogne l'enfant puîné des familles nobles, le plus souvent destiné au service des armes, est passé très tôt dans l'usage français. La première occurrence, qui se trouve dans une chronique du XVI^e siècle, concerne le surnom d'un « capitaine gascon ». « Après la dite desconfiture, ils se ralièrent et vinrent devant une place nommée Malaunoy, dedans laquelle estoit un capitaine gascon nommé le capdet Remoument³⁵. » Le mot entre dans le vocabulaire français au cours du XVI^e siècle (au moins en 1530, selon le *Trésor de la langue française*). Il semble être compris comme un mot « gascon³⁶ » signifiant « jeune homme au service des armes »,

35. RENOARD éd. Mandrot 1896, t. 2, p. 93.

36. Le terme est occitan et ne semble pas spécifique au dialecte gascon. Estienne parle d'un « mot de Provence », désignant probablement par là ce que nous appellerions ancien occitan (« CADET : mot de Provence, pour un puisné », ESTIENNE 1549, p. 9044).

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

comme en atteste la paire synonymique « goujats et cadets » chez Brantôme : « une vingtaine de goujats et cadets, [...] ce n'estoit que feu, et bons harquebusiers ³⁷ ». Cependant, le lien avec la Gascogne se fait de plus en plus ténu. Pour Ménage, qui est le premier à citer le Remoumet de la *Chronique de Louis XI*, *cadet* était « anciennement » écrit (en français ?) *capdet*, « et les Gascons le prononcent encore apresent ainsi ³⁸ ». De fait, si les nobles gascons sont nombreux à faire carrière militaire, ils ne sont pas les seuls ³⁹ ; le mot n'est donc plus strictement lié à une région.

Pour résumer l'évolution du terme, on peut considérer que *capdet* est un mot occitan qui désigne un puîné et, parallèlement, correspond régulièrement, sous la forme d'un surnom (« Capdet Remoumet »), à sa carrière militaire. Le mot entre sous cette forme dans le vocabulaire militaire français, perdant peu à peu son origine régionale et désignant en fin compte un « officier d'origine noble », comme en atteste la création d'une Compagnie des Cadets en 1682 ⁴⁰. Quant au syntagme « Cadets de Gascogne », il appartient bel et bien à la littérature romanesque du XIX^e siècle ⁴¹. Il n'a donc pas grand chose en commun avec le XVI^e siècle qui ne connaît, au mieux, que des « capitaines gascons », expression désignant ces militaires issus du Sud-Ouest du royaume qui se sont illustrés durant les guerres d'Italie.

Monluc est souvent désigné comme l'archétype du capitaine gascon mais, pour l'étude qui est la nôtre, il faut garder à l'esprit que ses *Commentaires* ne sont publiés qu'en 1593. Ce n'est donc pas l'œuvre de Monluc elle-même qui construit l'image du capitaine gascon, mais le discours de ses contemporains. Aussi pouvons-nous lire la longue préface de Florimond de Raymond, son éditeur, comme résumant les divers éléments de la figure du capitaine gascon telle qu'elle se dégage à la fin

37. BRANTÔME éd. Lalanne 1868, t. 4, p. 130.

38. MÉNAGE 1650, p. 573.

39. Cf. LARCADE 2005.

40. LA CURNE éd. num. C. Blum, p. 6287 ; sur la sociologie de ces compagnies, LARCADE 2005.

41. Pour une interprétation stimulante de la récupération de personnages historiques et de situations sociologiques modernes par les romanciers et dramaturges du XIX^e siècle, voir Croiser le fer REF.

du XVI^e siècle : intelligence, prudence mais aussi témérité, parole aisée, forte et argumentée, hardiesse au combat :

Ceste prerogative d'honneur ne luy peut estre disputee, non plus que celle que le ciel luy avoit donné d'une prompte et merveilleuse vivacité d'entendement, d'une souple, et neantmoins tres-retendue prudance, qu'il descouvroit sur le champ au maniemment des affaires : d'une memoire admirable et si riche, qu'il ne s'en voit presque point de semblable : d'une parole aisée, forte et courageuse, et plene d'esguillons d'honneur parmy l'hardeur des combats et aux affaires d'estat, d'un langage rassi, rehaussé de pointes, de resons, et d'argumens : le tout acoumpagné d'un jugement si cler, et si vif, qu'ores qu'il fut destitué de la faveur des lettres, si est-ce que la lumiere de son esprit offusquoit la clarté de ceux, qui avoient joint à une longue experience une parfaite et recherché cognoissance d'icelles⁴².

Mais le capitaine n'est pas la seule image militaire qui se constitue autour du « Gascon ». Le Gratianauld de Rabelais inaugure une série de personnages « gascons » étant à la fois soldats et vantards, se rapprochant du *miles gloriosus* antique ou du *matamore* espagnol. De plus, le contexte politique change radicalement au milieu du siècle. Là encore, la figure de Monluc est révélatrice : au glorieux défenseur de Sienne succède le guerrier impitoyable des Guerres de religion, pris entre plusieurs feux et obligé de jouer un rôle politique⁴³. Il n'y a donc pas *une* figure du soldat gascon, bonne ou mauvaise. « Gascon » et « soldat » sont, au XVI^e siècle, deux pôles sémantiques qui se croisent à plusieurs reprises, dans des stratégies discursives différentes.

Les commentateurs ont parfois vu en Henri IV une figure unie stabilisant les différentes directions que peut prendre l'imaginaire soldatesque gascon. « Gascon » ou « béarnais » d'origine, Henri de Bourbon est à la fois le protestant ex-centré belliqueux et le souverain français apportant la paix.

C'est ainsi que l'œuvre de Garros, si surprenante, qui surgit en 1565 a pu être comprise comme une entreprise politique liée à la maison d'Albret. Cette

42. MONLUC 1592, p. 3. Seule la mémoire est une qualité que l'on n'attribue qu'à Monluc, notamment pour expliquer la composition, tardive, des *Commentaires*.

43. De fait, les *Commentaires* sont composés comme une apologie de son action et Monluc se pose constamment comme un simple soldat, pour qui seul compte le service du roi. Sur les implications politiques de la posture de Monluc, voir COURTEAULT 1907.

« hypothèse navarriste », nous la devons en premier lieu à André Berry, dans sa thèse de 1948. Le critique commence par remarquer les *Psaumes viratz* sont publiés la même année où Jeanne d'Albret, dédicataire du recueil, « signait à Nérac les lettres patentes en faveur des religionnaires⁴⁴ ». La conclusion s'impose d'elle-même : « la commande, faite par elle à Garros, d'une traduction gasconne des Psaumes, entrainait dans les lignes générales de sa politique protestante⁴⁵. » Or, contrairement au catéchisme de Remon Merlin, du Nouveau Testament basque de Lissarague et des Psaumes de Salette, aucun document écrit ne vient étayer la thèse d'une commande. André Berry ne peut s'appuyer que sur trois éléments :

1. Garros a rencontré Jeanne d'Albret à trois reprises en 1555, 1561 et en janvier 1563⁴⁶, comme représentant de la ville de Lectoure.
2. La dédicace des *Psaumes viratz* aurait fait état d'une demande particulière :

[...] *E qe David gascon en puplíc jo presente :*
Pux qe lo Rey ac vó, e tant de gens sçabens
*Me pican, accusáns mos trigotejamens*⁴⁷.

3. La charge d'avocat général au parlement de Pau peut être une forme de récompense.

Toutefois, on sait que Jeanne d'Albret a très officiellement commandé la traduction des Psaumes en « béarnais » à Arnaud de Salette. Sa politique linguistique allait-elle jusqu'à vouloir différentes versions tenant compte des particularités de chaque parler occitan composant son domaine ? L'hypothèse est faible, de sorte que Robert Lafont, dans *Renaissance du Sud*, détourne l'argumentation de Berry. Il est peu probable que Garros n'ait fait que suivre les instructions de la maison d'Albret, en revanche, son entreprise littéraire dépasse les ambitions de l'État navarrais,

44. BERRY 1997, p. 93.

45. *Ibid.*, p. 93.

46. L'édit de Roussillon faisant commencer l'année à partir du 1^{er} janvier et non plus à Pâques à partir de 1564, janvier 1563 correspond à janvier 1564 selon notre calendrier.

47. « [...] et que je présente David gascon au public, puisque le Roi le veut et que tant de personnes savantes me reprochent mes hésitations », GARROS 1565, Déd., v. 52-54.

puisqu'elle se fonde sur un sentiment « gascon » et non seulement « béarnais ⁴⁸ ». Pour Lafont, Garros est un homme lettré qui parie sur l'essor de l'État navarrais ⁴⁹. Toutefois, rien dans l'œuvre littéraire de Garros ne peut s'assimiler à un discours de politique navarriste. Même si les liens sont nombreux unissant le poète à la maison d'Albret, il n'y a pas lieu d'en faire le « Ronsard » de « la Cour de Navarre ⁵⁰ ».

Dans un premier article consacré aux liens entre les écrivains occitanophones et la couronne de Navarre (2002), Jean-François Courouau remarque que l'hypothèse que nous avons appelé « navarriste », défendue par Berry et Lafont, ne repose pas sur des éléments tangibles et ne fait qu'interpréter un ensemble d'indices indirects. Toutefois, dans un second article, étudiant cette fois le lien entre la Réforme et les langues de France, il revient sur cette hypothèse en la modalisant. En comparant le recueil, incomplet, sans musique et axé autour du « gascon », de Garros et le psautier, complet, cohérent avec les pratiques scripturaires béarnaises de son temps et utilisable pour le culte, de Salette, on peut accepter l'idée d'une double commande. Sans avoir à supposer un choix « spontané » de Garros, selon le mot de Robert Lafont, on peut s'accorder sur le fait que les deux traductions ne se donnent pas la même destination. « [Garros] se situait dans un espace gascon, Salette, lui, écrit délibérément pour le Béarn. Aux *Psaumes de David viratz en rythme gascon* semblent répondre *Los Psalmes de David metuts en rima bernesa* ⁵¹. » Dès lors, il est possible d'« imaginer que les pasteurs béarnais n'auront pas nécessairement

48. « Cette entreprise, s'il est ainsi prouvé qu'elle n'a eu qu'une approbation des souverains béarnais, prend tout son relief. Elle laisse intacte la politique linguistique de Jeanne [d'Albret], qui ne concerne donc bien que le Béarn ; elle ne contredit pas le geste de cette reine de commander en 1568 une traduction qui, étant béarnaise et officielle, ne fait pas concurrence à celle de Garros, gasconne et spontanée. Elle nous paraît être le fait, non de l'État navarrais, mais du militantisme gascon. » LAFONT 1970, p. 59.

49. « Au moment où s'écroule l'assise de culture écrite dans son pays [la Gascogne centrale, Lectoure], le pays est associé au Béarn dans la construction d'un État moderne. De cet État, Garros est le serviteur fidèle. Il est de plus protestant, attaché à la réussite de Jeanne d'Albret. Il va accrocher le regain culturel à la construction politique. Il va ressusciter par le langage la "nation gasconne" » *ibid.*, p. 62-63.

50. « Il est impossible de ne pas songer à Ronsard quand on lit Garros. Le Gascon a voulu être pour la Cour de Navarre ce que le poète français était alors à la cour de France. Il dédie ses *Psaumes* à Jeanne d'Albret et ses *Poésies* au jeune Henri, l'espoir de la nation, dont il annonce le règne comme un retour de l'âge d'or. » *Ibid.*, p. 63.

51. COUROUAU 2008a, p. 520.

trouvé leur compte dans le psautier du Gascon », ce qui explique la commande faite par Jeanne d'Albret, en 1568, d'un second psautier, à Salette, dont l'ouvrage « se présente d'emblée comme plus directement utilisable que le recueil incomplet de Garros⁵² ».

Il n'est donc pas exclu, malgré le manque de pièces d'archives et de preuves probantes, que les *Psaumes viratz* correspondent à une commande. En tout état de cause, le raisonnement de Robert Lafont, qui retournait l'épineuse question en occasion de peindre Garros en champion de la cause navarraise, ne nous paraît pas soutenable. Nous séparons deux rangs d'analyses. D'un côté, il y a la question de la politique religieuse de Jeanne d'Albret, dans laquelle Garros a pu être appelé à jouer un rôle. Nous nous en tenons, sur ce point, aux analyses de Jean-François Courouau. D'autre part, il y a l'imaginaire linguistique « gascon » qui se dégage de l'œuvre de Garros. Or cet imaginaire est avant tout le moteur d'une œuvre littéraire et ne peut être réduit à une interprétation strictement politique⁵³. L'hypothèse navarriste, telle que Robert Lafont l'envisageait, tendait en effet à réduire l'œuvre de Garros à un instrument dans une lutte politique et culturelle opposant Gascogne et France, protestantisme et catholicisme. Or le pouvoir navarrais n'est pas tant un symbole des idées géo-politiques de Garros, qu'un support de son discours sur la rénovation des lettres « gasconnes », un des éléments nécessaire à son entreprise littéraire.

6.2.2. Les arts et les lettres : la gloire gasconne selon Pey de Garros

Ce discours de rénovation part du principe que les « Gascons » sont illustres au combat. Tout le sens de la démarche exposée dans la dédicace des *Psaumes*

52. COUROUAU 2008a, p. 522.

53. Voir une des conclusions de Jean-François Courouau sur la dédicace à Henri de Navarre dans les *Poesias gasconas* : qu'« en dédiant son livre de poésies profanes d'inspiration virgilienne au prince de Navarre, Garros espère trouver moins le souverain d'un nouvel État gascon – cela, il ne le dit pas – qu'un protecteur généreux, prêt à soutenir financièrement l'ambitieux projet religieux, littéraire et linguistique qui est le sien. » COUROUAU 2008c, p. 305.

viratz et dans l'avis au lecteur des *Poesias gasconas* est de proposer un nouveau titre de vertu à la « nation gasconne ». Or ce discours d'une rénovation des lettres complétant la vertu au combat, Garros a pu le lire chez Marot, dans son procédé d'assimilation du souverain dédicataire de la traduction des Psaumes à l'autorité biblique de David :

Que diray plus? vous estes les deux Roys,
 Qui au milieu des Martiaulx destroits
 Avez acquis nom d'immortalité :
 Et qui durant paix, et tranquillité
 L'avez acquis par sciences infuses,
 Daignant (tous deux) tant honorer les Muses,
 Que d'employer la mesme force dextre
 Sceptre portant, et aux armes adextre,
 A faire escriptz : qui si grand force ont,
 Qu'en rien subjectz à la mort ilz ne sont⁵⁴.

Garros récupère donc à sa façon ce discours topique de rénovation culturelle et le procédé intertextuel est facilité, si ce n'est motivé, par l'imaginaire collectif qui accorde aux « Gascons » d'être valeureux au combat. C'est là leur principale source de gloire.

*Plagos a Diu qu'asso hiqés en la memoria,
 Lo Gascon qui se da de las armas la gloria*⁵⁵ :

Cependant, cette compétence particulière est avancée comme argument pour expliquer l'absence de culture lettrée « gasconne ». Le mythe d'une Antiquité glorieuse, dont Rome même s'était inspirée, s'accompagne d'un discours sur la décadence culturelle due au service exclusif des armes.

*Mes la posteritat n'a pas
 Deus aujós plan seguit lo pas,
 Quitán las letras amorozas*⁵⁶,
*Per seguí goerras tempestozas,
 On era a t'a plan tempestát,
 Que gran' renom y a conquistat :
 Tabe tostem, qant om l'accuza,*

54. MAROT éd. Defaux 1993, dédicace, p. 558, v. 29-38.

55. GARROS 1565, Déd., v. 31-32.

56. Cette insistance sur la poésie lyrique, alors qu'il n'a été question, quelques vers plus haut, que d'épopée et de poésie didactique, peut s'expliquer comme un effort de compléter la triade virgilienne *Énéide*, *Bucolique* et *Géorgiques*.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

*D'aqetz escapatoris uza :
Mes aumens, pux qe n'escrivé,
Los libes vielhs goardá devé :
No pas leixá, per notxalensa,
Sa lenga venghe en decajensa*⁵⁷.

Dès lors, l'entreprise littéraire de Garros trouve une nouvelle formulation : il faut inverser cette tendance à gagner la gloire militaire au détriment de la gloire littéraire, il faut se déprendre de cette « nonchalance » coupable qui empêche tout projet humaniste. Il faut cultiver les lettres en transposant le combat : c'est celui de l'*æmulatio* lettrée qui doit être livré. En ce sens, l'« Avis au lecteur » des *Poesias gasconas* contenait déjà l'antidote à la gloriole militaire des « Gascons », en ce qu'il ne parlait que d'une « honnête contention » entre langues de culture, et non champs de bataille. L'« inégalité au combat », les « armes » et la « vaillance » dont il est question se situent exclusivement dans le domaine lettré. La valeur collective au combat armé est transformée en projet poétique collectif. C'est à toute une nouvelle génération de poètes que Garros entend s'adresser :

*Més de ma part, jo bz asseguri,
E religiosament vos juri,
Que jo scriuré dam vehementia,
No m'cararé, n'aure patientia,
Deqia qe siam totz acordatz
E d'ua conspiration bandatz,
Per l'hono deu pays sostengue,
No pas d'espazas aguzadas,
Ny lansas de sang ahamadas,
Om sab prou, que l'arnes luzent
No es de natura plazent,
E qe u sabem plan maejá,
Qui nos ven tarrabusteja :
Més au loc de lansas ponxudas,
Armem nos de plumas agudas,
Per orná lo gascon lengatge,
Perqe om prezique d'atge en atge
La gent ta' bera parladora,*

57. « Mais la postérité n'a pas suivi le chemin des ancêtres, quittant la littérature amoureuse pour suivre les guerres rageuses, où elle a si bien déchaîné qu'elle y a conquis un grand renom. D'ailleurs, quand on l'accuse, elle use de ces échappatoires. Mais au moins, quoiqu'elle n'écrivit pas, elle devait garder les livres anciens et non pas laisser, par nonchalance, sa langue tomber en décadence. » GARROS 1567, Ep. III, f. K3r-v, v. 80-86.

*Com en armas es vencedora*⁵⁸.

Le cœur de l'argumentation de Garros est contenu dans un tour elliptique : nous savons bien manier l'écu, « *qui nos ven tarrabusteja* ». Le relatif, pour être entièrement cohérent, doit être lu comme précédé d'une préposition (« *contre* celui qui vient nous chercher noise »). Le recours aux armes est ponctuel et contextuel. Ce n'est que lorsqu'il est attaqué que le « Gascon » devient adroit au métier des armes, il ne s'agit pas d'un don de « nature ». La gloire militaire, ainsi, est liée aux circonstances, tandis que la gloire littéraire est plus louable et se construit patiemment, pour l'avenir. Le renversement est complet. L'ancienne gloire militaire des « Gascons » est vaine, la gloire littéraire sera pérenne :

*Gloria vos en demorara
Qui nat acabament aura*⁵⁹.

Ce retournement de la gloire militaire devient même un des thèmes poétiques du recueil. Le genre de l'épigramme, du fait de l'autorité de Virgile, est un moyen d'annoncer ce renouveau. La peinture des bergers de l'Arcadie est une façon d'exorciser le temps de la guerre :

*Horton avé de cent e vint ans l'atge,
Quant me condéc que son aujó l'antíc,
Aqet Bonshóm, qui james no mentic,
Aqeste tems que vezém predié,
Mes autabenc continuän dizé,
Qu'aurám en brac ta grana patz en terra,
Qu'om n'aurá nat reliquari de goerra.
Labetz estocz, arcabos, jaqs de malahas
Dam gariätz las Voups s'acordaran,
E dam los Lops las auölhas viuran*⁶⁰.

58. « Mais pour ma part, je vous assure et religieusement vous jure, que j'écrirai avec véhémence. Je ne me tairai pas, que je n'aurai de relâche que jusqu'à ce que nous soyons tous accordés et réunis en une brigade pour soutenir l'honneur du pays, non pas à l'aide d'épées aiguisées ni de lances assoiffées de sang – on sait bien que l'écu luisant n'est pas plaisant par nature et qu'on ne le sait bien manœuvrer que lorsque l'on est harcelé –, mais au lieu de lances pointues, armons-nous de plumes aiguës, pour orner le langage gascon, pour que l'on apprécie éternellement le peuple, aussi bon à parler qu'à vaincre par les armes » *ibid.*, Ep. III, f. K2r-v, v. 23-42.

59. *Ibid.*, Ep. III, f. K3v, v. 95-96.

60. GARROS éd. Berry 1953, Eg. I, p. 30, v. 140-150, il s'agit à la fois d'une réécriture d'un thème virgilien et biblique, Cf. GARROS éd. Penent 2012, n. 53, p. 197.

Les deux personnages de soldats « gascons » qui prennent la parole dans les *Poesias gasconas* sont donc extrêmement négatifs. Le premier, Mauberdot, se présente comme heureux du temps troublé qu'il vit : « *Diu vomha mantengue riöta* [Dieu veuille maintenir les troubles⁶¹] ». Le personnage est cynique et explique par le menu comment il tire profit du malheur d'autrui. « Le ton est donné, commente Jean Penent, c'est celui d'un ironie âpre, tragique⁶². » Que le second personnage de soldat nous parle en temps de paix ne change guère à l'affaire : la plainte de Herran, soudard ruiné par la guerre, est une forme d'anti-élégie, une pièce ironique qui fonctionne essentiellement par l'inversion des thèmes militaires. Il n'y a aucune forme de gloire militaire chez Garros, les deux soldats « gascons » ont une parole enflée, dénoncée par la peinture des misères de la guerre qu'elle porte et qui l'entoure. En fin de compte, il y a des soldats, dans les *Poesias gasconas*, et ils sont « gascons » ; mais le traitement qui leur est réservé ne permet pas de faire de Garros le poète du « gascon soldat ». Le *soldatesque* ne découle pas d'un « ethnotype », il est intégré à une réflexion plus générale sur la gloire et la littérature, en mêlant personnages antiques et références aux temps modernes.

6.2.3. « Le parler que j'aime » : le soldatesque en question dans les *Essais*

L'adjectif « soldatesque », au XVI^e siècle, semble lié au « gascon ». Pourtant ce sentiment reste toujours ambivalent. Chez Pasquier, les deux domaines sont convoqués ensemble mais en même temps distingués :

Vous trouverez dedans ses *Commentaires* [de Monluc] un style soldatesque, entremêlé du langage de Gascogne, de laquelle il était extrait : chose non à lui malséante, pour être le gascon naturellement soldat⁶³.

61. GARROS éd. Berry 1953, Eg. II, p. 29, v. 12.

62. GARROS éd. Penent 2012, p. 55.

63. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 409.

Il y aurait donc une façon d'écrire que l'on peut accorder aux écrivains soldats – dont le prototype est César⁶⁴ –, que Monluc combine avec son parler « gascon ». La relation se complique lorsqu'on ajoute que ce même parler est « naturellement soldat ». D'un côté, nous avons un syntagme absolument positif : appliqué au style, la qualité de soldat est toujours appréciable. De l'autre, nous avons un syntagme complètement ambivalent, « langage de Gascogne », qui peut passer pour un vice s'il n'est pas associé au premier. Il faut que la nature soldatesque de « Gascogne » reste cantonnée à la chose militaire pour avoir droit de cité dans le domaine littéraire.

Comment peut se formuler cette rencontre pour Montaigne, qui ne voit pas dans le « gascon » un parler déterminé par son aspect naturel ? Les deux termes se présentent dans une sorte d'association d'idées, au moment où l'auteur cherche à se distinguer de ceux qui « se destournent de leur voye un quart de lieue, pour courir après un beau mot » :

Je tors bien plus volontiers une belle sentence, pour la coudre sur moy, que je ne destors mon fil, pour l'aller querir. Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suivre, et que le Gascon y arrive, si le François n'y peut aller. Je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui escoute, qu'il n'aye aucune souvenance des mots. Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche : un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant delicat et peigné, comme vehement et brusque.

Hæc demum sapiet dictio, quæ feriet.

[En fait, c'est l'expression qui frappe, qui est la bonne.]

Plustost difficile qu'ennuieux, esloigné d'affectation : desreglé, descousu, et hardy : chaque loppin y face son corps : non pedantesque, non fratesque, non pleideresque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celui de Julius Cæsar. Et si ne sens pas bien, pourquoy il l'en appelle⁶⁵.

Deux arguments se combinent ici, l'un portant sur le statut ancillaire du mot, qui justifie une forme de libéralité linguistique, et l'autre portant sur le choix d'un registre général, mettant en avant le parler soldatesque, identifié, de façon précaire, à César. L'ensemble concourt à poser comme idéal stylistique paradoxal une forme d'oralité présente à l'écrit (« sur le papier tel qu'en la bouche »). Le « gascon » et

64. Sur l'image de César dans l'œuvre de Pasquier et particulièrement dans la lettre à Claude Pellejay, voir BJAÏ 2006, p. 26-27.

65. *Essais 1595*, I, xxv, p. 178.

le soldatesque se rencontrent ainsi dans l'expression d'une vision de la littérature que nous pourrions qualifier de pragmatique, faite de trajectoires de pensées, de spontanéité et de refus de jargons trop élaborés qui imposeraient des détours. Les autres « parlers » sont, en effet, attribués à des corps de métiers (pédagogues, avocats) ou à un état (frère prêcheur) qui se caractérisent par une rhétorique particulière, érudite et que l'on imagine volontiers ampoulée. Dans une optique de communication immédiate, où les moyens sont subordonnés à la fin, le langage des soldats semble avoir un avantage.

Mais de quel soldats ? Est-il question des emportements du Gratianauld de Rabelais ? Non, le « soldatesque » est ici associé à César, comme il le sera chez Pasquier. Cette association d'idées, cependant, mérite examen. Non seulement il y a une rencontre avec le « gascon », mais la figure même de César n'est pas univoque : l'appellation de « parler soldatesque » par Suétone est mise en doute (« et si ne sens pas bien pourquoy il l'en appelle [il l'appelle ainsi] »). L'interrogation est légitime : l'intertexte de la *Vie de César* est fallacieux puisqu'il procède d'une erreur de lecture. Les éditions du XVI^e siècle choisissaient la leçon « *eloquentia militari qua re aut æquavit* [du point de vue de l'éloquence militaire, il égala...] », là où les éditions modernes ont corrigé en « *eloquentia militarique re* [du point de vue de l'éloquence et de l'art militaire...] ». Les annotateurs de l'édition Pléiade, qui expliquent le changement, pensent que c'est là l'origine de l'interrogation de Montaigne⁶⁶. La leçon retenue au XVI^e siècle a cependant l'avantage d'être cohérente avec la suite immédiate. Montaigne ne fait-il donc état que d'un doute sur sa lecture de Suétone, ou a-t-il une réflexion plus large sur ce jugement faisant de César le plus grand représentant du « parler soldatesque » ?

On peut tout d'abord remarquer que la figure de César au XVI^e siècle est faite d'un ensemble de qualités stylistiques propres à plaire à Montaigne. Nous pouvons les résumer sous forme de mots-clef que l'on retrouve dans les différents commentaires de l'époque.

66. *Essais 1595*, n. 8, p. 1405.

- La prose de César est réputée *nue* et *simple*. Ce jugement remonte à Cicéron qui, dans son *Brutus*, explique que les *Commentaires* « nus, vont droit au fait, ont un grâce sans aucun apprêt oratoire, comme un corps dépouillé de son vêtement⁶⁷ ». Ce thème de la nudité entre évidemment en résonance avec le projet de *Essais* tel qu'il est décrit dans l'avis « au lecteur⁶⁸ ». C'est sur ce point que les discours de Montaigne et de Pasquier sur le soldatesque divergent. Pour Pasquier, le « langage de Gascogne » est un « habillement⁶⁹ », un aspect oratoire « malséant » pour une écriture telle que celle des *Essais*. Elle est en revanche tolérée dans les *Commentaires* de Monluc, en ce qu'elles sont alors considérées comme relevant de la « nature » soldatesque du « Gascon ». Pour Montaigne, au contraire, il y a une forme de cohérence entre style nu et possibilité de recourir à la langue locale, par emprunt à l'occitan ou par revendication du français régional.
- La nudité est complétée par une qualité paradoxale : le style de César est *non élaboré*, *non poli*. Cette seconde caractéristique vaut aussi pour le contenu des *Commentaires* : ils sont une matière brute, parfois incomplète, qui, en un certain sens, aurait pu se prêter à une refonte⁷⁰. Là encore, le style de César trouve un écho dans l'imperfection reconnue de son langage par Montaigne.
- Le principe qui permet de retourner des éléments *a priori* négatifs (nudité, non élaboration) en qualités littéraires, est celui de la rapidité. César, en effet, est reconnu pour la vitesse de son action militaire, que Montaigne ne manque pas de souligner dans son propre exemplaire des *Commentaires*⁷¹. Or la louange de la rapidité d'action du général romain est aussi étendue à son écriture. « La diligence légendaire de César est [...] étendue au processus d'écriture : la

67. Cité dans MÉNIEL 2006a, p. 205.

68. « Je veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice : car c'est moy que je peins. [...] Que si j'eusse esté parmy ces nations qu'on dit vivre encore souz la douce liberté des premieres loix de nature, je t'asseure que je m'y fusse très-volontiers peint tout entier, et tout nud. » *Essais 1595*, p. 27.

69. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 392 ; voir chap. 2, p. 81.

70. Le jugement remonte à Suétone et est repris dans VIGENÈRE 1589, f. 89r ; voir MÉNIEL 2006b, p. 206.

71. MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 549.

rapidité de la rédaction n'a pas nui à l'élégance du style⁷². » On retrouve là le principe de spontanéité revendiqué par Montaigne, qui devient éloge de l'oralité. Le parallèle est plus fort encore lorsque cette spontanéité est reliée, chez les lecteurs de César comme chez Montaigne, à l'écriture journalière et privée. En s'appuyant sur une fausse étymologie du mot *commentarius*, Dolet puis Vigenère définissent le genre comme une écriture particulière non réfléchie, à usage domestique⁷³.

- Cette efficacité rapide du style de César n'est pas lisible que dans ses *Commentaires* comme œuvre écrite. C'est aussi celle de ses harangues aux soldats, qui, loin de constituer un art « plaideresque », sont nécessaires à l'action⁷⁴. C'est ce que l'on peut lire dans un chapitre des *Essais* consacré à l'art militaire de César :

De vray, sa langue luy a fait en plusieurs lieux de bien notables services, et estoit de son temps mesme, son eloquence militaire⁷⁵ en telle recommandation, que plusieurs en son armée recueilloient ses harangues⁷⁶[.]

- L'opposition à la rhétorique des « plaideurs », incarnée par la période cicéronienne, la harangue césarienne se distingue par sa prose *déliée* (*oratio soluta*), c'est-à-dire dépourvue de liaison. Blaise de Vigenère analyse précisément le problème, en décrivant l'écriture « en beaucoup d'endroits disjointe et entre-coupee presque par articles », avant de justifier sa traduction :

Et semble parfois que les périodes se viennent à précipiter tout à coup du hault de quelque montaigne, au lieu d'aller prendre doucement leur tour pour eschever ce rude sault : mais tel est le stile des Commentaires⁷⁷.

Le rapprochement est presque troublant avec le « stile coupé » revendiqué par Montaigne dans ses recommandations à l'imprimeur dans *Essais EB*, ou

72. MÉNIEL 2006a, p. 206.

73. *Ibid.*, p. 207-208.

74. MONTAIGNE éd. Legros 2010, n. 62, p. 499.

75. Cette occurrence du syntagme « éloquence militaire » nous laisse penser que Montaigne ne remet pas en cause la leçon « *eloquentia militari* ». Le « parler soldatesque » apparaît plutôt comme une variation personnelle du thème antique.

76. *Essais 1595*, II, XXXIV, p. 774.

77. VIGENÈRE 1589, f. 89r, cité dans MÉNIEL 2006a, p. 209.

encore avec son goût pour « l'alleure poetique, à sauts et à gambades⁷⁸ », et pour le parlé délié en général⁷⁹. Certes, les propos de Blaise de Vigenère, dont les éditions successives des *Commentaires* s'échelonnent entre 1582 et 1589, peuvent avoir été influencés par la lecture des *Essais* (1580-1588), mais il n'en demeure pas moins que la figure de César, en cette fin de XVI^e siècle, offre un support de choix à Montaigne pour son discours sur son style idéal.

Au-delà de cet aperçu des qualités régulièrement prêtées à l'écriture de César et qui trouvent toutes un écho dans les *Essais*, demeure encore une caractéristique du général romain touchant son *ethos*. En effet, comme le fait remarquer Bruno Méniel, « le style de César n'est plus seulement perçu [au XVI^e siècle] comme une façon d'écrire l'histoire, ni même comme la manière d'un homme d'action, mais comme l'expression d'une éthique singulière⁸⁰ ». Cette éthique se résume en un principe : l'équivalence du dire et du faire. Tous les lecteurs de César, au XVI^e siècle, semblent unanimes sur ce point. Le général a si bien écrit ses *Commentaires* « qu'à peine on peut cognoistre/ Si de faire ou bien dire, il estoit le meilleur maistre⁸¹ ». Montaigne partage cet avis et voit en César un soldat lettré. Certes, il exprime, par rapport à d'autres commentateurs, une sorte de primat du *faire* sur le *dire* (« Si les gestes de Xenophon et de Cæsar, n'eussent de bien loing surpassé leur eloquence, je ne croy pas qu'ils les eussent jamais escrits. Ils ont cherché à recommander non leur dire, mais leur faire⁸². ») mais il s'agit toujours de voir dans le général cette grande capacité à allier efficacité militaire et efficacité rhétorique. Or cette qualité fait glisser le propos du domaine « soldatesque » vers la politique : César est un de ces grands hommes capables de compléter le pouvoir des armes par celui du discours et ainsi gagner durablement le pouvoir.

78. *Essais 1595*, III, IX, p. 1040.

79. « Je n'ayme point de tissure où les liaisons et les coutures paroissent, tout ainsi qu'en un beau corps, il ne faut qu'on y puisse compter les os et les veines. » *Ibid.*, I, XXV, p. 178-179.

80. MÉNIEL 2006a, p. 205.

81. LE POULCHRE 1587, f. A4r-v, cité dans LAGRÉE 2006, p. 4. Pour d'autres mentions de l'équivalence du faire et du dire chez César au XVI^e siècle, voir MÉNIEL 2006a, p. 214-215.

82. *Essais 1595*, I, XXXIX, p. 253.

« C'est un util [la rhétorique] inventé pour manier et agiter une tourbe, et une commune desreiglée : et **est** util qui ne s'employe qu'aux estats malades, comme la medecine : **e**En ceux ou le **peuple vulgere**, ou les ignorans, ou tous ont tout peu, comme celuy d'Athenes, de Rhodes, et de Rome, et où les choses ont esté en perpetuelle tempeste, là ont **foisonné afflué** les orateurs. Et, à la verité, il se void peu de personnages, en ces republicues là qui se soient poussez en grand credit sans le secours de l'eloquence : Pompeius, Cæsar, Crassus, Lucullus, Lentulus, Metellus, ont pris de la, leur grand appuy à se monter à cette grandeur d'autorité, où ils sont en fin arrivez : et s'en sont aydez plus que des armes : **contre l'opinion de[s] meilleurs temps** : ~~rature illisible~~ [Car] L. Volumnius parlant en publiq en faveur de l'election au consulat faite des personnes de Q. Fabi[us] et P. Decius. ~~rature illisible~~ Ce son[t] gens nais à la guer[re] ~~propres~~ grans aux effaits au combat du babil rudes : esperits consuleres : **Les subtils eloquens e[t] sçavans sont bons pour la ville, prætu[rs] a faire iustice, dict il**⁸³.

Grand dans l'action, rude en parole, voilà ce qui fait de César et de certains généraux des modèles. Leur parole vise la pleine efficacité, surtout lorsqu'elle est comparée à la vaine rhétorique des cours et des palais.

Le parler « soldatesque » de César semble donc continuer et compléter le recours aux mots « gascons », dans un même idéal de parole efficace. Il y a cependant une autre figure qui pourrait combiner ces deux domaines, celle d'Henri de Bourbon, roi de Navarre et en pleine ascension vers le trône de France laissé vacant par les Valois. Le futur Henri IV pourrait représenter une figure du capitaine gascon, vaillant au combat mais désireux de construire la paix et éloquent. Il offre certaines ressemblances avec César, sachant combiner victoires sur les champs de batailles et don pour la politique. C'est aussi un chef de militaire qui, au milieu d'une guerre civile, incarne pour certains milieux, dont Montaigne fait partie, une recherche de la paix. Comme le note Fausta Garavini, la sympathie de Montaigne « *va alla persona del Navarra, al sovrano capace di ristabilire la pace e risanare la Francia malata* [va à la personne de Navarre, au souverain capable de rétablir la paix et de guérir la France malade]⁸⁴ ». De fait, l'attrait de Montaigne pour Henri de Navarre

83. *Essais EB*, I, LI, f. 127.

84. GARAVINI 1991, p. 150.

est lié à son destin politique français et non « gascon ⁸⁵ ». Comment ne pas y voir le double moderne du général romain mettant fin à la guerre civile romaine ? C'est précisément ce rôle de grand capitaine cherchant à faire cesser les dissensions qui a particulièrement intéressé Montaigne dans sa lecture du *Bellum ciuile*, telle qu'elle se dégage de ses annotations ⁸⁶. En outre, Henri de Navarre semble avoir présenté certains éléments clef du parler « soldatesque » : des paroles brèves, efficaces et pleines de sagesse. C'est du moins ce qui ressortira de sa parole politique une fois qu'il aura accédé au trône de France, Jean Lafond n'ayant pu étudier la « brièveté » des discours et propos du souverain qu'entre 1593 et 1599 ⁸⁷ :

Il avait une culture d'orateur, une culture personnelle : une opposition traditionnelle comme celle des « paroles » (*verba*) et des « effets » (*res*) glisse sans peine de ses discours publics à ses billets privés. [...]

Que l'Europe du Nord ait tant aimé ce Gascon, il n'y a rien là de paradoxal. Apprise de César, et sans doute de la *Germanie* de Tacite, son éloquence respirait la rudesse, mais aussi la sincérité : exactement ce qu'il fallait pour inspirer confiance à des peuples et à des princes qui s'étaient toujours défiés de la volubilité trompeuse des « Romains ⁸⁸ ».

Lafond ne cherche pas à prendre distance avec un discours culturaliste, à faire archéologie du « gascon », mais il rapproche le style personnel d'Henri IV d'un moment historique. Le souverain redéfinit le rapport de la royauté à la parole et cette redéfinition se fait dans des modèles inspirés de César, mettant en œuvre les qualités prêtées au capitaine fort en paroles. La « brièveté » d'Henri IV, en somme, c'est la forme langagière que prend le retour à l'ordre imposé, militairement et politiquement, par le souverain.

85. GARAVINI 1993, p. 191.

86. CIT MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 570-619.

87. « Mes textes de référence appartiennent à la période tendue qui va du retour d'Henri IV à l'Église catholique à l'enregistrement, par le Parlement de Paris, de l'Édit de Nantes (fin 1593-début 1599). Ils sont au nombre de cinq (si on laisse de côté les diverses interventions et saillies que les mêmes événements ont pu également inspirer au prince) : A la réponse (Mantes, 12 décembre 1593) aux délégués des Églises réformées) ; B l'allocution d'ouverture (Rouen, 4 novembre 1596) de l'assemblée des notables ; C la déclaration (Paris, 21 mai 1597) faite au lit de justice ; D les paroles réservées (Louvre, 16 février 1599) à sept interlocuteurs privilégiés pour vaincre ces dernières résistances. Les circonstances et les situations sont donc fort différentes. On peut pourtant analyser ces textes selon les normes d'une rhétorique commune. » 1984, p. 73-74.

88. *Ibid.*, p. 80-81.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

Toutefois, si au moment de la rédaction des *Essais*, Henri de Navarre est en pleine ascension, il n'a pas encore l'exercice du pouvoir. La prudence politique de Montaigne l'empêche de parler de façon directe de son espoir. Henri de Bourbon est peut-être ce sauveur inespéré, parallèle à la figure d'Octave chantée par Virgile. Un curieux intertexte est en effet convoqué pour parler des Grands du pays, perdus par « ces maladies populaires » que sont les guerres civiles :

[...] si nous continuons, il restera mal-aysement à qui fier la santé de cest estat, au cas que fortune nous la redonne.

*Hunc saltem euerso inuenem succurrere seclo,
Ne prohibete*⁸⁹.

Selon les annotateurs de l'édition Pléiade, on peut hésiter à lire dans cet intertexte une référence à Henri III ou à Henri de Navarre, respectivement âgés de trente-cinq et trente-trois ans dans les années 1586-1587⁹⁰. Pour Fausta Garavini, c'est bien le Navarrais qui est capable de concentrer les espoirs de Montaigne, en montrant toutes les qualités du capitaine éloquent, face à une maison de Valois entachée par l'affection de la Cour⁹¹.

En tout état de cause, malgré l'admiration que semble lui porter Montaigne, le futur Henri IV n'est pas un support disponible pour le discours sur le parler « soldatesque » et « gascon » propre aux *Essais*. C'est à César d'endosser ce rôle.

Le général romain serait-il donc la vraie figure du « parler idéal », dépassant le « gascon des montagnes » et remplaçant Henri de Navarre ? Ce serait faire l'impasse sur la « coexistence de sentiments contradictoires suscités par Jules César⁹² ». Montaigne n'hésite pas, en effet, à nuancer son éloge appuyé de César dans « l'histoire de Spurina » en relevant deux de ses grandes passions : l'appétit sexuel et l'ambition⁹³. De fait, « ce seul vice » de l'ambition, estime Montaigne,

89. « N'empêchez pas du moins cet homme jeune de venir sauver le siècle bouleversé », Virgile, *Géorgiques*, I, v. 500-5001. *Essais 1595*, III, XII, p. 1088.

90. *Ibid.*, n. 8, p.1821.

91. GARAVINI 1991, p. 145.

92. BOUDOU et CHARPENTIER 2006, p. 191.

93. « Je ne sçache point où ces deux passions se trouvent plus également balancées : pareillement indefatigable ruffien [paillard], et soldat » *Essais 1595*, II, XXXIII, p. 766.

« perdit en luy le plus beau, et le plus riche naturel qui fut oncques : et en a rendu sa memoire abominable à tous gens de bien, pour avoir voulu chercher sa gloire et la ruyne de son païs, et subversion de la plus puissante et fleurissante chose publique que le monde verra jamais⁹⁴ ». C'est précisément cette perte du bon *naturel*, propre aux grands chefs, que Montaigne semble vouloir éviter à Henri de Navarre par la citation de Virgile commentée plus haut. Or César est trop ambitieux, ce qui le place dans le domaine de l'artificiel. Son *dire* et son *faire*, également efficaces, procèdent plus de l'artifice de l'ambitieux que du naturel généreux⁹⁵. « Partant de l'idée que la nature et le hasard prévalent sur l'art, il regrette que la vie et la réussite de César soient surtout l'effet de l'art⁹⁶. » Sa réussite n'est pas qu'exploitation de facultés naturelles favorisées par la fortune et le hasard. César n'est pas une figure suffisante.

Il n'y a pas de concordance exacte entre le recours au « gascon », le « parler soldatesque » et les figures de César⁹⁷. La description du style idéal ne fait pas référence à une image stable qui mêlerait nature et virilité militaire. On peut même s'interroger sur ce qui nous apparaissait, à première vue, comme une association d'idées normale. Notre tendance, en tant que lecteurs influencés par l'imagerie, postérieure aux *Essais*, des « cadets de Gascogne », à mettre en perspective occitan ou français régional (recours aux mots « gascons ») et chose militaire par le biais de qualités (style simple, délié etc.) ou de figures historiques (César) ne force-t-elle pas quelque peu le texte de Montaigne ? Que le « gascon » soit relié, dans l'imaginaire collectif, au « soldatesque », est un point. Que Montaigne construise une figure cohérente autour de ces deux thèmes en est un autre.

Un fait nous permet de nuancer cette idée d'un imaginaire uniformément « gascon » et « soldatesque » : Montaigne assume complètement son mot d'ordre enjoignant à employer le « gascon » au défaut du « français », tandis que l'exem-

94. *Ibid.*, p. 770.

95. Il s'agit là d'une nuance conséquente que BOUDOU et CHARPENTIER 2006 apportent aux travaux de Bruno Méniel (2006, 2006), qui insistent plus particulièrement sur la *magnanimité* qui se dégage de la figure de César, fondamentale dans l'éloge de son « parler ».

96. *Ibid.*, p. 195.

97. On peut encore ajouter à cette liste la figure d'Henri de Navarre, qui apparaît en filigrane.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

plarité de César est mise en doute. De fait, dans le dernier chapitre des *Essais*, le modèle que pourrait constituer le général romain, sur quelque aspect que ce soit, est mis à distance :

La vie de Cæsar n'a point plus d'exemple, que la nostre pour nous : Et emperiere, et populaire : c'est tousjours une vie, que tous accidents humains regardent. Escoutons y seulement : nous nous disons, tout ce, dequoy nous avons principalement besoing⁹⁸.

C'est notre propre expérience qui nous fournit le meilleur enseignement. Encore faut-il être un « bon écolier⁹⁹ », c'est-à-dire savoir « s'écouter ». Or le « gascon » nous semble bien plus correspondre à la vie « populaire » de Montaigne qu'au modèle « empereur » et « soldatesque » de César. C'est parce qu'il sait écouter son « langage altéré¹⁰⁰ » qu'il sait pouvoir y trouver toutes les ressources propres à un parler efficace.

Marie-Luce Demonet, au moment d'analyser le « style simple » des *Essais*, proposait de voir dans le couple « gascon » / « soldatesque » une orientation philosophique plus que militaire¹⁰¹. Nous pouvons en effet conforter cette hypothèse en précisant que les manques de la figure de César, dont la pertinence est mise en doute à propos du « soldatesque », sont suppléés par la seule figure philosophique et stylistique entièrement positive des *Essais* : Socrate. Malgré sa réputation, le général romain n'est pas le modèle absolu de l'adéquation du dire au faire :

Vrayment il est bien plus aisé, de parler comme Aristote, et vivre comme Cæsar, qu'il n'est aisé de parler et vivre comme Socrates¹⁰².

Si César fait bien partie de la galerie des grands hommes qui inspirent Montaigne, la seule vraie figure capable d'incarner les aspirations éthiques de Montaigne, c'est bien Socrate, qui est peut-être, dans les *Essais*, le seul véritable « gascon¹⁰³ ».

98. *Essais 1595*, III, XIII, p. 1120-1121.

99. *Ibid.*, p. 1120.

100. Sur la perception, par Montaigne, du français régional de « Gascogne » qu'il pratique, voir le chapitre précédent.

101. « Le “soldatesque” n'est paradoxalement pas le style du commandant mais celui du philosophe hardi, voire “téméraire” », DEMONET 2002, p. 198.

102. *Essais 1595*, III, XII, p. 1102.

103. Voir chap. 8, p. 419 et suiv.

6.3. Bergers et paysans

6.3.1. L'« empayement ¹⁰⁴ » des *Poesias gasconas*

Alcée Durrieux et André Berry n'avaient pas hésité à faire de Pey de Garros un lointain précurseur du Félibrige ¹⁰⁵. Les manifestes linguistiques si surprenants à la lecture des *Psaumes viratz* et des *Poesias gasconas* sont, bien entendu, la raison principale de cette identification. D'autres éléments, toutefois, pouvaient permettre le rapprochement avec l'école poétique née en Provence au XIX^e siècle. La dimension religieuse, d'abord, quoique protestante, donne à l'œuvre une caution morale. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'équilibre décrit, de façon continue de l'édition de Durrieux jusqu'à la thèse de Berry (1948), entre l'aspect humaniste de Garros et son attachement à la réalité rurale de la « Gascogne ». Il nous semble que cette lecture est quelque peu influencée par le mouvement du Félibrige, qui oscille entre revendication d'une culture lettrée et attachement à une certaine image de la société rurale provençale et de son cadre, incarnée dans l'attachement au « *terradou* [terroir] ».

Or c'est bien l'aspect champêtre de la poésie de Garros qui semble intéresser au premier chef ses premiers commentateurs. Ducamin donne en 1907 une édition et un commentaire d'une pièce des *Vers heroicz*, section du recueil relevant clairement de la culture écrite renaissante. Mais déjà, Michelet (1904), s'il donne de larges extraits de l'œuvre dans son ouvrage consacré aux *Poètes gascons du Gers*, semble se concentrer sur les *Eglogas* et le *Cant nobiau* qui, dès lors, sont régulièrement cités dans les anthologies. Dans le quatrième tome des *Poètes du terroir, du XV^e siècle au XX^e siècle* de Bever, c'est bien le *Cant nobiau* qui est donné en entier, d'après l'édition Durrieux dont la traduction a été corrigée ¹⁰⁶. On retrouve la même inflexion dans l'ouvrage sur « la littérature et le folklore gascon » de Guillaumie (1941), universitaire bordelais auquel Berry tentera vainement de succéder.

104. GARDY 1999a, p. 96.

105. GARROS éd. A. Durrieux 1895, t. 1, p. 54 ; BERRY 1968, p. 441.

106. VAN BEVER 1908, p. 215-217.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

L'image d'un Garros chantre de la nature lectouroise prévaut donc, lorsqu'André Berry commence ses travaux de critique. Sa thèse présente finalement deux aspects, que l'on pourrait juger à première vue paradoxaux. D'un côté, il relève de nombreux intertextes et insère le poète lectourois dans la culture écrite de la Renaissance ; de l'autre, il attribue tout son génie poétique à sa qualité de poète du « terroir ». Les pièces qui s'éloignent trop d'un certain réalisme paysan sont jugées de facture scolaire ; la vraie poésie n'émerge que de l'évocation de la paysannerie « gasconne ».

Garros s'aventure donc dans notre vraie campagne, chez nos vrais campagnards. Il semble avoir compris ce que pouvait, à un art lassé des sempiternels recommencements de l'ancien, apporter de ressources neuves une terre évoquée avec tous ses arômes. Premier à concevoir l'ordonnance, dans un certain canton, de tous ses propres caractères ; humeurs, langage, mets, travaux, costumes, jeux, croyances, il découvre, il inaugure en France ce qu'on a appelé depuis (et tant cultivé) le *terroir*¹⁰⁷.

Cette lecture d'un Garros attaché au « terroir » nous semble procéder, chez Berry, à la fois d'un intérêt ethnographique et d'un désir de promotion d'une certaine esthétique. En effet, il s'attache particulièrement à montrer les liens que l'on peut faire entre les poésies de Garros et les collectes des folkloristes de la fin du XIX^e siècle, notamment en ce qui concerne le *Cant nobiau*.

Fidèle à la manière des *Églogues*, il quitte le livre et regarde la vie : les éléments particuliers de la cérémonie peinte dans le *Cant nobiau* se retrouvent pour la plupart dans le mariage gascon d'il y a trois quarts de siècle, tel que J.-F. Bladé, Lectourois comme Garros, nous le présente au début des *Poésies populaires de la Gascogne*¹⁰⁸.

Les points communs, certes, ne manquent pas, et il semble évident que Garros met en scène dans cette pièce les pratiques culturelles qu'il côtoie. Toutefois le poème ne se résume pas, précisément, aux pratiques dont il s'inspire. Lorsque le critique cherche, en vain, à identifier le mariage réel dont il serait question dans les archives de Lectoure, il tend à vouloir faire des *Poesias gasconas* un document ethnographique. Cette approche se combine, une fois de plus, avec un relevé intertextuel. Le poème profane est en effet largement inspiré, dans sa forme

107. BERRY 1997, p. 194.

108. *Ibid.*, p. 237-238.

métrique comme dans son contenu, du psaume 23 traduit par Marot (« Resveillez vous chacun fidelle ¹⁰⁹ »). Comme souvent dans cette thèse, au Garros scrupuleux témoin des traditions lectouroises succède un Garros humaniste, écrivant dans le sillage plus grands modèles antiques et modernes, sans que cela apparaisse comme un paradoxe.

Cet intérêt pour la dimension ethnographique des *Poesias gasconas* va de pair, chez André Berry, avec une conception esthétique particulière. C'est l'insertion dans une tradition littéraire qui lui apparaît comme peu poétique. En faisant des *Eglògas* et du *Cant nobiau* les pièces maîtresses de l'œuvre de Garros, Berry construit l'image d'un poète dont le véritable intérêt littéraire réside dans l'ancrage réel de ses poèmes pastoraux. « Tout cela sent bon la lande humide, le bois brûlé, les vieux meubles de la maison rustique. Ou nous avons le sens poétique bien épais, ou de tels passages permettent d'ajouter, aux titres que nous avons déjà donnés à Garros, celui de "poète" selon nos plus modernes distillateurs ¹¹⁰. » Ce faisant, on a quitté les conditions de création des *Poesias gasconas* pour parler de la conception de la poésie au XX^e siècle. André Berry, qui est lui-même un poète du « terroir » dans ses *Esprits de Garonne, geste champêtre* (1941), promeut, dans un siècle marqué par la modernité poétique, un type de littérature qui tire sa qualité du pouvoir d'évocation de paysages ruraux. Ainsi, cette notion de « terroir » rend plus compte des idées esthétiques de Berry que de la poétique de Garros.

Les *Poesias gasconas* sont, par leur langue d'écriture, ancrée dans une réalité locale. Dans un contexte de diglossie où l'occitan assure, face au français régional, le rôle de langue B, réservée aux échanges oraux communs, écrire en occitan sur un sujet pastoral ne peut que faire écho à la langue vécue par les bergers et paysans contemporains du poète. Tout en s'insérant dans la tradition littéraire bucolique, Garros a recours à des noms communs et des toponymes qui dessinent l'arrière-plan de ses poèmes. La rivière Gers coule au vers 8 de la huitième églogue, dans une

109. *Ibid.*, p. 239.

110. *Ibid.*, p. 200.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

nature décrite par des noms de plantes, d'oiseaux ou de types d'habitation typiques de la « Gascogne » ; les filles de Lectoure sont explicitement attendues dès l'incipit du *Cant nobiau*¹¹¹. En ce sens, Garros ne s'oppose pas vraiment à ses contemporains francophones : tous procèdent plus ou moins à cette *translatio studii* qui consiste dans l'écriture en vernaculaire d'une poésie imitée de l'Antiquité. Le Loir n'est pas moins présent chez Ronsard que le Gers chez Garros, chacun adaptant ainsi l'Arcadie antique à leur propre espace. L'emploi du vernaculaire en poésie suppose, par définition, de recourir à des mots du quotidien, à faire référence à des éléments réels et vécus. La question est de savoir dans quelle proportion et dans quel sens. Les noms propres sont à ce titre révélateurs. André Berry remarque qu'« il y avait beau temps qu'à côté des Tityres, des Mélibées, des Daphnis, des Thyrsis, des Damons, dont le règne, du temps de Garros, était loin d'être éteint, s'étaient introduits dans les églogues des noms du cru¹¹² ». Les « Colin », « Perot » et autres « Michau » sont en effet courants depuis Marot¹¹³. Pour résumer, l'évocation de la langue parlée par les bergers, du moins telle qu'on se l'imagine, n'a rien de spécifique au choix linguistique¹¹⁴.

On peut noter une différence avec la génération suivante de poètes « gascons ». Pibrac, lorsqu'il met en scène une forme de sagesse paysanne dans ses *Plaisirs de la vie rustique* (1574). Comme le note Jean-François Courouau, l'« espace » du poème de ce toulousain « [est] centré sur la campagne entourant le château de Pibrac, mais [...] l'environnement et l'expression [sont] tout entiers placés dans

111. Pour un relevé des mots et des expressions qui font directement référence, dans les *Eglogas*, au paysage lectourois, voir BERRY 1997, p. 191-193.

112. *Ibid.*, p. 179.

113. André Berry s'appuie largement, pour évoquer l'histoire de l'introduction des prénoms populaires dans l'églogue au XVI^e siècle sur HULUBEI 1939.

114. « Rien que dans ses sujets, les intentions, les procédés, l'onomastique de l'églogue (on pourrait dire aussi un mot d'un style qui chez Garros, comme chez les autres bucolistes, comporte volontiers le terme familier, le calembour, l'onomatopée), voilà donc à notre Gascon bien des modèles français : si Marot se présente comme l'aïeul commun, Habert, Forcadel et Bereau semblent s'être partagés son parrainage, et bien d'autres étaient au baptême. » BERRY 1997, p. 180.

une orbe française assez délocalisée¹¹⁵ ». De façon symptomatique, les paysans « gascons » de Pibrac s'appellent Marion, Colin, Michaut. L'imaginaire linguistique ne se construit pas autour de la langue du lieu. « L'espace de référence chez Pibrac, homme d'État et poète, n'est pas constitué par le Languedoc, mais par le royaume, comme il ressort de l'éloge de la France à travers les provinces qui la composent et les productions de leur terroir¹¹⁶. » Inversement, Jacques Béreau, dans des églogues publiées en français à Poitiers en 1565¹¹⁷, s'attache à la même « observation minutieuse [...] du milieu qu'il observe¹¹⁸ ». Ainsi, au facteur que représente le choix linguistique (écrire en français ou en occitan), s'ajoute celui de l'imaginaire linguistique. Béreau et Pibrac font le même choix du français (par rapport à *La Gente Poitevinerie*, textes en poitevin¹¹⁹, ou à Garros, écrivant en occitan), mais différent dans l'imaginaire linguistique que projette cette même langue. Alors que chez le Poitevin la langue d'élection continue de décrire une certaine réalité locale¹²⁰, le Toulousain se dirige plutôt vers un monde pastoral conventionnel, au moins d'un point de vue linguistique¹²¹. Chez Garros, le choix de la langue se fait dans la construction d'un nouvel imaginaire linguistique, celui qui prend pour cadre la « Gascogne ». C'est ainsi que nous voudrions reformuler la question du rapport du poète aux réalités du monde agro-pastoral qui l'entoure :

115. COUROUAU 2008c, p. 242. « la première partie du poème (152 vers), écrite à la première personne, met en scène Pibrac s'adonnant à une rétrospective sur son passé. Il y évoque de façon impressionniste, à travers des associations d'images, ses souvenirs de jeunesse. Le ton en est grave, le vocabulaire aulique, les allusions mythologiques abondent. Les invocations à la terre natale, aux Muses, à Pitho, aux Dieux, à Dieu, à son père, le rappel de sa naissance et de son éducation, les paysages renvoient tous au registre de la généalogie épique. » DAVIDSON 2006, p. 561.

116. COUROUAU 2008c, p. 242, cf. PIBRAC 2004, p. 247 et 585-598.

117. Les rapprochements entre les textes de Béreau et Garros ne laissent aucun doute sur la communication de certaines pièces entre les deux auteurs. Aucune étude n'est venue expliquer, jusqu'à présent, les liens pouvant unir les deux foyers de création que constituent Poitiers et Toulouse.

118. COUROUAU 2008c, p. 243.

119. Voir l'édition de Jacques Pignon (1960).

120. « Le poète passe très vite sur le paysage inanimé pour chanter les occupations du paysan bocain ou les ébats du gentilhomme bas-poitevin. Les Mauricet et le Gillot de l'*Églogue III* se présentent d'abord comme deux véritables agriculteurs. Avec un vocabulaire technique, Mauricet détaille ses travaux de la matinée. Et le naturel de leur conversation, qui est émaillée de quelques termes provinciaux, nous fait oublier, pour un temps au moins, le dialogue traditionnel de l'églogue. » BÉREAU éd. Gautier 1976, p. xx.

121. Cf. PIBRAC 2004.

dans le cadre d'un imaginaire linguistique revendiqué comme « gascon », quel est l'horizon poétique de Garros lorsqu'il met en scène des paysans ?

Si l'on prend par exemple l'églogue 8, l'évaluation des troupeaux, typique de la poésie bucolique, est bel bien transposée dans la « Gascogne » du XVI^e siècle. Le berger Colau est fier de son troupeau (« *Que dizes tu Gaixon de mos tropéts ?* [que dis-tu de mes troupeaux, Gaishon ?] »), sur lequel l'interrogent ses compagnons Gaixon et Cirici¹²². Le propos est précis, porté par un vocabulaire technique :

*Tu qui tengués n'a goayre de gazalha
Bestiá bouyn, que noïrïxes de palha,
E gros estolh, au temps de la torrada,
Deguens la pen de traucz tota barrada,
D'on t'ès vengut qu'atau sias riq engoan¹²³ ?*

Alors que le lecteur s'apprête à recevoir une leçon agricole, le propos bascule immédiatement dans un registre ironique. Tout d'abord, le berger envieux se moque de son compagne fortuné en lui demandant s'il n'a pas recours à toute une suite de tours magiques :

*As tu trobát Aegitiaca nada,
Qui per un só t'aja la man crotzada
Dam sa rondela, e bigarrat berret,
En murmurán, txormore cascaret ?
Ou nat devin, en paraulas escuras
Assegurant tas bonas aventuras¹²⁴ ?*

122. Le dialogue tel qu'il se présente dans l'édition originale est incohérent dans sa distribution de la parole. L'erreur manifeste consiste dans une confusion entre les personnages de Colau et Gaixon. André Berry a corrigé, dans sa traduction, le premier vers (« Que dis-tu, Colas, de mes troupeaux ? »), Gaixon devenant l'heureux propriétaire interrogé par Colau et Cirici, tandis que Jean Penent fait la correction inverse, corrigeant le v. 140 en « *Gaixon Colau espiatz de l'aute extrem espiatz* [Gaishon, regardez de l'autre côté ! regardez] » (GARROS éd. Penent 2012, n. 3, p. 257-258). Nous adoptons cette dernière position qui a l'avantage de respecter l'ordre de présentation des personnages et l'incipit. Ajoutons que le prénom Colau, diminutif de Nicolau, peut faire penser au latin *colere*, « cultiver ».

123. « Toi qui tenais naguère à cheptel quelque bétail bovin que tu nourrissais de paille et de grosse éteule au temps de la gelée, dans une étable toute fermée de trous, comme se fait-il que tu sois si riche cette année ? » GARROS éd. Berry 1953, Eg. VIII, p. 86-87, v. 13-17.

124. « As-tu trouvé quelque Égyptienne qui pour un sou t'aura fait une croix sur la main, avec son tambourin et son béret bigarré, en murmurant *txormore cascaret ?* ou quelque devin, en paroles obscures, t'assurant de ta bonne chance ? » *Ibid.*, p. v. 21-26.

Certes, il s'agit là, comme le note Jean Penent, d'un véritable « catalogue des superstitions répandues en Gascogne au XVI^e siècle¹²⁵ ». Mais cette revue de croyances liées au monde agricole n'apparaît que mise à distance. Le berger Cirici intervient en effet, d'abord très sérieusement, pour reprocher à Gaixon de colporter des sottises : « *Tu nos as dit de bêras brolhariäs, / D'encantemens, e de sortilhariäs,* [Tu nous as fait de beaux embrouillaminis d'enchantements et de sorcelleries !¹²⁶] ». Puis il enchaîne aussitôt avec une véritable imprécation, accusant Gaixon d'être lui-même lié à la sorcellerie.

*Poscas mourí si en lana de boc
 Tu n'es estat, si james home ny hoc,
 E si tu n'as trepát dam las hantaumas,
 Qui se hen gatz, ara porcz, tantos saumas,
 Tantos cantöan trebolhan l'aire clà,
 Dementre que lo cap-de-can joclá
 Son tambourin e laüta raucoza
 Toca dehét a la luä plojoza¹²⁷[...]*

Les éléments de sorcellerie ne sont pas énoncés pour eux-mêmes, comme en exhibant des croyances prêtées aux paysans, mais pris dans deux logorrhées qui se répondent et se retrouvent dans l'évocation d'un univers sonore étrange, fait de formules magiques et de musique démoniaque. Le plaisir linguistique émanant des superstitions, fait d'allitérations (« *cap-de-can joclá* ») allant jusqu'à la paronomase (« *bigarrat berret* », « *e laüta [...] a la lüa* »), devient le principal ressort du passage.

Lorsque Colau reprend la parole pour enfin s'expliquer sur son étonnante réussite, on retrouve le même basculement opéré dans la réplique précédente de Gaixon. Les trois premiers vers laissent penser que l'on quitte enfin le domaine de la magie, pour en venir à une description sérieuse de l'art ménager, mais ils sont aussitôt suivis par un retour de la superstition :

Leixem aqí los holètz, e holessas,

125. GARROS éd. Penent 2012, p. 167.

126. GARROS éd. Berry 1953, Eg. VIII, p. 87, v. 33-34.

127. « Puissest-tu mourir, si tu n'as été à la lande du bouc – si jamais homme y fut – et si tu n'as pas trépiqué en dansant avec les sorcières qui se font chats, puis porcs, parfois ânes, parfois en chantant troublent l'air limpide, cependant que le ménétrier chef-de-chant joue lestement du tambourin et de la flûte rauque à la lune pluvieuse », *ibid.*, Eg. VIII, p. 87-88, v. 35-42.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

*D'aquí o sonn vengudas mas riqessas :
Més Diu me da milhò que jo no vòli,
E mes un ciri, e mes un gras crabót
Q'aura de my per acomplí mon vot*¹²⁸.

Pour Jean Penent, ce revirement s'explique par la portée satirique de l'églogue. « On aura compris – hormis que Garros se révèle ici sans ambages polémiste protestant – que la pratique religieuse de Colau est tout autant entachée de superstition que les croyances évoquées par ses deux compères et, qu'en un mot, il est catholique¹²⁹. » Que cette églogue, comme les autres, puisse avoir été lue dans une perspective politique reste hautement probable, au vu du contexte protestant dans lequel l'œuvre de Garros s'inscrit. Mais la portée satirique, qui ne nous paraît pas indispensable au sens ici, ne doit pas masquer ce qui fait le cœur de la pièce : sa profonde ironie. Le vertige des superstitions, toujours niées et toujours renouvelées fait place au résumé d'art agricole énoncé par Colau :

*Dus cóps me hé cad'an dalhá mos pratz,
Si sonn etz plan en tot temps azerbatz
D'arrebogiu que lo bestia pot tone,
E u cap laghens plan a son aize escone*¹³⁰.

Mais ce qui paraît faire le cœur de la tradition pastorale (évocation des troupeaux, des pâturages bien entretenus, énumération des bonnes plantes) est toujours mis en doute, soit par le soubassement superstitieux, soit dans l'outrecuidance de la parole. L'heureux paysan en vient à inverser les lieux communs des difficultés de vente : c'est lui qui est démarché par les revendeurs, au lieu d'en être le débiteur. Enfin, l'élément essentiel de cet art ménager est l'épouse modèle. Or, dans un dernier revirement ironique, Colau s'aperçoit finalement qu'il est cocu, en même temps que le loup attaque ses troupeaux.

128. « Laissons là follets et folies : ce n'est pas de là que me sont venues mes richesses ; mais Dieu me donne mieux que je ne veux : en retour de quoi je lui dois une bonne lampée d'huile, et même un cierge, et même un chevreau gras qu'il aura de moi en accomplissement de mon vœu. » GARROS éd. Berry 1953, Eg. VIII, p. 88, v. 53-58.

129. GARROS éd. Penent 2012, p. 167.

130. « Deux fois chaque année, il me fait faucher mes prés : aussi sont-ils bien, en tout temps, fournis de regain que le bétail peut tondre et où il peut tout à son aise cacher la tête », GARROS éd. Berry 1953, Eg. VIII, p. 89, v. 59-62.

Certes, l'églogue 8 enregistre un certain nombre de traditions et décrit les conditions de l'activité agricole au XVI^e siècle en montrant le rôle des marchands ou le danger des loups. Mais la poétique de Garros n'est pas construite autour de cette présentation de la vie rustique. Le loup, par exemple, n'est pas qu'un effet de réel, c'est aussi, comme l'a suggéré Philippe Gardy, une des figures récurrentes des *Eglogas*¹³¹. Ici comme dans d'autres pièces, les éléments de culture orale (refrains, jeux, superstitions) sont pris comme matériaux d'une parole extrêmement volubile, constamment mise en doute et continuée, dans un vertige verbal généralisé. L'ironie l'emporte sur la description ou la dénonciation. Les thèmes traditionnels de l'art ménager et de l'amour, qui se dégagent d'un dialogue où la parole de l'autre est toujours mise en doute, finissent par la perte (du beau troupeau, du mariage heureux) et le constat de la vanité du discours :

*Et n'es pas bon pensá tant en auless,
Més entretant, on ditz, las longas pauzas
Hen los jorns bracz, Torna t'en a ton meste,
E nos irám on dejá deurèm este*¹³².

Nous sommes donc bien loin d'un effet de tableau, de la contemplation de la vie paysanne dont les emblèmes nous seraient volontairement transmis. Garros exploite bien les ressources de son imaginaire « gascon », fait de proverbes, de superstitions et de vocabulaire de l'art ménager, mais il ne se présente pas comme le gardien d'une sagesse rustique particulière. Le choix de l'occitan, l'imaginaire « gascon » qui fondent son œuvre ne se réduisent pas à l'expression d'un « terroir » pré-existant. Au contraire, la poétique de Garros semble prendre sa source une mobilisation des traditions orales locales qui n'est pas sans une certaine ironie.

L'Arcadie « gasconne » que crée Garros n'est pas un temple ou un refuge défini que le poète se chargerait d'évoquer. Il s'agit d'un lieu de création. Le genre

131. GARDY 1999b, p. 266.

132. « Il n'est pas bon non plus d'y voir tant de malice, ni de creuser si profondément toutes choses. Mais cependant, comme on dit, les longues pauses font les jours brefs. Retourne-t-en vers ton maître, et nous allons nous rendre où déjà nous devrions être » GARROS éd. Berry 1953, Eg. VIII, p. 93, v. 136-140.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

de l'églogue, par la nature de son sujet et de ses personnages, devient le moyen privilégié d'intégrer l'oralité à la poésie cultivée. Comme le fait remarquer Philippe Gardy,

Siam amb aqueu vers [« Atau estatz a l'ombreta hiltoz¹³³ ? »] exemplar a mai d'un títol dins una situacion tipicament pastoral, remandant a una realitat, lei pastres assetats sota un abre, pèr s'aparar de la raja dau soleu après son trabalh de la matinada pèr exemple ; situacion d'aquí « realista », tant dins lei tèmps virgilans coma dins lei de Garròs a Leitora ; mais tanbèn situacion « culturala », remandant a aquela fònt poètica representada a seis originas pèr l'òbra dau poèta latin¹³⁴.

Le genre bucolique prend appui sur une activité humaine qui n'a connu que peu de changements entre les temps d'écriture de Virgile et de Garros. Ainsi, l'opposition entre Antiquité cultivée et temps présent en quête de noblesse littéraire, qui est aussi une distance temporelle, entre les *Bucoliques* et les *Eglògas*, est nuancée d'un solide point commun : la référence à une même activité pastorale. C'est, du reste, un des arguments d'André Berry :

Ainsi, retrempant l'églogue aux sources de la nature, l'arrache-t-il à l'abstraction où l'avaient jetée les Italiens, où les marotiques et les hommes de la Pléiade l'avaient à peu près laissée. Sans doute s'était-il avisé, le fin Gascon, que le génie bucolique de Virgile et de Théocrite avait pris son départ dans l'observation attentive de leur Campanie, de leur Sicile familière. Quand ses confrères franchimans [= non occitanophones] restaient penchés sur la même Sicile et la même Campanie devenues livresques, il a jeté les yeux sur sa petite Gascogne : il n'a pas donné aux grands Anciens un imitateur de plus, mais un honorable pendant, de façon à mériter presque le titre de Théocrite ou de Virgile gascon¹³⁵.

André Berry omet l'aspect artificiel de la poésie bucolique antique et surtout que les bergers de Virgile sont eux-mêmes hautement conventionnels et représentent plus

133. « Ainsi vous vous tenez à l'ombre, mes enfants ? » GARROS éd. Berry 1953, Eg. III, p. 39, v. 1.

134. « Nous sommes, avec ce vers [« Ainsi vous restez à l'ombre, amis »], exemplaire à plus d'un titre, dans une situation typiquement pastorale, renvoyant à une réalité, les bergers assis sous l'ombre d'un arbre, pour se protéger des rayons du soleil après leur travail de la matinée par exemple ; situation par là "réaliste", tant dans les temps virgiliens que dans ceux de Garros à Lectoure ; mais aussi situation "culturelle", renvoyant à cette source poétique représentée à ses origines par l'œuvre du poète latin. » GARDY 1999a, p. 196.

135. BERRY 1997, p. 195.

une négociation avec l'héritage lettré grec qu'une description réaliste¹³⁶. Mais, ce faisant, il met le doigt sur une opération majeure que permet la section des *Eglogas* au sein de l'œuvre de Garros. Il s'agit de négocier le rapport de l'héritage culturel écrit avec la langue vécue que l'on entend hisser au rang de langue lettrée. Le thème bucolique est une des solutions proposées au problème que pose la définition d'une poésie vernaculaire, l'églogue étant à la fois moyen d'imitation et occasion d'éprouver la langue la plus commune. « [...] les *Eglogas* [...] tentent d'établir un rapport entre langue parlée et langue écrite, et proposent, en quelque sorte, une solution esthétique à ce problème¹³⁷ ». Cette posture s'oppose donc à ce qui sera celle de Pibrac. Le poète toulousain s'installe dans une poésie *française* qui postule un imaginaire linguistique à l'échelle du royaume, évacuant de fait la question du vernaculaire au profit d'une norme littéraire spontanée qui reprend ainsi entièrement à son compte les cadres conventionnels de la poésie antique.

Contrairement à ce que laisse entendre Berry, Garros ne retrouve pas le geste antique de Virgile, qui aurait, lui aussi, voulu rendre compte d'une certaine réalité rurale. Le genre de l'églogue, dès le départ, est affaire de convention¹³⁸. Si l'on doit rapprocher les deux auteurs, c'est dans le fait qu'ils utilisent tous deux un même genre pour négocier leur héritage culturel. La poésie pastorale est en effet un moyen, pour Virgile, d'énoncer et d'évacuer une forme de dette envers le modèle grec¹³⁹. Pour Garros, il s'agit de tirer les conséquences de la *translatio studii* : dans un projet d'illustration du vernaculaire, la représentation traditionnelle des bergers de l'Arcadie permet l'emploi d'un vocabulaire commun, de toponymes, de noms propres et de mots techniques qui disent le lien profond qui doit unir, désormais, la

136. Voir la préface aux *Bucoliques* (trad. de Paul Valéry) et aux *Géorgiques* (trad. de Delille par Florence Dupont, « Le vert paradis des campagnes ancestrales », VIRGILE éd. Dupont 1997, p. 7-48.

137. GARDY 1988, p. 117.

138. « Les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile vont donc s'inscrire dans une tradition grecque puis hellénistique où le vers épique sert à construire des fictions, fictions dont le rôle est de placer le labourage et le pâturage – autrement dit les deux formes principales d'exploitation du territoire de la cité – dans les fondements de la culture humaine. Peu importe ensuite le contenu, l'essentiel est ce geste poétique. » VIRGILE éd. Dupont 1997, p. 12.

139. Sur le problème culturel que pose le patronage grec sur la littérature latine, voir les réflexions de HARTOG 2005, p. 29.

langue telle qu'elle est vécue et telle qu'on peut la lire dans une poésie écrite et cultivée.

C'est ainsi que Philippe Gardy parle de l'« empayement » des références culturelles de Garros dans les *Eglogas*. « *Poësias “cultas”, leis eglògas garrossianas son tanbèn lo luòc que la cultra s'i noirís d'un parlar quotidian, que sei possibilitats pòdon enfin èstre mesas en mòstra e cultivadas coma se deu*¹⁴⁰. » Faire parler des paysans n'est pas, pour Garros, le signe d'un horizon poétique réduit, ou la mise en équivalence d'un langage bas avec un public inculte¹⁴¹. Bien au contraire, cet « empayement », pour garder ce néologisme, est un moment fondateur d'une poétique ouverte. La parole et le savoir paysans n'y sont pas exploités ou énoncés pour eux-mêmes, ils sont au cœur d'une dynamique qui prétend, à partir du vernaculaire, créer une littérature complète. C'est là le prolongement de la transaction avec la langue maternelle, qui passe par une négociation entre héritage lettré et langue vécue et écoutée. S'il y a bien une dimension ethnographique dans le texte de Garros, elle est à lire comme un des éléments entrant en jeu dans la poétique de l'œuvre, par le biais d'une tension, et non comme le résultat de déterminations sociales.

6.3.2. Le poids des mots « gascons » dans les *Essais*

Il y a de nombreuses remarques sur les paysans dans les *Essais*. L'image qui s'en dégage est extrêmement positive, qui insiste sur la proximité de Montaigne avec son voisinage. Il y a à la fois une forme d'empathie et de fascination pour un monde rural qui sert aussi de modèle philosophique, notamment dans l'appréhension de la mort¹⁴². Dans quelle mesure cet intérêt pour le monde paysan est-il en lien,

140. « Poésies “cultivées”, les églogues garrossiennes sont aussi le lieu où la culture se nourrit d'un parler quotidien dont les possibilités peuvent enfin être mises en évidence et cultivées comme il se doit » GARDY 1999a, p. 96.

141. Contrairement, par exemple, aux affirmations d'Arnaud de Salette, chez qui le choix de la traduction en occitan se justifie par l'adéquation aux compétences linguistiques d'un public « *grossées* » (cit. p. 186).

142. Pour une présentation générale de l'image du paysan dans les *Essais*, on se rapportera à l'article d'Alain Legros dans DESAN 2004.

chez Montaigne, avec l'intérêt pour l'occitan et notamment avec son goût affiché pour ce qu'il appelle le « gascon » ? Pour répondre à cette question, nous nous pencherons sur un passage qui met en scène la voix « gasconne ». Au moment de critiquer les méthodes d'apprentissage des pédants, qui ne font que brasser des références cultivées sans rien apprendre pour leur réflexion présente, Montaigne semble s'appuyer sur l'autorité d'une forme de sagesse populaire :

Nature pour monstrier, qu'il n'y a rien de sauvage en ce qu'elle conduit, faict naistre souvent ès nations moins cultivées par art, des productions d'esprit, qui luittent les plus artistes productions. Comme sur mon propos, le proverbe Gascon tiré d'une chalemie, est-il delicat, *Bouha prou bouha, mas à remuda lous dits qu'em*. Souffler prou souffler, mais à remuer les doigts, nous en sommes là¹⁴³.

Quelle est la valeur de cette citation ? S'agit-il d'un proverbe paysan utilisé pour faire couleur locale ? Serait-ce un moyen de mettre en avant le bon sens des paysans « gascons » qui méritent le titre de philosophes ? Ce passage nous semble exemplaire sur deux points : d'une part, il constitue un cas limite dans la manipulation d'un imaginaire linguistique « gascon », dans la mesure où c'est le seul endroit des *Essais* où l'occitan se fait directement entendre ; par ailleurs, les difficultés de compréhension et d'interprétation qu'il a suscitées nous semblent emblématiques de la non prise en compte du rôle de l'imaginaire linguistique dans la lecture de l'œuvre de Montaigne. De fait, la seule présence d'une phrase en occitan a fait couler beaucoup d'encre dans les milieux érudits méridionaux et montaignistes.

L'abbé Léonce Couture est le premier à s'intéresser de près à ce passage, en 1890, lorsque les *Essais* sont au programme de la licence de lettres à la Faculté théologique de Toulouse¹⁴⁴. Son œil de lecteur est interpellé par le dicton occitan, qui est, selon lui, un « éloge des productions de ce qu'on nomme aujourd'hui *littérature orale* ou *littérature populaire* [...] mais il n'est peut-être pas si bien placé dans son contexte qu'il le serait dans une note marginale¹⁴⁵. » Autrement dit, dès

143. *Essais 1595*, I, XXIV, p. 142.

144. L'article initial, publié en 1890, est repris dans COUTURE 1911.

145. *Ibid.*, p. 304-305.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

ses premiers commentaires, la phrase occitane est *ipso facto* versée dans le domaine du « populaire » et extraite du raisonnement de Montaigne. Couture l’oppose par exemple à la métaphore de la monnaie, quelques lignes avant le passage, « ingénieuse comparaison qui fait bien ressortir la différence entre des sentences confiées à la seule mémoire et des maximes pratiques vraiment fixées dans “l’entendement et la conscience¹⁴⁶” ». Dès le départ, donc, le dicton est étudié pour lui-même et dans son rapport à l’oralité occitane plutôt que pour la fonction qu’il occupe dans les *Essais*.

Couture, pourtant, voit bien qu’il s’agit de « l’équivalent du texte de Sénèque : *Non est loquendum, sed gubernandum*¹⁴⁷ », qui précède immédiatement la citation occitane, mais son propos est philologique et ethnographique, non littéraire. Il ne se satisfait pas de la traduction de Montaigne et donne la sienne :

Les premiers mots « assez soufflé » veulent dire peut-être : « nous avons assez respiré, assez reposé, assez repris haleine. » J’aimerais mieux y voir ce sens plus pittoresque et plus approprié à ce qui suit : « Nous avons assez soufflé sur nos doigts, il s’agit maintenant de faire œuvre de ces doigts eux-mêmes¹⁴⁸. »

Il décrit les formes employées et conclut qu’il s’agit du « pur gascon, et à peu près du gascon de l’extrême Sud-Ouest¹⁴⁹ ». Ensuite, il fait, le premier à notre connaissance, le rapprochement entre le discours épilinguistique de Montaigne sur le « gascon » et une phrase de *De la ressemblance des enfans aux peres* : « Le baron de Caupene en Chalosse, et moy, avons en commun le droit de patronage d’un benefice, qui est de grande estendue, au pied de noz montagnes, qui se nomme Lahontan¹⁵⁰ ». L’affaire est entendue : Montaigne enregistre ici un dicton en occitan béarnais qu’il tient de ses voyages à Lahontan (actuel département des Pyrénées-Atlantiques).

Couture publie en annexe deux courriers de correspondants du bulletin. Le premier se fonde sur une observation du parler occitan du val d’Azun (Hautes-

146. COUTURE 1911, p. 304.

147. *Ibid.*, p. 305.

148. *Ibid.*, p. 305.

149. *Ibid.*, p. 306.

150. *Essais 1595*, II, xxxvii, p. 818-819. Sur Pierre-Charles de Monluc, baron de Caupène et le village de Lahontan, dont l’oncle de Montaigne fut curé, voir n. 4 et 1 p. 1709.

Pyrénées), histoire « patoise » à l'appui¹⁵¹, pour proposer la traduction suivante du dicton : « Souffler, assez souffler ; mais à remuer les doigts nous avons¹⁵² ». Couture réfute l'hypothèse, qui ne correspond pas à la traduction donnée par Montaigne et parce qu'aucun lien n'est établi entre le parler du val d'Azun et l'auteur des *Essais*.

Le second courrier est plus important : il rappelle que le dicton a à voir avec l'univers de la musique :

Pour jouer de la *chalemie* (flûte champêtre), dit le maître, il faut souffler, *bouha*. – Souffler, bon, *bouha*, *prou*, répondent les écoliers. Mais il faut aussi savoir remuer les doigts, *remuda lous dits*. – *A remuda lous dits qu'em!* « Ah! à remuer les doigts que nous sommes (embarrassés)! » – *Non est loquendum sed gubernandum*¹⁵³.

Léonce Couture concède que le dicton fasse référence à l'art musical, mais démonte sans peine la glose alambiquée de son contradicteur.

Loin de rester une curiosité aimablement relevée dans un *Bulletin* érudit, cette phrase en occitan va créer plusieurs polémiques. L'abbé Joseph Dulac publie une plaquette en 1891, dans laquelle il expose, avec une certaine acrimonie, ses propres vues. Dulac avait déjà mentionné la présence du dicton dans les *Essais*, lors d'une précédente querelle qui l'avait opposé à Couture¹⁵⁴. Il discute cette fois nonchalamment les différentes observations sur les parlers pyrénéens qui ont été proposés¹⁵⁵, sans pourtant arriver à une véritable conclusion sur l'origine linguistique du dicton. Son véritable argument tourne autour du mot *chalemie*. « Par *chalemie*, l'auteur de la note semble n'entendre que la chanson, pas l'instrument. Il est, néanmoins, certain que ce nom s'applique aux deux, et dans cet ordre, premièrement à l'instrument, secondement à la chanson¹⁵⁶. » Le *calamus* latin des

151. L'auteur souhaite préciser que, dans son parler, *qu'em* signifie à la fois « nous sommes » et « nous avons ». « Telle est l'historiette d'une bonne femme de cette vallée félicitant en ces termes un bourgeois propriétaire d'un beau porc : *Moussu, qu'in porc qu'èt!* "Monsieur, quel beau cochon vous avez!" (équivoque, *vous êtes*). » Cité dans COUTURE 1911, p. 307.

152. *Ibid.*

153. Cité dans *ibid.*, p. 308.

154. DULAC 1880, p. 17, plaquette de réponse à COUTURE 1877, p. 442. Notons que le dicton avait été signalé précédemment dans HATOULET et PICOT 1862, p. 177, cf. ARNAUDIN éd. Lathy 1999, p. 261.

155. « En Bigorre, çà et là, *som* et *em* marchent côte à côte, et *ey* dame le pion à *és*. De plus, si tant est que *auetz* s'y faufile quelque part, *auet* y circule en souverain. » DULAC 1891, p. 9-10

156. *Ibid.*, p. 12.

pâtres, mis en scène par Virgile dans ses *Bucoliques*, fait alors preuve d'autorité, renforcé par des attestations françaises, chez Baïf et Froissart notamment. Il propose enfin sa version : « Pour jouer de la chalemie, deux choses sont nécessaires : le souffle et le doigté : attrapez d'abord l'embouchure, et puis en avant, les doigts ¹⁵⁷ ! » Dulac trouve le soutien d'un philologue professionnel, Alfred Jeanroy ¹⁵⁸, tandis que Maxime Lanusse signale la controverse sans prendre parti ¹⁵⁹. Lors de son compte rendu de ce dernier ouvrage, Léonce Couture revient sur son interprétation en intégrant notamment la remarque sur le sens de *chalemie* apportée par Dulac, et propose : « Souffler est facile ; mettre les doigts où il faut, voilà la grande affaire ».

On pourrait croire la controverse définitivement achevée. Mais c'est sans compter la curiosité et l'ingéniosité des philologues professionnels et amateurs qui s'intéressent à l'occitan. En 1901, Louis Batcave, membre de l'Escole Gastou Febus ¹⁶⁰, reformule la question du parler de Lahontan dans les termes de la dialectologie moderne. Cette résurgence de la question a peut-être motivé Pierre Dognon (1902) à faire un compte rendu tardif du premier article de Couture (1890). Il y exprime sa méfiance devant l'interprétation du dicton et sur le lien entre Montaigne et Lahontan. Dans le même numéro, deux contributions, l'une de Jean Ducamin et l'autre de Félix Arnaudin, renouvellent l'approche. Le premier émet l'hypothèse que Montaigne, « qui était Bordelais et pouvait n'avoir qu'une médiocre teinture du patois de Lahontan ¹⁶¹ », aurait mal transcrit la première partie du dicton. Il propose la leçon *bouha prou bou ha* [o.c., *bohar pro bon ha* ; fcs, souffler, cela est facile], prétextant que la locution *ha prou bo* (o.c. *har pro bon* était par ailleurs attestée à l'époque contemporaine « dans le canton de Nogaro ». Parallèlement, Félix Arnaudin, stimulé par la lecture de l'article de Couture (1894), a entrepris une enquête dialectologique. Nous avons les traces, dans sa correspondance, de

157. DULAC 1891, p. 14.

158. JEANROY 1892.

159. LANUSSE 1893, p. 177.

160. Pour un aperçu de sa production sur l'histoire, notamment littéraire, de la Gascogne, voyez SARPOULET 2005, « Du programme aux réalisations : La recherche des racines », 130-145, et « L'histoire locale », 145-152.

161. DUCAMIN 1902, p. 206.

ce « long et laborieux travail d'ordre dialectologique¹⁶² ». Il s'est enquis auprès de l'instituteur et du curé de Lahontan, à l'aide de questionnaires pré-établis, des particularités linguistiques locales. Il aboutit à la même conclusion que Ducamin (*prou bou ha*), et suppose une erreur de la part de l'auteur des *Essais* :

[...] autant le patois, *bouha prou bouha*, que la traduction « souffler prou, souffler », – est grammaticalement dépourvu de sens, il n'y a pas à douter qu'il n'ait mal recueilli le dicton. Mais cette première correction est-elle encore suffisante ? M'est avis qu'on pourrait aller plus loin ; *bouha prou bou ha* (comme *bouha prou bouha*), tient un peu, révérence gardée, du style nègre, et n'est guère, même en tant que locution proverbiale, dans le génie du gascon, qui exigerait impérieusement la construction pleine, *bouha qu'éy prou bou ha* : tous ceux qui sont familiers avec notre parémiologie populaire trouveraient mieux là leur compte. Rappelons au surplus que Montaigne – il le déclare lui-même dans un passage maintes fois cité de son livre – ignorait le gascon des Pyrénées ; il l'admirait et le vantait de confiance, et sa méprise s'explique toute seule ; on peut ajouter qu'elle semble bien vénielle si on la compare à d'autres du même ordre, échappées de nos jours à tels folkloristes, savants du reste, mais en contact par trop intermittent, sans doute, avec nos patois, qu'ils saisissent parfois au petit bonheur et traduisent à l'avenant : dans le nombre il en est d'extraordinairement fortes, voire d'in vraisemblables¹⁶³.

On voit à quel point le folkloriste amateur règle ici ses comptes avec ses collègues professionnels. L'étude du passage de Montaigne n'est finalement plus qu'une occasion de montrer sa profonde connaissance du « génie gascon », qu'il compte bien incarner dans une fausse modestie caractéristique de son œuvre¹⁶⁴. L'incongruité supposée d'une phrase en occitan dans les *Essais* appelle deux suppositions : Montaigne rend hommage à la même littérature populaire qui devient à la mode dans les milieux érudits de la fin du XIX^e siècle ; il méconnaît cette culture que les méthodes scientifiques de la philologie et du « folklore » naissants permettent de reconstituer. Deux ans plus tard, le linguistique Antoine Thomas juge « défi-

162. ARNAUDIN éd. Latry 1999, XXII et 248-270.

163. ARNAUDIN 1902, p. 540-541.

164. Voir toute l'introduction de Guy Latry dans ARNAUDIN éd. Latry 1999.

nitif » l'avis d'Arnaudin¹⁶⁵. Dès lors, c'est cette *lectio difficilior* qui emporte les suffrages¹⁶⁶.

Dès sa création en 1912, la Société des Amis de Montaigne s'empare de la question. Mais cette fois, c'est plus la traduction du dicton par Montaigne qui est étudiée, que le texte occitan. A. Biard ouvre le débat, en se désintéressant de la querelle entre « érudits ès-langues méridionales » sur le dicton, car « le commun des lecteurs, les simples Français [...] demandent seulement qu'on leur explique la traduction française qu'en a donnée Montaigne lui-même¹⁶⁷ ». C'est toutefois en s'appuyant sur l'intuition d'« [u]n "Béarnisant" de [s]es amis » qu'il propose la leçon suivante, qui nécessite de déplacer une virgule, « Souffler prou, souffler mais, c'est à remuer les doigts que nous en sommes » et glose « Que l'on souffle plus ou moins fort, c'est de remuer les doigts qu'il s'agit¹⁶⁸. » Le critique récuse ensuite l'idée d'une erreur de Montaigne et insiste sur la spontanéité de sa lecture. En dernier recours, il raconte y être parvenu lors d'une traduction au pied levé du passage en anglais. Deux sociétaires discutent de sa position. Un certain Cauzaux propose la leçon « Souffler, beaucoup souffler, mais songeons à remuer les doigts » (p. 46) tandis qu'un certain Nass propose pour sa part de lire *mas* non comme un adversatif mais un comparatif (équivalent de *mei*) : « Souffler assez, souffler plus fort, remuer les doigts, voilà l'essentiel » (p. 47). La question est reprise dans le second numéro, sans que de nouveaux éléments soient apportés¹⁶⁹.

165. THOMAS 1904, p. XII. Dans une lettre à Arnaudin datée du 9 septembre 1902, Ducamin explique que l'idée *bon har* est de Jeanroy, discutant sur ce point avec Thomas (voyez ci-dessous) qui était alors favorable à la leçon *bon ha* (ARNAUDIN éd. Latry 1999, p. 268).

166. Voir le résumé de la controverse dans CHATELAIN 1905, qui met en avant la thèse Ducamin-Arnaudin-Thomas.

167. BIARD 1912-1913, p. 54.

168. *Ibid.*, p. 55. C'est en amalgamant cette leçon française avec la leçon occitane de Ducamin et Arnaudin que Pierre Villey annote le passage : « Il paraît, d'après de savants commentateurs, que Montaigne se serait trompé sur le sens exact de ce proverbe, que si *bouha* signifie bien souffler, il faudrait la seconde fois lire non plus *bouha* mais *bou ha* en deux mots, ce qui signifie "est facile". Ce proverbe doit donc être traduit : souffler est bien facile, mais nous en sommes à remuer les doigts. » MONTAIGNE éd. Villey 2004, p. 1241 ; pour un commentaire de cette annotation de Villey – que nous nous abstenons de gloser ! –, voir MERCIER MANSENCAL 1995, p. 60.

169. DAURIAC 1913 ; BIARD 1913.

Dès lors, un certain consensus se crée, considérant la traduction exacte du dicton comme problématique, mais en faisant une preuve de l'attachement de Montaigne à la « Gascogne ». Tandis que les milieux philologiques méridionaux se désintéressent de la question ¹⁷⁰, Pierre Bonnet relance la critique dans le *Bulletin de la société des amis de Montaigne* (1959). Le ton est désormais ironique : l'explication du dicton est devenu une antienne de la critique montaigniste et mérite sa propre bibliographie. Le passage est désormais une occasion d'essayer sa lecture de Montaigne, en s'interrogeant notamment sur la fonction à attribuer aux virgules ¹⁷¹.

La fin du XX^e siècle connaît un regain d'intérêt pour l'aspect ethnographique du dicton : François Mercier Mansencal, toujours dans le *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, en appelle à ses connaissances personnelles de musique populaire qui, ajoutées à l'autorité de méthodes de flûtes, apportent une nouvelle précision. C'est le souffle qui pose difficulté, et non le doigté. « Montaigne constate que l'on tend plutôt vers le moindre effort, comme un joueur de chalumeau qui remuerait bien les doigts au-dessus des trous de son instrument, mais n'émettrait dans l'embouchure aucun souffle assez intense pour produire un son musical ¹⁷². » Chemin faisant, la leçon *bou ha* est écartée au nom du trilinguisme de Montaigne : le commentateur propose même d'attribuer le dicton à la seule imagination de l'auteur des *Essais*. André Tournon, qui semble être l'auteur de la « note de la rédaction » qui suit l'article de Mansencal, prend l'exact contre-pied de cette dernière version. Comme il le développe dans sa propre édition des *Essais*, sa lecture scandée l'amène à l'interprétation suivante : « Souffler... va pour souffler ! Mais c'est le mouvement des doigts qui fait difficulté ¹⁷³ ». Par ailleurs, Pierre Bec précise le sens organologique du terme « chalemie ». Il s'agit, historiquement, d'un mot désignant une flûte de roseau puis, par extension, le tuyau mélodique d'un instrument. Or il se trouve qu'au XVI^e siècle, plusieurs occurrences du terme (dans la poésie bucolique de Bellau

170. Le dicton intéresse malgré tout les amateurs de langue régionale : il est cité dans un *Almanach gascon*, comme preuve de l'attachement de Montaigne à sa région (TEULÉ 1933).

171. FEYTAUD 1961.

172. MERCIER MANSENCAL 1995, p. 59.

173. MONTAIGNE éd. Tournon 1997, p. 567.

et Baïf), montrent qu'il désigne désormais la cornemuse elle-même, englobant la notion de tuyau mélodique et celle de poche gonflée¹⁷⁴. Le philologue donne alors sa propre paraphrase : « assez souffler maintenant (dans la poche), le moment est venu de remuer les doigts (de jouer)¹⁷⁵ ».

Maria Proshina, enfin, reprend les pièces du dossier et, après avoir évacué le problème de l'exactitude philologique du dicton, propose une nouvelle interprétation. Peu importe que le souffle soit plus important que le doigté ou vice-versa : c'est le joueur de chalumeau lui-même qui est visé, comme image des pédants brassant de l'air de façon mécanique et stérile¹⁷⁶.

Il nous semble que les nombreux commentaires soulevés par ces quelques mots sont emblématiques de la difficulté à percevoir le rôle de la langue et de la culture occitanes, sous la forme d'un imaginaire linguistique « gascon », dans les *Essais*. S'il est si difficile de tirer des conclusions à partir de tous ces travaux, c'est parce que leurs auteurs se sont livrés à un véritable dialogue de sourds, au sens que Pierre Bayard donne à cette expression¹⁷⁷ : chacun lit un texte des *Essais* différents, dans des perspectives diverses. On peut dégager trois niveaux d'analyses qui sont confondus. Le dicton est pris à la fois comme

1. indice de la situation linguistique de Montaigne ;
2. objet de culture populaire ;
3. élément d'argumentation au sein du discours des *Essais*.

Entre autres problèmes, les philologues du tournant du siècle échouent dans la première analyse car, selon leurs modèles épistémologiques, ils supposent, malgré

174. « [À partir du XVI^e siècle] le terme de *chalemie* semble avoir décanté sa polysémie latente et désigner désormais, de plus en plus, la seule cornemuse, comme cela ressort, à côté de contextes indécis, de nombreuses citations, notamment celles où l'on fait allusion au gonflement du sac. » BEC 1996, p. 42.

175. *Ibid.*, p. 43.

176. PROSHINA 2008, p. 91.

177. BAYARD 2002.

1. *Hypothèse de souffler sur les doigts*
Nous avons assez soufflé sur nos doigts, il s'agit maintenant de faire œuvre de ces doigts eux-mêmes. (Couture 1)
2. *Hypothèse de la prééminence des doigts*
 - a) Souffler, assez souffler ; mais à remuer les doigts nous avons (anonyme)
 - b) Il faut souffler. – Souffler, bon. Mais il faut aussi savoir remuer les doigts. (A. B.)
 - c) Pour jouer de la chalemie, deux choses sont nécessaires : le souffle et le doigté : attrapez d'abord l'embouchure, et puis en avant les doigts ! (Dulac, Jeanroy)
 - d) Souffler est facile ; mettre les doigts où il faut, voilà la grande affaire (Couture 2)
 - e) Souffler, beaucoup souffler, mais songeons à remuer les doigts. (Cazaux)
 - f) Souffler... va pour souffler ! Mais c'est le mouvement des doigts qui fait difficulté. (Tournon)
 - g) Assez souffler maintenant (dans la poche), le moment est venu de remuer les doigts (de jouer). (Bec)
 - h) *Sous-hypothèse de la virgule en français*
Souffler prou, souffler mais, c'est à remuer les doigts que nous en sommes. / Que l'on souffle plus ou moins fort, c'est de remuer les doigts qu'il s'agit. (Biard)
3. *Hypothèse bou ha* (influencée par 2.d ?)
 - a) Souffler est facile ... (Ducamin, Chatelain)
 - b) *Bouha qu'ei prou bou ha* (Arnaudin, Thomas – la variante ne concerne que le texte occitan)
 - c) *Amalgame entre 2.g et 3.a*
Souffler est bien facile, mais nous en sommes à remuer les doigts. (Villey)
4. *Hypothèse du mei*
Souffler assez, souffler plus fort, remuer les doigts, voilà l'essentiel. (Nass)
5. *Hypothèse de la prééminence du souffle*
Vous avez à souffler autant que nécessaire mais si vous remuez seulement les doigts, vous pouvez toujours courir (Mercier Mansencal, d'après la traduction anglaise de Florio)
6. *Hypothèse de la condamnation du jeu musical*
« L'opposition dans le proverbe entre ces deux actions [souffler, remuer les doigts] n'est qu'apparente, car en réalité toutes les deux sont condamnées pour le manque d'initiative du joueur. » (Proshina)

TABLE 6.1. – Récapitulatif des interprétations du dicton occitan *Bouha prou boha*

quelques nuances¹⁷⁸, que les dialectes qu'ils observent reflètent la géographie linguistique du XVI^e siècle. Le même geste archéologique, qui consiste à reconstituer une pureté dialectale que Montaigne pourrait avoir mal perçue, aboutit à une impasse dans une perspective ethnographique. Le manque d'information empêche de trancher sur la réalité organologique de la *chalemie* et la quête d'un dicton originel, compris de façon directe et homogène par les anciens locuteurs d'un micro-dialecte non moins homogène, est vouée à l'échec. Quant à la solution qui consiste dans la seule compréhension globale de l'argument, si elle a le mérite d'être un véritable geste de lecture, elle présente toutefois l'inconvénient de mettre sous le boisseau le problème du rapport que semble poser Montaigne entre sa réflexion théorique, ses références lettrées et son inscription dans une culture orale régionale.

La phrase occitane « *bouha prou bouha, mas a remudar lous dits qu'em* » que l'on peut lire dans Montaigne ne paraît pas incohérente, même si elle présente la forme elliptique propre aux dictons et proverbes. Que son sens, selon l'importance que l'on donne aux actions de souffler, de jouer des doigts ou même de jouer de l'instrument dans l'ensemble, soit ambigu, cela nous paraît propre à la littérature parémiologique. Maria Proshina souligne à ce titre que la traduction, littérale, que donne Montaigne de la phrase en préserve les différents sens¹⁷⁹. Le rôle de cette citation n'est pas de livrer un trésor de la sagesse populaire « gasconne » dans son écrin « patois », c'est son aspect fragmentaire, non commenté et livré comme par défi au lecteur qui fait sens : « Comme sur mon propos, le proverbe Gascon tiré d'une *chalemie*, est-il délicat ? »

178. « [Le premier correspondant de Couture] prétend que *em*, “nous avons”, appartient en propre à la vallée d'Azun ; c'est une erreur : la vallée d'Argelès en revendique la copropriété comme tout contradicteur pourra s'en convaincre à bref délai dans les *Bouquets* de Jean Bourdette, recueil d'historiettes désopilantes en lavedanais actuellement sous presse, dont les patoisants se purlèchent d'ores et déjà les babines. [...] Peu importe que ce terme eût ou non rayonné plus loin, du moment que Montaigne adopte “sommès” », DULAC 1891, p. 9. « En terminant je noterai ce détail, que *mas* = “mais” n'est pas du parler actuel de Lahontan, où l'on emploie la forme *mès*, comme dans presque tout le Béarn, du reste. Il est vrai qu'en trois cent ans plus d'un mot se modifie ou se déplace. » ARNAUDIN 1902, p. 541.

179. PROSHINA 2008, p. 92.

Remarquons tout d'abord que le passage s'inscrit dans un ajout postérieur à 1588, visiblement écrit en trois temps. Trois qualités d'encre détachent nettement chacune des citations ajoutées pour illustrer le propos général, sur le mauvais usage de la culture scolaire qui ne fait que brasser des références cultivées sans profit concret pour la réflexion et l'action présentes :

1. Apud alios loqui didicerunt, non [ip]si secum¹⁸⁰.
2. Non [es]t loquendum sed [gu]bernandum¹⁸¹.
3. Nature [pou]r montrer qu'il n'y a [rie]n de sauvage en ce qui [se c]onduit par elle, aïct [ani]stre es nations moins [cul]tivees par art, des [pro]ductions desprit souuant [qu]i luitent les plus artistes [pro]ductions. Come sur mon [pro]pos le prouerbe Gascon [est] il delicat, Bouha prou [bou]ha, mes a remuda lous [dit]z qu'em. Souffler prou [sou]ffler : mais nous en somes [à r]jemuer les doigts, tirè d'une [ch]alemie¹⁸².

Ce sont trois fragments de pensée qui sont ainsi ajoutés, successivement et de façon toujours elliptique. Les deux premières citations latines sont assemblées dans une sorte de centon, sans que rien n'indique la différence de source. « Le proverbe Gascon » est annoncé, par son article, comme évident. Pourtant il est introduit par une généralité sur les « nations moins cultivées » qui semble plutôt désigner le Nouveau Monde. Là encore, il y a comme une fusion de deux sources. L'ajout dans son ensemble fonctionne comme un collage : (Cicéron + Sénèque) + (Sauvages + Gascons). L'imaginaire « gascon » est convoqué dans un passage réunissant les deux pôles entre lesquels il est écartelé, tenant à la fois de la force du latin et du pays sauvage.

Si on cherche à lire l'ajout dans sa cohérence finale, on remarque que le latin comme le « gascon » ne sont pas mis en scène pour la pleine signification de leurs mots : c'est la succession de fragments, isolément peu compréhensibles, qui fait sens. Le latin comme le gascon sont deux langages forts, mais cette altérité linguistique est inaccessible, non parce qu'on ne connaît pas la langue – l'usage de la citation et de la traduction montre la maîtrise linguistique –, mais parce qu'elle sert de modèle

180. « Ils ont appris à parler devant les autres, non à s'entretenir avec eux-mêmes », Cicéron, *Tusculanes* ; V, 36.

181. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, CVIII, 137.

182. *Essais EB*, I, XXIV, [25], f. 50v.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

d'un langage plein et ne peut, à ce titre, qu'intervenir sous forme de fragments. C'est l'accumulation et la mise en dispositif de ces citations qui constituent un essai de façons de dire, empruntées tant aux Anciens qu'aux Modernes (ici en langue locale), pour répéter une constante du discours éthique des *Essais* : il faut chercher à combiner le faire (*gubernandum*, remuer les doigts) et la parole (*loquendum*, souffler).

Dans cette perspective, le passage ne nous semble pas similaire au second proverbe régional présent dans les *Essais* :

Les qualitez et vertus naturelles produisent dans ce terme là [l'âge de vingt ans], ou jamais, ce qu'elles ont de vigoureux et de beau.

*Si l'espine nou picque quand nai,
A pene que pique jamai*, disent-ils en Daulphiné¹⁸³.

Il s'agit d'une phrase en occitan, mais d'une variété orientale qui échappe à l'imaginaire gascon¹⁸⁴. Le propos, non traduit – soit du fait d'un sentiment d'altérité linguistique moindre soit parce que Montaigne ne se sent pas compétent en dehors du « gascon » –, vient corroborer et ponctuer le propos. C'est un beau mot vraisemblablement rapporté du voyage en Italie. Comme le remarque Maria Proshina, c'est le rythme, les allitérations et les assonances qui font la valeur du proverbe. « En ce qui concerne l'auteur des *Essais*, il a recours au proverbe cité afin d'augmenter l'efficacité de son discours par la structure phonique et métrique de l'énoncé gnomique¹⁸⁵. » On n'est pas dans la même configuration que pour le dicton *Bouha prou bouha*. La phrase en occitan est ici une sorte de pointe, qui clôt un argument, alors que précédemment elle était intégrée à une composition qui

183. « Si l'épine ne pique pas quand elle naît, peu de chance qu'elle pique jamais », *Essais 1595*, I, LVII, p. 346 ; le proverbe est un ajout de 1588.

184. Il est à ce titre remarquable de trouver dans une réédition de l'édition Coste des *Essais*, par rapport à *Essais 1588* ou *Essais 1595*, donne une version graphique beaucoup plus occitanisante par la notation de la finale post-tonique en <o> et italianisante par le graphème <gi> : « *Si l'espine non picquo quan nai, / A peno que picquo giamai* » MONTAIGNE éd. Coste 1754, vol. 3, p. 260. Nous n'avons pas trouvé l'origine de cette modification, potentiellement issue de l'imaginaire linguistique méridional de Pierre Coste (1668-1747), né à Uzès.

185. PROSHINA 2008, p. 93.

concentrait les différents fondements de l’imaginaire linguistique des *Essais* (latin, « gascon », nature, culture, pragmatique).

Le dicton *bouha prou bouha* ne nous semble donc pas réductible à la seule « valorisation de l’art populaire¹⁸⁶ », certes bien présente. Il fait partie de l’imaginaire linguistique « gascon » et par là-même a un fonctionnement plus profond dans l’écriture des *Essais*, qui lui donne un autre statut que celui de bon mot collecté. Après avoir mis au jour le rapport complexe au latin, en quelque sorte perdu, et au « gascon » désiré, l’accumulation de citations latines et l’enregistrement d’un dicton en occitan, au moment d’énoncer un des principes pragmatiques fondamentaux des *Essais*, prend un tout autre poids. Il s’agit bien d’incarner cette pensée de la parole qui dépasse son aspect lettré ou son charme champêtre. Les citations des Anciens ne sont pas explicitées ou développées, conformément au propos qui suit : « J’en cognoy, à qui quand je demande ce qu’il sçait, il me demande un livre pour le monstrier¹⁸⁷ ». De même le dicton « gascon » est offert à la lecture dans son ambiguïté. Par cette accumulation de phrases en latin et en occitan, Montaigne demande une certaine attention à son lecteur idéal, il accepte le risque d’une écriture qui s’essaye, qui propose une pensée originale en recourant plus à des fragments de langues réputées fortes qu’à un discours sûr de soi et de ses moyens linguistiques.

Ce rôle particulier dévolu au « gascon » peut, en revanche, être comparé à l’autre vernaculaire auquel Montaigne, dans d’autres circonstances d’écriture, est prêt à s’essayer. Il s’agit de l’italien, dont il perçoit la proximité avec l’occitan¹⁸⁸, dans lequel est rédigé une partie de son *Journal de voyage* :

*Assagiamo di parlar un poco questa altra lingua massime essendo in queste contrade dove mi pare sentire il più perfetto favellare della Toscana, particolarmente tra li paesani che non l’hanno mescolato et alterato con li vicini*¹⁸⁹.

186. *Ibid.*, p. 87.

187. *Essais 1595*, p. 142.

188. voir chap. 8, p. 411.

189. « Essayons de parler un peu cette autre langue, d’autant plus que je me trouve dans cette contrée où il me paraît qu’on parle le parler le plus parfait de la Toscane, particulièrement chez les paysans qui ne l’ont point mêlé et altéré avec les parlers voisins. » MONTAIGNE éd. Garavini 1983, p. 460 ; nous retraduisons.

Chapitre 6. Le Gascon comme figure

On retrouve certains invariants : l'idée d'altération, l'importance du voisinage et la figure du paysan. Est-ce à dire que Montaigne croit en une pureté de dialectes homogènes conservés par le monde paysan ? Ce serait à nouveau faire fi des nuances qu'il apporte en citant deux phrases en occitan (*bohar pro bohar, si l'espina non pica*). Il s'agit plus exactement, dans ce cas, d'une nouvelle langue estimable, que l'on perçoit par rapport à soi (« *mi pare* »), que l'on cherche à essayer (« *assagiamo* »). Il n'est même pas question du rapport au français : aucune notion d'enrichissement ou d'emprunt n'est ici convoquée. Seule apparaît l'idée d'essayer, de tenter un discours, de risquer les mots, sans considération de la compétence du récepteur (si récepteur il doit y avoir à ce journal), de la norme linguistique, de l'usage, des dangers de la mode italianisante. Son imaginaire linguistique, qui se crée dans un rapport particulier au latin perdu, au « gascon » désiré et au français « altéré », permet à Montaigne de mettre à l'essai une nouvelle langue dont il se sent proche, qu'il désire et qui peut servir, ne serait-ce que pour un temps et pour un écrit privé, à son expression personnelle.

L'imaginaire « gascon » des œuvres de Garros et Montaigne, les figures de locuteurs et le décor qu'il suppose ne sont pas utilisés comme ce que l'on appellerait aujourd'hui une touche folklorique. L'écriture de Garros n'est pas surdéterminée par la position basse, d'un point de vue sociolinguistique, de son langage. Il ne parle pas de bergers par nécessité ou par souci d'un public particulier. L'univers pastoral, à mi chemin entre l'Antiquité dont il se réclame comme sujet écrivain et l'entourage social auprès duquel il évolue en tant qu'individu, est un des ressorts poétiques, créatifs, de son œuvre. Quant au texte de Montaigne, il présente une sorte de collusion entre les Anciens et les « Gascons », que ce soit dans le recouvrement par César du discours soldatesque ou dans le montage de citations entre auteurs antiques et dicton occitan. C'est un des traits du fonctionnement de son imaginaire linguistique triangulaire, entre latin, français et occitan.

Ainsi, les deux œuvres donnent à leur imaginaire linguistique une fonction qui dépasse largement des règles qui s'instaurent, à leur époque, dans la littérature française. Que l'occitan, notamment par le biais de l'image collective du « gascon », devienne peu à peu illégitime sur la scène littéraire ne présume en rien du rôle que peut jouer un imaginaire « gascon » dans certaines œuvres. Comme le rappelle Philippe Gardy, « ces lois essentiellement hiérarchiques [...] ne suffisent pas à rendre compte convenablement du contenu des œuvres, qui n'intègrent pas nécessairement ces contraintes dans leur élaboration¹⁹⁰ ». Certes, la fin du XVI^e siècle voit se reconfigurer les rôles des différentes langues du royaume et ces nouvelles hiérarchies linguistiques sont enregistrées à la fois par les arts poétiques et par les inflexions que prennent les pièces poétiques en occitan isolées dans des œuvres francophones. Cependant, avec Garros et Montaigne, tout comme avec Du Bartas, nous avons au contraire affaire à des œuvres qui puisent dans les ressources de la langue locale pour, à des degrés divers et dans des perspectives différentes, construire un imaginaire linguistique et une poétique particuliers. La transaction, autour de la langue maternelle, dont nous avons traité dans la deuxième partie, devient, chez Garros et Montaigne, une façon de se distinguer par rapport à l'imaginaire linguistique *collectif*. Conscients des moyens linguistiques à leur disposition, ils donnent leur propre interprétation du jeu social des langues. Leur imaginaire linguistique *particulier*, non seulement ne se réduit pas à des usages conventionnels, reconduisant des idées reçues sur les langues et leurs locuteurs, mais est un élément à part entière de la poétique de leur œuvre.

190. GARDY 2000, p. 474, voir chap. 3, p. 159..

Chapitre 7

Langue, Amour et héroïsme

7.1. Distance pastorale et moyens linguistiques

UNE particularité du texte garrossien, qui en fait peut-être même l'un de ses principaux intérêts, est le rapport qu'il engage entre culture lettrée et langue perçue dans sa réalité sociale, au travers de la figure du berger. Ce geste doit être remis en contexte pour que l'on puisse en dégager toute la force et tous les effets littéraires. Au seuil d'une étude centrée sur un corpus pastoral, écrit en français et dans un milieu courtois, Laurence Giavarini définit le cadre historique de sa recherche. La littérature pastorale, par son rapport éthique profond au monde politique qui l'entoure, connaît, en France, une sorte d'âge d'or durant la période des Guerres de religion et de pacification du royaume :

Le propos se situe donc avant l'invention de la « littérature », dans un moment de véritable inflation et des lettres et des images pastorales. Ce moment, je l'envisage comme un problème historique en tant que tel, à la fois d'un point de vue littéraire – pourquoi une telle inflation du « mode » pastoral au tournant des XVI^e et XVII^e siècles ? –, et en essayant d'entendre le discours historique porté par la représentation des bergers¹.

Pour des textes comme *La Bergerie* de Belleau (1565²) ou *La Pastorale amoureuse* de Belleforest (1569), contemporains de Garros, la perspective

1. GIAVARINI 2010, p. 13-14.

2. Cf. BELLEAU éd. Demersan et Fontaine 2001.

engagée est claire : « tous les textes le disent en effet : ces bergers ne sont pas de vrais bergers³ ». La question est donc de cerner le discours éthique et politique qu'engage ce « mode pastoral de représentation⁴ » ou, pour mieux dire, cette « distance pastorale » :

Le point de vue sur le monde qu'offre la représentation des bergers procède d'un discours social et éthique. [...] [La distance pastorale est] une production d'images et de discours articulant de manière complexe *Sujets* de la représentation (les auteurs), *Objets* de la représentation (les bergers et leurs discours sur le monde), *Texte* comme représentation (produisant une image du monde, exerçant sur lui, par sa nature d'écrit et par sa publication, une action)⁵.

Garros, par sa poétique d'« empayement » de l'univers bucolique, prend une voie originale, qui le rapproche de Jacques Béreau, explicitement ancré en Poitou, et l'éloigne de Rémy Belleau ou de François de Belleforest qui, distants de leur région d'origine⁶, situent leur œuvre dans une Arcadie mythique et la produisent dans un milieu courtois. Pour autant, les poèmes de Garros ne comportent pas moins un engagement politique, qui dépasse la peinture des misères de la guerre et utilise les possibilités offertes par un « mode pastoral de représentation ».

7.1.1. Un poème engagé

Les bergers ne sont-ils que des bergers ou leur mise en scène sert-elle un propos plus général ? Jean Penent a proposé une lecture à clés des *Eglogas* de Garros, en identifiant diverses situations politiques derrière le masque des bergers. Son point de départ a été une interprétation de l'églogue 5. La voix de Clabot ouvre la pièce :

*Com auré jo tant uroza aventura,
Davant qe caje au pas de mort escura
Que d'encontrá la polida pastora*

3. GIAVARINI 2010, p. 19.

4. *Ibid.*, p. 19. Il s'agit, à l'origine, d'une formule du père Rapin, homme de lettres du XVII^e siècle.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. Sur l'origine « gasconne » de Belleforest (né à Samatan, actuel département du Gers), voir le commentaire du frère de Garros, Jean de Garros (1611, p. 36), cité dans COUROUAT 2008c, p. 116. François de Belleforest a cependant vécu à la cour et même son roman pastoral *La Pyrénée*, qui commence par une description du pays local, met en scène des bergers de convention aux noms grecs (comme Philarète, double littéraire de l'auteur). Sur cet ouvrage, GIAVARINI 2010, p. 102-106.

7.1. Distance pastorale et moyens linguistiques

*Per qi mon co sospira d' hora en hora*⁷ ?

Malheureusement, la « *polida pastora* [jolie bergère] » qui lui répond, prénommée Joana, n'est en rien disposée à lui faire quelque faveur que ce soit. Après un échange fait de références antiques (Circé, Méduse, Narcisse⁸), la jeune femme entonne le début d'une « *Canson rustica* [chanson rustique] » : « *Antoni Antoni la mia amo, la mia amo Antoni* [Antoine, Antoine mon amour, mon amour Antoine] ». La rengaine blesse définitivement le cœur de Clabot :

Antoni las : O canson penetranta :
Plan l'apheccion mustras de la qui t'canta.
Antoni donq ton miñon sera, mes
*Tant coma jo no t'amara jamés*⁹.

La situation d'amour frustré est, à la première lecture, fort banale. Mais les noms des personnages peuvent être lus, selon Jean Penent, comme autant de clés : Joana serait Jeanne d'Albret, Clabot, le duc de Clèves et Antoni, Antoine de Bourbon. Dès lors, propose Jean Penent, l'églogue peut être lue comme l'allégorie, sans doute transparente pour le lecteur contemporain, des deux mariages successifs de la reine de Navarre : Jeanne d'Albret (Joana) a d'abord été mariée à Guillaume de La Mark, duc de Clèves (Clabot), puis, après annulation, à Antoine de Bourbon (Antoni)¹⁰. Garros se ferait alors, pour reprendre l'expression de Philippe Gardy, « "historien", en poésie, de la reine de Navarre¹¹ ».

7. « Comment aurais-je si heureuse fortune, avant de tomber au seuil de l'obscur mort, que de rencontrer la jolie pastoure pour qui mon cœur soupire d'heure en heure ? » GARROS éd. Berry 1953, Eg. V, p. 52, v. 1-4.

8. Sur cet aspect de l'églogue, voir les fondements d'une « *mitologia garrossiana* [mythologie garrossienne] » décrits dans GARDY 1999a, p. 102-107.

9. « Antoine, hélas ! Ô chanson pénétrante ! Tu montres bien la passion de celle qui te chante. Antoine donc sera ton mignon, mais jamais il ne t'aimera autant que je t'aime. » GARROS éd. Berry 1953, Eg. V, p. 95, v. 153-156.

10. GARROS éd. Penent 2012, p. 97.

11. « *Sus aquò, Garròs apareisseriá quasiment coma un predecessor de Fondeville : l'un e l'autre, amb de tòcas diferentas de segur, venent leis "istorians", en poèsia, de la reina de Navarra.* [Là-dessus, Garros apparaîtrait presque comme un prédécesseur de Fondeville : l'un et l'autre, avec des buts différents, bien sûr, deviennent les "historiens", en poésie, de la reine de Navarre.] » GARDY 2011, p. 67.

Une interprétation similaire peut être donnée de l'églogue 6, assimilant le personnage de *Loreta* à *Fleurette*¹², fille naturelle du cardinal Georges d'Armagnac, lui-même représenté par *Zop*. L'étrange ermite, « *phray Zop* [frère Zop] », dont est décrite la débauche passée et présente, s'adresse en effet à celle qui semble être sa fille :

*Jo sabi plan ta vita, e condition,
Per so que son ton pay de cohessio.
E me sap mau de sabe que Loreta
Es mes subjêca au vent q'ua giroëta*¹³[...]

Le raisonnement de Jean Penent repose, cette fois, sur une audace syntaxique, traduisant la phrase « *jo son ton pay de cohessio* » aussi bien par « je suis ton confesseur » que « je confesse ton père¹⁴ ». Malgré sa hardiesse, cette lecture nous paraît plausible et, *a fortiori*, devait être possible pour un lecteur contemporain de Garros.

Toutefois, ces interprétations ne concernent que deux pièces sur l'ensemble du recueil et leurs arguments, reposant sur des ressemblances de situation et de noms, sont loin d'épuiser les sens du texte. Assurément, les *Eglogas* ne se présentent pas comme une œuvre résolument satirique, reposant sur des identifications complètes. Mais il n'en demeure pas moins qu'il est ponctuellement possible de les lire comme faisant référence à des personnages politiques. Le monde décrit dans les poèmes n'est pas déconnecté de l'actualité ; la « villanelle de Gascogne¹⁵ », comme dirait Montaigne, peut faire écho aux affaires du temps. Les bergers de Garros ne sont pas représentés pour eux-mêmes, ils peuvent être porteurs d'un discours qui les dépasse.

12. De fait, les deux noms sont transparents d'une langue à l'autre : Garros ne marquant pas d'aspiration devant liquide, <Loreta> est la graphie de *Hloreta*, diminutif de *hlor*, la fleur.

13. « Je connais bien ta vie et ta façon d'être, *étant ton père de confesseur*, et il me déplaît de savoir que Florette est plus soumise au vent qu'une girouette », GARROS éd. Berry 1953, Eg. VI, p. 69, v. 161-164 ; nous soulignons le passage dont la traduction est contestée (voir ci-dessous).

14. GARROS éd. Penent 2012, n. 88, p. 241.

15. *Essais 1595*, I, LV, p. 332.

7.1.2. Un discours « allégorisé¹⁶ »

La troisième églogue des *Poesias gasconas* est dite, dans son sous-titre, « allégorisée ». Son scénario est simple : Menga s'adresse à des hommes travaillant aux champs pour leur demander s'ils n'ont pas vu une prénommée Rankina. Le propos est rude et violent. Une fois la bergère trouvée, celle-ci prend la parole pour raconter le rêve de paix qu'elle vient de faire. La pièce est ainsi structurée, par l'opposition entre un *locus horribilis* et un *locus amœnus* qui, selon Philippe Gardy, « transforme la rencontre entre les deux personnages du poème en scène quasi épique, où la fin du monde et le spectacle infernal se mesurent à un paysage édénique¹⁷ ».

André Berry a voulu voir dans le nom de Menga l'anagramme d'*Agmen*, noms qui symboliseraient l'armée française à la recherche de Rankina, représentant la ville de Lectoure par un double jeu de mots : Rankina viendrait de **Hrankina* (<FRANCA) et désignerait la ville « franque » ou « française¹⁸ ». Le propos allégorique peut alors être révélé :

Il s'agit, sans nul doute, des événements survenus à Lectoure et aux environs dans la période qui avait vu l'éclosion des premières églises réformées en Béarn, les premiers troubles au moment de l'Édit de Pacification du 17 juin 1561, la capitulation de la ville devant Monluc, le 20 octobre 1562, avec les terribles affaires (notables exécutés, victimes entassées dans le puits de Terraube) que décrivent tout au long les mémoires du capitaine catholique, enfin ce qui devait être la Paix d'Amboise¹⁹.

La précision du contenu ainsi expliqué laisse songeur et Jean Penent n'a aucun mal à démonter une partie de l'interprétation de Berry, pour en proposer une autre, qui consiste, elle aussi, en de savants jeux de mots. Menga, diminutif de *Domenga* (<

16. GARROS éd. Berry 1953, Eg. III, p. 39.

17. GARDY 2011, p. 70.

18. « Tout s'éclaire d'un coup, si l'on consent à voir (comme nous nous sommes, après de nombreuses consultations, décidé à le faire), dans Rankina la ville française (d'où "Franquine" ou "Francine") de Lectoure, et dans le nom même de Menga l'anagramme d'*Agmen*, l'armée : entendez, l'armée royale envoyée après les troubles de 1561 », BERRY 1997, p. 161.

19. *Ibid.*

DŌMĪNAM), symboliserait le comté d'Armagnac (*la comtat*, en occitan), ou Jeanne d'Albret elle-même, à la recherche de Rankina / Lectoure, la ville qui « *arranqueja* [boite] » entre le royaume de Navarre et celui de France²⁰. Menga est effrayée par sa « marâtre » :

*Tabè Diu sap com la miâ mayrasta,
Dossa com un vielh levadè de pasta
M'arcolhirè, si tornavi soleta :
A tort o a dret era m'darrè l'estreta*²¹ [...]

Jean Penent, comme André Berry, identifie cette figure autoritaire à Catherine de Médicis, de même que Vidau représenterait Charles IX, lorsque Menga s'adresse en ces termes à Rankina :

*Levatz, que tant avetz los oeilhs gahatz,
O son, on son los vims qu'avetz gohatz ?
Com vos avé dit Vidau noste meste :
Drometz, drometz, segura podetz este,
Qu'et vous dara pantinas esburbada :
De l'aute extrem seratz eixalancada,
E sentiratz sa man pezanta, e dura,
Pux qe botatz so qu'et ditz a no-cura*²².

Le climat politique dans lequel est écrite cette églogue est effectivement très violent et, si l'on accepte la clef proposée, Charles IX a bel et bien eu une politique de menaces envers la famille d'Albret lors de son voyage en « Gascogne » en 1565. Faut-il pour autant aller jusqu'à voir, à la suite de Jean Penent, l'ordre de tremper les osiers comme une sommation du roi, à l'égard de Jeanne d'Albret, d'« assouplir sa position²³ » ? Il ne nous semble pas que le genre annoncé d'églogue « allégorisée » appelle une telle interprétation, bâtie de dérivations et de jeux de mots bilingues.

20. GARROS éd. Penent 2012, n. 1 et 2, p. 209.

21. « Dieu sait comme ma marâtre, douce comme un vieux levain de pâte, me recevrait si je retournais seulette. À tort ou à raison, elle me baillerait les étrivières. » GARROS éd. Berry 1953, Eg. III, p. 40, v. 17-20.

22. « Levez-vous, vous qui avez les yeux si collés ! Où sont donc les osiers que vous avez trempés comme vous l'avait ordonné Vital notre maître ? Dormez ! dormez ! Vous pouvez être sûre qu'il vous donnera des caresses, fille laborieuse ! Tout au contraire, il vous rompra les hanches et vous sentirez sa main pesante et dure, puisque vous ne faites aucun cas de ce qu'il dit. » *Ibid.*, p. 40, v. 33-37 ; la traduction est tirée de GARROS éd. Penent 2012, p. 75. Tremper les osiers est une opération de vannerie.

23. *Ibid.*, n. 23, p. 213.

L'allégorie consiste sans doute plus ici dans un pouvoir d'évocation plus que dans une invitation à l'identification stricte.

Les propos de Menga instaurent un climat de violence ordinaire et sexiste. C'est en tant que chargée de tâches domestiques,

*Aurètz me vist un paë d'esqilhots
Passá camin damb un barlèt de biada
Que la Rankina aus obrès a portada²⁴ ?*

mais aussi en tant que femme (« *plan ly poirè la serp au cós entrá²⁵* »), que Rankina reçoit les menaces de Menga. Un univers familial et traditionnel²⁶, celui de la domestique battue, connote un climat politique violent marqué par l'antagonisme du roi de France et de la reine de Navarre.

La réplique de Rankina fait l'opération inverse, cherchant les moyens de dire, dans la langue et la culture les plus ordinaires, l'espoir d'un monde pacifié. Tout au long du discours se trouvent des « boucles réflexives », des moments où une distance se crée entre le sujet parlant et ses mots²⁷, dans lesquels le personnage interroge la possibilité de décrire le rêve qu'il est en train de décrire :

*Prumerament jo trista lermejavi,
E de grans cridz los vezís avejavi.
Quant de la part dretea se m'aparoc,
Com s'aperava aget gran qui cajoc,
Aget demôni estraniüt deu Ceu,
Per l'angelic Capitan sanct Miqueu²⁸ ?*

24. « N'auriez-vous point vu passer sur le chemin un panier de noix, en compagnie d'un barillet de piquette que Ranquina a porté aux ouvriers ? » GARROS éd. Berry 1953, Eg. III, p. 39, v. 2-4 ; la traduction est tirée de GARROS éd. Penent 2012, p. 73, tenant compte du jeu de mots sur « *paë d'esqilhotz* » qui peut, au sens figuré, décrire Rankina (le « panier de noix » serait équivalent à l'expression « un sac d'os »).

25. « Le serpent lui pourrait bien entrer dans le corps », GARROS éd. Berry 1953, Eg. v, p. 40, v. 31.

26. Arno Krispin a présenté et traduit trois chansons occitanes de la fin du XV^e siècle qui donnent un aperçu de la culture orale dont a pu s'inspirer Garros, peu éloignée des thèmes traditionnels collectés tout au long du XIX^e siècle. On y trouve ainsi le motif de la bergère interpellée et de la « mal mariée » ; KRISPIN 1988. Sur la permanence de la tradition chantée autour de la « mal-mariée », en occitan, du Moyen Âge au XVIII^e siècle, voir GAUZIT 2014.

27. AUTHIER-REVUZ [1975] 2012.

28. « D'abord, triste, je larmoyais et de grands cris j'importunais les voisins, lorsque, du côté droit, se montra à moi... comment s'appelait-il, ce grand qui tomba, ce démon chassé du ciel par l'angélique capitaine saint Michel ? » GARROS éd. Berry 1953, p. 41, v. 55-58.

On est d'abord tenté de lire cette rupture dans le discours comme une façon de ne pas nommer le Malin. Mais on retrouve à plusieurs reprises cette interrogation sur les moyens de dire le rêve, qui est ici cauchemar : « *e jo no mot debat aqesta sega* [et moi, je restai coite, sous une haie²⁹] ». À cette mise en scène d'une perte de la parole et de l'oubli du nom du diable, correspond une accumulation de comparaisons :

*E com un can eymalit se corrossa,
Atau medix aqera bestia rossa
Hazè cric-crac dam sas dens d'arresêga [...]
Alas avé taus la Serpenta cauda,
Com un herám aperat sorugauda³⁰ [...]*

Le diable demande à être comparé à des animaux ordinaires que l'on craint, voire que l'on a parfois du mal à désigner avec certitude (« *com un heram aperat...* [comme cette bête qu'on appelle...] »).

Cette difficulté montrée, de dire celui par qui vient le malheur, précède un discours continu, décrivant directement la « *donzeleta, e bera, e gratiösa* [la damoiselle, et belle et gracieuse] », qui symbolise le retour de la paix. Cette fois, le langage et les animaux ordinaires suffisent au compte rendu du rêve : la paix retrouvée est harmonie avec la nature, que le langage de la bergère n'a aucun mal à exprimer :

*Era vengué dam sa cara arrisacada,
E de totz locz per on era passava,
Lo bas pays de rosas tapissava ,
Per totz costats, de son visatge dos
S'expandixén mila bonas audos.
Man dessus man portava en pertreytura,
L'aqla a l'oeilh gay hoc sa cabaugadura,
Qui la vengoc, volen s'arrepauzá,
Dessus un coup de montañã pauzá.
D'aquí nos dec d'algransa grans signes,
Aquí tropetz de Colomas, e Cygnes,
La saludén, Aqui de tant cantá,
Los Rossiñós cudén s'esgaüta.
En Man avé la tostem-verda oliva :
Pux d'un arriu d'ayga correnta, e viva
S'apropiéc, torneját de bosqetz :*

29. GARROS éd. Berry 1953, p. 42, v. 64.

30. « Et, comme un chien enragé entre en furie, ainsi même cette bête rousse faisait cric-crac avec ses dents de scie [...] La Serpente chaude avait des ailes, comme cette bête qu'on nomme chauve-souris », *ibid.*, p. 41-42, v. 61-63 et 67-68.

7.1. Distance pastorale et moyens linguistiques

*Aquí los Gays emparlatz, de caqetz
Recreatius, l-an un pauc retenguda,
E sur aqui deixidá m'és venguda*³¹.

Faire voir le Mal supposait l'effort de trouver les mots adéquats. « *Coâ de Drag era sa longa coâ* [queue de Dragon était sa longue queue³²] » : la naturalité de l'élément animal, la queue, est mise en question, sa description laborieuse. Lorsque le Bien entre en scène, le discours miné par les boucles auto-réflexives laisse la place à une véritable hypotypose. La description se fait de façon directe, les éléments naturels n'étant jamais remis en cause, quel que soit leur aspect fantastique (« *l'aqla a l'oeilh gay hoc sa cabaugadura* [l'aigle à l'œil vif fut sa monture³³] ».) La nature s'exprime d'elle-même dans le discours des oiseaux, qui n'a d'extraordinaire que sa puissance (« *de tant cantá/ Los Rossiñós cudén s'esgaiüta* [de tant chanter les rossignols faillirent s'égosiller³⁴] »). Au mutisme de Rankina, face au dragon, succède l'interminable parole des oiseaux (« *los Gays emparlatz* [les geais diserts³⁵] ») ; les « *signes* » sont évidents, lorsqu'ils émanent de la nature et des « *cygnes* ».

Ainsi le poème de Garros ne reçoit pas sa force d'un principe d'identification de l'allégorie. André Berry a souligné, à juste titre semble-t-il, que le poète lectourois a pu être influencé par le *Livre des visions fantastiques* d'Habert (1542), notamment pour la mise en scène d'un dragon³⁶. Mais chez Habert, l'allégorie est expliquée et commentée :

Amy Lecteur, s'il fault que je t'explicque
Ce propos mien, vision fantastique,
Le Dragon fault le diable interpreter,

31. « Elle venait, la face souriante, et dans tous les endroits où elle passait, de roses elle tapissait la plaine. De tous côtés, son doux visage répandait mille bonnes odeurs. Elle portait, par figure, les mains l'une sur l'autre. L'aigle à l'œil vif qui lui servait de monture vint, quand elle voulut prendre du repos, la poser sur la cime d'une montagne. De là elle nous donna de grands signes d'allégresse ; là des troupes de pigeons et de cygnes la saluèrent. Là, à force de chanter les rossignols cuidèrent s'égosiller. En main, elle avait l'olive toujours verte ; puis elle s'approcha d'un ruisseau d'eau courante et vive, entouré de bosquets. Là les geais diserts, par des caquets divertissants, l'ont un peu retenue ; et là dessus tu es venue me réveiller. » *Ibid.*, p. 43-44, v. 92-110.

32. *Ibid.*, p. 42, v. 65.

33. *Ibid.*, p. 43, v. 98.

34. *Ibid.*, v. 102-103.

35. *Ibid.*, p. 44, v. 108.

36. BERRY 1997, p. 179.

Qui jour en jour nous vient persecuter³⁷[...]

L'églogue 3 ne repose pas sur un tel système d'identification. Il est évident que le rêve de Rankina est une allégorie du retour de la paix après la guerre. Ce qui fait la force du poème ce n'est pas la précision des clés que l'on pourrait trouver, mais l'interrogation sur le pouvoir du langage commun qu'il dénote. Face au Mal qui met le sujet en difficulté, qui le fait douter de ses mots, chercher des comparaisons et faire des répétitions, le Bien apparaît dans un véritable apaisement linguistique, où les mots ordinaires peuvent avoir leur pleine signification. Nous rejoignons ainsi le commentaire de Philippe Gardy qui, en étudiant le jeu de reflets et d'oppositions de figures qui structurait l'églogue et le recueil poétique entier, estimait que :

Lo sòmi de l'eglòga III, ansin, pòt tanben èstre legit coma un sòmi « autentic », e pas solament coma un artifici (dins lo sens nòble dau mot) e una figura de retorica, valènt a dire coma una reflexion – materiala e intellectuala, jòc de miraus e mai pensadissa – de l'escritura sus son debanament [Le songe de l'églogue III, ainsi, peut aussi être lu comme un songe “authentique”, et non seulement comme un artifice (au sens noble du terme) et une figure e rhétorique, c'est-à-dire comme une réflexion – matérielle et intellectuelle –, jeu de miroirs et même concertation – de l'écriture sur son déroulement³⁸].

L'églogue 3, au-delà de sa forme conflictuelle qui fait alterner discours du Mal et discours du Bien, concentre les grandes problématiques des *Poesias gasconas* en ce qu'elle interroge le besoin et les moyens de l'expression poétique.

7.1.3. Distance et proximité pastorales

Les *Poesias gasconas*, en effet, donnent un traitement particulier au « thème pastoral », envisagé comme « modèle fondateur d'une technique de pouvoir³⁹ ». La figure du « bon pasteur » est présente, mais la structure particulièrement conflictuelle des *Eglogas* empêche de lui accorder tout le crédit qu'elle mérite à première vue. Dans la première églogue, qui décrit les misères du temps, le berger

37. HABERT 1542, f. B4v.

38. GARDY 1999a, p. 101.

39. Pour un résumé des notions de « thème pastoral » et de « pastorat » chez Michel Foucault, ainsi qu'une mise en perspective adaptée à la littérature de la fin du XVI^e siècle, voir GIAVARINI 2010, p. 21-27.

7.1. Distance pastorale et moyens linguistiques

Eixivet et le vieux Manauton semblent incarner une forme de sagesse salvatrice. Le premier clame « sa liberté et son bonheur dans le dénuement ⁴⁰ » tandis que le second, surgissant à la fin de la pièce, a le dernier mot :

*Diu vos ajud, e vos donga veziäs,
Autatn de ben, que jo voy per la miäs.
Jo èri mes prop d'acy que nobs pensavatz,
Quant d'aqest tems desastruc devisavatz :
E vezi plan, segon vote prepaus,
Que n'avetz pas en l'Esperit repaus.
Espiatz me plan dam l'aurelha en la mossa.
Jo sabi qu'es de goerra, e de patz dossa⁴¹.*

Mais après son discours sur le retour nécessaire de la paix, tel un nouvel âge d'or, Manauton se dirige lui-même vers la sortie en insistant sur sa faiblesse et son éloignement. L'image du « bon pasteur », qui s'occupe de son prochain avec le même soin qu'il soigne son troupeau ou ses plantations, est détournée dans un revirement ironique :

*Mes entretant jo men vau ha bori
Mos cauletos. Voleretz me myá ?
Mon co sentix l'hora d'arromiá⁴².*

Le vieux pâtre, qui s'inscrit d'abord dans une filiation mythologique de sages ⁴³, n'est pas tant le guide spirituel espéré pour affronter les malheurs du temps, qu'un vieux berger qui ne pense qu'à son estomac. Or, cette crise du pouvoir incarnée par la figure pastorale prend la forme d'un conflit permanent entre les personnages de l'églogue. Le berger philosophe, Eixivet, est poussé vers la sortie par les trois bergères ruinées ⁴⁴. Mais auparavant, sa parole elle-même est mise en doute :

40. GARDY 1999b, p. 265-266.

41. « Dieu vous aide, et vous donne, voisines, autant de bien que j'en veux pour celles de ma famille! J'étais plus près d'ici que vous ne pensez, quand vous devisiez de ce temps désastreux; et je vois bien, d'après vos dires, que vous n'avez pas l'esprit en repos. Regardez-moi bien, l'oreille dans le soupeau; je sais ce qu'il en est de la guerre et de la douce paix. » GARROS éd. Berry 1953, Eg. I, p. 29, v. 116-124.

42. « Mais, en attendant, je vais faire bouillir mes choux. Voudriez-vous me conduire? Mon ventre me dit qu'il est l'heure de ruminer. » *Ibid.*, p. 30, v. 152-155.

43. « *Horton avé de cent e vint ans l'atge/ Quant me condéc que son aujó l'antíc,/ Aqet Bonshóm, qui james no mentic,/ Aqeste tems que vezém predizé* [Forton avait l'âge de cent vingt ans, quand il me conta que son antique aïeul, ce Bonshom, qui ne mentit jamais, prédisait ce temps que nous voyons] », *ibid.*, p. 30, v. 140-143.

44. Cf. GARDY 1999b, p. 266.

EIXIVET :

*Jo no son plus ara tant apreixat
Coma davant, quant mila pensamens
Acompañatz de detz mila tormens
Mon avejât cervet cañassejavan,
Mon passatems n'era qu'a percassá,
E ben dam ben per mos hilhs amassá,
Pux qan'un pauc d'argent, ammassar êra,
Labetz en my naixé pena navêra
De neyt e journ mos dînes argoeytá.
Ara m'en vau las estelas goeytá.
No son jo pas ben-uros Condorina ?*

CONDORINA :

*Ton joc n'es pas t'a bon coma ta rima.
Tu saberuc sabes de bos motz dize,
Mes au pregond no t'entra pas l'arrize.
Jo no son pas d'aqera condition,
Que posca usá de dissimulations.
Jo be tac dic, lo co se m'torna en heu,
E la mostarda au nas puja, ta leu
Que m'pot brembá, qe m'an pas la gran'gauda⁴⁵.*

Le style de discours d'Eixivet s'approche de la prédication. La tirade est construite par périodes, avec des balancements (« *ara tant... coma davant quant...* », « *pux qan'... labetz* ») et est rigoureusement rythmée par de multiples hyperbates (« *mon avejât cervet cañassejavan, e l'Esperit tostem m'arregañavan* », « *las estelas goeytá* »). De son côté, Condorina prend la posture de la bergère illettrée, mais consciente de la rhétorique qu'elle affronte, qu'elle n'hésite pas à qualifier de « *joc [jeu]* » et à ridiculiser dans une paronomase ironique : « *tu saberuc sabes de bos mots dize* [savant que tu es, tu sais dire de bons mots] ». Mais dans le même temps, elle affirme paradoxalement son propre art de la parole. Éloignée de toute dissimulation rhétorique, elle sait jouer de la force illocutoire de son parler, comme en témoigne

45. « *Echibet* – Je ne suis plus maintenant si embesogné que devant, quand mille pensées accompagnées de dix mille tourments assaillaient comme des chiens mon cerveau tracassé, et sans cesse me rongeaient l'esprit. Mon passe-temps n'était que de pourchasser et d'amasser bien sur bien pour mes fils ; puis, quand un peu d'argent était amassé, alors en moi naissait ce nouveau souci de surveiller nuit et jour mes deniers. Maintenant, je m'en vais regarder les étoiles. Ne suis-je pas bien heureux, Condorine ? *Condorine* – Ton jeu n'est pas si bon que ta rime. Savant que tu es, tu sais dire de bons mots, mais ton rire ne va pas profond. Je ne suis pas fait de telle sorte que je puisse user de dissimulations. Je te le dis bien : le cœur me tourne en fiel, et la moutarde me monte au nez, dès que la pensée me revient qu'ils m'ont pris la grande marmite. » GARROS éd. Berry 1953, p. 25, v. 24-44.

7.1. Distance pastorale et moyens linguistiques

l'építőchasme du vers 41 : « *Jo be tac dic, lo co se m'torna en heu* [je te le dis bien : mon cœur n'est plus que fiel] ». Avec l'élision de la syllabe post-tonique du verbe *torna*, tous les mots sont monosyllabiques et ont la force de la brièveté. À la parole soignée et construite du berger sage vient s'opposer, de façon éclatante, la parole vive et brève de la bergère en colère.

Si l'on reprend le cadre d'analyse de la « distance pastorale » proposé par Laurence Giavarini, c'est-à-dire le phénomène de « distanciation des individus par rapport au processus historique qu'ils subissent ⁴⁶ » qui se lit dans la littérature pastorale, on conviendra que la dimension politique de la pastorale garrossienne ne se trouve pas dans la manipulation de personnages symboliques ou d'allégories stables ⁴⁷. Garros, comme ses compagnons de plume français, joue sur ce tout ce que peut représenter, d'un point de vue éthique, la figure, ou plutôt les figures, de bergers. Mais contrairement aux auteurs d'églogues « aristocratiques », tous catholiques voire ligueurs, son discours ne met pas en jeu la figure du roi-berger. Le thème pastoral croise celui de la bonne parole et devient un lieu d'interrogation des moyens linguistiques du parler quotidien, par le biais du dialogue conflictuel. Paradoxalement, la « distance pastorale » joue ici sur la proximité linguistique mise en scène du « gascon ». Ce n'est pas sur des bergers de convention que s'appuie le propos religieux ou politique, mais c'est le questionnement sur ce que peut dire la parole commune qui donne au poème sa dimension éthique.

46. Le concept est emprunté à ELIAS 1974. « Parler de “distance”, c'est ainsi choisir de ne pas définir la représentation, mais d'en mesurer la portée, les usages, les équivoques. [...] Telle est bien la fonction de ce que j'appellerai, de manière volontairement un peu lâche, la “distance” : une mesure différentielle des usages politiques de l'écrit. Car loin d'être un impensé des textes que l'on va lire, la distance pastorale est leur mode d'intervention dans le monde. Elle est une modalité de leur action. » GIAVARINI 2010, p. 15.

47. « Il faut y insister : non seulement la dimension éthique de la bergerie n'est pas d'emblée assimilable à une signification politique stable, mais seule l'analyse des usages politiques du texte permet de spécifier le sens de la présentation éthique de ses contenus. Avec l'avantage, on le voit, de pouvoir impliquer dans la question de la représentation des bergers les enjeux de la distance, de l'imitation, de la ressemblance. Dire que la bergerie est un texte éthique signifie certes que le propos des bergers s'inscrit dans une réflexion sur les mœurs et que la justesse de cette réflexion se réalise dans une image. Mais comprendre les usages politiques du texte implique d'analyser les formes différentes de la représentation, qui jouent à plusieurs niveaux de l'allégorisme des bergers, des modes de la référentialité ou de la transitivité. À travers les images qu'ils produisent, les auteurs travaillent la question même de la distance pastorale [...] et se découvrent dans une histoire. » *Ibid.*, p. 124.

7.2. Mises en scène du sens

7.2.1. Grandeur et vanité de la gloire

Cette dimension éthique et les problèmes d'expression qu'elle suppose nous amènent à porter un regard neuf sur la seconde moitié des *Poesias gasconas*, les *Vers heroicz*, dont on a souvent commenté, depuis Alcée Durrieux, l'aspect moralisateur. Il s'agit d'une série de poèmes « où six héros antiques, Hercule, Alexandre, Pyrrhus, Annibal, Sylla, César, comme sortis des enfers, viennent conter leur vie et tirer la morale de leur destin⁴⁸ ». Selon André Berry, « la matière des poèmes relève de l'histoire la plus apprise ; leur ton de morale est d'une banalité désastreuse⁴⁹ ». Comment ces poèmes moraux s'intègrent-ils dans le recueil poétique ?

Le titre des *Vers heroicz* est régulièrement l'objet de discussions. Alcée Durrieux rattache l'expression à l'« héroïde », tandis qu'André Berry estime que la configuration des textes s'éloigne du modèle ovidien et que l'adjectif « héroïque » dénomme le mètre employé et non le genre⁵⁰. Les commentaires plus récents sont partagés entre la lecture générique, qui a l'avantage de mettre l'accent sur le contenu héroïque et l'énonciation en première personne⁵¹, et la lecture métrique, qui permet d'analyser les *Vers heroicz* en termes de *genus grande*, un style élevé qui s'intègre dans le parcours poétique du recueil⁵². Ces questions de taxinomie ont cependant leurs limites. Garros, dans ses *Vers heroicz*, prend une voie qui n'est pas entièrement assimilable aux choix qu'ont fait les poètes français, soit d'une héroïde effaçant son aspect épistolaire pour tendre vers l'épigramme, soit d'une héroïde entièrement christianisée. En revanche, il est bien engagé dans le mouvement général qui tend, tout au long du siècle, à délaisser dans l'œuvre d'Ovide les *Héroïdes* pour mieux lire les *Métamorphoses*⁵³. De même, la dénomination de l'alexandrin comme « vers héroïque » relève d'un imaginaire « français », ne pouvant toucher qu'à la marge

48. BERRY 1997, p. 211.

49. *Ibid.*, p. 212.

50. *Ibid.*, p. 212.

51. Voir BEC 1997, p. 57.

52. Voir CALIN 2005, p. 662-663.

53. Sur le devenir de l'héroïde au XVI^e siècle, CHIRON 2013.

la poétique de Garros. Partant du principe que la poésie de Garros n'est pas ici réductible à un genre précis, héroïde ou poème épique, ou à un choix métrique inspiré de Ronsard, nous choisissons d'examiner le recours, dans les *Poesias gasconas*, à un « mode héroïque de représentation », tout comme Laurence Giavarini nous invitait à lire la poésie pastorale comme un « mode pastoral de représentation », par-delà la stricte question générique et formelle. Après une mise en scène dialoguée de bergers, le *jo* des *Poesias gasconas* prête sa voix à une série de héros, mettant en jeu la capacité de ces personnages à énoncer un discours éthique.

Les six pièces sont similaires dans leur construction. À chaque fois, un personnage antique historique – sauf Hercule, mais la distinction réel / fictif ne semble pas ici pertinente – s'adresse au lecteur à la première personne, pour lui conter ses faits héroïques et, dans un ultime retournement, célébrer son humiliation finale, sa mort précoce et violente qui démontrent la vanité de la gloire. Si l'on prend la première pièce, il s'agit bien d'une réécriture d'Ovide, mais des *Métamorphoses*. En effet, Garros s'inspire du livre IX, dans lequel sont rapportés en discours direct les derniers propos d'Hercule, alors qu'il a revêtu la chemise empoisonnée de Lychas :

Lors Hercules en ces maux inhumains
 Qu'il endureit, levant au ciel les mains
 Cria ainsi[:] ô fille de Saturne
 [...]
 Sur ces propos que douleur accompagne
 Marche Hercules par toute la montagne⁵⁴.

L'énonciation en première personne et la mise en scène sont conservées, ce qui explique, dans le poème occitan, l'emploi déictique du déterminant au vers 23 :

*Mes quant aurí jò heyt, si jo condavi totz
 Los herotges Gigans d'agestas mas arrotz*⁵⁵ ?

Il s'agit là de la reprise de l'image des mains d'Hercule levées au ciel, qui structure l'intertexte ovidien⁵⁶. Cependant, si une partie des exploits est bien résumée, il ne

54. OVIDE trad. Habert 1557, p. 543-546.

55. « Mais quand aurais-je fini, si je contais tous les féroces géants par ces mains détruits? » GARROS 1567, VH I, f. G3r, v. 22-23.

56. « O fortes mains n'avez vous eu victoire... O fortes mains... Par vous, mes mains... Par vous aussi... », OVIDE trad. Habert 1557, p. 544.

s'agit plus des dernières paroles du héros avant de se jeter dans le feu : tout est raconté au passé, y compris le suicide. Hercule s'adresse au lecteur depuis la mort, ce que l'on découvre en fin de poème :

*Més, hélas, volentés ma lenga serè presta
De perde lo parlá, per no dize la resta,
Si n'èra que per tot om sab que voluptát
Me conquistéc apróp qu'agú tot conquistat.
Helas, tot auta' leu que hu d'era envejós,
Jo caju maniác, phrenetic, arraujos.
Oh quiña decajensa, oh quiñament dolens
D'un tant estrani cas jo hy mos ben-volens :
Qui no m' poscon dam ceps, e maniötas tengue,
Ny goarí mon cervét, ny ma rauja arretengue.
Que no m' precipités deguens l'ardent leñé,
On malhurosament ma vita termine⁵⁷.*

L'énonciation même du poème est mise en jeu dans ce revirement final : le personnage est sur le point de perdre la parole, au moment de clore son récit, c'est-à-dire de montrer la vanité de son parcours, héroïque certes, mais entaché par le vice de « volupté ». Toute la pièce, avec sa célébration puissante de la geste herculine⁵⁸, concourt à mettre en valeur ce retournement final, qui illustre le thème de la « *decajensa* [décadence] ».

Chaque pièce des *Vers heroicz* procède ainsi à la mise en scène d'un héros, qui, par-delà la mort, vient, dans un ultime retour sur soi, dire la vanité de sa gloire. Les procédés de construction sont, dans le détail, variés, comme le note William Calin. Pour Hercule, la progression suit la chronologie de sa biographie, jusqu'à surprendre le lecteur dans l'envoi final ; pour Alexandre, le poème suit l'évolution

57. « Mais, hélas !, ma langue serait volontiers prête à perdre le parler, pour ne pas dire le reste, si ce n'était que partout on sait que volupté me conquiert après que j'eus tout conquis. Hélas ! aussitôt que j'en fus avide, je devins maniaque, frénétique, furieux. Oh quelle chute ! oh quelle tristesse je donnai à mes amis d'un si étrange cas, eux qui ne me purent tenir avec ceps ni menottes, ni guérir mon cerveau, ni retenir ma rage de peur que je ne me précipitasse dans l'ardent bûcher, où lamentablement je terminai ma vie. » GARROS 1567, f. G3v, v. 55-66.

58. « *Qui n'a pas entenu mas actas heroínas ? / N'auzit parlá de las colonas Herculinas ? / Anga, si mescretiu no vo los hômes creze, / Dam las bestias parlá, las bestias monstruôsas, / Qui m'an heyt tant de cops de sang las mas rajosas...* [Qui n'a pas entendu mes actes héroïques ni ouï parler des colonnes herculéennes ? Qu'il aille voir les historiens et les poètes ! Qu'il aille, si, incrédule, il ne veut pas croire les hommes, parler avec les bêtes, les bêtes monstrueuses qui m'ont rendu tant de fois les mains rouges de sang ! » *Ibid.*, f. G3r-v, v. 37-41.

de son propre regard sur lui : ce n'est qu'après la mort qu'il comprend le sens de son parcours⁵⁹. Dans tous les cas, la force héroïque se trouve finalement humiliée. Le propos ne cache pas sa dimension didactique et morale :

*Més si per tot aqó jo no cambié mon sens,
Aumens tu legidò d'ageste breu discors
Apren de reglá de ta vita lo cos*⁶⁰.

Mais la véritable leçon d'éthique vient peut-être du retour incessant de la thématique de la parole et du silence. Les *Vers heroicz* se présentent comme des pièces paradoxales. Les personnages sont des héros qui bravent le silence de la mort pour conter, avec vivacité, leurs aventures, mais, dans le même temps, leur parole s'éteint dans la nécessité de dire la vanité de leur vie et de leur gloire :

*Arrè plus no t'dirà ma lenga desastruga,
Perqe plus vologá no s'pót tan ès eixúga*⁶¹.

Une tension traverse l'ensemble du recueil, qui oppose le désir de peindre l'héroïsme et sa grandeur à l'effroi face aux excès du héros, qui va jusqu'au désir de silence. C'est ce que résume la pièce consacrée à Sylla :

*Per veze cruzautát de sang human tropada,
Dam son cap herissau, e dam sa man herrada,
damb aqètz œilhs arrois, los qaus tostem buëjan,
E tostem lam de hoec devordò dardejan :
De my Sylla Román qalerè recitá,
La descriudad vita, e no pas imitá :
Més lo ben dam lo mau compará propiament,
Per veze prop de l'un l'aute plus clarament,
Pux seguí lo camin de pauc de gens batut,
Per on van los amiczs de l'antiqa vertut.
Que diré jò de my ? [...]*

Jo medix en parlán de mos heytz, transirí,

59. CALIN 2005, p. 662.

60. « Mais si tout cela ne me fit pas changer d'avis, au moins, toi, lecteur de ce bref discours, apprends à régler le cours de ta vie. » GARROS 1567, VH III, f. H2r-v, v. 54-56.

61. « Ma langue malheureuse ne te dira plus rien, car elle ne peut plus bouger, tant elle est desséchée. » *Ibid.*, f. H2v, v. 63-64.

Chapitre 7. Langue, Amour et héroïsme

Si Déu m'avé permès un aute cop mourí⁶²[...]

La narration imagée de l'héroïsme et le discours moral sont à la fois nécessaires et contradictoires. Ce qui aboutit à une sorte de négation rétrospective de la parole en guise de conclusion :

*Amic, au mau d'autru pren lo bon exemple, e pensa
A mos enseñmens, e per ma recompensa
Hé m'ageste plazè, comben que meritát
Jo n'è pas, que de my prengas nada pietát :
Ma vita legissèn, destinta de l'història
Mon nóm, perqè de my jamés no sia memorià⁶³*

L'ascension héroïque doit être dite, pour pouvoir servir de leçon, mais une fois prononcée, le souvenir même du nom du héros doit être effacé. On a souvent commenté le « baroquisme » des *Vers heroicz*, allié à une morale protestante. Robert Lafont parle d'un « éclat verbal » emprunté à « l'humanisme de la Renaissance ⁶⁴ ». Il estime, en commentant la pièce consacrée à Alexandre, que « Garros reconnaît sa grandeur, mais l'humilie devant la révélation chrétienne ⁶⁵ ». Il nous semble que la tension est beaucoup plus profonde et qu'elle interroge directement le mode héroïque de représentation. C'est la parole même du héros qui est en jeu, dans ce qu'elle est capable de dire d'elle-même. Il n'y a pas, malgré l'apparente construction du discours, d'abord un verbe héroïque éclatant puis une leçon de morale plus ou moins finement amenée. Tout au long de chacune des pièces, la parole du héros est traversée par le même paradoxe : elle se déploie pour mieux se taire.

62. « Pour voir une cruauté trempée de sang humain à la tête hérissée et à la main ferrée, les yeux rouges qui toujours étincellent et toujours rayonnent des flammes d'un feu vorace, il faudrait réciter ma vie malfamée, à moi Sylla le Romain. Non pas l'imiter, mais le bien avec le mal comparer consciencieusement, pour voir l'un plus clairement, à côté de l'autre, puis suivre le chemin battu par si peu de gens, par où vont les amis de l'antique vertu. Que dirai-je de moi ? [...] Moi-même en parlant de mes actes, j'en mourrais, si Dieu m'avait permis de mourir une seconde fois. [...] » GARROS 1567, VH v, f. H4r, v. 1-11 et 27-28.

63. « Ami, prends bon exemple au mal d'autrui et pense à mes enseignements, et pour ma récompense fais-moi ce plaisir, quoique je n'ai pas mérité que tu prennes de moi quelque pitié : après avoir lu ma vie, efface de l'histoire mon nom, pour qu'il n'y ait de moi jamais souvenir. » *Ibid.*, f. I1v, v. 73-78.

64. LAFONT 2004, p. 135.

65. *Ibid.*, p. 135.

7.2.2. Le rôle de la fiction et de la parole

Tout comme les *Eglogas* représentaient un rapport complexe à la culture écrite et une mise en cause de la parole pastorale, les *Vers heroicz* sont à la fois une réflexion sur la parole du héros et sur la littérature dont elle est issue. André Berry remarquait déjà qu'au-delà de la simple réécriture abrégée de Plutarque, Garros s'attache à mettre en scène de façon originale la mort d'Alexandre, notamment au travers de l'apparition de Clitus⁶⁶. Or le remords du général pour le meurtre de son capitaine est implicitement présent dans l'hypotexte :

L'on dit bien que certainement il se repentit par plusieurs fois depuis, d'avoir ainsi misérablement exterminé les Thebains, et fut le regret qu'il en eut cause, que depuis il se montra plus humain envers beaucoup d'autres : et sans point de doute il eut opinion que le meurtre de Clytus qu'il occit à la table, et le refus que luy feirent les Macedoniens de passer outre à la conquête du demourant des Indes, qui fut comme une imperfection de son entreprise et diminution de sa gloire, luy advinrent par le courroux et la rancune de Bacchus qui s'en voulut venger de luy.⁶⁷

Cette mention d'un remords, dans la *Vie d'Alexandre*, devient dans les *Vers heroicz* une prosopopée, le fantôme de Clitus apparaissant au héros, juste après les menaces de la Mort :

*Atau me brugissé la mort escaixalada,
Quant Clytus m'apparòc dam sa barba tressada,
E calhòca de sang : qui crida, e m'impropèra :
Ara leixa Tacañ ta humoza cholèra
Qui hec mourí dam my tant d'hòmes señalatz,
Qui leixén aprop etz tant d'outes desolatz⁶⁸ :*

Est-ce à dire que le poème se conçoit comme une amplification de l'hypotexte ? Garros semble plutôt s'intéresser à tout ce qui peut mettre la parole héroïque en question. Le procédé est ici proche de la mise en abyme : Alexandre, d'outre-tombe,

66. « Garros ne prend guère de liberté avec Plutarque-Amyot que dans l'ordre où il présente les événements. Bref, la seule chose qui paraisse originale, c'est la mise en scène dont il entoure le trépas d'Alexandre, l'apparition du spectre de Clitus, les hallucinations, les remords, et surtout, comme dans l'*Héroïde* d'Hercule, les réflexions chrétiennes. » BERRY 1997, p. 215.

67. PLUTARQUE trad. Amyot 1565, p. 468 v., H. Sur le meurtre lui-même : *ibid.*, p. 483-484.

68. « Ainsi grondait pour moi la mort édentée, quand Clitus m'apparut avec sa barbe tressée et pleine de sang caillé, qui crie et me hâte : "Laisse maintenant, méchant, ta colère fumante, qui fit mourir avec moi tant d'hommes de renom, qui en laissèrent après eux tant d'autres désolés." » GARROS 1567, VH II, f. H1r, v. 85-90

rapporte, en discours direct, ses propos glorieux, sa fierté passée devant ses actes héroïques et sa façon de braver la mort, avant que n'apparaisse la voix, elle aussi *post-mortem*, de Clitus. C'est là l'élément déclencheur qui permet le revirement final :

*Et volé mes parlá : Més sur aqetz momens,
Virabs de mon cervet los virolejamens,
Dam phantasmes espes e hurrias qui m'tormentan :
E de mon temps passat los heytz m'arrepresentan :
Las aurelhas deu cap me cornan, e trompêtan,
Los clarís traucan l'aire, e las armas cliquêtan :
Sus bardátz Bucephal, portatz la morriassa,
Lo coterás pezant, e lo cós de coygrassa :
Piqués Macedonicz, en reng gendarmaria.
Dam taus cridz eixantát jo hy ma darrerria⁶⁹[.]*

Les propos du fantôme, interrompus (« *et volé mes parlá* [il voulait parler plus longuement] »), provoquent une distanciation chez Alexandre, qui, d'un seul coup, voit sa propre parole héroïque se transformer en un boucan infernal qui l'effraye, avant de trépasser. Dans le discours rétrospectif d'Alexandre, la prosopopée inachevée de Clitus est au cœur du dispositif qui permet le revirement de la gloire héroïque.

Un second passage confirme cette lecture, qui voit dans les *Vers heroicz* non le développement poétique de biographies antiques servant à amener un propos moral, mais un travail plus complexe sur le poids et le sens de la parole héroïque. Il s'agit de la fin de la pièce consacrée à César :

*Per há bréu, jo vensú tots los qí m'mustrén testa.
Legissétz en Plutarch, qui bs condará la resta.
Més pauzèm nos acy, per sabè que m'bastéc
Mon goerrejá, qui grans territòris goastéc :
Qe m'vau d'avè croixít tant d'armas Barbarescas ?
D'avè portát ta'loñ las aqlas Romanescas,
Ny d'avè goazañát tant e tant de batalhas,
Este passát per tot com lo hoec per las palhas,
Ny d'avè tryümphát en Roma cinq vegüdas,*

69. « Il voulait poursuivre son discours mais, à ce moment, tournoient de mon cerveau tous les vertiges, avec des fantômes pressés et des furies, qui me tourmentent et me représentent les faits de mon passé. Mes oreilles me cornent et trompettent, les clairons déchirent l'air et les armes cliquettent. "Allons, sellez Bucéphale, portez mon morion, ma lourde épée et mon armure cuirassée. Lanciers macédoniens, à vos rangs, phalange !" Effrayé de tels cris, je passai mon dernier moment. » GARROS 1567, f. H1v, v. 91-100.

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

*E pux mourí traucát de vint e tres dagadas,
Sò què per demustrá, que la gloria mondana,
N'ès arrè so que hum, que mina, e pompa vana*⁷⁰ [?]

Comment expliquer cette irruption soudaine de Plutarque dans le discours de Jules César ? La voix du héros semble se confondre avec celle du poète. Il y a tout d'abord une distinction opérée, entre le régime anecdotique de la prose historique et la réflexion propre au poème. C'est bien le rôle d'amplification qui est refusé par le poème, qui doit « *há bréu* [faire bref] » et non réécrire longuement la geste héroïque du général romain. Les *Vers heroicz* sont ici présentés comme complémentaires des *Vies parallèles* de Plutarque. Ils y empruntent la matière de la description des faits héroïques, mais ne se bornent pas à les réécrire. Le but est de méditer sur la gloire, de prendre du recul en ménageant une « pause » (« *més pauzèm nos acy* »). Par rapport aux biographies antiques dont ils s'inspirent, les *Vers heroicz* sont une réflexion sur l'héroïsme émergeant de la mise en scène de la voix des héros. C'est parce qu'ils parlent en première personne, depuis la mort, que peut s'opérer efficacement le revirement moral de la gloire. C'est ce qui explique la prise de distance avec le modèle plutarquien : le *jo* n'entend pas conter les aventures des héros à la troisième personne, pour ensuite les commenter ; c'est en prêtant sa voix à chacun des héros que la gloire se révèle dans sa vérité : « *arrè so que hum, que mina, e pompa vana* [rien que fumée, apparence et pompe vaine] ».

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

Le primat de la parole, qui semble constant des *Eglogas* aux *Vers heroicz*, nous invite à prendre en considération la place particulière que semblent jouer les *Epistolas*. Comme tout au long des *Poesias gasconas*, il s'agit de poèmes

70. « Pour faire bref, j'ai vaincu tous ceux qui me firent tête. Voyez Plutarque, qui vous contera le reste. Mais ici faisons halte, pour savoir ce que m'ont donné mes guerres qui ravagèrent de vastes territoires : que me vaut d'avoir détruit tant d'armées de Barbares ? d'avoir porté si loin les enseignes romaines ? d'avoir gagné tant et tant de batailles, d'être passé partout comme le feu sur la paille, ou d'avoir triomphé dans Rome cinq fois, et puis de mourir frappé de vingt-trois coups de poignard ? Quelle utilité sinon que de démontrer que la gloire de ce monde n'est rien que fumée, apparence et pompe vaine ? » *Ibid.*, VH VI, f. I2v, v. 51-62.

énoncés en première personne. Mais le genre de l'épître, loin de nous renvoyer à la représentation de mode pastoral ou à la *personna* de personnages antiques, suppose une identification du *jo* à *Pey de Garros laytorés*, nom d'auteur affiché en première page de l'ouvrage. De fait, l'échange épistolaire que représentent ces quatre poèmes expose certains principes de la poétique de la langue de Garros. Nous suivons là la piste de lecture que Philippe Gardy, en s'inspirant lui-même d'André Berry⁷¹, a ainsi résumée :

[...] les *Epistolas*, loin d'être quelque chose comme la queue de la comète poétique de Garros, doivent plutôt être regardées comme le reflet biographique (la première épître l'indique fort clairement) des deux grands ensembles qui les précèdent : les *Eglogas* et les *Vers heroicz* ne s'écrivent-ils pas et ne doivent-ils pas être lus sous le contrôle et miroir de ces quatre épîtres qui en disent, comme une ultime récapitulation, les conditions d'élaboration⁷² ?

Le biographique, et plus encore l'autobiographique, sont des catégories littéraires dont l'application au XVI^e siècle est hautement problématique. Notre propos n'est pas de déterminer le degré et les formes d'identification du *jo* des *Epistolas* à l'individu Garros. Tout comme la notion de « réalisme » lorsqu'on l'applique aux *Eglogas*⁷³, nous entendons ce « reflet biographique » comme une étiquette pour désigner la fonction particulière qu'ont les épîtres dans les *Poesias gasconas*. Le sujet écrivant, si on veut bien l'appeler ainsi, y prend une certaine distance par rapport aux autres parties du recueil. L'imaginaire linguistique propre à l'œuvre de Garros s'y découvre dans ses intentions poétiques et éthiques.

7.3.1. Un échange épistolaire fictif

Contrairement aux *Eglogas*, qui étaient numérotées – quoique fautivement à partir de la cinquième –, ou aux *Vers heroicz*, qui ont un titre de section, rien ne délimite la partie du recueil dédiée au genre de l'épître. Les pièces y sont intitulées comme suit :

71. « André Berry a bien montré tout le parti que l'on pouvait tirer de ce texte [Ep. I] qui revêt à certains moments le ton de la confidence intime », GARDY 1998, p. 98.

72. *Ibid.*

73. Cf. GARDY 1999a, p. 97.

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

1. *Epistola. A.H.B.*, 110 décasyllabes ;
2. *Au Medix.* [au même], 98 décasyllabes ;
3. *Epis. au medix.*, 100 octosyllabes ;
4. *Epis. de A.B.a.M.*, 262 tétrasyllabes.

Les deux premiers éditeurs de Garros, ainsi que Léonce Couture, ont voulu y voir la publication de lettres authentiques⁷⁴. Ils se sont ainsi efforcés de déterminer qui était le correspondant de Garros et ont lu la quatrième pièce comme un poème allographe, du mystérieux *A.B.* ou *H.B.* (??? selon Durrieux, Eustorg de Beaulieu selon Couture, un inconnu selon Berry), adressé « *a.m[y]* [à moi⁷⁵] ». Philippe Gardy ne semble pas tenir compte d'un autre auteur dans sa description du contenu des *Poesias gasconas*⁷⁶, tandis que William Calin expose ses doutes sur le raisonnement de Berry : le changement de style et le titre de la quatrième pièce ne sont pas des arguments suffisants pour en refuser la paternité à Garros. Effectivement, André Berry, soucieux de porter un jugement esthétique sur son objet d'étude, parlait de « vers misérables » et « la nullité du poème » expliquait, selon lui, le fait qu'il n'y ait aucune trace de son auteur⁷⁷. L'innovation métrique (usage du tétrasyllabe) et stylistique de cette épître, plus familière, reste dans l'esprit des *Poesias gasconas*, où sont essayés différents registres poétiques et formes poétiques⁷⁸.

Nous postulons, pour notre part, que le curieux jeu d'initiales dans les *Epistolae* a pu, dans une certaine mesure, faire office de clin d'œil à des amis réels de Garros, mais que l'échange épistolaire reste en lui-même fictif. De Sébillet à Peletier, l'épître est décrite en même temps que l'élégie ; elle « n'est autre chose que missive

74. GARROS éd. A. Durrieux 1895, p. 332 ; COUTURE 1878 ; BERRY 1997, p. 227-227.

75. *Ibid.*, p. 227.

76. GARDY 1998, p. 94.

77. « Toutes les recherches à Lectoure, à Toulouse ou aux environs, ne nous ont mené à trouver parmi les personnages répondant à des noms commençant par B. et à des prénoms commençant par A. ou H. que de parfaits inconnus ; rien d'étonnant, si l'on considère la nullité du poème de A. ou de H.B., que l'auteur en soit demeuré dans une obscurité totale : Garros aura été le seul à parler de sa mauvaise langue et de ses vers gascons. » BERRY 1997, p. 228.

78. « *However, these differences do not necessarily dictate that another writer was at work. [...] Here, quite probably, Pey de Garros was adopting the Marotic stance in place of the Horatian stance. And, with the sheperddess diminutives and sheperd play-acting, he was adopting the Ronsardian stance, the voice to be heard in Ronsard's eglogues.* » CALIN 2005, p. 664.

mise en vers⁷⁹ ». Son aspect authentique ou, pour le dire ainsi, biographique, est contrebalancé par le choix de sa forme :

On peut bien donner lieu à l'Épître entre les Écrits poétiques. Car ils viennent souvent des narrations, qui ne se peuvent bonnement discourir en autre genre : quelles sont les familières : qui pour la longueur ne se mettront pas en Épigramme : pour la familiarité et pour la continuation de propos, ne se mettront pas en vers lyriques. Si d'aventure on ne me disait que tels argumens se doivent employer en la prose. Mais il y a tels discours que la prose ne recevrait pas de si bonne grâce, comme fera le vers : Comme quand on a envie de parler allégoriquement et sous fiction : et qu'on a fantaisie de s'ébattre par comparaisons, raconter songes et autres gaietés : l'Épître se fait en Rime continue de vers à autre : et presque en toutes mesures de vers⁸⁰.

Les *Epistolae* font partie d'un recueil intitulé *Poesias gasconas*, qui fait un véritable parcours des genres poétiques du temps, de l'églogue jusqu'à l'élégie, en passant par la poésie épique, les épîtres et la chanson. L'ensemble du recueil reste placé sous le sceau du « parler allégoriquement et sous fiction » et n'est peut-être pas étranger à la « fantaisie », comme nous le verrons plus bas. Il n'y a pas de raison apparente de faire une exception pour la quatrième épître, qui n'est pas distinguée formellement et qui, de ce fait même, ne peut pas être assimilée aux pratiques d'écritures collectives et de poèmes offerts de l'époque. C'est donc en tant qu'échange épistolaire fictif, mais parlant du rapport du sujet Garros à sa propre poétique, que nous souhaitons lire ce corpus.

7.3.2. Un « *De vasconiæ garrulitate* » : la figure du

« bavardage »

Dans les deux premières épîtres, le discours repose sur un fort antagonisme. Le *jo* ne prend la parole que pour dénoncer le mauvais usage de son interlocuteur :

*Amic qui as ta lenga autant diserta,
Qu'auta persona a parlá plan experta :
Om ditz per tot, don lo có m'en hé mau,
Que d'aqèt don tu n'uzas pas com gau :
Om ditz, q'au mus d'un pòrc ez nozerát*

79. Sébillet, *Art poétique français* dans GOYET 1990, p. 124.

80. Peletier du Mans, *Art poétique*, dans *ibid.*, p. 275.

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

*Aqèt anèt pretiòs, e daurat,
E q'en tot bard, tota läca, e tot hems
Grahussejån, ta lenga passa tems*⁸¹.

Le problème tourne autour de la langue, considérée comme un don divin. Le destinataire fait partie de ceux qui savent manier cet « anneau précieux », mais il est réputé ne pas en faire un bon usage. Pour William Calin, Garros construirait ici un personnage relevant de la figure médiévale du « Malebouche ⁸² », intégré dans un discours sur les « *mala* » et « *bona carmina* [mauvais et bons vers] », inspiré d'Horace, voire de Pétrarque ⁸³. Cependant, ce n'est pas l'aspect métalittéraire qui émerge en premier lieu. Les *Epistolae* ne se présentent pas comme un art poétique sur le modèle de la *Lettre aux Pisons* d'Horace : la dénonciation de la mauvaise langue y est directement liée à un propos d'éthique religieuse :

*Sapias que Diu, d'un thezau excellent,
Per abuzá, no t'a pas heyt present.
Et valerè mes este ses harenga
Lenga-plegát, que mau myä la lenga.
E pertant Diu, si no vas autament,
Caje hara sur tu son jutjament.
Só qu'et t'a dat, et te destremará,
Perque tu l'ás, per tant que ly plaira.
Més si tu vós ha só que jo t'diré,
De ton gran ben jo t'asseguraré*⁸⁴.

81. « Ami, qui as ta langue aussi diserte, que toute personne experte en parole, on dit partout, et ça me blesse le cœur, que de ce don tu n'uses pas comme il faut ; on dit qu'au museau d'un porc est noué cet anneau précieux et doré, et qu'en toute boue, mare et fumier ta langue passe le temps à se galvauder. » GARROS 1567, f. I2v.

82. « *The first two epistle are directed agains what the medievals called Malebouch : the Speaker advises a Friend not to swear, lie, complain, calumny and mock.* » CALIN 2005, p. 664.

83. « *The topic (Anti-Malbouche) was relatively original though it had classical precedent. In Satire I, 3, the Horatian locutor addresses one who habitually blames his friends but always forgives himself. [...] And in a number of texts Horace upholds his own stance as a satirist, insisting that he treats general topics in bona carmina, as opposed to the mala carmina by others directed at individuals in malice and as a personal attack. Petrarch also, in the Epistolæ familiare, denounces backbiting and evil tongues ; these, however, prove to be ones who have attacked Petrarch the author personally.* » *Ibid.*

84. « Sache que Dieu, d'un trésor excellent, pour abuser autrui, ne t'a pas fait présent. Il vaudrait mieux être sans harangue, langue-plié, que malmener la langue. Et pourtant Dieu, si tu ne te comportes pas autrement, fera tomber sur toi son jugement. Ce qu'il t'a donné, il te reprendra, car tu ne la possèdes qu'à sa bonne volonté. Mais si tu veux faire ce que je te dirai, je t'assurerai de ton grand bien. » GARROS 1567, f. I2v.

La langue est un trésor divin que l'homme peut malmener. Le *jo* se pose comme intercesseur, connaissant et faisant savoir (« sache que... ») les moyens d'avoir une bonne pratique linguistique, en accord avec le « jugement » de Dieu. Cette recherche du bon langage, qui se construit dans un refus du mauvais usage et une hantise de la privation du don de parole, s'inscrit dans une éthique protestante influencée par l'œuvre d'Érasme.

Différents textes de l'humaniste de Rotterdam ont, en effet, jeté les bases d'une pensée de la langue comme un don divin à manipuler avec précaution⁸⁵. Le *De Lingua*, particulièrement, expose que le don de la parole est diversement mis en pratique, entre les bons locuteurs, qui adaptent leur propos au sujet et aux circonstances, atteignant ainsi la plénitude du sens, et les « bavards⁸⁶ ». Le principal objet de l'ouvrage est de décrire et de modérer cette tendance des hommes à la *garrulitas* [bavardage], cet « indice extrême de la crise qui touche la langue », selon la formule de Jean-Paul Gillet⁸⁷. Il s'agit en effet du signe de la séparation de la parole humaine d'avec la parole divine, puisque la langue des hommes, mal maniée, rend possibles tous les péchés :

Mais alors, par quel remède pourrait-on secourir celui qui nomme prévoyance une inextinguible soif de posséder, qui appelle zèle pour le bien l'envie, qui appelle prudence l'amour aveugle de soi, qui farde du nom de liberté la maladie de la médisance⁸⁸ ?

Cependant, le *De lingua* se présente comme un moyen de lutter contre le bavardage, notamment en célébrant la langue du Christ :

C'est [la langue du Christ] une langue modeste, guérisseuse, indulgente, conciliant tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre. Mais nul ne peut imiter la langue du Christ s'il n'a puisé l'esprit du Christ⁸⁹.

La réflexion sur le pouvoir, néfaste comme heureux, de la langue humaine se conclut par un appel évangélique au bon comportement. Comme le résume Blandine Perona,

85. Il s'agit notamment des préfaces au *Novum testamentum*, du *De lingua* et du *De duplici copia*. L'unité thématique de ces ouvrages est commentée dans PERONA 2013, p. 41-97.

86. ÉRASME éd. Gillet 2002, p. 35-36.

87. *Ibid.*, p. 39.

88. *Ibid.*, p. 69.

89. *Ibid.*, p. 296.

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

« la pensée de la langue chez Érasme est donc indissociable d'une perspective morale : seule la charité peut nous rapprocher d'une transparence perdue de la langue. L'imitation du Christ est le meilleur moyen de retrouver l'aptitude à entendre et à se faire entendre⁹⁰. »

C'est le même cheminement que l'on trouve dans les *Epistolae* de Garros. Le poète nous entretient bien de la *garrulitas* – au travers de de la langue mal utilisée par son correspondant –, que ce soit sous l'influence d'Érasme⁹¹, du *De Garrulitate* de Plutarque ou par simple culture protestante. Le propos n'est, dans les deux premières épîtres, jamais rhétorique ou poétique, mais implique toujours une façon de se comporter :

*Au demorant, per l'amò que jo t'porti,
De n'este plus truphandé, jo t'exhorti :
E si tu as ou de béc, ou de pluma
Picât autru, léixa aqera costuma⁹².*

C'est le fait d'être moqueur, autant que la moquerie elle-même, qui est condamné.

Par ailleurs, à la louange du silence, véritable moment de communion pour Érasme, correspond chez Garros une forme de pis-aller. Plutôt que de continuer à mal user de la langue, si on ne parvient pas à reprendre le droit chemin, il vaut mieux ne plus parler. Plus encore, le silence est une étape d'apprentissage, avant l'heureux moment où enfin on parlera pour louer le Seigneur. Il faut en effet commencer par séparer l'emploi profane de la langue du blasphème, pour se diriger, ensuite, vers un usage profondément religieux de la parole :

*Decyndauant, ses causa donq no jures,
Lo nom de Diu jurán, no t'esperjures
No parles d'èt coma comunament
D'aute prepaus parlas leugerament,*

90. PERONA 2013, p. 48-49.

91. Le *Traicté de la bonne et mauvaise langue* de Marconville (1573) témoigne de la prégnance du discours érasmien dans le dernier tiers du XVI^e siècle, dans des termes proches de ceux de Garros : « l'une des principales parties qui fait cognoistre l'homme sage, c'est qu'il sache bien gouverner et conduire son langage, car on dict communement que le coup de langue est pire que le coup de lance », (cité dans PERONA 2013, p. 54).

92. « Au deumerant, pour l'amour que je te porte, je t'exhorte à ne plus être moqueur et si tu as de bec ou de plume piqué autrui, abandonne cette coutume. » GARROS 1567, Ep. I, f. I3v, v.69-72.

Chapitre 7. Langue, Amour et héroïsme

*Més dam creñensa, e reverentia grana,
Son testament, e sa ley sobirana,
Los motz sagratz de sa sancta escriutura
Tu passarás per boca casta, e pura*⁹³.

En attendant d'atteindre ce but, il faut veiller à éradiquer les mauvaises paroles, qui induisent toujours un mauvais comportement :

*N'accuses pas, ny condamnes jamés
L'höme innocent, e lo qui no n pót més,
Es malazít ? passa, cara t<, >'endurá.
Es t'escajut qauqe mau ? no murmura.
Lo bon renóm d'autru no destruziscas,
No digas maus, no phlätes, no traziscas.
Ta lenga plus, dam son hissoejá,
N'anga ara l'un, ara l'aute avejá :
No diga plus paraulas deshonestas,
Huja de loñ messonjas, coma pestas :
Motz otiös, e condes saunejatz
No sian jamés per era tornejatz :
Plus leu sias mut, com'un peix, q'en usatge
De taus prepaus, empleghes ton lengatge*⁹⁴.

C'est là une leçon apprise dans la traduction des psaumes, où le silence était fondateur. Dans un premier temps, le psalmiste se tient coi, privé de parole, avant de pouvoir se laver de ses péchés et enfin déclarer son amour en Dieu ⁹⁵.

Enfin, l'intertexte érasmien donne un nouveau sens au « ton de la confiance intime ⁹⁶ » qui habite la première épître. Comme le remarque Blandine Perona, « la *Lingua* d'Érasme ne se présente pas comme un simple enseignement ; elle est un

93. « Désormais, cesse de jurer sans raison, en jurant du nom de Dieu ne fais plus de parjure, ne parle pas de lui comme tu parles ordinairement d'autre chose, de façon légère, mais avec crainte et grande révérence, son testament et sa loi souveraine, les mots sacrés de sa sainte écriture du profèreras dans ta bouche chaste et pure. » GARROS 1567, f. I3r, v. 19-26.

94. « N'accuse pas, ni ne condamne jamais l'homme innocent, et celui n'en peut plus. C'est difficile ? Passe ton chemin, il te faudra endurer. Il t'est arrivé un malheur ? Ne murmure pas. La renommée d'autrui ne détruis pas, ne dis pas de mal, ne flatte pas, ne trahis pas. Que ta langue, avec son bourdonnement, cesse d'ennuyer les uns et les autres. Ne dis plus de paroles malhonnêtes, fuis au loin les mensonges, comme des pestes. Que les mots oisifs et les contes rêvés ne soient jamais tournés par ta langue. Sois plutôt muet comme un poisson, avant que de tels propos ton langage mette en usage. » *Ibid.*, v. 27-40

95. Voir par exemple le cheminement décrit dans le psaume 32 (« *Jo m'son tengut un temps boca-barrát* [je me suis tenu, un temps, la bouche fermée] », GARROS 1565, Ps. XXXII, f. F3r, v. 7) ou encore le psaume 137 (« *E ses art nosta lenga muda/ Au C'eu de la boca es gahada* [et sans art notre langue muette, au Ciel de la bouche, est collée] », *ibid.*, Ps. CXXXVII, f. I4v).

96. GARDY 1998, p. 100.

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

conseil qu'un homme se doit de donner à son frère dans le Christ⁹⁷ ». De même, le *jo* des *Epistolas* s'adresse à son « *amic* » et l'admoneste au nom de son amour⁹⁸, jusqu'à le menacer de rompre tout commerce avec lui :

*Si no, jo son ton amïc, e seré,
Més plus dam tu jo no conversaré :
Quant jo t'veyré d'aqet estrem passa,
E jo labetz passaré per deça :
Perqe dam my quant tu caminarès,
Beleu lo mau tu m'acominarès*⁹⁹.

C'est là, cependant, où la voie empruntée par Garros se sépare de la pensée érasmiennne. Le correspondant n'est pas que l'ami et un frère en Christ, c'est un compagnon avec qui l'on souhaite cheminer, car il parle la même langue, le « gascon ». Le propos des *Epistolas* dépasse la relation interpersonnelle, pour, dans la troisième épître, devenir un discours sur la renaissance des « *bos esprits* ».

7.3.3. Des *Psaumes viratz* aux *Poesias gasconas*

Dans la troisième épître, en effet, le *jo* se félicite de voir que son correspondant s'est mis à écrire en « gascon » :

*Pux doncas qe plazut vos a
Rhthyhmes en gascon compauzá,
De my vos n'eratz pas estat
En vaganau sollicitat,
A prene la causa damnada
De nosta lenga mesprezada*¹⁰⁰[...]

Une nouvelle formulation apparaît ainsi, qui résume deux façons d'appréhender le thème de la mauvaise langue, déjà présentes dans la dédicace des *Psaumes viratz*. Les deux premières épîtres sont résolument éthiques et religieuses, développant ainsi l'image de la « *lenga a detracta de nostas gens auzarda* ». On est là dans une

97. PERONA 2013, p. 54.

98. « [...] *per l'amo que jo t'porti, [...] jo t'exhorti* [pour l'amour que je te porte, je t'exhorte] », GARROS 1567, Ep. I, f. I3v, v. 69-70.

99. « Sinon, je suis ton ami et le resterai, mais je ne converserai plus avec toi. Quand je te verrai franchir la limite, je passerai en-deçà. Car quand tu marcherai à mes côtés, peut-être m'amènerais-tu le mal. » *Ibid.*, f. I4v, v. 105-110.

100. « Puisqu'il vous a plu d'écrire des vers en gascon, ce n'est pas en vain que je vous ai sollicité à embrasser la cause damnée de notre langue méprisée. » *Ibid.*, f. K2r, v. 1-4.

vision érasmiennne de la langue, attentive à son emploi humain, à sa tendance à la *garrulitas*. Dans la troisième épître, l'effort éthique a pour résultat de travailler à l'illustration littéraire de la langue. On rejoint ici le thème de la « *lenga Laytoresa, [...] grosserament en l'atge bas apreza* » des *Psaumes viratz* qui, dans l'avis « au lecteur » des *Poesias gasconas*, était devenu un projet de rénovation littéraire au travers de l'image du champ à cultiver.

Les deux thématiques sont désormais entremêlées : la pratique littéraire qui consiste dans une écriture vernaculaire est conçue comme un travail sur soi, un parti pris éthique :

*Damnada la podétz entene,
Si degun no la vo dehene :
Cadun la leixa e desempara,
Tot lo mond' l'apera barabara,
E, q'es causa mes plañadera
Nosautz medix nos trupham d'era
O praube liatge abuzat,
Digne d'este despaizat,
Qui leixas per ingratitud,
La lenga de ta noyritud,
Per, qant tot serè plan condat,
Aprene un lengatge hardat,
E no hes conde de l'ajuda
Au pays naturau deguda.
Aqo b'es, a plan tot pensá,
Son pays mau recompensa.*

Le « gascon » n'est pas une langue méprisante en soi ; cet état de fait n'est dû qu'au mépris des hommes. Garros affirme ici, avec les moyens poétiques de son temps, que la langue est un fait social. L'image que l'on se fait d'une langue n'est que le produit d'une activité humaine. Embrasser la « *causa damnada* [cause damnée] » d'une littérature en occitan, c'est prendre une posture éthique en refusant d'être méprisante. Le manifeste linguistique ne repose pas ici sur la défense d'une bonne langue, dominée par les autres : « nous-mêmes nous nous moquons d'elle ». L'invitation à cultiver les lettres « gasconnes » n'est que le prolongement du précepte général « *de n'este plus truphandé* [de n'être plus moqueur] ». Cela prend la forme d'un devoir que le locuteur devrait à la langue du « pays » : il faut fuir le

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

« *lengatge hardat* ». C'est là l'originalité de Garros. Sous l'influence d'Érasme, qui incite à cesser le bavardage dans la langue, le *jo* des *Poesias gasconas* exhorte ici son correspondant à cesser le bavardage d'une langue en particulier, qui a mauvaise réputation. En même temps, les échos entre les différents manifestes du recueil construisent une autre injonction, celle de cesser le bavardage de l'autre langue, en opposant la « *lenga de ta noyritud* » à un « *lengatge hardat* » qui renvoie aux productions francophones¹⁰¹. Les *Poesias gasconas* ajoutent une réflexion sur le conflit linguistique au cadre de pensée du *De Lingua* d'Érasme, composé en latin et n'abordant pas la question de la diversité linguistique.

Cette troisième épître, en fin de compte, énonce un retournement paradoxal qui sous-tend l'ensemble de l'œuvre de Garros¹⁰². Le « gascon » se présente comme la langue mal employée, médisante. C'est pourtant le langage choisi pour avoir une conduite chrétienne authentique. La langue n'est pas élue pour son essence naturellement bonne, mais pour le travail éthique que suppose son emploi. La littérature « gasconne » imaginée par Garros se construit à la fois contre le mauvais usage oral attribué au « gascon » et contre le recours à un français littéraire jugé artificiel. Chercher les moyens d'avoir un bon emploi du « gascon », c'est se rapprocher de la nature, au sens qu'Érasme donnait à ce processus : retrouver une certaine transparence dans le langage. Cette idée transparait peut-être dans l'ambiguïté graphique des expressions « *praube liatge abuzat, digne d'este despaïzat* » et « *aqo b'es, a plan tot pensá, son pays mau recompensá* ». Seule la prononciation et le -s final permettent de distinguer le « *pays* » – [pa'i], « *pays* » –, du « *pay* » – [pa:j], le « père ». Le « dépaysement » est, peut-être, une autre forme de l'éloignement

101. Voir la fin de la dédicace des *Poesias gasconas*, qui dénonce le goût pour les « *motz qui sonn longs, e d'un miey pe d'espès* [mots qui sont longs et épais d'un demi pied] » et pour la littérature d'influence païenne, GARROS 1565, Av., f. A2v.

102. « Les divers thèmes déjà abordés dans la dédicace des *Psaumes*, puis dans les textes liminaires des *Poesias*, sont ainsi réaffirmés, consolidés et, plus encore, regroupés et cimentés autour d'un sujet qui embrasse la totalité d'une histoire, entre passé et futur. » GARDY 1998, p. 98.

d'avec le Père, « *despayrat*¹⁰³ ». Inversement, travailler la langue du pays permet de s'en rapprocher.

Parti, dans la première épître, du thème de la langue bavarde, Garros parvient, en fin de parcours, à concevoir son projet de rénovation littéraire « gasconne » comme un véritable exercice spirituel. En ce sens, les *Epistolas* sont le lieu où le sujet écrivain relie les différentes orientations que prend son écriture. Cette conception éthique de l'illustration littéraire d'une langue rend notamment compte de l'articulation entre les parties religieuse et profane de l'œuvre. Le travail sur la langue « *naturau* » qui naît avec les *Psaumes viratz* est structuré par un retour de formes et de motifs qui assurent la cohésion de l'ensemble¹⁰⁴.

Dans la première églogue, le berger philosophe, tirant un profit moral de l'attaque des « *lairos* [brigands] » (il n'est plus attaché aux biens matériels), interroge ainsi son interlocutrice : « *No son jo pas ben-uros Condorina*¹⁰⁵ ? » Il pose ainsi la question de la mise en pratique du modèle éthique chanté dans les Psaumes. Comment devenir un *beatus vir* ? L'églogue 1 présente une adaptation au temps présent des injonctions à fuir les iniquités du monde, telles que Garros les avait traduites dans le psaume 1,

*L'Home qui dam gens sçeleratz
No s'acossella, ny camina,
E dam Tacañs asseguratz,
Gaynardz, mauparlés, no gorrina
Qi no pren plassa en la setina
Deus mesprezius de disciplina :
Més de tota sa volentát
Amoros de la ley diuina,
Tostem la contempla e rumina :
Qi sequix aquesta doctrina,*

103. On remarquera que le terme est employé à propos des faibles protégés par Hercule, dont font partie les « *enhans despayrats* [enfants privés de père] », GARROS 1567, VH I, f. G2v, v. 5.

104. Cette cohérence n'a pas toujours été bien perçue. André Berry s'appuyait sur ce qu'il jugeait être une « facture scolaire » de certaines pièces pour proposer diverses datations, notamment pour la seconde moitié des *Poesias gasconas* (BERRY 1997, p.213, 240). Cela donnait l'impression qu'à la traduction en cours et jamais terminée des *Psaumes viratz* succédait un recueil composite, dans lequel seules les *Eglogas* pouvaient être considérées comme une œuvre complète et mature.

105. « Ne suis-je pas bienheureux, Condorine ? » GARROS éd. Berry 1953, Eg. I, p ; 25, v. 35.

7.3. Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel

*Huros pot este nomentát*¹⁰⁶.

Ou encore l'incipit des psaumes 32 et 128 :

*Uros aget, de qui l'iniquitat
Es caperada, e qui se sent quitat
De sos peccatz, Uros aget au monde
De qui los maus Diu no ten plus en conde :
Uros, de qui l'Esperit n'ès goastat
D'argoeyt, d'engán, ny de malignitat*¹⁰⁷.
*Qui creñes Diu, e de sas vias,
Ent'aus extremes no horavias,
Mes tirá dret vós a jamés,
Urós home és*¹⁰⁸.

Mais l'églogue ne se réduit pas à une paraphrase des commandements lus dans les Psaumes. C'est au contraire un lieu où le dialogue met à l'épreuve les thèmes religieux. Eixivet ne représente pas un modèle absolu de sagesse et certaines images bibliques sont évoquées avec ironie, comme celle du lavement. Face au « bienheureux » Eixivet, Guirauda, Catoy et Condorina, elles aussi victimes des brigands, imaginent la forme de leur vengeance :

CONDORINA :

*Oh si jamés degun d'etz acaumit,
Cajé debat mos nogués adromit
Oh qu'et poirè, si tau cas avengué,
Plan malazí l'ombrèra deu nogué.*

CAToy :

Jo ly harí perde aumes l'arroncá.

GUIRAUDA :

Jo pensarí com un porc l'atucá

CONDORINA :

*Jo volerí ses ly noze autament,
Lo ha dromí per un mes solament*

CAToy :

Etz m'an leixat, si pastebs hé mestié,

106. « L'homme qui ne prend pas conseil auprès des scélérats, ni ne fait route avec eux, et qui ne s'acoquine pas avec les Méchants notoires, trompeurs, malparleurs, qui ne prend pas place au siège des rebelles, mais qui aime la loi divine de toute sa volonté, la contemple tout le temps et la rumine, celui qui suit cette doctrine, il peut être dit heureux. » GARROS 1565, Ps. I, f. A4v, v. 1-11.

107. « Heureux celui dont l'iniquité est contrôlée et qui se sent débarrassé de ses péchés. Heureux par tout le monde celui dont les maux ne sont plus tenus en compte par Dieu. Heureux celui dont l'esprit n'est pas gâté par l'orgueil, l'envie ou la malice. » *Ibid.*, Ps. XXXII, f. 4r, v.1-6.

108. « Toi qui crains Dieu et ne dévies jamais de ses voies vers les extrêmes, mais qui veux toujours filer droit, tu es un homme heureux. » *Ibid.*, Ps. CXXVIII, f. 11r, v. 1-4.

Chapitre 7. Langue, Amour et héroïsme

*Un pigasson, per plan há lo mestié*¹⁰⁹.

Mais face à ce désir de vengeance, Eixivet propose de voir l'action des voleurs comme un lavement au sens religieux. Les trois bergères ne comprennent pas l'allusion et donnent un sens très matériel à ce « nettoyage » des brigands :

EIXIVET :
*Beleu qu'etz an lempiat la Guirauda*¹¹⁰
GUIRAUDA :
*Que bac digatz : Etz m'an botada au polh,
Etz no m'an pas leixat un esquidrolh,
Per caperá deus enhans las vergoñas.
Mes de pietat aurè de las carroñas
Un gros mostin, ou corbás ahamat,
Qu'etz n'an de mon mainatge eixarramat*¹¹¹.

Ainsi, les thèmes religieux abordés dans les *Psaumes viratz*, au travers de la voix « gasconne » du psalmiste, se retrouvent au cœur des conflits dialogiques propres aux *Eglogas*, où ils rencontrent les enjeux de l'oralité locale¹¹², les problèmes de compréhension et de postures. D'une manière générale, on peut parler de circulation de thèmes et de mots issus des *Psaumes viratz* dans les poèmes profanes des *Poesias gasconas*. Alexandre le Grand, dans la pièce des *Vers heroicz* qui lui est consacrée, est accusé d'être un « *Tacañ* [Méchant¹¹³] ». L'image du chemin, elle aussi issue des *Psaumes*, se retrouve dans « *lo camin de pauc de gens batut* [le chemin battu par

109. « *Condorine* – Oh : si jamais aucun d'eux, accablé de chaleur, tombait endormi sous mes noyers, oh ! qu'il pourrait, si un tel cas se présentait, maudire avec raison l'ombre des noyers ! *Cathon* – Je lui ferais perdre au moins le ronfler. *Guirauda* – Mon idée serait de l'assommer comme un porc. *Condorine* – Je voudrais, sans lui nuire autrement, le faire dormir seulement un mois. *Cathon* – Ils m'ont laissé (si par hasard vous en avez besoin) une hache pour bien faire la besogne. » GARROS éd. Berry 1953, Eg. I, p. 24, v. 13-22.

110. C'est une réponse à la lamentation de l'intéressée, quelques vers plus haut : « *Corre Catoy, ans au be demorát/ Au noste hostau, déqia qu'an tot curat.* [Courir, Cathon ! Dis plutôt qu'ils ont fait leur demeure chez nous, au point qu'ils ont tout nettoyé !] » *Ibid.*, p. 24, v. 9-10.

111. « *Eichibet* – Peut-être ont-ils nettoyé la Guirauda ? *Guirauda* – Vous pouvez le dire : ils m'ont réduite à la pouillerie. Ils ne m'ont pas laissé un chiffon pour couvrir la pueur des enfants. Plus de pitié aurait des charognes un gros mâtin ou un corbeau affamé qu'eux de ma famille dispersée. » *Ibid.*, v. 44-50.

112. Voir les nombreux dictons cités dans les notes de GARROS éd. Penent 2012.

113. GARROS 1567, VH II, f. H1, v. 88.

peu de gens] », évoqué dans la pièce consacrée à Sylla¹¹⁴, ou dans la répugnance du *jo* à cheminer aux côtés de son ami médisant, dans la première épître¹¹⁵.

7.4. L'amour de la langue

7.4.1. Amour et langue

Cette unité qui fait des deux ouvrages de Garros un diptyque, peut encore se lire dans les développements donnés au thème de l'amour. L'amour de Dieu, propre aux *Psaumes viratz* et que l'on retrouve dans les *Vers heroicz* et dans les *Epistola*, est continué par les amours profanes des *Eglogas*, du *Cant nobiau*, de la *Canso* et de l'*Elegia*. Mais comment peuvent s'articuler les deux thèmes ? Une forme de réponse se trouve peut-être dans les paratextes, qui font état d'un autre mode d'apparition, discret mais récurrent, de la thématique amoureuse. La dédicace au jeune Henri de Navarre, en 1567, se construit autour du don du livre achevé et insiste sur le travail du poète. Cet aspect « limé » de l'ouvrage – qui porte en lui les traces de l'aspect « limé » de la langue, depuis la dédicace des *Poesias gasconas* et son intertexte marotique¹¹⁶ – est développé, après la mention de métiers artisanaux, par une métaphore maternelle puis amoureuse :

[...] *la May curosa*
De sa hilha los peus embollatz escamoä,
E passa lo matin mentre que l'atezoä,
La torneja de l'un e de l'aute costat
Si praste y a qaucom mau en son loc botat,
La côha d'un hilát, on s'entortulharan
Los Gentiús amoròs qui d'era apropiará,
*Entretant quage cop la corrossa e gauteja*¹¹⁷ ?

114. *Ibid.*, VH v, f. H4v, v. 9.

115. « *Perqe dam my quant tu caminarès,/ Beleu lo mau tu m'acominarès* », voir la citation complète p. 373.

116. Voir chap. 4, p. 186 et suiv.

117. « la Mère attentive, démêle les cheveux embrouillés de sa fille, et la peigne, le matin, tout en la rabrouant ; elle la tourne d'un côté, de l'autre, si jamais il y a quelque chose de mal placé, elle la coiffe d'un filet où se prendront les Gentils amoureux qui l'approcheront ; d'ici là, parfois elle la gronde et la gifle. » GARROS 1565, f. A2r.

Le travail du poète est comparé à une série d'actions d'embellissement. Mais le dernier exemple donné, la mère peignant les cheveux emmêlés de sa fille, constitue une transition vers une autre image, révélant le produit fini. L'ouvrage poétique offert est tel une jeune fille apprêtée qui sera courtisée par les « Gentils amoureux ». Cette évocation d'un futur proche, fait d'amour, reste, cependant, ancré dans un contexte de travail et d'efforts, voire de violence domestique : « *entretant gauque cop la corrossa e gauteja* ». Les plaisirs de l'amour ne sont pas donnés comme tels, ils se méritent et viennent couronner une bonne conduite. Plus encore, la mise en valeur, la dimension esthétique d'une œuvre, comporte une part d'ombre et naît d'une forme de conflit.

Ce seuil d'ouverture des *Poesias gasconas* nous semble être dans une parfaite continuité avec le seuil de fermeture des *Psaumes viratz*. En effet, l'avis au lecteur présentait lui aussi un glissement particulier du thème de la maternité vers celui de l'amour, avec le même rapport complexe entre plaisir et douleur. Au moment de parler de son effort de poète, l'auteur explique son geste :

La suite vaudra mieux que le commencement. Cependent, tu jouiras de ce peu de bien, que je t'ay acquis avecq une peine si angoisseuse, que si tu le sçavois, Tu aurois certes pitié de moy. Je ne t'en fairay point le discours : Ains fairay comme la Femme qui ne se souvient poinct du mal quelle a souffert en l'enfantement, mais seulement de la joye qu'elle a receue, d'avoir produit en ce monde la maistresse creature des autres. Bien te diray, que si messieurs les amoureux, qui se dient mourir le jour mile fois, on jamés enduré apres leurs phantasies, plus que moy apres ceste mienne entreprise, je leur quite, et consens d'ores et desja qu'on leur delivre les gages. Aussi a la verité, ceste fille du Roy David[,] ceste escripture est tant approbative de nostre foy chrestienne, tant admirable mesme aux enemis de Dieu, tant chaste, tant noble, tant bele, tant ornée de bone graces, qu'il fault que je confesse, que j'en suis extremement amoureux. Il est vray que du commencement elle m'a esté dure et facheuse : Mais j'ay avec humilité invoqué le nom de Dieu, qui me l'a rendue a present plus familiere : et si est ce pourtant que jamais je ne l'aimay mieux. Je languy, je brule de son amour, qui m'occupe le cœur, les veines, et les moueles : C'est fait : Je mourray a la poursuite, ou j'en auray le bout, et en chanteray louange et graces a Dieu, Auquel seul soit honneur et gloire a toujours mais. Amen ¹¹⁸.

118. GARROS 1565, Av., f. K2r.

Le refus de dévoiler la naissance de l'œuvre (« je ne t'en fairay point le discours ») n'est qu'une prétérition ; l'avis « au lecteur » devient le lieu d'énonciation d'une poétique.

C'est un véritable mouvement dialectique que propose ici Garros. L'univers amoureux est d'abord discrédité, au regard de la poésie religieuse, du travail de traduction de la Parole qui a tant coûté à l'auteur. Les « phantasies » propres à la poésie lyrique ne sauraient en rien rivaliser avec les « desseins¹¹⁹ » des *Psaumes viratz*. Pourtant, ce travail chaste et religieux est aussi un moment d'éprouver une forme d'amour. Une fois encore, le passage par une étape de travail, difficile et douloureuse (« elle m'a été dure et fâcheuse »), se transforme en un amour énoncé dans les mêmes termes que la poésie amoureuse, précédemment discréditée, et s'achevant dans la destruction du sujet : « je languis, je brûle de son amour qui m'occupe le cœur, les veines et les moëllles ». L'entreprise de traduction des Psaumes, faite d'un dur et douloureux labeur, ne prend pas fin avec un rendu final, satisfaisant. Elle implique une transformation du *jò*, qui délaisse les questions techniques (quelle orthographe, quelle musique, quel « gascon » ?) pour se confronter à la puissance poétique de son propre verbe. On remarquera, une fois de plus, combien les déclarations du poète sur ses difficultés matérielles à composer en vernaculaire ne se limitent pas à une histoire externe de la langue. L'inachèvement de la traduction des Psaumes et l'insistance sur les obstacles à sa réalisation complète, en particulier ceux liés à la « *lenga laytoreza* », sont le support d'un discours sur la création poétique. Le « gascon » n'est pas mis au service de la compréhension de l'Écriture, pas plus que l'Écriture n'est utilisée comme moyen d'illustrer le « gascon » ; il n'y a plus désormais qu'un sujet pris dans sa propre dynamique de création. Traduire les Psaumes est éprouver une nouvelle forme d'amour de Dieu et, par là, moment fondateur d'une écriture en vernaculaire qui découvre son pouvoir poétique. « C'est fait : Je mourray a la poursuite, ou j'en auray le bout ». L'acte d'écrire est devenu lui-même un acte d'amour, condamné à la poursuite de

119. « Or as tu (mon bon Amy) Cinquante huict Psalms gascons [...] Mais j'ay esté constraint de changer partie de mes desseings, et proceder au moins mal qu'il m'a esté possible », *ibid.*

soi-même. La possession de ses propres moyens n'est plus envisageable. L'écriture « gasconne » telle que l'envisage ici Garros est soit sans fin (« je mourray à la poursuite »), soit dépassement (« j'en auray le bout »). Dans les deux cas, le dire poétique ne s'envisage plus que dans le miroir de son silence.

S'agit-il seulement, dans ces paratextes, de légitimer le passage d'un ouvrage religieux à un ouvrage profane ? On pourrait estimer que Garros, dans son projet d'illustration du « gascon », a choisi successivement de s'investir dans une « entreprise » de traduction biblique, avant de se tourner vers la poésie lyrique ; une poésie lyrique sérieuse, toutefois, éloignée des « phantasies ». Inversement, il est possible de se demander quelle est l'unité du thème du travail sur la langue lorsqu'il est mêlé au thème de l'amour, d'abord religieux puis profane. Cette question a trouvé sa première formulation dans un article de Jean Penent, proposant une interprétation épilinguistique de l'*Elegia* finale et, par là, de l'ensemble des *Poesias gasconas*. Il s'agit, à première vue, d'une pièce fort banale, dans laquelle le *jo* clame son amour contrarié :

*Si dam ta so t'jardinejas,
Si tu t'eixauras ou passejas,
Ou contempla ta beutat rara.
Prop de la hont luzenta, e clara,
Si tu holejas dam tas beras
Esporrucadas compañeras,
Per la prada, peu camp, ou prop
Deu Castét, jot'son a l'aprop,
Si tu cantas, ou t'en arrizes
Si condes, ou sornetas dizes
A l'hora de la maytiada,
Deu miey jorn, ou de la vrespada.
En tot loc, e tems, com qe sia,
Jo son dam tu per phantazia :
Ma chara amo, volhas m'en creze[.]*

Cependant, dès le premier vers, on peut s'interroger sur l'interprétation de la proposition « *tu t'jardinejas* ». La forme verbale est un inchoatif du verbe occitan *jardinejar*. André Berry comprend l'expression comme « cueill[ir] des fleurs¹²⁰ » et

120. BERRY 1997, p. 241.

Jean Penent la traduit par « tu flânes dans un jardin ¹²¹ ». Mot à mot, on pourrait dire « si tu commences à te jardiner ». Or cette image horticole, en fin d'ouvrage, nous renvoie implicitement à l'avis « au lecteur » qui ouvre les *Poesias gasconas*, dans lequel Garros reprenait, à sa façon, la topique de la langue considérée comme un champ à cultiver :

Il est vray que nous l'avons [notre langage] destitué, Comme si un mauvais menagier laissoit en son champ plantureux croitre beaucoup de ronces, espines, et chardons : de sorte qu'il y aura peine de le remettre en son premier estat ¹²².

Ce lien thématique est conforté par un autre élément : l'identification de la « sœur » de l'être aimé. L'avis « au lecteur » fait aussi état d'un tel compagnonnage, qui s'ouvre sur la relation complexe entre « français celtique » et « gascon », pour ensuite faire état de leurs différents de culture :

Amy Lecteur, Noz deux langages principaus, sont le François celtique, et le Gascon : Je parleray du nostre ¹²³.

[...] si nous eussions cultivé nostre langue de mesme diligene que le Celtique a la siene, Ne luy en deplaise, nous ne luy cederions poinct en facunde ¹²⁴[.]

Ce sont de tels rapprochements qui ont permis à Jean Penent d'interpréter ainsi ce premier vers : « si tu te cultives à l'égal de la langue française ». La lecture n'est pas toujours probante dans le détail. Gloser la proposition « *si tu holejas dam tas beras/ Esporrucadas compañeras* » par « si tu participes au concert des langues littéraires, harmonieuses et épurées ¹²⁵ » nous semble exagéré et procède d'une vision contemporaine de la place du XVI^e siècle dans l'histoire linguistique occidentale, où certaines « grandes langues » auraient émergé. Cependant, la lecture considérant que le *jo* s'adresse à la langue « gasconne » dans son nouveau développement littéraire nous semble tout à fait pertinente. La transaction de la langue maternelle, le rapport complexe aux cultures orales et lettrée, à l'héroïsme ou à l'ambivalence du langage s'y trouvent résumés par les multiples balancements entre « *prada*

121. PENENT 1988a, p. 171. Cette traduction est d'autant plus surprenante qu'elle ne rend pas compte de sa propre lecture du passage.

122. GARROS 1567, Av., f. A3v.

123. *Ibid.*, f. A3r.

124. *Ibid.*, f. A3v.

125. PENENT 1988a, p. 172.

Chapitre 7. Langue, Amour et héroïsme

[pré] », « *camp* [champ/camp] » et « *Castét* », ou encore entre « *condes* [contes] » et « *sornetas* [sornettes] » qui se trouvaient déjà dans la cinquième églogue :

*Per vos en dise, et ès letra-herit,
E de tot tems a gentiu esperit :
Aixi qu'et ditz, joen gars e tenguè tòla
Aus plus sabens e rusatz de la schola
Tabencas et nos conda d'amoretas
Mantun prepaus, e mantuas sornetas,
Majorament de l'amo phantastic,
Qui phtesicos t'a heyt, e phrenetic,
E morirè plus leu, que de rason
Se hè compan en deguä sazon*¹²⁶.

On retrouve encore les images de la perte langue, du mal parler et du travail de la langue, qui apparaissaient dans les *Epistolas* :

*Perdoäm'si ma lenga peca,
Jo no t'aperi mauhazeca,
Perqe si tu m'sabes heri,
Tabe tu m'saberas goari,
E plaga goarida, passada
N'es plus mau, ny plaga aperada.*

La langue apparaît à nouveau comme un objet double, rappelant le *De lingua* ou le *De duplici copia* d'Érasme. Elle est à la fois l'instrument indigne, qui empêche la pleine expression de l'amour, et l'instrument salvateur, seul capable d'atteindre cet amour.

Pour Jean Penent, le mot « *amo* » est un des « clés » du poème, peut-être même du recueil, et doit être relié à son sens médiéval, désignant l'activité littéraire ou la langue elle-même¹²⁷. Garros aurait-il réfléchi sur le sens des *Leys d'amor* ? La

126. « S'il faut vous le dire, c'est un homme féru de lettres, et il fait preuve toujours d'un bel esprit. Comme il le dit, jeune homme il donnait la réplique aux plus savants, aux plus subtils de l'école. Aussi bien, il nous tient sur les amourettes maint propos, et nous conte mille sornettes, principalement sur cet amour fantasque qui t'a rendu phtisique et frénétique et mourrait plutôt que de jamais se faire un compagnon selon la sagesse. » GARROS éd. Berry 1953, Eg. V, p. 54, v. 45-54.

127. « Il semble que l'une des "clés" de ce poème soit dans le mot "amour" que l'on retrouvera six fois sous des formes diverses ("amor", vers 15 ; "amors", vers 53 ; "amorós", vers 72) et qui désignait au Moyen Âge, la poésie, l'art de rimer et la langue elle-même ("*Leys d'amor*" ; "*Breviair d'amor*"...) Dans la troisième "*Epistòla*", Garros regrette que les Gascons n'aient pas assez cultivé "*las letras amorosas*". » PENENT 1988a, p. 175.

seule mention de l'ouvrage, au XVI^e siècle¹²⁸, ne cite pas le syntagme en question, mais parle des « Loix et Rhetoricque de la Gaye science¹²⁹ ». D'autre part, cette hypothèse, d'une reprise positive d'un emblème de la littérature occitane dans la célébration d'un amour de la langue retrouvé, ne donne pas toute sa place à la dimension négative de la pièce. Si l'amour énoncé par le *jo* est bien la forme, en fin de recueil, que prend l'« honeste contention¹³⁰ » décidée dans l'avis « au lecteur », cette entreprise littéraire est placée sous le sceau de la « *phantazia* » : « *si dam ta so tu t'jardinejas [...] Jo son dam tu per phantazia* ». L'entreprise sérieuse et précise de restauration des lettres, d'illustration du vernaculaire, se reflète dans une passion amoureuse consciente de sa précarité, voire de sa vanité :

*Quant mos œilhs medix tè veyren
Neyt e jorn, de qe m'serviren ?
No ditz la Poesia vana
Qu'Acteon vic nuza a Diana ?
Mes q'en avengoc ? q'a grands mos
Sos cas mingen son praube cos :
Lo torment de mon esperit,
Es lo can qe jo m'è noyrit [...]*

Tel Actéon dévoré par les chiens après avoir contemplé Diane, le *jo* est conscient que son amour de la langue signe sa propre perte¹³¹. Il est né dans un sentiment d'insuffisance et ne saurait trouver de satisfaction. Le sujet énonce le paradoxe qui fonde toute son activité poétique : dire la beauté de la langue et la vanité de cette entreprise. La « *Poesia vana* » ne désigne pas que la littérature païenne, c'est le reflet de toute la vanité d'une œuvre fondée sur un amour de la langue impossible.

128. « [...] il cite – et c'est à ma connaissance le seul auteur de tout le XVI^e siècle français à le faire – le manuscrit médiéval des *leys d'amors* (XIV^e s.) dont il vante les mérites », COUROUAT 2012, p. 79.

129. DU PONT 1539, f. LIVv.

130. « Mais loué soit Dieu qui nous a enseigné les moyens pour pouvoir avecq le temps vallamment soustenir ceste honneste contention Car si nous faisons conference de noz dialectes, si nous enquerons diligemment les origines et ethymologies de noz motz, si nous recerchons les livres et documens anciens escriptz de main en nostre langue, si nous retenons ce qu'Horace nous monstre en son art Poetique, Et sur tout, si nous avons des Mecenas, nous aurons entre nous asses de Vergiles : comme je pense en avoir faict quelque petite preuve en cet opuscul. » GARROS 1567, Av., f. A3v-A4r.

131. « La connaissance qu'a le poète de la beauté et de la noblesse de sa langue est la cause première de son tourment. Il a lui-même nourri le mal qui aura raison de son tourment. » PENENT 1988a, p. 176.

Dès lors, l'*Elegia* apparaît comme le point terminal d'une œuvre entièrement tournée autour de la question de la langue. Le lecteur est mené du constat de l'état grossier de la langue au seuil des *Psaumes viratz*, jusqu'à la profération symbolique, au moment de refermer les *Poesias gasconas*, du seul mot « O [oui] », aboutissement ultime d'une création littéraire qui se suffit désormais à elle-même :

*Jo't demandí tant solament.
Un mot dit amorozament :
No pas un mot, mes ua letreta :
Digas un O. Crey m'amoreta
Qe damb aqo ses plus parlá
Tu m'haras arreviscola.*

Quelles que soient les prétentions de l'individu Garros dans la « Gascogne » de son temps, ses tentatives de faire école, de créer une « *banda* » littéraire, son dire poétique se referme sur lui-même. Quels que soient la force et le volontarisme de son projet d'illustration d'un vernaculaire, le ressort poétique de son œuvre, telle qu'elle se donne à lire, est fait d'affirmations éclatantes et de vanité implicite.

7.4.2. La « mélancolie linguistique¹³² » de Garros

Cette profonde unité, qui relie le début des *Psaumes viratz* à la fin des *Poesias gasconas*, invite à une relecture globale de l'œuvre, perçue désormais comme un authentique recueil poétique et non plus comme le collage plus ou moins artificiel de pièces diverses. Les deux dernières pièces publiées en 1567, la *Canso* et l'*Elegia*, ont longtemps souffert du discrédit jeté sur elles par André Berry, tandis que le *Cant nobiau* n'était lu qu'à l'ombre de l'aspect ethnographique des *Eglògas*. À l'inverse, Philippe Gardy, en reprenant les premières hypothèses de Jean Penent, a montré la cohérence du recueil et notamment les liens unissant les trois derniers poèmes¹³³. Le *Cant nobiau* se lit désormais comme l'union rêvée du *jo*, qui prend

132. GARDY 1999a.

133. « Quant aux trois pièces qui terminent le recueil, on peut également proposer de les lire non pas comme des ajouts ou des maillons faibles raccrochés presque fortuitement à la fin de l'ouvrage, mais à l'inverse comme les derniers moments de ce refermement spéculaire, de cette mise en scène à travers laquelle le livre trouve ses fins et ses commencements. » GARDY 1998, p. 98.

ici le masque de l'« *espos* [époux] », à une jeune femme qui « illustre en chair et en symbole la langue rachetée¹³⁴ ». On y retrouve, en effet, des thèmes abordés dans la troisième épître, comme celui du « *liatge* [la descendance] », que l'on espère prospère dans la crainte et l'amour de Dieu :

*Mentre que dure aget long atge,
Vejatz en gran' prosperitat
Multiplicá voste liatge,
E sia vosta posteritat
Ua gent qui reclame,
Qui crenga qui ame
Lo Diu supernau,
Cante, e gloriphique
Lauze, e magniphique
Son nom eternau.*

Cependant, le chant nuptial est aussi l'occasion de faire un pacte, qui unit l'existence de l'époux à celle de l'épouse, c'est-à-dire du *jo* à sa langue retrouvée :

*Espos vosta mieja partida
Que dam vos volets ajustá
S'es deu loc on era partida
Perqe ses vos no pot está.
O copla amoroza,
Siatz autant uroza
Q'om ne vïc james,
Tant d'amo vos ligue,
Que no se desligue
De Cent ans ou mes.*

Les liens de l'amour sont énoncés dans le refus d'un amour « délié ». Le sort des deux parties est scellé. « Et cet amour, conclut Philippe Gardy, est à la fois si fort et si exclusif que l'épousée ne saurait exister en dehors de lui, c'est-à-dire, en dernier recours, sans l'amoureux qui se trouve à son origine : pas d'amour, et, plus encore, pas d'aimée sans l'amoureux qui a su les susciter l'un et l'autre¹³⁵. »

Or, si le pacte semble solide, il est en quelque sorte miné par le poème qui le suit, la *canson ph.*, développée tantôt par « chanson philosophique » (Durrieux), tantôt par « chanson pholastre » (Berry), mais que l'on pourrait tout aussi bien

134. *Ibid.*, p. 99.

135. *Ibid.*, p. 100.

rendre par « *canson phantazica* », pour reprendre un terme présent aussi bien dans l'avis « au lecteur » des *Psaumes viratz* que dans l'*Elegia*, désignant de façon contradictoire la passion amoureuse. Cette pièce est une variation sur le motif littéraire médiéval « Je meurs de soif auprès de la fontaine », dans lequel Garros exploite toutes les connotations de « désir inassouvi¹³⁶ ». Une fois de plus, on peut lire certains échos obsédants qui semblent structurer la dernière section des *Poesias gasconas* et, au-delà, rendre compte de la poétique garrossienne. Il en va ainsi de l'image de la guérison (« *Veze la font no goarix pas mon mau*¹³⁷ »), qui rappelle l'*Elegia* (« *Mes lo cap, e causa prumera / De mon mau, es tu la mia bera, [...] Tabe tu m'saberas goari*¹³⁸ »). La longue déclaration d'amour à la langue que constitue la fin des *Poesias gasconas* se fait ici chemin sans retour. C'est ce qui motive la lecture de Philippe Gardy en termes de mélancolie : « le moi du poète inscrit dans l'écriture est ici défini par l'écart qui doit demeurer entre lui et ce qui pourrait étancher sa soif. [...] Symboliquement, les noces promises dans le *Cant nobiau* deviennent noces de solitude, pacte passé avec la mort, et seule permanence du désir irréalisable dans l'énoncé de cette impossibilité. Comme si la langue était dès l'abord intatteignable, et l'entreprise poétique incarnation de cette contemplation débouchant sur le néant¹³⁹. »

Or les figures mélancoliques de la fin du recueil se retrouvent dans les autres pièces des *Poesias gasconas*. Actéon, qui est détruit dans la possession, même involontaire, de l'objet de son désir, se retrouve aussi bien dans l'*Elegia* que dans la cinquième églogue, par l'entremise du « *cervi herit* [cerf blessé]¹⁴⁰ » ; quant au mythe de Narcisse, il n'est développé que dans la cinquième églogue, mais il trouve des prolongements dans la « *hont* [fontaine] » de la *Canson* et dans la

136. GARDY 1998, p. 100.

137. « Voir la fontaine ne guérit pas mon mal », GARROS 1567, f. L3r.

138. « Mais l'origine et la cause de mon mal, c'est toi ma si jolie [...] Tu sauras aussi me guérir », *ibid.*, El., f. L4r.

139. GARDY 1998, p. 100-1001.

140. GARROS éd. Berry 1953, Eg. v, p. 52, v. 11. Actéon est changé en cerf lorsqu'il aperçoit Artémis / Diane. Cf. GARDY 1999a, p. 104-105.

contemplation de la beauté de l'*Elegia*. C'est pourquoi Philippe Gardy fait de ces deux figures les emblèmes de l'écriture garrossienne. Le chasseur transformé en cerf devient le symbole d'« *un desir barrat tre la debuta, d'un desir interdich, que la descubèrta de son objècte vertadier significa en realitat l'impossibilitat de sa realizacion* [un désir fermé dès le début, un désir interdit dont la découverte de son véritable objet signifie en réalité l'impossibilité de sa réalisation] ¹⁴¹ », tandis que Narcisse est considéré comme l'« archétype inévitable de l'humain et plus encore de l'humain aux prises avec les mots », il « serait le poète, tandis que le miroir de la fontaine renverrait à la langue "méprisée", ombre de la beauté du poète ¹⁴² ».

7.4.3. L'amour de la langue : un imaginaire imaginé ?

Pey de Garros a-t-il écrit une œuvre construite autour de l'amour de langue, s'appuyant sur la figure de Narcisse dans une poétique du néant et de la profération ? N'est-ce pas là une lecture propre à charmer notre post-modernité, qui, au chant compassé d'identités vainement essentialisées, accorde parfois sa préférence à de telles poétiques du retournement, du surgissement précaire d'un sujet conscient de ses limites ? De précurseur du Félibrige, premier défenseur d'une langue d'oc ainsi historicisée ¹⁴³, Garros est devenu, à la fin du XX^e siècle, le fin poète d'une langue qui ne cesse de se dire dans la négation de son existence. Cette lecture ne prend peut-être pas suffisamment en compte l'aspect éthique du problème de la langue chez Garros, que nous croyons inspiré ou du moins influencé par la pensée érasmienne. Les figures de la perte, de la fuite, du « *desamo* ¹⁴⁴ » trouvent leur source dans le sentiment d'un langage humain limité, irrémédiablement éloigné de Dieu. Quel statut conférer aux interprétations issues d'une analyse de l'imaginaire linguistique de l'œuvre ?

141. *Ibid.*, p. 105.

142. GARDY 1998, p. 103.

143. Cf. Alcée Durrieux ; « [...] je revendique pour Garros *le Patriarchat du Félibrige*. Seul, en plein XVI^e Siècle, il descendit vaillamment dans l'Arène pour y défendre la langue Nationale : Et les Nobles champions d'aujourd'hui ont enfin entendu l'appel Patriotique de l'héroïque lutteur de Lectoure. » GARROS éd. A. Durrieux 1895, t. 1, p. 54. Voir également BERRY 1968, p. 441.

144. Cf. GARDY 1999b, p. 272.

Nous avons, dans la deuxième partie de notre travail, cherché à dégager un *imaginaire linguistique particulier* aux *Psaumes viratz* et aux *Poesias gasconas*, structuré autour du « gascon » (chap. 4). Nous avons ensuite remarqué en quoi ce premier ensemble d'images se développe en regard de ce qu'on peut appeler l'*imaginaire linguistique collectif* sur le « gascon » au XVI^e siècle (chap. 6). Nous arrivons désormais à une étape herméneutique qui demande une dernière précision terminologique. Les traces de l'activité épilinguistique, ces moments où un sujet laisse apparaître, consciemment ou non, un discours sur ses usages linguistiques, sont diverses. Nous proposons de ranger sous le nom d'*imaginaire linguistique manifeste* celles qui rendent compte d'un certain nombre d'idées sur la langue et la littérature qui s'inscrivent dans l'histoire des idées. Est concerné tout ce qui, dans l'œuvre de Garros, fait référence à un projet d'illustration du vernaculaire, mais aussi la dimension éthique de cette entreprise, procédant d'une pensée érasmiennne de la langue et du travail éthique qu'elle suppose. C'est là ce qui fonde le *manifeste* linguistique et littéraire de Garros. Ce premier ensemble peut être distingué d'un *imaginaire linguistique latent*, dans lequel on inscrira toutes les images dont le fonctionnement n'apparaît que dans une lecture littéraire. Il s'agit ici des figures mélancoliques d'Actéon et de Narcisse, de l'apparition d'une voix poétique consciente de sa précarité, connotant un sentiment linguistique lié au désir inassouvi, telles que Philippe Gardy les a mises en lumière.

On pourrait, à première vue, considérer comme de nature différente deux approches antagonistes, l'une, s'appuyant sur l'analyse du discours conscient d'un auteur sur la langue et l'autre, proposant une analyse du travail inconscient du texte littéraire. Or nous serions bien en peine de discerner, dans la manipulation de la figure de la « langue maternelle », par exemple, ce qui relève soit de la catégorie de pensée consciente, soit du travail de l'inconscient. Les deux semblent toujours intimement liés et nous ne cherchons pas à séparer ce qui serait, d'un côté, l'étude historique des idées linguistiques en littérature et, de l'autre, une psychocritique du texte littéraire. Aucune trace de l'activité épilinguistique de l'œuvre de Garros

se laisse appréhender directement et exclusivement dans une de ces approches. Ce que nous voudrions, au travers de cette ultime distinction, c'est montrer l'unité de la démarche qui consiste dans la mise au jour des imaginaires linguistiques et la non contradiction entre les deux types de lecture qui s'en dégagent.

Selon les termes de la démarche de Robert Lafont, Garros était d'abord « situé » dans son temps avant d'être lu. Ramené à sa « situation sociolinguistique », l'auteur devenait un fin dialectologue, conscient et soucieux des frontières dialectales entre béarnais, gascon, languedocien etc. Il était par ailleurs le premier à détourner l'« ethnotype du gascon ». Cette analyse revenait à dessiner les idées linguistiques de l'auteur par rapport à une analyse vingtiémiste de son temps : ce sont les taxinomies linguistiques du XX^e siècle, reconnaissant l'unité de l'occitan dans la variété de ses dialectes, ainsi que la description du conflit sociolinguistique français / occitan qui en découle qui servent de points de repère. « Situer » Garros, en fin de compte, revenait à mesurer sa proximité avec une analyse contemporaine de l'histoire culturelle occitane. Un monde, cependant, sépare ce que nous appelons « gascon » et la façon dont Garros et ses contemporains pouvaient utiliser le terme. Au-delà de sa proximité, c'est aussi l'altérité de sa pensée linguistique, irréductible à nos façons de penser la langue occitane et son emploi littéraire, qui nous importe.

On peut inverser le procédé, en partant de la façon, plus ou moins originale, qu'une œuvre a de présenter un savoir sur la langue. Dans la mise au jour des figures qui relèvent de son imaginaire linguistique, certaines d'entre elles agissent en surface, dans un discours épilinguistique plus ou moins construit, inscrit dans le discours collectif de son temps (ou *épistémé*, pour reprendre le terme classique de Foucault). La langue « maternelle » ou « naturelle », les mythes linguistiques d'une Antiquité perdue, le « bavardage » sont autant de figures manipulées par Garros, qu'il emprunte à la pensée linguistique du XVI^e siècle et auxquelles il donne sa marque. Ces images se donnent à lire d'elles-mêmes, en tant que catégories de savoir ou thèmes littéraires, le plus souvent les deux en même temps. Ce sont des « figures de savoir ». En repérant ce premier réseau d'images, on est déjà

dans l'analyse littéraire : la poétique du savoir (*poetics of knowledge*) est déjà une poétique, dont on peut décrire le fonctionnement. Mais ces figures de savoir épilinguistiques, lorsqu'elles sont la raison même de l'activité poétique, comme c'est le cas pour Garros, sont prises dans un discours qui les dépasse et qui demande un autre type de lecture, en profondeur, mettant au jour de nouvelles images, de nouveaux fonctionnements.

Un tel cheminement interprétatif ne se fait pas sans risque¹⁴⁵. Si l'analyse des figures épilinguistiques, de leur conditions d'apparition et de leur fonctionnement manifeste peut se faire dans démarche scientifique positive, faite de savoirs cumulés, leur lecture en profondeur est affaire, par définition, d'interprétation. Comme le remarque Willian Calin, « *althought the Occitan grid may tell us as much about Occitanist scholars as about Pey's texts of yesterday, the aproach is exciting and rewarding*¹⁴⁶ ». Au demeurant, comme le rappelle Yves Citton, à la suite des différents théoriciens de la réception, « la lecture est un geste d'appropriation, de manipulation, de constitution active d'un sens, lequel est toujours simultanément *insufflé dans l'objet lu* (identifié comme étant le sens-de-l'œuvre) et *émergeant d'un certain rapport entre le lecteur et son monde* (perçu comme régissant le sens-de-sa-vie). » Ce geste d'appropriation se mesure dans la capacité du lecteur à révéler les sens latents du texte. Loin de constituer une limite, l'interprétation du fonctionnement souterrain de l'imaginaire linguistique dans une œuvre est une nouvelle occasion d'en tester les capacités de résonance. On peut en effet s'interroger sur la rencontre, fortuite ou construite, de l'imaginaire linguistique particulier de Garros et de notre modernité et postmodernité, occitanes. En surface,

145. Voir les précautions et justifications de Philippe Gardy : « *En demorant prudènt tanben : s'agís pas de fargar amb esperit de sistèma un Garròs de l'umor negra còtra lei realitats de son tèxt, mais solament d'esprovar, en conclsiòn dubèrta d'aquest ensag de lectura transversala de l'estructura imaginària e estetica deis eglògas seiunas, la validitat de son interpretacion au lum de la melancolia europenca dau tèmps* [En demeurant prudent aussi : il ne s'agit pas de forger avec un esprit de système un Garros à l'humeur noire, contre les réalités de son texte, mais seulement d'éprouver, en conclusion ouverte de cet essai de lecture transversale de la structure imaginaire et esthétique de ses églogues, la validité de son interprétation à la lumière de la mélancholie européenne de son temps.] » GARDY 1999a, p. 109.

146. CALIN 2005, p. 668.

la « *cause damnada* » du XVI^e siècle dialogue avec la rhétorique militante d'une « cause » occitaniste. Robert Lafont ne s'y trompa pas, qui intitula un chapitre de *Renaissance du Sud* « la Gascogne militante ». Mais, plus profondément, l'éclat final d'un livre-manifeste, appelant à la profération symbolique d'un « *O* » menant au renouveau (« *tu m'haras arreviscola* ») ne peut que faire écho avec des mouvements renaissantistes, dont certains prennent le nom de *Reviscol* et qui ont pu se donner comme mot d'ordre tel slogan construit autour du même terme symbolique (« *Anem, òc, per la lenga d'òc* »).

La mise au jour de l'imaginaire linguistique latent, permet des lectures moins patrimoniales. C'est la constante précarité de la littérature occitane qui est alors en jeu, le fait qu'elle semble n'exister que dans l'énonciation toujours renouvelée de son impossible existence. L'amour de la langue ne devient pas un thème poétique sans qu'il se crée une part d'ombre. Le besoin réflexif d'épingler ce qui devrait aller de soi dans l'activité littéraire, parler *en* langue, suppose une imperfection, un rapport frustrant à *lalangue*, qui devient une motivation essentielle du poème. C'est là que l'imaginaire linguistique de l'œuvre se prolonge dans l'imaginaire linguistique de son lecteur. La mélancolie linguistique de Garros est le dernier avatar d'une pensée linguistique originale, faite d'éthique de la parole et de projet d'illustration d'un vernaculaire, mais elle prend tout son sens dans la lecture occitane qui en est faite.

Est-ce à dire, en dernier recours, que l'imaginaire linguistique *en profondeur* de l'œuvre n'est que le fruit de l'imagination de ses lecteurs ? Ce serait oublier que la lecture de l'œuvre, la reconnaissance de ses figures épilinguistiques, concourt à modeler l'imaginaire linguistique du lecteur contemporain. On peut établir un schéma résumant la logique d'une lecture littéraire basée sur le sentiment linguistique. Pour rendre compte de cette « construction du sens » de la lecture, on peut considérer que l'imaginaire linguistique manifeste, par ses prises de position, conditionne le pouvoir d'évocation de figures latentes et forme l'imaginaire linguistique du lecteur. Ce dernier peut ainsi découvrir certains mécanismes de l'imaginaire linguistique latent de l'œuvre. En dernier ressort, c'est bien c'est ensemble de figures, qui

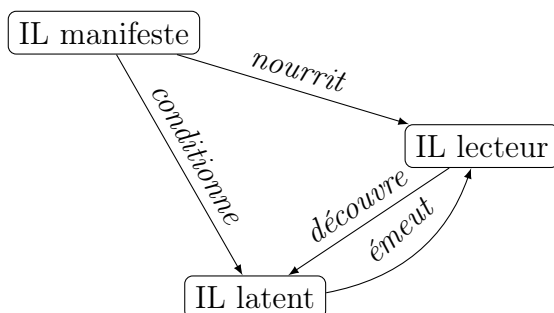


FIGURE 7.1. – Les imaginaires linguistiques (IL) impliqués dans la lecture d'un œuvre du XVI^e siècle

agissent de façon souterraine dans le texte, qui est le plus à même de susciter une émotion chez lecteur. Les figures de la *lenga laytoreza*, de son antiquité mythique, de son illustration dans une perspective éthique, conditionnent un discours poétique marqué par l'absence et le désir de lutter contre cette absence, tout en affinant l'imaginaire linguistique du lecteur, qui est alors en mesure de découvrir et ressentir toute la mélancolie de l'œuvre garrossienne. Pour reprendre les mots de Garros lui-même, c'est en comprenant les tenants et aboutissants de son « honeste contention », que nous entrons peu à peu dans sa « *phantazia* ». C'est la cohérence du tout, nous semble-t-il, qui, au-delà d'une meilleure connaissance d'anciennes façons de penser la langue, garantit à la fois la littéarité du texte, dont est ainsi montré le pouvoir d'évocation, et la légitimité de la lecture qui en est proposée.

Chapitre 8

Dans l'opacité des langues

8.1. Questions de langue et théorie de la connaissance

8.1.1. Des noms et des langues

DANS le chapitre « Des noms », à la fin du premier livre des *Essais*, Montaigne dit préférer utiliser la version latine des noms romains, plutôt que de les traduire en français. Les sept occurrences, dans tous les *Essais*, de « Seneca », face aux trente-six occurrences de « Seneque », montrent la difficulté d'une telle pratique, qui heurte les usages communs. S'agit-il du fétichisme linguistique d'un auteur voulant à tout prix conserver, dans le texte vernaculaire, la trace de la langue latine, ce langage complet et regretté ? Conserver la forme originelle permet, à première vue, de ne pas « bigarrer » le nom, de ne pas travestir son essence :

Item, je sçay bon gré à Jacques Amiot d'avoir laissé dans le cours d'un' oraison Françoise, les noms Latins tous entiers, sans les bigarrer et changer, pour leur donner un cadence Françoise. Cela sembloit un peu rude au commencement : mais des-jà l'usage par le credit de son Plutarque, nous en a osté toute l'estrangeté¹.

Jacques Amyot, en effet, a traduit en français l'œuvre grecque de Plutarque, qui traite, entre autres, de personnages latins ; il n'y a peut-être pas de

1. *Essais 1595*, I, XLVI, p. 298.

meilleur lieu pour réfléchir sur la forme des noms et la diversité des langues. Cette traduction est particulièrement louée dans les *Essais* ; son excellence permet à Montaigne de parler de « Plutarque françoys² », comme s'il avait directement à faire avec l'auteur. La première qualité d'Amyot est d'avoir une belle prose *française*, qui a la « naïveté et pureté du langage³ ». On peut alors s'interroger sur l'insertion de noms dans une forme allophone, qui, paradoxalement, contribuent à cette réussite. Le goût et l'intérêt de Montaigne pour le travail d'Amyot ne se cantonne pas à l'illustration du français ; au-delà de son beau français, c'est sa capacité à entrer dans l'œuvre de Plutarque et d'en rendre compte clairement qui fascine Montaigne :

Je donne avec raison, ce me semble, la Palme à Jacques Amiot, sur tous noz escrivains François ; non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoy il surpasse tous autres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu développer si heureusement un auteur si espineux et ferré (car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entens rien au Grec, mais je voy un sens si bien joint et entretenu, par tout en sa traduction, que ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'auteur, ou ayant par longue conversation, planté vivement dans son ame, une generale Idée de celle de Plutarque, il ne luy a au moins rien presté qui le desmente, ou qui le desdie) mais sur tout, je luy sçay bon gré, d'avoir sceu trier et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire present à son païs⁴.

La métaphore du don au pays montre l'ambiguïté du propos : c'est bien la France et ses lettres que l'on honore d'une traduction, mais c'est l'objet offert qui concentre toute la valeur dont il est ici question (« un livre si digne »). Si Amyot est considéré comme le meilleur des « escrivains François », c'est surtout pour être entré en « conversation » avec Plutarque. Dans ces conditions, le fait de ne pas franciser les noms propres est tout à fait justifiable. Loin d'une esthétique de la « belle infidèle⁵ », qui, au XVII^e siècle, fait de la traduction un lieu de démonstration des qualités de la langue française, Montaigne défend ici une traduction dont le principal intérêt est de s'ouvrir à une œuvre profondément allophone (« je n'entens rien au Grec »), tout en la rendant immédiatement accessible (« je voy un sens »). Il

2. *Essais* 1595, I, XLIX, p. 320. L'expression, frappante dans sa brièveté et son incongruité, est développée ailleurs en « Plutarque, depuis qu'il est François », *ibid.*, II, x, p. 433.

3. *Ibid.*, II, IV, p. 382.

4. *Ibid.*, II, IV, p. 382.

5. ZUBER 1968.

8.1. Questions de langue et théorie de la connaissance

nous semble que cette question des noms propres montre les limites du phénomène d'allégeance linguistique. La francisation n'est pas nécessaire à l'écrivain français ; l'utilisation de la forme originale d'un nom latin dépasse la question du « respect ⁶ » du texte traduit. Ce qui est en jeu, c'est la force d'un discours, son effet sur le lecteur. Les noms latins peuvent être durs à lire dans un premier temps (« un peu rude au commencement »), mais ils participent d'une véritable conversation qui s'instaure entre l'auteur grec, son sujet romain, le traducteur et le lecteur français. Montaigne donne « la Palme » à Jacques Amyot, en fin de compte, pour avoir « osté l'éstrangeté » d'un étranger et ainsi permis l'existence de l'oxymore « Plutarque françoys ».

Cette louange de la pratique d'Amyot forme un écho à la critique des historiens modernes, écrivant en néo-latin :

J'ay souhaité souvent, que ceux qui escrivent les histoires en Latin, nous laissassent nos noms tous tels qu'ils sont : car en faisant de Vaudemont, *Vallemontanus*, et les metamorphosant pour les garder à la Grecque ou à la Romaine, nous ne sçavons où nous en sommes, et en perdons la cognoissance ⁷.

Montaigne, qui lui même signait ses ex-libris de la forme latine de son nom dans les années 1550 ⁸, poursuit son propos en inversant le phénomène. Il est tout aussi malvenu de traduire les noms latins en français que les noms français en latin. Cela nuit à la « compréhension ». Cette simple remarque, sur un usage linguistique, rejoint encore la critique générale des mauvais historiens, modernes et antiques, quelle que soit leur langue d'écriture. Le genre historique est un lieu où se croisent les langues et Montaigne recommande une lecture extensive, d'ouvrages de toutes

6. Henri Meschonnic s'est intéressé à la dimension éthique des discours sur la traduction, qui, traditionnellement, se formulent en termes de plus ou moins grand respect du texte ou de la langue sources. La critique de cette opposition binaire rejoint sa théorie du « rythme », qui déplace la question de l'éthique de la langue ou du texte vers celle du sujet, écrivant ou lisant. Voir notamment MESCHONNIC 2007. Pour une application des notions de rythme et de sujet aux traductions du XVI^e siècle, DOBENESQUE 2002.

7. *Essais 1595*, I, XLVI, p. 298.

8. Voir les ex-libris « *Michaelis montani* » et « *Michael montanus me possidet* », datés entre 1549 et 1551 ; MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 61-64 et 66.

époques en toutes langues⁹. Les historiens les plus profitables sont, « ou fort simples, ou excellents¹⁰ », les premiers, comme « le bon Froissart », ne faisant qu'exposer la matière, « nue et informe », les seconds, eux, faisant un choix et une analyse d'autorité¹¹. Or la plupart des historiens sont médiocres ; ils ne sont pas suffisamment exhaustifs et n'ont pas de jugement assez ferme pour l'analyse :

Ils entreprenent de choisir les choses dignes d'estre sceues, et nous cachent souvent telle parole, telle action privée, qui nous instruiroit mieux : obmettent pour choses incroyables celles qu'ils n'entendent pas : et peut estre encore telle chose pour ne la sçavoir pas dire en bon Latin ou François¹².

Le problème de la traduction, du choix d'écrire en une langue et de ses conséquences, réapparaît au cœur de la critique des mauvais historiens, comme pendant à la question des noms. La traduction des noms est source d'obscurité, tout comme la faiblesse du langage d'un historien est un indice de sa difficulté d'analyse, irrémédiablement liée à son écriture.

En dernier ressort, le constat de la diversité des formes – et, par là, de la faiblesse des langues – dans « Des noms », aboutit à un problème de connaissance des choses :

Pour clorre nostre compte ; c'est un vilain usage et de très-mauvaise consequence en nostre France, d'appeller chacun par le nom de sa terre et Seigneurie, et la chose du monde, qui faict plus mesler et mescognoistre les races¹³.

9. « En ce genre d'estude des Histoires, il faut feuilleter sans distinction toutes sortes d'auteurs et vieils et nouveaux, et barragouins et François, pour y apprendre les choses, dequoy diversement ils traictent. » *Essais 1595*, II, x, p. 437.

10. *Ibid.*, II, x, p. 438.

11. Cette distinction est traversée par différents enjeux de l'écriture historique au XVI^e siècle : « La composition et l'ordre des histoires sont aussi matière à discussion : l'ordre naturel de l'Histoire est celui des événements consignés dans les annales et chroniques, comme Montaigne le constate pour Commines, par opposition à l'habitude épique de commencer *in medias res*. La distinction entre chroniqueurs et historiens recoupe celle que Montaigne effectue entre les historiens "simples" et les "excellents" ; les premiers appartiennent plutôt à l'histoire récente en langue vulgaire, et les seconds à l'historiographie antique. » DEMONET 2002, p. 175. De fait, la réflexion sur l'écriture des historiens met en perspective un rapport au monde, aux Anciens, aux langues et, *in fine*, aux genres d'écrire. Voir par ailleurs KRITZMAN 1983 et GORRIS 2005, p. 136-138.

12. *Essais 1595*, II, x, p. 438.

13. *Ibid.*, I, XLVI, p. 298.

8.1. Questions de langue et théorie de la connaissance

Les usages linguistiques sont trompeurs, ils cacheraient la nature des choses. Le « vilain usage » entraîne la « méconnaissance ». Mais la réflexion de Montaigne sur la mobilité des noms va plus loin et le mène sur un nouveau terrain¹⁴. Au lieu de conclure sur le mauvais emploi des mots, qui ne rendrait pas compte des choses – ce qui supposerait, au rebours, qu’un bon emploi des mots atteindrait les choses –, le chapitre se referme en proposant une première réflexion sur la gloire¹⁵ :

Sondons un peu de près, et pour Dieu regardons, à quel fondement nous attachons cette gloire et reputation, pour laquelle se bouleverse le monde : où asseons nous cette renommée, que nous allons questant avec si grand’peine ? C’est en somme Pierre ou Guillaume, qui la porte, prend en garde, et à qui elle touche. Ô la courageuse faculté que l’esperance : qui en un subject mortel, et en un moment, va usurpant l’infinité, l’immensité, et remplissant l’indigence de son maistre, de la possession de toutes les choses qu’il peut imaginer et désirer, autant qu’elle veut ! Nature nous a là donné, un plaisant jouet. Et ce Pierre ou Guillaume, qu’est-ce qu’une voix à tous potages¹⁶ ? ou trois ou quatre traicts de plus, premierement si aisez à varier, que je demanderois volontiers à qui touche l’honneur de tant de victoires, à Gesquin, à Glesquin, ou à Gueaquin¹⁷ ?

Montaigne, pour sa part, écrit Glesquin¹⁸, comme il a pu le trouver dans Froissart, mais il lit Gesquin ou Gueaquin dans les *Annales d’Aquitaine* de Bouchet (1557). Comment fonder un jugement certain sur une telle diversité ? Le nom fonctionne par « illusion¹⁹ » ; nous sommes, avec ce chapitre « Des noms », au cœur du nominalisme des *Essais*²⁰. Les mots ne sont pas trompeurs vis-à-vis des choses ; leur diversité est le signe de la contingence de la connaissance humaine. L’étrangeté des noms latins en français, la question de la capacité à exprimer ses conceptions dans une langue (Amyot, historiens) et l’instabilité des noms propres, qui servent

14. « Mais cette consideration me tire par force à un autre champ. » *Ibid.*, I, LVI, p. 299.

15. Le propos est développé dans le chapitre « De la gloire », II, XVI, commenté plus bas.

16. *Une voix à tous potages* : un mot à différents usages. Sur les implications de l’expression, voir DEMONET 1999a.

17. *Essais 1595*, I, XLVI, p. 300.

18. « Bertrand du Glesquin », I, III : *Essais 1580*, p. 12 ; *Essais 1582*, p. 8 ; *Essais 1588* et *Essais EB*, f. 4v ; *Essais 1595*, p. 40. C’est encore la forme qu’il emploie dans une annotation manuscrite de son exemplaire des *Annales et Chroniques de France* de Nicole Gilles (MONTAIGNE éd. Legros 2010, n. 97, p. 460).

19. DEMONET 2002, p. 225.

20. La question du nominalisme de Montaigne est abordée dans COMPAGNON 1980, KRITZMAN 1980, p. 51-55 et DEMONET 2002, p. 218-233. Voir les indications bibliographiques et le positionnement de PERONA 2013, p. 205-221.

de support à la gloire, convergent vers l'expression d'un nominalisme. Loin de se diriger vers un fétichisme linguistique, qui révélerait la langue latine ou aurait toute confiance dans la puissance du français, Montaigne part du constat de la diversité et de la variation linguistiques pour poser la question des moyens humains de la connaissance.

8.1.2. Quel « post-babélisme » pour les *Essais* ?

Cette réflexion, sur la nature et la portée des langues humaines, s'inscrit dans un discours plus large sur l'origine du langage et de la diversité linguistique. Parmi les images propres à la réflexion linguistique du XVI^e siècle, se trouve le mythe de la tour de Babel, auquel Montaigne a recours dans l'« Apologie de Raimond de Sebonde » :

Toutes choses produites par nostre propre discours et suffisance, autant vrayes que fauces, sont subjectes à incertitude et debat. C'est pour le chastiment de nostre fierté, et instruction de nostre misere et incapacité, que Dieu produit le trouble, et la confusion de l'ancienne tour de Babel. [...] La diversité d'idiomes et de langues, dequoy il troubla cest ouvrage, qu'est-ce autre chose, que ceste infinie et perpetuelle altercation et discordance d'opinions et de raisons, qui accompaigne et embrouille le vain bastiment de l'humaine science²¹ ?

Les travaux de Marie-Luce Demomet, portant sur le devenir de cette image biblique au XVI^e siècle, ont montré que, loin de supposer une croyance en une rupture historique, entre langue originelle et langues humaines, elle n'est plus qu'un moyen de penser le langage, en profitant aussi bien des réflexions antiques sur le signe que de la grammaire spéculative médiévale²². Autrement dit, la pensée post-babéliste doit composer avec ce qui reste après la perte de toute croyance dans le mythe. La première conséquence est de détourner son attention de la langue originelle vers la

21. *Essais 1595*, II, XII, p. 586.

22. « Cette fonction rhétorique [de la figure de Babel] consciente ou inconsciente permet de rendre compte de la continuité existant entre les théories médiévales du signe et du langage, qu'elles soient nominalistes, scotistes ou thomistes, et la linguistique dite cartésienne qui fait peu de cas de Babel. » DEMONET 1999a, p. 455-456.

8.1. Questions de langue et théorie de la connaissance

faculté de langage²³. La tour de Babel n'est plus employée qu'« au figuré²⁴ » : elle est le support d'un discours sur la nature du langage. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'il n'y a pas d'intérêt pour les « séquelles babéliennes²⁵ » dans les *Essais* ; il n'y est pas question de l'origine biblique des langues ou du langage. L'usage de cette image est purement allégorique, illustrant la vanité de la science humaine.

En effet, tandis qu'il se désintéresse de l'origine divine du langage, Montaigne accentue le regard qu'il porte sur la diversité linguistique. Le chapitre « Des prières » montre la direction que prend sa réflexion, en faisant référence à un débat majeur du XVI^e siècle, à savoir la traduction biblique :

Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise catholique défend l'usage promiscue, temeraire et indiscret des saintes et divines chansons que le saint Esprit a dicté en David. Il ne faut mesler Dieu en noz actions qu'avecque reverence et attention pleine d'honneur et de respect. Cête vois est trop divine pour n'avoir d'autre usage que d'exercer les poulmons, et plaire a nos oreilles : c'est de la conscience qu'elle doit estre produicte, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garson de boutique, parmy ses vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en joue. On m'a dict que ceux mesmes qui ne sont pas de nostre advis en cela defandent pourtant entre eux l'usage du nom de Dieu, en leurs propos communs. Ilz ne veulent pas qu'on s'en serve par une maniere d'interjection ou d'exclamation, ny pour tesmoignage, ny pour comparaison : en quoy je trouve qu'ilz ont raison ; et, en quelque maniere que ce soit que nous appellons Dieu a nostre commerce et societé, il faut que ce soit sérieusement et religieusement²⁶.

Il est ici question de la traduction des Psaumes et, plus exactement, du *Psautier huguenot* de Marot et De Bèze. Selon Catherine Magnien-Simonin, qui présente le chapitre dans *Essais 1595*, « Montaigne se place au centre même des débats théologiques du temps entre protestants et catholiques, les premiers souhaitant permettre un accès direct de tous les fidèles aux textes sacrés dans leur langue

23. « La langue première est en fait cette langue que tout homme possède en puissance dans la faculté de parler héritée de ses parents. La langue maternelle ou post-babélienne est cette langue qui se réalise en acte par l'apprentissage effectué au sein d'un groupe social, qu'il soit parental ou non. La limite est métaphysique, politique ou physiologique, et non pas historique. S'il y a un don divin du langage, ce don concerne la faculté de s'exprimer et non la profération elle-même. » *Ibid.*, p. 456-457

24. *Ibid.*, p. 457.

25. DEMONET 2002, p. 94.

26. *Essais 1580*, I, LVI, p. 484[485]-485[486].

maternelle, les seconds défendant la *Vulgate*, dépositaire, grâce au latin de saint Jérôme, de la parole de Dieu que les traducteurs risquaient, selon eux, d'altérer par leurs interprétations trop humaines²⁷. » Il ne nous semble pas, du moins dans le texte de 1580, que Montaigne se place au cœur de la polémique. On peut le voir, au contraire, se défausser, en adoptant un ton mesuré. Il montre l'incohérence du discours attribué aux protestants (« on m'a dict que ceux mesmes qui ne sont pas de nostre advis »), qui, d'un côté, permettent la traduction en vernaculaire et, de l'autre, interdisent l'usage commun du nom de Dieu. Par conséquent, il est amené à leur donner raison, au moins sur un point (« en quoy je trouve qu'ilz ont raison »).

Le fait même que Montaigne donne son opinion sur un tel sujet prend un sens nouveau dans la réfection de l'*incipit* du chapitre dès 1582. Le texte original commençait sur une forte expression du doute :

Je ne sçay si je me trompe, mais, puisque, par une faveur particuliere de la bonté divine, certaine façon de priere nous a esté prescrite et dictée mot a mot par la bouche de Dieu, il m'a tousjours semblé que nous en devons avoir l'usage plus ordinaire que nous n'avons : et si j'en estoy creu, a l'entrée et a l'issue de nos tables, a nostre lever et coucher, et a toutes actions particulieres, ausquelles on a accoustumé de mesler des prieres, je voudroy que ce fut le seul patenostre que les Chrestiens y employassent²⁸.

Dès la seconde campagne d'écriture, Montaigne entend assumer le fait d'exprimer publiquement son opinion. Un ajout montre la mesure de son entreprise d'écriture, qui relève de la « fantaisie », mais dans les limites du sérieux :

Je propose ici des fantasies informes et irresolues, comme font ceux qui publient des question douteuses a debattre aus escoles, non pour establir la verite, mais pour la chercher : et les soubmetz au jugement de ceux, a qui il touche de regler non seulement mes actions et mes escrits, mais encore mes pensées. Esgalement m'en sera acceptable et utile la condamnation, comme l'approbation. Et pourtant me remettant tousjours a l'autorité de leur censure, qui peut tout sur moy, je me mesle ainsin temerairement a toute sorte de propos, comme icy : Je ne sçay si je me trompe²⁹[...]

L'essayiste n'entend pas donner des certitudes, son écriture sera aussi « douteuse » que les questions académiques des « écoles ». Pourtant, il persiste à vouloir donner

27. *Essais 1595*, n. 2, p. 1494.

28. *Essais 1580*, I, LVI, p. 482[483].

29. *Essais 1582*, I, LVI, p. 297.

8.1. Questions de langue et théorie de la connaissance

son opinion sur l'usage de la prière et sa préférence pour le *Notre Père*. Au-delà de la posture d'écrivain, qui se prémunit contre la censure et expose ses intentions³⁰, Montaigne fait ici l'expérience d'un trouble qui traverse les *Essais* : parler de vérités aussi importantes que celles de la foi, avec des moyens toujours faillibles et insuffisants.

C'est dans ce contexte qu'apparaît la question de la diversité et de la variation linguistiques. Pour Catherine Magnien-Simonin, « de façon curieuse, alors qu'il souhaite que le fidèle se pénètre du sens profond du *Pater noster*, notre latiniste émérite semble oublier que la majorité de ses contemporains ignore le latin : fort orthodoxe, il rejette toute tentative de traduction des textes sacrés³¹ ». Cette interprétation repose sur le postulat que Montaigne est bien le parfait latiniste formé par l'éducation extraordinaire de Pierre Eyquem³². Or rien ne vient ici conforter cette idée. Montaigne parle de la prière comme d'une entité abstraite, rien n'est dit sur l'efficacité ou sur la fiabilité de la Vulgate latine. Bien au contraire, la prière est nommée comme le fait « la majorité de ses contemporains », c'est-à-dire en français régional de « Gascogne » : le « patenostre » est un des mots que Pasquier reproche à Montaigne comme étant un « gasconisme³³ ». C'est là rappeler, incidemment, que la prière, même répétée d'après saint Jérôme, n'est jamais réellement dite par la seule conscience ; elle est d'abord dite en langue.

Cette remarque nous amène à reconsidérer les évolutions du chapitre « Des prières ». En effet, en 1588, une nouvelle campagne d'écriture développe le thème de la traduction biblique et de la diversité des langues :

N'y n'est certes raison de voir tracasser entre les mains de toutes personnes, par une sale, et par une cuysine, le Sainct livre des sacrez mysteres de nostre creance. Ce n'est pas en passant, et tumultuairement, qu'il faut manier un estude si serieuz et venerable. Ce doibt estre une action destinée, et rassise, à laquelle on doibt tousjours adjouster cette preface de nostre office, *sursum*

30. Sur les problèmes de censure, qui expliquent, en grande partie, les retouches de 1582, voir LEGROS 2009.

31. *Essais 1595*, p. 1491.

32. Voir chap. 5, p. 237 et suiv.

33. PASQUIER éd. Feugère 1849 t. 2, p. 392.

corda, et y apporter le corps mesme disposé en contenance, qui tesmoigne une particuliere attention et reverence. Et croi d'avantage, que la liberté à chacun de le traduire et dissiper une parole si religieuse et importante à tant de sortes d'idiomes à beaucoup plus de danger que d'utilité. Les Juifs, les Mahometants, et quasi tous autres, ont espousé, et reverent, le langage, auquel originellement leurs mysteres avoyent esté conceuz, et en est defendue l'alteration et changement, non sans apparence. Sçavons nous bien qu'en Basque, et en Bretagne, il y ayt des Juges assez, pour establir cette traduction faicte en leur langue : l'Eglise universelle n'a point de Jugement plus ardu à faire, et plus solenne : en preschant et parlant, l'interpretation est vague, libre, muable, et d'une parcelle : ainsi ce n'est pas de mesme³⁴.

Montaigne pointe ici un paradoxe de la culture chrétienne occidentale. Alors qu'elle assure le principe de sainteté de l'Écriture, la tradition européenne n'est affaire que de traductions. Face à l'Islam et le Judaïsme qui apparaissent comme des religions de la langue, autant que du livre, le christianisme s'est construit dans la traduction constante et, surtout, dans l'oubli de ces traductions. Montaigne, en quelque sorte, fait déjà le constat qui sera celui d'Henri Meschonnic, selon lequel « l'Europe des traductions est d'abord l'Europe de l'effacement des traductions³⁵ ». Quel rôle jouent le basque et le breton dans l'expression de ce paradoxe ? Le premier livre imprimé en basque, les *Linguæ Vasconum Primitivæ* de Dechepare 1545, comporte de nombreuses pièces religieuses³⁶. Une Bible complète est publiée en 1571, traduite par le protestant Jean de Liçarrague. Quant à la Bretagne, elle a vu paraître, au XVI^e siècle, un certain nombre de publications religieuses, à défaut de traduction biblique complète³⁷. À première vue, la phrase de Montaigne n'a rien d'original : ce sont des langues d'un niveau inférieur, réputées pour leur inculture³⁸, qui ne sauraient en rien prétendre pouvoir exprimer la Parole. Mais Montaigne n'est-il pas ici en train d'utiliser l'imaginaire linguistique collectif du basque et du breton

34. *Essais 1588*, I, LVI, f. 132v-133.

35. « L'Europe ne s'est fondée que sur des traductions. Et elle ne s'est constituée que de l'effacement de cette origine toute de traductions. Ce qui vaut pour ses textes fondateurs, ceux de ses piliers, le grec pour sa science et sa philosophie, l'hébraïque pour la Bible, Ancienne Alliance comme Nouvelle Alliance. » MESCHONNIC 1999, p. 32.

36. Voir ARCOCHA-SCARCIA 2005 et COUROUAU 2012, p. 184-187.

37. COUROUAU 2008b ; pour une vue d'ensemble de la littérature bretonne aux XV^e et XVI^e siècles, LE BERRE 2014.

38. « Basques et Bretons incarnent apparemment l'inculture dans l'imaginaire de Montaigne », *Essais 1595*, n. 5, p. 1494.

8.1. Questions de langue et théorie de la connaissance

à son profit ? Le propos, en effet, ne cherche pas à louer une bonne langue, le latin de la Vulgate – qui n’est, prudemment, pas nommé –, au détriment de langages que l’on suppose méprisés, ou du moins impropres à l’expression de la foi. Ce qui est en jeu, c’est le principe de traduction, qui est « alteration et changement ». Dans le dénigrement des traductions bibliques et des prières en basque et en breton, qui semble abonder dans le sens d’un imaginaire linguistique collectif tendant à marginaliser ces langues, sourd un propos autrement plus audacieux et corrosif, propre à l’imaginaire linguistique particulier de Montaigne : toute langue est humaine et imparfaite, y compris le français et le latin.

C’est là l’aboutissement logique de la pensée de Montaigne telle que nous pouvons la lire. Nous nous garderons de lire dans ce passage une attaque en règle du latin de la Vulgate. Mais nous remarquons que, dans ce débat, intervient régulièrement la question de la diversité linguistique, de façon plus ou moins manifeste, avec le « patenostre », le basque et le breton. Même si Montaigne, par prudence et par la force de la coutume, s’en tient à un usage traditionnel du latin de la liturgie, toutefois limité au seul *Pater noster*, sa réflexion l’amène à constater que le langage humain, dans toute sa diversité et variété, n’est pas capable d’exprimer pleinement les conceptions divines. Or ce constat, dans le domaine religieux, est parallèle à sa réflexion sur l’écriture profane. Dans la dernière campagne d’écriture, entre 1588 et 1592, Montaigne retravaille la cohérence du chapitre, en répétant l’ouverture de 1582 :

Je propose les fantasies humaines et miennes, simplement comme humaines fantasies, et separement considerées : non comme arrestées et réglées par l’ordonnance celeste, incapable de doute et d’altercation. Matiere d’opinion, non matiere de foy. Ce que je discours selon moy, non ce que je croy selon Dieu, d’une façon laïque, non clericale : mais tousjours très-religieuse. Comme les enfants proposent leurs essays, instruisables, non instruisants³⁹.

Dans les disputes théologiques de son temps, Montaigne n’a pas pris le parti d’une langue. Il ne soutient pas haut et fort le parti du latin face aux vernaculaires. La question de la traduction biblique rejoint son imaginaire linguistique particulier,

39. *Ibid.*, I, LVI, p. 341-342.

nourri par l'acceptation de l'imperfection des langues. La première version était une réflexion sur les frontières du profane et du religieux (dans quelle mesure ma diction humaine de la prière est un acte de foi?). Les ajouts ont bien eu une fonction politique, celle de satisfaire les censeurs romains, en précisant que cette réflexion tenait d'une fantaisie sérieuse qui se soumet volontiers aux autorités ecclésiastiques; mais, en fin de compte, la dernière réécriture permet la jonction entre les deux thèmes. Les *Essais* sont, chemin faisant, définis comme un lieu d'opinion où s'exerce une pensée en mouvement, toujours douteuse. Montaigne situe son écriture dans le monde des langues humaines.

8.1.3. De l'incompréhension à la communication

Les figures de l'imaginaire linguistique, qui rendent compte d'une pensée sur les langues, doivent, en effet, être mises en rapport avec la réflexion, plus générale, de Montaigne sur le langage. On retrouve la figure du « Basque » et la question de la diversité linguistique dans un autre passage des *Essais*, consacré au langage, à la condition humaine et au rapport à Dieu. Il s'agit des premières pages de l'« Apologie de Raimond de Sebonde ». Pour défendre *La theologie naturelle* du savant catalan qu'il a lui-même traduite et publiée en 1569⁴⁰, Montaigne pose la question des rapports entre foi et raison. Nous sommes donc dans la continuité du chapitre « Des prières », qui s'interrogeait sur l'opportunité de mêler écritures philosophique et théologique⁴¹. Il s'agit, cette fois, de répondre aux deux objections que l'on fait à l'œuvre de Sebond. La première est de savoir si la foi peut être secourue par la raison. L'argument de Montaigne consiste dans le rappel que toute activité humaine est imparfaite, la croyance en Dieu y compris. La raison peut donc aider les hommes à trouver la foi et à ne pas se contenter de leur premier état chrétien, qui dépend, d'abord, du hasard de la naissance, du poids de l'habitude et de la coutume du pays :

40. Voir HENDRICK 1996.

41. *Essais* 1595, I, LVI, p. 341.

8.1. Questions de langue et théorie de la connaissance

Tout cela c'est un signe très-evident que nous ne recevons nostre religion qu'à nostre façon et par nos mains, et non autrement que comme les autres religions se reçoivent. Nous nous sommes rencontrés⁴² au pays, où elle estoit en usage, où nous regardons son ancienneté, ou l'autorité des hommes qui l'ont maintenue, où craignons les menaces qu'elle attache aux mescreans, où suyvons ses promesses. Ces considerations là doivent estre employées à nostre creance, mais comme subsidiaires : ce sont liaisons⁴³ humaines. Une autre region, d'autres tesmoings, pareilles promesses et menasses, nous pourroyent imprimer par mesme voye une creance contraire. Nous sommes Chrestiens à mesme tiltre que nous sommes ou Perigordins ou Alemans⁴⁴.

La référence au local, et plus précisément à l'identité que se donne Montaigne, de « Perigordin », figure le hasard de la naissance et, par là, la précarité de la condition humaine. Naître en « Périgord », en soi, ne signifie rien de plus que de naître en « Allemagne » ou dans toute autre région, fût-ce au Nouveau Monde. Il en va de même de l'état de chrétien, si l'on ne prend garde de le continuer par les moyens de raison.

La dernière phrase est un ajout de 1588⁴⁵, c'est-à-dire qu'elle correspond à la même phase d'écriture que la phrase concernant la traduction biblique en basque ou en breton. Dans les deux cas, l'onomastique sert à dire l'inconsistance de l'humanité. Qu'est-ce que prononcer l'Écriture en basque ? Qu'est-ce que naître en « Périgord » ? Dans « Des prières », le propos manifeste condamnait la traduction en vernaculaire, alors que dans l'« Apologie », il s'agit, au contraire, de légitimer l'activité humaine. Mais chaque argument, prudent et consensuel en soi, a un revers. Si toute langue humaine n'est rien, comparée à la Parole, le latin de la Vulgate, ne serait-ce que parce qu'il est prononcé par des hommes, n'est pas suffisant. De même, s'il est légitime de seconder la foi des efforts de la raison, il est impossible d'atteindre les conceptions divines avec des moyens d'homme.

42. *Nous nous sommes rencontrés* : nous nous sommes trouvés par hasard.

43. *Liaisons* : considérations.

44. *Essais 1595*, II, XII, p. 465-466.

45. Cf. *Essais 1580*, 159[162], *Essais 1582*, p. 429.

La seconde objection contre Sebond, relevée et contredite par Montaigne, sert à approfondir cette direction. Le chapitre se poursuit par une réflexion sur l'homme et sa capacité à arriver à une forme de certitude :

Aucuns disent que ses argumens [de Sebond] sont foibles et ineptes à verifïer ⁴⁶ ce qu'il veut, et entreprennet de les choquer ⁴⁷ aysément. [...] Le moyen que je prens pour rabatre ceste frenesie, et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil, et l'humainre fierté : leur faire sentir l'inanité, la vanité, et deneantise de l'homme : leur faire baisser la teste et mordre la terre, sous l'authorité et reverence de la majesté divine ⁴⁸.

Le plaidoyer en faveur du théologien dépasse largement son propos et devient un discours sur la « deneantise de l'homme », sur son imperfection profonde qui rend la certitude hors de portée des moyens humains de connaissances. Pour mener à bien cette réflexion, Montaigne s'insère dans un débat qui perdure depuis l'Antiquité, sur la comparaison entre les animaux et les hommes : les bêtes sont-elles bêtes ? L'essayiste remarque qu'on accuse les animaux de bêtise parce qu'on ne les comprend pas, alors même que cette difficulté de compréhension devrait nous empêcher de porter un tel jugement ⁴⁹. C'est dans ce contexte que ressurgit, dès la première version du chapitre, la figure du « Basque » :

C'est a deviner a qui est la faute de ne nous entendre point, car nous ne les entendons non plus qu'eus a nous. Par cete mesme raison ils nous peuvent estimer bestes, comme nous les en estimons. Ce n'est pas grand merveille, si nous ne les entendons pas, aussi ne faisons nous les Basques et les Troglodites ⁵⁰.

Les « Troglodites » renvoient à un imaginaire linguistique antique, qui nomme ainsi, depuis Hérodote, un peuple éthiopien, parlant une langue plus animale

46. *Ineptes à vérifier* : incapables de prouver.

47. *Choquer* : réfuter.

48. *Essais 1595*, II, XII, p. 469.

49. « Comment cognoist-il [l'homme] par l'effort de son intelligence, les branles interne et secrets des animaux ? par quelle comparaison d'eux à nous conclud il la bestise qu'il leur attribue ? Quand je me joue à [quand je joue avec] ma chatte, qui sçait, si elle passe son temps de [s'amuse de] moy plus que je ne fay d'elle ? » *Ibid.*, II, XII, p. 473-474 ; la dernière phrase est un ajout postérieur à 1588. Pour une analyse de l'ensemble du passage, concernant le langage animal, DEMONET 2002, p. 81 et suiv.

50. *Essais 1580*, II, XII, p. 171[174].

qu'humaine⁵¹. Ce cas limite, hérité de la culture écrite, d'hommes se situant, par leur activité et, surtout, par leur parole, à la frontière de l'animalité, est mis sur le même plan, sans plus de formalités, que l'expérience de l'incompréhension du basque, seule langue non romane et, par là, absolument inintelligible, que Montaigne peut situer dans son entourage. L'exotisme et l'excès du cas « troglodite » accentue la prise de conscience que provoque l'expérience de l'altérité linguistique vécue ou, du moins, considérée comme proche. La familiarité et la proximité du cas « basque » ramène définitivement les « troglodites » dans le monde humain et l'image des « Troglodites » accentue l'étrangeté « basque ». Montaigne a recours à deux figures de l'imaginaire linguistique collectif, mais il les assemble dans sa propre vision de la diversité linguistique. L'inculture des « Basques » et la quasi animalité des « Troglodites » ne sont pas rapportées telles quelles. De leur assemblage naît un nouveau discours : l'incompréhension est liée à la diversité naturelle et ne doit pas être le fondement d'une parole sûre de son intelligence.

La comparaison avec les animaux et les figures de l'altérité linguistique sont ensuite continuées par l'image d'un enfant élevé dans la privation de parole :

Quand au parler, il est certain que, s'il n'est pas naturel, il n'est pas nécessaire. Toutes fois, je croy qu'un enfant qu'on auroit nourri en pleine solitude, esloigné de tout commerce (qui seroit un essay mal aysé a faire), auroit quelque sorte de parole pour exprimer ses conceptions ; et n'est pas croyable que nature nous ayt refusé ce moyen qu'elle a donné a plusieurs autres animaux. Car qu'est ce autre chose que parler, cete suffisance que nous leur voyons de se pleindre, de se resjouir, de s'entrapeller au secours, se convier a l'amour, comme ilz font par l'usage de leur vois ? Et la difference de langage qui se voit entre nous, selon la difference des contrées, elle se treuve aussi aux animaux de mesme espece : Aristote allegue, a ce propos, le chant divers des perdris,

51. « Οἱ Γαράμαντες δὴ οὗτοι τοὺς τρωγλοδύτας Αἰθιηρέυσουσι τοῖσι τεθρίπποισι· οἱ γὰρ τρωγλοδύται Αἰθίοπες πόδας τάχιστοι ἀνθρώπων πάντων εἰσὶ τῶν ἡμεῖς περὶ λόγους ἀποφερομένους ἀκούμεν. σιτέονται δὲ οἱ τρωγλοδύται ὄφεις καὶ σαύρους καὶ τὰ τοιαῦτα τῶν ῥπετῶν· γλώσσαν δὲ οὐδεμιῇ ἄλλῃ παρομοίῃν νενομίκασι, ἀλλὰ τετρίγασιν κατὰ περ αἱ υκτερίδες. [Les Troglodytes-Éthiopiens sont, en effet, les plus légers et les plus rapides de tous les peuples dont nous ayons jamais ouï parler. Ils vivent de serpents, de lézards et autres reptiles ; ils parlent une langue qui n'a rien de commun avec celles des autres nations ; on croit entendre le cri des chauves-souris.] » Hérodote, IV, CLXXXIII, 4. « *Trogodytae specus excavant ; hae illis domus, uictus serpentium carnes, stridorque, non uox : adeo sermonis commercio carent.* [Les Troglodytes creusent des cavernes, ce sont leurs maisons ; la chair des serpents leur sert de nourriture ; ils ont un grincement, point de voix, et ils sont privés du commerce de la parole.] » Plin, V, VIII, 3.

Chapitre 8. Dans l'opacité des langues

selon la situation des lieux. Mais cela est a sçavoir quel langage parleroit cet enfant ; et ce qui s'en dit par divination n'a pas beaucoup d'aparance⁵².

De même que pour l'image de Babel, ce mythe de l'enfant isolé n'a plus ici qu'une valeur démonstrative. Sa véracité est plus que mise en doute (« ce qui s'en dit par divination ») ; l'« essay mal aysé a faire » dans la réalité devient alors une expérience de pensée, un argument pour des *Essais*⁵³. L'enfant isolé s'inscrit dans la liste de figures qui, des animaux jusqu'aux sourds-muets, en passant par les « Basques » et les « Troglodites », plaide pour une faculté de langage naturelle, opposée à un don divin de la parole. La confirmation de la thèse repose sur l'identité d'un principe de diversité. Le langage humain est divers comme celui des animaux, selon la théorie des climats (« la difference des contrées »), qui prévaut à l'époque⁵⁴. Une fois de plus, ce ne sont pas les conséquences de Babel qui font l'objet de la discussion, ni la gestion des effets de la diversité linguistique. La question des différentes langues et de leur hiérarchie n'intéresse Montaigne qu'à la marge ; c'est ce que signifie cette diversité qui est au cœur de sa réflexion. Les transformations successives du passage, analysées par Marie-Luce Demonet, montrent que le désintérêt pour la langue parlée par l'enfant isolé laisse de plus en plus la place à un intérêt pour les origines naturelles de la parole. Alors que, traditionnellement, on discute de savoir si l'enfant a parlé hébreu ou quelque autre langue dont serait ainsi démontrée la supériorité ou l'origine divine, Montaigne insère des citations de Lucrèce qui montrent la faculté de l'enfant à communiquer par gestes. Le développement de cette notion aboutit à l'ajout « quoy des mains ? », qui fait des gestes de l'orateur un véritable langage, l'image même de ce qu'est un discours humain, dans son efficacité et ses difficultés⁵⁵.

Ainsi, le discours topique sur le mérite des langues, la possibilité de traduire la Bible, la supériorité du langage humain ou encore l'hypothèse de l'enfant isolé sont détournés au profit d'une réflexion sur la nature et les limites des moyens

52. *Essais 1580*, II, XII, p. 179[182]-180[183].

53. Cf. DEMONET 2002, p. 95.

54. DEMONET 2005.

55. DEMONET 2002, p. 96-102.

d'expression humains. L'écriture montaignienne ne peut donc pas s'appuyer sur une forme de langage efficace. Tout acte linguistique est frappé par la vanité de la condition humaine ; l'intercompréhension pleine et entière est impossible. Cependant, le désir de communiquer reste intact. En se privant du confort d'une supériorité linguistique, Montaigne se donne l'occasion de mieux réfléchir au « geste » de communication.

8.2. De la contingence du langage à la langue d'écriture

8.2.1. Une approche pragmatique

Les images de diversité linguistique ne figurent pas seulement la contingence de la parole humaine. Si la figure des « Basques » renvoie bien aux problèmes de l'incompréhension, ce que nous avons voulu circonscrire du nom d'imaginaire linguistique « gascon » chez Montaigne participe d'un discours sur les moyens de communication et de compréhension. Le sentiment d'altérité, suscité par une langue que nous dirions non indo-européenne, fonctionne en regard d'un sentiment de familiarité, autour de l'espace linguistique roman. Nous avons mentionné la désinvolture avec laquelle Montaigne traite l'« Espagnol barragouiné en terminaisons Latines⁵⁶ » de Raymond Sebond, suivie, quelques pages plus tard, de son conseil pratique aux voyageurs désireux de se faire comprendre de l'autre côté des Alpes :

Je conseilloy en Italie à quelqu'un qui estoit en peine de parler Italien, que pourveu qu'il ne cherchast qu'à se faire entendre, sans y vouloir autrement exceller, qu'il employast seulement les premiers mots qui luy viendroyent à la bouche, Latins François Espagnols ou Gascons, et qu'en y adjoustant la cadence et terminaison Italienne, il ne faudroit jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou Toscan ou Romain ou Venitien ou Piemontois ou Napolitain, et de se joindre à quelqu'une de tant de formes. Je dis de mesme de la Philosophie, elle à tant de visages et de variété, que tous nos songes et resverie s'y trouvent, l'humaine phantasie ne peut rien concevoir en bien et en mal qui n'y soit : et j'en laisse plus librement aller mes caprices en

56. *Essais 1595*, II, XII, p. 458, voir la citation complète chap. 5, p. 240.

Chapitre 8. Dans l'opacité des langues

public, d'autant que bien qu'ils soyent nez chez moy et sans exemple, je sçay qu'ils trouveront leur conformité et relation à quelque humeur ancienne, et ne faudra quelqu'un de dire, voyla d'où il le print⁵⁷.

Il y a une pratique des langues, qui est entièrement orientée vers la communication (« se faire entendre ») et qui, ainsi, se trouve affranchie des problèmes liés à une vision essentialisante, faisant des idiomes autant de réalités distinctes et de systèmes plus ou moins assimilables (« y vouloir autrement exceller⁵⁸ »). On passe alors du domaine de la langue en tant que telle (« parler Italien »), à celui des « mots », qui, pour leur part, sont voyageurs⁵⁹. Loin d'être un obstacle, la diversité linguistique, en domaine roman, est une expérience des moyens de communication. La diversité linguistique (« Latins François Espagnols ou Gascons [...] Thosan ou Romain ou Venitien ou Piemontois ou Napolitain ») est assimilée à la variété (« y adjoustant la cadence et terminaison »), de sorte que ce qui est parfois pris comme un obstacle à la communication devient, au contraire, un nouveau facteur d'expression. On ne parle pas un langage excellent, mais on s'en approche au plus près. Si ce n'est pas de l'« Italien » en tant que langue prise isolément et excellente, on est toujours proche d'une réalité linguistique italienne, rencontrant « quelque idiome du pays ». En arrière-plan, la diversité linguistique partout constatée vient légitimer cette pratique : puisque les langues sont diverses et variées, le désir d'excellence, de cultiver la « naïveté » d'un idiome peut, en un sens, être considéré comme vain et laisser place à un art de parler libéré de la contrainte des langues.

Ce discours épilinguistique fait partie d'un discours plus général sur la pratique philosophique. À l'emploi des mots voyageurs répond la variété de l'« humaine phantasie ». Ainsi, si Montaigne ne prétend pas exceller en philosophie, énoncer directement une vérité, ses propos s'approchent de cet idéal et ne manquent

57. *Essais 1588*, II, XII, f. 227v[235v]-228[236].

58. Le propos se situe donc sur un plan différent que la question de l'éloquence. Cf. « en Italie je disois ce qu'il me plaisoit en devie communs : mais aux propos roides, je n'eusse osé me fier à un Idiome, que je ne pouvois plier ny contourner, outre son alleure commune », cite[III, v, p. 916]G.

59. Cette circulation entre les langues romanes, qui s'affranchit des distinctions entre idiomes, est en quelque sorte, le pendant épilinguistique aux « mots voyageurs », en ce qu'ils sont polysémiques, mis en lumière par Marie-Luce Demonet, dans une dimension métalinguistique. DEMONET 2002, p. 199-217.

8.2. De la contingence du langage à la langue d'écriture

jamais de rencontrer quelque auteur ancien. La diversité linguistique bien employée, comme remède à l'impossibilité de bien dire, devient un moyen de figurer l'activité philosophique de Montaigne. Les *Essais* disent à la fois l'impossibilité d'énoncer une certitude et la solution à ce problème. Ils sont une forme de communication, la seule qui résiste à la découverte de la contingence de la connaissance et du langage. Ce passage, qui est un ajout de 1588, n'est que très légèrement modifié par la suite. Les « cadence et terminaison Italienne » sont réduites à la « terminaison Italienne » et la « conformité et relation à quelque humeur ancienne » à la seule « relation ». Il nous semble que les mots de « cadence » et de « conformité » relevaient d'un mode de connaissance, linguistique ou philosophique, encore trop précis et certain⁶⁰. Pour le reformuler dans nos propres termes, on pourrait dire que Montaigne a biffé des termes qui dénotaient des analyses prosodiques et intertextuelles pour ne laisser que ceux (« terminaison », « relation ») qui connotent un accent et un sentiment de familiarité.

Cette nonchalance⁶¹, qui fuit l'idée d'un usage linguistique fermé et l'allégeance complète au discours philosophique ancien, est développée dans la dernière phase d'écriture :

Mes mœurs sont naturelles : je n'ay point appelé à les bastir, le secours d'aucune discipline : Mais toutes imbecilles qu'elles sont, quand l'envie m'a prins de les reciter, et que pour les faire sortir en public, un peu plus decemment, je me suis mis en devoir de les assister, et de discours, et d'exemples : ç'a esté merveille à moy mesme, de les rencontrer par cas d'aventure, conformes à tant d'exemples et discours philosophiques. De quel regiment estoit ma vie, je ne l'ay appris qu'après qu'elle est exploitée et employée. Nouvelle figure : Un philosophe impremedité et fortuit⁶².

C'est dans la variété du discours essayé sur soi, que le sujet se découvre philosophe et en « relation » avec ses prédécesseurs. L'état de philosophe, décrit comme « fortuit » ne vient pas de l'application de préceptes, de la restitution d'une étude précise ayant atteint une forme de vérité ou de certitude. C'est l'écriture nonchalante, hors

60. Cette modification est à comparer au refus de « donner une cadence françoise » dans *Essais 1595*, I, XLVI, cité p. 395.

61. Voir les pages consacrées à ce que Montaigne appelle le « dédain » dans MÉNIEL 2006b, p. 124-125.

62. *Essais 1595*, II, XII, p. 578.

« discipline », qui permet d'approfondir ses « mœurs naturelles » et d'en révéler ainsi le potentiel philosophique. Se découvrir comme philosophe ne suppose pas de discourir comme un philosophe, tout comme communiquer en Italie ne suppose pas de parler italien. Ainsi, l'expérience linguistique est parallèle à l'expérience philosophique et au projet de se dire. La diversité linguistique romane est d'abord tournée en occasion de communication spontanée, en dehors du devoir d'excellence dans la pureté d'un idiome. Cette même spontanéité dans le discours, appliquée au projet montaignien d'exprimer son être naturel, devient, en fin de compte, une façon d'avoir une parole philosophique.

8.2.2. S'exprimer par essais

La reconnaissance de la contingence du langage et de la communication n'est pas un refus ou un abandon du langage. Au contraire, elle permet un approfondissement de la question des conditions de la communication, et en particulier, de cet acte de communication singulier que sont les *Essais*. Blandine Perona a donné un prolongement aux analyses de Marie-Luce Demonet en mettant en lumière l'articulation, dans les *Essais*, de la réflexion sur le langage et la définition d'un projet littéraire de se dire⁶³. Si « l'Apologie » (II, XII) constitue bien une théorie de la connaissance, « De la gloire » (II, XVI) en est le pendant sémiologique tandis que « De la presumption » (II, XVII) s'attaque au problème de la connaissance de soi. À chaque étape, on retrouve la question de la nature du langage, le « nominalisme » de Montaigne :

Nous manquons d'être et le nom ne peut rien contre cette inanité. Tout fondement solide au projet des *Essais* se dérobe. Les chapitres II, XVI et II, XVII ne font pas que formaliser cette inquiétude. Ils sont encore le lieu d'un ressaisissement où l'auteur s'est nourri et affranchi de la pensée de Sebond pour retrouver les substituts rhétoriques sur lesquels il puisse appuyer son entreprise⁶⁴.

63. PERONA 2013.

64. *Ibid.*, p. 205.

8.2. De la contingence du langage à la langue d'écriture

Blandine Perona reproche à Antoine Compagnon de considérer le nominalisme de Montaigne comme « aporétique ». En effet, « l'angoisse du nom » cède la place à l'« urgence » de trouver du sens à l'être⁶⁵. Le seuil de « De la gloire » montre ce retournement de perspective, qui transforme le constat de vanité en désir d'exister malgré cette vanité : « nous sommes tous creux et vuides : ce n'est pas de vent et de voix que nous avons à nous remplir ; il nous faut de la substance plus solide à nous reparer⁶⁶ ». Il reste à déterminer ce que peut être cette substance et les moyens de l'acquérir. Elle semble trouver un point d'ancrage dans la notion de « profit », opposée au « mérite⁶⁷ » :

*Virtus repulsae nescia sordidae,
Intaminatis fulget honoribus :
Nec sumit aut ponit secures
Arbitrio populairs aurae⁶⁸.*

Ce n'est pas pour la montre, que nostre ame doit jouer son rôle, c'est chez nous au dedans, où nuls yeux ne donnent que les nostres : là elle nous couvre de la crainte de la mort, des douleurs et de la honte mesme : elle nous assure là, de la perte de nos enfans, et de nos amis, et de nos fortunes : et quand l'opportunité s'y presente, elle nous conduit aussi aux hazards de la guerre. *Non emolumento aliquo, sed ipsiu honestatis decore⁶⁹*. Ce profit est bien plus grand, et bien plus digne d'estre souhaité et espéré, que l'honneur et la gloire, qui n'est autre chose qu'un favorablement jugement qu'on fait de nous⁷⁰.

Pour Blandine Perona, ce passage illustre la « confiance » dans « la force d'un retour sur soi », propre à dépasser l'angoisse du nom et à fonder l'entreprise des *Essais*. Pour notre part, nous voudrions insister sur ce retour du « profit », qui s'oppose à la « montre ». On peut rapprocher cette dichotomie de l'approche pragmatique des langues romanes. À la volonté d'exceller dans une langue, de montrer sa dextérité à la manier s'oppose le profit d'un emploi de mots débarrassé du souci du jugement de conformité linguistique. À l'instar du voyageur en Italie qui mêle les langues

65. *Ibid.*, p. 231-232 ; cf. FRAME 1974.

66. *Essais 1595*, p. 656.

67. PERONA 2013, p. 232.

68. « La vertu, ignorant la honte de l'échec, resplendit d'honneurs que rien ne ternit ; et ce n'est pas selon le vent des opinions populaires qu'elle prend ou qu'elle dépose les faisceaux. » Horace, *Odes*, III, II, 17.

69. « Non pour quelque salaire, mais pour l'éclat de l'honneur même. » Cicéron, *De finibus*, I, X, 36.

70. *Essais 1595*, II, XVI, p. 661.

pour se faire comprendre, le philosophe en ses *Essais* trouve en lui des ressources d'expressions qui se démarquent de la recherche du bon langage. L'effort d'exceller dans une langue est, au contraire, le fait des mauvais écrivains, qui cherchent à « ranger » les « cadences » françaises de la poésie de Ronsard et Du Bellay⁷¹. Cette opposition entre « profit » et « montre » nous semble encore renvoyer au « fruit » que chacun, au château de Montaigne, tira de l'éducation latine mise en place par Pierre Eyquem⁷² : le jeune Montaigne ne s'est pas construit grâce à la peine maîtrise d'un latin complet, dont il eût pu faire encore « montre » et tirer « mérite », mais il a trouvé du « profit » à posséder cette strate linguistique en lui. Son expression de soi peut, désormais, passer par le surgissement, conscient ou inconscient, de ces traces de la langue ainsi constitutive de son être.

Ainsi, puisque les mots sont coupés des choses et que l'on ne croit plus en l'existence passée ni future d'une langue parfaite, l'homme est condamné à trouver du profit dans un usage ouvert des moyens d'expression limités que sont les langues humaines ; pour Montaigne : le latin perdu, le « gascon » désiré et le français « altéré ». Cette conception de l'expression et du rapport complexes du sujet aux langues qui l'entourent donne une orientation particulière à l'imaginaire linguistique de Montaigne, qui parle plus volontiers de la valeur des manières de s'exprimer que des idiomes. La recherche de la bonne langue ou du bon emploi de la langue cède la place à une réflexion sur le « parler ». Bruno Méniel a montré que cette dernière notion, chez Montaigne, est plus une catégorie éthique qu'esthétique. Il s'agit de mettre le sujet au centre de la réflexion épilinguistique, ce qui l'amène à affirmer que :

Le « parler » sincère permet donc au sujet non seulement de s'offrir à l'autre dans sa vérité, mais aussi de se saisir lui-même en toute clarté. Se pose alors la question de la pratique littéraire : est-ce le travail sur soi, auto-édification,

71. Cf. chap. 5, p. 271.

72. « Quant au reste de sa maison, c'estoit une regle inviolable que ny lui mesme [Pierre Eyquem], ny ma mere, ny valet, ny chambriere, ne parloient en ma compagnie, qu'autant de mots de Latin que chacun avoit appris pour jargonner avec moy. C'est merveille du fruit que chacun y fit. » *Essais 1595*, I, xxv, p. 180, voir la citation complète p. 237.

8.2. De la contingence du langage à la langue d'écriture

élaboration d'une personnalité éthique ? ou est-elle pure révélation de la forme naturelle, sans transformation du sujet ⁷³ ?

La question de la langue et de son imperfection est solidaire de la question de l'homme et de sa propre imperfection. Le problème, dès lors, est de parvenir à se dire, de trouver la bonne « façon de parler » pour dire son être, que l'on sait imparfait.

Cette recherche des moyens de se dire trouve un point d'appui dans la lecture. Pourtant, le rapport que Montaigne entretient avec la littérature antique témoigne, d'abord, d'un complexe d'infériorité par rapport à leur « parler » :

J'ay tousjours une idée en l'ame, qui me presente une meilleure forme, que celle que j'ay mis en besongne, mais je ne la puis saisir ny exploicter. Et cette idée mesme n'est que du moyen estage. J'argumente par là, que les productions de ces riches et grandes ames du temps passé, sont bien loing au delà de l'extreme estendue de mon imagination et souhaict. Leurs escriis ne me satisfont pas seulement et me remplissent, mais ils m'estonnent et transissent d'admiration. Je juge leur beauté, je la voy, sinon jusques au bout, au moins si avant qu'il m'est impossible d'y aspirer ⁷⁴.

Le constat se fait en deux temps. La reconnaissance de la contingence du langage, qui empêche le sujet de formuler l'« idée », puis la reconnaissance des effets que peut produire sur lui le langage des Anciens. Rien n'est dit sur leur propre problème d'adéquation entre « forme » et « idée ». Ils ne sont pas jugés sur leur acte linguistique, mais sur le produit de leur activité. Ce n'est pas *les Anciens-écrivain* qui intéressent Montaigne, mais l'effet produit par leur langage sur *Montaigne-lisant*. Qu'en est-il alors d'une possible imitation ?

Quand j'entreprendrois de suivre cet autre stile equable, uny et ordonné, je n'y scaurois advenir : Et encore que les coupures et cadences de Saluste reviennent plus à mon humeur, si est-ce que je treuve Cæsar et plus grand, et moins aisé à représenter. Et si mon inclination me porte plus à l'imitation du parler de Seneque, je ne laisse pas d'estimer d'avantage celuy de Plutarque ⁷⁵.

Il n'y a pas de style particulier à un auteur que l'on pourrait isoler et réemployer. Jusqu'en 1588, César était considéré comme peu « aisé à imiter ». Le mot est

73. MÉNIEL 2006b, p. 126.

74. *Essais 1595*, II, XVII, p. 675.

75. *Ibid.*, II, XVII, p. 676.

remplacé, dans *Essais EB* comme dans *Essais 1595*, par « representer⁷⁶ ». La reconnaissance de l'efficacité du parler des Anciens n'est pas un modèle à appliquer, c'est une manière que l'on peut essayer de recréer, de représenter au sens de « rendre à nouveau présent ». La question est donc de trouver une nouvelle façon de dire et non d'utiliser un style prêt à l'emploi⁷⁷. Entre le choix volontaire (« entreprendre de suivre »), les tendances involontaires (« inclinations ») et le goût (« estimer »), les solutions sont à la fois multiples, non-exclusives et jamais définitives. Ce qui apparaît en premier lieu, c'est l'hétérogénéité des possibilités de se dire, alors même que l'on sait que l'entreprise est vaine. C'est dans ce contexte que Montaigne pose directement le problème de sa propre expression :

Si faut-il sçavoir relascher la corde à toute sorte de tons : et le plus aigu est celui qui vient le moins souvent en jeu. Il y a pour le moins autant de perfection à relever une chose vuide, qu'à soustenir une poissante. Tantost il faut superficiellement manier les choses, tantost les profiler. Je sçay bien que la plus part des hommes se tiennent en ce bas estage, pour ne concevoir les choses que par cette premiere escorce : Mais je sçay aussi que les plus grands maistres, et Xenophon et Platon, on les void souvent se relascher à cette basse façon, et populaire, de dire et traiter les choses, la soustenans des graces qui ne leur manquent jamais. Au demeurant mon langage n'a rien de facile et fluide : il est aspre, ayant des dispositions libres et desreglées : Et me plaist ainsi ; sinon par mon jugement, par mon inclination. Mais je sens bien que par fois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir eviter l'art et l'affection, j'y retombe d'une autre part ;

breuis esse laboro,

Obscurus fio.

Platon dit, que le long ou le court, ne sont proprietez qui ostent ny qui donnent prix au langage⁷⁸.

« Relever une chose vuide » renvoie au caractère creux et vide de l'homme⁷⁹, continuant ainsi le parallèle entre la diversité des façons de parler et la contingence de la connaissance et de l'existence humaines. Ce n'est pas un discours plein,

76. *Essais EB*, p. 273[281v].

77. Sur l'aspect superficiel de l'imitation, cf. « l'imitation du parler, par sa facilité, suit incontinent tout un peuple. L'imitation du juger, de l'inventer ne va pas si viste. La plus part des lecteurs, pour avoir trouvé une pareille robbe, pensent tresfaucement tenir un pareil corps. La force et les nerfs, ne s'empruntent point : les atours et le manteau s'empruntent. » *Essais 1595*, I, xxv, p. 179.

78. *Ibid.*, II, xvii, p. 676.

79. « Nous sommes tous creux et vides : ce n'est pas de vent et de voix que nous avons à nous remplir », voir plus haut.

« poissant », qui fait la valeur du philosophe. Bien au contraire, c'est la faculté à lutter contre la vacuité des choses qui est louée. Le discours n'a pas de caractéristiques intrinsèquement bonnes ou mauvaises, comme « le long ou le court », à partir desquelles il pourrait peser, avoir une efficacité positive. Sa force vient, au contraire, de sa mouvance, de sa faculté à s'adapter aux « inclinations ». D'un point de vue rhétorique, Blandine Perona a montré l'importance d'une figure telle que la prosopopée, qui permet d'insister sur l'aspect « discontinu » du langage⁸⁰. D'un point de vue épilinguistique, le fait de commenter la diversité des langues et les façons de parler est une autre façon de donner corps au projet de se dire, dans un parler, certes, discontinu, mais qui permet de révéler la « forme maîtresse » du sujet.

8.3. Le monde à portée de langue

8.3.1. Socrate en paysan « gascon »

À la fin du chapitre « De l'exercitation », Montaigne va au bout de la logique de son entreprise. Se prendre comme objet, parler de soi, n'est pas un acte vaniteux ; c'est au contraire une bonne pratique philosophique. Le modèle convoqué est celui de Socrate :

Dequoy traitte Socrates plus largement que de soy ? À quoy achemine il plus souvent les propos de ses disciples, qu'à parler d'eux, non pas de la leçon de leur livre, mais de l'estre et branle de leur ame⁸¹ ?

Par ce que Socrates avoit seul mordu à certes au precepte de son Dieu, de se connoistre, et par cest estude estoit arrivé à se mespriser, il fut estimé seul digne du nom de Sage. Qui se connoistra ainsi, qu'il se donne hardiment à connoistre par sa bouche⁸².

80. « Le recours à une énonciation médiatisée qui fait entendre des voix divergentes permet de souligner le caractère discontinu de notre perception dans un emploi discontinu du langage au lieu de donner une vision unie des choses. [...] Les points de vue se multiplient simultanément sur un même objet ou un même être. Cette superposition de voix et de sens permet au langage de perdre son univocité ; la parole devient bigarrée à l'image du réel qui est toujours un réel incomplètement perçu, les intentions des hommes restant toujours en partie cachées. » PERONA 2013, p. 228.

81. *Essais 1595*, II, VII, p. 397.

82. *Ibid.*, II, VII, p. 399.

On retrouve cette injonction de hardiesse à propos du modèle, plus ambigu⁸³, de César :

Je ne veux pas, que de peur de faillir de ce costé là [la présomption], un homme se mescognoisse pourtant, ny qu'il pense estre moins que ce qu'il est : le jugement doit tout par tout maintenir son droit : C'est raison qu'il voye en ce subject comme ailleurs, ce que la verité luy presente : Si c'est Cæsar, qu'il se treuve hardiement le plus grand Capitaine du monde⁸⁴.

Le même adverbe sert à décrire à la fois l'acte de se reconnaître dans sa vérité et la communication de cet acte. Il y a de la hardiesse à obéir au « γνῶθι σεαυτόν [connais-toi toi-même] » d'Apollon. Or la connaissance de soi passe par le discours, qui doit être, lui aussi, hardi.

Deux autres occurrences de l'adverbe *hardiment* permettent de s'approcher plus près de la forme que peut prendre ce style hardi. La première suit la critique des mauvais historiens, qui tendent à ne pas être exhaustifs dans leur compte rendu, du fait de leur insuffisance d'analyse et de compétence linguistique :

Qu'ils estalent hardiment leur eloquence et leur discours : qu'ils jugent à leur poste, mais qu'ils nous laissent aussi dequoy juger après eux : et qu'ils n'alterent ny dispensent par leurs racourcimens et par leur choix, rien sur le corps de la matiere : ains qu'ils nous la r'envoyent pure et entiere en toutes ses dimensions. Le plus souvent on trie pour ceste charge, et notamment en ces siecles icy, des personnes d'entre le vulgaire, pour ceste seule consideration de sçavoir bien parler : comme si nous cherchions d'y apprendre la grammaire : et eux ont raison n'ayans esté gagez que pour cela, et n'ayans mis en vente que le babil, de ne se soucier aussi principalement que de ceste partie. Ainsi à force beaux mots ils nous vont patissant une belle contexture des bruits, qu'ils ramassent ès carrefours des villes⁸⁵.

L'injonction stylistique est ici définie de façon négative. Le contre modèle est celui des « beaux mots », du raffinement, du fait de cultiver le langage pour lui-même (« n'ayans mis en vente que le babil »). À rebours, le parler hardi présente la matière de la façon la plus brute qui soit et c'est ainsi qu'il peut devenir le support d'un jugement. En conséquence, ce sont les acteurs eux-mêmes qui sont les plus légitimes à écrire l'histoire, plutôt que les belles plumes :

83. Voir chap. 6.

84. *Essais 1595*, II, XVII, p. 669.

85. *Ibid.*, II, x, p. 438-439.

Les seules bonnes histoires sont celles, qui ont esté écrites par ceux mesmes qui commandoient aux affaires, ou qui estoient participans à les conduire, ou au moins qui ont eu la fortune d'en conduire d'autres de mesme sorte⁸⁶.

En filigrane se dessine un argument d'auto-justification des *Essais* : Montaigne se fait l'historien de lui-même, de la vie qu'il a conduite⁸⁷. Mais avec le choix de la matière vient une manière. La hardiesse est à la fois dans le courage de parler de soi, puisque c'est là le sujet que l'on est le plus à même de traiter, et dans l'abandon de toute forme de rhétorique.

On retrouve l'adverbe en question dans « De l'institution des enfans », au moment d'énoncer le principe d'innutrition :

Il faut qu'il imboive leurs humeurs [auteurs anciens], non qu'il apprenne leurs preceptes : Et qu'il oublie hardiment s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier. La verité et la raison sont communes à un chacun, et ne sont non plus à qui les a dites premierement, qu'à qui les dit après⁸⁸.

La hardiesse est dans le courage de dépasser le poids culturel du discours philosophique, pour retrouver à travers lui la nature des choses, à l'image de Socrate :

Il [Socrate] represente en une hardiesse inartificielle et securité enfantine la pure et premiere impression et ignorance de nature⁸⁹.

Selon l'analyse que Jean-Charles Monferran a proposée de ce passage, le modèle socratique est ici fait d'une « clarté ingénieuse⁹⁰ », qui allie les qualités de *perspicuitas* et d'*enargeia*. On peut se demander quelle forme prend ce discours hardi, au-delà de ces principes directeurs. Un début de réponse se trouve dans les mots des « métiers⁹¹ », employés aussi bien par Socrate que par Montaigne :

Socrates fait mouvoir son ame d'un mouvement naturel et commun. Ainsi dict un païsan, ainsi dict une femme : Il n'a jamais en la bouche, que cochers, menuisiers, savetiers et maçons. Ce sont inductions et similitudes, tirées des plus vulgaires et cogneues actions des hommes : chacun l'entend. Sous une si vile forme, nous n'eussions jamais choisi la noblesse et splendeur de ses conceptions admirables : Nous qui estimons plates et basses, toutes celles

86. *Ibid.*, II, x, p. 439.

87. *Cf. ibid.*, II, vii, p. 396-398.

88. *Ibid.*, I, xxv, p. 157.

89. *Ibid.*, II, xii, p. 1101.

90. MONFERRAN 2009, p. 421.

91. *Ibid.*, p. 410 ; l'expression est empruntée à Du Bellay.

que la doctrine ne relève ; qui n'appercevons la richesse qu'en montre et en pompe⁹².

Deux imaginaires linguistiques sont opposés : celui du monde de la paysannerie et de l'artisanat, qui appartient au domaine du *faire*, et le monde des disputes académiques, du savoir issu de la *doctrine*, qui appartient seulement au monde du *dire* dans ce qu'il a de plus vaniteux. De même que les meilleurs ouvrages d'histoire sont ceux écrits par les acteurs même de l'histoire, la parole philosophique doit pouvoir loger ses « conceptions admirables » dans les mots des gens « mécaniques », pour reprendre un terme cher à Peletier du Mans. Or Montaigne a bien recours à des lexiques spécialisés, comme l'a montré Jean-Charles Monferran ; il utilise les mots du savetier⁹³ et nous avons vu son intérêt pour l'oralité « gasconne » liée au monde rural. C'est dans le refus de la rhétorique classique que se construit un imaginaire linguistique du parler simple et populaire ; et c'est un mot « gascon » qui symbolise ce renversement de valeurs :

Mon vulgaire Perigordin appelle fort plaisamment *Lettre ferits*, ces sçavanteaux, comme si vous disiez Lettre-ferus, ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dict. De vray le plus souvent ils semblent estre ravalez, mesmes du sens commun. Car le paisant et le cordonnier vous leur voyez aller simplement et naïvement leur train, parlant de ce qu'ils sçavent : ceux-cy pour se vouloir eslever et gendarmer de ce sçavoir, qui nage en la superficie de leur cervelle, vont s'embarrassant, et empétrant sans cesse⁹⁴.

On retrouve les deux champs d'application du double modèle historique et socratique : parler de ce que l'on sait, avec des mots simples. C'est à la fois sur la matière et la manière que porte le discours.

Cependant, on peut douter que le langage le plus commun soit adéquat pour la discussion philosophique. Les mots simples et clairs du paysan parlant de sa terre ne sont pas forcément efficaces pour un autre type de discours. Dans quelle mesure doit-on comprendre et appliquer ce besoin d'utiliser les mots des métiers ?

92. *Essais 1595*, III, XII, p. 1082-1083.

93. « Entraîné par l'attraction de son modèle, Montaigne va souvent s'exprimer en savetier, dans des comparaisons triviales qui, en plus de leur vertu pédagogique, renvoient désormais à Socrate, par une connotation construite par le texte et, par delà, à l'*éthos* socratique endossé par Montaigne tel qu'il a été décrit ici. » MONFERRAN 2009, p. 415.

94. *Essais 1595*, I, XXIV, p. 144.

En parlant de celui « qui a dans l'esprit une vive imagination et claire », Montaigne précise :

Il ne sçait pas ablatif, conjunctif, substantif, ny la grammaire ; ne fait pas son laquais⁹⁵, ou une harangere de Petit pont : et si vous entretiendront tout vostre soul, si vous en avez envie, et se desferreront aussi peu, à l'adventure, aux regles de leur langage, que le meilleur maistre ès arts de France. Il ne sçait pas la rhetorique, ny pour avant-jeu capter la benevolence du candide lecteur, ny ne luy chaut de le sçavoir⁹⁶.

La revendeuse de harengs n'a pas besoin de connaître la rhétorique pour avoir un discours efficace. Mais, en même temps, son discours se limite, par définition, à vendre des harengs. Que la *captatio benevolentiae*, ici évoquée de façon ironique par un latinisme (« capter la benevolence du candide lecteur »), ne soit pas nécessaire à la parole populaire ne signifie pas pour autant qu'elle est ne l'est pas pour représenter « une vive imagination et claire ». On ne peut pas lire dans ce passage une valorisation du parler du peuple de Paris en soi, qui fournirait tout le lexique nécessaire à la communication philosophique⁹⁷. Le rôle de l'imaginaire linguistique populaire des *Essais* est plus nuancé, comme le montre la suite du chapitre, dans les versions postérieurs à 1588 :

De mesme au langage, la recherche des frases nouvelles, et des mots peu cogneuz, vient d'une ambition scholastique et puerile. Peussé-je ne me servir que de ceux qui servent aux haies à Paris⁹⁸ !

N'avoir recours qu'aux mots des « métiers » est un vœu, un idéal, qui figure un problème plus général de choix stylistique. Ce qui est en jeu, c'est de retrouver, dans le discours philosophique, la même simplicité et immédiateté que celle du savetier parlant de souliers. Le phénomène d'emprunt en lui-même est marginal ; ce qui compte, c'est de voir dans la « harangere » un antidote aux mauvais « harangueurs », mentionnés à partir d'une anecdote de Plutarque :

95. *Ne fait pas son laquai* : son laquais non plus.

96. *Essais 1595*, I, xxv, p. 176.

97. On rapproche souvent ce passage de l'autorité des « crocheteurs du Port aux Foins » alléguée par Malherbe (par exemple MONFERRAN 2009, n. 8, p. 408). La manipulation des images de locuteurs urbains et, notamment, parisiens, est cependant beaucoup plus ambiguë. Voir le cas d'Henri Estienne, décrit dans COUROUAT 2012.

98. *Essais 1595*, I, xxv, p. 179.

Quant à vostre commencement, et exorde, il ne m'en souvient plus, ny par consequent du milieu ; et quant à vostre conclusion, je n'en veux rien faire. Voilà une belle responce, ce me semble, et des harangueurs bien camus⁹⁹.

L'imaginaire linguistique des métiers est un moyen de figurer la distinction entre bon et mauvais discours, d'illustrer la notion abstraite d'efficacité, en apparaissant comme un idéal, sans cesse répété, mais impossible à atteindre pleinement¹⁰⁰.

La hardiesse du parler philosophique, enfin, peut être figurée par l'hétérogénéité des moyens de communication, eux-mêmes figurés par la diversité linguistique. La fameuse phrase de Montaigne, sur la faculté du « gascon » à exprimer ce que le français n'aura pas pu dire¹⁰¹, trouve un écho dans le modèle socratique :

J'en oy qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer, et font contenance d'avoir la teste pleine de plusieurs belles choses, mais, à faute d'eloquence, ne les pouvoir mettre en evidence : c'est une baye. Scavez vous, à mon advis, que c'est que cela ? **e**Ce sont des ombrages, qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ils ne peuvent desmeler et esclarcir au dedans, ny par consequant produire au dehors : **I**ls ne s'entendent pas encore eux mesmes : **e**Et voyez les un peu begayer sur le point de l'enfanter, vous jugez que leur travail n'est **point** à l'accouchement mais **à la conception, et** qu'ils ne font que lecher ~~encores~~ cette matiere imparfaicte. De ma part, je tiens, **et Socrates aussi l'ordonne** que qui à [*sic*] en l'esprit une vive imagination et claire, il la produira, soit en Bergamasque, soit par mines, s'il est muet :

*Verbáque prævisam rem non invita sequentur*¹⁰².

Cet ajout montre à quel point la figure de Socrate est pensée comme un relais dans la formulation des idées propres à Montaigne sur le parler philosophique. Avant d'être nommé comme autorité (« Socrate l'ordonne »), le philosophe est mis en parallèle avec le sujet Montaigne (« je tiens, et Socrates aussi »). La provocation qu'il y a à se référer aux mots des métiers, au bergamasque, ou à se faire l'héritier

99. *Camus* : confus. *Essais 1595*, I, xxv, p. 176.

100. On le retrouve ainsi dans un nouveau développement de la bonne éducation linguistique, dans le chapitre « De l'art de conférer » : « Voit-on plus de barbouillage au caquet des harengeres, qu'aux disputes publiques des hommes de cette profession [logiciens] J'aymeroy mieux, que mon fils apprint aux tavernes à parler, qu'aux escholes de la parlerie », *ibid.*, III, VIII, p. 971. La figure du fils imaginaire renforce le doute sur la réalisation complète de cette éducation linguistique idéale.

101. « Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suivre, et que le gascon y arrive, si le François n'y peut aller. » *Ibid.*, I, xxv, p. 178.

102. *Essais EB*, I, xxvi, f. 62v-50r[63r]. Traduction de la citation : « et que les mots suivront sans peine la chose bien conçue », Horace, *Art poétique*, 311, cité par Quintilien, *Institution oratoire*, I, v, 2. Cf. *Essais 1595*, I, xxv, p. 175-176.

direct du philosophe sont autant d'éléments qui participent à une conception de l'écriture dans le monde moderne. Socrate a son mot à dire sur les vernaculaires du temps de Montaigne. L'autorité de l'Antiquité est entièrement coulée dans le moule des temps modernes et de leur propre question linguistique. Les mots « gascons », paysans et artisans trouvent leur sens dans l'utilisation socratique qui peut en être faite.

8.3.2. Anacréon et les cannibales

Depuis les travaux de François Hartog, nous savons que la relation entre Anciens et Modernes, telle qu'elle s'établit à la Renaissance, comporte un troisième terme : les Sauvages du Nouveau Monde. De fait, aux côtés de Socrate, la figure du cannibale est parfaitement insérée dans le discours épilinguistique des *Essais*. Dans le chapitre qui est consacré à ces « sauvages », Montaigne rapporte deux chansons. La première est au cœur du problème philosophique que posent les cannibales – en l'occurrence les Tupinambas : l'anthropophagie. Un prisonnier, en effet, sur le point d'être rituellement ingéré par ses vainqueurs, leur rappelle qu'il a lui-même pu manger leurs ancêtres, dont son peuple a été victorieux :

J'ay une chanson faicte par un prisonnier, où il y a ce traict : Qu'ils viennent hardiment trétous, et s'assemblent pour disner de luy, car ils mangeront quant et quant leurs peres et leurs ayeulx, qui ont servy d'aliment et de nourriture à son corps : ces muscles, dit-il, cette chair et ces veines, ce sont les vostres, pauvres fols que vous estes : vous ne recognoissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encore : savourez les bien, vous y trouverez le goust de vostre propre chair : invention, qui ne sent aucunement la barbarie. [...] De vray ils ne cessent jusques au dernier souspir, de les braver et deffier de parole et de contenance¹⁰³.

Cette chanson met en avant certaines vertus du cannibale ; il sait braver la mort et défier ses adversaires par un « traict », un discours poétique reposant sur l'art de la pointe. Comme le remarque André Tournon, « le lecteur est sommé de négliger l'ingurgitation, assouvissement d'un besoin nutritionnel, pour ne retenir que l'aspect

103. *Ibid.*, I, xxx, p. 219.

symbolique de l'anthropophagie : «représenter une extrême vengeance»¹⁰⁴ ». Ce qui reste, c'est la force et la beauté de l'« invention » ; les cannibales étant, *de facto*, ramenés dans le monde de la culture. La principale source de Montaigne est connue ; il s'agit d'un court passage de la relation de Thevet :

Le jour du massacre il sera couché au lict, bien enferré de fers (dont les Chrestiens leur ont donné l'usage) chantant tout le jour et la nuict telles chansons, Les *Margageas* nos amis sont gens de bien, forts et puissans en guerre, ils ont pris et mangé grand nombre de noz ennemis, aussi me mangeront ils quelque jour, quand il leur plaira : mais de moy, j'ay tué et mangé des parens et amis de celuy qui me tient prisonnier : avec plusieurs semblables paroles. Par cela pouves cognoistre qu'ils ne font conte de la mort, encores moins qu'il n'est possible de penser¹⁰⁵.

Comme on peut le constater, les *Essais* donnent à lire un développement de cet argument minimal. Montaigne a-t-il procédé à une réécriture de son propre chef, ou avait-il d'autres sources ? En tout état de cause, l'admiration pour cette chanson cannibale dépasse le seul contenu (l'adversité de la mort). C'est bien le fait de pouvoir goûter un discours cannibale qui est en jeu, comme l'atteste une seconde chanson rapportée :

Outre celuy que je vien de reciter de l'une de leurs chansons guerrieres, j'en ay un'autre amoureuse, qui commence en ce sens : Couleuvre arreste toy, arreste toy couleuvre, afin que ma sœur tire sur le patron de ta peinture, la façon et l'ouvrage d'un riche cordon, que je puisse donner à m'amie : ainsi soit en tout temps ta beauté et ta disposition preferée à tous les autres serpens. Ce premier couplet, c'est le refrain de la chanson. Or j'ay assez de commerce avec la poésie pour juger cecy, que non seulement il n'y a rien de barbarie en cette imagination, mais qu'elle est tout à fait Anacreontique¹⁰⁶.

Montaigne continue de tirer les cannibales vers le monde de la culture, en montrant leur capacité à créer dans plusieurs genres. Après l'épique, vient le lyrique. Chemin faisant, la poésie cannibale est mise sur le même plan que la poésie grecque, par l'intermédiaire d'Anacréon. Pour André Tournon, le rapprochement est justifié dans la mesure où la chanson cannibale et les textes attribués au poète grec relèvent d'une poétique de l'allusion : « on constate une analogie de structure entre les

104. TOURNON 2013, p. 7.

105. THEVET 1558, f. 76v.

106. *Essais* 1595, I, xxx, p. 220.

singularités de la poésie dite anacréontique, l'érotisme maniériste de "Sur des vers de Virgile" et l'ode à la Couleuvre ; et ce type d'analogie, moins facilement repérable que des ressemblances thématiques, s'inscrit plus profondément dans les textes pour en conditionner la lecture aussi bien que l'élaboration¹⁰⁷ ». Cependant, il nous semble que l'enjeu de ce passage dépasse les « ressemblances », manifestes ou latentes, que Montaigne décèle entre une poésie parvenue du Nouveau Monde et une poésie conservée depuis l'Antiquité. Ce qui est frappant dans ces lignes, c'est le rapport transparent au langage qui les supposent. Il s'agit d'un des rares moments où Montaigne affirme positivement un énoncé, l'écriture des *Essais* étant, en effet, plus largement fondée sur l'expression du doute¹⁰⁸. Ici, une compétence de lecteur de poésie est directement affirmée (« j'ay assez de commerce avec la poésie pour juger cecy », « tout à fait »), légitimant un « jugement » sur des vers qui ont traversé les siècles et les mers.

Le chapitre, enfin, se clôt sur une approche globale de la langue des Tupinambas :

Leur langage au demeurant, c'est un langage doux, et qui a le son agreable, retirant aux terminaisons Grecques¹⁰⁹.

Montaigne, tout au long du chapitre, est attentif au langage, qui rend compte de la culture tupi¹¹⁰, mais nous retrouvons dans cette appréciation épilinguistique la question des « terminaisons grecques », qui rappellent à la fois l'« anacréontisme » de la seconde chanson, les « terminaisons Latines¹¹¹ » de l'espagnol de Sebond et les « terminaisons Italiennes¹¹² » du « Gascon » tâchant de se faire entendre au-delà des Alpes. À chaque fois, le locuteur et lecteur Montaigne se sent proche de ce qu'il entend ; le concert des langues, dans le boucan de sa diversité post-babélique,

107. TOURNON 2013, p. 5.

108. Voir les travaux linguistiques sur l'expression du doute dans les *Essais* (SELLEVOLD 2001) et la réflexion plus générale sur « l'écriture du scepticisme chez Montaigne » (DEMONET et LEGROS 2004).

109. *Essais 1595*, I, XXX, p. 220.

110. « Ils s'entr'appellent generalmente ceux de mesme aage freres : enfans, ceux qui sont au dessouz ; et les vieillards sont peres à tous les autres. » *Ibid.*, I, XXX, p. 217. On peut rapprocher ce passage des « boucles réflexives » (AUTHIER-REVUZ [1975] 2012) qui, montrent un Montaigne cherchant dans son monde les mots adéquats pour décrire l'altérité tupi : « chaque grange, comme je l'ay descrite, fait un village », p. 214.

111. *Essais 1595*, II, XII, p. 458, voir la citation complète chap. 5, p. 240.

112. *Ibid.*, II, XII, p. 577 ; voir la citation complète chap. 5, p. 241.

laisse entendre plusieurs sons familiers, des « terminaisons », que l'on peut déceler, maîtriser et tourner à son avantage. L'espagnol latinisé, le « gascon » italianisé ou le tupi ressemblant au grec créent un sentiment de proximité linguistique. Par-delà les différences, un sujet, *je*, peut fonder son jugement et goûter les éclats de voix qui lui parviennent.

Pour André Tournon, la louange de la poésie et de la langue des Tupinambas concrétise la « palinodie » du chapitre, qui s'ouvrait sur la question, académique, du statut à donner à ces « sauvages » et finit par leur donner des signes de culture tout en qualifiant le continent européen de potentiellement « barbare ¹¹³ ». Pourtant, dès le début, on peut lire un effort de mettre la main sur le Nouveau Monde. Tout en revenant sur des interprétations tirées de l'Antiquité (s'agit-il de l'Atlantide?), Montaigne fait des constats beaucoup plus proches :

Il semble qu'il y aye des mouvemens naturels les uns, les autres fievreux en ces grands corps, comme aux nostres. Quand je considere l'impression que ma riviere de Dordogne faict de mon temps, vers la rive droicte de sa descente; et qu'en vingt ans elle a tant gagné, et desrobé le fondement à plusieurs bastimens, je vois bien que c'est une agitation extraordinaire : car si elle fust tousjours allée ce train, ou deust aller à l'advenir, la figure du monde seroit renversée : Mais il leur prend des changements : Tantost elles s'espande d'un costé, tantost d'un autre, tantost elles se contiennent. Je ne parle pas des soudaines inondations dequoy nous manions les causes. En Medoc, le long de la mer, mon frere Sieur d'Arsac, voit une sienne terre, ensevelie soubz les sables, que la mer vomit devant elle : le feste d'aucuns bastimens paroist encore : ses rentes et domaines se sont eschangez en pasquages bien maigres ¹¹⁴.

La découverte du Nouveau Monde et le « tesmoignage de l'antiquité ¹¹⁵ » sont rapportés à la mesure locale. Parler des cannibales, de l'Atlantide, c'est aussi porter son regard sur le Périgord et le Médoc, en mesurant le branle du monde. Il nous semble qu'il y a une forte continuité entre l'incipit topographique, qui embrasse d'un seul geste la découverte d'un continent, les rapports de l'Antiquité et les constats domestiques, et la fin du chapitre, énonçant un jugement sur la poésie et la

113. TOURNON 2013.

114. *Essais 1595*, I, xxx, p. 209-210.

115. *Ibid.*, I, xxx, p. 210.

langue tupi. Ce qui apparaît d'abord comme des entités séparées, voire une altérité absolue, des continents séparés, des idiomes distincts, est réuni par l'activité du sujet. L'Atlantide est ramenée à la mesure du cours de la Dordogne, la barbarie des cannibales est assimilée à la culture grecque.

8.3.3. « La poésie populaire et purement naturelle¹¹⁶ »

Ce geste de compréhension du monde, en le ramenant, par certaines voies, à la mesure du jugement du sujet, dépasse, dans les *Essais*, la seule relation entre Anciens, Modernes et Sauvages, telle qu'elle a été décrite par François Hartog¹¹⁷. L'oralité « gasconne », en effet, est un relais fondamental dans cette quête de l'homme par-delà les questions de barbarie et de diversité linguistique. De même que la chanson cannibale est tirée vers la culture grecque *via* Anacréon, les « villanelles de Gascogne » sont engagées dans cette réflexion sur la nature et le sauvage :

Les paisants simples, sont honnestes gents : et honnestes gents les Philosophes : ou, selon que nostre temps les nomme, des natures fortes et claires, enrichies d'une large instruction de sciences utiles. Les mestis¹¹⁸, qui ont dedaigné le premier siege de l'ignorance des lettres, et n'ont peu joindre l'autre (le cul entre-deux selles : desquels je suis, et tant d'autres) sont dangereux, ineptes, importuns : ceux-cy troublent le monde. Pourtant de ma part, je me recule tant que je puis, dans le premier et naturel siege, d'où je me suis pour neant essayé de partir. La poésie populaire et purement naturelle, a des naïvetés et graces, par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art : comme il se void ès villanelles de Gascongne et aux chansons, qu'on nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aucune science, ny mesme d'escriture. La poésie mediocre, qui s'arreste entre deux, est desdaignée, sans honneur, et sans prix¹¹⁹.

Il s'agit d'un ajout postérieur à 1588, qui reprend différents éléments disséminés dans les *Essais* : le jugement de l'art des cannibales, mais aussi l'efficacité naturelle du dicton « *Bouha prou bouha*¹²⁰ » et la critique des « *lettre ferits* ». La nature, sauvage dans le bon sens du terme, incarnée aussi bien par le Nouveau Monde que

116. *Ibid.*, I, LV, p. 332.

117. HARTOG 2005.

118. *Les mestis* : ceux qui se situent entre ces deux catégories.

119. *Essais 1595*, I, LV, p. 332.

120. Voir chap. 6, p. 329.

par l'oralité « gasconne » rejoint l'art parfait, incarné par Anacréon pour la poésie et par Socrate pour la discussion philosophique. Montaigne utilise ces images pour figurer deux pôles (« sieges »), entre lesquels il cherche à situer sa propre pratique. Malgré sa posture humble (« desquels je suis »), il énonce son effort, le sens que prend l'entreprise des *Essais* (« je me recule tant que je puis... »), ailleurs résumée par la « barbarie de [s]on creu ¹²¹ ».

Une anecdote rapportée dans la partie italienne du *Journal de voyage* vient compléter ce discours sur le poids de l'oralité dans la perception de ce qu'est un bon discours, poétique ou philosophique. Lors de son séjour aux bains della Villa, Montaigne est surpris par la contenance des paysans locaux, bien habillés et experts en danse ¹²². Il est surtout impressionné par les talents littéraires d'une femme illettrée :

Fuora che feci mettere a tavola Divizia. Questa è una povera contadina vicina duo miglia dei bagni, che non ha, né il marito, altro modo di vivere che del travaglio di lor proprie mani, brutta, dell'età di 37 anni. La gola gonfiata. Non sa scrivere, né leggere. Ma nella sua tenera età avendo in casa del padre un zio che leggeva tuttavia in sua presenza l'Ariosto, et altri poeti, si trovò il suo animo tanto nato alla poesia, che non solamente fa versi d'una prontezza la più mirabile che si possa, ma ancora ci mescola le favole antiche, nomi delli dèi, paesi, scienze, uomini clari, come se fusse allevata alli studi. Mi diede molti versi in favor mio. A dir il vero non sono altro che versi, e rime. La favella elegante, e speditissima ¹²³.

L'imaginaire linguistique de l'inculture paysanne est, une fois de plus, complètement retourné pour créer une figure positive, d'une parole éloquente, reconnue par les compétences de lecteur / auditeur attentif de Montaigne. Divizia « fait des vers ». L'inventeur et éditeur du *Journal de voyage*, Meunier de Querlon, voit une asyndète

121. Cf. chap. 5, p. 251 et suiv.

122. MONTAIGNE éd. Garavini 1983, p. 463.

123. « Mais je fis mettre à table Divizia. C'est une pauvre paysanne des environs des bains, qui n'a, pas plus que son mari, d'autre revenu que celui de ses mains. Elle est laide, âgée de trente-sept ans. La face bouffie. Elle ne sait pas écrire, ni lire. Mais dans son âge tendre, il y avait, dans la maison paternelle, un oncle qui lisait toujours en sa présence l'Arioste et d'autres poètes. Il se trouve que son esprit est si propre à la poésie, que non seulement elle fait des vers avec une promptitude la plus admirable qui soit, mais encore elle y mêle les fables antiques, les noms des dieux, des pays, des sciences et des hommes illustres, comme si elle avait été formée par les études. À dire vrai, ce n'est rien d'autre que des vers et des rimes. Le style élégant et plus aisé. » *Ibid.*, p. 464; nous retraduisons.

dans le style coupé de la fin du passage, « *A dir il vero non sono altro che versi, e rime. La favella elegante, e speditissima* », qu'il traduit ainsi : « ce ne sont à la vérité que des vers et des rimes, mais d'un style élégant et aisé¹²⁴ ». Sa propre pensée sociolinguistique, qui lui fait parler de « patois¹²⁵ » à propos des dialectes italiens, entraîne une forme de surdité à l'imaginaire linguistique de Montaigne. Le discours de Divizia est pris en bonne part ; il s'agit bien de poésie, rejoignant paradoxalement les règles de l'art (« *rime, e versi* ») et pouvant être estimés à leur juste valeur (« *elegante, e speditissima* »). Le propos se donne comme une valorisation d'un certain art « populaire », ou, plus exactement, comme la reconnaissance de certains discours dignes d'intérêt au sein de la culture orale¹²⁶. En même temps, c'est une réflexion sur le don de nature qui est opérée. L'oralité naturelle de la poésie de Divizia n'est pas opposée à l'écriture artistique de la poésie de l'Arioste. Au contraire : c'est la faculté individuelle, le don personnel pour la poésie (« *animo tanto nato alla poesia* ») qui est mis en avant, dépassant la fausse dichotomie entre culture orale et culture écrite. L'essentiel est d'être « né pour la poésie », la forme que prend la création littéraire – support, langue – étant contingente : ce peut être une chanson « gasconne », italienne ou tupi, un poème ancien ou moderne, récité ou écrit.

On remarquera enfin, dans cette description des prédispositions de Divizia, le rôle du père : c'est dans sa maison que la paysanne a été familiarisée à l'art poétique. L'exposition n'a pas entraîné une reproduction, puisque Divizia n'a pas écrit des poèmes comme ceux de l'Arioste, dans un italien de lettrés. Mais cette fréquentation infantile, sous le toit paternel, a révélé son don et fonde sa pratique poétique orale. Nous lisons dans ce passage un retour de la figure du formateur, parallèle au récit

124. *Ibid.*, p. 289.

125. *Ibid.*, p. 279.

126. Montaigne fait ici un constat qui sera renouvelé et analysé par les anthropologues du XX^e siècle, distinguant, parmi les différents acteurs de la culture orale, de simples pratiquants et des personnalités créatrice, remarquées pour leur talent individuel. Voir notamment FABRE et LACROIX 1974, t. 1, p.41-62.

de l'éducation latine de Montaigne¹²⁷. Ce rapprochement nous semble légitimé par le discours de l'essayiste sur sa difficulté à écrire des vers :

[...] Quand je me meslois de faire des vers (et n'en fis jamais que des Latins) ils accusoient évidemment le poète que je venois dernièrement de lire¹²⁸.

Montaigne, contrairement à Divizia, n'a pas le don de poésie, il n'a pas développé des talents de versificateur néo-latin qu'aurait pu permettre l'éducation particulière imaginée par son père. En revanche, la présence / absence du latin, comme le désir du « gascon » ou l'écoute de l'oralité tupi et italienne concourent à définir le sens de l'écriture des *Essais* : exercer son jugement. Montaigne, en quelque sorte, est « né pour les Essais ». Le rapport à la culture lettrée, figurée au travers de l'éducation paternelle, et à l'oralité qui l'entoure, associé à l'affirmation de la contingence de savoir, devient le fondement de sa propre pratique, du genre nouveau des *Essais*. Le surgissement des figures populaires ou sauvages, aux côtés des références attendues à l'Antiquité, ne se cantonnent pas à une « valorisation de l'art populaire¹²⁹ » ou à une anticipation du relativisme en anthropologie¹³⁰. Nous sommes là au cœur de l'entreprise des *Essais*, qui trouve sa raison d'être et ses formes d'apparition dans la constitution de modèles nouveaux, qui figurent la libération de l'écriture et la faculté du sujet à produire un jugement.

8.4. « Écrire en pays sauvage » : un Montaigne périphérique

8.4.1. Écrire des fautes

Dans un passage maintes fois cité du chapitre « Sur des vers de Virgile », Montaigne semble ressaisir d'un seul geste l'ensemble des fils que nous nous sommes efforcé de distinguer. Différents principes de l'écriture des *Essais* y sont énoncés,

127. Cf. chap. 5.

128. *Essais 1595*, III, v, p. 918.

129. PROSHINA 2008, p. 87.

130. Cf. les nuances apportées au « relativisme » de Montaigne dans POUILLOUX 2012.

8.4. « Écrire en pays sauvage » : un Montaigne périphérique

rapportant la relation complexe à la culture lettrée¹³¹, qui aboutit à une réflexion de la dichotomie nature / art : « ~~s~~**Si** j'estois du mestier : je ~~traiteroy l'art le plus naturellement que je pourrois~~ **natureliseroy lart, autant come ils artialisent la nature**¹³² ». C'est l'occasion pour le locuteur de s'expliquer sur l'hétérogénéité de sa parole :

Pour ce mien dessein il me vient aussi à propos, d'escrire chez moy, en pays sauvage, ou personne ne m'ayde ny me releve⁷ : où je ne hante communément, homme qui entende le latin de son patenostre, et de françois un peu moins. Je l'eusse faict meilleur ailleurs, mais l'ouvrage eust esté moins mien : **e**Et sa fin principale et perfection, c'est d'estre exactement mien. Je corrigerois ~~volentiers~~ **bien** une erreur accidentale, dequoy je suis plain, ainsi que je cours inadvertemment, ~~m~~**Mais** les imperfections qui sont en moy ordinaires et constantes, ce seroit trahison de les oster. Quand on m'a dit, ou que moy-mesme me suis dict⁷, ~~t~~**Tu** es trop espais en figures⁷ ; ~~v~~**Voilà** un mot du creu de Gascoingne⁷. ~~v~~**Voilà** une phrase dangereuse, (je n'en refuis aucune de celles qui s'usent emmy les rues françoises⁷ : ceux qui veulent combatre l'usage par la grammaire se moquent) ~~v~~**Voilà** un discours ignorant⁷. Voila un discours paradoxe. en voila un trop fol⁷. ~~Ouy tu te jouës souvant,~~ **[o]n estimera que tu [d]iles à droit, ce que tu [dis] a feinte. Ouy** fais-je, mais je corrige les fautes d'inadvertence, non celles de coustume. Est-ce pas ainsi que je parle par tout ? ~~m~~**Me** represente-je pas vivement ? ~~s~~**Suffit**. J'ay faict ce que j'ay voulu⁷. ~~t~~**Tout** le monde me reconnoit en mon livre, et mon livre en moy¹³³.

Est-ce un discours d'excuse, cherchant à expliquer un écart par rapport à la norme ? Nous avons proposé de voir dans la question du *gasconisme*, des mots « du creu de Gascoigne », autre chose qu'une prise de position en faveur de telle ou telle forme de langage, de façon plus ou moins provocante dans l'ordre social des langues. Autour du « gascon » se structure tout un imaginaire linguistique, qui met en scène le sauvage et le cultivé, le français, le latin et le « gascon », Montaigne et Paris, l'inadvertance et la coutume, le « mien » et l'emprunté. Nous sommes donc invités à aller au-delà des mots, des « fautes » que certains d'entre eux peuvent

131. Quand j'escris, je me passe bien de la compagnie et souvenance des livres, de peur qu'ils n'interrompent ma forme. Aussi bien, à la verité, les bons auteurs m'abattent par trop et rompent le courage. [...] Mais je me puis plus malaisément deffaire de Plutarque. Il est si universel et si plain qu'à toutes occasions, et quelque sujet extravagant que vous ayez pris, il s'ingere à vostre besongne et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissemens. Il m'en faict despit d'estre si fort exposé au pillage de ceux qui le hantent : je ne le puis si peu raconter que je n'en tire cuisse ou aile.

132. *Essais EB*, III, III, f. 391v.

133. *Ibid.*, III, v, f. 383v[391v]-384r[392r].

représenter à certains égards. Dans l'écriture des *Essais*, telle qu'il nous la donne lui-même à voir, Montaigne nous invite à saisir « un “moi” profond par une sorte de travail à rebours sur les signes : retrouver ce qui fonde chaque être en traversant ce qui le cache ; remonter non pas du signe à la chose, [...] mais des signes extérieurs aux signes intérieurs de l'être ¹³⁴ ». Les signes épilinguistiques (le latin des Anciens, le français du royaume, le « gascon ») ne sont pas saisis pour eux-mêmes, dans une référencialité directe (admiration de l'Antiquité, choix de la langue majoritaire, charme du local), mais constituent une porte d'entrée vers ce qui fonde le sujet Montaigne : le rapport au père, la contingence de la connaissance et du langage, le besoin de se communiquer à autrui.

Ce qui émerge de ce passage, c'est le principe de refus de *correction* : les « accidents » qui peuvent survenir dans l'écriture permettent d'accéder à la forme singulière du sujet. C'est ce qui fonde le mouvement de l'essai, fait du libre exercice d'un jugement et, surtout, d'une pratique de constantes additions : « j'ajoute, je ne corrige pas ¹³⁵ ». Chaque élément compte dans la communication de soi. Il s'agit du même principe que celui de l'écriture historique simple, celle des chroniqueurs, comme Froissart, qui présentent la matière brute, sans choix ni travestissement linguistique. Au lecteur d'en tirer profit, d'organiser sa lecture à partir de ces traces enregistrées par l'historien. L'écriture des *Essais*, elle aussi, doit se faire selon un régime indiciaire.

Dans le même temps, l'absence de correction ne fait que redoubler l'absence de l'ami. Quelle autre personne aurait pu contribuer à la correction des *Essais* qu'Étienne de La Boétie ? Depuis les remarques de Michel Butor ¹³⁶, la critique montaigniste a souvent commenté le fait que les *Essais* sont construits comme le cénotaphe de l'ami perdu, comme le reflet d'une conversation désormais impossible.

134. BLUM 1983, p. 39.

135. « Le caractère de trace qu'a l'addition dans le processus de la connaissance de soi exclut la correction, qui perd, dans les *Essais*, tout sens littéraire. Cela ne signifie pas, évidemment, que Montaigne ne corrigeait pas “en réalité”. Nous nous situons là, on l'aura compris, dans la perspective de l'effet poétique engendré par l'œuvre. » *Ibid.*, p. 50.

136. BUTOR 1968.

8.4. « *Écrire en pays sauvage* » : un Montaigne périphérique

La communication de soi qu'imagine Montaigne, avec sa spontanéité et ses défauts assumés, revient à créer artificiellement le naturel de la conversation fantasmée avec La Boétie. Le parler naturel est impossible, l'écriture artificielle est refusée. C'est là un des fondements de la forte continuité, toujours présente dans les *Essais*, entre écriture et parole. « Est-ce pas ainsi que je parle par tout ? » Montaigne présente son entreprise littéraire comme le prolongement de sa parole. Son incorrection, les phénomènes d'addition, l'hétérogénéité linguistique, les nombreux doublets synonymiques sont tout autant de formes de présence de l'oral dans l'écrit¹³⁷. L'imaginaire linguistique bâti autour du « gascon » informe une éthique de l'écriture, qui est, paradoxalement, la recherche d'une *voix*, celle du sujet se découvrant à lui-même et aux autres.

Cette quête d'une parole écrite, gardant la trace du *périssable* propre à l'oralité, peut se lire dans une perspective proche, à certains égards, de la « mélancolie linguistique » de Pey de Garros, décrite par Philippe Gardy¹³⁸. On retrouve, notamment, la question du silence, la peur engendrée par la figure de la langue muette, qui apparaît dans le texte de Montaigne, de façon latente, lorsqu'il s'agit de commenter l'art oratoire¹³⁹. L'imaginaire linguistique des *Essais*, en effet, combine des images de langues (le latin perdu, le « gascon » désiré, le français altéré), une pensée du langage (contingence du discours, importance de la communication) et des choix stylistiques (le refus de la rhétorique, le primat de la parole), avec des obsessions plus profondes :

[...] la crainte de rester silencieux, de ne pas savoir parler en public, n'est que la forme superficielle, sociale et mondaine, d'une hantise bien plus grave et fréquente dans les *Essais* : la peur de ne pas pouvoir s'exprimer, la hantise de l'inhibition de parole, où nous avons déjà identifié le fantasme générateur des angoisses les plus terrifiantes pour Montaigne. Privé de la possibilité

137. Cf. GARAVINI 1993, p. 179-180. Sur les doublets synonymiques, typiques de la *copia verborum* du XVI^e siècle, voir l'influence que les analyses de ONG 1985, décrivant les formes du discours oral, ont pu avoir sur CAVE 1997.

138. Voir chap. 7.

139. « On a vu qu'à l'origine des propos de Montaigne sur l'art de parler en public on trouve la crainte de rester muet, soit par incapacité d'improvisation (Poyet), soit par un excès de tension nerveuse qui, aggravant le défaut naturel de la mémoire, met le sujet dans l'incapacité de déclamer un discours pourtant soigneusement préparé (Lyncestez). » GARAVINI 1993, p. 177 ; cf. « Du parler prompt ou tardif », I, x.

de s'articuler, le sujet est néantisé, repoussé dans le profond silence de la mort. D'où la fonction fondamentale de l'écriture, qui à ce niveau n'est plus seulement un moyen mnémotechnique, un support, mais signifie bel et bien la possibilité de se dire, d'échapper au silence, à l'anéantissement : donc d'exister¹⁴⁰.

La redéfinition constante, que l'on peut lire dans les *Essais*, des dichotomies entre art et nature et entre écriture et oralité n'est que le reflet de cette « hantise » plus profonde. Dès lors, la parole de Montaigne n'apparaît plus comme une construction positive, cherchant à se déployer dans la meilleure forme, notamment par le renfort d'une l'oralisation de l'écrit. La mise au jour de l'imaginaire linguistique des *Essais* ne met en scène que des défaites du langage, depuis le roman infantile du latin oublié jusqu'à l'écriture des fautes que constituent les *Essais*. Le sujet écrivant n'existe pas dans la manipulation adroite de moyens linguistiques, mais dans l'exploration constante de la précarité de sa parole. Cette perspective permet d'éclairer sous un nouveau jour la question des « majuscules de scansion » dont Montaigne, selon l'analyse d'André Tournon, aurait parsemé les *Essais EB*. S'il s'agit, à première vue, d'un moyen d'auteur d'oraliser son écriture, il est peut-être plus signifiant encore que cet embryon de système n'ait pas été développé et appliqué jusqu'au bout. Nul moyen linguistique ne permet efficacement de retrouver la transparence fantasmée de la parole. Ce que Montaigne retient de l'oralité, dans la lettre de son œuvre et en se méfiant de tout artefact rhétorique, c'est son caractère fugace, éphémère, mais aussi libre.

8.4.2. Lectures périphériques de Montaigne

Fausta Garavini a choisi de regrouper ses analyses sur les rapports entre langues, écriture et oralité chez Montaigne sous le terme d'« oraliture », qu'elle emprunte à Philippe Gardy mais qui est plus largement répandu dans la critique francophoniste¹⁴¹. Il s'agit en effet d'une notion, et d'une thématique, qui cherchent à circonscrire les dichotomies entre art et nature, écriture et oralité, dont on retrouve

140. GARAVINI 1993, p. 178.

141. Cf. *ibid.*, n. 19, p. 183.

8.4. « *Écrire en pays sauvage* » : un Montaigne périphérique

le dépassement comme fondement dans de nombreuses littératures périphériques. Comment expliquer ce rapprochement entre un terme régulièrement convoqué pour parler de la littérature antillaise des XX^e et XXI^e siècles et la critique montaigniste ? Fausta Garavini précise que, pour être appliqué au cas des *Essais*, cette catégorie a besoin d'être réduite, affinée, comme s'il ne s'agissait, en somme, que d'une influence intellectuelle, d'une rencontre fortuite. Il nous semble, cependant, que cette collusion entre critique d'une œuvre du XVI^e siècle et littérature périphérique contemporaine va au-delà des liens construits par le lecteur entre les différents éléments de sa propre culture. Nous avons vu, dans le chapitre 7, que l'activité épilinguistique d'un discours littéraire demande à entrer en résonance avec l'activité épilinguistique du lecteur pour que son contenu mythique puisse prendre tout son sens, ce qui nous a amené à proposer une distinction entre l'imaginaire linguistique manifeste et l'imaginaire linguistique latent de l'œuvre. Nous souhaiterions, ici, creuser la question en direction du lecteur. Pourquoi la lecture d'une littérature périphérique contemporaine permet-elle de renouveler l'approche des *Essais* ?

Un premier exemple de cette lecture périphérique de Montaigne se trouve au cœur même de l'activité littéraire antillaise contemporaine, dans l'œuvre de Patrick Chamoiseau. L'auteur « français » du XVI^e siècle apparaît par exemple dans son roman *Texaco*, comme une des lectures favorites du personnage positif de Monsieur Gros-Joseph :

Son préféré semblait être Montaigne. [...] Les heures quiètes du dimanche se voyaient transpercées des ovations de monsieur Gros-Joseph *Que sais-je, mais que sais-je ? ! Oh l'aimable homme... !* De parler français comme Michel de Montaigne l'enivrait pour de bon ¹⁴².

L'auteur du XVI^e siècle semble être apprécié pour sa philosophie, notamment pour ce que l'on considère souvent comme son relativisme. Il n'est pas, à première vue, un exemple d'écriture hétérologue, contrairement, si l'on s'en tient au XVI^e siècle, à Rabelais. C'est ce qui apparaît clairement à la lecture du principal essai de

142. CHAMOISEAU 1992, p. 278-279.

Chamoiseau, dont le titre n'est pas sans rappeler l'expression de Montaigne citée plus haut, *Écrire en pays dominé* :

Je voyais comment les Centres dominants érigent leur langue en Centre. Du haut de leur Langue, ils regardent le monde et le livrent à leurs explications ; leur Langue se suffit à elle-même, l'existant s'y déchiffre, et cette démiurgie lui baille vocation à s'imposer aux peuples du monde. Toute une littérature (oublieuse de Rabelais ou Villon) s'est arcbutée ainsi jusqu'à ce que Joyce en commence l'ébranlement. Érigée en Centre et maniée en filet, la Langue nie les autres langues¹⁴³.

Rabelais, Joyce, Faulkner, Glissant diraient : « *Ma patrie, c'est langage* », langages des langues du monde en tous modèle de langue. Soudain ils s'éveillèrent en moi : je me retrouvai dissocié des langues-unes, des Territoires et des drapeaux, porté vers un Écrire ouvert qui dissocie de l'Être et de ses absolus¹⁴⁴.

*De Rabelais : Aller en tous extrêmes, sanctifié de langages. – Sentimenthèque*¹⁴⁵.

Toutefois, de sa lecture rapprochée des *Essais*, Chamoiseau retient des éléments bien spécifiques. Le point de départ, certes est d'ordre philosophique :

*De Montaigne : Se découvrir soudain « ondoyant et divers » – l'Être tremblant au cœur même de son chant... Et : N'enseigne pas. Raconte. — Sentimenthèque*¹⁴⁶.

Mais c'est bien la reconnaissance d'une existence précaire, qui pousse Chamoiseau à voir un parallèle entre la démarche de Montaigne et sa propre évolution :

De Montaigne : Naître au monde et aux Autres, par la plongée en soi – ta chair double (regardée gentiment) t'offrant la chair du monde, estrangetés désarmées en commune condition... et l'écart bienfaisant devant les certitudes... – Sentimenthèque.

Sept ans avant ma naissance, la Martinique devint un département français d'Amérique. Mon enfance se déroula dans les remous d'une transition¹⁴⁷.

L'expérience créole de Chamoiseau, faite d'identités précaires, changeantes et troublées, trouve un écho dans la pensée montaignienne, qui développe un discours du « moi » à partir de la perception du mouvement du monde et de la contingence des savoirs et des discours. Cette rencontre, racontée par les fragments d'une

143. CHAMOISEAU 1997, p. 278-279.

144. *Ibid.*, p. 293.

145. *Ibid.*, p. 332.

146. *Ibid.*, p. 91.

147. *Ibid.*, p. 243.

8.4. « Écrire en pays sauvage » : un Montaigne périphérique

« sentimenthèque » qui ne peut révéler que les traces des conversations d'un lecteur avec ses auteurs, ce qu'il en retient et offre à lire, reste dans l'ordre du latent. L'affirmation de principes d'écriture se fait dans l'écho, plus ou moins lointain, des lectures et non dans la récupération explicite d'un discours constitué. Ainsi, les prises de position manifestes de l'auteur créole prennent une forme que Montaigne n'aurait certainement pas reniée : « l'Écrire nous viendra dans un fil ressenti naturel¹⁴⁸ », « Vivre sa langue comme un concert en soi¹⁴⁹ ». D'une manière générale, la mise en question du langage et de son emploi littéraire semble identique, de Montaigne aux auteurs créoles, ce que ne manque pas de remarquer le maître de Patrick Chamoiseau, Édouard Glissant :

Ce qu'il [Montaigne] fait ici aux uns et autres, communautés lourdes d'histoire et communautés dépouillées, ce n'est en effet pas un langage de communication (abstrait, décharné, « universel » de la manière qu'on sait) mais par contre une communication possible (et, s'il se peut, régulière) entre des opacités mutuellement libérées, des différences, des langages¹⁵⁰.

Les auteurs antillais ont donc pu trouver dans leur lecture des *Essais*, une source d'inspiration pour leur entreprise littéraire. Mais il reste à déterminer en quoi ce point de vue créole nous permet d'appréhender Montaigne sous un nouveau jour.

La lecture philosophique des *Essais* que propose Bernard Sève, si elle ne part pas de la rencontre littéraire entre Montaigne et Chamoiseau, s'appuie sur les similarités d'écriture et de pensée des deux œuvres. La prose de Montaigne est considérée comme un « grand langage » et son œuvre un « combat¹⁵¹ » :

Montaigne sait lui aussi qu'il écrit en « pays dominé » ; son écriture est une écriture en résistance complexe à la domination ; résistance qui ne va pas sans quelque dépendance souterraine envers cela même à quoi l'on entend résister, comme Chamoiseau le montre avec tant d'exactitude et de force lucide. Chamoiseau nous apprend le lien entre l'avilissement du langage et la domination : écrire dans une langue faible (comme les poètes-doudou) c'est consentir à son asservissement. La langue difficile qu'écrit Chamoiseau est sa manière, précise, de lutter contre la domination dans la langue même du

148. *Ibid.*, p. 117.

149. *Ibid.*, p. 296.

150. GLISSANT 1969, p. 51.

151. SÈVE 2007, p. 21.

dominateur. Tout grand langage est résistance à la domination, car il est manière de préserver un espace de penser, de sentir et d'imaginer, que la langue dominante n'investira pas. Montaigne savait cela. La langue difficile de Montaigne, son bilinguisme ou son multilinguisme, le contre-point des citations latines, le jeu avec les gasconismes, ses obscurités, qu'il déplore sans les corriger, son parler nerveux et serré, son style coupé, sont les formes que prend chez lui le grand langage¹⁵².

Si l'analyse de l'imaginaire linguistique « gascon » des *Essais* n'est pas menée, on remarquera que la question des gasconismes, est intégrée à une approche globale du langage déployé par Montaigne. L'« écrire en pays dominé » permet de donner à l'écrire « en pays sauvage » tout son sens, dessine une nouvelle lecture de l'œuvre, entièrement placée sous le signe de la résistance à la domination. Les voies empruntées, bien entendu, diffèrent. Là où Chamoiseau insiste régulièrement sur l'idée d'ouverture, sur le processus de créolisation, sur le fait que le sujet écrivant s'ouvre à l'autre en étant traversé par les langues, Montaigne déploie son imaginaire linguistique de façon intériorisée, dans le « *hic et nunc*¹⁵³ » des langues qui le fondent. Le « pays sauvage » est un « chez moi », dans lequel le sujet construit librement sa relation au monde.

Quelle forme donner à cette double lecture, qui, en fin de compte, appréhende dans un même geste Montaigne et Patrick Chamoiseau ? Bernard Sève prend soin de préciser la portée de son propos :

Il ne s'agit pas ici de soutenir que Montaigne anticiperait Habermas ou Chamoiseau ; mais il s'agit d'admettre qu'un penseur ne s'éclaire pas seulement par le passé dont il est issu, dont il se nourrit et avec lequel pourtant il rompt. Il s'éclaire aussi d'un futur qu'il ne pouvait connaître, qui s'est peut-être constitué sans référence à lui, et qui pourtant fait éclater en lui, non pas rétrospectivement, mais bien rétroactivement, des couleurs jusqu'alors invisibles¹⁵⁴.

Même si la notion d'anticipation peut avoir une efficacité herméneutique en matière de critique littéraire, elle est peut-être moins adéquate ici que celle d'« actualisation ». Il se trouve que le lecteur sensibilisé aux notions de littérature périphérique

152. SÈVE 2007, p. 23.

153. GARAVINI 1990, p. 59.

154. SÈVE 2007, p. 23.

8.4. « *Écrire en pays sauvage* » : un Montaigne périphérique

et de domination se dote d'une capacité d'actualisation du texte de Montaigne¹⁵⁵. C'est encore ce que Noémie Auzas appelle la « tradition souterraine¹⁵⁶ » de l'hétérolinguisme dans la littérature française. Peu importent les emprunts réels et les affiliations revendiquées : du moment où l'on se pose la question du rapport entre langue naturelle et langue littéraire dans les termes qui sont ceux de la littérature périphérique, une sorte de connexion surgit, qui relie Montaigne à Patrick Chamoiseau, comme Rabelais serait lié à Céline¹⁵⁷. La lecture qui part d'un sentiment particulier de la langue, relevant de ce qu'on appelle la « périphérie », crée mais aussi bien occitane, crée une nouvelle façon de voir la littérature française, légitime et propre à éclairer certains d'œuvres jugées classiques.

8.4.3. Lecture et sentiment linguistique

Yves Citton a proposé une réflexion sur le rôle de la pensée créole en littérature, en passant « de l'expérience créative à l'activité de lecture¹⁵⁸ », pour proposer sa définition d'une « créolecture » :

Toute lecture est donc créole dans la mesure où elle institue un terrain unique de rencontre, d'interaction, d'interpénétration, d'inter-constitution entre un auteur, une œuvre, un lecteur et un monde. Tous, ensemble, *s'inter-prètent* : ils ne prennent sens qu'en se prêtant, qu'en s'insinuant, qu'en se volant, qu'en se réappropriant des bouts de signification que chacun ordonne à sa façon¹⁵⁹.

Le va-et-vient qui s'instaure entre les représentations épilinguistiques du lecteur et de l'œuvre, permettent le déploiement de la fable de la langue. Mais pour que cette rencontre ait pleinement lieu, il faut peut-être que les deux imaginaires linguistiques en présence soient ouverts l'un à l'autre, qu'il y ait une certaine porosité entre eux, permettant la circulation de motifs et de figures. Lorsqu'un lecteur a un sentiment linguistique particulier, il entretient une relation périphérique à l'imaginaire linguistique collectif de son temps, il devient sensible à la transaction

155. Sur la notion d'actualisation, voir l'essai que lui consacre Yves Citton (2007), appliqué sur un corpus seiziémiste dans PERONA 2013, p. 380-381.

156. AUZAS 2009.

157. Voir les auteurs proposés par Lise Gauvin (2004).

158. CITTON 2005, p. 204.

159. *Ibid.*, p. 205.

qu'opère Montaigne avec l'imaginaire linguistique collectif du XVI^e siècle. Il peut alors mettre au jour les figures de langue paternelle, de « gascon » désiré ou pénétrant plus profondément dans les motivations du sujet, autour de l'« oraliture », cette « clef qui exorcise la mort et le silence, qui peut rendre la vie à la “peinture morte et muete”, entre nostalgie du naturel et nostalgie de la fiction. Sans qu'on sache jamais si, et à quel moment, on atteint la “vérité”¹⁶⁰. »

Si nous insistons sur l'importance du sentiment linguistique dans la lecture, c'est pour éviter une approche de l'imaginaire linguistique qui se bornerait à faire l'inventaire des images et des idées linguistiques dans une œuvre. Les figures de la langue, en quelque sorte, n'existent pas indépendamment de leur perception par un lecteur et cette perception est déterminée par son propre rapport aux langues et au langage. La lecture, ou « créolecture », selon Yves Citton, peut se définir comme « une interface entre deux grilles de sélection » :

Ce qui se passe lorsque je lis un texte, c'est la mise en contact de deux grilles de lecture : celle à travers laquelle un auteur (avec sa langue, son idéologie, ses fantasmes) percevait son monde, et celle à travers laquelle je perçois le mien. Comme le soulignait plus haut Glissant, la créolisation n'est pas caractérisée par un métissage-désordre, mais par des effets de décalages entre deux principes d'ordonnement — décalages qui font apparaître des points aveugles, des cases vides, des confusions ou des découpages injustifiés dans chacune des deux grilles mises ainsi en contact¹⁶¹.

Pour illustrer son propos, Yves Citton fait une analogie entre ce type de lecture et « la réalité cellulaire de *la membrane* », c'est-à-dire « d'un filtre, d'une frontière semi-perméable qui laisse passer (dans une direction ou dans l'autre) tel type d'objet, mais en rejette tel autre¹⁶² ». Il nous semble que cette approche peut expliquer ce qui se passe lorsqu'un lecteur périphérique, sur le modèle littéraire de Patrick Chamoiseau ou, celui dans le domaine de la critique universitaire, de Fausta Garavini, lit les *Essais* de Montaigne : son sentiment linguistique particulier lui permet de mettre en avant certains éléments du texte, d'isoler les principes

160. GARAVINI 1993, p. 183.

161. CITTON 2005, p. 207.

162. *Ibid.*, p. 208.

8.4. « *Écrire en pays sauvage* » : un Montaigne périphérique

fondamentaux d'un imaginaire linguistique ainsi actualisé, dont la force peut alors se faire ressentir, tant par rapport au contexte d'écriture que dans le monde présent.

Cette lecture advient particulièrement lorsqu'une œuvre se fait l'écho d'un sentiment linguistique périphérique, vécu dans la précarité d'une parole dominée. Gilles Siouffi remarque que, d'une façon générale, le texte littéraire, par l'emploi de la langue partagée qu'il suppose, touche la sensibilité linguistique du lecteur :

Par la littérature, nous accédons certes à des mondes extrapolés ou fictionnels qui, par une alchimie intellectuelle et sensible, nous mettent paradoxalement en contact avec notre intériorité la plus profonde, mais nous sommes également baignés dans un sentiment particulier de notre propre langue qui confirme, éveille ou réaccorde en nous un certain besoin d'adéquation¹⁶³.

Dans le cas qui nous intéresse, il nous semble que la rencontre entre les *Essais* et leur lecteur périphérique se passe non sur le mode de l'« adéquation », mais sur celui du manque. Une lecture occitaniste, par exemple, ne saurait trouver dans Montaigne un usage direct de l'occitan, un emploi sûr des mots — les fameux gasconismes qui signifieraient mieux que des mots proprement français — ou une affirmation identitaire qui plongerait le lecteur dans un monde familier et rassurant, où l'objet langue, débarrassé des obsessions du sujet, devient bien commun. Elle peut au contraire prendre appui sur un imaginaire linguistique « gascon » qui met au jour le rapport inquiet du sujet au langage, par l'intermédiaire de la langue perdue, de la langue désirée et de la langue mal maîtrisée. Ce qui relève particulièrement d'une lecture périphérique, dans l'écriture des *Essais*, c'est un effort constant de bâtir une parole à partir de l'expérience de l'insécurité linguistique. Cette tension, entre un sentiment précaire de la langue et un besoin inassouvi et toujours renouvelé de se dire, rejoint directement la pensée issue d'une expérience minoritaire linguistique contemporaine, créole, occitane ou autre.

163. SIOUFFI 2010, p. 8.

Conclusion

Au seuil de cette étude, nous avons commencé par remarquer qu'un passage des *Essais* trahissait la connaissance de l'occitan par Montaigne, notamment par le biais d'*gasconisme*, « scarbillat » :

Je ne sçay qui, demandoit à un de nos gueux, qu'il voyoit en chemise en plein hyver, aussi scarbillat que tel qui se tient æmmitoné dans les martes jusques aux oreilles, comme il pouvoit avoir patience. Et vous monsieur, respondit-il, vous avez bien la face découverte, or moy je suis tout face¹⁶⁴.

À ce mot emprunté, nous pouvons désormais ajouter la retouche postérieure à 1588, qui biffe une façon d'écrire typiquement bordelaise (« ammitoné ») pour la remplacer par la forme qui tend à s'imposer dans le français écrit de la fin du XVI^e siècle. Posée dans les termes de la traditionnelle « question de la langue » à la Renaissance, notre analyse pourrait s'arrêter là. Tandis que Montaigne fait le choix du français, il gommerait ses particularités régionales, tout en laissant une petite place au « gasconisme », qui deviendrait ainsi un écart stylistique par rapport à la langue supposée commune. Parallèlement, on pourrait tracer une frontière définitivement infranchissable entre les *Essais* et la poésie de Garros qui, pour sa part, a fait le choix de l'occitan.

Cependant, nous avons remarqué les failles d'une critique fondée sur la notion de « gasconisme ». Faire un relevé, en fonction d'une vision de la diversité linguistique qui n'est pas celle de Montaigne, de mots réputés « gascons », pour ensuite en interpréter la fonction littéraire, revient à confondre la *langue* et le *discours*. En effet, en suivant le raisonnement d'Henri Meschonnic, Noémie Auzas rappelle que

164. *Essais EB*, I, xxxvi, f. 95r.

Conclusion

« la langue est un vecteur de la réalisation du sens, elle-même n'a pas de sens. Seul le discours produit par un énonciateur dans une situation donnée en possède un¹⁶⁵. » En d'autres termes, le « gasconisme » reste prisonnier du « génie des langues », selon lequel on pourrait repérer, avec des critères extérieurs au texte, la présence et la valeur sémantique d'une langue. C'est, selon les besoins de l'analyse, le « gascon » du terroir ou celui des « Cadets de Gascogne ». Au rebours de cette interprétation, nous avons voulu dépayser notre pensée linguistique, en historicisant la façon qu'avaient deux sujets, Montaigne et Garros, de construire leur rapport à la langue dans leur discours littéraire. Pour ce faire, nous avons pu nous appuyer sur des traditions critiques bien établies, analysant la question du langage et du signe chez Montaigne, ou la question dialectale de l'occitan telle qu'elle est envisagée par Garros. La mise au jour de l'*imaginaire linguistique particulier* de chaque auteur nous a permis de voir en quoi le « gascon » est une entité linguistique aux contours incertains, une « idée régulatrice¹⁶⁶ » pour reprendre l'expression de Myriam Suchet, qui joue un rôle dans leur entreprise littéraire. Dans les *Essais*, le « gascon » s'inscrit dans l'examen des moyens de communiquer son être et de penser le rapport à autrui ; dans l'œuvre de Pey de Garros, la revendication d'une langue et d'une littérature « gasconnes » dépasse la seule « défense et illustration » d'un idiome pour développer une pensée érasmiennne de la langue, créant une véritable éthique du langage parmi les hommes, fuyant le bavardage dans une recherche constante de la bonne parole.

Alors que commence à se dessiner une certaine forme de proximité, entre deux auteurs que tout semblait séparer, nous pouvons reprendre l'extrait de « De l'usage de se vestir » pour examiner les formes que prend la mise en pratique de telles pensées linguistiques. Nous avons vu que Florimond de Raymond, dans son propre exemplaire des *Essais*, expliquait être à l'origine de l'anecdote, ayant conversé lui-même avec un paysan occitanophone. Le « je suis tout face » consigné par

165. AUZAS 2009, p. 63 ; cf. MESCHONNIC 1997, p. 34.

166. La langue « a moins de consistance comme catégorie du réel que comme *idée régulatrice* », SUCHET 2014, p. 12.

Montaigne serait la traduction de « *nou soi tout care*¹⁶⁷ ». Or il se trouve que le bon mot pourrait avoir une toute autre origine. En effet, l'historien grec Élien (175-235), dans ses *Histoires variées*, attribue la même pointe à un Scythe :

Ξιός ποτὲ πιπτούς ἤρετο ὁ βασιλεὺς τῶν Σκυθῶν τινα, εἰ ῥιγοῖ, γυμνὸν διακαρτεροῦντα. ὃ δὲ αὐτὸν αὐτήρετο, εἰ τὸ μέτωπον ῥιγοῖ. τοῦ δὲ, οὐ, φήσαντος: οὐχοῦν, εἶπε, οὐδὲ ἐγὼ, πᾶς γὰρ μέτωπόν εἰμι.

*Cum aliquando copiosa nix cecidisset, interrogavit rex Scytharum quendam nudum perseuerantem, An ne frigeret? qui è contrario regem interrogavit, Possit ne frigere frons? respondente ipso, Non posse. Quare igitur, inquit, ego frigus non tolerem, cum totus sim nihil aliud præter frontem*¹⁶⁸ ?

Selon Pierre Villey, Montaigne n'a très certainement pas lu Élien, mais il a pu trouver l'anecdote « chez les vulgarisateurs du temps¹⁶⁹ ». Quoi qu'il en soit, un doute, désormais, subsiste. Montaigne et, par conséquent, Florimond de Raymond, ont-ils inventé la conversation avec le paysan ? S'agit-il d'une confusion entre une ancienne lecture et une expérience réelle, ou bien de la reconstruction d'un souvenir autour d'un trait d'esprit apprécié ? Montaigne lui-même modalise l'origine du discours rapporté : « je ne sçais qui, demandoit à un de nos gueux... » Or l'ambiguïté même de l'origine de ce passage nous semble révélatrice d'un des ressorts du texte montaignien. L'auteur de cette pointe, en fin de compte, est à la fois le paysan « gascon » que dit avoir interrogé Florimond de Raymond et le Scythe décrit par Élien. Montaigne, de façon inconsciente – selon nous –, semble amalgamer un souvenir lettré avec une conversation qu'on lui aurait rapportée. Son imaginaire « gascon » lui permet de concilier à la fois son rapport complexe à la culture latine et sa façon d'interagir avec autrui, de se situer dans l'espace de langues et le monde qui sont les siens. Le propos du paysan peu frileux, qui recouvre celui du Scythe, est mis en perspective avec les nations du Nouveau Monde :

Et est aisé à voir que c'est la coustume qui nous faict impossible ce qui ne l'est pas : car de ces nations, qui n'ont aucune connoissance de vestemens,

167. *Essais 1595*, n. 5, p. 1543.

168. ÉLIEN éd. Gesner 1556, p. 440. Traduction (Dacier 1827) : « Un jour qu'il tombait beaucoup de neige, le Roi, voyant un Scythe qui restait nu, lui demanda s'il n'avait pas froid. Le Scythe, à son tour, lui demanda s'il avait froid au visage. Le Roi lui ayant dit que non : "Eh bien, reprit le Scythe, ni moi non plus ; car je suis tout visage". »

169. VILLEY 1908, p. 124.

Conclusion

il s'en trouve d'assises environ soubs mesme ciel, que le nostre : et puis la plus delicate partie de nous est celle, qui se tient tousjours descouverte : **les yeus la bouch[e] le nez les oreilles[.] A nos contadins co[mme] a nos ayeuls la part[ie] pectoralle et le vent[re]. [...]** **E[ntre] ma façon d'estre vestu et celle d'un paisan de mon país je treuve bien plus de ~~differance~~ distance qu'il n'y a de sa faç[on] a un home nué qui n'est vestu q[ue] de sa peau**¹⁷⁰.

Le « Gascon », les Cannibales et, implicitement, les Anciens sont tous convoqués dans une recherche de ce qui fait la différence, et la proximité, entre les hommes.

Tous évoluent dans une réflexion sur « ma façon », la « coustume » et la « nature » :

Si nous fussions nez avec condition de cotillons et de greguesques [avec obligation de porter des jupes et des culottes à la grecque], il ne faut faire doute, que nature n'eust armé d'une peau plus espoisse ce qu'elle eust abandonné à la baterie des saisons, comme elle à [*sic*] ~~gamy~~ **faict** le bout des doigts et plante des pieds¹⁷¹.

Montaigne récuse l'idée selon laquelle l'homme serait né démuni par rapport aux animaux. Il n'y a que la coutume qui explique que nous couvrons une partie de notre corps (entre les genoux et la taille) qui n'est pas plus fragile que d'autres, que nous laissons découvertes (la poitrine – du moins chez les paysans –, la tête, les bras...). Ainsi, les propos d'« un de nos gueux » comparé aux cannibales et rappelant l'autorité des auteurs antiques, servent une réflexion sur la nature humaine, dans laquelle Montaigne cherche à comprendre sa place. Il n'est donc pas étonnant que, dans l'« Apologie de Raymond de Sebonde », où sont développées ces questions de nature et d'animalité de l'homme, reviennent les questions de langues, au travers des figures du Basque ou des Troglodytes. Le « gascon », chez Montaigne, structure un imaginaire linguistique dans lequel la diversité des langues permet de penser la nature humaine et le rapport à autrui.

Dans des perspectives différentes, Garros procède lui aussi à une mise en dialogue du « gascon » avec l'Antiquité, la nature et le Sauvage, ou plutôt le barbare. En l'absence de référence au Nouveau Monde, on peut considérer qu'il emploie ce terme

170. *Essais EB*, I, xxxvi, f. 95r.

171. *Ibid.*, I, xxxvi, f. 95r.

de barbare dans le sens traditionnel – « qui n'est point de nostre langage¹⁷² » –, pour légitimer son entreprise littéraire par l'entremise du pouvoir navarrais :

*Hassám regná David, acoplem (et es hora)
Dam la Gascona votz sa harpa cantadora.
[...]
Regina atau regná poscas hurosament :
Atau nos goberná tu poscas longament,
Atau pause ton hîlh ornat de gratias raras
Lo juñ de servitúd sur las natios Barbaras¹⁷³.*

Le travail du poète a deux buts concomitants ; traduire les Psaumes en « gascon » revient à assurer le règne de David et celui de Jeanne d'Albret. En faisant de sa « *lenga laytoreza* » une langue propre à chanter Dieu, Garros fait doublement sortir le « gascon » de la barbarie, en lui donnant une littérature et en se situant par rapport à un souverain. Le projet d'énoncer une parole se légitimant elle-même, en se déclarant non barbare, aboutit à un manifeste linguistique et littéraire audacieux, qui prend la forme d'un mythe antique. Le complexe envers la culture écrite instituée est retourné en faveur du « gascon », qui apparaît comme la langue d'une prestigieuse Antiquité, ayant influencé jusqu'à des auteurs latins¹⁷⁴. À partir d'une langue socialement dévalorisée, Garros parvient à construire une œuvre se définissant comme la reconquête d'un état de culture perdu. Or cette dynamique passe par divers processus, plus ou moins latents, qui permettent cette transaction entre langue de culture et langue « maternelle ». La poésie de Garros existe à la fois par et contre la culture latine, comme le montrent les *Vers heroicz*, dans lesquels le poète exhibe sa distance avec Plutarque, tout en lui empruntant l'essentiel de sa matière : « *legissétz en Plutarch, qui bs condará la resta* [lisez Plutarque, qui vous contera le reste¹⁷⁵] ». La relation à l'Ancien est à nouveau renversée, puisque l'auteur antique est renvoyé à la marge des *Psaumes viratz* et des *Poesias gasconas*,

172. ESTIENNE 1549, p. 744.

173. « Faisons régner David, accouplons, il en est temps, sa harpe chanteresse avec la voix gasconne. [...] Reine, ainsi puisses-tu régner heureusement, ainsi puisses-tu nous gouverner longuement, ainsi ton fils, orné de grâces rares, puisse-t-il poser sur les nations barbares le joug de la servitude. » GARROS 1565, Av., f. A3r.

174. « *Om ditz que nostes bos anticz...* » voir p. 199.

175. GARROS 1567, VH VI, f. I2v, v. 52 ; cf. chap. 7, p. 364.

Conclusion

n'est plus que le complément anecdotique d'une poésie « gasconne » autrement profitable. Dans le même temps, c'est autour de la notion de « nature » que se noue un des fondements de la poétique des *Poesias gasconas*. Les *Eglogas*, en effet, permettent d'apercevoir un effort d'« empayement¹⁷⁶ » de la poésie bucolique de Virgile. Les bergers de Garros se construisent simultanément dans le souvenir littéraire, source de légitimité et garantie de littérarité, et dans l'expérience vécue, faite d'un enregistrement des mots et des choses de « Gascogne ». La référence à la « nature », à la fois réelle et artificielle, permet à Garros, malgré sa posture de modestie, de devenir un nouveau Virgile¹⁷⁷.

Ainsi, parti d'un sentiment non étayé de familiarité entre des auteurs « gascons », nous nous retrouvons avec deux œuvres construisant un imaginaire linguistique, à la fois manifeste et latent, qui mobilise les différentes langues participant au sens de l'œuvre. Ce travail autour de l'*imaginaire linguistique* nous a permis d'articuler deux types d'analyses, de continuer l'approche historique des œuvres par leur interprétation littéraire. Nous avons, dans un premier temps, adopté une démarche de sémantique historique, afin de comprendre ce que pouvait être une langue au XVI^e siècle et quelles pouvaient être ses représentations. Le détour par des œuvres telles que celle de Peletier nous a permis d'approcher les idées linguistiques de l'époque, de comprendre les enjeux liés à la notion de langue, notamment ceux de la prononciation, de l'orthographe et de l'emprunt. C'est aussi une exploration des représentations linguistiques, que nous avons été amené à faire, dégagant l'imaginaire linguistique particulier de Garros et Montaigne, qui prend parfois le contrepied des images collectives. Évoluant dans le même espace de langues, structuré par la co-présence de l'occitan, du latin et du français, les deux auteurs partagent un même sentiment d'insécurité linguistique. Le latin des Anciens incarne une sorte de fantasme linguistique absolu, celui d'une langue pleinement signifiante, dotée de l'autorité de l'écrit et de la culture. Mais cet idéal renaissant bute contre

176. Cf. chap. 6, p. 328.

177. « Et sur tout, si nous avons des Mecenas, nous aurons entre nous asses de Vergiles : comme je pense en avoir faict quelque petite preuve en cet opuscul. » GARROS 1567, Av., f. A4r.

la perception de l'insaisissable mobilité et diversité des langues. Le latin lui-même n'échappe pas à ce vertige linguistique, dans lequel tout idiome apparaît comme irrémédiablement humain, à la fois louable et imparfait. Ce même sentiment, bien sûr, prend des formes différentes. Chez Garros, il s'exprime dans une réécriture de l'histoire littéraire antique, faisant du « gascon » aujourd'hui « méprisé », la langue « grossière » apprise enfant, un lointain ancêtre du latin ; il s'agira alors de retrouver la grandeur passée d'un idiome idéal. Dans le récit de soi que sont les *Essais*, le sentiment d'insécurité linguistique se crée dans un retour sur les langues du sujet, celle de l'enfance, le latin perdu, et celle de l'âge adulte, le français « altéré ».

Une des principales caractéristiques de l'activité épilinguistique des deux œuvres, nous semble-t-il, est de fonder une écriture à partir de ce malaise linguistique, dans une entreprise qui convoque l'image du « gascon ». Point central pour Garros, qui y investit tout son effort poétique, le « gascon » devient pour Montaigne la référence résumant son sentiment de contingence des idiomes (le « gascon » est une langue romane comme les autres, que l'on peut mettre à l'essai) et son désir de trouver les moyens linguistiques de se dire. La langue, à chaque fois, concentre l'attention du sujet. Les *Psaumes viratz* et les *Poesias gasconas* deviennent un poème d'amour de la langue, tandis que le sujet montaignien, à partir de son désir de « gascon », développe sa faculté à goûter les langues, à se laisser charmer par les liens insoupçonnés entre les « villanelles de Gascogne », l'étonnante performance de Diviza, les chansons tupi et la poésie anacréontique. Montaigne aurait-il lu ou rencontré Garros ? Faute de témoignage direct, cette question semble condamnée à rester en suspens. Mais la lecture en termes d'imaginaire linguistique, telle que nous l'avons proposée, nous permet de relier ces deux auteurs, d'en discerner la proximité, au sein de la « Gascogne » littéraire. Cette dernière, à la fin de ce parcours, n'apparaît pas comme une « école littéraire ». La validité des catégories qui organisent les deux histoires littéraires traditionnelles, séparant rigoureusement une expression française et une expression occitane, n'est pas annulée par la découverte de liens directs entre les auteurs de la « Gascogne », qui deviendrait un territoire

Conclusion

à part, bien défini. Notre démarche, cependant, montre certaines limites d'une description de la littérature française du XVI^e s'en tenant, pour l'essentiel, à l'ordre des idiomes, le plus souvent en reconduisant des hiérarchies linguistiques actuelles sur les textes anciens. La « Gascogne littéraire », c'est à la fois une situation sociolinguistique et un ensemble de figures disponibles, dont les auteurs peuvent se saisir pour construire leur propre imaginaire linguistique. Un malaise linguistique, né dans des conditions similaires, devient chez Garros et Montaigne, un principe d'écriture, dans des perspectives et des langues différentes. Il est possible de les lire conjointement, en s'appuyant sur les conditions de production du texte mais en s'extrayant du discours d'une histoire littéraire définie par la langue et oubliant le sentiment linguistique.

Garros et Montaigne semblaient *a priori* très différents. L'affirmation volontaire d'une identité linguistique, qui se fait jour dans un projet de « défense et illustration », peut être perçue comme l'exact opposé d'une œuvre française, consacrée à la « peinture du moi », dans laquelle l'occitan n'apparaît que par traces. Robert Lafont et Fausta Garavini, en se posant comme lecteurs des deux œuvres, ont montré en quoi elles correspondaient à deux projets littéraires bien distincts. Garros dessine son champ d'intervention en tant que poète occitan, qu'il réduit à la « Gascogne », tandis que Montaigne, dans l'évaluation des différentes variétés qui l'entourent, cherche des symboles, français et « gascon », régissant sa quête d'une écriture personnelle. On remarquera que, dans cette première lecture d'un poète occitan volontariste et d'un essayiste amateur de dialectes, les deux trajectoires finissent dans un même silence, celui d'une littérature occitane impossible. Les poésies du lectourois n'ont pas fait école et les *Essais* s'installent définitivement dans une écriture française, dans laquelle la relation à l'occitan ne peut devenir que marginale.

Mais cette interprétation fait peut-être la part trop belle à la question de la hiérarchie sociale des langues, aux liens effectifs qui unissent œuvres et auteurs, ou, au contraire, à l'absence de groupe social constitué autour de la littérature en

occitan. Philippe Gardy, en continuant, certes, à repérer ces liens possibles, a montré l'efficacité d'une recherche des motifs et des gestes d'écriture qui caractérisent la poésie occitane des années 1550-1650. Ce qui émerge alors, c'est un « chant de la langue », dans lequel l'œuvre de Garros « peut être lue, au-delà des apparences et des nombreux échos répercutés à son époque, comme le lieu d'un corps à corps (ou d'un voix à voix) avec une langue qui échappe et trouve ses capacités de séduction dans cette propension à fuir, dans cette obstination à n'être qu'ombre et jamais proie », « comme une travers de cette fuite amoureuse, pendant laquelle les beautés d'un langage s'éprouvent à partir de son impossibilité à être présent autrement qu'à la façon d'un reflet dépossédé de son être originel¹⁷⁸ ».

C'est à ce niveau de lecture que nous avons pu rapprocher Garros et Montaigne. On peut, en effet, lire le discours épilinguistique des *Essais* autrement que comme l'énonciation d'une situation individuelle dans un espace de langues en pleine reconfiguration sociale. C'est aussi la forme que prend un sujet qui se dit dans la contingence de son existence. Comme chez Garros, les motifs linguistiques oscillent entre principes d'écriture et nostalgie d'une parole évidente, entre affirmation de soi et expression d'un vide. Le « chant de la langue », plus directement visible en occitan du fait d'un choix linguistique minoritaire, se fait ici refrain discret, ou plutôt écho obsédant, en interrogeant, par touches successives, les moyens linguistiques que le sujet a en sa possession, mais qui lui échappent constamment.

Dans quelles conditions ce « chant de la langue » est-il audible ? La langue à l'œuvre, selon nous, apparaît dans la rencontre de deux imaginaires linguistiques, celui que construit l'œuvre et celui du lecteur. L'affinité qui peut se dégager, entre un ouvrage du XVI^e siècle et un lecteur entretenant une relation périphérique à l'imaginaire linguistique de leur temps nous semble être le vecteur d'une lecture approfondie, propre à révéler le sens latent de certaines images épilinguistiques. Le lecteur créole ou occitaniste, lui-même aux prises avec les difficultés qu'implique une prise de parole en littérature autre que française, développe une certaine acuité

178. GARDY 1998, p. 236.

Conclusion

qui le rend sensible à des figures telles que celles de la langue perdue ou désirée, de l'équilibre précaire d'une parole consciente d'échapper au silence, d'une volonté de dire son être face au même et à l'autre.

La relation périphérique permet l'écoute du « chant de la langue » et ouvre de nouveaux horizons poétiques. Elle concentre d'abord son attention sur l'éclat du manifeste linguistique que peut incarner le texte de Garros, s'intéressant aux conditions d'émergence d'une telle parole poétique dans une langue minoritaire. Mais cette première approche, qui relève d'une anthropologie de l'écrit littéraire débarrassée des hiérarchies linguistiques qui pouvaient invisibiliser le *corpus* occitan, n'épuise pas les sens du texte, en tant que discours littéraire. C'est en cela que l'*imaginaire linguistique*, qui est la rencontre de deux façons de penser la langue, celle du lecteur et celle de l'œuvre, permet de prolonger cet intérêt pour la langue en une question de poétique. L'activité épilinguistique ainsi révélée permet de donner une nouvelle lecture littéraire, dont la portée dépasse le simple témoignage d'une revendication linguistique. Chemin faisant, le regard du lecteur change sur une œuvre telle que les *Essais*, qui semblent, à première vue, aller dans le sens du choix majoritaire. Les figures épilinguistiques, que l'on croyait stables et disponibles pour quelques connotations convenues, sont mises en mouvement, intègrent le réseau d'images que tisse le texte ; leur rôle dans le discours littéraire se fait plus sensible. Selon Laurent Jenny,

L'extrême évidence du rapport que nous entretenons avec notre propre langue est aussi ce qui nous la rend irréprésentable. Son apparente transparence occulte l'altérité imaginaire qui, pour nous tous, hante la langue, mais ne nous apparaît jamais qu'obliquement et dans les tentatives que nous faisons pour l'éviter¹⁷⁹.

Ainsi, l'attention à la voix minoritaire de Garros, dépourvue d'un rapport « évident » à la langue, permet d'interroger la voix majoritaire de Montaigne, de lever un pan sur une partie de l'activité du sujet dans son discours. Ce travail n'est donc pas seulement une meilleure description historique de notre corpus. Les analyses relevant de l'étude sociolinguistique et de la sémantique historique sont relayées

179. JENNY 2005, § 1.

par une lecture proprement littéraire. La notion d'imaginaire linguistique nous permet d'être au cœur de l'interaction entre le contexte (les images collectives, les hiérarchies linguistiques), l'acte de création (les images dans l'œuvre) et l'acte de lecture (le rapport construit par le lecteur entre ses représentations et celles de l'œuvre).

Bernadau, en parlant à la fois de Montaigne et de Godolin comme poètes « gascons », faisait état d'un sentiment de familiarité, qu'il pouvait éprouver en tant que lettré bordelais de la fin du XVIII^e siècle, amateur de littérature occitane. Du sentiment linguistique d'un lecteur, nous sommes passé au sentiment linguistique de deux auteurs, Montaigne toujours, et Pey de Garros. Le « gascon », en soi, si tant est qu'il soit pertinent de commenter ainsi une langue au lieu de discours, n'est pas « très-énergique ». En revanche, s'il ne permet pas de saisir une improbable essence du « gascon », ce sentiment devient le lieu d'une rencontre entre le chant de la langue qui s'élève de l'œuvre et l'oreille attentive d'un lecteur, apte à en percevoir les échos.

Annexe

État des relevés des *gasconismes* ou autres formes d'influence dialectale

Malgré une littérature abondante, tout particulièrement sur la question des *gasconismes*, nous ne disposons pas de glossaire établi selon des critères scientifiques stricts¹⁸⁰, ni sur l'ensemble du corpus montaigne, ni sur le corpus réduit que constitueraient les mots réputés « gascons » ou régionaux. Étant donné le peu de fiabilité de la catégorie de *gasconisme* et, par ailleurs, tout l'intérêt de montrer les visions successives que l'on a pu avoir de la langue de Montaigne (voir chap. 2), nous avons choisi d'établir un relevé des relevés de ces « gasconismes », étendu à l'ensemble des mots dont on a pu affirmer qu'ils s'expliquaient par un écart dialectal. Il s'agit de croiser les principales listes tenues par Voizard (1885), Lanusse (1893) et Maria Proshina (2008). Nous ajoutons, le cas échéant, les mentions de Pasquier (1619) et Brunot (*HIL 2*) qui, s'ils n'ont pas cherché l'exhaustivité, ont joué un rôle primordial dans la réception de la langue de Montaigne. Ce « glossaire des glossaires », en quelque sorte, est organisé comme suit :

- une entrée lemmatisée et modernisée, suivie de la catégorie grammaticale de l'unité lexicale ;
- un relevé des occurrences, référencé sur l'édition Villey avec, si nécessaire, des précisions concernant l'histoire de l'unité dans les différents états du texte ;
- la glose épilinguistique trouvée chez Voizard, Lanusse et Maria Proshina, éventuellement chez Pasquier et Brunot ;
- un renvoi au dictionnaire étymologique *FEW*.

Comme on peut le constater, notre ambition n'est pas d'établir un glossaire des *occitanismes* de Montaigne à nouveau frais. Le choix des entrées est déterminé par nos prédécesseurs, nous ne nous donnons pas de description du sens ni d'indication sur la valeur diatopique ou diastratique des unités lexicales. En croisant les données de travaux régulièrement cités (VOIZARD 1885, LANUSSE 1893 et d'une analyse

180. Voir l'état des lieux et les *desiderata* des lexicologues en la matière dans BURIDANT 2004.

récente (PROSHINA 2008), nous souhaitons montrer les difficultés propres à l'enquête d'inspiration dialectologique traditionnelle sur la langue de Montaigne¹⁸¹.

AFFOLIR, *vb tr.*

« affolir et desbaucher cette molle douceur » (615)

VOIZ. : emprunt langue d'oc [FEW XIX, 48a]

AFFRÉRER, *s', vb*

« il s'est si estroittement affréré au corps » (844) [95 : « affreté »]

VOIZ. | LAN. emprunt gasc. (279-280) | PROSH. emprunt dial. oc (234) [FEW II, 765a]

ALLONGEAIL, *sm*

« ce troisieme allongeail » (963)

VOIZ. | PROSH. emprunt dial. oïl [FEW V, 413a]

APILER, *vb*

« ils s'appilent et se rengent » (956) « je m'appile et me recueille » (V 982) ; « appilez vous, soutenez vous » (1001)

LAN. emprunt gasc. (282) | PROSH. emprunt gasc. (190) [FEW VII, 477b]

ASTURE, *adv*

« Aristote, asture que c'est l'esprit, asture le monde ; asture il donne un autre maistre à ce monde, et asutre fait Dieu l'ardeur du ciel. » (515) ; « jusqu'asture » (908) [95 : « jusqu'à cette heure »] ; « j'estois asture forcé de choisir » (922)

PASQ. mot inaccoutumé | VOIZ. | LAN. « Il n'y a rien de gascon dans *Asture*, sauf peut-être la prononciation *u* pour *eu*. » (286) | PROSH. Ø [FEW IV, 468]

BASTINE, *sf*

« on chevauche les bœufs avec bastines » (293)

VOIZ. | LAN. emprunt gasc. | PROSH. Ø [FEW I, 280a]

BAVASSER, *vb*

« plus de liberté de bavasser » (806)

VOIZ. (243) | LAN. « Babasser, comme Bastine, a été pris au gascon, et non aux dialectes de l'Angoumois et de la Saintonge, que Montaigne

ignorait probablement comme il ignorait le périgourdin » (394) | BRUN. (179) | PROSH. « Il est difficile de trancher la question de savoir si Montaigne a emprunté ce terme au gascon tant admiré ou au périgourdin, qu'il dépréciait mais qu'il devait cependant utiliser avec ses paysans et domestiques. [...] le verbe *bavasser* est attesté dans le saintongeais, le dialecte voisin du périgourdin et avec lequel ce dernier devait avoir beaucoup de mots en commun. » (189) [FEW I, 195a]

BICLE, *sm*

« le boiteux et les bicles » (689)

VOIZ. | PROSH. « Il l'a probablement puisé dans son tourangeau ou dans le poitevin qu'il connaissait bien. » (211) [FEW I, 380a]

BIHORE, *sm*

« nous avons beau crier bihore » (V 767)

VOIZ. | LAN. « Exclamation gasconne dont le sens est : Au secours ! » (296) | BRUN. (179) | PROSH. « En tout cas, chez Montaigne, l'expression signifie vraisemblablement “crier au secours” et non “crier pour faire avancer les chevaux” [...] gasconismes appartenant au registre de la guerre » (222) [FEW XIV, 377b]

BONNETADE, *sf*

« le reste de la bonnetade qu'on fait à vostre barbier » (641) ; « que celui-là se gratifiast des bonnetades qu'on luy fait » (847) ; « distinguer les bonnetades » (1012)

VOIZ. (243) | LAN. « “bonnetade” vient de l'espagnol “bonetada”, et non d'un dialecte de langue d'oc ; mais les Gascons, les Languedociens, les Provençaux, déjà familiers avec les mots en *-ade*, ont dû, à la vérité, être des premiers à répandre ce mot espagnol. [...] il est permis de supposer, à côté de l'influence italienne ou espagnole, l'influence gasconne qui a propagé, quand elle ne les a pas introduits, les mots de cette nature. » (297-298) | PROSH. Ø [FEW XXIV, 41a]

181. Sur l'impasse que représente, pour une lecture littéraire, la notion de « gasconisme », même ramenée, dans une perspective linguistique moderne, à la notion d'*occitanisme*, voir chap. 2.

BOUTADE, *sf*

« je hasarde souvent des boutades de mon esprit » (943); « par boutades » (1011)

VOIZ. | LAN. « ce mot n'existe pas en italien; il existe en espagnol mais avec un sens bien différent. Ce terme est gascon » (299) | PROSH. Ø [FEW xv-1, 211a]

BREVET, *sm*

« on luy apport de dehors un brevet à cachetes » (731); « les barbotages et les brevets » (781); « en montrant des brevets » (785); « feuilletant ces petits brevets descousus » (1092)

VOIZ. (168) | LAN. *expliqué comme un déverbal de Breveter (voir ci-dessous) en commentant la quatrième occurrence* (300) | PROSH. Ø [FEW I, 520b]

BREVETER, *vb*

« lire et breveter Polybe » (1108)

VOIZ. (252) | LAN. « Il faut voir dans "Breveter" le mot gascon "Brebetar", terme de procédure, doublement familier à Montaigne, gascon et magistrat. » (300) | PROSH. Ø [FEW I, 520b]

BRODE, *adj*

« brode, trainant, espoiré » (639)

VOIZ. langue d'oc (243) | LAN. Ø | PROSH. « Ainsi le périgourdin, que Montaigne prétend mal connaître et qu'il décrie, servirait à colorer son français et à lui donner la force manquante. » (204) [FEW xv-1, 300b]

CADET, *sm*

« Un cabdet de bonne maison » (278); « j'excuse plutost un cabdet de mettre sa legitime au vent » (646); « quand j'estoy cabdet » (902)

VOIZ. Ø | LAN. « M. P. Meyer a signalé le premier l'origine franchement gasconne de ce mot » (303-304) | PROSH. « *Cadet* est aussi un régionalisme qui a été introduit dans la langue française au xv^e siècle et qui a aussi subi une évolution sémantique. À la différence de *gowjat*, c'est un terme strictement gascon. » (216) [FEW II, 258]

CAPE, *sf*

« sous sa cape » (59); « la cape sur une épaupe » (172); « combatre à l'espée et la cape » (V 297); « ma chemise et ma cappe » (V 947)

VOIZ. *note seulement capette* : fds fcs (168) |

LAN. « on admet qu'ils [cape et capon] viennent de l'italien Cappa et Cappone; mais il importe de remarquer qu'ici encore l'influence italienne et l'influence gasconne se confondirent et s'exercèrent dans le même sens. » (305) | « Le sens béarnais et gascon dans le FEW est probablement celui du texte de Montaigne » (193) [FEW II, 269a]

CAPIROTADE, *sf*

« son discours et intentions ne valent pas vostre capirotrade » (1114)

VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. « la *capirotrade* est un mot gascon » (238) [FEW II, 277b]

CHAMPIS, *adj*

« Et ces champisses contenance de nos laquais » (300a)

VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. « nous pouvons cependant supposer que Montaigne a puisé l'adjectif *champis* [...] dans son périgourdin, car le sens péjoratif est déjà présent dans le substantif et le verbe, employés dans sa région. » (208) [FEW II, 157b]

COUPLE, *sm/f*

« une couple de chevaux » (165a); « la comparaison de ces couples » (249); « mille couples d'hommes » (V 684); « en ce dernier couple » (749a); « la couple de vies justement la plus noble » (757); « un autre couple » (957)

PASQ. manière de parler gas. | VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW I, 1158b-1159a]

DETTE, *sm/f*

« un vieux debte » (52a); « accablé de debtes » (396a); « il n'est point de debte estrangier » (396b); « ma debte » (967b); « ma debte » (968b); « un si gros debte » (907b); « ce debte » (1026b)

PASQ. manière de parler gasc. | VOIZ. Ø | LAN. « Les Gascons conservent fidèlement la tradition de l'ancienne langue, sans le savoir, nous le répétons, et sans le vouloir, uniquement parce que le langage gascon se trouve d'accord avec ces traditions. » (221) | PROSH. Ø [FEW III, 22a]

DÉGOSILLER, *vb*

« desgosiller un passant » (324a)

VOIZ. saintongeais (243) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW IV, 128a]

DESCONSOLER, *vb*
« une consolation commune me desconsolle et m'attendrit »¹⁸² (837c)
VOIZ. provençal (206) | LAN. « Montaigne a employé ce terme gascon » (312) | BRUN. (179) | PROSH. « aspect gascon » (229) [FEW II, 1057b]

DÉSENFORGER, *vb*
« estre desenforgée des incommodités passées » (425c)
VOIZ. saintongeais (243) | LAN. « presque tous les verbes qui, en français moderne, ont le préfixe *dé*, présentent en gascon les préfixes *Désen* [...] dans Montaigne, nous trouvons *Désenforger*. » (314) | PROSH. Ø [FEW III, 344a]

DÉSENGAGER, *vb*
« desengager celui qui me doibt » (970a); « désengager sa vie » (973c)
VOIZ. ancien français (206) | LAN. « Que les Gascons aient fait usage de “Désengager” au lieu de “Dégager”, cela ne saurait nous surprendre » voir *ci-dessus* (313-314) | PROSH. Ø [FEW XVII, 445b]

DESLOUEURE, *sf*
« la peine et aspreté de la desloueure » (154c)
VOIZ. langue d'oc (243) | LAN. « C'est le verbe gascon *Deslouga* francisé. [...] À ce verbe se rattache le substantif *Desloueure* » (315) | PROSH. Ø [FEW V, 393b]

DONNER, *vb intr*
« si nous ne donnons jusques à son fort » (372a)¹⁸³
VOIZ. Ø | LAN. « (dans le sens de Aller) Ce sens est resté dans la langue militaire; les écrivains gascons du XVI^e siècle ont été, ce semble, les premiers à donner à ce terme cette signification particulière » (316) | PROSH. Ø [FEW III, 136a, sens non répertorié]

ÉLOISE, *sf*
« une eloise dans le cours infini d'une nuit

eternelle » (526b) | « eloises vives et claires » (844c)¹⁸⁴

VOIZ. ancien français, saintongeais, poitevin... (173) | LAN. Ø | PROSH. « terme très largement diffusé dans les dialectes de France » (208) [FEW V, 264a-266b]

EN HORS, *loc.*

« et de là en hors fut sujet à y rechoir » (100c); « de là en hors » (478a); « comme le soleil espond du ciel en hors sa lumiere » (547a); « De Romme en hors » (976a)

VOIZ. Ø | LAN. cite la quatrième occurrence « c'est bien le sens gascon de “nulle part” » (320) | PROSH. Ø [FEW III, 701b]

ENSUERER, *vb*

« la charongne d'une morte qu'il embaumoit et ensueroit » (882a)

VOIZ. « Mot de la Saintonge et du Poitou, qui n'a pas passé dans la langue française » (244) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW XII, 395b]

ESCAPADE, *sf*

« ces gaillardes escapades » (994c)

VOIZ. Ø | LAN. voir l'entrée Bonnetade | PROSH. « l'emprunt à un des dialectes d'oc semble plus probable, étant donné sa haute considération pour le gascon et sa connaissance superficielle de l'espagnol » (195) [FEW III, 269ab]

ESCARBILLAT, *adj*

« aussi scarrebillat que... » (226a)

PASQ. « voulant représenter un esprit tel qu'est celui du Gascon, je ne douterois d'emprunter de lui le mot d'*escarbillat* » (II 12) | VOIZ. gasc. (229) | LAN. « ce mot gascon » (321) | BRUN. (180) | PROSH. « Nous nous rendons ainsi compte que les variantes du verbe *escarrabilhar* et de son dérivé *escarrabilhat* sont largement attestés en dialectes d'oc. Cependant, même si l'adjectif n'est pas strictement gascon, il est considéré comme tel par les contemporains de Montaigne » (226-227) [FEW III, 337a]

182. L'*Essais EB* portait d'abord l'ajout « descorage ». Les quatre dernières lettres ont été biffées et surmontées de : « nsole ».

183. Nous ne donnons pas les occurrences du verbe *donner* relevant du sens commun.

184. Passage illisible dans la numérisation Chicago.

185. Les deux premières lettres du mot sont biffées sur l'*Essais EB*; l'édition 95 enregistre la forme *conjure*. LAN., qui travaille sur le texte de 1588 et celui de 1595 (et, ponctuellement, intègre les remarques de Nageon sur l'*Essais EB*) en fait la remarque : « Il est vrai que, dans l'édition de 1595, ce gasconisme a disparu; “conjure” remplace “esconjure” » (323).

ESCONJURER, *vb tr*
« je les esconjure » (815c¹⁸⁵)
VOIZ. mot ancien (235-236) | LAN. « Les Gascons disent “Esconjurer” pour “Conjurer” » (323) | PROSH. Ø [FEW II, 1055b-1056a]

ESPAGNOLÉ, *adj*
« un corps bien espagnolé » (60a)
VOIZ. *mot de formation populaire introduit par M.* (250) | LAN. « C’est le verbe gascon francisé » (324) | PROSH. Ø [FEW IV, 438]

ESPLINGUE, *sf*
« un’esplingue » (104a); « une esplingue tortue » (104a)¹⁸⁶
VOIZ. Ø | LAN. « Montaigne use volontiers, au lieu de la forme française Epingle, de la forme gasconne Esplingue » (324-325) | PROSH. Ø [FEW XII, 184]

ESRENER, *vb*
« un éloquence cassée et esrenée » (415a)
VOIZ. *mot de langue d’oc* (230) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW X, 249b]

ESTAUSER, *vb tr*
« estausser et esclaircir le branchage » (683a¹⁸⁷)
VOIZ. *mot de langue d’oc* (230) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW XIII-2, 132a]

ESTRIEU, *sm*
« au moins met-il le pied à l’estrieu » (234a¹⁸⁸)
VOIZ. Ø | LAN. « Estrieu est une des formes les plus anciennes de Etrier, mais, au XVI^e siècle, elle ne se rencontre guère que chez les auteurs gascons » (330) | PROSH. Ø [FEW XVII, 252a]

ESTUYER, *vb*
« selon le vice du vase qui l’estuye » (141c); « elle est mal estuyée » (932c)
VOIZ. *mot encore en usage au XVI^e siècle* (211) | LAN. (*après avoir renvoyé à Lespy*, estuyar : « nous n’osons pourtant pas affirmer que Mon-

taigne l’ait emprunté au gascon » (331) | PROSH. Ø [FEW XII, 310]

FANIR, *vb réf*
« se fanissent et s’alanguissent » (328a); « fleurissent et fanissent de vieillesse » (682a)
VOIZ. *mot de langue d’oc* (230) | LAN. Ø | PROSH. « Ce dialectalisme est répandu en plusieurs dialectes, comme d’autres termes analysés dans ce chapitre, et c’est effectivement pour cette raison que le titre évoque le lexique dialectal du Sud-Ouest et non les occitanismes ou le[s] régionalismes périgourdins. » (209) *après avoir relevé une occurrence chez Du Bellay*¹⁸⁹ : « il s’agit probablement d’un emprunt littéraire de la part de Montaigne. Cependant, le verbe *fanir* pourrait également être un emprunt régional, puisqu’il est attesté dans le Midi [...] le verbe *fanir* lui était familier, étant probablement employé dans sa région. » (210) [FEW III, 460a]

FERMIR, *vb*
« m’a fermi » (121c); « qu’il ne les fermit et aguerrit » (143c); « nous fermit et assure » (V 158a); « fermir et appuyer nostre religion » (216a); « nous fermir contre les injures du temps » (27b); « arrester et fermir vostre ame » (248a); « fonder et fermir leur narration » (663a); « où il ne se peut fermir » (674c); « fermir leur affection » (885b); « le moyen de me fermir » (971a)
VOIZ. (244) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW III, 576b]

FOUTEAU, *sm*
« le mot de fouteau » (856b)
VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. « signifie littéralement un hêtre dans certaines provinces de la France et notamment dans le Centre et dans l’Ouest [...]. Ce terme paraît très diffusé au XVI^e s. [...] Il est attesté pour la première fois chez Lemaire de Belges [...] et ensuite chez Rabelais

186. LAN. semble mal lire ce qu’il considère comme une troisième occurrence : « la moindre picqueure d’esplingue » (263a).

187. Le mot est biffé dans *Essais EB* et surmonté de *eslimer*, à son tour biffé et remplacé par *escourter*.

188. La dernière lettre est biffée dans *Essais EB* et un accent rajouté sur le second *e*. La correction est reportée dans l’édition 95 (LAN. : « Il est vrai que “estrieu” a disparu en 1595 pour faire place à “l’estrié” », p. 331).

189. « Et qu’est-ce des ans qui glissent ? Qu’est-ce des biens allechans ? Ils florissent, ils fanissent, Ainsi que l’herbe des champs », *Complainte sur la mort du duc Horace Farnaize*, cité p. 210.)

[...]. En effet la fille de M. le rencontre dans une "livre François". Ce qui nous intéresse surtout est son sens figuré qui semble particulier au Périgord. » (207) [FEW III, 374a]

GAMBADE, *sf*

« à sauts et à gambades » (994b)

VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. « largement diffusé dans le Midi, ce substantif pouvait pourtant s'associer au gascon en particulier, car Rabelais, par exemple, l'utilise en parlant du gascon Gratianauld » (192) [FEW II, 117a]

GARIEMENT, *sm*

« estre désintéressé des affaires d'autrui et desgagé de leur gariement » (815a)

VOIZ. langue d'oc, Poitou (244) | LAN. Ø | PROSH. Ø ||

GOBEAU, *sm*

« un gobeau de lait » (V 294a)

VOIZ. « sans doute, du périgourdin » (244) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW IV, 181]

GOUJAT, *sm*

« combien avons nous de goujats » (626a)

VOIZ. Ø | LAN. « Ces mots [goujat, goujate, gouge] ne sont d'un usage fréquent dans la langue française qu'à partir du XVI^e s.; leur étymologie doit être cherchée, non dans l'hébreu, comme l'a fait Diez, après Huet, mais dans les langues du Midi, et principalement dans le gascon. Telle est du moins l'opinion, qui nous paraît fort probable, de M. L. Couture. » (337) | PROSH. « nous pouvons signaler comme gascon le substantif *goujat*, même s'il est répandu en provençal et en languedocien. » (215) [FEW IV, 190b-191a]

GRAVE, *sf*

« du vin de graves » (55a); « se bastit la grave [...] propre à bastir la grave [...] achemine la grave » (775a)

VOIZ. « emprunté par Montaigne au dialecte de sa province » (244) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW IV, 254a]

HARPADE, *sf*

« les violentes¹⁹⁰ harpades de la drogue »

190. Orth. orig. <violantes>.

191. O.c. *hòra*.

192. L'*Essais EB*, dans un premier ajout, portait « parler » à la place de « langage » et un autre mot, que nous n'arrivons pas à déchiffrer de façon certaine à partir de la numérisation Chicago, à la place de « maestral ».

(767c)

VOIZ. « Il doit venir du Languedoc, ainsi que l'indique le suffixe » (244) | LAN. gasc. (338) | PROSH. « Comme l'indique le suffixe en *-ade*, le terme *harpade* est un emprunt aux dialectes occitans. [...] Nonobstant la diffusion du terme en languedocien et provençal, nous pouvons supposer que c'est au gascon tant admiré que M. a emprunté *harpade*, en le rapprochant par l'ajout du <h> du terme *harpe*, déjà en usage en français. De fait, il s'agit de la première attestation en français. M. aurait donc puisé ce terme dans son dialecte d'élection. » (225-226) [FEW IV, 385b]

HORS, *adv*

158 occurrences

VOIZ. Ø | LAN. « Nous croyons que le gascon, si attentif à remplacer par *h* l'*f* initiale, a dû être pour beaucoup dans ce triomphe de la forme *hors* qui chasse au XVI^e et au XVII^e siècle la forme *fors*. On peut aller plus loin et se demander si ce n'est pas au gascon qu'est due cette forme. [...] Nous ne voyons que le gascon, dont l'influence puisse être invoquée, le gascon qui a toujours dit *hore*¹⁹¹ avec *h* aspirée. » (340) | PROSH. Ø [FEW III, 701 et suiv.]

INJURER, *s'*, *vb*

« les voir se démentir et s'injurier » (667, Villey corrige en *s'injurier*)

VOIZ. Berry, Centre (245) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW IV, 697b]

LETTREFERIT, *sm*

« Mon vulgaire Périgordin appelle fort plaisamment "Lettreferits" » (139a)

VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. « terme périgourin » (206) [cf. FERIRE, FEW III, 465 et suiv.]

MAESTRAL, *adj*

« un langage maestral¹⁹² » (821c)

VOIZ. langue d'oc et italien (244) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW VI-1, 44a]

MINEUX, *adj*

« ces contenance mineuses » (101a); « [image] mineuse » (161c); « [l'amour] plus

mineuse » (880b); « ces vertus couardes et mineuses » (845c)

VOIZ. ancien français (234) | LAN. « ... appartient à l'ancienne langue française, mais non à la langue du XVI^e s. [...] C'est à son gascon que M. l'a emprunté » (344-345) | PROSH. Ø ||

MOIAU, *sm*

« assis dans le moiau de tout le trouble des guerres civiles de France » (373a)

VOIZ. limousin (245) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW VI-3, 10]

MORFONDEMENT, *sm*

« que le morfondement ne l'esblouisse » (565a); « un morfondement » (779a;1041a); « mes morfondements » (1105a)

VOIZ. « mor forgé par Montaigne » (248) | LAN. Ø | PROSH. « le substantif *morfondement*, attesté en français depuis le XVI^e s., est un emprunt à l'ancien provençal *morfondemen* [...]. Nous nous apercevons que ce régionalisme est largement diffusé dans le Midi et devait également être employé dans les dialectes nord-occitans, dont le périgourdin fait partie » (203) [FEW III, 865b]

MORFONDU, *adj substantivé*

« un morfondu » (263a); « elles sentent évidemment au morfondu » (844a)

VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. voir ci-dessus base verbale; « dialectalisme [...] occitanisme » (233) [FEW III, 865b]

MULCTER, *vb tr*

« Agesilaus fut mulcté » (725a)

VOIZ. « mot latin francisé par Montaigne » (265) | LAN. « Il est possible que ce soit un mot savant, tiré du latin; rien n'empêche cependant d'admettre que M. l'ait emprunté au gascon *multar* » (345) | PROSH. Ø [FEW VI-3, 203a]

PALOT, *sm*

« si je leur pouvoy tenir palot » (148a)

VOIZ. saint. (245) | LAN. « Subst. de la Saintonge, a-t-on dit; à quoi bon faire intervenir la Saintonge, quand le mot est gascon? Il appartient d'ailleurs à l'ancienne langue, mais, comme tant d'autres mots du vieux français, il était oublié au XVI^e s. Ce n'était plus qu'un terme dialectal » | PROSH. « Nous ne possédons malheureusement ni d'attestations de la forme <palot> comme pièce du jeu de bouchon

en gascon ou en béarnais, ni d'attestations du terme saintongeais dans le jeu de paume. Il est donc difficile de trancher la question et de savoir [...] de quelle origine est le terme *palot* » (233) [FEW VII, 478b-479b]

PARENTELLE, *sf*

« la parantelle » (198a) « les générations et les parentelles » (516a); « les parentelles et les alliances » (660a)

VOIZ. Ø | LAN. « Ce mot, sous la forme <parentel>, existait dans l'ancienne langue; <parentelle> n'apparaît pas avant le XV^e s. Il est probable qu'il nous est venu de l'italien, mais que les Gascons, possédant eux aussi ce même terme, ont contribué à le propager. » (351) | PROSH. Ø [FEW VII, 643b-644a]

PATE-NOSTRE, *sm*

« le patenostre » (318a); « mon patenostre » (702a; 970b); « son patenostre » (875b)

Pasquier gasc. | VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW VIII, 10a]

PISTOLADE, *sf*

« avoir donné une pistolade en la teste » (694a)

VOIZ. (184) | LAN. Ø | PROSH. « est vraisemblablement un emprunt au béarnais, dont le terme [*pistouletade*] a le même sens et la forme très proche du mot français. [...] La forme française témoigne probablement d'une confusion entre les termes *pistole* et *pistolet*, tandis que le mot béarnais, étant un terme technique militaire, est plus précis. » (218) [FEW XVI, 624b-625a]

RENCONTRE, *sm/f*

« par rencontre » (40c¹⁹³, 140a, 165a, 184a, 504a, 649a, 660a, 899a); « le rencontre » (40c); « en quelque rencontre » (43b, 215b, 950b); « nostre premiere rencontre » (188c); « les devins avoient failli de rencontre » (208c) « au rencontre » (216a, 553a); « du rencontre » (256a); « une rencontre civile » (274a); « par un froid rencontre » (276a); « chasques rencontre » (366a); « ce subtil rencontre » (422c); « la rencontre des semences » (557a); « fuyr le rencontre d'un ami » (757a); « quelque malplaisant rencontre » (759a); « au rencontre de son hoste » (801b); « en une rencontre de la

193. L'*Essais EB* portait dans un premier ajout « fortune ».

guerre Civile » (803a); « il faut le rencontre de beaucoup de qualitez » (852b); « il ne falloit pas d'aigue et subtile rencontre » (873a); « le rencontre d'un esprit mal rengé » (929b); « en rencontre » (965a); « son rencontre » (1016a); « le rencontre de l'enemy » (1078b); « ce fut bien rencontre » (1087a)

Pasquier (emploi masc.) gasc. | VOIZ. Ø | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW II, 1114b-1115a]

RETIRER *à, vb*

« Nostre vie, disoit Pythagoras, retire à la grande et populeuse assemblée des Jeux Olympiques » (158c); « retirant aux terminaisons Grecques » (213a; [retire à] *Essais 1595*); « peu retirant, à mon avis, aux humeurs » (249a); « les retirer à la solitude » (247a); « il avoit la teste retirant à celle » (288a); « qui retire bien fort à » (406a); « Il ne retire pas mal à l'escire de Seneque » (941b); « cette forme retire trop à l'artiste » (963b); « si peu retire l'innocence spartaine à la françoise » (993a); « elle retire au nonchalant » (994c)

VOIZ. angoum., saint. (239) | LAN. « Cette acception du mot *retirer* est assez ordinaire dans les dialectes de la langue d'oc, mais encore dans les dialectes de l'Est; nous nous souvenons avoir entendu à Saint-Dié « retirer à quelqu'un » pour « ressembler à quelqu'un ». Mais dans ces nombreux exemples de M., il est bien évident que nous sommes en présence d'un gasconisme » (361) | PROSH. Ø [sen non répertorié]

REVIRADES, *sf*

« j'ay autrefois employé à la nécessité et presse du combat des revirades » (936

VOIZ. langue d'oc (245) | LAN. gasc. (361) | BRUN. gasc. | PROSH. « gasconisme » (220) [FEW XIV, 319]

ROMMELER, *vb*

« nous oyons rommeller et rendre par fois des souspirs trenchans » (374)

VOIZ. « *Rommeller* est plutôt employé dans le Midi, dans le Limousin surtout » (245) | LAN. Ø | PROSH. Ø [FEW X, 451a]

SE, *conj*

« Je maprocherai mercredy le plus près de vous que je pourray, est à Feuillas se le mal ny est arrive¹⁹⁴ »

VOIZ. Ø | LAN. « C'est un gasconisme, non un archaïsme, que cet emploi de *se* pour *si* » (361) | PROSH. Ø [FEW XI, 561a]

STRETTE, *sf*

« A la premiere strette que luy donne la goutte » (263)

VOIZ. italien (229) | LAN. Ø | PROSH. « Même si la langue française doit le terme strette ou estrette à l'italien, il nous paraît donc logique de supposer que Monluc et Henri IV, Gascons authentiques, et Montaigne, qui s'est naturalisé Gascon, l'ont emprunté au gascon. » (219) [FEW XII, 299b]

STROPIAT, *adj*

« les voila stropiats » (714¹⁹⁵)

VOIZ. gasc. 230 | LAN. « Ce mot, placé par Voizard parmi les mots gascon qui se trouvent dans Montaigne, doit être plutôt regardé comme italien. [...] Mais il est juste de rappeler qu'à côté de la forme italienne *stroppiato* il existe une forme gasconne semblable » (262-263) | PROSH. Ø [FEW XIII-2, 432]

SURPOIDS, *sm*

« Ce ne sont que surpoids, qui ne condamnent point la premiere forme » (964)

VOIZ. « mot qui ne se rencontre que dans Montaigne » (249) | LAN. « Ce mot semble n'avoir été employé que par Montaigne; peut-être l'a-t-il formé à l'imitation des mots français "surcharge, surabondance, etc."; il est plus naturel de supposer qu'il l'a créé sur le patron du gascon. » (363) PROSH. « ce substantif peut, en revanche, être emprunté par l'auteur à son gascon bien aimé ou plus précisément au béarnais » (198) [FEW VIII, 193a]

VERTUGADE, *sf*

« assez couvertes de leur vertu sans vertu-gade » (860)

VOIZ. « Montaigne a seul *vertugade* avec le suffixe de la langue d'oc. » (245) | LAN. voir l'entrée « *bonnetade* » | PROSH. Ø [FEW XIV, 514b]

194. Lettre aux jurats de Bordeaux, 30 juillet 1585, MONTAIGNE éd. Legros 2010, p. 708.

195. Corrigé en *stropiets* dans *Essais EB*. Villey utilisent cette seconde forme.

Index

Index des noms

A

Achard-Bayle, Guy, 152, 480
Ader, Guillaume, 65
Adorno, Theodor W., 147
Albret, Jeanne d', 182, 191, 193, 223,
300–302, 347, 449
Amyot, Jacques, 113, 235, 395–397,
399
Anacréon, 426, 429
Anatole, Christian, 9, 21, 50, 55, 57,
100, 249, 264, 295, 296, 480,
481, 504
Anderson, Benedict, 27, 29, 53, 172,
481
Andry de Boisregard, Nicolas, 103, 471
Arcocha-Scarcia, Aurélie, 404, 481
Argod-Dutard, Françoise, 25, 26, 481
Arioste, l', 430, 431
Aristote, 316
Arnaudin, Félix, 331, 333, 334, 338,
481
Arnavielle, Teddy, 130, 481
Aulotte, Robert, 24, 481

Auroux, Sylvain, 29, 137, 176, 481, 482
Ausone, 201
Authier-Revuz, Jacqueline, 351, 427,
482
Auzas, Noémie, 147, 154, 159, 441, 446,
482
Ayres-Bennett, Wendy, 91, 97, 482

B

Bacon, 114
Baddeley, Suzan, 128, 265, 482, 509
Baïf, Jean-Antoine, 332, 336
Bakhtine, Mikhaïl, 154, 160
Balibar, Renée, 173, 482
Balzac, Honoré de, 61
Balzac, Jean-Louis Guez de, 87–91, 94,
110, 111, 254, 471
Barbier, Jacques, 234, 482
Bartas, Guillaume du, 9, 28, 32, 48, 49,
64, 83, 102, 204, 248, 249, 262,
263, 284, 285, 292–296, 343
Batany, Jean, 172, 173, 482
Batcave, Louis, 39, 482

INDEX DES NOMS

- Battifol, Pierre, 53, 482
Bayard, Pierre, 168, 336, 482
Bazalgues, Gaston, 126, 482
Bazalgues, Jacqueline, 126, 482
Beaulieux, Charles, 259, 260, 483
Bec, Pèire, 218, 483
Bec, Pierre, 42, 143, 336, 358, 483
Behaghel, Otto, 172, 483
Belges, Lemaire de, 178
Bellaud de la Bellaudière, Louis, 90,
471
Belleau, Rémy, 335, 345, 346, 471
Belleforest, François de, 346, 471
Belon, Pierre, 227, 229
Bembo, Pietro, 145
Beniamino, Michel, 163, 483
Benveniste, Émile, 137
Béreau, Jacques, 321, 346, 471
Bergougnieux, Gabriel, 119, 483
Bernadau, Pierre, 1, 2, 4, 5, 14, 455
Berry, André, 9, 185, 200, 207, 208,
211, 213, 215, 217, 224, 300,
317–320, 326, 349, 353, 358,
363, 367, 376, 382, 389, 483
Bertrand, Romain, 66, 483
Bèze, Théodore de, 181–184, 190, 229,
266–268, 401, 471
Bhabha, Homi K., 38, 177, 484
Bianchi, André, 5, 18, 210, 511
Biard, A., 334, 484
Bideaux, Michel, 24, 49, 515
Biondo, Flavio, 199
Bischofsberger, Marco, 143, 144, 484
Bjai, Denis, 307, 484
Blanchard, Nelly, 155, 484
Blanchet, Philippe, 142
Blum, Claude, 72, 434, 484
Boccace, 118
Boèce, 180
Boétie, Étienne de la, 33, 85, 252, 253,
263, 434, 435
Boileau, Nicolas, 87, 471
Bonnet, Pierre, 335, 484
Bordelon, Laurent, 231, 471
Boriaud, Jean-Yves, 24, 484
Bossuet, 61, 118
Bouchet, Jean, 471
Boudou, Bénédicte, 314, 315, 484
Bouhours, Dominique, 88, 94, 95, 98,
109, 471
Bourbon, Antoine de, 347
Bourciez, Édouard, 39
Bourciez, Jean, 39
Bourdette, Jean, 338
Bourdieu, Pierre, 28, 144, 158, 484
Bouvelles, Charles de, 232, 235, 275, 472
Boyer, Henri, 3, 5, 24, 484, 485

- Brach, Pierre de, 33, 49, 200–202, 263, 296, 472
- Brachet, Auguste, 119, 120
- Brantôme, Pierre Bourdeille seigneur de, 107, 131
- Brantôme, Pierre de Bourdeille seigneur de, 298, 472
- Brochard, Marie-José, 264, 485
- Brun, Auguste, 125, 485
- Brunot, Ferdinand, 11, 71, 87, 90, 132, 180, 212, 485
- Bunel, Pierre, 240, 241
- Buridant, Claude, 67, 459, 485
- Butor, Michel, 434, 485
- C**
- Calin, William, 358, 361, 367, 369, 392, 485
- Calvin, Jean, 182, 183, 229, 230
- Camelat, Miquèu de, 39–41, 485
- Cameron, Deborah, 127, 139, 485
- Camproux, Charles, 41–43, 48, 50, 485
- Camus, Jean-Pierre, 76
- Canut, Cécile, 144, 160, 161, 485
- Capitis, Fremin, 182, 472
- Carabin, Denise, 83, 485
- Casanova, Jean-Yves, 46, 486
- Casanova, Joan-Ives, 204, 486
- Casanova, Pascale, 44, 158, 161, 486
- Castan, Félix, 197, 486
- Catach, Nina, 263, 265, 486
- Catalan, Laurent, 229
- Cavaillé, Jean-Pierre, 45, 47, 87, 103, 105, 486
- Cave, Terence, 274, 435, 486
- Céard, Jean, 9, 22, 27, 32, 175, 486
- Cèdre, Pierre du, 202
- Céline, Louis-Ferdinand, 163, 441
- Cerquiglini, Bernard, 15, 23, 34, 37, 147, 180, 260, 486, 487
- Certeau, Michel de, 1, 2, 487
- César, Jules, 198, 226, 307–316, 342, 358, 364, 365, 417, 420
- Chambon, Jean-Pierre, 51, 104, 125, 128, 142, 143, 487
- Chamoiseau, Patrick, 132, 133, 154, 437–440, 487
- Champier, Symphorien, 179
- Charles IX, 350
- Charpentier, Françoise, 314, 315, 484
- Chateaubriand, François-René, 62
- Chatelain, Henri, 334, 487
- Chaudon, Louis Maïeul, 10, 112, 113, 472
- Chaurand, Jacques, 260, 487
- Chauveau, Jean-Pierre, 90, 487
- Chenoweth, Katie, 138, 488
- Cherbuliez, Victor, 60
- Chervel, André, 138, 488

INDEX DES NOMS

- Chimalpahain Cuauhtlehanitzin, 65
Chiron, Pascale, 358, 488
Choisnin, Jean, 103
Chomsky, Noam, 28, 137, 488
Christin, Olivier, 144, 488
Cicéron, 235, 309, 339, 415
Citton, Yves, 138, 139, 214, 215, 261,
268, 441, 442, 488
Clèves, Guillaume de la Mark, duc de,
347
Cohen, Paul, 10, 32, 37, 39, 92, 488,
489
Colliot, Régine, 272, 489
Columelle, 200, 202
Comas, Antoni, 44, 489
Commines, Philippe de, 398
Compagnon, Antoine, 57, 399, 489
Cooper, Richard, 200, 489
Coras, Jean, 249
Corneille, Pierre, 61
Corneille, Thomas, 94, 95, 472
Coste, Florent, 150, 489
Cotgrave, Randle, 107, 472
Courouau, Jean-François, 3, 5, 10, 52,
99, 100, 140, 143, 149, 156, 158,
175, 186, 188, 193, 208, 221,
227, 250, 254, 263, 271, 285,
289, 293, 301, 302, 321, 346,
385, 404, 423, 489, 490
Courteault, Paul, 299, 490
Couture, Léonce, 9, 22, 39, 53–57, 99,
329–332, 367, 490, 491
Crépon, Marc, 146, 491
Croce, Benedetto, 63
Curtius, Ernst Robert, 179, 491
- D**
- Damas, Pierre, 233, 491
Dancourt, 106
Dante, Alighieri, 9, 49, 118, 172–174,
198, 473
Darmesteter, Arsène, 119–121
Darmesteter, Arsène, 119, 492
Dastros, Jean-Géraud, 219, 473
D'Aubigné, Agrippa, 87, 101, 105, 106,
234, 473
Daudet, Alphonse, 64, 127
Daugé, Césaire, 39
Dauriac, D^r, 334, 492
Dauzat, Albert, 104, 492
David, 207
Davidson, Sylvie G., 321, 492
De Saint Bézard, Marcel, 39
Decartes, René, 62
Dechepare, Bernard, 473
Deimier, Pierre de, 284–286, 289–292,
296, 473
Delandine, François Antoine, 112, 472
Deleuze, Gilles, 163, 492

- Delille, Jacques, 327
- Deloffre, Frédéric, 106, 492
- Demonet, Marie-Luce, 73, 138, 146,
198, 222, 242, 243, 246, 251,
253, 265, 269, 316, 398–401,
408, 410, 412, 427, 492, 493
- Desan, Philippe, 17, 21, 73, 328, 493
- Descartes, René, 137
- Desgraves, Louis, 30, 264, 493
- Desgrouais, Jean, 95, 97, 98, 106, 112,
127, 473
- Désiré, Artus, 182, 473
- Desportes, Philippe, 118
- Dezeimeris, Reinhold, 33–35, 54, 55,
493
- Dinguirard, Jean-Claude, 97, 127, 200,
249, 481, 493, 494
- Dionisotti, Carlo, 63, 494
- Dobenesque, Étienne, 397, 494
- Dognon, 332, 494
- Dolet, Étienne, 310
- Dorat, 24
- d'Origny, Pierre-Adam, 233, 473
- Dotoli, Giovanni, 21, 494
- Droz, Joseph, 11, 113–117, 473
- Druilhet, P., 210, 216, 473
- Du Bellay, Joachim, 25, 61, 153, 156,
188, 271, 272, 416, 421
- Du Pont, Gratien, 385, 473
- Du Roure, Auguste François Louis Sci-
pion de Grimoard-Beauvoir mar-
quis, 115, 474
- Dubois, Claude-Gilbert, 101, 198, 235,
494
- Ducamin, Jean, 332, 494
- Ducharme, Réjean, 153, 163
- Dulac, Joseph, 331, 332, 338, 494, 495
- Dumas, Alexandre, 297
- Dupleix, Scipion, 91, 93, 95–97, 102,
103, 105, 474
- Duport, Danièle, 178, 495
- Durrieux, Alcée, 200, 210, 317
- Dutens, Joseph, 113, 474
- E**
- Elias, Norbert, 51, 357, 495
- Élien, 447, 474
- Engammare, Max, 88, 495
- Érasme, 164, 175, 184, 189, 191, 235,
370–372, 375, 384, 474
- Escudé, Pierre, 30, 495
- Estienne, Henri, 91, 118, 221, 235, 266,
269, 272, 289, 423, 474
- Estienne, Robert, 297, 449, 474
- Étaples, Lefèvre de, 195
- Euripide, 207
- Eygun, Jean, 210–212, 218, 219, 495
- Eygun, Joan, 175, 495
- Eymar, Étienne, 252

INDEX DES NOMS

- F**
Fabre, Daniel, 431, 495
Fabre, Jean-Baptiste, 51
Fabre, Paul, 23, 495
Faisant, Claude, 87, 88, 118, 495
Fanon, Frantz, 85
Fatouville, Anne Mauduit de, 90
Fauchet, Claude, 269
Faulkner, William, 133, 438
Fayolle, Roger, 77, 495
Fénelon, 61
Feytaud, Jacques de, 335, 495
Fiefmelin, André Mage de, 295, 474
Fleck, Ludwick, 150
Foix, Gaston III de (dit Gaston Fébus,
272, 283
Foucault, Michel, 160, 354, 391
Frame, Donald, 72, 73, 113, 415, 496
Frappier, Jean, 178, 496
Friedrich, Hugo, 275, 276, 496
Froissart, Jean, 272, 283, 332, 398, 399,
434
Fuster, Joan, 44, 496
- G**
Gaillard, Auger, 23, 188, 197, 202, 222
Garapon, Robert, 101, 496
Garavini, Fausta, 11, 28, 49, 62–65, 86,
101, 105, 107, 146, 225, 240,
242, 249, 251, 312–314, 435,
436, 440, 442, 496, 497
Gardy, Philippe, 3, 9, 10, 29, 47, 49–
51, 99, 101, 105, 112, 159, 161,
167, 188, 195, 202, 204, 244,
285, 293, 295, 296, 317, 325–
328, 343, 347, 349, 354, 355,
366, 367, 372, 375, 386–389,
392, 453, 497, 498, 504
Garros, Jean de, 219, 346, 474
Garros, Pèir de, 474
Garros, Pey de, 6–13, 17, 21, 22, 28, 33,
36, 39, 45, 48, 66, 133, 135, 150,
155–159, 165–167, 175, 181–188,
190–200, 202–214, 216–224, 248–
250, 279, 280, 284, 297, 299–
306, 317–328, 342, 343, 345–
353, 355–369, 371–386, 388–394,
435, 445, 446, 448–455, 474
Gasquet-Cyrus, Médéric, 125, 498
Gautier, Théophile, 58
Gauvin, Lise, 153, 154, 163, 166, 441,
483, 498
Gauzit, Éliane, 351, 498
Gemmingen, Barbara von, 87, 498
Genette, Gérard, 159, 208, 498
Giavarini, Laurence, 345, 346, 354, 357,
499
Giliéron, Jules, 64

- Gilles, Nicole, 260, 399
 Giono, Jean, 167
 Giordan, Henri, 106–108, 145, 499
 Glissant, Édouard, 133
 Glissant, Édouard, 51, 154, 165, 276,
 438, 439, 442, 499
 Godin, André, 164, 499
 Godolin, Pèire, 1, 2, 4, 5, 14, 46, 219,
 455
 Goebel, Hans, 172, 499
 Gontard, Marc, 166, 499
 Goody, Jack, 251, 499
 Gorris, Rosanna, 398, 499
 Gournay, Marie de, 11, 73–76
 Goyet, Francis, 368, 499
 Gramsci, Antonio, 63
 Gray, Floyd, 67–69, 499
 Grégoire, Henri, 1
 Greub, Yan, 142, 143, 487
 Gringore, 34
 Grondeux, Anne, 173, 499
 Grün, Alphonse, 73, 499
 Grutman, Rainier, 154, 499, 500
 Gruzinski, Serge, 65, 66, 500
 Grynaeus, Samuel, 229
 Guattari, Félix, 163, 492
 Guenouvrier, Émile, 171, 500
 Guerrier, Olivier, 129, 500
 Gueunier, Nicole, 171, 500
 Guillaumie, Gaston, 317, 500
 Guillerm, Luce, 184, 500
 Guillevic, Eugène, 166
 Guiraud, Pierre, 186, 500
 Guy, Henri, 244, 501
- H**
- Habermas, Jürgen, 440
 Habert, François, 353, 354, 474
 Hérodote, 409
 Hampton, Timothy, 177–179, 500
 Hartog, François, 327, 429, 500
 Hatoulet, J., 331, 500
 Hatzfeld, Adolphe, 119, 492
 Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, 146
 Heisig, Karl, 172, 500
 Hendrick, Philip, 406, 501
 Henri III, 314
 Henri IV, 65, 205, 219, 302, 312–315,
 379
 Herder, Johann Gottfried, 146
 Hésiode, 222
 Horace, 35, 188, 369, 415, 424
 Hotman, François, 229, 230
 Houdebine, Anne-Marie, 12, 151, 152,
 501
 Hugo, Victor, 61
 Huguet, Edmond, 100, 107, 501
 Hulubei, Alice, 320, 501
 Huon de Villeneuve, 291

INDEX DES NOMS

Hutcheon, Linda, 37, 38, 40, 41, 501

J

Janßen, Sandra, 150, 501

Jay, Antoine, 114, 475

Jeanneret, Michel, 182, 501

Jeanroy, Alfred, 244, 332, 501

Jenny, Laurent, 454, 501

Joubert, Laurent, 242, 260, 263, 264,
475

Jourde, Michel, 159, 167, 177, 180, 181,
185, 188, 202, 204, 502

Joyce, James, 133, 438

Julia, Dominique, 1, 2, 487

K

Kalinine-Bourthoule, Nicolas, 181, 184,
502

Kibbee, Douglas A., 128, 502

Kirsch, Fritz Peter, 23, 49–51, 502

Knowlson, James, 227, 502

Kopp, Robert, 57, 502

Koselleck, Reinhardt, 144

Krispin, Arno, 217, 351, 503

Kritzman, Lawrence D., 398, 399, 503

Kuhn, Thomas Samuel, 150

L

La Croix du Maine, François Gudré,
73

La Touche, Pierre de, 94, 475

Labadie, Étienne, 264, 503

Laborde, J.-B., 39

Lacan, Jacques, 164

Lacroix, Jacques, 431, 495

Lafond, Jean, 313, 503

Lafont, Robert, 3, 9, 21, 46–48, 50,
63, 65, 69, 70, 85–87, 101, 142,
156, 157, 162, 163, 193, 197,
206, 209, 211, 218, 221, 223,
224, 243, 249, 253, 296, 301,
362, 503, 504

Lafontant, Jean, 146, 147, 504

Lagarda, Christian, 50, 504

Lagarde, Christian, 85, 163, 504

Lagrée, Marie-Claire, 311, 504

Lamartine, Alphonse de, 61

Langer, Ulrich, 195, 505

Lanson, Gustave, 35

Lanusse, Maxime, 69, 103, 121, 123,
124, 252, 332, 459, 505

Larcade, Véronique, 298, 505

Lassaque, Aurélia, 103, 505

Laudun d'Aigaliers, Pierre de, 284–288,
292, 293, 296, 475

Lavergne, A., 96, 505

Lazzeroni, Romano, 143, 505

Le Berre, Yves, 404, 505

Le Clerc, Joseph-Victor, 11, 114, 115,
117, 475

- Le Gaygnard, Pierre, 262, 475
 Le Poulchre, François, 311, 475
 Le Roy Ladurie, Emmanuel, 229, 505
 Le Roy, Eugène, 65
 Lecointe, Jean, 138, 505
 Legros, Alain, 73, 403, 427, 493, 505
 Lejeune, Rita, 101, 505
 Lestringant, Frank, 23, 24, 505, 506
 Lewicka, Halina, 101, 506
 Liçarague, Jean, 300
 Liçarrague, Jean de, 475
 Lieutard, Hervé, 209, 217–220, 506
 Littré, Émile, 120
 Lodge, R. Anthony, 37, 252, 258, 261, 506
 Longeon, Claude, 77, 506
 Louis XIV, 64
 Louvat-Molozay, Bénédicte, 103
 Luchaire, Achille, 123, 507
 Lukács, Georg, 160, 163, 507
 Lusignan, Serge, 37, 507
 Luxardo, Giancarlo, 23, 25, 507
- M**
- Magie, David, 232, 476
 Malherbe, 34, 86–91, 95, 112, 118, 124, 145, 476
 Mannaig, Thomas, 155, 484
 Marca, Pierre de, 476
 Marconville, Jean de, 371, 476
 Marguerite de Valois, 87, 102, 103
 Marivaux, 106
 Marot, Clément, 9, 107, 118, 167, 175–192, 194, 195, 255, 283, 303, 319, 320, 401, 471, 476
 Marot, Jean, 180, 476
 Martel, Philippe, 127, 507
 Martinet, André, 151
 Marty-Bazalagues, Jacqueline, 90, 102, 103, 507
 Marzys, Zygmunt, 91, 507
 Massoure, Jean-Louis, 5, 507
 Mathieu, Abel, 269
 Maupassant, Guy de, 64
 Mauriac, François, 167
 Mazure, François Antoine Jean, 113, 476
 Médicis, Catherine de, 350
 Mégret, Jacques, 30, 493
 Meigret, Louis, 212–214, 216, 261, 266, 267
 Memmi, Albert, 85
 Ménage, Gilles, 88, 89, 94–96, 109, 233, 298, 476
 Menanteau, Pierre, 295, 507
 Méniel, Bruno, 138, 309–311, 413, 417, 507
 Méonide, 207

INDEX DES NOMS

- Mercier Mansencal, François, 334, 335, 507
- Merlin, Remon, 300
- Meschonnic, Henri, 129, 147, 154, 157, 235, 248, 270, 279, 397, 404, 446, 507, 508
- Messiaen, Jean-Michel, 67, 508
- Meun, Jean de, 179
- Michelet, Joseph-Alexandre, 39, 317, 508
- Millanges, Simon, 263–265
- Millet, Olivier, 11, 71, 75, 76, 110, 508
- Milner, Jean-Claude, 164, 508
- Mistral, Frédéric, 4, 6, 46, 63, 65, 508
- Molière, 64
- Mondémé, Thomas, 150, 489
- Monferran, Jean-Charles, 208, 286, 421–423, 508
- Monluc, Adrien de, 48, 64
- Monluc, Blaise de, 4, 33, 35, 36, 64, 82–84, 92, 99, 108, 249, 263–265, 283, 298, 299, 306, 307, 309, 476
- Montaigne, Michel de, 1–6, 10–15, 21, 22, 28, 33, 35, 36, 45, 48, 49, 58, 61, 62, 64, 66–74, 76–79, 81–85, 92, 107–122, 125–133, 135, 137, 138, 148–150, 154, 156–159, 165–168, 224–231, 234–254, 258–260, 263–265, 269–276, 279, 280, 283, 284, 297, 307–316, 328–336, 338–343, 348, 395–413, 415–443, 445–448, 450–455, 459–466, 476, 477
- Montaigne, Pierre Eyquem de, 239–242, 403, 416
- Moreau, Hélène, 24, 49, 515
- Moreri, Louis, 233, 477
- Moretti, Franco, 31, 508
- Moreux, Bernard, 104, 105, 508
- Morin, Yves Charles, 260–262, 266, 509
- Mortgat-Longuet, Emmanuelle, 77, 83, 509
- Moura, Jean-Luc, 153, 509
- N**
- Nelli, René, 184, 509
- Nodier, Charles, 146, 477
- Nogent, Guibert de, 171
- Nogerolles, Pierre de, 202
- Nostredame, Jean de, 145, 203, 477
- Nostredame, Michel de, 28, 145, 197, 202–204
- O**
- Octave, 314
- Odde de Triors, Claude, 198, 477
- Ong, Walter, 435, 509
- Oresme, 173

- Origny, Pierre-Adam de, 233
 Ossat, Arnaud d', 110
 Ovide, 184, 359, 477
- P**
- Palay, Simin, 39
 Paringaux, Céline, 90, 102, 509
 Paris, Gaston, 15, 258, 509
 Pascal, Blaise, 62, 69, 113
 Pasolini, Pier Paolo, 63, 85
 Pasques, Liselotte, 128, 509
 Pasquier, Étienne, 4, 5, 10, 32, 69–74,
 76–84, 94, 96, 108–110, 112,
 122, 128, 130, 198, 199, 254,
 265, 266, 269, 283, 306–309,
 403, 459, 465, 466, 477, 478
 Patin, Guy, 231
 Paul, Pierre, 296
 Paveau, Marie-Anne, 152, 480
 Peletier du Mans, Jacques, 18, 124,
 208, 212–216, 250, 251, 254–
 261, 264–269, 274, 275, 285–
 287, 289, 291, 292, 295, 296,
 367, 368, 422, 450, 478
 Pellat, Jean-Christophe, 33, 509
 Pellejay, Claude, 71, 82, 307
 Penent, Jean, 9, 383–385, 510
 Pépin, Louis, 126, 127
 Perona, Blandine, 370, 371, 373, 399,
 414, 415, 419, 441, 510
 Perrault, Charles, 201
 Person, Yves (dir.), 46, 510
 Petit de Julleville, Louis, 35, 36
 Pétrarque, 184
 Pétrarque, 118, 369
 Philippe, Gilles, 138, 510
 Piat, Julien, 138, 510
 Pibrac, Guy Du Faur de, 320, 321, 478
 Pibrac, Guy Faur de, 110, 320, 321,
 327
 Pic, André, 39
 Pic, François, 9, 510
 Picot, Émile, 331, 500
 Pinker, Steven, 26, 510
 Platon, 418
 Platter, Félix, 229, 230
 Platter, Thomas, 295
 Plutarque, 51, 235, 363, 365, 371, 395,
 396, 423, 449, 478
 Poey, Bernard du, 203
 Poisson, Raymond, 102
 Pollion, 254
 Portebois, Yannick, 36, 510
 Pouilloux, Jean-Yves, 432, 510
 Poulet, Françoise, 105, 107, 510
 Pradeau, Christophe, 59, 62, 510
 Preston, Dennis R., 152, 510
 Price, Glanville, 131, 510
 Prieto, Luís J., 212

INDEX DES NOMS

Prieto, Luís J., 139, 511

Prieur, Jean-Marie, 162, 511

Proshina, Maria, 70, 336, 338, 340, 341,
432, 459, 460, 511

Proust, Marcel, 163

Putnam, Hilary, 150

Q

Queneau, Raymond, 23, 511

Querlon, Meunier de, 17, 430

Quintilien, 78, 79, 478

R

Rabelais, François, 26, 61, 62, 64, 70,
99, 100, 103, 105, 133, 153, 154,
163, 198, 253, 283, 299, 308,
437, 438, 441, 478

Racan, 87, 89, 90

Racine, Jean, 61, 118

Ramée, Pierre de la, 262

Rapin, René, 346

Ratel, Simone, 103, 511

Ravelet, Claude, 36, 511

Raymond, Florimond de, 3, 4, 32, 264,
265, 298, 446, 447

Reboul, Guillaume de, 100, 101, 478

Reggiani, Christelle, 151, 511

Régnier, 34

Renan, Ernest, 35

Revel, Jacques, 1, 2, 487

Rey, Alain, 136, 511

Rey-Debove, Josette, 135, 136, 511

Rincón, María Eugenia, 44, 511

Riquer, Martí de, 44, 511

Robin, Régine, 160, 511

Rod, Édouard, 60

Rollan, Françoise, 23, 25, 507

Romieu, Maurice, 5, 18, 210, 511

Ronsard, Pierre de, 61, 88, 118, 271,
272, 285–287, 291, 301, 320,
359, 416

Roques, Gilles, 128, 512

Roques, Mario, 37, 512

Rosset, François de, 284, 285, 293–296

Rossich, Albert, 44, 512

Rostand, Edmond, 297

Rousseau, Jean-Jacques, 51, 61, 62, 64,
113, 117, 146, 478

Roye, Jean de, 297, 478

Rubió i Balaguer, Jordi, 44, 512

S

Sacaze, Julien, 143

Sahlins, Peter, 7, 108, 148, 512

Sainéan, Lazare, 103, 512

Sainte-Beuve, Charles-Augustin, 59,
512

Sainte-Palaye, La Curne de, 298, 479

Saint-Gérard, Jacques Philippe, 36,
119, 510, 512

Saint-Jacques, Denis, 22, 516

- Salette, Arnaud de, 185, 186, 189–191,
223, 224, 300–302, 479
- Samaran, Charles, 233, 512
- Sand, George, 61
- Sarpoulet, Jean-Marie, 39, 332, 513
- Saussure, Ferdinand de, 141, 513
- Sauzet, Patric, 42, 128, 513
- Sauzet, Patrick, 218, 506
- Scaliger, Joseph-Juste, 91, 479
- Scaliger, Josphe-Juste, 92, 479
- Scaliger, Jules César, 91, 92, 232–234,
479
- Schaeffer, Jean-Marie, 117, 513
- Schiff, Mario, 73, 513
- Schlanger, Judith, 171, 513
- Sébillot, Thomas, 285, 367, 479
- Sebond, Raymond, 240, 241, 406, 408,
411, 414, 427
- Sebunda, Raimundus de, 479
- Segalen, Victor, 166
- Sejido, Magali, 91, 97, 482
- Sellevoid, Kristi, 427, 513
- Sénèque, 84, 226, 339, 395
- Sève, Bernard, 68, 439, 440, 513
- Simonin, Michel, 38, 39, 72, 513
- Siouffi, Gilles, 76, 87, 91, 146, 147, 152,
171, 177, 443, 513
- Socrate, 316, 419, 421, 422, 424, 425,
430
- Sorel, Charles, 102, 112, 479
- Sorlin, Sandrine, 141, 142, 147, 514
- Spitzer, Leo, 172, 514
- Staël-Holstein, Germaine de, 146, 479
- Steiner, Georges, 156, 514
- Stendhal, 64, 231
- Suchet, Myriam, 141, 153–156, 446,
514
- Suétone, 308, 309
- Swiggers, Pierre, 29, 36, 125, 511, 514
- T**
- Tabouret-Keller, Andrée, 144, 171, 514
- Tacite, 179
- Tadié, Jean-Yves, 24, 514
- Tailhandier, Jean-Baptiste, 104, 479
- Talbert, François Xavier, 114, 116, 117,
479
- Tallemant des Réaux, Gédéon, 87, 89,
90, 480
- Teulé, Henri, 335, 514
- Théophraste, 254
- Thevet, André, 426, 480
- Thibaudet, Albert, 58–62, 514
- Thickett, Dorothy, 71, 514
- Thomas, Antoine, 119, 334, 514
- Thomàs, Joan, 210, 515
- Thou, Jacques-Auguste, 91
- Thurot, Charles, 252, 515
- Tiercelin, Claudine, 150, 515

INDEX DES NOMS

Tilianus Augustanus, Johannes, 230

Tin, Louis-Georges, 9, 22, 27, 32, 175,
486

Tite-Live, 110, 254

Torreilles, Claire, 127, 515

Tortel, Jean, 46, 515

Tory, Geoffroy, 103, 233, 234, 480

Tournon, André, 24, 49, 426–428, 515

Trudeau, Danièle, 81, 91, 115, 515

U

Urbain, Jean-Didier, 171–173, 515

V

Vaillant, Alain, 22, 34, 35, 515

Valéry, Paul, 327

Valois, Noël, 35, 515

Van Bever, Adolphe, 317, 515

Vaugelas, Claude Favre de, 91–98, 103,
109, 285, 480

Veyne, Paul, 205, 515

Viala, Alain, 22, 516

Viau, Théophile, 48

Viaut, Alain, 23, 25, 507

Vincens, Émile, 118

Viennot, Élianne, 87, 94, 102, 103, 516

Vigenère, Blaise de, 221, 222, 309–311,
480

Vignest, Romain, 36, 516

Villemain, Abel François, 117, 480

Villey, Pierre, 226, 447, 516

Villon, François, 34

Villon, François, 438

Vincens, Émile, 114–116, 118, 480

Vinet, Élie, 198, 200–202, 263, 264, 480

Virgile, 207, 305, 314, 315, 326, 327,
332, 450, 480

Voizard, Eugène Nicolas, 69, 120, 122,
123, 459, 516

Voltaire, 61, 62, 113

W

Walter, Henriette, 142

Waquet, Françoise, 144, 226, 227, 231,
239, 516

Wendell, Henning, 120, 516

Wentzlaff-Eggebert, Christine, 90, 487

Wild, Francine, 92, 107, 516

Wyss, André, 138, 139, 214, 215, 261,
268, 488

X

Xénophon, 418

Y

Yaguello, Marina, 200, 516

Z

Zink, Anne, 4, 7, 54, 149, 516

Zink, Michel, 23, 24, 506

Zola, Émile, 64

Zuber, Roger, 396, 516

Zvingli, Ulrich, 230

Zwinger, Théodore, 229

Index des passages commentés

- Garros, *Psaumes viratz*
- Dédicace, 185, 187, 300, 303
 - Psaumes
 - I, 377
 - XXXII, 372, 377
 - CXXVIII, 377
 - CXXXVII, 372
 - Avis, 187, 214, 380, 449
- Garros, *Poesias gasconas*
- Avis au lecteur, 6, 8, 187, 188, 198, 220, 222–224, 375, 383, 385, 450
 - Eglogas
 - I, 305, 355, 356, 376, 378
 - II, 306
 - III, 326, 349–354
 - V, 347, 351, 384, 388
 - VI, 348
 - VIII, 322–325
 - Vers heroicz
 - I, 359, 360, 376
 - II, 363, 364, 378
- III, 361
- V, 362, 379
- VI, 365
- VI, 449
- Epistolas
- I, 366, 371–373, 379
 - III, 200, 304, 305
- Elegia, 388
- Montaigne, *Essais*
- Livre I
- III, 399
 - X, 435
 - XXIV, 243, 329, 339, 422
 - XXV, 225, 237–240, 271, 273, 307, 311, 416, 418, 421, 423, 424
 - XXVI, 424
 - XXX, 425–428
 - XXXV, 3
 - XXXVI, 445, 448
 - XXXVII, 260
 - XXXIX, 311
 - XLVI, 395, 397–399, 413

INDEX DES PASSAGES COMMENTÉS

XLIX, 396

XIII, 316

LI, 312

LV, 348, 429

LVI, 399, 401, 402, 404–406

LVII, 340

Livre II

IV, 396

VII, 419, 421

VIII, 107, 245

X, 272, 396, 398, 420, 421

XII, 231, 240, 241, 400, 407, 408,
410–414, 421, 427

XVI, 399, 414, 415

XVII, 225, 244, 246, 251, 258,
271, 414, 417, 418, 420

XVIII, 78, 269, 270

XXXIII, 314

XXXIV, 310

XXXV, 270

XXXVII, 330

Livre III

II, 225, 242

III, 433

V, 72, 74, 243, 272–274, 412, 432,
433

VIII, 424

IX, 274, 311

XI, 149

XII, 314, 316, 422

Bibliographie

Textes (avant 1815)

- ANDRY DE BOISREGARD, Nicolas (1692), *Réflexions, ou Remarques critiques sur l'usage present de la langue françoise*, [1689], Paris, Laurent d'Houry.
- BALZAC, Jean-Louis Guez de (1652), *Socrate chrestien, par le S^r de Balzac, et autres œuvres du mesme authour*, Paris, Courbé.
- (1665a), *Les Œuvres de M. de Balzac*, Paris, Louis Billaire.
- (1665b), *Les Œuvres de Monsieur de Balzac*, t. 2, Paris, Thomas Jolly.
- BELLAUD DE LA BELLAUDIÈRE, Louis (2010), *Obros et Rimos (Sonnets et autres rimes de la prison)*, édité par Sylvan CHABAUD, Montpellier, PUM.
- BELLEAU, Rémy (1565), *La Bergerie*, Paris, Gilles Gilles.
- (2001), *Œuvres poétiques II, La Bergerie (1565)*, édité par Guy DEMERSON et Marie-Madeleine FONTAINE, Paris, Champion.
- BELLEFOREST, François de (1569), *La Pastorale amoureuse*, Paris, Jean Hulpeau.
- BÉREAU, Jacques (1565), *Les Églogues et autres œuvres poétiques de Jacques Béreau*, Poitiers, Bertrand Noscereau.
- (1976), *Les Églogues et autres œuvres poétiques*, édité par Michel GAUTIER, Genève.
- BÈZE, Théodore de et Clément MAROT (1962), *Le Psautier huguenot du XVI^e siècle. Mélodies et documents*, édité par Pierre PIDOUX, Bâle, Baerenreiter.
- BOILEAU, Nicolas (1969), *Art poétique, épîtres, odes, poésie diverses et épigrammes*, édité par Sylvain MENANT, Paris, GF Flammarion.
- BORDELON, Laurent (1713), *L'Esprit de Guy Patin, tiré de ses Conversations, de son Cabinet, de ses Lettres, et de ses autres Ouvrages*, Amsterdam, Pierre de Coup.
- BOUCHET, Jean (1557), *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, Enguilbert de Marnef.
- BOUHOURS, Dominique (1692), *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, [1675], Paris, Georges et Louiis Josse.
- (1693), *Suite des Remarques nouvelles sur la langue françoise*, [1692], Paris, Georges et Louis Josse.

- BOVELLES, Charles de (1972), *La différence des langues vulgaires et la variété de la langue française*, édité par Colette DEMAIZIÈRE, Amiens, Musée de Picardie.
- BRACH, Pierre de (1576), *Les poèmes de Pierre de Brach*, Bourdeaux, Simon Millanges.
- (1862), *Œuvres poétiques de Pierre de Brach, II*, édité par Reinhold DEZEIMERIS, paris, Aubry.
- BRANTÔME, Pierre de Bourdeille seigneur de (1868), *Œuvres complètes*, édité par Ludovic LALANNE, Renouard.
- CAPITIS, Fremin (1563), *Briefve Apologie contre Calvin et ses complices. Touchant l'administration des Sacremens, et la maniere de faire les prieres en l'Eglise, et que les traductions de Marot et Beze ne doivent estre appellées Psalmes de David*, Reims, J. de Foigny.
- (1564), *Antidote à la responce qu'a fait Jean Taffin Calviniste : contre l'Apologie de F. Fremin Capitis. Contenant en bref, la maniere de celebrer la messe estre extraite de la Sainte escriture. Avec plus ample demonstration qu'au paravant, que les traductions de Marot et de Bèze : sont faulusement appellées Psalmes de David*, Reims, J. de Foigny.
- CHAUDON, Louis Maïeul (1808), « Lettre de l'auteur du *Nouveau Dictionnaire historique*, à l'Auteur des *Annales de Bordeaux*, sur la question de savoir, si l'exemple de *Montaigne* autorise les Gasconismes », *Bulletin polymathique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux ou Journal littéraire, historique et statistique du département de la Gironde*, p. 416–418.
- CHAUDON, Louis Maïeul et François Antoine DELANDINE (1805), *Nouveau dictionnaire historique*, t. 12, Bruyset et Buynand.
- CORNEILLE, Thomas (1704), *Observations de l'Académie Française sur les remarques de M. de Vaugelas*, Paris, Jean-Baptiste Coignard.
- COTGRAVE, Randle (1611), *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, Adam Islip.

- DANTE, Alighieri (2011), *De l'éloquence en vulgaire*, édité par Irène ROSIER-CATACH, Paris, Fayard.
- DASTROS, Jean-Géraud (2009), *Lou beray e naturau gascoun*, édité par Joëlle GINESTET, Toulouse, PUM.
- D'AUBIGNÉ, Agrippa (1855), *Les Aventures du baron de Fæneste*, édité par Prosper MÉRIMÉE, Paris, Plon.
- DECHEPARE, Bernard (1545), *Linguæ vasconum primitiæ*, Bordeaux, François Morpain.
- DEIMIER, Pierre de (1610), *L'Academie de l'art poétique, où par ample raisons, demonstration, nouvelles recherches, examinations et authoritez d'exemples sont vivement esclaircis et deduits les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye et parfaite connoissance de la Poësie Française*, Paris, Jean de Bordeaux.
- DESGROUAIS, Jean (1766), *Les Gasconismes corrigés. Ouvrage utile à toutes les Personnes qui veulent parler et écrire correctement, et principalement aux jeunes gens, dont l'éducation n'est point encore formée*, Toulouse, Jean-Jacques Robert.
- DÉSIRÉ, Artus (1562), *Le Contrepoison des cinquante deux chansons de Clement Marot, faulusement intitulées par luy Psalmes de David [...] Plus adjousté de nouveau certains lieux et passages des œuvres dudict Marot, par lesquelz l'on cognoistra l'heresie et erreur d'iceluy*, Paris, P. Gaultier.
- Dictionnaire de l'Académie française* (1762), Paris, Bernard Brunet.
- D'ORIGNY, Pierre-Adam (1776-1778), *Dictionnaire des origines, ou époques des inventions utiles, des découvertes importantes, et de l'établissement des peuples, des religions, etc.*, Paris, Jean-François Bastien.
- DROZ, Joseph (1812), *Éloge de Montaigne*, Paris, Firmin Didot.
- DRUILHET, P., éd. (1885), *Archives de la ville de Lectoure : coutumes, statuts et records du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Champhion.
- DU PONT, Gratien (1539), *Art et science de rhétorique metriffiée*, Tholoze, Nicola Viellard.

- DU ROURE, Auguste François Louis Scipion de Grimoard-Beauvoir marquis (1812),
Éloge de Montaigne, Paris, De Fain.
- DUPLEIX, Scipion (1651), *Liberté de la langue françoise dans sa pureté*, Paris,
 Denys Bechet.
- DUTENS, Joseph (1818), *Eloge de Michel de Montaigne*, Paris, Firmin Didot.
- ÉLIEN (1556), *Claudi Aeliani Opera*, édité par Conrad GESNER, Tiguri, Gesueros
 fratres.
- (1827), *Histoires diverses*, édité par Bon-Joseph DACIER, Paris, Delalain.
- ÉRASME (1992), *Éloge de la folie. Adages. Colloques*, édité par Claude BLUM,
 Jean-Claude MARGOLIN et André GODIN, Paris, Robert Laffont.
- (2002), *La Langue*, édité par Jean-Paul GILLET, Genève, Labor et Fides.
- ESTIENNE, Henri (1579), *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et
 autrement desguizé*, Anvers, Guillaume Niergue.
- ESTIENNE, Robert (1549), *Dictionnaire françois-latin*, Paris, Robert Estienne.
- FIEFMELIN, André Mage de (1601), *Les Œuvres du Sieur de Fiefmelin*, Poitiers,
 Jean de Marnef.
- GARROS, Jean de (1611), *Pastourade gasoue Sur la mort deu magnific é pouderos
 Anric Quart deu nom Rey de France è de Navarre*, Toulouse, Jacques Colomiès.
- GARROS, Pèir de (2011), *Eglògas, 1567*, édité par Patric GUILHEMJOAN et Clàudia
 LABANDÉS, Orthez, Per Noste.
- GARROS, Pey de (1565), *Psaumes de David viratz en rythme gascon*, Tolosa,
 Jacques Colomes.
- (1567), *Poesias gasconas*, Tolosa, J. Colomes.
- (1895), *Œuvres complètes de Pey de Garros*, édité par Alcée DURRIEUX, 2 vol.,
 Auch, G. Foix.
- (1953), *Les Églogues de Pey de Garros. Chant nuptial*, édité par André BERRY,
 Toulouse, Privat.
- (2012), *Eglògas*, édité par Jean PENENT, Toulouse, Letras d'òc.
- HABERT, François (1542), *Le livre des visions fantastiques*, Paris, Denis Janot.

- JAY, Antoine (1812), *Éloge de Montaigne*, Paris, Delaunay.
- JOUBERT, Laurent (1579a), *Erreurs populaires et propos vulgaires*, Bourdeaux, Millanges.
- (1579b), *Traité du ris. Dialogue sur la Cacographie Fransaise*, Paris, Jaques Chesneau.
- (1586), *Segonde partie des Erreurs populaires, et propos vulgaires*, Paris, L'Angelier.
- La Gente Poitevinerie* (1960), édité par Jacques PIGNON, Paris, D'Artrey.
- La Requete faicte et baillée par les Dames de la ville de Tolose (1555)* (2003), édité par Jean-François COUROUAV et Philippe GARDY, Toulouse, PUM.
- LA TOUCHE, Pierre de (1730), *L'art de bien parler françois, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire, et les façons de parler douteuses*, [1696], Amsterdam, Wetsteins et Smith.
- LAUDUN D'AIGALIERS, Pierre de (2000), *L'Art poétique françois*, édité par Jean-Charles MONFERRAN, Paris, STFM.
- LE CLERC, Joseph-Victor (1812), *Éloge de Messire Michel seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre*, Paris, Auguste Delalain.
- LE GAYGNARD, Pierre (1585), *Promptuaire d'unisons ordonné et disposé méthodiquement*, Poitiers, N. Courtois.
- LE POULCHRE, François (1587), *Les honnestes loisirs*, Paris, Marc Orry.
- « Lettre aux Rédacteurs, relativement à celle précédemment écrite par M. l'abbé Chaudon à l'auteur des *Annales de Bordeaux*, au sujet de Montaigne » (1809), *Bulletin polymathique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux ou Journal littéraire, historique et statistique du département de la Gironde*, p. 25–26.
- LIÇARRAGUE, Jean de (1571), *Jaunaren testamentu Berria*, La Rochelle, Pierre Haultin.

- MAGIE, David, éd. (1967-1968), *The scriptores historiæ Augustæ*, Cambridge, Harvard University Press.
- MALHERBE (1862), *Œuvres de Malherbe*, édité par Ludovic LALANNE, t. 1, Paris, Hachette.
- MARCA, Pierre de (1640), *Histoire de Béarn*, Paris, Vve J. Camusat.
- MARCONVILLE, Jean de (1573), *Tracité de la bonne et mauvaise langue*, Paris, Jean Dallier.
- MAROT, Clément (1550), *Les Pseaumes de David, mis en rithme françoise par Clément Marot*, Genève, Jean Girard.
- (1993), *Œuvres poétiques complètes*, édité par Gérard DEFAUX, Paris, Bordas.
- (2006), *L'Adolescence clémentine*, édité par Frank LESTRINGANT, Paris, Gallimard.
- MAROT, Jean (1974), *Le Voyage de Gênes*, édité par Giovana TRISOLINI, Genève, Droz.
- MAZURE, François Antoine Jean (1814), *Eloge de Montaigne*, Angers, Auguste Mame.
- MÉNAGE, Gilles (1650), *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise*, Paris, Jean Anisson.
- (1675), *Observations de Monsieur Ménage sur la langue rançoise*, [1672], Paris, Claude Barbin.
- (1695), *Menagiana ou les bons mots, les pensées critiques, historiques, morales et d'érudition de monsieur Ménage*, Florentin et Pierre Delaulne.
- MONLUC, Blaise de (1592), *Commentaires de Messire Blaise de Monluc mareschal de France*, Bourdeaux.
- MONTAIGNE, Michel de (1580), *Essais. Livre premier et second*, Bourdeaux, Milanges, Simon.
- (1588a), *Les Essais*, [Exemplaire de Bordeaux], Paris, Abel L'Angelier.
- (1588b), *Les Essais*, Paris, Abel L'Angelier.

- (1754), *Essais de Montaigne*, édité par Pierre COSTE, Londres, Jean Nourse et Vaillant.
 - (1983), *Journal de voyage*, édité par Fausta GARAVINI, Paris, Gallimard.
 - (1997), *Essais de Montaigne, Michel de. Livre I*, édité par André TOURNON, Paris, Imprimerie nationale.
 - (2004), *Les Essais*, édité par Pierre VILLEY, [1965], Paris, PUF.
 - (2005), *Essais (1582)*, édité par Philippe DESAN, Paris, Société des textes français modernes.
 - (2007), *Les Essais*, édité par Jean BALSAMO et al., Paris, Gallimard.
 - (2010), *Montaigne manuscrit*, édité par Alain LEGROS, Paris, Classiques Garnier.
- MORERI, Louis (1759), *Le grand dictionnaire historique ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Claude-Pierre Goujet.
- NODIER, Charles (1834), *Notions élémentaires de linguistique*, Paris, Eugène Renduel.
- NOSTREDAME, Jean de (1575), *Les Vies des plus celebres et anciens poetes provençaux, qui ont floury des Comtes de Provence*, Lyon, Alexandre Marsilii.
- (1913), *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, édité par Camille CHABANEAU, Paris, Champion.
- ODDE DE TRIORS, Claude (1892), *Les Joyeuses recherches de la langue tolosaine*, édité par Jean-Baptiste NOULET, Toulouse, Privat.
- OVIDE (1557), *Les Quinze livres de la metamorphose d'Ovide interpretez en Rime françoise*, trad. par François HABERT, Lyon, Kerver, Jacques.
- PASQUIER, Étienne (1619), *Les lettres d'Estienne Pasquier, Les œuvres meslees d'Estienne Pasquier. Contenant plusieurs discours moraux, Lettres amoureuses, & matières d'estat, comme aux deux precedens volumes. Tome troisieme*, Paris, Jean Petit-Pas.
- (1849), *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier*, édité par Léon FEUGÈRE, t. 2, Paris, Firmin Didot.

- PASQUIER, Étienne (1956), *Choix de Lettres sur la Littérature, la Langue et la Traduction*, édité par Dorothy THICKETT, Genève, Droz.
- (1996), *Les Recherches de la France*, édité sous la dir. de Marie-Madeleine FRAGONNARD et François ROUDAUT, Paris, Champion.
- PELETIER DU MANS, Jacques (1555), *Dialoguel de l'Ortografé e Prononciacion Françoyse*, Lyon, Jeand de Tournes.
- (2011), *Œuvres complètes, I. L'Art poétique d'Horace traduit en Vers François. L'art poétique départi an deus Livres*, édité par Michel JOURDE, Jean-Charles MONFERRAN et Jean VIGNES, Paris, Champion.
- PIBRAC, Guy Du Faur de (1574), *Les plaisirs de la vie rustique*, Paris, Frédéric Morel.
- (2004), *Les Quatrains. Les plaisirs de la vie rustique*, édité par Loris PETRIS, Genève, Droz.
- PLUTARQUE (1565), *Les vies des hommes illustres, Grecs et romains, comparées l'une avec l'autre*, trad. par Jacques AMYOT, Paris, Michel Vascosan.
- QUINTILIEN (1829), *Institution oratoire*, édité par Charles Louis Fleury PANCKOUCKE, Paris, Panckoucke.
- (1975), *Institution oratoire*, édité par Jean COUSIN, Paris, Belles Lettres.
- RABELAIS, François (1994), *Œuvres complètes*, édité par Mireille HUCHON et François MOREAU, Paris, Gallimard.
- REBOUL, Guillaume de (1599), *Les Actes du Synode universel de la Sainte Reformation, tenu à Mompelier le quinzieme de May 1598, Satyre Menippae*, Montpellier, Le Libertain.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1993), *Essai sur l'origine des Langues*, édité par Catherine KINTZLER, Paris, GF.
- ROYE, Jean de (1896), *Chronique scandaleuse*, édité par Bernad de MANDROT, Paris, Renouard.

- SAINTE-PALAYE, La Curne de (s.d.), *Dictionnaire historique de l'ancien langage français depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, édité par Claude BLUM, Classiques Garnier, URL : <http://www.classiques-garnier.com>.
- SALETTE, Arnaud de (2010), *Los psalmes de David metuts en rima bernesa*, édité par Robert DARRIGRAND, Paris, Champion.
- SCALIGER, Joseph-Juste (1879), *Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger*, édité par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, Agen et Paris, Michel Médan et Picard.
- SCALIGER, Joseph-Juste (1695), *Scaligerana ou bons mots, rencontres agréables, et remarques judicieuses et sçavantes de J. Scaliger*, Cologne.
- SCALIGER, Jules César (1540), *De causis linguae latinae, libri tredecim*, Lyon.
- (1561), *Poetices libri septem*, Lyon, Antoine Vicentium.
- SÉBILLET, Thomas (1548), *Art poetique François. Pour l'instruction des jeunes studieux, et encor peu avancéz en Pöésie Française*, Paris, Gilles Corrozet ou Arnoul L'Angelier.
- SEBUNDA, Raimundus de (1569), *La theologie naturelle*, édité par Michel de MONTAIGNE, Paris, Michel Sonnius.
- SOREL, Charles (1644), *Nouveau recueil des pieces les plus agreables de ce temps. En suite des Jeux de l'Inconnu, et de la Maison des Jeux*, Paris, Nicolas de Sercy.
- STAËL-HOLSTEIN, Germaine de (1968), *De l'Allemagne*, édité par Simone BALAYÉ, Paris, GF.
- TAILHANDIER, Jean-Baptiste (1982), *Essay d'un discours à prononcer. Une « défense et illustration » de la langue auvergnate*, édité par Pierre BONNAUD, Janine BONNAUD et Henriette CRAPEAU, Clermont-Ferrand, Auvernhà Tarà d'Oc.
- TALBERT, François Xavier (1775), *Éloge de Montaigne*, Londres et Paris, Moutard.

- TALLEMANT DES RÉAUX, Gédéon (1834), *Les historiettes de Tallemant Des Réaux : mémoires pour servir à l'histoire du XVII^e siècle*, édité par Louis Jean Nicola MONMERQUÉ, vol. t. 1, Paris, Levavasseur.
- THEVET, André (1558), *Les singularitez de la France antarctique*, Paris, chez les héritiers de Maurice de La Porte.
- TORY, Geoffroy (1529), *Champ fleury, au quel est contenu lart et science de la deue et vraye proportion des lettres attiques*, Paris, Gilles Gourmont.
- VAUGELAS, Claude Favre de (1647), *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire*, Paris, Jean Camusat.
- (2009), *Remarques sur la langue françoise*, édité par Zygmunt MARZYS, Genève, Droz.
- VIGENÈRE, Blaise de (1589), *Les Commentaires de Jules César*, Paris, Abel L'Angelier.
- VILLEMMAIN, Abel François (1812), *Éloge de Montaigne*, Paris, Firmin Didot.
- VINCENS, Émile (1812), *Éloge de Montaigne*, Paris, Fantin.
- VINET, Élie (1565), *L'antiquité de Bourdeaux*, Poitiers, Enguilbert de Marnef.
- VIRGILE (1997), *Bucoliques ; Géorgiques*, édité par Florence DUPONT, traductions de Paul VALÉRY et Jacques DELILLE, Paris, Gallimard.

Études

- ACHARD-BAYLE, Guy et Marie-Anne PAVEAU (2008), « La linguistique “hors du temple” », *Pratiques*, n° 139-140, p. 3–16.
- ANATOLE, Christian (1968), « Aux origines d'un type littéraire. Le “Capitaine Gascon” dans un pamphlet anti-huguenot de Guillaume de Reboul : *Les Actes du Synode universel de la Sainte Réformation* (1599) », *Annales de l'Institut d'études occitanes*, vol. 4, n° 3, p. 361–394.
- (1976), « Écho des poésies de Garros au XVI^e siècle », *Revue des langues romanes*, n° 82, p. 119–127.

- (1978), « Statut du texte occitan dans un traité de médecine du XVI^e siècle », *Via Domitia*, vol. 14, n^o 20-21, p. 3–12.
- (1985), « Léonce Couture (1832-1902) », *Michel Camélat (1871-1962)*, édité par Jean SALLES-LOUSTAU, Béziers, CIDO, p. 11–20.
- (1987), « François de Rosset et son dialogue trilingue : jeux et enjeux linguistiques », *Cahiers de l'Europe classique et néo-latine*, n^o 3, p. 59–74.
- ANATOLE, Christian et Jean-Claude DINGUIRARD (1978), « Joseph-Juste Scaliger : *Diatriba de hodiernis francorum linguis* », *Via Domitia*, n^o 14, p. 139–143.
- ANDERSON, Benedict (2002), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, [*Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*, 1983], Paris, La Découverte.
- ARCOCHA-SCARCIA, Aurélie (2005), « Les *Linguae vasconum primitivae* de Bernard Dechepare (Bordeaux, 1545) », *Les voix de la nymphe aquitaine*, édité par Jean-François COUROUAU, Jean Cubelier de BEYNAC et Philippe GARDY, Agen / Toulouse, SFAIEO, p. 117–132.
- ARGOD-DUTARD, Françoise (2012), « La Renaissance de la langue française au XVI^e siècle », *La France et les lettres*, Paris, Classiques Garnier, p. 45–70.
- ARNAUDIN, Félix (1902), « Un mot attardé sur “Bouha prou bouha” », *Annales du Midi*, n^o 14, p. 539–541.
- (1999), *Œuvres complètes V. Correspondance*, édité par Guy LATRY et François PIC, Mont-de-Marsan et Bordeaux, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et Confluences.
- ARNAVIELLE, Teddy (2012), « Limites de la Gallo-romania et dans la Gallo-romania », *Revue des langues romanes*, vol. 116, n^o 1, p. 85–100.
- AULOTTE, Robert, éd. (1991), *Précis de littérature française du XVI^e siècle*, Paris, PUF.
- AUROUX, Sylvain, dir. (1989), *Histoire des idées linguistiques. 1. La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, Liège / Bruxelles, Mardaga.

- AUROUX, Sylvain, dir. (1992), *Histoire des idées linguistiques. 2. Le développement de la grammaire occidentale*, Liège / Bruxelles, Mardaga.
- (1994), *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (2012), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, [1975], Limoges, Lambert-Lucas.
- AUZAS, Noémie (2009), *Chamoiseau ou les voix de Babel. De l'imaginaire des langues*, Paris, Imago.
- AYRES-BENNETT, Wendy et Magali SEIJIDO (2011), *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*, Paris, Classiques Garnier.
- BADDELEY, Suzan (1999), « L'orthographe française du XVI^e siècle : Bibliographie raisonnée », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, vol. 17, n^o 1, p. 161–176.
- BALIBAR, Renée (1998), « La communication en langue française », *Langage et société*, vol. 83, n^o 1, p. 15–37.
- BARBIER, Jacques (2003), *Une douce parole... La prononciation française et latine dans la musique de la Renaissance*, Paris, Van de Velde.
- BATANY, Jean (1982), « L'amère maternité du français », *Langue française*, n^o 54, p. 29–39.
- (2003), « Les clercs et la langue romane : une boutade renardienne au XIV^e siècle », *Médiévales. Langues, texte, histoire*, n^o 45, p. 85–98.
- BATCAVE, Louis (1901), « Commentaire historique d'un passage de Montaigne », *Revue des études historiques*, p. 127.
- BATTIFOL, Pierre (1902), « M. l'abbé Léonce Couture », *Mélanges Léonce Couture. Études d'histoire méridionale dédiées à la mémoire de Léonce Couture*, Toulouse, Privat, p. VII–XXXVI.
- BAYARD, Pierre (2002), *Enquête sur Hamlet. Le dialogue de sourds*, Paris, Minuit.
- (2007), *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?*, Paris, Minuit.
- BAZALGUES, Gaston et Jacqueline BAZALGUES (2000), « Une étape dans la disparition de la langue au profit du régionalisme : Gasconismes et choses de

- Gascogne* de Louis Pépin (1895) », *L'expansion du français dans les Suds (XVI^e-XX^e siècles)*, édité par Colette DUBOIS, Jean-Michel KASBARIAN et Ambroise QUEFFÉLEC, Aix-en-Provence, PUP, p. 91–101.
- BEAULIEUX, Charles (1951), « Chronologie du *Livre de raison* et des autres œuvres manuscrites de Montaigne », *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 54, p. 81–99.
- BEC, Pèire (1990), « Polimorfisme e volontat lingüistica en çò del poèta comengés Bertrand Larada », *Per Robèrt Lafont*, Montpellier, CEO, p. 17–36.
- BEC, Pierre (1963), *La langue occitane*, Paris, PUF.
- (1996), *La cornemuse, sens et histoire de ses désignations. Poésie, musique, folklore*, Toulouse.
- (1997), *Le siècle d'or de la littérature gasconne*, Paris, Belles lettres.
- BEHAGHEL, Otto (1929), *Behrens-Festschrift. Dietrich Behrens zum siebzigsten Geburtstag dargebracht von Schülem und Freuden*, Jena / Leipzig, Gronau, p. 13–15.
- BENIAMINO, Michel et Lise GAUVIN, éd. (2005), *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Limoges, PULIM.
- BERGOUGNIOUX, Gabriel (1986), « Arsène Darmesteter (1846-1888) », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 8, n° 1, p. 107–123.
- BERRY, André (1941), *Les Esprits de Garonne, geste champêtre*, Paris, Julliard.
- (1962), « Bibliographie des textes originaux de Pey de Garros », *Revue de langue et littérature d'Oc*, n° 11, p. 5–37.
- (1968), « La Troisième Épître des *Poesias gasconas*, le *Cant nobiau*, Succès, influence et place littéraire de Garros », *Annales de l'Institut d'études occitanes*, p. 417–445.
- (1997), *L'œuvre de Pey de Garros, poètes gascon du XVI^e siècle*, édité par Philippe GARDY et Guy LATRY, Talence, Presses universitaires de Bordeaux.
- BERTRAND, Romain (2011), *L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Seuil.

- BHABHA, Homi K., éd. (1990), *Nation and Narration*, London / New-York, Routledge.
- (2007), *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, [*The location of culture*, 1994], Paris, Payot.
- BIARD, A. (1912-1913), « Le “souffler prou souffler” de Montaigne », *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, n° 1, première série, p. 54–57.
- (1913), « Le “Bouha prou bouha” du chapitre “Du pédantisme” », *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, n° 2, première série, p. 115–116.
- BISCHOFBERGER, Marco (1996), « Sémantique historique et cognition », *Sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle*, n° 9, p. 7–22.
- BJAÏ, Denis (2006), « Images de Jules César dans l’œuvre d’Étienne Pasquier », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 13, p. 23–36.
- BLANCHARD, Nelly et Thomas MANNAIG (2014), « Qu’est-ce qu’une périphérie littéraire ? », *Des littératures périphériques*, édité par Nelly BLANCHARD et Thomas MANNAIG, Rennes, PUR, p. 11–24.
- BLUM, Claude (1983), « Écrire le “moi” : “j’adjouste, mais je ne corrige pas” », *Colloque Montaigne*, édité par Marcel TETEL, p. 36–53.
- BONNET, Pierre (1959), « Le “souffler prou souffler” de Montaigne et son interprétation possible », *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, n° 11-12, p. 33–43.
- BORIAUD, Jean-Yves (1995), *La littérature française du XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- BOUDOU, Bénédicte et Françoise CHARPENTIER (2006), « La figure de Jules César dans le *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie et dans les *Essais* de Montaigne », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 13, p. 183–203.
- BOURDIEU, Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- BOYER, Henri (2001), *Dix siècles d’usages et d’images de l’occitan. Des troubadours à l’internet*, Paris, L’Harmattan.

- (2005), « “Patois”. Continuité et prégnance d’une désignation stigmatisante sur la longue durée », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 57, p. 73–92.
- BROCHARD, Marie-José (1990), « Une source du Dictionnaire de Randle Cotgrave (1611) : Les *Erreurs populaires* de Laurent Joubert (1578) », *Zetischrift für romanische Philologie*, vol. 106, n° 3-4, p. 225–288.
- BRUN, Auguste (1931), *Le français de Marseille : étude de parler régional*, Marseille, Institut historique de Provence.
- BRUNOT, Ferdinand (1891), *La doctrine de Malherbe d’après son « Commentaire sur Desportes »*, Paris, Masson.
- (1967), *Histoire de la langue française des origines à nos jours. Le XVI^e siècle*, édité par Gérard ANTOINE et Hélène NAÏS, [1906], Paris, Colin.
- BURIDANT, Claude (2004), « Les régionalismes en français préclassique et classique, pré- et postface », *Le français préclassique*, n° 8, p. 11–15.
- BUTOR, Michel (1968), *Essais sur les Essais*, Paris, Gallimard.
- CALIN, William (2005), « Is Pey de Garros the Occitan Ronsard? A Reading of *Poesias gasconas* (1567) », *Études de langue et de littérature médiévales offertes à Peter T. Ricketts à l’occasion de son 70^e anniversaire*, édité par Ann BUCKLEY et Dominique BILLY, Turnhout, Brepols, p. 659–670.
- CAMELAT, Miquèu de (1950), *La littérature gascoune. De las hounts prumères à oey lou die*, Pau, Marrimpouey.
- CAMERON, Deborah (1995), *Verbal Hygiene*, London et New-York, Routledge.
- CAMPROUX, Charles (1953), *Histoire de la littérature occitane*, Paris, Payot.
- CANUT, Cécile (2000), « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours “épilinguistique” », *Langage et société*, vol. 3, n° 3, p. 71–97.
- (2001), « À la frontière des langues », *Cahiers d’études africaines*, n° 3, p. 443–464.
- CARABIN, Denise (2002), « La réception posthume des *Commentaires* de Blaise de Monluc chez Étienne et Nicolas Pasquier : naissance d’un symbole politique », *Revue d’histoire littéraire de la France*, vol. 102, n° 1, p. 179–190.

- CASANOVA, Jean-Yves (1998), « Recensement et critique de la littérature occitane des XVI^e et XVII^e siècles : tradition érudite, “baroque et maniérisme” en Provence », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 43, p. 69–115.
- CASANOVA, Joan-Ives (2012), *Historiographie et littérature au XVI^e siècle en Provence. L’œuvre de Jean de Nostredame*, Turnhout, Brepols.
- CASANOVA, Pascale (2008), *La république mondiale des lettres*, [1999], Paris, Seuil.
- éd. (2011), *Des littératures combattives : l’internationale des nationalismes littéraires*, Paris, Raisons d’agir.
- CASTAN, Félix (1967), « Parade, parodie et jonglerie poétique en Occitanie baroque : un cas limite de théâtralisation du poème », *Baroque*, n° 2, p. 133–149.
- CATACH, Nina (1968), *L’orthographe française à l’époque de la Renaissance (auteurs, imprimeurs, ateliers d’imprimerie)*, Genève, Droz.
- (1969), « L’orthographe de la Renaissance à Bordeaux », *Bulletin de la société bibliophile de Guyenne*, p. 102–130.
- CAVAILLÉ, Jean-Pierre (2007), « L’extravagance gasconne dans *Le Gascon extravagant* », *Les dossiers du Grihl*, n° 1, URL : <http://dossiersgrihl.revues.org:260>.
- (2012), « L’invention de la littérature baroque occitane : Félix-Marcel Castan et Robert Lafont », *Les dossiers du Grihl*, n° La notion de baroque, Approches historiographiques, URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/5253>.
- CAVE, Terence (1997), *Cornucopia. Figures de l’abondance au XVI^e siècle. Érasme, Rabelais, Ronsard, Montaigne*, [The Cornucopian Text, 1979], Paris, Macula.
- CÉARD, Jean et Louis-Georges TIN (2005), *Anthologie de la poésie française du XVI^e siècle*, Paris, Gallimard.
- CERQUIGLINI, Bernard (1999), *Les langues de la France. Rapport au ministre de l’éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la culture et de la communication*, Ministère de l’éducation nationale, de la recherche et de la technologie, URL : http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html.

- (2004), *La genèse de l'orthographe française*, Paris, Minuit.
 - (2007), *Une langue orpheline*, Paris, Minuit.
- CERTEAU, Michel de, Dominique JULIA et Jacques REVEL (2002), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois. L'enquête Grégoire*, [1975], Paris, Gallimard.
- CHAMBON, Jean-Pierre (1993), « À propos de certains particularismes lexicaux de *La Chasse d'amours* (1509) : questions de localisation et d'attribution », *Travaux de linguistique et de philologie*, n° 31, p. 307–345.
- (1995), « Matériaux lexicographiques pour servir à l'histoire de la variété bas-auvergnate du français (XV^e-XVI^e siècles) », *Mélanges sur les variétés du français de France, d'hier et d'aujourd'hui*, édité par Jean-Pierre CHAMBON, Claude MICHEL et Pierre RÉZEAU.
 - (2010), « Prolégomènes à l'étude historique des emprunts de l'occitan au français », *Galicismes et théorie de l'emprunt linguistique*, édité par André THIBAUT, Paris, L'Harmattan, p. 43–69.
 - (2013), « Combien de littératures d'oc ? Une question de fond pour les nouvelles études occitanes », *Revue des langues romanes*, vol. 117, n° 1, p. 193–208.
- CHAMBON, Jean-Pierre et Yan GREUB (2002), « Note sur l'âge du (proto)gascon », *Revue de linguistique romane*, n° 66, p. 473–495.
- CHAMOISEAU, Patrick (1992), *Texaco*, Paris, Gallimard.
- (1997), *Écrire en pays dominé*, Paris, Gallimard.
- CHATELAIN, Henri (1905), « Montaigne. Sa bibliothèque », *Revue universitaire*, p. 428–430.
- CHAURAND, Jacques (1983), « Pour l'histoire du mot "francien" », *Mélanges de dialectologie d'oïl à la mémoire de R. Loriot*, Dijon, ABDO, p. 91–99.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre et Christine WENTZLAFF-EGGEBERT (1983), « Malherbe et les crocheteurs du Port-au-Foin », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. 10, n° 19, p. 511–532.

- CHENOWETH, Katie (2012), « Montaigne's Touch of French : from *Langage* to *Langue* », *Montaigne Studies*, vol. 24, n° 1-2, p. 36–53.
- CHERVEL, André (2006), *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz.
- CHIRON, Pascale (2013), « Traduction et “conversion” des épîtres héroïdes d'Ovide à la Renaissance », *Anabases*, n° 17, p. 119–133.
- CHOMSKY, Noam (1969), *La linguistique cartésienne, suivi de La nature formelle du langage*, [*Cartesian Linguistics : A Chapter in the History of Rationalist Thought*, 1966], Paris, Seuil.
- CHRISTIN, Olivier, director (2010), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Métailier.
- CITTON, Yves (2005), « Créolitures et politiques membraniques », *Multitudes*, n° 3, p. 203–211.
- (2007), *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Amsterdam.
- CITTON, Yves et André WYSS (1989), *Les doctrines orthographiques du XVI^e en France*, Genève, Droz.
- COHEN, Paul (2000), « Of Linguistic Jacobinism and Cultural Balkanisation : Contemporary French Linguistics Politics in Historical Context », *French Politics, Culture and Society*, vol. 18, n° 2, p. 21–48.
- (2001), *Courtly French, Learned Latin, and Peasant Patois. The Making of a National Language in Early Modern France*, thèse de doct., Princeton University.
- (2005), « “Il entend toute les langues de cestuy Univers” : Joseph Scaliger, l'humanisme et le pluralisme linguistique à l'époque moderne », *Les Voix de la nymphe aquitaine. Écritures, langues et pouvoirs (1550-1610)*, édité par Jean-François COUROUAU, Jean Cubelier de BEYNAC et Philippe GARDY, Agen, SFAIEO, p. 9–27.

- (2011), « Langues et pouvoirs politiques en France sous l’Ancien Régime : cinq anti-lieux de mémoire pour une contre-histoire de la langue française », *L’introuvable unité du français : contacts et variation linguistiques en Europe et en Amérique, XII^e-XVII^e siècle*, Québec, Presses de l’université Laval, p. 109–143.
- COLLIOT, Régine, « Seigneurs et aventuriers gascons au XIV^e siècle d’après les chroniqueurs contemporains : Froissart – Jehan Cabaret d’Orville », *L’image littéraire du gascon*, Pau, Université de Pau et des Pays de l’Adour, p. 7–34.
- COMAS, Antoni (1980), « Problemàtica de la “Decadència” », *Actes del Cinquè Col·loqui Internacional de llengua i Literatura Catalanes*, édité par Jordi BRUGUERA et Josep MASSOT I MUNTANER, Abadia de Montserrat, p. 169–181.
- COMPAGNON, Antoine (1980), *Nous, Michel de Montaigne*, Paris, Seuil.
- (2002), « Albert Thibaudet, ou l’anti-Brunnetière », *Œuvres et critiques*, vol. 27, n° 2, p. 49–58.
- COOPER, Richard (2005), « Histoire et archéologie de la Gascogne antique au XVI^e siècle », *Écritures de l’histoire (XIV^e-XVI^e siècles)*, édité par Catherine MAGNIEN-SIMONIN et Danièle BOHLER, Genève, Droz, p. 143–166.
- COSTE, Florent et Thomas MONDÉMÉ (2008), « L’ordinaire de la littérature. Des bénéfiques pragmatistes dans les études littéraires », *Tracés*, vol. 15, n° 2, p. 47–65.
- COUROUAU, Jean-François (1999), « Elements per un estudi deu ritme dens las *Eglogas* », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 46, p. 67–85.
- (2000), « Compte rendu de Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres* », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 48, p. 149–161.
- (2001), *Premiers combats pour la langue occitane. Les manifestes linguistiques occitans. XVI^e-XVII^e siècles*, Anglet, Atlantica.
- (2002), « Les écrivains occitanophones et la couronne de Navarre », *Annales du Midi*, vol. 114, n° 238, p. 158–182.

- COUROUAU, Jean-François (2003), « Les apologies de la langue française (XVI^e) et de la langue occitane (XVI^e-XVII^e siècles). Naissance d'une double mythographie (1^{re} partie) », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, vol. 21, n° 2, p. 35–52.
- (2004), « Les apologies de la langue française (XVI^e) et de la langue occitane (XVI^e-XVII^e siècles). Naissance d'une double mythographie (2^e partie) », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, vol. 22, n° 2, p. 23–39.
- (2005a), « L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français, XIII^e-XVII^e siècles », *Revue de Linguistique romane*, n° 273-274, p. 185–224.
- (2005b), « Matériaux pour servir à l'histoire du mot patois XV^e-XVII^e siècles », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 57, p. 45–71.
- (2006), « “La plume et les langues” : réflexions sur le choix linguistique à l'époque moderne », *L'Homme*, vol. 1, n° 177-1778, p. 251–278.
- (2008a), « La Réforme et les langues de France », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, n° 154, p. 509–529.
- (2008b), « L'imprimé religieux en langue bretonne (1526-1660) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 115, n° 3, p. 57–79.
- (2008c), *“Moun lengatge bèl” : les choix linguistiques minoritaires en France, 1490-1660*, Genève, Droz.
- (2008d), « Questions de langues dans l'affaire Martin Guerre », *Annales du Midi*, vol. 120, n° 264, p. 485–501.
- (2012), *Et non autrement. Marginalisation et résistance des langues de France (XVI^e-XVII^e siècle)*, Genève, Droz.
- COURTEAULT, Paul (1907), *Blaise de Monluc historien. Étude critique sur le texte et la valeur historique des Commentaires*, Paris, Picard.
- COUTURE, Léonce (1860), « Esquisse d'une Histoire littéraire de la Gascogne jusqu'au quatorzième siècle », *Bulletin du comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*, n° 1, p. 150–171.

- (1861), « Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne : pendant la Renaissance », *Revue de Gascogne*, n° 2, p. 507-520 et 565-582.
 - (1867), « La littérature populaire en Gascogne », *Revue de Gascogne*, p. 166–179, p. 166–179.
 - (1873), « De la Renaissance des lettres en Gascogne au XVI^e siècle », *Revue de Gascogne*, n° 14, p. 5–16.
 - (1877), « Une reliure à l'S barré et à monogramme », *Revue de Gascogne*, n° 18, p. 442.
 - (1878), « Vie d'Eustorg de Beaulieu par Colletet (compte rendu de l'édition Tamizey de Larroque) », *Revue de Gascogne*, n° 19, p. 430–431.
 - (1879), « Cantiques gascons inédits du XVI^e et du XVII^e siècles », *Revue de Gascogne*, p. 395–403.
 - (1882), *Le Génie gascon. Discours de réception à l'Académie des Jeux floraux*, Toulouse, Privat.
 - (1890), « Un dicton gascon dans Montaigne », *Bulletin théologique, scientifique et littéraire de l'Institut catholique de Toulouse*, p. 120–123.
 - (1894), « De l'influence du dialecte gascon sur la langue française, de M. Lanusse (compte rendu) », *Revue de Gascogne*, vol. 35, n° 1, p. 196–205.
 - (1902a), « Bibliographie de M. Léonce Couture », *Mélanges Léonce Couture. Études d'histoire méridionale dédiées à la mémoire de Léonce Couture*, Toulouse, Privat, p. XXXVI–XLIV.
 - (1902b), « Le soldat de Saint-Sever. Conte de Rabelais. Étude de linguistique gasconne », *Revue de Gascogne*, n° 1, p. 12–34.
 - (1911), *Enseignement*, Toulouse et Paris, Privat et Champion.
- CRÉPON, Marc (1996), *Les géographies de l'esprit*, Paris, Payot.
- CURTIUS, Ernst Robert (1956), *La littérature européenne et le moyen-âge latin*, Paris, PUF.
- DAMAS, Pierre (1934), *La prononciation française du latin depuis le XVI^e siècle*, Paris, Les Belles lettres.

- DARMESTETER, Arsène et Adolphe HATZFELD (1889), *Le seizième siècle en France. Tableau de la littérature et de la langue ; suivi de Morceaux en prose et en vers choisis dans les principaux écrivains de cette époque*, 4^e éd. revue et corrigée, Delagrave.
- DAURIAC, D^r (1913), « À propos du “Bouha prou bouha” de Montaigne », *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, n° 2, p. 114.
- DAUZAT, Albert (1927), *Les patois. Évolution, classification, étude*, Paris, Delagrave.
- DAVIDSON, Sylvie G. (2006), « Guy Du Faur de Pibrac et *Les Plaisirs de la vie Rustique* », *L’Humanisme à Toulouse (1480-1596)*, édité par Nathalie DAUVOIS, Paris, Champion, p. 555–571.
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI (1975), *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit.
- DELOFFRE, Frédéric (1955), *Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage*, Paris, Les Belles Lettres.
- DEMONET, Marie-Luce (1992), *Les voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Champion.
- (1999a), « Babel au figuré. *Une voix pour tous potages* », *Babel à la Renaissance*, édité par J. DAUPHINÉ et M. JACQUEMIER, Mont-de-Marson, Éditions interuniversitaires, p. 455–467.
- (1999b), « Les propres de l’homme selon Montaigne et Charron », *Montaigne et la question de l’homme*, édité par Marie-Luce DEMONET, Paris, PUF, p. 47–86.
- (2001), « Langue naturelle et langue coutumière chez Étienne Pasquier et Montaigne », *Histoire et littérature au siècle de Montaigne*, édité par Françoise ARGOD-DUTARD, Genève, Droz, p. 207–220.
- (2002), *À plaisir, sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigmes.
- (2005), « Les climats linguistiques », *Langues et identités culturelles en Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, édité par Marie-Sol ORTOLA et Marie ROIG MIRANDA, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 3–24.

- (2006), « *Eh/hé* : l'oralité simulée à la renaissance », *Langages*, n° 161, p. 57–72.
 - (2008), « Écrire le cri : les beaux habits de la plainte », *La plainte à la Renaissance*, édité par Florence ALAZARD, Paris, Champion, p. 89–105.
 - (2009), « Interjection et exclamation chez Montaigne. L'expression des affects », *La langue de Rabelais et la langue de Montaigne*, édité par Franco GIACONE, colloque de Rome 2003, Université de la Sapienza, Genève, Droz, p. 387–404.
 - (2012), « La langue des troubadours, origine de la langue française ? (Pasquier, Fauchet, Vigenère, Rabelais) », *La réception des Troubadours au XVI^e siècle*, édité par Jean-François COUROUAU et Isabelle LUCIANI, [à paraître chez Classiques Garnier, 2015], Toulouse.
- DEMONET, Marie-Luce et Alain LEGROS, éd. (2004), *L'écriture du scepticisme chez Montaigne*, Genève, Droz.
- (2013), « Montaigne à sa plume : quatre variantes autographes d'une correction de date dans l'avis au lecteur des *Essais* », *Bibliothèque d'humanisme et renaissance*, vol. 75, n° 1, p. 113–118.
- DESAN, Philippe, éd. (2004), *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, Champion.
- (2014), *Montaigne : une bibliographie politique*, Paris, Odile Jacob.
- DESGRAVES, Louis (1977), *Élie Vinet, Humaniste de Bordeaux (1509-1587), Vie, Bibliographie, Correspondance, Bibliothèque*, Genève, Droz.
- DESGRAVES, Louis et Jacques MÉGRET (1975), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au seizième siècle*. Toulouse, Baden Baden, V. Koerner.
- DEZEIMERIS, Reinhold (1864), *De la renaissance des lettres à Bordeaux au XVI^e siècle*, Bordeaux, P. Chaumas.
- Dictionnaire de l'Académie française* (1932-1935), Paris.
- DINGUIRARD, Jean-Claude (1976), « Un linguistique maudit : Alcée Durrieux », *Via Domitia*, p. 37–44.

- DINGUIRARD, Jean-Claude (1981), « Essai de bibliographie des monographies consacrées au français régional du Midi et plus spécialement à celui de la Gascogne, surtout pyrénéenne », *Via Domitia*, vol. 26, n° 2, p. 87–96.
- DIONISOTTI, Carlo (1967), *Geografia e storia della letteratura italiana*, Torino, Einaudi.
- DOBENESQUE, Étienne (2002), « Pour une histoire du sujet de la traduction (et pourquoi la Renaissance) », *Doletiana*, n° 1, URL : <http://webs2002.uab.es/doletiana/1Documents/1Dobenesque.pdf>.
- DOGNON (1902), « Un dicton gascon dans Montaigne (compte rendu de l'article de L. Couture) », *Annales du Midi*, n° 14, p. 93.
- DOTOLI, Giovanni (2007), *La voix de Montaigne. Langue, corps et parole dans les Essais*, Paris, Fernand Lanore.
- DUBOIS, Claude-Gilbert (1970), *Mythe et langage au seizième siècle*, Bordeaux, Ducros.
- (1972), *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle : le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, Vrin.
- (1982), « “Vice de Innovation” et “Escumeurs de Latin” : quelques aspects du mélange des langues dans ses rapports avec la création littéraire en France au XVI^e siècle », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 15, p. 19–36.
- (2009), *Récits et mythes de fondation dans l'imaginaire culturel occidental*, Pessac, PUB.
- DUCAMIN, Jean (1902), « Encore “un dicton gascon dans Montaigne” », *Annales du Midi*, n° 14, p. 206–207.
- (1907), « Herran ou l'Arlot-qui-pleure, Églogue 4^e de Pey de Garros », *Romanische Forschungen*, vol. 23, n° 21, p. 289–305.
- DULAC, Joseph (1880), *Reliure d'un Montaigne à l'S barré et à monogrammes. Réponse à une question de l'abbé L. Couture*, Paris, Édouard Rouveyre.

- (1891), *Un dicton gascon dans Montaigne : “Bouha prou bouha”*. Réponse aux solutions de l'abbé L. Couture, chez l'auteur.
- DUPORT, Danièle (2002), *Le jardin et la nature. Ordre et variété dans la littérature de la Renaissance*, Genève, Droz.
- ELIAS, Norbert (1974), *La société de cour*, [*Die hofische Gesellschaft*, 1969], Paris, Calmann-Lévy.
- ENGAMMARE, Max (2013), *Soixante-trois. La peur de la grande année climactérique à la Renaissance*, Genève, Droz.
- ESCODÉ, Pierre (2002), « Stratégies et évolution linguistique de l'imprimé toulousain de 1550 à 1617 », *Revue française d'histoire du livre*, n° 114-115, p. 31–51.
- (2005), « Étude typologique de l'imprimé toulousain du second XVI^e siècle », *Les Voix de la nymphe aquitaine*, édité par Jean-François COUROU et Jean Cubelier de BEYNAC, Agen / Toulouse, SFAIEO, p. 187–202.
- EYGUN, Jean (1998), « Essai de comparaison des graphies des fors de Béarn (1552) et de Soule (1553), premiers livres imprimés en occitan gascon », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 43, p. 51–68.
- EYGUN, Joan (2002), *Au risque de Babel. Le texte religieux occitan de 1600 à 1850*, Bordeaux, Association d'étude du texte occitan.
- FABRE, Daniel et Jacques LACROIX (1974), *La tradition orale du conte occitan*, Paris, PUF.
- FABRE, Paul (2013), *De Pèir de Garròs à l'abbé Fabre : trois siècles de poésie occitane (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles)*, Montpellier, PUM.
- FAISANT, Claude (1977), « Lieux communs de la critique classique et post-classique », *Études françaises*, vol. 13, n° 1-2, p. 143–162.
- FAYOLLE, Roger (1978), *La critique*, Paris, Colin.
- FEYTAUD, Jacques de (1961), « Le “souffler prou souffler” de Montaigne et son interprétation possible », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, vol. 3, n° 11-12, p. 33–43.

- FRAME, Donald (1940), *Montaigne in France. 1812-1852*, New-York, Columbia University Press.
- (1960), « New Light on Montaigne's Trip to Paris in 1588 », *The Romanic Review*, n° 51, p. 161–182.
- (1974), « Montaigne and the Problem of Consistency », *Kentucky Romance Quaterly*, n° 21, p. 157–172.
- (1994), *Montaigne, une vie, une œuvre, 1533-1592*, [*Montaigne, a biography*, 1965], Paris, Champion.
- FRAPPIER, Jean (1940), « Sur quelques emprunts de Clément Marot à Jean Lemaire de Belges », *Mélanges de philologie et d'histoire littéraire offerts à Edmond Huguet par ses élèves, ses collègues et ses amis*, Paris, Boivin, p. 161–176.
- FRIEDRICH, Hugo (1968), *Montaigne*, [*Montaigne*, 1949], Paris, Gallimard.
- FUSTER, Joan (1974), « Decadència », *Gran enciclopèdia catalana*, édité par Jordi CARBONELL, Edicions 62, p. 71–72.
- GARAPON, Robert (1957), *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français*, Paris, Colin.
- GARAVINI, Fausta (1967), *L'empèri dòu soulèu. La ragione dialetale nella Francia d'oc*, Milano / Napoli, Ricciardo Ricciardi.
- (1970), *La letteratura occitanica moderna*, Firenze / Milano, Sansoni / Accademia.
- (1975a), « Les Gascons contre eux-mêmes ? », *Marseille*, n° 101, p. 189–196.
- (1975b), « Un exemple d'utilisation régressive de l'idée de peuple : "Jacquou le Croquant" », *Romantisme*, n° 9, p. 65–76.
- (1981), « Le pari mistralien », *Romantisme*, n° 33, p. 59–74.
- (1982), « Province et rusticité : esquisse d'un malentendu », *Romantisme*, n° 35, p. 73–90.
- (1983), « Le Misanthrope travesti, hypertexte occitan », *Littérature*, n° 50, p. 91–103.

- (1986), « Ancora sugli *Essais* de Montaigne : introduzione al libro parricida », *Paragone*, n° 438, p. 19–47.
 - (1990), *Parigi e provincia. Scene della letteratura francese*, Torino, Bollati Boringhieri.
 - (1991), « “Je suis Gascon, et si...” », *Mélanges de langue et de littérature occitanes en hommage à Pierre Bec*, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers, p. 141–152.
 - (1992), « Conclusions au colloque Guilhem Ader », *Guilhem Ader (1567 ?-1638)*, édité par Philippe GARDY, Béziers, CIDO.
 - (1993), *Monstres et chimères. Montaigne le texte et le fantasme*, [Mostri e chimere. Montaigne, il testo e il fantasma, 1991], Paris, Champion.
 - (1995), *Itinéraires à Montaigne. Jeux de textes*, [Itinerari a Montaigne, 1983], Paris, Champion.
- GARDY, Philippe (1988), « Réalisme ou Arcadie ? Pey de Garros et Robert Ruffi », *Pey de Garros (ca. 1525-1583)*, Béziers, CIDO, p. 113–126.
- (1990a), « Aux origines du discours francophoniste : le meurtre des patois et leur rachat par le français », *Langue française*, n° 85, p. 22–34.
 - (1990b), *Donner sa langue au diable. Vie, mort et transfiguration d'Antoine Verdié, bordelais*, Montpellier, SFAIEO.
 - (1995), « Structures linguistiques et sociolinguistiques des *Avantures du baron de Fæneste* : la place de l'occitan », *Albineana*, n° 6, p. 209–225.
 - (1998), *La Leçon de Nérac. Du Bartas et les poètes occitans (1550-1650)*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux.
 - (1999a), « Leis *Eglògas* de Pèir de Garròs : melancolia e melancolia linguistica », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 46, p. 95–112.
 - (1999b), « L'œuvre au noir de Pey de Garros », *Revue des langues romanes*, vol. 103, n° 2, p. 261–276.
 - (2000), « Compte rendu de Fritz Peter Kirsch, *Écrivains francophones au carrefour des cultures* », *Revue des langues romanes*, vol. 104, n° 2, p. 473–479.

- GARDY, Philippe (2001), « Autour du sonnet. Écriture en occitan et genres littéraires (1550-1650) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 159, p. 53–68.
- (2005), « Masques féminins et transgression de l'ordre des idiomes. Les étranges plaisirs de l'écriture en occitan à Toulouse au XVI^e siècle (Guillaume de la Perrière, Pierre de Nogerolles, Pierre du Cèdre, Pey-Pierre de Garros, Guillaume Du Bartas) », *Le plaisir et la transgression en France et en Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, édité par Maurice DAUMAS, Pau, Gascogne, p. 237–269.
- (2009), *L'ombre de l'occitan. Des romanciers français à l'épreuve d'une autre langue*, Rennes, PUR.
- (2011), « Elements epics dins l'eglòga ? Garros, Ader, Fondeville », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 70, p. 63–82.
- GASQUET-CYRUS, Médéric (2000), « Auguste Brun : une approche sociolinguistique », *L'expansion du français dans les Suds, XVI^e-XX^e. Hommage à Daniel Baggioni*, édité par Colette DUBOIS, Jean-Michel KASBARIAN et Ambroise QUEFFÉLEC, Aix-en-Provence, PUP, p. 103–116.
- GAUVIN, Lise (2001), « L'imaginaire des langues : du carnavalesque au baroque (Tremblay, Kourouma) », *Littérature*, p. 101–115.
- (2004), *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil.
- (2010), *L'imaginaire des langues*, Paris, Gallimard.
- GAUZIT, Éliane (2014), « La *Mal maridada* : chanson à danser, basse-danse, timbre », *Amb un fil d'amistat. Mélanges offerts à Philippe Gardy*, édité par Jean-François COUROUAU, François PIC et Claire TORREILLES, Toulouse, CELO, p. 487–496.
- GEMMINGEN, Barbara von (1980), « En relisant Malherbe : où en est la doctrine ? », *Textes et langages*, n° 4, p. 57–76.
- GENETTE, Gérard (1978), *Figures III*, Paris, Seuil.
- (2002), *Seuils*, [1987], Paris, Seuil.

- GIAVARINI, Laurence (2010), *La distance pastorale*, Paris, Vrin.
- GIORDAN, Henri (1980), « Des images affectives des Gascons et des Provençaux au XVII^e siècle », *La découverte de la France au XVII^e siècle*, Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle, Paris, CNRS, p. 103–117.
- GLISSANT, Édouard (1969), *L’Intention poétique*, Paris, Gallimard.
- GODIN, André (1982), « L’enfant bâtard et la langue du père », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 15, p. 83–94.
- GOEBL, Hans (1986), « Der “Muttersprachen Not” in der Romania. Eine begriffsgeschichtliche Betrachtung zum Bezeichnungstyp “langage maternel français” », *Graze linguistische Studien*, n° 27, p. 69–88.
- GONTARD, Marc (2008), *La langue muette. Littérature bretonne de langue française*, Rennes, PUR.
- GOODY, Jack (1979), *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, [The Domestication of the Savage Mind, 1977], Paris, Minuit.
- GORRIS, Rosanna (2005), « Lectures de Tacite entre France et Italie », *Écritures de l’histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, édité par Catherine MAGNIEN-SIMONIN et Danièle BOLHER, Genève, Droz, p. 112–142.
- GOYET, Francis, éd. (1990), *Traité de poésie et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le livre de poche.
- GRAY, Floyd (1958), *Le style de Montaigne*, Paris, Nizet.
- (1991), *Montaigne bilingue. Le latin des Essais*, Paris, Champion.
- GRONDEUX, Anne (2008), « La notion de langue maternelle et son apparition au Moyen-Âge », *Zwischen Babel und Pfingsten / Entre Babel et Pentecôte*, édité par Peter Von MOOS, Münster et Zürich, Lit, p. 339–356.
- GRÜN, Alphonse (1855), *La vie publique de Montaigne. Étude biographique*, Paris, D’Amyot.
- GRUTMAN, Rainier (1990), « Le bilinguisme littéraire comme relation intersystémique », *Canadian review of comparative literature*, vol. 17, n° 3-4, p. 198–212.

- GRUTMAN, Rainier (1997), *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*, Québec, FIDES.
- GRUZINSKI, Serge (2004), *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Seuil.
- GUENOUVRIER, Émile et Nicole GUEUNIER (1982), « Langue maternelle et communauté linguistique », *Langue française*, vol. 54, n° 1, p. 4–6.
- GUERRIER, Olivier (2007), « Le dictionnaire fantastique », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 64, p. 47–58.
- (2012), « Rencontre et apophthème », *Usages et enjeux de l'apophthème dans les littératures européennes des XVI^e et XVII^e siècles*, Toulouse, URL : http://www.canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail/rencontre_et_apophthegme_olivier_guerrier.10996.
- GUILLAUMIE, Gaston (1941), *Anthologie de la littérature et du folklore gascons. 3, Florilège des poètes gascons, des troubadours aux temps modernes*, Bordeaux, Delagrave.
- GUILLERM, Luce (1988), *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540. La traduction française des quatre premiers livres de l'«Amadis de Gaule», le discours sur la traduction en vulgaire*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses.
- GUIRAUD, Pierre (1978), « Les onomatopées déictiques », *Via Domitia*, vol. 14, n° 20-21, p. 75–84.
- HAMPTON, Timothy (2001), *Literature and Nation in the Sixteenth Century. Inventing Renaissance France*, Ithaca, Cornell University Press.
- HARTOG, François (2005), *Anciens, modernes, sauvages*, Paris, Seuil.
- HATOULET, J. et Émile PICOT (1862), *Proverbes béarnais*, Paris et Leipzig, Franck et Herold.
- HEISIG, Karl (1954), « Muttersprache. Ein romanistischer Beitrag zur Genesis eines deutschen Wortes und zur Entstehung der deutsch-französischen Sprachgrenze », *Zeitschrift für Mundartforschung*, vol. 22, n° 3, p. 144–174.

- HENDRICK, Philip (1996), *Montaigne et Sebond. L'art de la traduction*, Paris, Champion.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, éd. (2002a), *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- (2002b), « L'imaginaire linguistique : un niveau d'analyse et un point de vue théorique », *L'imaginaire linguistique*, édité par Anne-Marie HOUDEBINE, Paris, L'Harmattan, p. 9–21.
- HUGUET, Edmond (s.d.), *Dictionnaire de la langue française du 16^e siècle*, édité par Claude BLUM, Classiques Garnier, URL : <http://www.classiques-garnier.com>.
- HULUBEI, Alice (1939), *Répertoire des églogues en France au XVI^e siècle (époque des Valois, 1515-1598)*, Paris.
- HUTCHEON, Linda (1998), « Interventionist Literary Histories : Nostalgic, Pragmatic, or Utopian ? », *Modern Language Quarterly*, vol. 59, n° 4, p. 401–417.
- JANSSEN, Sandra (2013), « Historical Epistemology and Literary Studies », *Compar(a)ison*, n° 2, p. 11–29.
- JEANNERET, Michel (1969), *Poésie et tradition biblique au XVI^e siècle. Recherches stylistiques sur les paraphrases des psaumes de Marot à Malherbe*. Paris, Corti.
- JEANROY, Alfred (1892), « Un dicton gascon dans Montaigne... Réponse aux solutions de l'abbé L. Couture (compte rendu de J. Dulac) », *Annales du Midi*, n° 4, p. 400–401.
- JEANROY, Alfred et Henri GUY (1902), « Le poème trilingue de Du Bartas », *Annales du Midi*, n° 14, p. 353–373.
- JENNY, Laurent (2005), « La langue, le même et l'autre », *Littérature, histoire, théorie*, vol. Théorie et histoire littéraire, URL : <http://www.fabula.org/1ht/0/Jenny.html>.

- JOURDE, Michel (2009), « Le mariage empêché d'Auger Gaillard », *Aspects du lyrisme conjugal à la Renaissance*, édité par Perinne GALAND-HALLYN et John NASSICHUK, Genève, Droz, p. 287–304.
- (2012), « Diglossie et auctorialité au XVI^e siècle en France méridionale : sur la figure du transfuge », *Langue de l'autre, langue de l'auteur : affirmation d'une identité linguistique et littéraire aux XII^e et XVI^e siècles*, édité par Marie-Sophie MASSE et Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU, Genève, Droz, p. 107–124.
- (2014a), « Jean de Nostredame et les troubadours (1575) : l'archive, la fiction et l'actualité littéraire », *Copier et contrefaire à la Renaissance : faux et usage de faux*, édité par Pascale MOUNIER et Colette NATIVEL, Paris, Champion, p. 217–236.
- (2014b), « Le canon littéraire français et la “distance occitane” », *Amb un fil d'amistat. Mélanges offerts à Philippe Gardy*, édité par Jean-François COURAU, François PIC et Claire TORREILLES, Toulouse, CELO, p. 587–595.
- KALININE-BOURTHOULE, Nicolas (1988), « Quelques remarques à propos des psaumes de Pey de Garros », *Pey de Garros (ca. 1525-1583)*, édité par Jean PENENT, Béziers, CIDO, p. 89–111.
- KIBBEE, Douglas A. (1990), « Language variation and linguistic description in 16th century France », *Historiographia Linguistica*, vol. 17, n° 1-2, p. 49–65.
- KIRSCH, Fritz Peter (2000), *Écrivains au carrefour des cultures. Études de littérature occitane, française et « francophone »*, Talence, PUB.
- (2004), « Vers une histoire interculturelle de la littérature occitane », *OC*, n° 70-71-72, p. 103–114.
- (2009), « Sur la France et ses littératures. Une approche interculturelle », *Loxias*, n° 24, URL : <http://revel.unice.fr/loxias.index.htm?id=2728>.
- KNOWLSON, James (1975), *Universal Language Schemes in England and in France, 1660-1800*, Toronto, University of Toronto Press.
- KOPP, Robert et al. (2008), « Dossier : Thibaudet, la réinvention d'un critique », *Le Débat*, vol. 150, n° 3.

- KRISPIN, Arno (1980), « La gasconité de Pey de Garros et le gascon lectourois », *Via Domitia*, n° 23, p. 67–76.
- (1988), « Les pièces gasconnes du manuscrit Barberni lat. 1862 de la Bibliothèque Vaticane (Rome) : Pastourelle politique, Prière à la Vierge, Chanson de jeune fille, Chanson de la malmariée », *Pey de Garros (ca.1525-1583)*, édité par Jean PENENT, Béziers, CIDO, p. 53–66.
- KRITZMAN, Lawrence D. (1980), *Destruction-découverte. Le fonctionnement de la rhétorique dans les Essais de Montaigne*, Lexington, French forum.
- (1983), « Montaigne et l'écriture de l'histoire », *Œuvres et critiques*, vol. 8, n° 1-2, p. 103–113.
- LABADIE, Étienne (1909), *Bibliographie historique d'E. Vinet, principal du Collège de Guyenne à Bordeaux au XVI^e siècle*, Bordeaux, Cadoret.
- LAFOND, Jean (1984), « La brièveté d'Henri IV », *Les Formes brèves de la prose et du discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, édité par Jean LAFOND, Paris, Vrin.
- LAFONT, Robert (1958), « Godolin e l'espaci dau lengatge », *Oc*, n° 209, p. 129–133.
- (1960), *La Renaissance toulousaine de 1610*, Avignon, Aubanel.
- (1964), *La conscience linguistique des écrivains occitans*, thèse secondaire, Montpellier, Université de Montpellier.
- (1967), *La phrase occitane. Essai d'analyse systématique*, Paris, PUF.
- (1968a), « La vision du gascon écrit chez Pey de Garros », *Annales de l'Institut d'études occitanes*, n° 3, p. 405–415.
- (1968b), « Montaigne et l'ethnotype gascon », *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, n° 5, IV^e série, p. 12–16.
- (1968c), « Que le gascon y aille si le français n'y peut aller : réflexions sur la situation linguistique et stylistique de l'œuvre de Montaigne », *Le français moderne*, n° 36, p. 98–104.
- (1970), *Renaissance du Sud. La littérature occitane au temps de Henri IV*, Paris, Gallimard.

- LAFONT, Robert (1974), *La revendication occitane*, Paris, Flammarion.
- (1982), « Texte de la *nation*, du *pays* et du “*peuple*” : le statut de l’écriture occitane ; l’exemple de Pey de Garros », *Revue des langues romanes*, vol. 86, n° 1, p. 35–52.
- (1987), « Deux littératures d’oc successives ? questions de méthodologie », *Actes du premier congrès international de l’AIEO*, édité par Peter T. RICKETTS, Londres, p. 13–34.
- (2004), « Baroques occitans. Anthologie de la poésie en langue d’oc – 1560-1660 », Montpellier, Lo gat ros.
- LAFONT, Robert et Christian ANATOLE (1970), *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, Paris, PUF.
- LAFONT, Robert et Philippe GARDY (1981), « La diglossie comme conflit : l’exemple occitan », *Langages*, n° 61, p. 75–91.
- (1997), *Histoire et anthologie de la littérature occitane. 2. L’âge du baroque (1520-1789)*, Presses du Languedoc.
- LAFONTANT, Jean (1995), « Langues, cultures et territoires, quels rapports ? », *Cahiers franco-canadiens de l’ouest*, vol. 7, n° 2, p. 227–248.
- LAGARDA, Christian (2014), « Seriam pòstcolonials ? Reflexions sul “colonialisme interior” e los estudis pòstcolonials », *Amb un fil d’amistat. Mélanges offerts à Philippe Gardy*, édité par Jean-François COUROUAU, François PIC et Claire TORREILLES, Toulouse, CELO, p. 639–651.
- LAGARDE, Christian (2012), « Le “colonialisme intérieur” : d’une manière de dire la domination à l’émergence d’une “sociolinguistique périphérique” occitane », *Glottopol*, n° 20, URL : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_20/gpl20_03lagarde.pdf.
- LAGRÉE, Marie-Claire (2006), « Blaise de Vigenère, traducteur de *La guerre des Gaules* : approche du langage et écriture personnelle à la fin du XVI^e siècle », *Histoire, économie et société*, n° 4, p. 3–16.

- LANGER, Ulrich (1999), *Vertu du discours, discours de la vertu. Littérature et philosophie morale au XVI^e siècle en France*, Genève, Droz.
- LANUSSE, Maxime (1893), *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française du XV^e siècle à la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}.
- LARCADE, Véronique (2005), *Les cadets de Gascogne. Une histoire turbulente*, Bordeaux, Sud-Ouest.
- LASSAQUE, Aurélia (2012), *L'œuvre théâtrale de François de Cortète (1586-1667)*, thèse de doct., Montpellier, Université Paul-Valéry.
- LAVERGNE, A. (1901), « Education de Scipion Duplex », *Revue de Gascogne*, p. 225–226.
- LAZZERONI, Romano (1992), « Linguistica storica e ricostruzione », *La posizione attuale della linguistica storica nell'ambito delle discipline linguistiche*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, p. 51–64.
- LE BERRE, Yves (2014), « Au bord du centre : l'écriture du breton aux XV^e et XVI^e siècles », *Des littératures périphériques*, édité par Nelly BLANCHARD et Mannaig THOMAS, Rennes, PUR, p. 163–170.
- LE ROY LADURIE, Emmanuel (1995), *Le siècle des Platter (1499-1628)*, Paris, Fayard.
- LECOINTE, Jean (1993), *L'Idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz.
- LEGROS, Alain (2003), « Montaigne et Gournay en marge des *Essais* : trois petites notes pour quatre main », *Bibliothèque d'humanisme et renaissance*, vol. 65, n° 3, p. 613–630.
- (2009), « Montaigne face à ses censeurs romains de 1581 (mise à jour) », *Bibliothèque d'humanisme et renaissance*, vol. 71, n° 1, p. 7–33.
- LEJEUNE, Rita (1961), « Pour quel public “La Farce de Maistre Pierre Pathelin” a-t-elle été rédigée ? », *Romania*, n° 82, p. 482–521.
- LESTRINGANT, Frank (1998), « De la *Première* à la *Dernière Semaine*, ou de la réversibilité du monde selon Du Bartas, d'Aubigné, Augier Gaillard et

- Michel Guillian », *La Naissance du monde et l'invention du poème. Mélanges de poétique et d'histoire littéraire offerts à Yvonne Bellenger*, édité par Jean-Claude TERNAUX, Paris, Champion.
- LESTRINGANT, Frank et Michel ZINK (2006), *Histoire de la France littéraire. Moyen Âge-XVI^e siècle*, Paris, PUF.
- LEWICKA, Halina (1971), « Le mélange des langues dans l'ancien théâtre du Midi de la France », *Mélanges Jean Boutière*, édité par Irénée CLUZEL et François PIROT, vol. t. 1, Liège, Soledi, p. 347–359.
- LIEUTARD, Hervé (2010a), « Graphies et représentations graphiques de l'occitan du XVI^e au XVIII^e siècle : Avant-propos », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 68, p. 2–8.
- (2010b), « Quelques remarques sur la graphie de deux rondeaux hyperdialectaux, extraits de la *Requête* (1555) », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 68, p. 87–104.
- LIEUTARD, Hervé et Patrick SAUZET (2010), « D'une diglossie à l'autre : observations linguistiques et sociolinguistiques sur deux textes toulousains de 1555 : *Las Ordenansas e costumaz del libre blanc* et *Las nompareilhas receptas* », *Autour des quenouilles, la parole des femmes (1450-1600)*, édité par Jean-François COUROU, Philippe GARDY et Jelle KOOPMANS, Turnhout, Brepols Publishers.
- LODGE, R. Anthony (1997), *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, [*French, from Dialect to Standard*, 1993], Paris, Fayard.
- (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge / New-York / Melbourne, Cambridge University Press.
- LONGEON, Claude (1990), « Étienne Pasquier critique littéraire », *Les commentaires et la naissance de la critique littéraire : France, Italie (XIV-XVI^e siècles)*, édité par Gisèle MATHIEU-CASTELLANI et Michel PLAISANCE, Paris, Aux amateurs de livres.

- LUCHAIRE, Achille (1879), *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris, Maisonneuve.
- LUKÁCS, Georg (1960), *Histoire et conscience de classe*, [*Geschichte und Klassenbewußtsein*, 1923], Paris, Minuit.
- LUSIGNAN, Serge (2011), « Le français médiéval : histoire d'une langue plurielle », Québec, Presses de l'université Laval, p. 6–108.
- LUXARDO, Giancarlo, Françoise ROLLAN et Alain VIAUT (2012), « Approche textométrique de la catégorisation des langues minoritaires », *Lexicometrica*, URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/tocJADT2012.htm>.
- MARTEL, Philippe (2002), *Las Cathares et l'histoire. Le drame cathare devant ses historiens, 1820-1992*, Toulouse, Privat.
- MARTY-BAZALAGUES, Jacqueline (1977), « Conflits linguistiques et ethnotypes occitans dans le théâtre français du XVII^e siècle », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 1, p. 41–48.
- MARZYS, Zygmunt (2004), « Des remarques avant les remarques ? Les *Hypomneses de Gallica lingua* d'Henri Estienne et les *Remarques sur la langue françoise* de Vaugelas », *La Licorne*, n° 70, p. 35–44.
- MASSOURE, Jean-Louis (2012), *Le gascon. Les mots et le système*, Paris, Champion.
- MENANTEAU, Pierre (1965), *Images d'André Mage de Fieffmelin, poète baroque*, Mortemart, Rougerie.
- MÉNIEL, Bruno (2006a), « César écrivain, d'après les lecteurs de la Renaissance », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 13, p. 205–220.
- (2006b), « La notion de parler chez Montaigne », *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, n° 41-42, p. 119–130.
- MERCIER MANSENCAL, François (1995), « Que la note sur le sens exact du proverbe gascon des *Essais* est sans objet », *Bulletin de la société des amis de Montaigne*, n° 41-42, p. 59–62.
- MESCHONNIC, Henri (1970), *Pour la poétique*, Paris, Gallimard.

- MESCHONNIC, Henri (1982), *Critique du rythme ; anthropologie historique du langage*, Lagrasse, Verdier.
- (1995), *Politique du rythme, politique du sujet*, Lagrasse, Verdier.
- (1997), *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette.
- (1999), *Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier.
- (2007), *Éthique et politique du traduire*, Lagrasse, Verdier.
- MESSIAEN, Jean-Michel (2004), « Les régionalismes : préalables », *Le français préclassique*, n° 8, p. 17–28.
- MICHELET, Joseph-Alexandre (1904), *Poètes gascons du Gers depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Auch, Bouquet.
- MILLET, Olivier (1995), *La première réception des "Essais" de Montaigne (1580-1640)*, Paris, Champion.
- MILNER, Jean-Claude (2009), *L'amour de la Langue*, [1978], Lagrasse, Verdier poche.
- MISTRAL, Frédéric (1978), *Lou Trésor dou Félibrige, ou Dictionnaire provençal-français*, [1878], Raphèle-lès-Arles.
- MONFERRAN, Jean-Charles (2002), « Art poétique et grammaire : quelques "remarques" sur la répartition des disciplines en France à la Renaissance », *Les normes du dire au XVI^e siècle*, édité par Jean-Claude ARNOULD et Gérard MILHE POUTINGON, Paris, Champion, p. 235–248.
- (2009), « Le "dictionnaire tout à part [s]oi" de Montaigne : quelques remarques sur les mots des métiers et les mots "paysans" dans les *Essais* », *La langue de Rabelais, la langue de Montaigne*, édité par Franco GIACONE, p. 405–421.
- (2011), *L'École des Muses. Les arts poétiques français à la Renaissance (1548-1610)*, Genève, Droz.
- MORETTI, Franco (2008), *Graphes, cartes et arbres. Modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, Paris, Les prairies ordinaires.
- MOREUX, Bernard (1995), « Les bases linguistiques de la langue de *Faeneste* : phonétique », *Albineana*, n° 6, p. 227–288.

- MORIN, Yves Charles (2008), « Le Gaynard (1609) : L'ancienne orthographe, la nouvelle pédagogie et la réforme orthographique », *Orthographe française : Évolutions et pratique*, édité par Alain DESROCHERS, France MARTINEAU et Yves Charles MORIN, Ottawa, Éditions David.
- (2012), « L'imaginaire norme de prononciation aux XVI^e et XVII^e siècles », *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique, XII^e-XVIII^e siècles*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- (2014), « Le Gaynard et la phonétique de la rime au Poitou à la fin du XVI^e siècle (poétiques, formes, pratiques) », *Arts de la poésie française et traités du vers, de Laudun d'Aigaliers (1597) à La Croix (1694)*, édité par Nadia CERNAGORA, Guillaume PEUREUX et Emmanuelle MORTGAT-LONGUET, [actes du colloque à paraître].
- MORTGAT-LONGUET, Emmanuelle (2006), *Clio au Parnasse. Naissance de l'« histoire littéraire » aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champion.
- MOURA, Jean-Luc (1999), *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF.
- NELLI, René (1972), *La Poésie occitane, des origines à nos jours. Édition bilingue*, Paris, Seghers.
- ONG, Walter (1985), *Orality and Literacy. The Technologizing of the Word*, London, Methuen.
- PARINGAUX, Céline (2013), *Les autres langues en scène dans la comédie française (1650-1725)*, thèse de doct., Arras, Université d'Artois.
- PARIS, Gaston (1889), « Les parlers de France », *Romania*, n^o 17, p. 475–489.
- PASQUES, Liselotte et Suzan BADDELEY (1989), « Alternances vocaliques de type sociolinguistique aux XVI^e et XVII^e siècles », *La variation dans la langue en France du XVI^e au XIX^e siècle*, Centre régional de publication de Paris, Paris, p. 61–71.
- PELLAT, Jean-Christophe (1977), *La syntaxe du groupe nominal dans la langue de Monluc*, thèse de doct., Metz, Université du Haut-Rhin.

- PENENT, Jean (1988a), « “Elegia” : Le testament de Pèir de Garros », *Pey de Garros (ca. 1525-1583)*, édité par Jean PENENT, Béziers, CIDO, p. 167–178.
- éd. (1988b), *Pey de Garros (ca. 1525-1583), Actes du colloque de Lectoure (28, 29 et 30 mai 1981)*, Béziers, CIDO.
- PERONA, Blandine (2013), *Prosopopée et persona à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier.
- PERSON, Yves (dir.) (1973), « Minorités nationales en France », *Les Temps modernes*, n° 324-325-326.
- PHILIPPE, Gilles et Julien PIAT, éd. (2009), *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard.
- PIC, François (1988), « Bibliographie de l’œuvre imprimée de Pey de Garros », *Pey de Garros (ca. 1525-1583) Actes du colloque de Lectoure*, édité par Jean PENENT, Centre d’étude de la littérature occitane, Béziers, CIDO, p. 71–88.
- PINKER, Steven (2013), *L’Instinct du langage*, 1994, Paris, Odile Jacob.
- PORTEBOIS, Yannick et Jacques Philippe SAINT-GÉRARD, éd. (2008), *Une historiographie engagée : l’« Histoire de la langue et de la littérature française » par Louis Petit de Julleville et ses collaborateurs, 1896-1900*, Leuven, Paris et Dudley, Peeters.
- POUILLOUX, Jean-Yves (2012), *Montaigne, une vérité singulière*, Paris, Gallimard.
- POULET, Françoise (2012), *L’extravagance. Enjeux critiques des représentations d’une notion dans le théâtre et le roman du XVII^e siècle (1623-1666)*, thèse de doct., Poitiers, Université de Poitiers.
- PRADEAU, Christophe (2013), « Les deux ordres », *Fabula-LhT*, URL : <http://www.fabula.org/lht/index.php?id=569>.
- PRESTON, Dennis R. (2008), « Qu’est que la linguistique populaire ? Une question d’importance », *Pratiques*, n° 139-140, p. 1–24.
- PRICE, Glanville (1967), « Influences espagnole, italienne et occitane sur la langue de Brantôme », *Revue de linguistique romane*, vol. 31, n° 121-122, p. 147–179.

- PRIETO, Luís J. (1974), « Essais de sémiologie et de linguistique générales », Genève, Droz.
- PRIEUR, Jean-Marie (1996), *Le vent traversier. Langage et subjectivité*, Montpellier, PUM.
- PROSHINA, Maria (2008), *La consistance matérielle de la langue de Rabelais et de Montaigne*, thèse de doct., Tours, Université François-Rabelais.
- QUENEAU, Raymond, éd. (1958), *Histoire des littératures III : littératures françaises, connexes et marginales*, Paris, Gallimard.
- RATEL, Simone (1924), « La cour de la Reine Marguerite », *Revue du XVI^e siècle*, n° 11, p. 193–207.
- RAVELET, Claude et Pierre SWIGGERS, éd. (2010), *Trois linguistes (trop) oubliés : Antoine Meillet, Sylvain Lévi, Ferdinand Brunot*, Paris, L'Harmattan.
- REGGIANI, Christelle (2006), « Le style comme imaginaire de la langue littéraire (*L'art de la prose* de Gustave Lanson) », *Langue littéraire et changements linguistiques*, édité par Françoise BERLAN, Paris, PUPS, p. 145–161.
- REY-DEBOVE, Josette (1997), *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, [1978], Paris, Le Robert.
- REY-DEBOVE, Josette et Alain REY, éd. (2002), *Le nouveau petit Robert*, Paris, Le Robert.
- RINCÓN, María Eugenia (1983), « Hacia una revisión del concepto de “decadencia” en la literatura catalana », *Anuario de la Sociedad española de literatura general y comparada*, n° 5, p. 121–127.
- RIQUER, Martí de (1934), « Humanisme i decadència en les lletres catalanes », *Revista de Catalunya*, n° 14, p. 249–264.
- ROBIN, Régine (1988), « De la sociologie de la littérature à la sociologie de l'écriture ou le projet sociocritique. », *Littérature*, n° 70, p. 99–109.
- ROMIEU, Maurice et André BIANCHI (2005), *Gramatica de l'occitan gascon contemporanèu*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux.

- ROQUES, Gilles (1982), « Les régionalismes dans Nicot (1606) », *La lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle*, édité par Manfred HÖFLER, Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, p. 81–101.
- (1989), « Les régionalismes dans les premiers dictionnaires français : d’Estienne 1539 à Nicot 1606 », *La langue française au XVI^e siècle : usages, enseignement et approches descriptives*, édité par Pierre SWIGGERS et Willy Van HOECKE, Leuven, P. U. Leuven, p. 99–115.
- ROQUES, Mario, éd. (1907), *Mélanges linguistiques 3 : langue française et notes étymologiques*, Paris, Société amicale Gaston Paris.
- ROSSICH, Albert (1997), « És vàlid avui el concepte de decadència de la cultura catalana a l’època moderna ? Es pot identificar decadència amb castellanització ? », *Manuscrits*, n° 15, p. 127–134.
- RUBIÓ I BALAGUER, Jordi (1964), *La cultura catalana del Renaixement a la Decadència*, Barcelona, Edicions 62.
- SAHLINS, Peter (1996), *Frontières et identités nationales. La France et l’Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, [*Boundaries : The Making of France and Spain in the Pyrenees*, 1989], Paris, Belin.
- SAINÉAN, Lazare (1914), « Mélanges du XVI^e siècle », *Revue du XVI^e siècle*, n° 2, p. 331–370.
- SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin (1869), *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*, Paris, Charpentier et C^{ie}.
- SAINT-GÉRAND, Jacques Philippe (2008), « Une historiographie cachée de l’histoire de la langue », *Une historiographie engagée : l’histoire de la langue et de la littérature française par Louis Petit de Julleville et ses collaborateurs (1896-1900)*, édité par Yannick PORTEBOIS et Jacques Philippe SAINT-GÉRAND, Leuven, Paris et Dudley, Peeters, p. 45–66.
- SAMARAN, Charles (1958), *Le dicton « Felices populi quibus vivere est bibere » est-il ou non de Scaliger ?*, Auch, Cocharaux.

- SARPOULET, Jean-Marie (2005), *Les débuts des Reclams de Biarn e Gascogne, revue occitane en Gascogne, 1897-1920*, Talence, PUB.
- SAUSSURE, Ferdinand de (2005), *Cours de linguistique générale*, édité par Charles BAILLY, Albert SÉCHEHAYE et Tullio de MAURO, [1916], Paris, Payot.
- SAUZET, Patric (2007), « L'emplec dels pronoms subjèctes e la lenga d'Augièr Galhard », *Lengas revue de sociolinguistique*, n° 62, p. 77–114.
- SCHAEFFER, Jean-Marie (2011), *Petite écologie des études littéraires*, Paris, Marchaisse.
- SCHIFF, Mario (1910), *La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay. Essai suivi de L'égalité des hommes et de femmes et du Grief des dames*, Paris, Champion.
- SCHLANGER, Judith (1971), *Les Métaphores de l'organisme*, Paris, L'Harmattan.
- SELLEVOLD, Kristi (2001), *L'expression linguistique du doute chez Montaigne. Une approche polyphonique*, Paris, Champion.
- SÈVE, Bernard (2007), *Montaigne : des règles pour l'esprit*, Paris, PUF.
- SIMONIN, Michel (1989), « Le Prérigourdin au Palais : sur le voyage des *Essais* de Bordeaux à Paris », *Le parcours des Essais*, édité par Marcel TETEL, Paris, Aux amateurs de livres, p. 17–30.
- (1990), « Avant-propos », *Du Pô à la Garonne : recherches sur les échanges culturels entre l'Italie et la France à la Renaissance*, édité par Jean CUBELIER DE BEYNAC et Michel SIMONIN, Agen, Centre Matteo Bandello, p. 3–4.
- SIOUFFI, Gilles (2007), « Du sentiment de la langue aux arts du langage », *Études de linguistique appliquée*, n° 147.
- (2010), *Le génie de la langue française : études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'âge classique*, Paris, Champion.
- (2012), « Le français est-il une langue romane ? Les embarras du “génie” au XVII^e siècle », *Revue des langues romanes*, vol. 116, n° 1, p. 115–137.
- (2013), « Malherbe : entre sentiment de la langue, imaginaire linguistique et normativité », *XVII^e siècle*, vol. 260, n° 3, p. 439–454.

- SORLIN, Sandrine (2012), *Langue et autorité : de l'ordre linguistique à la force dialogique*, Rennes, PUR.
- SPITZER, Leo (1944), « Muttersprache », *Monatshefte für deutschen Unterricht*, vol. 36, n° 3, p. 113–130.
- STEINER, Georges (1998), *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, [After Babel : Aspects of Language and Translation, 1975], Paris, Albin Michel.
- SUCHET, Myriam (2014), *L'Imaginaire hétérolingue*, Classiques Garnier.
- SWIGGERS, Pierre (2003), « Grammaire, culture et réalité dans les *Leys d'Amor* : la vision grammaticale du monde », *Scène, évolution, sort de la langue et la littérature d'oc*, édité par Rossana CASTANO, Saverio GUIDA et Fortunata LATELLA, Roma, Viella, p. 675–684.
- (2004), « Autour du concept d'histoire de la langue : le français et les autres langues romanes », *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, édité par J. SUSO LÓPEZ et R. LÓPEZ CARILLO, t. 1, Granada, APFUE-GILEC, p. 271–289.
- TABOURET-KELLER, Andrée, éd. (1997), *Le nom des langues, I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain, Peeters.
- (2003), « La langue maternelle un carrefour de métaphores », *Diasporas*, n° 2, p. 21–35.
- TADIÉ, Jean-Yves, éd. (2007), *La littérature française : dynamique et histoire*, Paris, Gallimard.
- TEULÉ, Henri (1933), « À propos de Montaigne », *Almanach gascon*, p. 65.
- THIBAUDET, Albert (1963), *Montaigne*, édité par Floyd GRAY, Paris, Gallimard.
- (2007), *Réflexions sur la littérature*, édité par Christophe PRADEAU et Antoine COMPAGNON, Paris, Gallimard.
- THICKETT, Dorothy (1956), *Bibliographie des œuvres d'Estienne Pasquier*, Genève, Droz.
- THOMAS, Antoine (1904), « Nouveaux Essais de philologie française ».

- THOMÀS, Joan (2006), *Lingüística e renaissentisme occitan : l'enjòc social de l'istòria de la lenga*, Puèglaurenç, IEO.
- THUROT, Charles (1881), *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale.
- TIERCELIN, Claudine (2002), *Hilary Putnam, l'héritage pragmatiste*, Paris, PUF.
- TORREILLES, Claire, éd. (1997), *L'Occitanie romantique*, Bordes et Bordeaux, CELO et William Blake.
- TORTEL, Jean (1959), « Avant-propos », *Cahiers du Sud*, n° 353.
- TOURNON, André (2013), « “Arrête-toi couleuvre...” L'alexandrinisme des Tupinambas », édité par Jean-Claude ARNOULD et Emmanuel FAYE, URL : <http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?arrete-toi-couleuvre-1.html>.
- TOURNON, André, Michel BIDEAUX et Hélène MOREAU (2004), *Histoire de la littérature française du XVI^e siècle*, édité par Jean ROHOU, Rennes, PUR. *Trésor de la langue française informatisé*, URL : <http://atilf.atilf.fr>.
- TRUDEAU, Danièle (1992), *Les Inventeurs du bon usage*, Paris, Minuit.
- URBAIN, Jean-Didier (1982), « La langue “maternelle”, part maudite de la linguistique ? », *Langue française*, n° 54, p. 7–28.
- VAILLANT, Alain (2010), *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin.
- VALOIS, Noël (1913), « Éloge funèbre de M. Reinhold Dezeimeris, correspondant français de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 57, n° 57, p. 379–381.
- VAN BEVER, Adolphe (1908), *Les poètes du terroir du XVI^e au XX^e siècle. 2, Dauphiné, Flandre, Franche-Comté, Gascogne et Guyenne, Île-de-France, Limousin et Marche*, Paris, Delagrave.
- VEYNE, Paul (1992), *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, [1983], Paris, Seuil.

- VIALA, Alain et Denis SAINT-JACQUES (1994), « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 49, n° 2, p. 395–406.
- VIENNOT, Élianne (1992), « Marguerite de Valois et *La Ruelle mal assortie* : une attribution erronée », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, n° 10, p. 81–98.
- (2014), *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, iXe.
- VIGNEST, Romain, éd. (2012), *La France et les lettres*, Paris, Garnier.
- VILLEY, Pierre (1908), *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne. I. Les sources et la chronologie des Essais*, Paris, Hachette.
- VOIZARD, Eugène Nicolas (1885), *Étude sur la langue de Montaigne*, Paris, Cerf.
- WAQUET, Françoise (1989), « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 147, p. 473–502.
- (1998), *Le latin ou l'empire d'un signe. XVI^e-XX^e siècles*, Paris, Albin Michel.
- WENDELL, Henning (1882), *La langue des Essais de Montaigne*, Stockholm, Deckeman.
- WILD, Francine (2001), *Naissance du genre des ana (1574-1712)*, Paris, Champion.
- YAGUELLO, Marina (1984), *Les Fous du langage. Des langues imaginaires et leurs inventeurs*, Paris, Seuil.
- ZINK, Anne (1988), « L'indifférence à la différence : les forains dans la France du Sud-Ouest », *Annales ESC*, p. 149–172.
- (2000), *Pays ou circonscriptions. Les collectivités territoriales de la France du Sud-Ouest sous l'Ancien Régime*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- ZUBER, Roger (1968), *Les « belles infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Albin Michel.

Table des matières

Introduction	1
I L’histoire des faits littéraires en domaine gascon au XVI^e siècle et la question de la langue	19
1 Les contours de la « Gascogne » littéraire	21
1.1 Littérature et roman national	22
1.1.1 La littérature française et ses marges	23
La notion de marge, appliquée à la littérature occitane (23) est liée à un modèle particulier d’histoire de la langue française (25).	
1.1.2 Une littérature « restreinte »	27
Ce modèle ne rend qu’imparfaitement compte du marché des usages linguistiques (27) que dessine la production littéraire imprimée (29) et aboutit à une représentation restreinte de la littérature française (32).	
1.1.3 Dezeimeris et l’histoire littéraire de type nationaliste	33
Le récit téléologique nationaliste (33) a pour effet une indistinction entre histoire de la langue et histoire littéraire (36).	
1.1.4 Félibrige et occitanisme : une histoire littéraire interventionniste	39
L’histoire littéraire interventionniste défend une langue minoritaire en l’identifiant à sa littérature (39) ce qui permet la création de catégories indigènes neuves (41) dans un récit moins téléologique que synthétique (42) que l’on retrouve dans d’autres littératures combatives (43).	
1.2 Les transformations de l’histoire littéraire du point de vue occitan .	45
1.2.1 Une littérature diglossique	45

	Robert Lafont propose une interprétation poétique du corpus occitan moderne (45) , avant de faire du « baroque » le nom d'un contre-texte déterminé par sa situation sociolinguistique (47).	
1.2.2	Les limites d'une contre-littérature monolingue	48
	Le cadre de l'histoire littéraire interventionniste occitane ne prend en charge que les auteurs occitanophones (48) et demande à être complété par une vision interculturelle du phénomène littéraire (49).	
1.2.3	Le choix linguistique	52
	La notion de « choix linguistique » permet d'appréhender l'émergence d'une écriture minoritaire dans une perspective anthropologique (52).	
1.3	Une géographie historique de la littérature	53
1.3.1	Les études provinciales : l'abbé Léonce Couture	53
	Léonce Couture formule le premier projet d'histoire littéraire « gasconne » (53) au sein d'une historiographie catholique et romaine (54) et dans une perspective identitaire (55) qui pose le problème d'une histoire culturelle de la littérature (56).	
1.3.2	Thibaudet : une géographie de la valeur littéraire	57
	Thibaudet propose une lecture géographique de Montaigne (57) qui s'intègre dans une réflexion sur la valeur littéraire (59) et propose une véritable géographie historique de la littérature française (61).	
1.3.3	Fausta Garavini : une géographie historique de la littérature	62
	Fausta Garavini propose une géographie historique de la littérature française (62) articulée autour de l'opposition Paris / Province (63).	
	Conclusion	65
2	Les <i>gasconismes</i> : historicité du rapport entre langue et littérature	67
2.1	Pasquier et le « ramage gascon »	71
2.1.1	Pasquier et la première réception des <i>Essais</i>	71
	Pasquier relate un souvenir vieux de seize ans (71) dont les <i>Essais</i> ne gardent aucune trace directe (72) et qui semble plutôt reconstitué d'après une relecture de l'œuvre (73) faisant écho à la réception posthume des <i>Essais</i> (74).	
2.1.2	Le double jugement de Pasquier sur les <i>Essais</i>	77

Pasquier juge l'œuvre de Montaigne selon des critères d'écriture et de convenance (77) qui sont communs au critique et à l'auteur (77) et adopte une enquête de type rhétorique pour juger l'écriture des *Essais* (78) qui met en valeur la vertu ambiguë de l'audace et le rôle du temps (80) aboutissant au regret de solécismes condamnés au nom d'une instance collectivité (80) plutôt qu'exclus de cette collectivité (81).

2.1.3 Les « plumes gasconnes » entrent dans l'histoire 81
L'élément « gascon » peut contribuer à la qualité d'un écrivain comme Monluc (81) en lui assignant un rôle particulier dans l'histoire littéraire française (82).

2.2 Petit lexique des usages critiques du champ lexical « gascon » 85

2.2.1 L'« ethnotype gascon » en question 85
La notion d'« ethnotype gascon » (85) et ses limites (86).

2.2.2 Dégasconner 87
La « doctrine Malherbe » est composée d'un ensemble de lieux communs critiques (87) parmi lesquels l'entreprise de *dégasconisation* symbolise la force de l'usage (88).

2.2.3 Gasconisme 91
Le *gasconisme* est une catégorie critique appartenant au discours sur la correction de la langue, (91) qui peut aboutir quelques fois à une analyse précise du contact de langues français / occitan (95).

2.2.4 Français à la gasconne 99
Le « français à la gasconne » qui prend forme au tournant du XVII^e siècle (99) devient un ressort comique courant dans le théâtre des XVII^e et XVIII^e siècles. (101) S'appuyant sur une écoute précise des variétés de français (103) il perd peu à peu sa faculté d'articuler diversité linguistique et ressorts littéraires (105).

2.2.5 Gasconnade, gasconner 106
Traits associés aux Gascons et désémantisation de la *gasconnade* (106).

2.3 Montaigne, entre gasconité et poésie 109

2.3.1 Montaigne, autorité littéraire ou contre-exemple linguistique 109

	Montaigne est peu cité par les Remarqueurs (109) tandis que se développe l'image d'un Montaigne gasconisant (110) devenant bientôt sujet à polémique (112).	
2.3.2	« Que le grammairien se taise, lorsque le génie parle »	113
	Les premiers critiques de Montaigne ont eu à cœur de se démarquer de la querelle grammaticale au nom du génie philosophique et littéraire (113) tout en développant un discours de défense de l' <i>in correction</i> des <i>Essais</i> (114) qui aboutit à une image de Montaigne comme poète (116) précurseur ou maître de Rousseau (117).	
2.4	Les enjeux de l'emprunt linguistique dans la littérature gasconne	118
2.4.1	Montaigne et l'inventaire lexicographique français	118
	Le projet de grammaire historique et comparée tel qu'il se développe au XIX ^e siècle (118) est appliquée à l'œuvre de Montaigne (120) et donne lieu à différentes interprétations de sa richesse lexicale et syntaxique (120) qui mettent au jour les difficultés propres à l'étude des influences linguistiques dans une langue d'auteur (125).	
2.4.2	« Ce qui importe, c'est de l'enfermer dans ses limites naturelles »	126
	L'usage de la catégorie de <i>gasconisme</i> aboutit à une interprétation comme stylème pittoresque (126) ce qui masque différents pans de la dynamique linguistique des œuvres de la Gascogne littéraire (128).	
	Conclusion	130
3	La langue à l'œuvre	135
3.1	Problèmes de sémantique historique : le rapport entre langue et littérature	136
3.1.1	La fausse évidence de la langue	136
	Historicité de la notion de langue. (136) Choix méthodologiques et terminologiques (139).	
3.1.2	Ce qu'une langue veut dire	143
	Une langue ne se réduit pas à la description d'un système linguistique (143) c'est un signe culturel, communément approché et réduit à la notion classique de « génie des langues » (144) et qui sert de support à divers processus d'identification non exclusifs les uns des autres (147).	

3.1.3	Une anthropologie historique de la littérature gasconne	149
	L'influence de l'épistémologie historique (149) permet au littéraire de ne plus séparer le fait linguistique de la valeur littéraire (150).	
3.2	Émergence de la notion d'imaginaire linguistique	151
3.2.1	Élargir le champ linguistique	151
	De l'« imaginaire linguistique » (A.-M. Houdebine) (151) aux « structures de l'imaginaire linguistique du français » (G. Siouffi) (152).	
3.2.2	Littérature périphérique et imaginaire des langues	153
	L'étude des littératures périphériques a montré la légitimité de la question du rôle de la langue en littérature (153).	
3.2.3	Montaigne et Garros : un cas exemplaire	156
3.3	Sujet et figuration littéraires	158
3.3.1	Apports et limites de la sociologie du langage	158
	L'écrivain comme sujet social. (158) L'activité épilinguistique (160).	
3.3.2	Le sujet écrivain et le langage	162
	De la « conscience linguistique » (162).	
3.3.3	La langue et ses traces	165
	L'autre langue peut surgir dans le texte littéraire, autrement que par la monstration d'un emprunt (165) et c'est la reconnaissance de ces traces qui constitue l'« ombre de l'occitan » dans la littérature française (166).	
	Conclusion	167

II Transactions autour de la langue maternelle 169

La langue maternelle est un syntagme métaphorique dont l'émergence est liée à la perception de la diffraction de la Romania (171) et qui est d'abord une marque d'infériorité (172) avant que son caractère *naturel* ne se transforme peu à peu en argument d'autorité (173) Notre enquête consiste en un repérage des figures qui nomment la langue maternelle et lui attribuent son rôle dans l'entreprise littéraire de nos auteurs (174).

4 Pey de Garros et la *lenga Laytoreza* 175

4.1	Langue maternelle, langue paternelle : le paradigme <i>Marot</i>	176
-----	----------------------------------------------------------------------------	-----

	Marot figure l'opposition entre occitan et français par la distinction entre langue maternelle et langue paternelle (176) en passant par une métaphore horticole qui fait du couple maternel / paternel un lieu du travail poétique (177) et enregistre une assimilation de la langue du pays à la langue du roi (179).	
4.2	Garros et la langue de la Reine	181
4.2.1	« <i>En l'atge bas apreza</i> » : Garros lecteur de Marot	181
	Marot constitue un modèle pour Garros dans sa traduction des Psaumes (181) et pour son récit épilinguistique de la langue grossière (185) qui fonde un projet d'illustration de la langue gasconne (187).	
4.2.2	« <i>David gascon</i> » : autorité royale, autorité linguistique et autorité littéraire	188
	La traduction des <i>Psaumes</i> présente à la fois un enjeu linguistique d'appropriation de la parole divine par le vernaculaire (188) et un enjeu politique d'illustration de la langue royale (191).	
4.2.3	« <i>Dam la Gascona votz</i> » : l'accord de la langue maternelle .	194
	Garros se détourne du modèle de la transcendance divine pour fonder une nouvelle éthique du traducteur (194) sceller un contrat d'éloge particulier (195) et ainsi mieux servir la « <i>nation gascona</i> » (196).	
4.3	L'invention de la littérature gasconne	197
4.3.1	Un mythe des origines	198
	Garros fonde son projet littéraire sur une distinction celtique / « gascon » (198) qui l'amène à affirmer une antériorité de l'occitan sur le latin (199) qui figure la difficile existence d'une littérature en occitan (202).	
4.3.2	Des <i>bos anticz</i> aux <i>bos esprits</i>	205
	La figure des « <i>bos anticz</i> » et le refus d'une Antiquité gréco-latine païenne permet l'émergence de « <i>bos esperitz</i> » contemporains (205).	
4.4	Un système « gascon »	207
4.4.1	Orthographe et conscience linguistique	208
	Les choix graphiques de Garros montrent une volonté de créer un système cohérent (208) en recourant à des graphèmes méridionaux (212).	
4.4.2	Graphies en chantier	212

	Des graphèmes « réformés » ? (212) La cohérence orthographique comme idéal (214).	
4.4.3	Un gascon « beau par dessus les autres »	216
	Le refus de marquer le bétacisme relève d'un fonctionnement diglossique interne à l'occitan (216) retourné en faveur du « gascon » (220).	
5	Montaigne au carrefour des langues	225
5.1	Le roman familial du latin dans les <i>Essais</i>	225
5.1.1	Le latin n'est-il que d'un seul roc ?	227
	Le latin est à la fois considéré comme langue de communication universelle (227) et comme sujet à la mutabilité des nations (231) de sorte qu'il conviendrait plutôt de parler « des latins » (236).	
5.1.2	« Cette mienne inaccoutumée institution » : la tentation d'un néo-latin naturel	237
	L'expérience pédagogique de Pierre Eyquem (237) se solde par une impossibilité à recréer un latin naturel (238).	
5.1.3	Le coût du latin	239
	L'échec de l'apprentissage du latin comme langue maternelle est dit en termes monétaires (239) et est lié à la figure du père, évoqué avec ironie dans son rapport naïf aux savants et aux langues (240) de sorte que le latin devient une langue paternelle, symbole aussi bien de l'affection que du ressentiment pour Pierre Eyquem (241).	
5.2	Une langue naturelle ?	243
	Montaigne développe un discours épilinguistique sur les différentes variétés d'occitan qui l'entourent (243) en insistant sur son désir de parler gascon (246).	
5.3	Écrire le français, entre Bordeaux et Paris	250
5.3.1	« Mon langage françois est altéré »	251
	Montaigne et le français régional de « Gascogne » (251).	
5.3.2	Comment parler français ?	254
	La théorie de l'emprunt à la langue locale est complémentaire, chez Peletier, de l'institution d'un français de référence, (254).	
5.3.3	« Les oreilles pures Françaises » : normes et pratiques	258

	L'évolution des graphies de Montaigne (258) fait état de pratiques bordelaises (263) et relève d'un imaginaire linguistique abstrait (266).	
5.3.4	Imaginaire linguistique du français	270
	Clarté (270) ; faiblesse (271) ; mouvance (274).	
Conclusion		279
III Valeurs métalittéraires du <i>gascon</i>		281
6 Le Gascon comme figure		283
6.1	La fonction littéraire de l'imaginaire linguistique	284
	Pensée littéraire et pratiques polyglottes. (284) Laudun fait correspondre la langue poétique à un imaginaire linguistique français (286) tout en ayant une pratique poétique en occitan (288).	
6.1.1	Deimier : la question du dialectalisme comme lieu de définition de la langue	289
	Deimier intègre la question de la variation et de la diversité linguistiques dans un champ strictement français (289) et cherche ainsi à définir la « bonté du langage » (291).	
6.1.2	Imaginaire linguistique et poétique naturelle	292
	Du Bartas : une poétique universelle pouvant prendre forme dans la langue locale (292) Rosset : une poétique déterminée par la langue locale (293) la poétique subordonnée à l'imaginaire linguistique (295).	
6.2	Tensions autour du soldatesque	297
6.2.1	Capitaines et cadets de Gascogne	297
	La figure de « cadet de Gascogne » (297) et celle d'Henri IV ne rendent pas entièrement compte des liens entre l'imaginaire « gascon » et l'imaginaire soldatesque (299).	
6.2.2	Les arts et les lettres : la gloire gasconne selon Pey de Garros 302	
	La topique de l'alliance des arts et lettres (302) se transforme, chez Garros, en une image du retournement de la gloire militaire (305).	

6.2.3	« Le parler que j’aime » : le soldatesque en question dans les <i>Essais</i>	306
	Mots « gascons » et parler « soldatesque ». (306) Idéal stylistique et figure de César. (308) Henri IV, double moderne de César. (312) Limites du modèle « soldatesque » (314).	
6.3	Bergers et paysans	317
6.3.1	L’« empayement » des <i>Poesias gasconas</i>	317
	Garros, parfois présenté comme un poète du « terroir » (317) et adoptant, de fait, une langue locale, (319) n’est pas dans une posture de contemplation du « pays » (322) mais propose une sorte d’« empayement » de la culture écrite (325).	
6.3.2	Le poids des mots « gascons » dans les <i>Essais</i>	328
	Dialogue de sourds autour du <i>bohar pro bohar</i> . (329) Fragments de langue. (336) Pointes et essais. (340).	
7	Langue, Amour et héroïsme	345
7.1	Distance pastorale et moyens linguistiques	345
7.1.1	Un poème engagé	346
	L’églogue 5 peut avoir un propos politique (346) tout comme certaines allusions de l’églogue 6 (348).	
7.1.2	Un discours allégorisé	349
	L’églogue 3 se présente comme une allégorie (349) qui invite le lecteur à aller au-delà de la seule interprétation politique (351).	
7.1.3	Distance et proximité pastorales	354
7.2	Mises en scène du sens	358
7.2.1	Grandeur et vanité de la gloire	358
	Les <i>Vers heroicz</i> traitent à la fois de la matière héroïque (358) et de la parole (360).	
7.2.2	Le rôle de la fiction et de la parole	363
	Le jeu intertextuel des <i>Vers heroicz</i> permet au poète de situer son propos (363).	
7.3	Illustrer le vernaculaire : un exercice spirituel	365
7.3.1	Un échange épistolaire fictif	366

7.3.2	Un « <i>De vasconiae garrulitate</i> » : la figure du « bavardage »	368
7.3.3	Des <i>Psaumes viratz</i> aux <i>Poesias gasconas</i>	373
7.4	L'amour de la langue	379
7.4.1	Amour et langue	379
	Tout au long de l'œuvre se trouvent des développements métalittéraires de la thématique amoureuse (379) qui entretiennent un rapport étroit avec l'imaginaire linguistique (382).	
7.4.2	La « mélancolie linguistique » de Garros	386
	Amour et désamour (388).	
7.4.3	L'amour de la langue : un imaginaire imaginé?	389
8	Dans l'opacité des langues	395
8.1	Questions de langue et théorie de la connaissance	395
8.1.1	Des noms et des langues	395
	En s'interrogeant sur les noms propres (395) Montaigne pose la question du problème de la connaissance (398).	
8.1.2	Quel « post-babélisme » pour les <i>Essais</i> ?	400
	Montaigne, en se désintéressant des « séquelles babéliennes » (400) porte son attention sur la diversité linguistique et interroge le statut de la traduction biblique (401) au travers, notamment, de la figure du « Basque » (403).	
8.1.3	De l'incompréhension à la communication	406
	Montaigne, dans sa réflexion sur la condition humaine, a recours à la figure du régional (406) tout comme la figure du « Basque » réapparaît pour montrer les limites du discours humain (408) tandis que la figure de l'enfant isolé tend à reposer le problème de la connaissance humaine en termes de communication (409).	
8.2	De la contingence du langage à la langue d'écriture	411
8.2.1	Une approche pragmatique	411
	Un sentiment de familiarité se crée autour des langues romanes (411) qui devient une façon de penser le discours (412).	
8.2.2	S'exprimer par essais	414

L'interrogation nominaliste de Montaigne est retournée en une recherche des moyens de se dire (414) qui est nourrie par la lecture du « parler » supérieur de certains Anciens (417).

8.3	Le monde à portée de langue	419
8.3.1	Socrate en paysan « gascon » L'imaginaire linguistique « gascon » rejoint la description du parler de Socrate (419).	419
8.3.2	Anacréon et les cannibales Le jugement sur l'art des cannibales (425) reflète un geste de compréhension du monde (428).	425
8.3.3	« La poésie populaire et purement naturelle »	429
8.4	« Écrire en pays sauvage » : un Montaigne périphérique	432
8.4.1	Écrire des fautes Montaigne revendique son refus de correction (432) qui pose le problème de l'absence de l'ami et de la difficulté de communiquer (434).	432
8.4.2	Lectures périphériques de Montaigne Patrick Chamoiseau (437) Bernard Sève (439).	436
8.4.3	Lecture et sentiment linguistique	441
	Conclusion	445
	Annexe	459
	État des relevés de <i>gasconismes</i> ou autres formes d'influence dialectale .	459
	Index	469
	Bibliographie	489